Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X
					✓					
	12X		16X		20X		24X		28X	32X

HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

2

D

DEPUIS

LIBI

237

HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

BIBLIOTHÈQUE M.E. 1964 Séminaire de Québec

PAR BÉRAULT-BERCASTEL;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DE SA CONTINUATION DEPUIS 1720 JUSQU'A 1830,

PAR M. L'ABBÉ COMTE DE ROBIANO.

TOME DEUXIÈME,

DEPUIS LA MORT DU GRAND CONSTANTIN, EN 337, JUSQU'A LA DÉCADENCE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT EN 423.

Bibliothèque Le Séminaire de Qué 3, rue de l'Univer Québec 4, QUE

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES.

LYON, Rue Mercière, 33. | PARIS, Rue Pot-de-Fer-St-Sulpice, 8.

1841

S
fa
P
st
ci
d'
A
R
de
ag
P
ty
de
me
Co
Ca
po
Lé
nas
Jac
sai
Lég
lus
zia
ven
de s
Cat
Fu
Co
cem
mic
cem
Son
sain
Co

SOMMAIRES

EN FORME DE TABLE.

LIVRE HUITIÈME.

SAINT Athanase est rappelé d'exil 1. Mort du jeune Constantin 2. Constant favorable aux orthodoxes. Fin d'Eusèbe de Césarée 3. Acace lui succède. Saint Paul successeur de saint Alexandre 4. Eusèbe de Nicomédie usurpe le siége de Constantinople. Succession de papes. Saint Athanase accusé et défendu à Rome 5. Concile d'Antioche, dit de la Dédicace 7. Grégoire de Cappadoce s'empare du siége d'Alexandrie 9. Zèle de saint Antoine pour la foi. Punition de Balace 11. Saint Antoine visite saint Paul hermite 12. Fin de saint Antoine. Saint Athanase à Rome 15. Concile romain. Lettre du pape Jule aux Eusébiens 16. Mort d'Eusèbe de Nicomédie. Ordination schismatique de Macédonius 18. L'empereur Constant agit auprès de Constance pour le soutien de la foi 19. Chrétiens persécutés en Perse 20. Ustazade martyrisé 21. Martyre de l'archevêque Siméon 22. Autres martyrs célèbres 23. Martyrs de l'Adiabène *ibid.* Conversion des Homérites 24. Concile de Milan. Concile général de l'Orient et de l'Occident, à Sardique 25. Rétablissement de Marcel d'Ancyre et d'Asclépas de Gaze 28. Discipline de Sardique 29. Conciliabule de Philippopolis 31. Troubles des donatistes en Afrique. Concile de Carthage compté pour le premier 32. Cruautés des ariens. Martyrs. Vincent de Capoue et Euphratas de Cologne envoyés en Orient 33. Trame honteuse des ariens *ibid.* Léonce l'eunuque, évêque d'Antioche 34. Aëtius 35. Constance rétablit saint Athanase 36. Mort de l'empereur Constant 38. Nisibe délivré par les prières de saint Jacques 39. Défaite du tyran Magnence 40. Concile de Sirmich *ibid.* Martyre de saint Paul de C. P. 41. Prévarication de Vincent de Capoue au concile d'Arles 43. Légation de saint Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari 44. Mort du césar Gallus. Commencements de Julien l'apostat 45. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze 46. Julien fait césar 47. Concile de Milan. Saint Denys de Milan 48. Enlèvement du pape Libère 52. Son exil. Félix mis à la place de Libère. On entreprend de séduire Osius 54. Lettre d'Osius à Constance *ibid.* Chute et repentir d'Osius 56. Catholiques persécutés. George de Cappadoce mis sur le siége d'Alexandrie 57. Fuite de saint Athanase 59. Epître de saint Athanase aux solitaires. Son apologie à Constance 60. Commencements de saint Hilaire de Poitiers 62. Son exil. Commencements de saint Martin 63. Saint Phébade d'Agen 64. Seconde formule de Sirmich 66. Concile d'Ancyre contre les anoméens 67. Eunomius. Aërius. Commencements des demi-ariens. Troisième assemblée de Sirmich *ibid.* Chute de Libère 68. Son retour à Rome. Fin de Félix 69. Concile de Rimini 70. Traité des Synodes par saint Hilaire. Députés du concile séduits 71. Supercherie d'Ursace et de Valens 72. Concile de Rimini rejeté 74. Concile de Séleucie 77. Impiétés d'Acace 78. Observa-

tions sur les conciles de Rimini et de Séleucie 79. Animosités parmi les ariens et les semi-ariens 82. Requête de saint Hilaire à Constance 84. Son traité contre cet empereur 85. Saint Hilaire est renvoyé à son église. Exil d'Aëtius 86. Saint Cyrille de Jérusalem *ibid.* Macédonius, chef de parti 87. Saint Melèce élevé sur le siége d'Antioche et chassé 88. Euzoïus mis à la place de Mélèce 89. Julien proclamé auguste par les troupes. Mort de l'empereur Constance 90.

LIVRE NEUVIÈME.

Julien réforme quelques abus du dernier règne 92. Rétablissement de l'idolâtrie 93. Procédés de Julien contre le christianisme 94. Trait de zèle de Maris de Calcédoine 95. Ouvrages des deux Apollinaires. Commencements de saint Ephrem 96. Solitaires nommés Paissants 97. Ordonnance de Julien contre la religion chrétienne 98. Il prescrit des pratiques chrétiennes à ses hellénistes *ibid.* Césaire, fils de Grégoire de Nazianze, à la cour de Julien 100. Foi généreuse de Proérèse et de Victorin 101. Apostasie du sophiste Ecébole *ibid.* Religion des soldats 102. Religieux courage de Jovien et de Valentinien 103. Martyrs de Thrace, de Galatie et de Cappadoce 104. Julien à Antioche. Sa satyre, intitulée Misopogon 106. Conversion du fils d'un sacrificateur 108. Martyre de Marc d'Aréthuse 109. Excès des idolâtres *ibid.* Confession de saint Victrice de Rouen 112. Mort violente de George de Cappadoce 113. Saint Appollone solitaire 115. Saint Athanase rentre dans son église 116. Concile d'Alexandrie 117. Ordination de Paulin 119. Schisme de Lucifer de Cagliari *ibid.* Saint Eusèbe et saint Hilaire en Italie. Triomphe de la foi de Nicée 120. Saint Athanase chassé par Julien. Conduite méprisable de Julien 122. Embrasement du temple de Daphné 125. Cruautés de Julien 126. Mort du comte Julien et du trésorier Félix 127. Vains efforts pour rebâtir le temple de Jérusalem 128. Superstitions sanguinaires de Julien 130. L'imprudence de sa conduite 131. Saint Domitius, solitaire et martyr. Ecrit de Julien contre la religion chrétienne 132. Autres écrits de Julien. Malheureuse expédition et mort de ce prince 133. Singularité de son caractère 135. Jovien empereur 136. Religion de l'armée romaine. Révélation sur la mort de Julien 137. Didyme l'aveugle 138. Discours de saint Grégoire de Nazianze à la mort de Julien 140. Grégoire et Basile ordonnés prêtres 141. Jovien répare les maux faits à la religion 142. Lettre de saint Athanase à Jovien 143. Vaines tentatives des ariens contre saint Athanase 144. Concile de saint Mélèce 145. Mort subite de Jovien. Valentinien empereur 147. Valens associé à l'empire *ibid.* Conférence entre saint Hilaire et Auxence 148. Ecrit de saint Hilaire aux évêques catholiques 149. Mort de saint Hilaire 150. Saint Athanase visite son diocèse 151. Ferveur et régime des monastères d'Egypte 152. Monastère de la sœur de saint Pacôme 153. Concile des semi-ariens à Lampsaque 154. Conversion d'Eleusius de Cisique 155. Soumission des semi-ariens à l'Eglise romaine 156. Damase succède au pape Libère. Ursin antipape 157. Loi de Valentinien contre la cupidité des clercs 158. Concile de Tyane pour la foi de Nicée 159. Persécution déclarée de Valens 160. Saint Athanase caché dans un tombeau *ibid.* Valens, en recevant le baptême, se voue aux ariens 161. Canons du concile de Laodicée 162. Fermeté de la foi de saint Bretanion, évêque des Scythes 163. Confession de Térence. Troubles dans l'église de Constantinople, à la mort d'Eudoxe 164. Quatre-vingts ecclésiastiques Orthodoxes, brûlés dans un vaisseau 165. Saint Basile va au secours

de l'église de Césarée *ibid.* Il en devient évêque 167. Origine du chant alternatif 168. Lettres de saint Basile à Athanase 169. Erreurs de Marcel d'Ancyre 170. Affaire d'Eustase de Sébaste 171. Valens va à Césarée. Saint Basile devant le préfet Modeste 173. Guérison du fils de l'empereur 177. Saint Basile calme une sédition 178. Saint Grégoire de Nazianze fait évêque de Sazimes 179. Mort de Grégoire évêque de Nazianze *ibid.* Relation de saint Basile avec les grands évêques de son temps. Sa lettre à ceux d'Outre-mer 180. Saint Eusèbe de Samosate 181. Lettre de saint Basile à l'église d'Evaise 183. Saint Amphiloque d'Icône *ibid.* Epîtres canoniques de saint Basile 185. Sa lettre à Césarie 188. Son traité du Saint-Esprit 190. Sollicitude pastorale de saint Basile 191. Saint Aphraate 195. Saint Julien-Sabas 196. Saint Barse d'Edesse persécuté avec son peuple 197. Mort de saint Athanase 198. Saint Pierre son successeur *ibid.* Persécution à Alexandrie 199. Saint Isidore d'Egypte et les deux Macaires 200. Saint Moïse, évêque des Sarrasins 201. Saint Martin élevé sur le siége de Tours 202. Saint Martin à la cour de Valentinien. Ses miracles 203. Election de saint Ambroise. Concile de Vienne 206. Mort de Valentinien 208. Valentinien II, associé à l'empereur Gratien 209. Valens ordonne de faire porter les armes aux solitaires. Ulfila engage les Goths dans l'arianisme 210. Guerre des Goths. Lucius chassé d'Alexandrie, et l'évêque Pierre rétabli 211. Saint Isaac solitaire. Fin malheureuse de l'empereur Valens 212.

LIVRE DIXIEME.

Saint Grégoire de Nazianze prend soin de l'église de Constantinople 214. Sa vie grave et mortifiée 215. Son éloquence et sa doctrine 216. Mort de saint Basile 217. Idée qu'en donne saint Ephrem 218. Mort de saint Ephrem 219. Funérailles de sainte Macrine 221. Concile de Gangres 222. Condamnation de l'antipape Ursin 223. Bonnes qualités de l'empereur Gratien. Le poëte Ausone, précepteur de Gratien. Mort injuste du comte Théodose 224. Son fils est fait empereur d'Orient. Baptême de l'empereur Théodose 225. Loi de Théodose en faveur de l'Eglise romaine 226. Hérésie de Priscillien 227. Concile de Sarragosse. Idace et Ithace, évêques espagnols 228. Ils engagent l'empereur Maxime à traiter cruellement les priscillianistes 229. Cabale de Maxime le cynique contre saint Grégoire de Nazianze 230. Concile de Constantinople devenu œcuménique 232. Saint Grégoire institué évêque de Constantinople *ibid.* Mort de saint Mélèce 236. Election de Flavien 237. Démission de saint Grégoire 238. Nectaire lui succède 239. Condamnation d'Appolinaire 240. Symbole de Constantinople Canons de discipline 241. Constitution de l'église orientale 242. Lois de Théodose en faveur de la religion 243. Gratien refuse de rétablir l'autel de la Victoire. Concile d'Aquilée présidé par saint Valérien 245. Communion de Paulin avec les Occidentaux 248. Commencements de saint Epiphane et ses œuvres 248. Commencements de saint Jérôme 250. Il consulte le siége apostolique. Saint Jérôme ordonné prêtre 252. Il se fait disciple de saint Grégoire de Nazianze. Il s'attache à la personne du pape Damase 253. Ouvrages de saint Jérôme en faveur de la virginité. Son dialogue contre les luciférien 254. Les saintes Marcelle et Aselle 255. Paule, Eustochie, Léa et Fabiole *ibid.* Sainte Mélanie visite les solitaires. Saint Pambo 256. Saint Or. Mélanie est arrêtée en visitant les confesseurs 257. Mort de saint Ascole 258. Lettre de saint Grégoire de Nazianze sur la multiplicité des conciles. Saint Amphiloque excite le zèle de Théodose 259. Lois contre l'hérésie et l'i-

dolâtrie 260. Destruction du temple d'Apamée 261. Martyre de l'évêque saint Marcel 262. Assassinat de Gratien après la révolte de Maxime 263. Prédiction de saint Ambroise *ibid.* Sirice succède au pape Damase 264. Décrétale de Sirice à Hyménius de Tarragone *ibid.* Saint Jérôme se retire en Palestine 266. Voyage religieux de sainte Paule 267. Saint Ambroise persécuté par l'impératrice Justine 269. Attachement du peuple de Milan et des soldats romains à la vraie foi 270. Punitions exemplaires 273. Psalmodie alternative établie en Occident. Hymnes de saint Ambroise. Invention des saints Gervais et Protais 274. Justine contenue par Maxime 275. Commencements de saint Augustin. Sainte Monique 276. Conversion d'Augustin 279. Saint Ambroise baptise Augustin. Mort de sainte Monique 282. Ambassade de saint Ambroise vers Maxime 283. Saint Martin comblé d'honneur à la cour de Maxime 284. Saint Martin communique avec les ithaciens 285. Irruption de Maxime en Italie. Justine et Valentinien réfugiés auprès de Théodose 286. Sédition d'Antioche 287. Charité des solitaires. Discours du solitaire Macédonius aux commissaires de l'empereur 288. Commencements de saint Jean Chrysostôme 289. Ses sermons au peuple d'Antioche. L'évêque Flavien intercède auprès de l'empereur 290. Humanité de Théodose 294. L'empereur consulte saint Jean d'Egypte 295. Maxime vaincu et mis à mort 296. L'empereur exclu du sanctuaire 297. Emportement de Théodose contre les habitants de Thessalonique *ibid.* Saint Ambroise refuse l'entrée de l'Eglise à Théodose 299. Confessions auriculaires. Pénitenciers d'Orient 301. Fait de Nectaire 302. Fin de saint Grégoire de Nazianze 304. Ordonnance pour contenir le zèle imprudent des moines. Hérétiques massaliens ou euchites 305. Fin du schisme d'Antioche 307. Lettre de saint Ambroise à Théophile d'Alexandrie 308. Destruction du temple de Sérapis 309. Fourberies des prêtres idolâtres 310. Lois contre l'idolâtrie et l'apostasie 313. Mort du jeune Valentinien 314. Arbogaste donne l'empire au rhéteur Eugène 316. Théodose se prépare à la guerre contre Eugène 317. Saint Ambroise ressuscite un enfant 318. Victoire de Théodose 320. Mort d'Eugène et d'Arbogaste. Clémence de Théodose 321. Il partage l'empire entre ses deux fils 322. Bagade maintenu dans le siége de Bostre. Epître canonique de saint Grégoire de Nysse 323. Catéchèses de saint Cyrille 324. Mort de Théodose 325. Sentiments de différents auteurs sur ce prince 326.

LIVRE ONZIÈME.

Talents et capacité des anciens docteurs 329. Premiers ouvrages de saint Augustin 330. Il est ordonné prêtre 331. Son traité du Libre Arbitre 333. Sa conférence avec le manichéen Fortunat 336. Abus des Agapes réformé 337. Divisions parmi les donatistes 338. Catalogue des auteurs ecclésiastiques, par saint Jérôme. Les livres contre Jovinien 339. Retraite et sacerdoce de saint Paulin de Nole 340. Retraite de saint Arsène 342. Caractère d'Arcade *ibid.* Vie d'Arsène dans la solitude 343. Régime des solitaires d'Egypte 346. Solitaires d'Oxirinque 349. Nombreux disciples de saint Pacôme, dans la haute Thébaïde. Célébrité de saint Augustin *ibid.* Il est fait évêque 350. Dernières actions de saint Ambroise 351. La vierge Indicie justifiée 352. Saint Honorat de Verceil et autres saints évêques. Conversion de Fritigille reine des Marcomans 353. Dignité et affabilité de saint Ambroise *ibid.* Sa mort 354. Ses funérailles. Anastase succède au pape Sirice 355. Elévation de saint Jean Chrysostôme sur le siége de Constantinople 356. Jalousie de

Théophile d'Alexandrie. Différents hérétiques de Constantinople 357. Lois contre les sectaires. Guerre de Gildon 358. Optat évêque donatiste et rebelle 359. Conférences avec les donatistes 360. Conciles tenus en Afrique 361. Ouvrage de saint Augustin sur le travail des moines. Cinquième concile de Carthage 362. Loi d'Arcade contre les asiles. Revers de l'eunuque Eutrope 363. Abus des femmes sous-introduites 366. Zèle de saint Chrysostôme pour la perfection de son peuple *ibid.* Punition miraculeuse d'une mauvaise communion 367. Scythes nomades convertis. Saint Porphire de Gaze fait abattre le temple de Marnas 368. Idolâtrie entièrement détruite par Honorius. Temple de Junon ruiné à Carthage 370. Mort de saint Martin de Tours 371. Premier concile de Tolède 372. Différend entre saint Jérôme et Ruffin, au sujet de l'origénisme. Précis de cette hérésie selon Théophile 374. Anthropomorphites. Etranges préjugés de Sérapion 375. Théophile se brouille avec Isidore 376. Persécutions des grands Frères 377. Les grands Frères à Constantinople 378. Saint Jean Chrysostôme résiste à Gasnaï 379. Antonin d'Ephèse dénoncé comme simoniaque par Eusèbe de Cilbiane 380. Simoniaques condamnés sur les lieux, par saint Chrysostôme 382. Emportements réciproques des ariens et des orthodoxes 384. Saint Chrysostôme écrit à Théophile, en faveur des grands Frères. Saint Epiphane est prévenu contre eux 385. Mort de saint Epiphane 387. Théophile cité à Constantinople 388. Il soulève tous les mécontents contre saint Chrysostôme 389. Conciliabule du Chêne 390. Saint Chrysostôme condamné et chassé 393. Le saint Patriarche rappelé 394. Mort de saint Nilammon 396. Saint Chrysostôme s'élève contre les profanations commises à l'occasion d'une statue érigée à l'impératrice 397. Violences de Lucius, dans les fonts sacrés 398. On attente à la vie du saint patriarche. Son bannissement 400. Arsace mis sur le siége patriarcal. Tygrius et Eusèbe, martyrs. Voyage de saint Chrysostôme malade à Cucuse 401. Dureté de Pharétrius de Césarée 402. Zèle de saint Chrysostôme dans son exil. Succès du saint évêque Maruthas chez les Perses 403. Oulinas, évêque des Goths. Travaux apostoliques du prêtre Ruffin en Phénicie 404. Saint Chrysostôme retiré dans la forteresse d'Arabisse, à cause des courses des Isaures 405. Punitions du ciel sur les persécuteurs de saint Chrysostôme 406. Remontrances de saint Nil à l'empereur. Vertu éclatante de ce saint 407. Saint Innocent pape. Sa décrétale à saint Victrice de Rouen 408. Décrétale adressée à saint Exupère de Toulouse 409. Grands évêques de Gaule. L'hérétique Vigilance 411. Saint Jérôme écrit contre Vigilance 412. Atticus succède à Arsace sur le siége de Constantinople 414. Le pape prend vivement la défense de saint Chrysostôme 415. Envoyés de l'empereur Honorius et du pape Innocent, indignement traités par les Grecs 416. Saint Chrysostôme transféré à Pytionte 417. Il tombe dangereusement malade en route. Sa mort. Estime qu'on fait de ses œuvres 418. Leur caractère et leurs propriétés principales 419. Discernement à faire entre les productions abondantes de son éloquence 420.

LIVRE DOUZIÈME.

Mort d'Arcade et d'Eudoxie. Théodose le jeune commence à régner, suivant les sages conseils d'Anthémius 424. Sa juste confiance en la princesse Pulquérie. Chute de Stilicon. Irruption des Barbares dans les Gaules 425. Alaric conduit les Goths contre Rome, qu'il livre au pillage 426. Effets de la religion sur l'esprit des Barbares 427. Mort de sainte Marcelle. Nole pillée sous l'épiscopat de saint Paulin 428.

Sainte Mélanie chez saint Paulin 429. Saint Jérôme reçoit les Romains fugitifs. Esclavage du fils de saint Nil 430. Attale fait empereur 432. Usages des Africains dans leurs conciles 433. Violences du donatiste Crispin 434. Haine des circoncellions contre saint Augustin. Ses ouvrages, au commencement de son épiscopat. Livres à Simplicien 435. Lettres à Janvier. Différend entre saint Jérôme et saint Augustin 439. Livres de saint Augustin contre Parménien. Livres du Baptême 441. Sentiments de saint Augustin sur saint Cyprien 442. Conférence où le manichéen Félix se convertit 443. Donatistes réprimés 445. Marcellin fait conférer les donatistes avec les catholiques 446. Générosité des prélats catholiques 448. Multitude des évêques 449. Condamnation et décadence des donatistes 452. Commencements de Pélage 454. Célestius *ibid.* Il est dénoncé par le diacre Paulin 455. Livres de saint Augustin, de la Rémission des péchés *ibid.* Sort des enfants morts sans baptême 456. Livre de l'Esprit et de la Lettre 458. Pélage tente de séduire saint Augustin. Démétriade consacrée à Dieu 462. Lettre de saint Jerôme à Démétriade. Lettre de Pélage à la même Démétriade 464. Il surprend Jacques et Timase. Saint Augustin leur adresse son livre de la Nature et de la Grâce 466. Marie exempte de tout péché. Ménagements de saint Augustin pour la personne de Pélage 467. Lettre de saint Jerôme à Ctésiphon 468. Concile de Diospolis. Eros et Lasare, accusateurs de Pélage 469. Paul Orose en Afrique 473. Concile de Carthage 474. Concile de Milève *ibid.* Lettre du pape Innocent à Jean de Jérusalem 475. Décrétales d'Innocent à Aurélius de Carthage et à Décentius d'Eugube. Secret observé pour les cérémonies sacrées 476. Jugement des Africains, confirmé par le pape Innocent. Intrigues de Pélage et de Celestius 478. Zozime pape. Il est trompé par la profession de foi de Célestius 479. Sa prévention en faveur de Patrocle 481. Lettre des Africains à Zozime 482. Il condamne Pélage et Celestius 483. Décisions du concile, nommé *plenier* par saint Augustin 484. Réglements de discipline 485. Système de Pélage *ibid.* Rescrit d'Honorius contre les pélagiens 486. Epître de saint Augustin à Sixte 487. Obstination de Julien d'Eclane, et de quelques autres évêques. Sentiments de saint Augustin, sur l'appel des pélagiens 488.

LIVRE TREIZIÈME.

Manière d'entendre saint Augustin 490. Pélage veut surprendre Pinien et Mélanie. Saint Augustin leur adresse le livre de la Grâce de Jésus-Christ, et celui du Péché Originel 492. Présomption de Julien d'Eclane 493. Modestie de saint Augustin. Ses livres de la Trinité 494. Traité de la Cité de Dieu 495. Danger des interprétations arbitraires de l'Ecriture. Culte des saints. Sacrifice de la messe 496. Liberté de l'homme pécheur 497. Providence de Dieu, dans les révolutions des empires. Grandeur des Romains, récompense de leurs vertus morales 498. Maux temporels communs aux bons et aux méchants 499. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ 500. Histoire de Paul Orose. Invention des reliques de saint Etienne 501. Miracles 502. Juifs convertis dans l'île de Minorque 504. Relation de l'évêque Sévère. Miracles opérés à Usale 506. Miracles constatés par l'évêque Evode 507. Témoignage de saint Augustin, touchant les miracles de saint Etienne. Païen converti 508. On rétablit la mémoire de saint Jean Chrysostôme 509. Mort du pape Zozime. Institution du manipule. Cabarets interdits aux clercs. Schisme d'Eulalius 510. L'antipape est chassé 512. Concile national d'Afrique. Canons de Sardique,

nommés canons de Nicée 514. Conciliabule de Philippopolis donné pour le concile de Nicée *ibid.* On consulte les églises d'Orient sur les vrais exemplaires du concile de Nicée 515. Dernière lettre de saint Augustin 516. Mort de saint Jerôme. Caractère de son génie et de ses œuvres *ibid.* Phénomènes alarmants 517. Lettre de saint Augustin à Hésichius de Salone, sur la fin du monde 518. Livre des Mariages adultérins. Saint Augustin s'oppose à la révision de la cause des pelagiens 519. Ses livres des Noces et de la Concupiscence, adressés au comte Valère 520. Alipius à Rome. Réponse de saint Augustin aux lettres des pélagiens, adressées au pape Boniface 521. Cause de Maxime de Valence. Ordonnances que fait l'empereur Honorius, comme protecteur des canons 523. Livres de saint Augustin, de l'Ame et de son origine 524. Enchiridion. Traité du soin qu'on doit avoir des morts. Livres contre Julien 525. Pélagiens condamnés par les Orientaux 526. Saint Siméon Stylite 527. Sainte Marie d'Egypte 529. Entrevue de Marie et de l'abbé Zozime 531. Zèle imprudent de l'évêque Abdas 534. Persécution du roi Isdegerde. Sarrasins convertis 535. Saint Eutymius 536. Vararane édifié de la charité de l'évêque Acace 538. Sagesse et piété de la princesse Pulchérie 539. Elle est associée à l'empire. Zèle et douceur de Théodose le jeune 540. Il épouse Athénaïs. Juridiction du pape sur l'Illyrie 541. Affaires de Périgène de Corinthe *ibid.* Patrocle d'Arles réprimé par le souverain pontife 544. Mort du pape Boniface. Election de Célestin. Mort de l'empereur Honorius 545.

D

Q
ne
gre
à q
sa
ave
plu
moi
de
I
de
tale
Ath
hon
gran
nase
sein
dom
ou,
Je l'
que
rabl

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE HUITIÈME.

DEPUIS LA MORT DU GRAND CONSTANTIN EN 337, JUSQU'A CELLE DE CONSTANCE EN 361.

Quand les fidèles pleuroient la mort du grand Constantin, ils ne savoient pas encore toutes les raisons qu'ils avoient de le regretter. Constance, fils bien différent d'un si religieux père, à qui il succéda aussitôt en Orient, devoit réunir ensuite sous sa domination toute l'étendue de l'empire, et y faire régner avec lui une hérésie presque aussi impie, et plus cruelle ou plus perfide que n'avoit été le paganisme. Auparavant, néanmoins, le Seigneur voulut consoler son Eglise, par le moyen de deux fils, dignes du premier empereur solidement chrétien.

L'aîné des trois frères, qui portoit, comme le père, le nom de Constantin, et qui régnoit dans la partie la plus occidentale de l'empire, n'eut rien de plus pressé que de renvoyer saint Athanase à son église. Il adressa sur son compte des lettres honorables aux catholiques d'Alexandrie. C'étoit l'intention du grand Constantin, leur écrivit-il[1], de rendre lui-même Athanase à son église, s'il n'eût été prévenu par la mort. Son dessein principal, en lui ordonnant de vivre dans les terres de ma domination, ce fut de le soustraire à la rage de ses ennemis, ou, pour mieux dire, de ces bêtes féroces prêtes à le dévorer. Je l'ai traité de manière à convaincre tout l'univers de l'estime que j'ai pour lui, et qu'on ne peut refuser à la personne vénérable d'un si saint homme. Que la divine Providence vous le

[1] Theod. l. 11, c. 2.

conserve, et termine à jamais votre affliction, que j'ai moi-même ressentie.

Muni d'un pareil témoignage, Athanase traverse en pleine sûreté toute l'étendue des états de Constance, et fut rétabli sur son siége, aux acclamations générales du peuple et du clergé. Les ariens frémissoient de dépit, mais ils n'osèrent ouvertement s'y livrer. Ils commencèrent leurs sourdes trames auprès de leur nouveau souverain, avec d'autant plus de succès, que Constance leur étoit déjà incomparablement plus favorable que son père. Il craignit cependant de contredire ses frères, fort attachés l'un et l'autre à la saine croyance, et trop instruits pour en abandonner le plus zélé défenseur. L'esprit de parti n'étoit pas encore assez vif pour cela, dans ce prince naturellement irrésolu et craintif, qui d'ailleurs ne croyoit pas encore son autorité assez bien affermie, et qui avoit une guerre dangereuse à soutenir contre les Perses.

Mais la division s'étant mise dans la famille impériale, son issue funeste à l'état le fut encore davantage à la religion. Constantin n'avoit jamais été content de son partage, qui, outre la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Gaules, comprenoit encore la Rhétie, c'est-à-dire, ce qui est au nord de l'Italie, avec quelques places sur la mer Adriatique. L'Afrique excitoit principalement sa cupidité. Il se crut en état de l'enlever à Constant, qui n'avoit pas d'aussi bonnes troupes que celles des Gaules. Sous prétexte d'aller au secours de Constance contre les Perses, il rassembla une puissante armée, et se jeta tout à coup sur l'Italie. Sa sécurité fit sa perte. Il marchoit sans ordre et sans précaution, comme à des provinces déjà conquises plutôt qu'à conquérir. Tout ce que put faire Constant, si brusquement assailli, ce fut de jeter quelques troupes dans les défilés des montagnes. Constantin, qui précédoit son corps d'armée, avec une élite peu nombreuse de ce qu'il avoit de plus brave, tomba dans l'embuscade. Il fit inutilement des prodiges de valeur; tout fut taillé en pièces, le prince avec les soldats. C'est ainsi qu'il périt, à l'âge de vingt-six ans, trois ans seulement après la mort de son père, c'est-à-dire, l'an 340.

Quelque fâcheuse que fût cette perte pour l'Eglise, elle en

souffrit peu tandis que Constant survécut. Il se rendit à l'armée de son frère sitôt qu'il en eut appris la défaite, se fit prêter serment par les troupes du vaincu, et s'empara de tout l'Occident sans nul obstacle. Constance, assez embarrassé de son différend avec les Perses, peu enclin d'ailleurs aux hasards des armes, et beaucoup plus propre à faire la guerre au clergé qu'aux légions, se contenta par force de son premier sort; et, par un effort qui lui coûta peut-être encore davantage, il ménagea soigneusement les catholiques, que Constant protégeoit avec un zèle égal à celui du jeune et malheureux Constantin. Toutefois, pour ne pas se laisser pénétrer par ses sujets ariens, qui déjà l'obsédoient sans relâche, et qui le sollicitèrent vivement contre Athanase, il leur répondit qu'il ne vouloit pas prononcer lui seul sur une affaire qui agitoit tout le monde chrétien; que l'Occident s'y trouvoit intéressé aussi-bien que l'Orient, et qu'il convenoit surtout que l'évêque de Rome en prît connoissance[1].

Une pareille réponse ne faisoit pas le compte des sectaires. Mais il leur convint d'en paroître contents, et d'approuver un projet qu'ils prévoyoient ne devoir pas leur être fort avantageux. Ils venoient de perdre un de leurs grands appuis dans la personne d'Eusèbe de Césarée, mort après avoir publié la vie, ou plutôt le panégyrique du grand Constantin. Tous les partis indistinctement rendoient justice aux qualités éminentes de ce prélat, à son savoir, à son éloquence, et à quelques vertus qui en ont imposé à plusieurs écrivains catholiques, mais sa mémoire, dans l'estime générale, n'est recommandable que par ses talents. Dans plusieurs endroits de ses écrits, à travers les voiles de la dissimulation, on n'aperçoit que trop son inclination, tant pour la doctrine que pour la personne d'Arius. Quant aux faits éclatants de la religion, trop connus pour être altérés, il les présente avec une simplicité qui porte elle seule la conviction dans l'esprit de ses lecteurs. Mais pour sa conduite à l'égard des ariens, il se montra, au moins fort long-temps, lâche, timide, jaloux de plaire aux grands et à leurs séducteurs. Il fit néanmoins quelques ré-

[1] Socr. l. II, c. 2.

tractations qui doivent mitiger nos jugements. Comme il approchoit alors de la fin de sa carrière, moment si capable d'inspirer un vrai repentir, on ne doit par juger de ce désaveu, ainsi que de sa soumission apparente au concile de Nicée, tandis qu'il étoit livré à des amis impérieux qui subjuguoient sa foiblesse.

Il eut pour successeur Acace, qui, à ce que présume Baronius, n'est autre que le fameux prêtre arien, si malheureusement accrédité auprès du grand Constantin, et plus encore auprès de sa sœur Constance. Acace, surnommé le Borgne, dont il est ici question, avoit, au suprême degré, le secret de se faire valoir, nonobstant la difformité de sa figure, qu'il composoit avec avantage par beaucoup de pénétration et de capacité ; mais surtout, par son art incomparable à s'insinuer dans l'esprit des grands. Il composa, entr'autres ouvrages, la vie d'Eusèbe son prédécesseur, dont il donna l'idée qui convenoit aux intérêts de la secte.

Vers ce même temps, saint Alexandre de C. P. couronna par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, quatre-vingt-dix-huit ans d'une sainte vie, dont il avoit passé vingt-trois dans l'épiscopat. Il marqua, avant de mourir, l'estime singulière qu'il faisoit d'un ecclésiastique de son clergé, nommé Paul, et c'en fut assez à son église, pour faire honneur à la mémoire du digne pasteur qu'elle regrettoit, en élevant Paul à sa place. Macédonius, diacre de cette église, que nous verrons bientôt acquérir une funeste renommée, avoit déjà de lui-même toute la bonne opinion qui est ordinaire aux chefs de parti. Mais pour cette fois, ne se trouvant pas le plus fort, il montra de la soumission, et se contenta d'intriguer pour parvenir au rang de prêtre. Paul n'en fut pas plus tranquille. Comme son élection s'étoit faite en l'absence d'un empereur, moins jaloux du gouvernement de l'état que de celui de l'Eglise, ce prince témoigna une grande colère à son retour, trouva Paul indigne de l'épiscopat, et lui substitua contre toute justice Eusèbe de Nicomédie, en faisant néanmoins tenir à ce sujet un concile pour la forme. C'est ainsi que ce prélat, hérétique et courtisan, devint évêque de la capitale, en ajoutant au scandale de ses translations ambitieuses, celui de l'oppression et de l'intrusion.

Le saint pape Jule remplissoit alors la chaire de saint Pierre, Silvestre étant mort à Rome le dernier jour de l'année 335. Dix-huit jours après, on avoit élu le prêtre Marc, Romain de naissance, qui n'occupa le siége qu'environ huit mois, durant lesquels, à ce que l'on croit, il fut réglé que le pape seroit sacré par l'évêque d'Ostie, et que ce prélat porteroit pour cette cérémonie le *pallium*, ornement pontifical, consistant en une sorte d'étole antique, qu'on accorda dans la suite à tous les archevêques. On ne voit pas qu'il soit parlé plutôt du *pallium*, qui étoit fait de laine blanche en forme de bandes, et de quatre croix rouges. Les sous-diacres de l'église romaine qui le faisoient, y employoient la laine de deux agneaux offerts sur l'autel, dans l'église de Sainte-Agnès, le jour de sa fête, tandis qu'on chantoit l'*Agnus Dei*; puis le portoient à l'église de saint Pierre, où on l'exposoit quelque temps sur les corps des saints apôtres. Après la mort de Marc, le saint siége vaqua quatre mois; et Jules, Romain de naissance, fut institué pape le 5 du mois de Février de l'an 337. Il eut aussitôt l'occasion de signaler son discernement et ses lumières pour la défense de l'Eglise.

Les ariens s'empressèrent à le prévenir au sujet d'Athanase, dès qu'ils se virent réduits par la politique de Constance à garder quelques mesures. Ils employèrent pour cela ceux d'entr'eux qu'on nommoit eusébiens, et qui, à l'exemple de l'ambitieux Eusèbe, avoient l'art d'éviter l'anathème, soit par des équivoques, soit par le désaveu formel de leur hérésie, quand il servoit à leurs fins. Le chef de leur délégation étoit un prêtre appelé Macaire, qu'ils avoient chargé de lettres adressées au souverain pontife, contenant des accusations, tant contre Athanase que contre Asclépas de Gaze et Marcel d'Ancyre. Il n'y eut sorte de ruse ni de mensonge que n'employât Macaire pour engager le pape à communiquer par lettres avec Piste, que les eusébiens avoient ordonné évêque d'Alexandrie, arien sans ménagement, et dont les partisans d'Eusèbe se servoient, selon leur méthode ordinaire, pour publier la doctrine qu'eux-mêmes professoient plus secrètement. Il leur étoit facile de donner, à une si grande distance, l'idée qu'ils vouloient de cet hérétique, tandis qu'il n'y avoit personne pour les contredire.

Mais le saint patriarche d'Alexandrie, qui n avoit, ni moins d'activité que ses ennemis, ni moins d'habileté dans les affaires, envoya de son côté, pour défendre sa cause à Rome[1]. Bientôt cette nouvelle parvint à la connoissance des députés eusébiens; et ce fut un coup de foudre pour Macaire. Dans la crainte de se voir confondu avec tant d'opprobre, il prévint l'arrivée des Egyptiens orthodoxes, et repartit, tout malade qu'il étoit, sans nulle précaution, sans le moindre délai, sans sauver en aucune façon les apparences vis-à-vis du pape, qui dans ce moment-là même l'attendoit à son audience. Ainsi les agents d'Athanase n'eurent aucune peine à persuader au souverain pontife, que Piste étoit un des plus obstinés disciples d'Arius, excommunié premièrement par son évêque Alexandre de sainte mémoire, et depuis par le concile de Nicée. Ceux des eusébiens qui restoient à Rome, ne purent démentir ces faits, et furent également convaincus d'imposture, sur tous les chefs de leur accusation, dans une conférence publique où le pape assista. Poussés si vivement, ils ne virent jour à se retirer d'affaire, ou à gagner du temps, qu'en demandant un concile où comparût Athanase avec ses accusateurs. Jules souscrivit à leur requête, et prit ses mesures pour l'exécution.

Ce n'étoit pas sur un concile romain qu'ils fondoient leur espérance. Eusèbe, en politique expérimenté, dressoit des batteries bien plus favorables à ses vues. Instruit par ses émissaires du tour que ses tentatives prenoient en Italie, il voulut éluder ou affoiblir en Orient, par une condamnation célèbre d'Athanase, tout ce que l'Occident pourroit faire. L'occasion se présentoit tout naturellement. L'église magnifique d'Antioche, commencée depuis dix ans par le grand Constantin, venoit d'être achevée, et Constance avoit à cœur que la dédicace s'en fît avec la solennité la plus éclatante. Les évêques, pour lui plaire, vinrent avec empressement de toutes les églises voisines, et des provinces même assez éloignées. On en compta jusqu'à quatre-vingt-dix-sept, partie catholiques, partie ariens. Mais quoi qu'en disent différents écrivains modernes, il paroît que les sectaires l'emportèrent autant par le nombre que par la

[1] Ath. Apol.

protection des puissances et par l'ascendant d'un faux zèle, sur la réserve et la froide prudence de ce qu'on appeloit gens pacifiques. Il n'y eut personne qui pût ou qui osât défendre Athanase avec une certaine vigueur. Il n'étoit venu aucun évêque d'Italie, ni de tout le reste de l'Occident, personne de la part du pape Jules, dit l'historien Socrate; quoique les canons défendissent dès-lors, comme l'observe le même auteur, de rien statuer d'important, ou de relatif aux affaires générales, sans le consentement de l'évêque de Rome[1].

L'empereur Constance étoit présent, et l'on ne doutoit plus de ses mauvaises dispositions par rapport aux orthodoxes. Le prince, d'une capacité médiocre, et très-avide de renommée, eut le travers assez commun à ces sortes de génies, d'en vouloir acquérir dans les disputes de religion, tandis qu'il abandonnoit le souverain pouvoir aux eunuques du palais[2]. Il étoit entièrement asservi à l'un d'eux, qui portoit encore le nom d'Eusèbe, homme vicieux et frivole, sans âme et sans caractère, mais prenant toutes les impressions de ce fameux prêtre que Constantin avoit fait dépositaire de son testament, et à qui Constance accordoit une confiance encore plus aveugle que n'avoit fait son père. Insensiblement, et tour-à tour, le prêtre et l'eunuque infectoient l'esprit de l'empereur. La multitude infinie de dogmatiseurs qui remplissoient la cour, où l'on ne respiroit plus qu'un air de sophisme et de chicane, achevèrent d'obscurcir dans l'esprit du prince jusqu'aux premiers principes de la foi. Il en étoit là, quand il parut au concile d'Antioche, dit de la Dédicace, la cinquième année de son règne, 341.

Les évêques eusébiens étoient accusés d'hérésie par tous les autres. Il ne leur fut pas difficile d'en imposer à un prince qui n'avoit en horreur que le nom d'hérésie, et non la doctrine réellement hérétique. Ils en furent quittes pour dresser de nouveaux symboles, dont la lettre ne présentoit rien d'impie, mais d'où l'erreur et l'impiété n'étoient pas exclues; c'est-à-dire, qu'on n'y employoit pas les expressions consacrées par le concile de Nicée, et qu'il avoit jugées seules suffisantes pour

[1] Socr. l. II, c. 8; Soz. II, 6. — [2] Amm. XV, c. 3; Jul. ad. Ath.

la conservation de la foi. On trouva cependant des couleurs pour supprimer le terme de consubstantiel; et l'on prétexta que l'objet du concile de la Dédicace n'étoit pas la condamnation de l'arianisme, mais celle de la doctrine de Sabellius, de Paul de Samosate, qu'on reprochoit à Marcel d'Ancyre.

On prétend que ce concile ne laissa pas de faire d'excellents canons de discipline, qui ont été reçus par toute l'Eglise. Car, quoiqu'il y ait un autre concile d'Antioche, plus ancien et plus respectable que celui-ci, savoir, sous le pontificat de saint Eustache, c'est pourtant à ce dernier que plusieurs savants attribuent la discipline dite en général du concile d'Antioche. Mais il y a plus d'apparence qu'on la tient de plusieurs conciles différents, dont on a recueilli les canons les plus utiles.

On y trouve beaucoup de réglements faits à Nicée : ce qui prouve au moins que ce n'est pas l'ouvrage des ariens déclarés, mais tout au plus des eusébiens, les plus dissimulés et les plus subtils du parti. On excommunie ceux qui n'observeront pas le décret de Nicée sur le temps de la célébration de la pâque. On défend les translations d'évêques d'un siége à l'autre; et l'on prévient tous les prétextes dont l'ambition ou la légèreté peut se couvrir pour éluder cette loi. La plupart des autres canons roulent sur le ministère et le régime ecclésiastique, la stabilité et la résidence, la soumission des prêtres à leur évêque, la subordination même des corévêques, eussent-ils reçu l'ordination épiscopale. Le cinquième canon ordonne la peine de déposition contre les schismatiques opiniâtres, et fournit le premier exemple de ce qu'on appelle implorer dans l'Eglise le bras séculier. S'ils continuent, dit-il, d'exciter le trouble parmi les fidèles, qu'ils soient réprimés, comme séditieux, par la puissance extérieure.

Le quatrième et le douzième canons condamnent avec la plus grande rigueur un évêque déposé qui n'auroit pas laissé de faire ses fonctions, ou qui auroit eu recours à la puissance impériale pour se soustraire à la sévérité des lois de l'Eglise. C'étoit là le grand objet des sectaires, et le reste ne leur servoit que d'acheminement et de voile, pour aller plus plausiblement à leurs fins. Partant de ce point de réglement pour

donner une forme canonique à leur manœuvre contre saint Athanase, ils prétendirent qu'il étoit doublement coupable, et pour s'être plaint au grand Constantin, après avoir été déposé par leur concile de Tyr, et pour être depuis rentré dans son église sans avoir été rétabli par un concile. S'étant donc ligués au nombre de quarante des plus ardents ou des plus intrigants, et ayant prévenu l'empereur, ils proposèrent d'ordonner un nouvel évêque pour Alexandrie, à la place d'Athanase, qu'ils donnoient pour légitimement déposé, et non légitimement rétabli.

Le pas étoit dangereux pour l'évêque qu'on substitueroit à un si grand homme. Athanase étoit adoré de son peuple, et pour peu qu'on eût de sens, on ne pouvoit être flatté de lui succéder d'une pareille manière. Aussi cette dignité fit-elle peur à un homme de qualité, encore nommé Eusèbe, et natif d'Edesse en Mésopotamie : il la refusa nettement [1]. Un Cappadocien, appelé Grégoire, fut moins délicat, quoiqu'il eût long-temps étudié à Alexandrie sous les yeux du saint patriarche, qu'il dût mieux le reconnoître, et qu'il en eût reçu mille témoignages de bonté. Ayant donc été ordonné, il partit sur-le-champ pour aller prendre possession, appuyé de l'autorité souveraine. L'empereur, non content d'écrire en Egypte, envoyoit avec lui l'eunuque Arsace, et des gens de guerre pour prêter main-forte. D'ailleurs, on pouvoit tout attendre de Philagre, préfet d'Egypte pour la seconde fois, et remis en place uniquement à cause de sa haine et de ses violences contre les catholiques.

Le peuple étant assemblé, le préfet commença par lire les dépêches de la cour pour l'installation de Grégoire au lieu d'Athanase. La consternation égala la surprise. La multitude court aux églises, pour les préserver de l'invasion. On murmure; on s'écrie que c'est l'ouvrage de la cabale et de l'impiété; qu'il n'y a ni plainte, ni mécontentement des fidèles contre leur évêque; que, quand il seroit coupable, encore ne pourroit-on lui donner un successeur d'une manière si étrange et si indigne. Le préfet, qui craignoit le peuple innombrable

[1] Socr, l. II. c. 10.

de cette grande ville, gagna sous-main les juifs, les gens sans foi et sans mœurs, fit appeler de la campagne tous les ennemis du nom chrétien, et les joignit à ce qu'il y avoit de plus effréné parmi la jeunesse[1].

Tous s'arment d'épées ou de bâtons, et courent en tumulte aux églises où le peuple fidèle se tenoit rassemblé. Il est plus facile d'imaginer que de représenter les scènes horribles qui s'y donnèrent. L'incendie et l'homicide furent les moindres profanations. On épargnoit moins les prêtres et les moines que la plus vile populace. On les écrasoit tout vifs sous les pieds des chevaux, ou on les enchaînoit comme des bêtes de somme. Des vierges consacrées à Dieu souffrirent les derniers outrages. Celles-là s'estimèrent heureuses, qu'on se contenta de dépouiller et de fouetter publiquement. Les divins mystères furent jetés dans la fange. Les idolâtres firent leurs sacrifices sur les saints autels, en blasphémant Jésus-Christ, et en exaltant leurs infâmes simulacres. Ils brûlèrent tout ce qu'ils découvrirent de Livres sacrés, descendirent tout nus dans le baptistère; et là, dirent et firent des infamies que la pudeur frémit de se rappeler.

Tout cela se passoit dans le carême, aux approches de la pâque. Grégoire enchérit sur les attentats de ses émissaires. Le jour du vendredi-saint, il entra dans une église avec le gouverneur et les habitants idolâtres, et pour punir l'horreur même qu'on avoit de ses violences, il fit fustiger en public, puis emprisonner plus de trente personnes de marque, tant vierges que femmes mariées. Il ne révéra pas même la sainte solennité de la pâque, et jeta ce jour-là un grand nombre de fidèles dans les prisons. Enfin il s'empara de toutes les églises; en sorte que le peuple et le clergé catholique se virent réduits à la dure alternative, ou de se bannir du lieu saint, ou de communiquer avec les impies. On recherchoit rigoureusement les ministres sacrés, que les malades en danger de mort n'en pouvoient recevoir les sacrements, pas même le baptême. Mais ils aimoient encore mieux s'en voir privés, que de paroître souscrire à l'usurpation des hérétiques, par l'accepta-

[1] Ep. Jul. ap. Athan.; Apol. 2.

tion de leur ministère, ne doutant pas que Dieu ne fît miséricorde à l'ardeur sincère de leurs désirs pour les sacrements, que la seule crainte d'applaudir à l'impiété les empêchoit de recevoir.

Il n'eût rien manqué aux vœux de Grégoire, s'il eût pu se saisir de la personne d'Athanase. Mais le saint évêque l'avoit prévenu. Comme les factieux marchoient à l'église où il avoit son logement, dans la disposition de l'y mettre à mort, il s'échappa, gagna le port, et s'embarqua pour l'Italie, afin d'assister au concile qu'on avoit convoqué à Rome.

Le Cappadocien, après cela, voulut visiter l'Egypte. Mais ce fut moins une visite pontificale qu'une course de brigands. Il étoit accompagné de Balace, lieutenant de Philagre, et de ses barbares soldats. On flagella les prélats qui eurent le courage de résister au schisme, et on les chargea de chaînes. Le saint évêque Potamon, qui avoit perdu un œil pour la foi, sous la tyrannie des païens, fut si rudement frappé sur la tête, qu'il consomma son martyre peu de temps après.

Les mêmes violences s'exercèrent dans les monastères de la Thébaïde. Vierges et solitaires, tout fut traité sans humanité comme sans pudeur. L'horreur du crime et l'esprit de Dieu saisirent saint Antoine. Il écrivit à Balace d'un ton de prophète, qu'il voyoit la vengeance divine prête à s'appesantir sur sa tête sacrilége, s'il ne cessoit de persécuter les serviteurs de Jésus-Christ. L'impie fit un grand éclat de rire en lisant cette lettre, la jeta par terre, et cracha dessus, sans nul égard à la dignité de son propre rang. Puis s'adressant au porteur, il le chargea de dire au saint, que puisqu'il prenoit tant d'intérêt aux monastères, il alloit le visiter lui-même. Cinq jours n'étoient pas écoulés, que la vengeance divine éclata. Balace se trouvoit à cheval, à côté du vicaire d'Egypte; les deux chevaux commencèrent à se jouer ensemble, et les maîtres s'en amusoient, loin d'en prendre aucune inquiétude. Tout à coup le cheval du vicaire se jeta sur Balace, le mordit à la cuisse, et la lui déchira avec acharnement. On l'enleva enfin à l'animal furieux, et on le reporta chez lui, où il mourut le troisième

S.M.E. 1964 Séminaire

jour. Tout le monde admira le prompt accomplissement de la prophétie; et les hérétiques mêmes conçurent de la vénération pour le saint prophète [1].

Il avoit alors quatre-vingt-dix ans. Mais l'ennemi qui ne cesse jamais de tendre des piéges aux plus hautes vertus, lui mit en pensée, qu'il n'étoit point dans le désert de solitaire aussi parfait que lui. La nuit suivante, le Seigneur lui révéla qu'il y en avoit un beaucoup plus saint à quelque distance de sa demeure, et lui inspira le désir de l'aller reconnoître de ses propres yeux. Sitôt que le jour parut, Antoine se mit en marche sans savoir où il iroit; mais il ne doutoit point que celui qui l'inspiroit ne le dirigeât. Il avança comme au hasard, ou plutôt avec cette foi sûre qui ne connoît point le hasard; et le troisième jour il arriva dans la matinée à la caverne, où saint Paul, premier ermite, vivoit oublié du monde, depuis la persécution de l'empereur Dèce [2].

L'entrée en étoit fort obscure, et Antoine marchoit à tâtons, quand il aperçut enfin une foible lumière. Mais au bruit de sa marche, Paul avoit fermé sa porte au verrou. Antoine se mit à genoux, et conjura le solitaire de lui ouvrir. Vous savez qui je suis, lui dit-il; et celui qui m'envoie vous a révélé pourquoi je suis venu. Je ne mérite pas à la vérité de vous voir; mais sachez que je ne me retirerai point d'ici sans vous avoir vu. N'espérez pas de me lasser. Le soleil a fourni la moitié de son cours depuis que je frappe; je persisterai le jour et la nuit jusqu'à la mort; et si vous refusez de me recevoir vivant, vous ouvrirez au moins pour me donner la sépulture après mon trépas. Paul, en qui les saintes douceurs de la solitude et l'habitude de la vertu n'avoient qu'ajouté à la gaieté naturelle de son humeur, lui répondit que la menace n'étoit pas le ton qui convînt à un suppliant. Vous étonnez-vous, ajouta-t-il, que je ne m'empresse pas à recevoir votre visite, puisque vous n'annoncez que la tristesse, et ne parlez que de mourir?

Alors il ouvrit sa porte en souriant. Ils s'embrassèrent, se saluèrent par leurs noms, quoiqu'ils n'eussent jamais ouï parler l'un de l'autre, et rendirent de tendres actions de grâces

[1] Vit. Ant. c. 30. — [2] Hier. in Vit. Paul.

au Seigneur. Ils s'assirent ensuite, et Paul parla ainsi : Voyez donc celui que vous êtes venu chercher de si loin : bel objet de vos recherches, une tête parsemée de quelques cheveux blancs, un corps ruiné par les années, et tout près de rentrer dans la terre d'où il est sorti. Mais parlons d'objets tout différents. Comment, dites-moi, va le monde aujourd'hui? Les hommes bâtissent-ils toujours des maisons aussi solides que s'ils ne devoient pas mourir? Y a-t-il encore des grands, jaloux de la domination, et des esclaves d'un vil intérêt? Veut-on toujours leur faire adorer des dieux de bois et de métal? Comme ils s'entretenoient de la sorte, en s'interrogeant et en se répondant tour à tour, un corbeau abaissant son vol près d'eux, déposa un pain et disparut. Voyez, reprit Paul, la bonté du maître que nous servons : il y a soixante ans que je reçois chaque jour la moitié d'un pain; aujourd'hui que Jésus-Christ voit deux de ses soldats, il a doublé les vivres. Ils firent la prière de bénédiction, puis se reposèrent au bord d'une fontaine qui jaillissoit de la roche où se trouvoit la grotte pour y prendre en paix leur frugal repas. Mais il s'éleva une difficulté fort sérieuse, par rapport à l'honneur de rompre le pain. Pour le déférer au voyageur, Paul insistoit sur le devoir de l'hospitalité; Antoine, d'un autre côté, sur le respect dû à l'âge. La dispute pensa durer jusqu'au soir; et l'on n'en sortit qu'en convenant que chacun tireroit le pain de son côté, pour le mettre en morceaux. Ils se désaltérèrent à la fontaine, et partagèrent la nuit suivante entre la prière et de pieux colloques.

Le jour étant venu, Paul dit à son hôte : mon frère Antoine, je savois depuis long-temps que vous habitiez ces déserts, et Dieu m'avoit promis que je vous verrois : mais il ne vous envoie qu'au terme de ma carrière, afin de me donner la sépulture. A ces mots, Antoine fut pénétré de douleur, et conjura Paul, en versant un torrent de larmes, de l'emmener avec lui dans les demeures éternelles. Non, dit Paul, vous ne devez pas ainsi borner vos désirs à votre avantage : vos leçons et vos exemples sont encore nécessaires aux frères. Il entra néanmoins dans la peine de son saint ami, voulut lui épargner le spectacle de sa mort, et lui dit : Allez, je vous prie, mon

frère, chercher pour m'ensevelir le manteau que vous a donné l'évêque Athanase. Antoine, étonné d'une connoissance si prophétique, partit aussitôt sans répliquer un seul mot, et fit beaucoup plus de diligence que son corps exténué ne sembloit le permettre.

Toutefois ses disciples avoient déjà trouvé le temps de son absence extrêmement long. Deux des plus affectionnés, qui s'avançoient au-devant de lui avec beaucoup d'inquiétude, dirent aussitôt qu'ils purent le joindre : Mon père, où avez-vous tant demeuré? Rien n'égale les alarmes de vos enfants. Malheureux pécheur que je suis, s'écria-t-il, comme hors de lui-même : Ah! que je porte injustement le nom de solitaire! j'ai vu Elie, j'ai vu Jean dans le désert, j'ai vu dans Paul un habitant céleste, il n'en dit pas davantage en ce moment, et l'on n'osa point l'interroger.

Aussitôt qu'il eut pris le manteau qu'il revenoit chercher, il repartit avec empressement, ayant toujours Paul dans l'esprit et comme sous les yeux. Dès le lendemain, après environ trois heures de marche, il eut une vision, où, au milieu des anges et des bienheureux, il aperçut le saint anachorète vêtu d'un blanc éblouissant et montant au ciel. Il se prosterna sur-le-champ, et s'écria noyé de larmes : Paul, pourquoi me quittez-vous sans me faire vos derniers adieux? Ne vous ai-je donc connu que pour avoir le regret accablant de vous perdre? Il sembla voler, le reste de la route; et quand il fut arrivé à la grotte de Paul, il trouva le corps à genoux, les yeux et les mains levés au ciel, et crut avoir pris une fausse alarme. Mais en voulant l'embrasser, il reconnut avec amertume la vérité de e que figuroit la vision.

Il enveloppa le mort du manteau d'Athanase, le tira de la grotte, et chanta à l'entrée les prières ordinaires de l'Eglise. Après quoi, se voyant sans instruments propres à creuser la terre, il se trouva fort embarrassé pour l'inhumer selon la coutume des fidèles. Alors il aperçut deux lions qui accouroient avec impétuosité du fond du désert. Un premier mouvement d'effroi s'éleva dans son âme ; mais bientôt il se rassura par la foi en la Providence. En effet, ces terribles animaux allant droit au corps de Paul, le flattèrent d'abord de leurs langues

et de leurs queues, et poussèrent comme des rugissements de douleur. Ensuite ils se mirent à fouir de leurs ongles, firent en peu de moments un trou plus que suffisant pour le corps d'un homme, et reprirent le chemin du désert. Antoine étendit le corps dans la fosse, le couvrit de terre; puis il mit sur la place quelque marque propre à la faire reconnoître. Le jour suivant, il repartit pour son monastère, emportant, comme une riche succession, la tunique que Paul s'étoit faite de ses propres mains, et qui n'étoit qu'un tissu de feuilles de palmier, semblable à celui des corbeilles. A son arrivée, il fit, dans toute son étendue, le récit d'un événement si capable d'édifier ses disciples. Cette grossière tunique de feuilles de palmier, il mettoit une sorte de gloire à la porter, et il n'en usoit qu'aux fêtes les plus solennelles, telles que Pâques et la Pentecôte.

Saint Antoine survécut quinze ans au premier des anachorètes, et ne mourut qu'à l'âge de cent cinq ans. Ses austérités furent toujours les mêmes, aussi-bien que son zèle à instruire un nombre infini de solitaires et de cénobites, qui en formèrent une infinité d'autres à leur tour. Sans aucun avantage naturel qui le distinguât, son éminente sainteté l'a rendu fameux dans toute l'étendue du monde chrétien. Quoiqu'il ne sût pas lire, on a de lui quelques lettres, avec une règle assez courte, qu'il avoit dictées dans la langue de son pays, et qu'on a traduites en grec et en latin.

Les seuls ennemis de la foi refusoient de rendre justice à des vertus aussi merveilleuses que celles de ces hommes tout célestes. Leur attachement déclaré pour leur pasteur légitime, effaçoit toutes leurs bonnes qualités aux yeux de son rival hérétique. Mais tandis que l'intrus ne pensoit qu'à établir son autorité par les voies les plus indignes, Athanase fugitif porta ses plaintes au père commun des fidèles et des pasteurs de toutes les églises[1]. Il produisit au souverain pontife les attestations de quatre-vingts évêques d'Egypte, qui déposoient tout ce que l'on pouvoit dire de plus convaincant en sa faveur. Mais dès qu'il fut personnellement connu, son mérite éclatant, sa manière de vivre, sainte, sage et modeste, sa rare piété, toutes

[1] Ath. Apol. 1.

ses vertus firent sa meilleure recommandation. On fut bientôt convaincu qu'il n'étoit odieux aux impies, que parce qu'il leur étoit redoutable. Le saint pape Jules sentit même pour Athanase, à son premier aspect, une bienveillance qui prévenoit toutes les réflexions, et une affection comme irrésistible. Dans toute la suite de sa vie, il rendit grâce à Dieu de lui avoir fait connoître un si digne évêque. Pour le saint patriarche, après qu'il eut mis son affaire en état, suivant les règles de la prudence chrétienne, il en abandonna le soin à la Providence. Il ne témoigna ni empressement, ni inquiétude, fit sa principale occupation des exercices de la piété et de l'assistance aux divins offices; en sorte qu'il sembloit n'avoir entrepris qu'un voyage de dévotion aux lieux sanctifiés par le martyre des saints apôtres. Toute sa suite, vraiment digne de lui, ne pouvoit qu'augmenter l'édification parmi les Romains. Il avoit amené quelques solitaires de la Thébaïde, d'une vie plus angélique qu'humaine. Ce spectacle étoit nouveau pour l'Occident, qui s'instruisit de leur manière admirable de vivre [1]. Alors on vit les premières dames de l'empire fouler aux pieds la mollesse et le faste de la grandeur, et le disputer aux hommes les plus courageux, dans l'observance de toutes les pratiques rigoureuses, de la retraite et de la pénitence. Athanase demeura dix-huit mois à Rome, en attendant inutilement ses accusateurs.

Le pape leur écrivit pour les presser de venir à un concile que leurs députés avoient demandé. Il leur marqua un terme, au bout duquel, s'ils n'arrivoient avec de bonnes preuves, il ne pourroit plus douter de leur mauvaise foi ni de la foiblesse de leur cause. Mais ils étoient désespérés de savoir Athanase à Rome, où dès lors il n'y avoit plus moyen pour eux de manœuvrer; d'autant mieux que le souverain en étoit solidement catholique, et ne se mêloit des affaires de l'Eglise, que pour la faire jouir de toute la liberté de l'Evangile. Rien ne s'y devoit traiter que sur les canons, dans un concile où il ne se trouveroit ni tyran, ni satellites, pour imprimer la terreur et gêner les suffrages. Ainsi le témoignage de leur conscience empêcha ces fourbes de se présenter. Ils affectèrent des len-

[1] Hier. Ep. 16.

teurs, et retinrent les porteurs des lettres pontificales au-delà du temps assigné. Après quoi ils les renvoyèrent avec une confession de foi toujours dans leur goût artificieux, c'est-à-dire, qui n'exprimoit rien d'hérétique; mais qui n'excluoit pas formellement l'hérésie par le terme de consubstantiel.

Le concile ne laissa pas de se tenir. Il s'y trouva plus de cinquante évêques, dont plusieurs de Thrace, de Syrie même, de Phénicie et de Palestine. Il y avoit des prêtres d'Alexandrie, parfaitement instruits de ce qui touchoit leur évêque. On discuta son affaire dans toutes les formes. Les noirceurs de la calomnie furent mises en évidence. On démontra que le concile de Tyr n'avoit été qu'un brigandage; et le grand Athanase fut absous d'une voix unanime. Le concile jugea aussi, en faveur de Marcel d'Ancyre, d'Asclépas de Gaze, de Paul de Constantinople, et généralement de tous les catholiques persécutés par la faction des ariens. C'est ainsi, disent Socrate et Sozomène[1], que tous les évêques opprimés avoient recours au pape, et trouvoient leur appui dans les prérogatives de son siége, qui lui donnoient droit de prendre soin de toutes les églises.

Comme c'étoit une ancienne coutume, que, par honneur pour le siége apostolique, les décrets des conciles où le pontife romain présidoit en personne, ne se publiassent que par ses propres lettres, ce que l'Afrique imita par la suite au regard de son primat; le pape Jules, au nom de son concile, écrivit aux eusébiens[2]. D'abord il réfute leurs calomnies contre les évêques flétris à Antioche, et fait sentir la justice et la régularité de leur réhabilitation à Rome. Que si vous avez, ajoute-t-il, de meilleures connoissances sur ces faits; pourquoi n'êtes-vous pas venus ici les proposer et les soutenir en face, à des accusés qui se sont présentés de bonne grâce, et qui se disent prêts à répondre à quiconque et sur quelque chef que ce soit? Il falloit, ou ne pas pousser les affaires au point où vous l'avez fait, ou ne pas vous décrier vous-mêmes, en reculant avec une pusillanimité si suspecte, après vous être avancés avec tant d'ostentation. Mais outre Athanase et Marcel, que répondez-

[1] Socr. II. 15; Soz. III, 8. — [2] Ap. Ath. ap. t. 2. Concil. p. 493.

vous au sujet de cette multitude de prêtres et d'évêques persécutés, chassés, tourmentés en toutes les manières, et qui apportent ici de jour en jour la nouvelle de vos violences, en y venant chercher un asile? O mes frères! les jugements de vos églises s'écartent étrangement des règles de l'Evangile, et vont à des peines inconnues, au bannissement et à la mort. Si ceux que vous poursuivez étoient coupables, comme vous le dites, il falloit écrire à nous tous, afin que nous pussions porter de concert un jugement convenable. Car ce sont des évêques qui ont souffert tous ces maux, et des églises distinguées qui ont reçu la foi de la bouche même des apôtres. Vous deviez surtout porter à notre église les accusations intentées contre l'évêque d'Alexandrie. Ne savez-vous pas que c'est la coutume de nous écrire d'abord, et que la décision doit venir d'ici? Mais, sans nous avoir instruits, et après qu'on a fait ce qu'on a voulu, on demande que nous le confirmions de notre suffrage, sans connoissance de cause.

La déclaration du souverain pontife releva le courage des orthodoxes. Peu après le concile d'Antioche, l'usurpateur du siége de C. P., le fameux Eusèbe étant venu à mourir, surchargé de crimes et d'années, puisqu'il étoit déjà vieux quand l'arianisme commença, vingt ans auparavant; alors le peuple catholique remit sur son siége le saint évêque Paul, qui en étoit titulaire légitime, et qui en avoit été chassé si scandaleusement. Mais en même temps les ariens, sous la conduite de leurs zélateurs et du métropolitain Théodore d'Héraclée, hérétique comme eux, ordonnèrent Macédonius dans une autre église. Les citoyens attachés respectivement aux deux partis, formèrent deux puissantes factions. Le maître même de la milice, appelé Hermogène, y perdit la vie, en montrant de la partialité en faveur des factieux les plus protégés, et en augmentant le trouble au lieu de l'apaiser. A cette nouvelle, l'empereur Constance se rendit précipitamment d'Antioche à C. P., malgré la rigueur de l'hiver et les affaires capitales qui rendoient sa présence nécessaire en Orient. Il ne fit cependant mourir personne; et se laissant fléchir aux prières du sénat et aux larmes du peuple qui vint au-devant de lui, il fit grâce de la vie à cette multitude de coupables. Mais il réduisit à la

moitié la quantité de blé que l'empereur son père faisoit distribuer gratuitement. Il chassa aussi Paul de la ville, sans toutefois confirmer l'élection de Macédonius; se tenant offensé qu'on l'eût ordonné sans sa participation, et le regardant avec Paul, comme la cause de la sédition. Du reste, il n'annula rien de ce qui avoit été fait pour l'intrus, et souffrit qu'il tînt ses assemblées dans l'église où on l'avoit ordonné.

Le pape, après avoir inutilement tenté de ramener les esprits par ses avertissements paternels, sentit qu'il falloit d'autres expédients contre une pareille faction. Il informa l'empereur Constant des procédés de l'impiété, surtout contre les évêques d'Alexandrie et de Constantinople. Le vicaire de Jésus-Christ, loin de rien dire qui pût brouiller ensemble les deux augustes frères, ne chercha qu'à rapprocher de la bonne voie celui qui s'en écartoit, par les sollicitations du prince religieux qui persévéroit avec une inviolable fidélité[1]. Aussi Constant se contenta-t-il d'écrire; mais il le fit d'une manière qui pût enfin devenir efficace. Il exigea que trois des évêques qui avoient agi avec si peu de ménagement contre leurs plus illustres collègues, vinssent lui rendre compte de leur conduite. Sa puissance et la conjoncture des affaires de l'Orient le mettoient en état de prendre ce ton d'empire. Car depuis qu'il s'étoit approprié tous les domaines de son frère Constantin, Constance, toujours plus embarrassé de la guerre des Perses, alloit au-devant de tout ce qui pouvoit lui plaire.

Il envoya quatre évêques à Constant, qui n'en demandoit que trois. Les sectaires ne manquèrent pas de choisir les plus habiles d'entr'eux; savoir, Théodore évêque d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Maris de Calcédoine et Marc d'Aréthuse en Syrie. Ces artificieux députés entreprirent de justifier ce qui s'étoit fait au concile d'Antioche. Mais les Occidentaux, moins exercés à la dispute, allèrent d'abord au fait, et demandèrent préalablement leur confession de foi. Ceux-ci présentèrent à l'ordinaire un symbole embarrasé, qui n'étoit, ni positivement hérétique, ni suffisant contre l'erreur. Saint Maximin de Trèves en découvrit le venin, et leur refusa sa

[1] Socr. II, 18.

communion. Sous la direction d'un si bon pasteur, le jeune empereur continua de se tenir purement et inviolablement attaché à la formule de Nicée, et conçut parfaitement qu'on ne persécutoit Athanase, que parce qu'il la défendoit avec plus de succès que personne. Les députés repartirent donc, très-mal satisfaits de leur commission, et Constant pensa mûrement à remédier aux troubles qui désoloient l'Eglise.

Constance feignit de tout approuver. La guerre se poussoit vivement par les Perses. Sapor leur roi étoit un ennemi terrible : prince d'un grand génie et d'un grand courage, d'une audace, d'une fierté et d'une cruauté formidables, furieux surtout contre le nom romain. C'est principalement à ce titre, que les chrétiens de ses états eurent tant à souffrir durant tout le cours de son long règne. Comme le christianisme avoit pris son origine et son accroissement principal dans l'empire, souvent les Barbares ne distinguoient pas entre le nom romain et le nom chrétien, et confondoient dans leurs préventions des objets si différents, sans penser depuis combien de temps la foi se trouvoit établie dans les autres nations. Les apôtres mêmes l'avoient prêchée dans les provinces de la Perse, et la première épître de l'évangéliste saint Jean prouve que ce ne fut pas sans succès. Elle s'y étoit considérablement accrue par le commerce de l'Osroène et de l'Arménie; et du temps de Sapor, il y avoit des églises nombreuses dans tous ses états.

Les mages, race comme sacrée où le sacerdoce étoit héréditaire, ne voyoient qu'avec un extrême dépit les progrès de cette religion étrangère, qui, en décriant le culte du soleil, diminuoit de jour en jour le crédit et la fortune de ces prêtres mercenaires. Ils étoient d'ailleurs animés par les juifs, très-nombreux en Perse, et beaucoup plus ardents que les idolâtres contre les chrétiens. Ceux-ci furent accusés d'entretenir des intelligences avec les Romains. En conséquence, et sans nul examen de la part de Sapor, il les accabla d'impôts, dont il commit l'exaction à des hommes impitoyables. Peu après il ordonna de trancher la tête à tous les prêtres chrétiens, d'abattre les églises, de brûler une quantité de monastères, établis fort avant dans la Haute-Asie, avant même que le nom de

solitaire fût connu en Occident[1]. Quant au chef principal des fidèles, Siméon, évêque des villes royales de Séleucie et de Ctésiphonte, il le fit comparoître devant lui. Ces deux villes étoient peu éloignées l'une de l'autre, et bâties sur les deux rives opposées du Tigre; Séleucie, siége de l'empire des Parthes, et Ctésiphonte de celui des Perses, conservant chacun le rang et le privilége de capitale.

Le saint évêque comparut, chargé de chaînes, et le roi lui ordonna d'adorer le soleil, en lui promettant de grandes récompenses, s'il obéissoit; et le menaçant, s'il résistoit, d'exterminer avec lui tous les fidèles. On ne pouvoit s'attendre à voir changer si vite ce chef de la vraie religion; mais on espéroit de l'ébranler avec le temps. Après une confession généreuse, Sapor le fit conduire en prison. Le confesseur aperçut en passant l'eunuque Ustazade, qui avoit élevé le roi dès sa plus tendre enfance, et qui tenoit un des premiers rangs à la cour. Ustazade étoit chrétien dans l'âme; et s'il avoit renoncé Jésus-Christ, c'étoit contre sa conscience, uniquement pour conserver sa fortune. L'évêque lui en fit de vifs reproches, rejeta même avec mépris les marques de bienveillance et de vénération dont le prévint l'apostat. A l'instant celui-ci conçut toute l'énormité de sa faute, répandit un torrent de larmes, et témoignant sa douleur à la façon expressive des Orientaux, il quitta l'habit blanc qu'il portoit, prit des habits de deuil, et s'assit à la porte du palais, en poussant des sanglots et de profonds gémissements.

Le roi le fit venir, et lui demanda s'il étoit arrivé quelque malheur dans sa maison. Non, Seigneur, lui répondit-il; mais plût à Dieu qu'au prix de toutes les infortunes de ce genre, je me fusse épargné le crime qui cause mes remords : la vie et la lumière me sont devenues odieuses : je ne puis, sans frémir, regarder ce soleil, que j'ai feint de reconnoître pour un dieu, et que j'ai adoré par complaisance pour vous. Je mérite la mort, et pour avoir trompé mon roi, et pour avoir renoncé mon Dieu. Sapor, dans sa surprise, ne savoit à quoi se résoudre. Il aimoit tendrement ce vieillard qui lui avoit

[1] Sos. 11, 8 et 9; Act. sinc. p. 632.

long-temps tenu lieu de père, et il n'attribuoit son changement qu'aux maléfices des chrétiens. Tour à tour il employa les caresses et les menaces. Enfin, tout étant inutile, il ordonna que, loin de sa vue, on allât lui trancher la tête. Le pénitent, songeant au scandale de son apostasie, fit demander au roi, pour grâce dernière, qu'un crieur public déclarât par toute la ville qu'Ustazade étoit condamné, non pour avoir agi contre son prince, mais pour n'avoir pas voulu renier son Dieu. Sapor y consentit d'autant plus volontiers, que cet exemple de sévérité lui paroissoit des plus propres à épouvanter les chrétiens.

Dès le lendemain, jour du vendredi saint, on amena le saint archevêque Siméon; et le roi, à qui il ne manqua point de marquer une fermeté inébranlable dans la foi, le condamna, comme Ustazade, à périr par le glaive. On exécuta auparavant, sous les yeux du prélat, plus de cent chrétiens, évêques ou autres ecclésiastiques, sans que le courage d'aucun d'eux se démentît. Le seul Ananie parut un peu effrayé. Mais l'intendant des ouvriers, nommé Pusiquès, et chrétien zélé, eut la générosité de lui dire : Prenez courage, Ananie, fermez un instant vos regards aux vanités de ce monde, vous allez jouir de la céleste lumière. A peine eut-il proféré ces mots, qu'il fut pris lui-même, et mené au roi. Il confessa avec une liberté qui fit recourir contre lui aux raffinements de la cruauté la plus barbare. Sa fille, qui avoit consacré sa virginité au Seigneur, fut aussi dénoncée et mise à mort.

L'année suivante, le même jour du vendredi saint, on prononça la peine de mort par tout le royaume, non-seulement contre les ecclésiastiques, mais contre quiconque s'avoueroit chrétien. Les mages se répandirent dans les villes et les villages, pénétrèrent dans toutes les maisons, et firent les perquisitions les plus rigoureuses. On immola tout sans discernement, et jusque dans le palais du roi, ceux de ses officiers qui lui paroissoient les plus chers. Dans cette confusion fut enveloppé l'eunuque Azade, plus nécessaire qu'Ustazade, et si cher à Sapor qu'il condamna cette aveugle fureur, et défendit, pour la suite, de faire ainsi mourir tumultueusement les chrétiens. On restreignit de nouveau la proscription

aux ecclésiastiques; mais la contrainte la rendit d'autant plus violente, contre l'objet qu'elle se réservoit. Alors Sadoth, successeur de Siméon dans l'évêché de Ctésiphonte et de Séleucie, en fut la principale victime. Il résidoit par prudence dans celle des deux villes que la cour n'habitoit pas, c'est-à-dire à Séleucie. Mais le roi s'y étant rendu en personne, fit prendre le nouvel évêque, avec ceux de ses clercs, des solitaires et des vierges consacrées que l'on put découvrir, le tout au nombre de cent vingt-huit personnes. On les tint cinq mois dans un affreux cachot; mais on les en tiroit de temps en temps, pour les tourmenter entre des poutres, qui leur serroient tellement les reins et les épaules, qu'on entendoit craquer tous leurs os. On leur répétoit souvent pendant la torture : Obéissez au roi qui vous enjoint d'adorer l'astre bienfaisant du jour; et au lieu de supplices, les faveurs royales tomberont en abondance sur vous. Nous adorons, répondoient-ils, le Créateur de tout l'univers, et non le soleil qui est son ouvrage. Ils eurent enfin la tête tranchée. Sadoth avoit deux sœurs consacrées à Dieu, l'une vierge, l'autre dans l'état de viduité. On les remit au chef des mages, afin de leur faire leur procès. Mais le lubrique pontife fut touché de la beauté de la vierge, nommée Tarbure, et lui fit dire secrètement, que si elle vouloit l'épouser, il trouveroit moyen de lui obtenir grâce ainsi qu'à sa sœur. Elle répondit avec indignation qu'elle avoit un époux d'un ordre bien différent, et qu'elle ne craignoit point une mort qui devoit la rejoindre à l'objet de son chaste amour, aussi-bien qu'au saint évêque son frère. Le prêtre en fureur fit conduire les deux sœurs devant la porte de la ville. Chacune fut attachée à deux pieux, à l'un par le cou, et à l'autre par les pieds. En cet état, on les scia par le milieu du corps, dont ensuite on suspendit les moitiés ruisselantes de sang, à de hautes pièces de bois plantées de chaque côté de la rue.

La persécution devint encore plus cruelle dans la province d'Adiabène, située sur la frontière de l'empire romain, et presque toute chrétienne. L'évêque Acepsimas mourut à la torture, en confessant Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir. Dans toutes les provinces indistinctement, il y eut une mul-

titude innombrable de martyrs de toute condition. On a conservé les noms de vingt-trois évêques, du nombre desquels étoit Dausas, qui fut pris en un lieu nommé Zabdée, et martyrisé avec environ deux cent cinquante personnes. On ne vit de différence entre les martyrs de Perse et ceux des nations policées, que dans l'héroïsme plus nécessaire aux premiers, pour résister à la cruauté plus atroce des barbares. Long-temps on se souvint avec vénération d'une troupe de seize mille, tant hommes que femmes. Le reste fut en si grand nombre, qu'on ne put jamais en avoir l'état, quelque soin que prissent à cet effet les fidèles de Perse et ceux de Syrie leurs voisins[1].

Le christianisme ne faisoit pas de moindres progrès dans les autres régions. L'empereur Constance, zélé à sa manière, contribua beaucoup à l'établir chez les Homérites, c'est-à-dire chez les anciens Sabéens, à l'extrémité de l'Arabie-Heureuse, vers l'Océan[2]. Leur religion étoit auparavant une idolâtrie mêlée de judaïsme. Constance envoya des ambassadeurs avec des présents magnifiques, pour demander la liberté de construire chez eux des églises à l'usage des marchands romains et des naturels du pays qui voudroient apprendre la religion de l'empire. Le plus connu de ces ambassadeurs étoit un certain Théophile, Indien de naissance, qui, donné en otage dès sa tendre jeunesse au grand Constantin, avoit embrassé non-seulement la foi mais la vie monastique. Ce furent les ariens auxquels il étoit attaché, qui lui firent conférer la dignité d'évêque pour cette mission : bonne œuvre d'éclat, entreprise avec ardeur par des gens de parti, jaloux sans doute de ce qu'Athanase venoit d'envoyer le saint missionnaire Frumence aux Ethiopiens, en deçà de la mer Rouge. L'entreprise de Théophile ne laissa pas d'avoir de grands succès. Le prince des Homérites se convertit, et voulut faire lui-même les frais de trois églises, l'une à Dafar, capitale de son état, les deux autres dans les villes principales, où les Romains et les Perses faisoient leur commerce.

Ainsi les ariens s'efforçoient-ils d'accréditer une secte orgueilleuse, qui ne se contentoit plus de primer dans les pro-

[1] Soz. II, 14. — [2] Philost. l. III, c. 4 et seq.

vinces de Constance. Quatre ans tout au plus après leur concile de la Dédicace, ils s'assemblèrent de nouveau dans la ville d'Antioche, dressèrent une nouvelle formule de croyance, et l'envoyèrent en Occident, avec quelques évêques des plus adroits du parti. Ils trouvèrent les Occidentaux réunis à Milan, et l'empereur Constant au milieu d'eux, fort occupé à chercher un remède aux maux de l'Eglise. Pénétré de vénération pour toutes les grandes qualités d'Athanase, il disoit souvent que son crime n'étoit autre que son zèle et son habileté à défendre la foi. Les dernières injustices qu'on lui avoit faites, et qui duroient encore, il les qualifioit de trames d'iniquité, et il se croyoit indispensablement obligé de les faire cesser. Il manda le saint évêque à Milan, et Athanase s'y rendit le plus tôt qu'il lui fut possible. Ce que le jeune empereur ouït de la bouche du patriarche, touchant l'état déplorable de la religion en Egypte et dans tout l'empire d'Orient, acheva d'enflammer son zèle.

Saint Jules, pape, saint Maximin, évêque de Trèves, et le grand Osius de Cordoue, avoient prié tout nouvellement ce bon prince d'écrire à son frère Constance, afin de convoquer de concert un concile général de l'Orient et de l'Occident, où les accusations des prélats chassés de leurs siéges fussent examinées à fond, et jugées enfin sans appel [1], même pour leurs ennemis. Ce projet donnoit de terribles inquiétudes aux évêques ariens; mais leur protecteur étoit pressé de manière à n'oser refuser. On convint réciproquement de tenir le concile à Sardique en Illyrie, aux confins des deux empires, afin que les évêques de l'un et de l'autre s'y pussent rendre commodément, et n'alléguer aucun prétexte de refus.

Le pape Jules ayant ainsi procuré la convocation du concile, il marqua aussi, de concert avec les empereurs, le temps de la célébration, c'est-à-dire, cette année-là même 347. Quoique le terme fût assez court, parce qu'on appréhendoit toujours quelque changement de la part des puissances, au moins de celle qui étoit mal intentionnée; il ne laissa pas d'y venir des évêques de plus de trente-cinq provinces, même des plus éloi-

[1] Ath. Apol. 1; Socr. 11, 20; Soz. 11, 12.

gnées; et tous avoient au fond le temps suffisant pour s'y rendre. Toutefois on ignore le nombre juste de ces Pères, qui est exagéré par certains auteurs, et trop diminué par d'autres. L'opinion la plus vraisemblable, c'est qu'ils approchoient de deux cents, sans compter ceux à qui l'on envoya des copies du concile, et qui, de concert avec ceux qui prononcèrent, souscrivirent au nombre de plus de trois cents. Entre les évêques présents, on remarque surtout Osius, appelé dès lors le père des conciles, Protogène de la ville même de Sardique, Vincent de Capoue, Vérissime de Lyon, Maximin de Trèves, Euphratas de Cologne et Gratus de Carthage, tous vénérables par leur âge et leur expérience, par leur doctrine et leur vertu. Le pape Jules ne pouvant sans péril s'éloigner du centre des affaires ecclésiastiques, envoya ses légats, Archidame et Philoxène, prêtres, et le diacre Léon.

De la part des eusébiens, les principaux évêques furent Théodore d'Héraclée, Ménophantes d'Ephèse, Narcisse de Néroniade en Cilicie, Etienne d'Antioche, Georges de Laodicée, Acace de Césarée de Palestine, Ursace et Valens de Pannonie, et le fameux Ischiras que son parti avoit élevé à l'épiscopat, en récompense de toutes ses manœuvres contre saint Athanase. Comme les hérétiques sentoient fort bien la foiblesse de leur cause, au défaut de bonnes raisons, ils amenèrent avec eux deux officiers revêtus de la dignité de comtes, pour dominer, comme ils avoient fait au conciliabule de Tyr. Mais ils trouvèrent une assemblée toute différente, toute ecclésiastique, incapable de se laisser effrayer par des gens armés et par l'appareil imposant de la puissance séculière. L'empereur Constant avoit d'ailleurs défendu, de la manière la plus imposante, à tout laïque d'entrer au concile, ni de gêner en rien la liberté des suffrages. Athanase, qu'ils imaginoient n'oser même se présenter, paroissoit avec toute la sécurité de l'innocence reconnue, et sembloit défier ses ennemis superbes, chargés à leur tour par des accusateurs qui ne vouloient être entendus que la preuve et l'évidence à la main. Divers ecclésiastiques, outragés avec violence, représentoient les chaînes dont on les avoit chargés; des évêques en venoient défendre d'autres qui étoient encore bannis; les parents ou

les amis de ceux qu'on avoit mis à mort, demandoient justice de ces attentats sacriléges. On articuloit, entr'autres particularités, l'oppression d'un évêque, nommé Théodule, réduit à errer loin de son église, et à périr enfin dans sa fuite. Quelques-uns montroient les coups d'épée et les autres blessures encore toutes sanglantes qu'ils avoient reçues. Non-seulement des particuliers, mais des églises entières se plaignoient des derniers outrages faits au sanctuaire, aux clercs et aux vierges, pour n'avoir pas voulu communiquer avec les sectateurs de l'impie Arius. Deux évêques d'Arabie, Astère et Macaire, qui étoient arrivés jusqu'à Sardique en la compagnie des eusébiens, venoient de les quitter pour se joindre aux orthodoxes, et dévoilèrent les trames odieuses de ces perfides sectaires[1].

Tant de révolutions inattendues causoient à ceux-ci d'étranges inquiétudes. Ils se tinrent renfermés dans le palais où on les avoit logés, et convinrent entr'eux de ne point entrer au lieu de l'assemblée générale, d'empêcher tous les Orientaux d'y paroître, et de se retirer eux-mêmes sous le premier prétexte. Ils aimoient beaucoup mieux avoir à rougir de leur fuite, que d'attendre une condamnation qu'ils voyoient inévitable. L'honneur les touchoit peu; et leur fortune, qui leur importoit infiniment davantage, restoit en sûreté sous la protection de Constance, qui ne souffriroit jamais qu'on les dépossédât réellement de leurs siéges. En vain leur représenta-t-on qu'il falloit, ou ne pas venir au lieu du concile, ou comparoître à ses séances; qu'il leur importoit d'être confrontés avec ces adversaires contre qui ils se vantoient d'avoir de si bons moyens; qu'après ce jugement contradictoire, ceux-ci n'auroient plus à prétexter qu'on les avoit condamnés sans les entendre, et que des sentences, si solennellement confirmées, demeuroient à jamais irrévocables. La voix de leur conscience leur crioit beaucoup plus haut, qu'ils ne sortiroient point d'une assemblée canonique à leur avantage.

Ils répondirent d'abord qu'ils ne pouvoient prendre part à un concile qui communiquoit avec Athanase, Marcel d'Ancyre, et les autres évêques déjà condamnés. Mais substituant

[1] Synod. Apol. Athan.

tout à coup la défaite de la politique à celle de l'hypocrisie, ils feignirent que leur empereur les demandoit pour la célébration d'un triomphe sur les Perses. Sans s'arrêter à la frivolité de cette excuse, le concile repartit qu'ils eussent à venir se défendre des accusations intentées contre eux, ou qu'ils s'attendissent à être jugés en rigueur, et à voir absoudre ceux qu'ils poursuivoient. Cette dénonciation ne changea rien à leur arrangement; ils partirent avec précipitation, et se retirèrent à Philippopolis en Thrace, ville de l'empire d'Orient assez voisine de Constantinople, et où ils eurent la prétention chimérique de former eux-mêmes, et eux seuls, le concile œcuménique.

Il ne falloit point d'autre justification pour Athanase. On voulut néanmoins qu'il se justifiât : mais il démontra si clairement son innocence, avec l'indignité des procédés employés contre sa personne et contre son clergé, que les Pères du concile ne purent retenir leurs larmes, et s'empressèrent à le consoler par les témoignages de l'affection la plus compatissante. Des lettres synodales furent expédiées sur-le-champ pour notifier aux églises d'Egypte et de Libye, spécialement à celle d'Alexandrie, la justification du saint patriarche et les vœux de toute l'Eglise, pour qu'on le reçût comme il le méritoit. Ayant ensuite examiné les plaintes rendues contre les eusébiens, le concile les trouva si bien fondées et si criantes, qu'il priva huit de leurs principaux évêques, non-seulement de l'épiscopat, mais de la communion des fidèles. On s'étoit convaincu, à n'en pouvoir plus douter, du dessein qu'ils avoient de faire triompher l'arianisme, aussi-bien que de leurs violences perpétuelles contre quiconque refusoit de partager leur hérétique communion. C'est ainsi que Grégoire, cet odieux Cappadocien qui s'étoit emparé du siége patriarcal d'Alexandrie avec autant de cruauté que d'impiété, fut déposé, exclus à jamais de l'épiscopat, et tous les sujets qu'il avoit ordonnés, privés des fonctions de leur ordre.

Après la cause d'Athanase, on examina celle de Marcel, évêque d'Ancyre, et celle d'Asclépas, évêque de Gaze, aussi déposés par les eusébiens. On les rétablit dans leurs églises, d'où l'on chassa Basile et Quintinien, élus par les hérétiques.

Le pape Jules, comme nous l'avons dit, avoit déjà reçu à sa communion Asclépas et Marcel, parce qu'ils n'étoient en butte à leurs ennemis que pour leur éloignement de l'arianisme. Il est vrai que la réhabilitation de Marcel, fort décrié en Orient, fut toujours contestée par les Orientaux, et que saint Athanase refusa, du moins par la suite, de communiquer avec lui. Saint Hilaire même, saint Basile, saint Jean-Chrysostôme, avec plusieurs autres docteurs respectables, en parlent comme d'un hérétique imbu des mêmes impiétés que Photin. Mais il n'étoit pas question à Sardique, soit des sentiments cachés d'un fourbe habile, soit plutôt des variations d'un esprit léger, à qui l'on a reproché en effet d'être retourné à son vomissement.

Quelques membres du concile proposèrent ensuite de dresser une formule nouvelle de croyance : mais la proposition fut aussitôt rejetée, comme faisant injure à la confession de Nicée qu'elle donnoit pour défectueuse, et comme autorisant la démangeaison périlleuse de toucher aux anciens symboles. Il n'en fut pas ainsi de la discipline, qui varie selon les temps, et dont on dressa vingt nouveaux canons que les orthodoxes ont toujours regardés comme la suite et les commentaires de ceux de Nicée[1].

Osius, qui proposoit les matières, fit sentir combien il seroit pernicieux de laisser introduire la coutume de changer d'évêché, que le motif intéressé de ces translations étoit manifeste, en ce que ces pasteurs inconstants ne quittoient jamais un grand siége pour un moins considérable. Cet abus parut si scandaleux aux Pères de Sardique, qu'ils ordonnèrent contre ceux qui s'en rendroient coupables par la suite, la privation de la communion, même à la mort[2] : circonstance qu'il faut entendre, ou de la réconciliation solennelle, ou du cas auquel l'opiniâtreté rendroit indigne de tout genre de réconciliation; sans quoi l'on ne pourroit accorder avec lui-même ce sage concile, qui explique ou adoucit ce qui lui avoit paru d'une rigueur excessive dans quelques réglements locaux, par rapport à l'abandon apparent de certains pécheurs dans

[1] Thod. 11, 8. — [2] Can. 2.

leurs derniers moments. On ne fut guère moins sévère sur l'article de la résidence : ce concile interdit absolument, sous peine de déposition, tous les voyages des évêques à la cour, à moins d'un ordre formel de l'empereur ou d'une nécessité évidente. Afin de procurer l'exécution de cette loi, on autorise les évêques des lieux placés sur les grandes routes, à s'informer, quand ils verront passer un autre évêque, quel est le terme et le sujet de son voyage [1].

On régla aussi la manière générale de procéder contre les évêques; et voici les termes des 4e. et 5e. canons, les plus fameux de ce concile : « Si un évêque condamné dans sa province se croit mal jugé, ceux qui auront examiné l'affaire, écriront à l'évêque de Rome, pour honorer la mémoire du bienheureux Pierre, son prédécesseur; et si le pontife juge qu'il faille renouveler le jugement, on le reprendra, et lui-même donnera des juges sur les lieux : que s'il ne trouve rien à réformer dans la sentence rendue, elle sera confirmée par-là même, et la cause terminée. On ajoute que le pape pourra commettre le jugement de ces appellations aux évêques de la province voisine, et même envoyer un prêtre, avec la qualité de son légat, selon que sa sagesse le trouvera convenable. Quand un évêque, déposé dans sa province, aura déclaré en appeler à Rome, que personne ne soit ordonné ou mis en sa place, jusqu'à ce que l'évêque de Rome ait prononcé. »

On doit remarquer qu'il n'est pas question ici de créer pour les papes une juridiction nouvelle, une nouvelle prérogative, mais d'honorer et de maintenir celles qu'ils ont reçues de Pierre. Ce droit est si peu nouveau que parmi ceux qui le reconnoissent et en règlent l'usage dans ces canons, se trouvent le grand Athanase, premier patriarche de l'Orient, Asclépas de Gaze, Marcel d'Ancyre, qui tous en ont éprouvé les effets; puisque cités à Rome, ils y ont comparu, et ont été rendus à leurs siéges. S'ils se présentent encore au concile de Sardique, c'est pour y confondre la mauvaise foi des ariens, qui eux-mêmes les avoient cités devant le chef de l'Eglise; et qui, prévoyant ensuite quelle seroit sa sentence, n'ont osé s'y

[1] Can. 12. — [2] Ibid. 3, 4 et 5.

montrer : rebelles au saint Siége, ils furent aussi rebelles au concile.

Car, pour diminuer la flétrissure qu'il imprima à l'impiété arienne, les Orientaux retirés du congrès général s'assemblèrent à Philippopolis, et voulurent donner à leur conciliabule l'autorité et le nom de concile légitime. Plusieurs catholiques qui ne manquoient pas de lumières, y furent si bien trompés, que la confession de Philippopolis, se trouve dans les fragments de saint Hilaire de Poitiers, sous le nom de symbole de Sardique. Elle présentoit un sens très-orthodoxe, et ne péchoit que par l'omission du terme de consubstantiel. Mais les fourbes qui en étoient les auteurs n'usèrent pas de la même circonspection dans le reste de leur conduite. Ils portèrent la témérité jusqu'à excommunier les prélats d'Occident les plus vénérables, Osius de Cordoue, saint Maximin de Trèves, et même le pape saint Jules. Ils publièrent une lettre synodale, datée de Sardique, où ils pouvoient en effet l'avoir composée, et ils l'adressèrent à tous les évêques du monde chrétien, entr'autres à Donat, évêque donatiste de Carthage [1]. Ils n'avoient rien plus à cœur que d'engager ces schismatiques dans leurs intérêts, et de les opposer aux catholiques de cette illustre église, aussi-bien qu'à Gratus leur évêque, qui s'étoit trouvé au concile de Sardique, avec trente-cinq de ses suffragants. Mais ils n'eurent pas même cette misérable satisfaction, puisque les donatistes persévérèrent dans la foi de la consubstantialité et l'horreur de l'arianisme, sans retourner cependant à l'unité.

Il paroît qu'au retour de Sardique, Gratus avoit supplié l'empereur Constant d'étendre ses soins religieux aux églises d'Afrique. Ce prince, toujours prêt à servir la religion, y envoya aussitôt deux commissaires de marque, uniquement chargés en apparence de distribuer des aumônes et de soulager les pauvres en chaque église. Mais ils devoient exhorter tout le monde à quitter le schisme et à rentrer dans le sein de l'unité, sans rien entreprendre qui ressentît la contrainte. Néanmoins les chefs des donatistes firent courir le bruit qu'on ne venoit que pour exercer la persécution, et le faux évêque Donat in-

[1] Tom. 2, Conc. p. 699.

vectiva contre les commissaires impériaux avec la dernière insolence, parla très-injurieusement de l'empereur même, envoya de toute part défense de recevoir les aumônes.

Un autre Donat, évêque donatiste de Bagaye, leva hautement l'étendard de la révolte en faisant attrouper les circoncellions, ces brigands fanatiques, qui dévastoient les campagnes les armes à la main, et que les évêques schismatiques avoient été obligés d'abandonner eux-mêmes à la rigueur des lois. Il fallut recourir à Sylvestre, comte d'Afrique qui les fit chasser de leurs villes avec leur clergé. Mais les rebelles ne se soumirent pas sans combattre; ainsi les gens armés de part et d'autre remplirent le pays de sang et de carnage. Donat de Bagaye ne voyant pas son parti le plus fort, se jeta de désespoir dans un puits. Un certain Marcule se précipita du haut d'un rocher, et les donatistes honorèrent ces ennemis publics, comme autant de martyrs[1].

Quoique les évêques catholiques n'eussent aucune part aux voies de rigueur que l'amour de l'ordre et une juste défense rendoient nécessaires, on n'en prit pas moins occasion de décrier l'Eglise, et les chefs du schisme s'en montrèrent plus obstinés; mais il y eut beaucoup de peuple qui rentra dans l'obéissance des pasteurs légitimes.

Après leur réunion, Gratus assembla de toutes les provinces d'Afrique un nombreux concile, que l'on compte ordinairement pour le premier de Carthage, quoiqu'il y en ait eu plusieurs auparavant, particulièrement sous saint Cyprien; mais c'est ici le plus ancien dont on ait conservé les canons. Ils tendent principalement à réprimer les abus introduits par le schisme. Les schismatiques croyoient nul, le baptême conféré hors de la communion de Donat; et le concile défend généralement de baptiser de nouveau ceux qui l'ont été au nom de l'adorable Trinité. Il défend aussi de rendre les honneurs du martyre à ceux qui se seront précipités, ou tués d'une autre manière, par enthousiasme, ou par fanatisme et par désespoir. Enfin on condamne l'usure, sans distinction, et pour tous les états.

[1] Aug. Tract. 11, in Joan.

Constant, qui ne se bornoit pas à faire ainsi fleurir la religion dans ses provinces, apprit sur ces entrefaites les nouveaux excès des eusébiens, toujours honorés de la protection de Constance. Dans la ville d'Andrinople, où ils repassèrent après leur désertion de Sardique, ils firent couper la tête à dix personnes, pour leur attachement à la foi ancienne[1]. Lucius, évêque du lieu, perdit la vie comme ses ouailles prédestinées, et pour la même cause. Les deux évêques d'Arabie, Macaire et Astère, qui avoient fait l'affront à leurs tentateurs déguisés de se séparer d'eux en arrivant à Sardique, furent bannis après toutes sortes de mauvais traitements. Mais toujours la secte en vouloit principalement au grand Athanase. Long-temps on garda les ports et les portes des villes par où il devoit passer: on fit même expédier des ordres aux juges d'Alexandrie, afin que si ce patriarche ou certains ecclésiastiques de son parti se trouvoient dans la ville ou dans son territoire, on leur tranchât la tête.

Tant d'attentats, si souvent réitérés, obligèrent Constant à procéder avec vigueur auprès de son frère. On venoit de condamner à Milan, où l'empereur d'Occident tenoit sa cour, les erreurs de Photin, évêque de Sirmich, telles à peu près qu'autrefois celles de Paul de Samosate. On avoit prononcé à Sardique contre Ursace et Valens, qui commençoient à jouer les premiers rôles parmi les sectaires, quoique sans nulle lumière, et sans aucun principe que l'envie de faire fortune par le crédit d'une secte intrigante. Ces hypocrites, qui savoient l'art de se prêter au temps, furent réduits à demander pardon de leurs erreurs. Mais on vouloit procurer l'exécution générale de tous les décrets de Sardique, et rétablir les prélats orientaux injustement déposés. On députa, pour cela, vers l'empereur Constance, les évêques de Capoue et de Cologne, Vincent et Euphratas. Constant leur associa le préteur Salien, avec le caractère de son envoyé, et chargea la députation d'une lettre pour l'empereur son frère. Il y prenoit le ton d'un prince qui prétend n'être plus la dupe de belles promesses, et en priant, il laissoit entrevoir ce qu'on risquoit à rejeter sa supplique.

[1] Athan. ad solit.

Les ariens pressentirent toutes les conséquences de cette légation. Pour les détourner, ils résolurent de perdre les évêques députés. Constance se trouvoit à Antioche, dont le patriarche Etienne, l'un des boute-feux du parti ne se refusoit à aucune sorte de manœuvre. A la demande de ce vil évêque, un jeune impudent sollicita une femme publique de venir passer une nuit avec des étrangers qui devoient la récompenser largement, à ce qu'il promettoit sans s'expliquer davantage[1]. Elle vint à l'heure convenue, et par intelligence avec un domestique de la maison qu'occupoit Euphratas, elle fut introduite dans la chambre où il étoit couché. Au bruit qu'elle fait en entrant, l'évêque s'éveille, et demande qui va là. N'entendant que la voix d'une femme, il jette un cri de surprise et d'indignation. Aussitôt plusieurs faussaires apostés pour rendre témoignage, s'approchent du lit avec de la lumière, et déjà traitent l'évêque de scélérat. La femme, de son côté, apercevant les traits d'un vénérable vieillard, et tout ce qui annonce un saint évêque, crie, dans le premier mouvement, à la fraude et à la trahison. Tous les gens du logis accoururent en tumulte; on ferme les portes, et l'on arrête une troupe de sept faussaires, que l'on garde avec la courtisane.

Le lendemain, la chose étant divulguée par toute la ville et la cour, le préteur Salien pressa Constance de faire éclaircir ce mystère de ténèbres. On fit l'information dans le palais, et l'on procéda suivant les formes, tant civiles qu'ecclésiastiques, distinguées dès lors. Les évêques protestèrent contre l'effusion du sang et les tortures; Salien, au contraire, et l'empereur, qu'il sut persuader ou intimider, furent d'avis qu'on donneroit la question. On n'y eut pas plus tôt appliqué les prisonniers, qu'ils révélèrent toute la suite du complot; et il fut constaté qu'il s'étoit brassé par l'ordre du patriarche Etienne. On remit le prélat coupable aux évêques qui se trouvoient à la suite de la cour, et qui le déposèrent, en le chassant de l'Eglise.

Mais les ariens eurent encore assez de crédit pour lui substituer Léonce, l'un de ces mauvais sujets à qui saint Eustathe

[1] Theod. II, 9.

avoit refusé, comme à Etienne, l'entrée de son clergé. Celui-ci fut surnommé l'Eunuque, et lui-même s'étoit rendu tel, par une intention plus blâmable encore que l'action[1]. Comme il étoit éperdument attaché à une jeune personne qu'il avoit corrompue, et qu'il ne laissoit pas de donner pour une vierge au-dessus de tout soupçon; se trouvant néanmoins pressé de rompre cet impur commerce, il s'étoit mutilé de ses propres mains, pour se conserver la liberté d'habiter au moins avec l'objet de sa passion. En conséquence, et en vertu des canons de Nicée, on le déposa de la prêtrise où il avoit été promu depuis l'expulsion de saint Eustathe : ce qui n'empêcha pas les ariens de l'élever enfin sur le grand siége d'Antioche.

Ce fut cet étrange patriarche, qui mit dans le clergé et soutint de tout son pouvoir Aëtius, candidat encore plus méprisable, fils d'un malfaiteur publiquement justicié, réduit lui-même en servitude, puis ouvrier en cuivre et larron décrié dans son métier; de là médecin ou charlatan, sophiste ridicule, enfin dogmatiseur si grossier et si impie, que le peuple lui donna le surnom d'Athée[2]. Du reste, plus conséquent que les autres sectateurs d'Arius, il acquit une odieuse, mais très-grande célébrité, en se faisant chef d'une secte d'ariens, qui parut nouvelle, en ce qu'elle étoit la plus hardie, ou la moins dissimulée. Il soutint que le Verbe, non-seulement n'étoit ni consubstantiel, ni égal au Père, mais qu'il ne lui étoit pas même semblable. Il en étoit venu là, par sa témérité à creuser dans les profondeurs de l'Etre divin, qu'il se vanta de concevoir aussi clairement qu'il se connoissoit lui-même; quoiqu'il connût à peine les divines Ecritures, et bien moins encore les ouvrages des Pères. Mais quelques notions confuses de la dialectique, un goût extrême pour la dispute, avec beaucoup de présomption et une grande force de poumon, lui tenoient lieu de tout mérite. Jamais il ne put croire qu'il y eût une génération éternelle en Dieu, parce qu'il ne trouvoit pas moyen de la faire quadrer avec les catégories d'Aristote. Quant aux mœurs, il n'estimoit, ni jeûnes, ni prières, nul genre de bonnes œuvres, pas même l'observation des préceptes du décalogue;

[1] Theod. II, 24. — [2] Phil. l. III, c. 5.

réduisant tout le christianisme à la foi ou à la connoissance de l'Etre suprême. Comme on gémissoit devant lui sur quelques utes des plus grossières commises avec des femmes, il n'en fit que plaisanter sans nulle pudeur, et traita cette honteuse passion de nécessité naturelle et indifférente, comme de se gratter dans une démangeaison; c'est ainsi qu'il s'en exprimoit.

L'empereur Constance ouvrit tant soit peu les yeux sur des scandales qui se portoient si loin. Soit droiture d'âme, soit crainte de son frère, il commença par rappeler d'exil les prêtres et les diacres d'Alexandrie, attachés à saint Athanase, et il défendit d'inquiéter personne à son sujet. L'usurpateur de ce siége étant venu à mourir, ce prince consulta les évêques d'Orient, qui lui conseillèrent de rétablir Athanase, plutôt que de s'exposer à une guerre civile. Il lui écrivit aussitôt une lettre fort obligeante, lui témoigna beaucoup de compassion sur ce qu'il avoit eu à souffrir pendant son exil, et l'invita à revenir incessamment faire le bonheur et la joie de ses ouailles. Athanase ne se pressa point, trop instruit par son expérience de la dissimulation naturelle de cet empereur, et de son foible pour les suborneurs qui l'obsédoient. Constance lui écrivit une seconde et une troisième lettre, et lui fit écrire par ceux de ses officiers en qui il savoit qu'Athanase prenoit plus de confiance.

Le saint patriarche se rendit enfin, et partit pour Alexandrie. Comme il n'avoit pas voulu quitter l'Occident sans en voir le pieux empereur, il jugea qu'il convenoit de rendre les mêmes devoirs à Constance; et il passa par Antioche, où la cour, depuis quelque temps, faisoit sa résidence ordinaire. Le prince lui fit de grands honneurs, et montra un plaisir sensible à le voir. Il parut même qu'il agissoit de bonne foi, et il lui promit avec serment, de ne plus ouvrir l'oreille aux imputations qu'on publieroit contre lui. Athanase se montra néanmoins à la cour de ce prince, tel que partout ailleurs. Tout le temps qu'il séjourna à Antioche, il ne communiqua en aucune manière avec le patriarche Léonce, mais seulement avec les eustathiens, c'est-à-dire avec les fidèles attachés aux enseignements du dernier patriarche orthodoxe, qu'ils suivoient

dans toute leur pureté, quoiqu'au centre de l'hérésie. L'empereur Constance, avant de quitter Athanase, lui demanda une église dans Alexandrie, pour ceux qui n'étoient pas de la communion du saint prélat. J'y consens, répondit-il avec une présence d'esprit admirable, pourvu qu'ils en accordent une dans Antioche aux fidèles qui tiennent la foi de Nicée. La proposition parut juste au prince : mais les ariens ne la voulurent point accepter ; persuadés que leur doctrine ne feroit pas grands progrès à Alexandrie, sous un évêque tel qu'Athanase; et que dans Antioche, au contraire, si les eustathiens obtenoient une église pour s'assembler librement, l'ancienne foi, par son divin ascendant et par la force de la vérité, reprendroit bientôt le dessus. Constance ne lui demanda plus rien, et renvoya même à leurs siéges Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaze.

Athanase prit sa route par la Palestine, dont les évêques pensoient bien assez généralement, et qui embrassèrent hautement sa communion, au nombre de dix-sept, Maxime de Jérusalem à la tête. De là il rentra aussitôt en Egypte. On ne sauroit exprimer la joie que tout le monde témoigna en le revoyant après tant de persécutions et une si longue absence, joie vraiment digne de la cause qui la produisoit. On se donnoit d'innocents festins, où les pauvres avoient la meilleure part ; on habilloit des orphelins et des veuves ; les maris et les femmes célébroient à l'envi les louanges du Fils de Dieu triomphant de ses blasphémateurs ; les maisons particulières sembloient autant d'églises destinées aux divines actions de grâces et à la recommandation des vertus ; plusieurs jeunes hommes embrassèrent la vie solitaire ; les filles les plus propres à figurer dans le monde par tous les avantages de la nature et de la fortune, consacrèrent leur virginité à Jésus-Christ ; les calomniateurs du saint pasteur se rétractèrent juridiquement, ses ennemis lui demandèrent ses bonnes grâces, en abjurant de toute part les profanes opinions, et en peu de temps toutes les églises jouirent d'une paix profonde[1].

Ces heureuses nouvelles réjouissoient les vrais fidèles dans

[1] Ath. ad solit. ; Socr. II, 24.

toute l'étendue du monde chrétien, quand une mort à jamais lamentable, et qui déconcerta tous les raisonnements humains touchant la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise, renversa tout à coup les espérances qu'on fondoit sur de si beaux commencements. Le défenseur si dévoué et si nécessaire à l'épouse de Jésus-Christ, l'empereur Constant perdit, par une conjuration inattendue, l'empire et la vie, âgé seulement de trente ans. Sur le reproche qu'on lui faisoit de négliger le gouvernement et d'abandonner l'autorité à ses ministres, le gaulois Magnence, parvenu de grade en grade jusqu'au premier rang de la milice, prit la pourpre, tandis que l'empereur, passionné pour la chasse, ne pensoit qu'à se divertir. La trame fut si bien conduite, que, de gré ou de force, le rebelle fut généralement reconnu par les troupes, à Autun, où se trouvoit la cour; et cela avec tant de célérité, que l'infortuné Constant se trouvoit encore à chasser dans les forêts voisines. Il se sauva avec quelques gardes du côté de l'Espagne, où il comptoit trouver plus de sûreté. Magnence le fit poursuivre par des officiers perfides qui l'atteignirent au château d'Elne, sous les Pyrénées, et le massacrèrent le 27 Février de l'an 350. Vétranion, ayant appris cet attentat en Pannonie, où il commandoit, et à Rome, Népotien, neveu du grand Constantin, ils prirent tous deux la pourpre sous le prétexte de la justice et d'une illustre vengeance. Constance n'en fut pas la dupe, et il les soumit sans beaucoup de peine. La partie de Magnence étoit mieux liée, et quand le dernier des fils de Constantin l'apprit, il faisoit la guerre aux Perses avec peu de succès.

Il fallut courir au plus pressé, et abandonner la lice à Sapor, qui vint assiéger la ville de Nisibe en Mésopotamie, la principale clef de l'empire de ce côté-là. La place fut réduite à la dernière extrémité, et eût succombé infailliblement sans le secours de son saint évêque Jacques, non moins célèbre par ses miracles que par ses vertus. Il prioit nuit et jour dans l'église, tandis que les citoyens soutenoient un combat fort inégal, à n'en juger que sur les moyens naturels. Mais le roi de Perse s'étant lui-même approché des murs, crut y voir un homme dont la pourpre et le diadème jetoient un éclat extraordinaire. Il s'imagina d'abord que c'étoit l'empereur, et il

menaça des derniers supplices ceux qui l'avoient assuré de l'absence de ce prince. Cependant on le convainquit que Constance étoit en effet bien loin. Alors il comprit ce que signifioit la vision, et que le ciel se déclaroit pour les Romains. De dépit, dit-on, il lança un javelot dans les airs, comme pour s'en prendre de son affront à Dieu même. On observoit tout du rempart. Saint Ephrem, disciple et diacre du saint évêque, l'alla prier de venir jeter sa malédiction sur l'armée impie. Le saint pasteur monta sur une tour; et voyant ces troupes innombrables et menaçantes, il conjura le Seigneur de manifester sa puissance à ces superbes idolâtres, par le moyen de ses plus foibles créatures.

A l'instant, des essaims de moucherons, aussi épais que les nues, s'abattirent sur le camp infidèle [1]. Ils entroient dans les trompes des éléphants, dans les yeux et dans les oreilles des chevaux, qui, rompant leurs rênes et s'échappant en fureur, mirent partout le désordre et la confusion. Sapor, encore mieux forcé de reconnoître la main de l'Eternel, leva le siége plein de honte et de désespoir. Ainsi Constance se vit délivré de l'appréhension qu'il avoit de ce côté-là; et le Tout-Puissant, qui se tient plus honoré de notre soumission que de notre pénétration, en laissant périr le défenseur de son Eglise, protégea miraculeusement son plus dangereux ennemi.

Il marcha contre l'assassin de son frère, après avoir pris la précaution de créer césar Gallus son cousin germain, qu'il laissa sur la frontière de Perse. Les rebelles s'avancèrent de leur côté; et les deux armées se rencontrèrent dans une plaine, près de la ville de Murse en Pannonie. Maguence combattit avec beaucoup de valeur. Pour Constance, moins accoutumé aux combats qu'aux disputes de religion, il se tint renfermé dans une église hors de la ville, pour prier avec ses ariens. Dans l'alarme universelle, Valens, évêque du lieu, ne s'oublia point, et tira parti de la crédulité du foible empereur, avec un artifice qui peut seul donner idée de ce fourbe [2]. Il avoit disposé des gens à cheval, pour apprendre secrètement les événements de la bataille. On l'avertit, sans que Constance s'en

[1] Philost. III, 23. — [2] Sulp. Sev. Hist. lib. 2.

doutât, que l'ennemi plioit. A l'instant, feignant de sortir d'une extase, il dit au prince qu'un ange venoit de lui annoncer la victoire. En effet, les troupes de Constance combattant avec une bravoure prodigieuse, pour les restes du sang chéri de Constantin, et sa cavalerie, fort supérieure à celle des révoltés, ayant culbuté tout ce qu'elle avoit en face, prit en flancs leurs troupes de pied, les enfonça et les mit en désordre. Le combat ne finit point encore; mais il continua durant la nuit, avec un acharnement qu'on ne trouve que dans les forces divisées d'un même empire. Enfin le champ de bataille resta au légitime empereur, mais tout jonché de morts, en nombre à peu près égal de part et d'autre. Ainsi les vieilles légions furent presque entièrement détruites, et telle est peut-être la principale cause de la décadence de l'empire romain, qui ne fut jamais plus exposé à l'invasion des Barbares, que depuis cet épuisement.

En voyant tant de guerriers étendus sans vie, le triste vainqueur ne put retenir ses larmes. Son armée se trouva si affoiblie, qu'il ne se crut pas en état de poursuivre alors sa victoire. Mais la campagne suivante acheva ce que ce premier succès, et plus encore les négociations d'hiver avoient préparé. Il fallut néanmoins se battre une seconde fois. Magnence avoit formé dans les Gaules une nouvelle armée. Elle fut défaite par les lieutenants de Constance, entre le Rhône et les Alpes. Le vaincu se sauva à Lyon, où, ne voyant plus de sûreté pour sa personne, il s'abandonna au désespoir, tua sa mère de sa propre main, porta plusieurs coups de poignard à son frère Décence qu'il venoit de créer césar, puis se tua lui-même l'an 353. Devenu ainsi maître unique de l'empire, Constance se vit en état d'exécuter sans crainte toutes ses volontés, tant pour le gouvernement politique que pour la religion.

C'est à cette époque qu'il faut rapporter ses plus criantes injustices contre les orthodoxes, et la plus grande rigueur de sa persécution. Avant le dénoûment entier de cette tragique scène, on avoit déjà remarqué que le persécuteur devenoit plus hardi à mesure que le ciel affermissoit son pouvoir. Dès qu'il eut soumis Vétranion, l'un des révoltés, il assembla, tout en faisant route, à Sirmich, métropole de l'Illyrie, un concile

presque uniquement composé d'évêques ariens, qu'il traînoit partout à sa suite. On vouloit condamner dans son église même Photin, évêque de cette ville, en faisant voir, sur le point où il erroit, la conformité de l'Orient avec l'Occident. Ce jugement, comme utile et juste, fut applaudi de tout le monde. Mais par la manie trop ordinaire aux novateurs, on dressa un nouveau symbole. De tous les articles qu'il comprend en grand nombre, et qui proscrivent différentes erreurs, aucun n'exprime la consubstantialité, ni même la ressemblance du Fils de Dieu avec son Père. On y dit même : Nous ne plaçons pas le Fils au rang du Père, et nous le concevons comme lui étant subordonné. Mais il faut observer que le terme de subordination qu'on emploie ici, marque précisément l'ordre d'origine, et non l'inégalité qu'y ont trouvé quelques écrivains modernes; puisque le concile d'Antioche, pour la dédicace, si constamment cher aux eusébiens, et qui doit par conséquent expliquer celui-ci, attache clairement à ce mot le sens que nous disons. Ce dernier symbole est néanmoins insuffisant, à raison de sa réticence, tant sur la ressemblance de substance, que sur l'égalité : et tel est le venin de cette première formule de Sirmich, dont il sera question dans la suite.

Une des premières victimes immolées à la malheureuse prospérité de Constance, fut saint Paul de Constantinople. Il étoit rentré dans son église, sans qu'on sache trop comment, mais vraisemblablement, comme saint Athanase, par la protection de Constant. Constance n'eut rien de plus pressé que d'ôter un prélat si catholique à la capitale, pour y instituer Macédonius. Comme le peuple rendoit plus de justice à Paul, il fallut user d'adresse, et rompre le treillis d'une fenêtre par où l'on enleva le saint évêque. Cependant il s'éleva une furieuse émeute, quand il s'agit de conduire Macédonius à l'église, et il périt plus de trois mille personnes en cette rencontre, soit par les armes des soldats que commandoit le préfet Philippe en l'absence de l'empereur, soit par le tumulte où elles furent étouffées. L'évêque Paul fut traîné, tout couvert de chaînes, d'exil en exil, jusqu'à Cucuse, dans les déserts du mont Taurus. Là, on l'enferma dans un affreux réduit, où on l'abandonna aux horreurs de la faim. Mais, au bout de six jours qu'il respiroit encore, ses sa-

tellites trouvant ce terme trop long, l'étranglerent et publièrent qu'il étoit mort de maladie. Ils furent honteusement décelés par un arien même, et l'Eglise ne tarda point à honorer le saint martyr.

Les hérétiques n'en devinrent que plus ardents contre Athanase, qu'ils avoient vu rétablir dans son siége d'une manière si honorable. Mais ce qui faisoit sa justification, devint son plus grand crime. Constance, en parcourant de vastes régions à la suite des rebelles, n'avoit pu remarquer sans étonnement le grand nombre d'églises qui se tenoient honorées de la communion du saint évêque d'Alexandrie, tandis que les sectaires s'appliquoient, sur toute chose, à lui faire croire la défection générale de tous les évêques en faveur de la secte. Ils changèrent de batterie, firent à Athanase un crime capital de cette unanimité même, et prétendirent confirmer par là les soupçons de ses dangereuses correspondances et de ses intrigues.

Les coryphées du parti étoient alors Léonce d'Antioche, Théodore d'Héraclée, Acace de Césarée de Palestine, Georges de Laodicée en Syrie, et Narcisse de Néroniade, tous conservés en place par la protection séculière, quoique tous canoniquement déposés. Nous le prévoyions parfaitement, disoient-ils au prince, quand vous rappelâtes ce sujet turbulent, que c'étoit nous décrier, et nuire encore davantage à votre tranquillité[1]. Il a rempli l'univers de ses lettres artificieuses. Vous venez d'observer comment il a séduit la plupart des évêques. Ceux même qui tenoient pour nous, il en a gagné une partie, et bientôt, si l'on n'y met ordre, il aura le reste. Peu s'en faut qu'on ne nous appelle publiquement hérétiques, et qu'on ne fasse la même injure à votre Majesté. Mais ce qui n'eût pas été expédient, tandis qu'on semoit la zizanie entre les deux augustes frères, votre juste ressentiment doit à présent l'en punir. Non-seulement il a indisposé contre vous l'empereur Constant, mais il a pris le parti du parricide Magnence, et nous avons la copie d'une lettre exécrable qu'il lui a écrite.

Constance, échauffé par des pratiques dont il avoit reconnu si souvent la perfidie, y fut pris de nouveau. Il oublia ses pro-

[1] Ath. ad solit.

messes et les serments par lesquels il les avoit confirmées, résolut de faire condamner Athanase par les Occidentaux mêmes, et de le chasser à jamais de son siége. Les ariens eurent la hardiesse de s'adresser au pape Libère, qui avoit succédé à saint Jules, mort le douzième d'Avril de cette année 352, après un honorable pontificat de plus de quinze ans. Libère ne donnoit pas de moindres espérances, tant par sa doctrine que par ses vertus, spécialement par une humble appréhension des devoirs du pontificat qu'on le força d'accepter quarante jours après la mort de son prédécesseur. A peine fut-il en place, qu'on lui écrivit d'Orient pour lui proposer et le presser de refuser sa communion à Athanase. Il se persuada que le plus expédient en des conjonctures si critiques, c'étoit d'assembler un concile, où l'on traitât d'abord de la foi qui ne pouvoit varier dans l'Église : après quoi, ce qui touchoit l'évêque d'Alexandrie, et faisoit cause commune avec la religion, s'arrangeroit de soi-même. Aussi il envoya vers l'empereur, pour la convocation. Vincent évêque, sur qui le pape avoit droit de compter, fut le chef de cette légation, et assista à un concile qui se tint à Arles dans les Gaules, où Constance passa l'hiver de l'année 353, après la défaite et la mort de Magnence[1]. Ce légat avoit assisté aux conciles œcuméniques de Nicée et de Sardique, où saint Athanase fut si bien justifié. Toutefois il n'eut pas la force de résister aux menaces de l'empereur, il signa la condamnation du grand Athanase, sans même qu'on eût traité préalablement de la foi, comme le portoit sa commission. Son exemple entraîna presque tous les évêques. Mais Paulin de Trèves, successeur de saint Maximin, fut inébranlable, et dit en termes exprès, qu'il consentoit seulement à la condamnation de Photin de Sirmich et de Marcel d'Ancyre : en quoi il fit éclater, outre la fermeté de sa foi, la sagacité de son esprit et la justesse de son discernement. On l'exila, et il mourut dans le lieu de son bannissement. Lucius de Mayence imita son courage, et fut encore plus maltraité. On l'étrangla dans son exil, pour avoir résisté aux vives instances qu'on lui faisoit sans cesse de consentir à la condamnation d'Athanase.

[1] Lib. Ep. t. 2. Concil.

On ne sauroit exprimer la douleur de Libère, aussitôt qu'il eut appris la prévarication de son légat[1]. Il le désavoua publiquement, en écrivit à l'empereur dans les termes les plus amers, et lui envoya proposer, par Eusèbe, évêque de Verceil, et Lucifer de Cagliari, la convocation d'un concile général de l'Orient et de l'Occident. Lucifer, métropolitain de Sardaigne et des îles voisines, étoit encore moins distingué par son rang, que par la réputation alors intacte de sa doctrine et de sa vertu, de son habileté dans les affaires et dans les sciences ecclésiastiques. Mais ce qui importoit surtout à sa commission, c'est qu'il concevoit parfaitement l'étroite connexion des intérêts d'Athanase avec ceux de l'Eglise. Eusèbe, natif de Sardaigne, d'où venoit apparemment sa liaison avec Lucifer et le motif du pape pour les associer, n'avoit été mis sur le siége de Verceil, que pour un mérite capable de le faire préférer, quoique étranger, à un grand nombre de bons sujets du pays. C'est le premier évêque, qui ait uni dans l'Occident la vie monastique à la vie cléricale. Il vécut et fit vivre ses clercs dans l'exercice assidu du jeûne, de la prière et de la lecture, dans le travail et l'éloignement de toute société séculière. Tels étoient les ministres ou médiateurs, que le pape Libère employa cette seconde fois auprès de l'empereur Constance.

Ce prince, à qui la feinte ne coûtoit rien pour en venir à ses fins, les écouta avec beaucoup de tranquillité, quoiqu'ils lui présentassent la vérité sans nul déguisement. Il promit de convoquer l'année suivante un concile à Milan, où tous les évêques du monde chrétien pourroient venir en liberté, sans excepter ceux d'Egypte, bien qu'extrêmement attachés à saint Athanase. Les ariens donnèrent volontiers leur consentement, bien persuadés de l'ascendant qu'auroit la puissance impériale sur l'esprit des prélats, quel qu'en pût être le nombre.

Mais avant de pousser les orthodoxes au point où il se proposoit, Constance voulut n'avoir aucune inquiétude au sujet de Gallus, beau-frère et cousin-germain de l'empereur : ce nouveau césar abusoit de son autorité, et on l'accusoit d'aspirer à l'indépendance. L'empereur l'attira auprès de lui par sa dissi-

[1] Hil. Fragm. p. 425.

mulation et ses artifices ordinaires. Aussitôt on l'arrêta, on lui fit son procès et il eut la tête tranchée l'an 354, à l'âge de vingt-neuf ans dont il avoit régné près de quatre.

Julien son frère se vit alors dans le plus grand péril. On l'avoit arrêté en même temps que Gallus, et il demeura sept mois en prison. Des ennemis puissants cherchoient à le perdre. L'impératrice Eusébie, au contraire, le protégea de tout son pouvoir, et engagea l'empereur à l'entendre lui-même, sur les ombrages qu'il en avoit conçus. Il étoit éloquent, et parla si bien, qu'il obtint d'être renvoyé à Athènes, afin de se perfectionner, c'est ainsi qu'il s'en exprimoit, dans les sciences préférables à toutes les couronnes. Ce prince avoit pour lors vingt-trois ans, et professoit encore publiquement la religion chrétienne. Mais depuis trois ans, ou déjà il avoit totalement renoncé la foi dans le secret de son cœur, ou il y étoit bien médiocrement attaché. On remarqua même, dès son enfance, qu'il penchoit comme naturellement vers le paganisme. Lorsqu'étudiant avec son frère l'éloquence et la dialectique, ils s'exerçoient l'un et l'autre à parler pour ou contre la religion, c'étoit toujours Julien qui choisissoit de soutenir la cause des faux dieux et des idolâtres.

Son esprit léger, inquiet, excessivement avide de la nouveauté et du faux merveilleux, se plaisoit surtout dans la compagnie des astrologues, des faiseurs d'horoscope, et des plus grands aventuriers entre les sophistes. Avec de pareilles dispositions, le séjour de la Grèce ne pouvoit que fortifier son inclination pour l'idolâtrie. Il ferma les yeux à ce qu'il y avoit de plus propre à l'éclairer. Depuis quelque temps, le philosophe ou magicien Maxime le flattoit de l'espérance de voir les anciens dieux de l'empire. Un jour il le conduisit, pour cela, dans un temple d'idoles. Après beaucoup de cérémonies superstitieuses et d'évocations de tous les genres, le jeune prince les vit, ou s'imagina les voir sous des figures épouvantables. Saisi de frayeur, il fit le signe de la croix, par un reste d'habitude. Tout disparut à l'instant, et Julien se récriant sur la vertu de la croix : ce n'est pas la crainte, lui dit l'enchanteur[1], qui a mis

[1] Theod. III, 3.

les dieux en fuite, mais l'horreur qu'ils ont eue du faste impérial. Julien, qui n'abandonnoit la foi que parce qu'il se piquoit de raison, se paya néanmoins de cette foible défaite.

Il fit connoissance à Athènes avec Basile et Grégoire, qui achevoient le cours de leurs études, et qui devinrent bientôt les deux plus éclatantes lumières de l'Eglise. Ils le pénétrèrent dès lors, malgré ses soins à cacher sa profane défection. Il trahissoit, par tout son extérieur, le désordre des facultés de son âme [1]. La plupart de ses mouvements les plus ordinaires étoient convulsifs et désagréables [2]. Il branloit perpétuellement la tête et les épaules, grimaçoit du geste et de la bouche, toujours chancelant sur ses pieds et mal assuré dans sa démarche. Souvent il s'interrompoit lui-même en parlant, ou s'arrêtoit tout court d'une manière bizarre, faisoit des questions hors de propos, et des réponses entortillées, autant dépourvues de sens que de grâce et de méthode. Ces ridicules étoient d'autant plus choquants qu'il n'avoit rien que de laid et de rebutant dans l'air, le visage et toute la figure; le nez retroussé, le cou enfoncé et fort épais, les épaules démesurément larges, la taille courte et ramassée, avec une malpropreté révoltante : en sorte que Grégoire, en le voyant, disoit quelquefois à son ami Basile : Quel monstre nourrit l'empire romain! Fasse le ciel que je sois mauvais prophète [3]!

Ces deux illustres amis étoient l'un et l'autre de Cappadoce, Basile de Césarée, métropole de la province, et Grégoire, de Nazianze, fils de Grégoire, alors évêque de cette ville. Ces deux familles très-distinguées par le rang et la noblesse, l'étoient encore davantage par une piété comme héréditaire. Dans la seule famille de Basile, entre ses frères et sœurs, et sans sa mère sainte Eumélie, on compte trois saints révérés par l'Eglise, Grégoire évêque de Nysse, Pierre évêque de Sébaste, et Macrine leur sœur.

Basile, plein de connoissance et d'érudition, se rendit profond dans toutes les parties de la philosophie relatives à la religion, apprit des autres ce qu'il en falloit pour en parler avec justesse

[1] Greg. Naz. Orat. — [2] Amm. Marc. l. 15. c. 8. — [3] Or. 4. p. 122.

et avec aisance; et cela de si bonne heure, qu'avant de venir joindre Grégoire à Athènes pour y perfectionner son goût, une haute réputation l'y avoit déjà devancé. Il se fit un genre d'éloquence, plein de force et de noblesse, exact et méthodique, avec une diction si pure, si propre et si précise, que les meilleurs juges l'égalent aux orateurs les plus vantés de l'ancienne Grèce, sans en excepter Démosthène.

Grégoire de Nazianze, qui, outre son père, compte aussi plusieurs saints dans sa famille, savoir, Gorgonie sa sœur, et son frère Césaire, ne se signala pas moins, tant par sa profonde doctrine que par son éloquence pleine d'élévation et de chaleur. Il eut à un tel point le don d'intelligence des saintes Ecritures et des plus hauts mystères, qu'on le regarde entre les pères de l'Eglise, pour la sublimité et la pénétration, comme saint Jean parmi les évangélistes. On assure que, de tous les anciens docteurs, lui seul n'avança aucune proposition qui ait eu quelque conformité apparente avec l'erreur. Ces lumières et cette heureuse justesse lui ont acquis par excellence le surnom de théologien. Il n'eut pas le coup d'œil moins bon pour la connoissance des hommes, comme il le fit voir, en prévoyant le premier ce que seroit un jour Julien.

Ce prince se tenoit toujours comme enseveli dans l'obscurité et l'étude, quand le mauvais état des Gaules ravagées par les Barbares, obligea Constance à le créer césar et à l'envoyer au secours de ses provinces. Soit amour de la philosophie, soit crainte du sort de son frère, il parut sortir d'Athènes à regret : étant arrivé à Milan, où l'empereur l'attendoit, on lui fit quitter la barbe et le manteau de philosophe; en présence des soldats, on le déclara césar, le 6 Novembre de l'an 355, jour pour jour, à la vingt-quatrième année révolue de son âge; puis on lui fit épouser la princesse Hélène, sœur de Constance, qui le pressa de partir incontinent pour les Gaules, après avoir pris néanmoins toutes les mesures imaginables pour l'empêcher de s'y rendre trop puissant. Le soupçonneux empereur voulut encore demeurer en Italie pour l'observer de plus près, mais sous ombre de se tenir plus à portée des frontières de l'empire.

Déjà il avoit assemblé le concile que le pape avoit de-

mandé l'année précédente, et dont les ariens pressèrent eux-mêmes la célébration, après avoir dressé toutes leurs batteries pour y dominer. Il se tint à Milan, suivant la première annonce, dès les premiers mois de cette année 355. On y vit peu d'Orientaux, dont la plupart s'excusèrent sur la longueur du chemin : les Occidentaux étoient plus de trois cents. Saint Eusèbe de Verceil, qui du voisinage observoit mieux le tour que prenoient les affaires, ne vouloit pas s'y rendre. Les autres prélats, l'empereur, et surtout les légats du pape, le pressèrent avec tant d'instance, qu'il ne put enfin s'en défendre. On assembla d'abord dans l'église, selon la coutume, les évêques vers l'autel, soustraits aux regards publics par un grand voile qui séparoit le chœur de la nef, et le peuple restant en foule vers la porte. Denys, disciple d'Eusèbe, qui le regardoit comme son fils, occupoit alors le siége de Milan. L'auteur d'un sermon faussement attribué à saint Maxime de Turin, raconte, au sujet de cet évêque, une histoire assez bien arrangée pour avoir fait fortune par cet endroit, et pour avoir imposé à quelques écrivains, dont la critique est ordinairement plus circonspecte. Cette pièce apocryphe, qui porte avec elle des caractères évidents de supposition et du peu de jugement de son auteur, rapporte que Denys avoit eu la simplicité de signer d'abord la condamnation d'Athanase; qu'Eusèbe, à son arrivée, lui fit concevoir de quelle conséquence elle étoit pour toute l'Eglise : qu'ensuite, pour la faire effacer, le saint évêque de Verceil feignit de vouloir signer lui-même, mais en se plaignant qu'on eût fait signer avant lui un évêque qui lui étoit aussi inférieur en âge que Denys son élève; et que les ariens effacèrent à l'instant la souscription prématurée de Denys. Il seroit bien étonnant que toutes ces particularités, supposées vraies, eussent échappé à Socrate, à Sozomène et à Théodoret, qui n'en font point la moindre mention. Ces trois auteurs, au contraire, les seuls garants sûrs des événements de cet âge, représentent unanimement saint Denys comme un prélat d'une constance inébranlable dans le parti orthodoxe, et spécialement au concile de Milan.

Saint Eusèbe, pressé de souscrire à la condamnation du

grand Athanase, présenta un exemplaire du concile de Nicée, en disant que l'ordre apostolique, et la marche tracée aux Pères de Milan, dès le premier moment de la convocation, étoit de mettre, avant toute chose, le dogme en assurance, en se soumettant aux décrets de Nicée [1]. Denys s'avança aussitôt pour souscrire à ce saint concile. Mais Valens de Murse, qui venoit de retourner à son vomissement, en rétractant la rétractation même qu'il avoit adressée peu auparavant au pape Jules, lui arracha la plume des mains, et cria séditieusement qu'on n'avanceroit rien par là. Les prélats bien intentionnés répliquèrent. Les sectaires s'émurent avec toute la chaleur d'un parti puissamment protégé. Mais le peuple, plus bouillant encore, se mit à crier avec menace, de l'autre côté du voile, qu'il falloit chasser les ariens. Denys, évêque du lieu, se montra pour exhorter à la modération et à la paix, en représentant que la religion de Jésus-Christ n'employoit pas les soulèvements à sa défense.

Cependant les novateurs effrayés abandonnèrent le lieu saint et firent transférer le concile au palais. Alors on ne se donna plus la peine d'observer aucune forme ecclésiastique. L'empereur s'érigea en président, ou en despote du concile; et au lieu de symbole à souscrire, il ne proposa qu'un édit profane et tyrannique, où tout le venin de l'arianisme se trouvoit à découvert. Il prétendoit avoir reçu sa mission à sa matière. Un songe en faisoit tout le fondement; et ses sujets ne devoient, selon lui, demander d'autres preuves de sa catholicité, que les victoires par lesquelles le Tout-Puissant se déclaroit en sa faveur. La formule ne put toutefois passer; et elle fut rejetée avec horreur par ce peuple catholique et nombreux, à qui on la lut dans l'église.

On en revint à la condamnation d'Athanase. L'empereur envoya chercher Lucifer, Eusèbe, Denys, et les pressa extraordinairement d'y souscrire, persuadé qu'il étoit du grand effet que produiroient des exemples de ce poids. Comme ils insistoient sur le défaut de preuves; c'est moi, leur dit-il en se levant d'un air emporté c'est moi qui suis l'accusateur

[1] Hist. Orat. ad Christian. in fin.

d'Athanase. Croyez sur ma parole ce qu'on avance contre ce perturbateur. Ils répondirent avec une liberté respectueuse, qu'il ne s'agissoit pas d'une affaire temporelle, où l'autorité impériale fût en droit de prononcer; qu'en ce cas-là même on ne devroit pas condamner un absent hors d'état de se défendre; que pour eux, jamais on ne les engageroit à contrevenir en rien aux règles ecclésiastiques. Mais ce que je veux, reprit-il, doit passer pour règle. Ainsi en jugent les évêques de Syrie. Obéissez, ou vous allez être bannis[1]. Tous les prélats orthodoxes levèrent les mains au ciel, et conjurèrent le prince de ne pas abuser, contre les serviteurs de Dieu, d'un pouvoir qu'il tenoit de Dieu même, et ils lui rappelèrent les vengeances du juge terrible des rois comme des sujets.

Mais, sans rien entendre, et ne consultant que les premiers transports de sa colère, il menaça à grands cris, tira l'épée contre eux, et commanda de les traîner au supplice. Puis changeant tout à coup, il les condamna seulement à l'exil. Avant qu'on emmenât les légats du pape, le prêtre Pancrace et le diacre Hilaire, collègues de la légation de Lucifer, furent dépouillés de leurs vêtements, et déchirés à coups de fouet. Ursace et Valens, avec les eunuques de leur faction, devinrent les ministres de ces indignités : et durant toute la scène, ils firent de grands éclats de rire, ou de fades plaisanteries, comme auroit pu faire la plus vile populace[2].

Les gens de guerre s'ouvrirent un chemin du palais à l'Eglise, à travers les troupes du peuple, avec une brutalité sanguinaire, et ils pénétrèrent jusque dans le sanctuaire, pour en arracher les évêques orthodoxes qui y restoient. On se saisit de cent quarante-sept, tant ecclésiastiques que laïques zélés, dont la plupart furent renfermés en d'affreuses prisons. Outre Lucifer, Eusèbe et Denys, différents autres prélats n'abandonnerent point Athanase, et subirent le bannissement comme les premiers. Mais la meilleure partie souscrivit à sa condamnation, soit par crainte, soit par surprise et par inconséquence. Les exils furent accompagnés de tous les accessoires qui les pouvoient rendre plus insupportables. On envoya les bannis dans les provinces les plus éloignées, dont ils ignoroient la

[1] Sulp. Sev. lib. 2. — [2] Athan. ad sol.

langue, ou leurs ennemis dominoient; et ce que n'avoient pas imaginé les persécuteurs idolâtres on les tenoit en des lieux séparés, afin qu'ils ne pussent s'encourager ni se consoler mutuellement. Cependant ces traitements injurieux ne leur attiroient que des respects de la part du très-grand nombre des églises. Presque toutes les provinces leur envoyèrent des députés, comme à des confesseurs de Jésus-Christ; tandis qu'on n'avoit que de l'horreur des ariens, regardés dans leur barbare triomphe, non comme des vainqueurs, mais comme des bourreaux [1].

Saint Denys de Milan fut relégué en Cappadoce, où il obtint, par la généreuse ferveur de ses prières, une mort prompte, afin de ne pas survivre à la funeste catastrophe de son église. Car, à sa place, on mit l'hérétique Auxence, qui avoit été fait prêtre par Grégoire d'Alexandrie, et qui, dans tout le cours de son ministère, se montra digne d'une telle ordination [2]. Il n'entendoit pas seulement la voix des ouailles auxquelles on le préposoit : ignorant parfaitement le latin, il étoit encore moins versé dans les sciences ecclésiastiques, mais uniquement dans la gestion des choses de négoce et d'intérêt; plus propre, en un mot, à faire un publicain qu'un évêque. Il étoit si odieux au peuple catholique, qu'il fallut l'introduire dans l'église à main armée [3].

L'empereur ne se trouvoit pas encore satisfait. Il ambitionnoit, sur toute chose, de mettre dans son parti le successeur du prince des apôtres, le chef de l'Eglise. Sans cesse les novateurs répétoient à ses oreilles, que s'il pouvoit gagner l'évêque du siége apostolique, il seroit bientôt maître de tous les autres. En un mot, on lui fit désirer si vivement que la proscription d'Athanase fût confirmée par l'autorité ecclésiastique qui réside principalement dans les évêques de Rome, que tout le monde en étoit imbu, jusqu'aux auteurs païens de ce temps-là, tels qu'Ammien-Marcellin, qui nous l'apprend en propres termes [4]. Constance envoya donc au souverain pontife l'eunuque Eusèbe, chargé de présents et de menaces. Tout fut inutile. Ce qui

[1] Sulp. Sev. — [2] l. 2. Hil. in Aux. — [3] Ambr. l. III. de Spir. c. 10. — [4] Lib. XV. c. 7.

humilia davantage l'envoyé, c'est que Libère ne refusa pas seulement de souscrire à la condamnation d'Athanase, mais se déclara sans ménagement contre la croyance des eusébiens, s fiers de leurs derniers succès, qu'ils ne prenoient plus qu'un soin très-médiocre de cacher leurs sentiments ou leur attachement à ceux d'Arius. L'eunuque ne voulut pourtant pas rapporter les présents de l'empereur; mais il les déposa, comme une offrande, dans l'église de saint Pierre. A ce moment de crise, le pape jugea que la crainte du scandale que donneroit cette espèce de communication avec un hérétique, devoit l'emporter sur les déférences dues en toute autre circonstance à la majesté impériale, et il fit mettre les présents hors du lieu saint.

L'eunuque devint enfin furieux, mais plus confus encore, et entièrement déconcerté : et il retourna précipitamment vers son maître, qui résolut d'enlever le pontife, et de le faire amener à Milan. L'empereur en écrivit à Léonce, gouverneur de Rome, à qui l'exécution ne parut pas facile, à cause du peuple qui chérissoit ardemment son pontife. Mais quand les princes veulent le mal jusqu'à un certain point, toutes les difficultés s'aplanissent. Léonce prit si bien ses mesures, que Libère, enlevé de nuit, fut loin de la ville avant que la multitude en eût connoissance.

Arrivé à Milan, l'empereur lui donna aussitôt audience, ou pour mieux dire, lui fit subir un interrogatoire, où ce prince dissimulé ne soutint pas mal le ton mêlé d'autorité et de modération qu'il s'étoit prescrit. L'eunuque Eusèbe et plusieurs autres instigateurs se mêlèrent dans l'entretien, à dessein d'émouvoir le pontife et de le faire échapper en saillies peu respectueuses. Toutefois Libère, gardant un sage milieu entre l'audace et la pusillanimité, soutint, avec autant de dignité que de courage, la cause de l'Eglise et d'Athanase. C'est mon ennemi particulier, disoit l'empereur; il m'a brouillé avec mes frères, et je m'estimerois plus heureux de réduire ce perturbateur universel de tout gouvernement, que d'avoir vaincu le traître Magnence[1]. Il n'y a plus rien à me représenter en sa faveur;

[1] Theod. l. II.

ma résolution est prise : ou signez sa condamnation, ou partez pour l'exil; je vous donne trois jours pour y penser. L'espace de trois jours ou de trois mois, repartit Libère, ne changera rien à ma disposition. Envoyez-moi dès ce moment où il vous plaira.

Au bout de trois jours, l'empereur retrouvant le pape inébranlable, le relégua à Bérée en Thrace, sans néanmoins lui faire aucun mauvais traitement. Il commanda, au contraire, de lui délivrer une somme considérable pour son voyage, et l'impératrice enchérit encore sur cette libéralité. Libère refusa tout, en prétextant que l'état avoit besoin de ses fonds pour les troupes, et il partit gaiement pour sa destination [1].

Après son départ, Constance voulut faire élire un autre pape. Mais il n'en étoit pas de la pierre sur laquelle le Fils de Dieu a fondé son Eglise, comme des siéges décorés de prérogatives arbitraires par des dispositions humaines. Tout le clergé de Rome avoit juré de ne point recevoir d'autre chef, tant que Libère vivroit. La faction des ariens ayant choisi Félix, archidiacre de l'Eglise romaine, les clercs catholiques demeurèrent si fermes, que les factieux ne purent avoir entrée dans aucune église, et se virent réduits à l'ordonner dans le palais. Félix même, tout en succombant à l'amour de l'élévation, ne se départit jamais de la doctrine de Nicée : tant elle étoit solidement établie dans cette église qui doit y affermir les autres [2]!

Après cette entreprise, la secte eut l'ambition de triompher d'Osius [3]. Ce seul évêque lui en paroissoit valoir une infinité d'autres. Confesseur de la foi sous les persécuteurs idolâtres; auteur, après Dieu, de la conversion du grand Constantin, et de ce que ce prince avoit fait de plus grand pour la religion; cent ans d'une vie irréprochable, dont plus de soixante d'un saint épiscopat et des plus honorables ministères; le mobile de toutes les grandes affaires de l'Eglise; ses discours et ses lettres reçus de tous les catholiques comme autant d'oracles : les sectaires ne fatiguoient pas moins les oreilles de Constance par ces représentations, qu'ils ne l'avoient fait au sujet du souverain pontife. C'est Osius, lui répétoient-ils sans cesse, dont

[1] [illegible]. — [2] Her. de Scrint. in Acac. — [3] Soz. IV [illegible].

l'autorité soulève tout le monde chrétien contre vous; c'est lui qui dressa le symbole fatal de Nicée; c'est lui qui, partout, fait passer pour hérétiques les défenseurs du juste opprimé, du pieux et docte Arius[1]. Ses premiers succès lui inspirent une ardeur toujours nouvelle et une présomption insupportable. La punition de ses collègues, ou plutôt de ses élèves et de ses créatures, tout est inutile, si l'on n'humilie ce pédagogue impérieux, ou si l'on ne trouve moyen de le rendre docile à son tour.

L'empereur le manda, et lui donna dans ses lettres mille témoignages d'estime et de bienveillance. Quand il le vit arrivé, il redoubla ses flatteries et ses artifices pour l'engager à condamner Athanase et à communiquer avec les ariens, deux points qu'on ne séparoit plus. Mais le vénérable vieillard témoignant une douleur amère, pour la seule assurance qu'on avoit de lui tenir de pareils discours, répondit avec tant de force et de sagesse, que l'empereur, saisi de la crainte des divins jugements, le laissa retourner à Cordoue. Il convint à la cabale de n'importuner de quelque temps le prince sur cet objet. Epiant depuis cela les conjonctures et les moments, elle revint à la charge si à propos, et pressa si fort l'inconstant empereur, qu'il écrivit plusieurs fois à Osius, tantôt d'une manière douce et flatteuse, tantôt d'un ton menaçant.

Le prélat demeura inébranlable, et fit une réponse aussi convenable à son honorable vieillesse, que digne de passer à tous les âges futurs[2]. J'ai confessé pour la première fois, écrivit-il dans la persécution de Maximien, votre aïeul. Si vous voulez faire le même personnage que cet ennemi du Dieu que nous adorons, je suis également prêt à tout souffrir plutôt que de trahir la vérité et de flétrir l'innocence. J'ose même vous déclarer que je renonce à votre communion, si désormais votre majesté m'écrit d'une manière si peu digne d'un maître chrétien. Ne suivez donc pas les impressions des sectateurs d'Arius; tenez-vous en garde contre les Orientaux; n'écoutez pas Ursace, ni Valens; ayez horreur de la malignité qui s'attaque plus au Fils de Dieu qu'à un évêque. C'est moins contre Atha-

[1] Ath. ad sol. — [2] Ibid. p. 837.

nase que les séducteurs vous animent, qu'en faveur de l'hérésie et de l'impiété. Croyez-moi, prince, et accordez quelque confiance à mon expérience et à mes cheveux blancs : je suis votre aïeul par l'âge, et je sais parfaitement tout ce qui se passa au saint concile de Sardique, qu'on blasphème en votre présence : les ennemis d'Athanase y eurent pleine liberté de l'accuser et de le convaincre, s'ils eussent été en état de le faire. Rappelez-vous encore, quand vous eûtes mandé à Antioche l'évêque d'Alexandrie, comment il parut dans votre cour, au milieu de ses ennemis, comment ils refusèrent de l'écouter, ou craignirent de paroître devant lui, comment vous refusâtes vous-même d'entendre une justification inutile.

Pourquoi donc écoutez-vous encore les imposteurs? Pourquoi surtout écouter Ursace et Valens, après qu'ils ont fait l'aveu de leur calomnie, et qu'ils se sont rétractés avec confusion? ils n'y furent pas forcés; on ne les fit pas maltraiter par des gens de guerre; ils ne furent point intimidés par l'empereur Constant. On n'en usoit pas sous son règne, à Dieu ne plaise! comme on en use aujourd'hui. Mais si ces fourbes blâment la violence; s'ils se plaignent sans sujet de l'avoir soufferte, et si vous-même la désapprouvez, cessez de l'employer. Ne faites pas présider vos comtes et vos gouverneurs aux jugements de l'Eglise, n'exilez pas des évêques, dont tout le crime est de ne point applaudir à d'énormes abus. Autrement n'encourez-vous pas le reproche d'exercer de plus grandes violences que celles dont vous vous plaignez? Car que fit jamais de semblable votre auguste frère? Souvenez-vous, tout empereur que vous êtes, que vous n'en êtes pas moins homme, pas moins sujet à la mort. Redoutez les jugements éternels. Ne vous ingérez pas dans les choses ecclésiastiques. Vous n'avez point d'ordres à nous donner en cette matière : vous les devez prendre de nous. Dieu vous a commis les rênes de l'empire, à nous le gouvernail de l'Eglise; et comme on contrevient à l'ordre de Dieu en entreprenant sur votre puissance, ainsi vous ne pouvez, sans crime, vous attribuer ce qui nous regarde. Il est écrit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne nous est donc pas permis de nous arroger la domination dans l'empire, et vous ne devez pas exercer le ministère du sacer-

doce. Le désir que j ai de votre salut, me fait écrire avec liberté, et autant il me convient de vous parler de la sorte, autant il vous est expédient de montrer que je ne l'ai pas fait sans fruit.

Une lettre de cette énergie devoit produire l'effet le plus heureux, pour peu que l'empereur voulût consulter la religion ou la raison. Elle ne fit qu'irriter Constance, toujours plus obsédé de ses adulateurs hérétiques. Il contraignit une seconde fois Osius à le venir trouver, et il le retint un an à Sirmich. Le respectable centenaire y fût accablé d'outrages et de traitements inhumains, chargé brutalement de coups, appliqué à de rudes tortures. Enfin la foiblesse du corps, et apparemment de l'âge, abattant l'esprit, sans vouloir condamner Athanase, il souscrivit la seconde formule de Sirmich, qu'on ne peut excuser d'hérésie : exemple encore moins étonnant qu'effrayant de la fragilité humaine, contre laquelle les plus longs triomphes ne doivent jamais nous rassurer. Dès qu'il eut acquiescé à ce qu'on prétendoit, il obtint la liberté de retourner en Espagne, où il mourut bientôt après; mais en pénitent, et dans la communion de l'Eglise, comme saint Athanase et saint Augustin nous l'apprennent [1]. A l'article de la mort, il protesta d'une manière authentique et par forme de testament, contre la violence qui l'avoit abattu, anathématisa l'arianisme avec le plus grand éclat, et il exhorta tout le monde à en concevoir la même horreur.

La persécution qu'on exerça contre un homme si généralement révéré, on l'étendit avec beaucoup moins de ménagement aux prélats ordinaires. Les orthodoxes de tout ordre y furent de même exposés, à proportion de leur rang et de leur zèle; mais on s'attachoit principalement aux évêques. On les traînoit devant les juges, afin que ceux-ci les obligeassent de souscrire; et l'on avoit intimé l'ordre aux magistrats de chaque ville, sous peine d'amende pour eux-mêmes, s'ils ne subornoient chacun son évêque [2]. Tout le tempérament consistoit dans la permission de renvoyer à l'empereur ceux qui ne pourroient être intimidés que par sa présence. Il y en eut plusieurs qui renoncèrent lâchement à la communion d'Athanase. On forgea mille imputations contre ceux qui résistèrent; on leur suscita

[1] Ath. ad solit. p. 841. — [2] Ibid. 880.

toutes sortes d'affaires et d'embarras pour les éloigner de leurs églises, et encore plus vite on mettoit dans leurs places les plus déterminés suppôts de l'hérésie. Par une providence particulière, qui parut inspirer d'autant plus d'aversion de la contrainte qu'elle fut exercée avec plus d'empire, les peuples refusèrent en plusieurs endroits d'admettre ces intrus. Là, on les installoit de vive force, et l'on traitoit en criminel d'état tout citoyen qui se montroit chrétien aussi-bien que sujet.

Mais toujours Athanase faisoit le principal objet de la haine de Constance et de ses ariens. Toute l'Eglise catholique leur sembloit concentrée dans sa personne, et ce n'étoit que pour le réduire qu'on avoit préalablement séduit tant d'évêques. Quand ils eurent souscrit à sa condamnation, on crut ne devoir plus rien ménager. L'orage avoit été plus de deux ans à se former : sa violence répondit à cette longue et ténébreuse fermentation. Nous n'entreprenons pas de faire la peinture de ces dernières horreurs, qu'il est difficile de tracer avec les couleurs convenables. Nous nous contentons d'avertir que ce qui arriva quelques années auparavant, à l'installation du faux évêque Grégoire dans le siége d'Alexandrie, et qu'on en peut regarder comme la première scène, ne fut qu'un léger crayon de cette horrible catastrophe.

Georges de Cappadoce, qui, à cette seconde fois, s'empara du siége d'Athanase, ne se donnoit pas la peine de paroître vertueux, pas même honnête homme[1]. Sans foi, sans mœurs, sans éducation, sans naissance, et d'abord sans état, il n'étoit connu qu'en qualité d'aventurier et de parasite, vendu à quiconque lui donnoit à manger. Ce fut une fortune pour lui d'obtenir une place de bas employé dans l'entreprise des vivres. Il y malversa, se vit obligé de se dérober par la fuite au châtiment de ses pillages, et d'errer de province en province. Tel fut le second émule qu'on opposa au plus illustre prélat de son temps. Encore étoit-il d'une dureté rustique, désagréable dans les manières et les propos, sans nulle teinture des lettres, sans nul usage du monde, étourdi et brouillon, naturellement impitoyable, sans aucun principe de religion, et païen autant

[1] Amm. Marc. l. 22, c. 11.

qu'hérétique, uniquement propre à installer l'impiété arienne dans la chaire épiscopale de la seconde ville du monde.

Cette grande église et toutes celles de sa dépendance furent en même temps privées de leurs pasteurs légitimes; c'est-à-dire, toute la grande et florissante province d'Egypte, avec la Libye qui en dépendoit. On les relégua au fond des plus affreux déserts de l'Afrique, et on les força de partir sur-le-champ, quel que fût leur âge, et en quelque état que se trouvât leur santé. Il y en eut environ quatre-vingt-dix traités de la sorte, et il ne se trouva qu'un seul lâche parmi eux, savoir Théodore d'Oxirinque, qu'abandonna avec mépris tout son clergé [1]. De tant d'illustres proscrits, plusieurs moururent en route ou à leur terme, soit de misère, soit des indignités qu'ils eurent à souffrir. On leur substitua aussitôt après leur départ, de jeunes gens sans retenue, sans autre mérite qu'une confession précipitée de l'arianisme, que plusieurs d'entr'eux ne connoissoient que de nom, et sans autre titre qu'une somme comptée aux officiers impériaux qui mettoient publiquement les dignités ecclésiastiques à l'enchère [2]. Une multitude innombrable de fidèles de l'un et de l'autre sexe, spécialement entre les moines et les vierges, furent horriblement immolés dans le lieu saint, et toujours suivant le goût lubrique de l'hérésie, après des outrages infiniment plus insupportables à leur vertu, que n'étoit la mort.

Comme Athanase se rencontroit avec une bonne partie de son peuple dans l'une des principales églises d'Alexandrie, elle eut investie de plus de cinq mille soldats légionnaires, armés en règle, le casque en tête, et l'épée nue en main. Il exhorta ses ouailles à se retirer tranquillement; ce bon pasteur refusant de mettre sa propre vie en sûreté, tandis que la moindre partie du troupeau resteroit en péril. Déjà les portes étoient rompues; et à la faveur des lampes sacrées, car cette horrible scène se passa de nuit, on voyoit étinceler les armes de la troupe qui avançoit en criant et en menaçant. Le bruit et le tumulte étoient effroyables. On se renversoit les uns sur les autres, et il y eut quantité de personnes étouffées. Le saint évêque n'abandonna

[1] Marc. et Faust. p. 777. — [2] Ath. ad sol. p. 863.

point encore la partie; et sentant qu'on n'en vouloit personnellement qu'à lui, et que la plus grande fureur seroit suspendue jusqu'à ce qu'il fût arrêté, il s'exposoit généreusement à périr pour le salut de son peuple.

Enfin la plupart étant sortis, les clercs et les solitaires qui restoient, l'entraînèrent avec eux. Il fut tellement pressé dans la foule, qu'il manqua d'être suffoqué. Long-temps il demeura évanoui et sans connoissance, en sorte qu'on l'enleva comme mort : ce qui apparemment facilita son évasion au milieu de tant d'ardents satellites, d'où elle sembloit ne pouvoir se faire sans miracle[1]. Quand on le sut vivant, il n'y eut réduit si caché qu'on ne furetât dans les villes et dans les campagnes. On ne peut exprimer tout ce qu'il eut à souffrir en se cachant. Il demeura un temps considérable dans une citerne sèche, où le maître et la maîtresse du logis lui portoient à manger par intervalle. Les incommodités de la fuite, dit-il lui même, sont plus difficiles à supporter que les douleurs de la mort; et le principal mérite de ceux qui souffrent persécution, consiste à persévérer sans ennui et sans impatience.

Les ministres de la tyrannie, soupçonnant qu'on pourroit le trouver dans les solitudes de Tabenne qu'il affectionnoit particulièrement, envoyèrent des soldats fouiller ces pieux asiles. La troupe effrénée se fit ouvrir toutes les portes des monastères et des laures, sans pouvoir le découvrir. Alors on reconnut la différence de leurs angéliques habitants, dégagés de tout intérêt terrestre, à ces prélats timides qui attendoient les grâces de la cour. Ces pieux et intrépides solitaires, observant l'Evangile au pied de la lettre, ne daignoient pas saluer les ennemis de l'Eglise : mais ils confessoient leur foi, sous les épées nues, et ne se consoloient qu'on refusât la mort à leur zèle, que par les outrages qu'ils essuyoient pour la même cause.

Athanase se trouvoit en effet parmi les cénobites de Tabenne, quoiqu'on n'eût pu l'y découvrir. Il craignit qu'enfin le poids de la persécution ne retombât sur ces généreux hôtes, et il s'enfonça davantage dans la solitude, édifiant à leur tour les anachorètes les plus écartés du commerce des humains. Ils

[1] Ath. de Fug. p. 717.

voyoient avec admiration, dans ce prélat accablé de travaux et de chagrins, autant de recueillement que dans aucun d'eux. Long-temps ils protestèrent avoir plus profité dans la science sublime de la perfection évangélique, par le moyen de ses entretiens et de ses exemples, que par toutes leurs austérités et leurs oraisons. On croit que cette retraite dura environ six ans, pendant lesquels cet infatigable docteur s'efforça de n'être pas moins utile à l'Eglise, qu'au milieu des villes les plus habitées. Il confirma dans la foi les cantons écartés de son diocèse, qu'il pouvoit encore visiter; et dans ses intervalles de loisir, il composa, entr'autres ouvrages, son admirable apologie à Constance, avec son épître aux solitaires.

Il vouloit prévenir ceux-ci contre l'artifice des hérétiques, qui n'osant tenter de les séduire, abordoient à leurs saintes demeures, pour se vanter au moins d'être en communion avec eux. Il les pria d'examiner, avec une scrupuleuse attention, la croyance des voyageurs qui les visiteroient; de ne point entendre ceux qui tiendroient une doctrine suspecte, de même ceux qui communiqueroient avec les sectaires, à moins qu'ils ne promissent de rompre ce commerce scandaleux. Il est une autre lettre de saint Athanase aux solitaires, beaucoup plus étendue que celle-ci, et qu'on doit plutôt appeler un traité qu'une épître. Elle comprenoit deux parties : la première concernant le dogme, et que nous n'avons plus. Dans la seconde, toute historique, et conservée presque entière, le saint pasteur justifie sa fuite contre les calomnies des sectaires mêmes, qui en l'y forçant, la lui reprochoient comme une lâcheté.

Dans l'apologie adressée à l'empereur, il discute à fond les différents chefs d'accusation intentés contre lui-même, montre son innocence dans tout son jour, et avec toute la liberté convenable à la cause qu'il défendoit[1]. Jaloux principalement de la réputation de sujet fidèle, si importante à l'honneur et à l'autorité de l'épiscopat, son éloquence prend un degré étonnant de chaleur touchant les semences de zizanie qu'on l'accusoit d'avoir fomentées entre l'empereur régnant et Constant défunt. Son ardeur s'enflamme encore davantage au sujet de

[1] Apol. p. 674.

son attachement prétendu pour le tyran Magnence[1]. Prince, dit-il, il s agit ici, non d'un intérêt pécuniaire, mais de la gloire de l'Eglise. Ne laissez pas sur elle les ombres odieuses d'un soupçon si bien dissipé; et qu'on ne soit plus en doute, si des chrétiens, et surtout des évêques, ont en exécration de si monstrueux attentats, les conspirations, l'ingratitude et la perfidie. Si j'étois accusé devant un autre juge, j'en appellerois à l'empereur. Etant accusé devant vous, qui puis-je invoquer? Le Père adorable de l'adorable Fils qui a dit : Je suis la vérité. Source éternelle et éternellement féconde de cette vérité, redoutable vengeur du mensonge et des impostures, prenez donc la défense de l'opprimé, qui ne l'est que pour vous, et protégez, avec l'honneur de votre ministre, celui de l'Eglise, que le Christ s'est acquis au prix de tout son sang.

Le dernier chef d'accusation contre le saint patriarche, c'étoit d'avoir désobéi à l'empereur, en refusant de sortir d'Egypte. A cela il répond, qu'il n'est ni assez audacieux, ni assez imprudent, pour résister à un si grand prince. Il s'efforce ensuite de le convaincre qu'il ne l'a point fait, par l'exact récit de tout ce qui s'étoit passé. Et comme, d'une autre part, les ennemis de la foi triomphoient de leurs malheureux succès contre lui, il n'épargne rien pour mettre en discrédit leurs coupables trames. S'il est honteux, dit-il, que des évêques aient cédé à la crainte, il est bien plus honteux de la leur avoir imprimée; rien ne marque mieux l'iniquité d'une pareille cause. Tel est le procédé, non du Sauveur, qui se contente d'inviter en disant: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il me suive; mais de l'antechrist, qui ne fait que des faussaires et des hypocrites, par les menaces perpétuelles du bannissement et de la mort.

L'apologie fut inutile : la persécution se poussa avec fureur, partout où l'on avoit de l'attachement pour Athanase et pour la foi de Nicée, depuis l'Egypte et la Syrie jusqu'aux extrémités de l'Occident. Les Gaules étoient trop distinguées par ces beaux endroits, pour demeurer en paix dans un trouble si

[1] Apol. p. 177.

général. Saturnin, évêque d'Arles, l'un des principaux sièges de l'Eglise gallicane, faisoit depuis quelque temps de sourdes tentatives pour répandre l'ivraie dans toute cette moisson florisante. On découvrit ses liaisons avec les novateurs, spécialement avec Ursace et Valens; et il fut exclus de la communion de presque tous les évêques ses compatriotes[1]. Il forma cependant le dessein de faire triompher l'erreur; et par la faveur impériale, il fit assembler un concile à Beziers, dans les premiers mois de l'année 356. Mais il s'y rencontra, dans la personne d'Hilaire, évêque de Poitiers, un de ces grands hommes constitués par le Seigneur, tant pour arracher que pour planter, et pour déconcerter toute la malignité de l'homme ennemi.

Il étoit né à Poitiers même, de l'une des plus illustres maisons de toutes les Gaules. Avec un génie supérieur, et non moins d'ardeur pour les sciences, il avoit les connoissances philosophiques et littéraires les plus profondes et les plus étendues. Elevé dans le paganisme, il ne puisa d'abord que dans les écrivains profanes, qui ne purent satisfaire la justesse de son esprit, ni son admirable droiture dans la recherche de la vérité et du bon ordre assorti à la nature raisonnable. Il en avoit déjà senti l'incompatibilité avec toute autre chose que la vertu. Ce que les païens enseignoient de la divinité, partagée par ces sages charnels entre les différents sexes, attribuée quelquefois à ce qu'il y avoit de plus vicieux dans l'un et dans l'autre, aux brutes mêmes et à de muettes statues, il en découvrit clairement la fausseté et l'extravagance; et il se convainquit qu'il ne pouvoit y avoir qu'un seul Dieu, éternel, tout-puissant, immuable[2]. Après tant de recherches, les Livres sacrés lui étant tombés entre les mains, il fit, dans la connoissance de la vérité, des progrès dignes des sources pures où il puisoit enfin, et des dispositions qu'il apportoit à leur lecture. Il souhaitoit, à ce qu'il nous dit lui-même, que la croyance du vrai, ainsi que la pratique du bien, eût une récompense éternelle. L'Evangile de saint Jean surtout lui apprit toute l'étendue de la divine charité envers les hommes. Il ne trouva rien que de

[1] Sulp. Sev. lib. 2. — [2] Hil. de Trin. 1.

croyable, dans l'incompréhensibilité même de l'infinie perfection, dans l'anéantissement du Verbe fait chair pour nous racheter, et dans l'élévation de la nature humaine à l'union hypostatique avec la divinité. Il embrassa le dogme de la consubstantialité, sans avoir ouï parler du saint concile qui l'avoit définie; et l'ayant puisée dans l'Evangile, par une illustration comme immédiate de la lumière incréée, il le défendit avec toute l'ardeur et la fidélité due à un enseignement si divin.

L'évêché de Poitiers étant venu à vaquer, à ce qu'on croit, par la mort de saint Maixant, frère de saint Maximin de Trèves, on ne trouva point de plus digne successeur à un si saint évêque, qu'Hilaire, quoique marié. La réputation de ses lumières et de sa vertu donna un tel crédit à sa doctrine, qu'il ne conserva pas seulement la vraie foi dans son diocèse et dans les provinces voisines, mais qu'il préserva de l'arianisme toute l'étendue des Gaules. Au concile assemblé par les intrigues de l'hérétique Saturnin, il eut le courage de dénoncer ce patron même de l'hérésie, aussi emporté dans son ressentiment, que corrompu dans la foi et dans les mœurs. Le sectaire n'imagina rien de mieux contre un tel antagoniste, que de le faire reléguer jusqu'en Phrygie, par une fausse relation qu'il envoya à Constance, de ce qui se passoit à Beziers. Avec Hilaire partit Rodane de Toulouse, plus fort par cette liaison que par son caractère naturellement facile, et qui mourut courageusement dans son exil, aussi-bien que Paulin de Trèves. On ne nomma point de successeur au saint évêque de Poitiers, qui continua, pendant son absence, de gouverner son diocèse, par l'excellent clergé qu'il y avoit formé.

Son nom, avant sa personne, avoit passé les monts et les mers; et il lui étoit venu d'illustres disciples des régions les plus éloignées. De ce nombre fut le grand saint Martin, né en Pannonie d'un homme de guerre, et engagé dès sa jeunesse dans la même profession, où il exerça cet acte héroïque de charité qui le dépouilla d'une partie de son vêtement en faveur d'un membre indigent de Jésus-Christ, et qui attira sur toute la suite de sa vie l'abondance des grâces célestes[1]. Dès

[1] Sulp. Sev. Vit. Mart. init.

qu'il put obtenir son congé, il vint se ranger, à Poitiers, sous la conduite du saint évêque, qui lui donna place entre ses clercs, et qui voulut même le faire diacre. Mais l'humble prosélyte se crut encore trop honoré de recevoir l'ordre d'exorciste. En vain chercha-t-il l'obscurité et l'abjection : par l'exercice même de ce ministère inférieur, le Tout-Puissant commença à lui communiquer ce don éclatant des miracles, qui en a fait un des plus célèbres thaumaturges de l'Eglise.

Cependant son digne maître, confiné en Orient, y figuroit plutôt en apôtre qu'en banni. S'il n'y put rétablir la foi dans son état primitif, au moins empêcha-t-il son entier dépérissement et des abus infinis. Partout où il paroissoit, son courage et ses lumières rendoient pour le moins l'hérésie plus timide. Il sembloit n'avoir quitté son église, que pour prendre la sollicitude de toutes les autres. Mais celles de Gaule l'intéressoient plus particulièrement. N'en recevant cependant aucune lettre des évêques, il conçut les plus cruelles inquiétudes; il craignit qu'ils n'eussent, comme tant d'autres, cédé à l'opiniâtreté des séducteurs, et que la religion ne leur fût devenue indifférente ainsi que sa propre personne. Il apprit enfin, par leurs lettres tardives, que la difficulté des relations étoit la seule cause qui l'en avoit privé jusque-là. Les nouvelles épreuves de leur foi, et leur nouveau triomphe sur l'hérésie, le dédommagèrent agréablement de ses alarmes. Ils lui apprirent la condamnation expresse qu'ils venoient de faire de la seconde formule, dressée à Sirmich, l'an 357, par Potamius, évêque de Lisbonne, et adoptée par tout le parti hérétique[1].

Il sut encore que saint Phébade d'Agen employoit ses lumières et son éloquence à réfuter cette formule captieuse, beaucoup plus mauvaise que la première, qui ne péchoit que par son insuffisance; tandis que le blasphème et l'impiété perçoient de toute part les voiles grossiers dont celle-ci les enveloppoit. On est convenu, portoit-elle, qu'il n'y a qu'un Dieu, Père tout-puissant, comme on le croit par tout le monde, et un seul Jésus-Christ son fils unique, Notre-Seigneur et notre Sauveur, engendré de lui avant les siècles; que l'on ne peut

[1] Hil. de Syn.

ni ne doit reconnoître deux dieux, puisque le Seigneur lui-même a dit : J'irai à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu; passage que les auteurs de cette formule relevoient avec emphase, pour attribuer la divinité au seul Père, à l'exclusion du Fils. On s'est accordé sur tout le reste, ajoutoit-on avec encore plus de malignité; mais comme quelques-uns, en petit nombre, étoient frappés du mot de substance, on a jugé à propos de n'en faire aucune mention. Sous ce beau prétexte, on ne parloit, ni d'identité, ni même de ressemblance de nature; et tout le contexte induisoit naturellement à penser, que le Fils de Dieu étoit d'une autre nature que son Père, tiré, non de sa substance, mais du néant comme tous les êtres créés. Saint Phébade examine la suite de cette formule d'un bout à l'autre, et fait remarquer que ce qu'elle semble avoir de bon est placé avec tant d'artifice, qu'on peut aisément le détourner à un sens mauvais.

Exposant après, avec la plus exacte précision, la foi catholique sur l'unité de substance; voilà, dit-il, ce que nous croyons fermement, ce que nous tenons des prophètes et des apôtres, ce que les saints martyrs ont signé de leur sang. Nos provinces sont tellement attachées à cette croyance, que si un ange du ciel nous annonçoit le contraire, nous lui dirions anathème, à l'exemple de l'Apôtre. Qu'on cesse donc de nous opposer le nom d'Osius, quoique le père des évêques, et que sa doctrine ait été si sûre jusqu'ici. Quel usage peut-on faire de l'autorité d'un homme, ou qui se trompe à présent, ou qui s'est toujours trompé? Personne n'ignore quels ont été ses sentiments jusqu'à ce grand âge; avec quelle constance il a soutenu la foi catholique, et condamné les ariens à Sardique ainsi qu'à Nicée. S'il pense différemment aujourd'hui; s'il soutient ce qu'il a condamné, et condamne ce qu'il a soutenu, son autorité, je le répète, n'est point recevable. S'il a mal cru pendant quatre-vingt-dix ans, je ne me persuaderai pas qu'après quatre-vingt-dix ans il commence à mieux croire.

Cette fermeté des évêques de Gaule piqua d'émulation les Orientaux mêmes, et mit la division entre les contradicteurs du concile de Nicée. Plusieurs d'entr'eux, qui rejetoient précisément le terme de consubstantiel, comme inusité dans les

Ecritures, conçurent les conséquences d'une dissimulation, ou d'un langage équivoque, qui accréditoit une doctrine qu'eux-mêmes regardoient au fond comme hérétique. Ils se rassemblèrent en concile à Ancyre, capitale de Galatie, par les soins du métropolitain Basile. On prétend que ses intentions n'étoient pas plus pures que sa foi; qu'il avoit des vues sur le siége d'Antioche, près de vaquer par la mort du patriarche eunuque, c'est-à-dire, du méprisable Léonce. Enfin Basile étoit fort soupçonné de jalousie contre Eudoxe, qui, après la mort de Léonce, se fit transférer, par cabale et sans aucune forme régulière, du petit siége de Germanicie, au patriarcat du Levant. Quoi qu'il en soit, le résultat du concile d'Ancyre fut la condamnation des anoméens, c'est-à-dire des ariens déterminés, qui nioient, non-seulement que le Fils de Dieu fût consubstantiel au Père, mais qu'il lui fût semblable en substance. C'est ce que signifie le mot grec ἀνόμοιος dissemblable[1].

Eudoxe se trouvoit à la tête de cette faction, la plus impie de l'arianisme, avec Acace de Césarée, et Uranius de Tyr. Tout nouvellement ils avoient condamné en concile, tant le mot ὁμοούσιος, semblable en substance, que ὁμοούσιος, consubstantiel. Cet Eudoxe, quoique d'un naturel doux, ou plutôt foible et timide, avoit pour la secte un zèle qui le tiroit de son caractère, et ne lui laissoit pas même observer les mêmes ménagements qu'à son prédécesseur Léonce. Formé à l'école d'Aërius, il n'avoit pas plus de modération que cet aventurier effréné, à l'égard de ceux qui le contredisoient. Aussi le maître ne sut pas plutôt la fortune de son disciple, qu'il accourut d'Egypte, où son impiété et son insolence l'avoient réduit à se cacher. Il amena, pour renfort, un certain Eunomius, autre aventurier de même génie et de même conduite, qui, par la suite fit, quoique sans nulle opinion particulière, un schisme nouveau parmi les anoméens mêmes.

On y compte encore les aëriens, à ne faire état que des schismatiques les plus célèbres. Ils étoient disciples d'Aërius, qui, sans rien enseigner de particulier sur la Trinité, fit bande

[1] Hil. de Syn. p. 306.

à part, en soutenant qu'il n'y a aucune différence entre le prêtre et l'évêque, qu'il est inutile de prier pour les morts; et en supprimant, avec la célébration des fêtes, les pratiques les plus solennelles du culte extérieur, qu'il traitoit généralement d'observances judaïques.

Dans l'autre parti, qu'on appelle des demi-ariens, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, Eleusius de Cyzique, étoient les tenants les plus renommés. Ils n'admettoient pas le concile de Nicée; et quoiqu'ils soutinssent fortement le Fils semblable au Père en substance et en toute chose, ce qui emportoit au fond l'identité de nature, ils la nioient cependant en termes formels. Le dernier anathème de leur concile d'Ancyre, condamne expressément le terme de consubstantiel.

Ils songèrent à mettre l'empereur de leur côté; et ne s'en fiant qu'à eux-mêmes, tous trois allèrent le trouver à Sirmich, et le conjurèrent de pourvoir à l'exécution des décrets de tant de conciles, qui avoient prononcé la ressemblance de substance ou de nature entre le Père et le Fils. Afin de n'être en butte à personne, ils retranchèrent pour cette fois, de la profession de leur croyance, l'anathème porté contre le dogme de la consubstantialité.

Leur arrivée à la cour fut, on ne sauroit plus à propos. Un prêtre d'Antioche, nommé Asphale, ardent émissaire du patriarche Eudoxe et d'Aërius, étoit au moment de s'en retourner avec des lettres impériales des plus favorables à ces deux impies. Basile dévoila au prince l'énormité de leur hérésie, et le toucha au point de lui faire retirer la lettre qu'il avoit déjà remise à Asphale. Constance écrivit sur-le-champ à l'Eglise d'Antioche une lettre toute contraire, où nous trouvons la preuve la plus sensible de l'ignorance et de la légèreté de cet empereur [1]. Il désavoue Eudoxe dans cette seconde pièce, le traduit comme un usurpateur audacieux qu'il n'a point autorisé, et recommande aux fidèles de l'éviter aussi-bien qu'Aërius, qu'il traite de pernicieux sophiste.

Alors, c'est-à-dire, en 358, il se tint dans la malheureuse ville de Sirmich une troisième assemblée schismatique des

[1] Soz. l. IV, c. 13.

évêques qui se trouvoient à la cour. Basile y domina, avec les autres ariens mitigés. Une formule nouvelle, qui adoptoit la ressemblance de nature, fut subrogée à la seconde, où le consubstantiel et le semblable en substance avoient été rejetés tout ensemble. Ursace et Valens, qui ne tenoient à rien qu'à la faveur et à la fortune, admirent sans difficulté ce symbole; mais on y inséra avec artifice ce qui avoit été décidé contre Paul de Samosate, contre Photin et Marcel d'Ancyre, afin de faire au moins rejeter le terme de consubstantiel.

De Bérée, lieu de l'exil du pape Libère, Constance le fit alors venir à Sirmich. On assure communément, quoiqu'il y ait des preuves et des opinions fondées pour la négative, que ce pontife, après avoir, pendant deux ans de vexation, confirmé ses frères dans la foi, encore plus par l'exemple de son détachement et de son courage, que par ses paroles, venoit enfin d'accorder aux importunités de Démophile, évêque de Bérée, ce qu'il avoit refusé avec tant de gloire à tous les efforts de la puissance impériale. Il souscrivit, à ce qu'on prétend, soit la première, soit la troisième formule de Sirmich, dans lesquelles on ne lit rien à la vérité qui exprime l'erreur, mais qui ne l'excluent qu'insuffisamment, et avec une ambiguité ou une obscurité dont on peut abuser, contre la marche sage et sûre qu'avoit tracée un concile œcuménique. Au moyen de cette lâche et scandaleuse complaisance, l'empereur satisfait de Libère, lui permit de retourner à Rome, et fit enjoindre au clergé romain de le recevoir, sans toutefois déposséder Félix.

Pour les demi-ariens, qui se voyoient triomphants à Sirmich ils n'accusèrent pas seulement d'hérésie Aërius et Eudoxe d'Antioche, mais encore de crimes d'état, comme d'avoir eu part autrefois aux entreprises du césar Gallus. Eudoxe eut ordre de quitter Antioche, et il se retira dans l'Arménie, sa patrie. Aërius, après une accusation en forme, fut condamné à être banni à Pépuse en Phrygie. Eunomius, qu'Eudoxe venoit d'ordonner diacre, et qu'il envoyoit en cour comme son député et son défenseur, fut pris en route par les émissaires des demi-ariens, et relégué dans la même province de Phrygie. D'autres anoméens considérables furent traités de la

même manière, jusqu'au nombre de soixante-dix : ainsi leur parti parut alors totalement ruiné.

Pendant ces révolutions, Libère retournoit à Rome, où il arriva au mois d'août de l'année 358 la troisième de son exil. Il y a peu de suite et de conformité entre les témoignages des différents auteurs, touchant la manière dont il y fut reçu. Voici ce qui nous y a paru de plus conséquent et de plus vraisemblable. Le peuple romain, aussi attaché à son pontife qu'à la foi catholique, désiroit passionnément son rappel ; et pendant son absence peu de personnes avoient communiqué avec Félix. Mais quand on vit des effets marqués de la bienveillance de l'empereur et de ses ariens à l'égard de Libère, l'affection se convertit en défiance, et bientôt en mépris. L'indignation éclata lorsqu'on eut appris ce que son retour lui avoit coûté. Une multitude d'ecclésiastiques et de laïques, emportés par l'ardeur de leur zèle, rejetèrent la communion d'un pasteur qu'ils soupçonnèrent d'avoir trahi les intérêts de l'Eglise. Félix, abhorré comme un usurpateur sacrilége durant les épreuves et la persévérance du pontife légitime, commença à leur devenir cher. On exalta le courage avec lequel il s'étoit déclaré contre l'hérésie de ses protecteurs ; et une partie considérable, tant du clergé que du peuple, s'attacha à sa communion. Voilà sans doute pourquoi les sentiments sont si partagés entre les modernes, sur la qualification qu'il faut donner à son ministère. La plupart des anciens, entr'autres saint Augustin et saint Optat de Milève, ne le comptent point dans la suite des évêques de Rome.

La Providence ne permit pas qu'une division, si pernicieuse dans les conjonctures où l'on se trouvoit, durât long-temps. Félix, abandonné des officiers impériaux, qui professoient une foi toute différente de la sienne, ne put se soutenir, et fut même chassé deux fois hors de Rome. Les uns disent qu'il vécut encore plusieurs années, et qu'il garda la dignité épiscopale sans fonction ; d'autres, que les gens de Constance lui tranchèrent la tête, trois mois après, à cause de son attachement inviolable à la saine doctrine. Au moins peut-on le réputer martyr, pour les mauvais traitements qu'il reçut des ennemis de la foi. Le savant Papebroque et Baronius n'hésitent pas de le compter au nombre des saints. Celui-ci rapporte,

qu'à la réforme du calendrier romain, comme il étoit question de retirer Félix du martyrologe, à cause de son ordination illégitime, on trouva son corps sous un autel, avec une inscription qui constatoit son martyre; ce qui ne laissa plus douter qu'il n'eût effacé par sa mort ce que son ordination avoit eu de vicieux.

Libère qui, suivant les opinions les plus défavorables, n'avoit prévariqué que par crainte et par respect humain, sans jamais perdre la foi dans le cœur, rentra aussi en lui-même, vraisemblablement peu après qu'il eut été remis en possession de son siége. Il rompit avec les sectaires, reçut les clercs les plus dévoués à Félix, et réunit ainsi sous son obéissance tous les ordres d'une église qui ne lui avoit marqué de l'éloignement, qu'autant qu'elle l'avoit cru déserteur de la foi de Nicée. Mais il répara ce scandale avec le plus grand éclat, par son zèle contre les décrets de Rimini.

L'empereur jugea ce concile nécessaire, pour abattre sans ressource le parti des anoméens ou purs ariens. La ville de Nicée avoit d'abord été indiquée pour le lieu de la célébration. Mais la divine sagesse, qui tire parti des vices comme des vertus des princes, se servit de l'inconstance naturelle à celui-ci, pour empêcher qu'un second concile tenu à Nicée en des temps si mauvais, ne répandît quelques nuages sur le premier, et ne donnât lieu aux simples de confondre l'un avec l'autre. Cependant les partisans d'Eudoxe d'Antioche et d'Acace de Césarée commençoient à rétablir leur crédit; et déjà ils en eurent assez pour faire convoquer deux conciles au lieu d'un. Leur condamnation leur paroissoit inévitable, à moins de former une assemblée particulière qui leur fût dévouée. Car malgré leurs brigues, et suivant le cours des choses humaines, la pluralité devoit être au moins pour la ressemblance de substance entre les personnes divines. Les motifs qu'on fit valoir auprès de l'empereur, pour la multiplication des congrès, furent l'épargne pour le fisc, et pour les évêques, beaucoup moins de difficultés et de fatigues en abrégeant ainsi les voyages. On assigna donc Rimini, ville d'Italie sur la mer Adriatique, pour les Occidentaux; et pour les Orientaux, la ville de Séleucie, en Isaurie.

Le concile de Rimini fut indiqué le premier, et l'empereur,

à l'ordinaire, donna ses ordres pour défrayer les prélats sur la route. Ceux de Gaule, saint Phébade d'Agen et saint Servais de Tongres à la tête, refusèrent généreusement les libéralités d'un prince ennemi de la vraie foi [1]. Ils avoient obligation à saint Hilaire, d'être prévenus sur tout ce qu'il étoit expédient qu'ils sussent de l'état des choses en Orient, d'où il leur envoya son traité des Synodes.

Là il leur expliquoit les différentes confessions dressées par les Orientaux, depuis le saint concile de Nicée; leur faisoit remarquer qu'elles étoient compatibles pour la plupart avec la saine doctrine, et qu'on ne devoit pas regarder comme ariens ceux qui les admettoient. Elles condamnoient les erreurs des purs ariens, et ne péchoient qu'en ce qu'elles n'employoient pas le terme de consubstantiel. Mais le saint docteur prouve que c'est la même chose au fond, de dire le Fils de Dieu semblable à son Père en substance comme en toute autre chose, ou de tenir qu'il lui est égal. En effet, et en supposant, comme il le fait, l'unité nécessaire de l'Etre infini, rien ne peut lui être parfaitement semblable quant à la nature, sans être de la même nature.

Après cette observation importante, Hilaire adressant la parole aux Orientaux bien intentionnés, les conjure de ne point s'arrêter aux mots, puisqu'ils conviennent des choses, et de ne pas rendre suspect leur ὁμοουσιος, en rejetant l'ὁμουσιος, qui a la même signification pour les gens qui sont de bonne foi.

Outre les évêques des Gaules, il en vint à Rimini une quantité d'autres non moins catholiques, de toutes les régions d'Occident. On remarque, comme les plus considérables, Restitut de Carthage, le plus distingué par la dignité de son siége et qui semble avoir présidé au concile, malgré sa jeunesse; Musonius, évêque de la province Byzacène, dans la même région d'Afrique, vieillard d'un grand poids, pour sa capacité aussi-bien que pour sa maturité et son expérience; Vincent de Capoue, revenu parfaitement aux principes de la soumission et de l'orthodoxie. On nomme entre les ariens, Ursace et

[1] Sulp. Sev. l. 2. p. 139.

Valens, si long-temps et si malheureusement fameux; Démophile de Bérée, illustre dans la secte par la séduction de Libère, et Auxence de Milan. Le nombre total des évêques montoit à plus de quatre cents, dont environ quatre-vingts ariens. Taurus, préfet du prétoire d'Italie, eut ordre de l'empereur d'assister au concile, et de ne point laisser partir les prélats, qu'ils ne fussent d'accord sur le dogme : s'il réussissoit au gré du prince hérétique, il lui promettoit le consulat, qu'il lui donna en effet au bout d'un certain temps. Sous le mot d'union ou d'accord entre les évêques, c'étoit leur prévarication qu'on mettoit à prix ; et le préfet ne l'avoit que trop bien entendu.

Ursace, Valens et les autres chefs de la cabale se présentèrent au concile, avec la confession de foi dressée cette même année 359, à la dernière assemblée de Sirmich. Elle rejetoit, comme on l'a vu, les termes de substance et de consubstantiel, sous prétexte qu'ils n'excitoient que le trouble et la division : elle disoit simplement le Fils semblable au Père en toutes choses. Il vaut bien mieux, répétoient sans fin les sectaires, parler de Dieu simplement, que d'introduire un langage nouveau qui cause tant de fermentation : faut-il pour quelques paroles qui ne se trouvent pas dans les Livres saints, mettre le feu et le scandale dans toute l'Eglise ? Ils n'imaginoient point qu'il en dût coûter davantage pour en imposer aux prélats d'Occident. Les hérétiques subtils de l'Orient, dont ceux de Rimini tenoient leurs instructions, regardoient les Occidentaux en général comme des gens grossiers et mal instruits. Mais, sans se faire gloire des raffinements de la dialectique, ces docteurs vraiment chrétiens et attachés inviolablement à la méthode de l'Evangile, répondirent qu'il falloit s'en tenir à l'ancienne doctrine, enseignée par les premiers disciples du Sauveur, et par leurs successeurs sans interruption, jusqu'à ceux qui avoient dressé le symbole de Nicée ; que ce qu'on y vouloit substituer, portoit dans sa nouveauté même une preuve sans réplique de sa corruption.

Ils proposèrent d'anathématiser la doctrine d'Arius, et l'on dressa un acte qui proscrivoit toutes les hérésies en général, et celle d'Arius en particulier. On y déclaroit, que la profession de foi présentée par Ursace et Valens étoit contraire

à la croyance de l'Eglise. Les ariens ne voulurent recevoir aucun de ces décrets : ce qui leur attira la qualification authentique de fourbes et d'hérétiques, nommément à Ursace et à Valens, qu'on déposa, ainsi qu'Auxence de Milan, Démophile de Bérée, Germinius de Sirmich, et Caïus, évêque en Pannonie. Ainsi la foi de Nicée fut-elle aussi la foi de Rimini, où elle triompha, tant de la puissance impériale que des supercheries de l'arianisme, tandis que le concile eut quelque liberté. C'est pourquoi les premières sessions en sont réputées canoniques et légitimes, comme en différents conciles postérieurs, dont la fin ne répondit pas aux commencements. Mais l'empereur ne tarda point à le convertir en une assemblée tumultueuse et profane, indigne d'être guidée par l'Esprit saint, et de représenter le règne de Jésus-Christ.

Constance avoit ordonné, avant l'ouverture des deux conciles assemblés tout à la fois à Rimini et à Séleucie, que dix députés de chacun lui vinssent communiquer les résolutions, afin qu'il vît si elles étoient conformes aux saintes Ecritures, et qu'en ce cas il les munît de son approbation. Tels étoient les termes du rescrit, à peine concevables de la part d'un prince qu'on n'accuse pas d'avoir fait un jeu de la religion. Les dix députés furent choisis entre les orthodoxes ; mais les hérétiques en envoyèrent un pareil nombre de Rimini ; et ceux-ci firent tant de diligence, qu'avant l'arrivée de leurs antagonistes, déjà ils avoient tellement prévenu l'esprit de l'empereur, qu'il ne voulut pas seulement admettre les derniers en sa présence. Ces députés catholiques étoient d'ailleurs de jeunes prélats sans expérience et sans capacité, choisis sans doute pour la seule éminence de leur rang, et de leurs autres qualités extérieures. On ne sait le nom que de Restitut de Carthage, jeune évêque lui-même, quoique chef de la légation. Quant aux députés de la faction hérétique, c'étoient de vieux fourbes, rompus à la manœuvre, capables de noircir la conduite la plus régulière, et de donner une couleur avantageuse aux plus criants attentats.

Les dix catholiques marquèrent d'abord un zèle tres-vif, et refusèrent sans ménagement de communiquer avec les ariens de la cour. Mais Constance eut bientôt amorti leur ardeur

éphémère par ses délais affectés et ses rebuts mortifiants. Ils entrèrent en conférence, contre leur premier plan reçu du concile, avec les évêques ariens. C'étoit pour ceux-ci un commencememt de victoire et l'augure d'un plein triomphe. En effet, les jeunes députés, après avoir exigé pour la forme quelque léger éclaircissement, signèrent une confession de foi que leur présenta Valens; la même absolument que le concile avoit rejetée, sinon qu'elle étoit encore plus mauvaise, en ce qu'elle disoit le Fils simplement semblable au Père, et supprimoit ces mots, en *toutes choses*. Ils allèrent plus loin : ils dressèrent un acte, par lequel annulant ce qui s'étoit fait à Rimini, ils déclarèrent avoir reconnu la pureté de la foi de Valens et d'Ursace, en conférant avec eux.

Après cela on renvoya tous les députés ariens et catholiques, à Rimini, où ceux-là rentrèrent triomphants. Constance écrivit au préfet Taurus de faire signer la même confession à tout le concile, sous peine d'exil pour ceux qui refuseroient, si toutefois ils ne passoient pas le nombre de quinze. Ici la timide politique de ce prince l'emporta encore sur l'enthousiasme de son zèle. Au premier bruit de la prévarication de leurs envoyés, les Pères refusèrent de communiquer avec eux; mais quand on sut les ordres du prince, tout fut dans l'effroi et la confusion. La plupart ne savoient à quoi se résoudre; et assez long-temps n flotta dans cette irrésolution[1]. Cependant la pusillanimité, 'ennui d'une longue absence, les incommodités inséparables de la prolongation inattendue de leur séjour dans un pays étranger, la malignité avec laquelle elles étoient aggravées par tous les gens qui participoient au gouvernement et à la police, enfin le prétexte de la paix, avec mille autres considérations non moins imposantes, détachoient chaque jour quelque prélat du bon parti. Les esprits une fois ébranlés, ce fut par troupe qu'on se présenta pour souscrire, en sorte que le nombre de ceux qui demeurèrent entièrement irréprochables se réduisit à vingt, y compris les saints évêques Phébade d'Agen et Servais de Tongres, qui servirent aux autres de modèles et d'appuis.

Le préfet, qui n'oublioit point la promesse du consulat,

[1] Sulp. Sev. l. 2, p. 142.

n'omit rien pour abattre ces deux colonnes du concile. Mais, avec des confesseurs qui n'aspiroient qu'au martyre, il employa les prières et les artifices préférablement aux menaces. Il ne manquoit pas de ces motifs éblouissants, dont la prudence du siècle trouve toujours moyen de colorer les fautes qui ne nuisent qu'à la religion. Vous êtes presque seuls de votre avis, leur disoit-il; pensez-vous servir l'Eglise, en donnant l'exemple de l'obstination et de la discorde? Il n'est ni de la piété, ni de la modestie évangélique, de préférer son sens propre à tant d'insignes docteurs, qu'on ne peut sans témérité accuser de trahir leur conscience.

Phébade tenoit encore ferme. Mais enfin on lui fit agréer un tempérament que proposèrent Ursace et Valens. C'étoit d'ajouter à la dernière formule de Sirmich les correctifs et les modifications nécessaires, et de consentir aux additions, pourvu qu'on s'abstînt des termes de substance et de consubstantialité, qui agitoient tous les esprits. L'espérance de la réunion éblouit ces deux hommes si bien intentionnés. Ils crurent pouvoir sacrifier à la concorde, un mot dont on mettoit d'ailleurs le sens à couvert[1]. Pour cela, Phébade et Servais proposèrent divers articles, pour être ajoutés à la formule en question, et suppléer à son insuffisance. Alors, pour dissiper toutes les alarmes, et renchérir en apparence sur ces corrections, Valens s'écria : Si quelqu'un dit que Jésus-Christ n'est pas Dieu, fils de Dieu, engendré du Père avant les siècles, qu'il soit anathème : si quelqu'un dit que le Fils de Dieu n'est pas semblable au Père, selon les Ecritures; ou s'il ne dit pas que le Fils est éternel avec le Père, qu'il soit anathème. Tous répétèrent à chaque fois : Qu'il soit anathème. Puis le fourbe ajouta : Si quelqu'un dit que le Fils est créature, comme sont les autres créatures, qu'il soit anathème. Tout le concile continua de répondre : *Qu'il soit anathème;* ne saisissant pas le venin de cette proposition à double entente. Les catholiques vouloient déclarer que le Fils de Dieu n'est nullement créature, et les ariens qu'il n'est pas une créature telle que les autres, mais d'un ordre plus parfait.

[1] Damas. ap. Theod. II. 22.

Bientôt ces rusés parjures se glorifièrent avec éclat de leur indigne succès[1]. Les évêques n'étoient pas arrivés dans leurs diocèses, où l'empereur content d'eux les laissa retourner, qu'ils reconnurent le piége auquel on venoit de les prendre. Ils gémirent du scandale, en se trouvant, avec autant de douleur que d'étonnement, transformés en hérétiques, sans avoir changé de croyance : à quoi saint Jérôme fit allusion quelque temps après, en disant que l'univers fut tout étonné de se trouver arien. Les perfides sectaires publièrent avec emphase qu'on ne reconnoissoit le Fils de Dieu que pour une créature, quoique d'un ordre supérieur à toutes les autres. On se crut dispensé d'employer le terme de substance, et la foi de Nicée courut un danger prochain d'être abandonnée. Alors on sentit combien guerre ouverte avec les ennemis de l'Eglise est préférable à la paix qui n'est pas fondée sur une entière soumission. Ces bons évêques, dupes de leur simplicité à Rimini, confessèrent leur faute, et demandèrent pénitence. Ils se voyoient méprisés et rejetés par ceux qui étoient restés dans les différentes provinces.

Grégoire, évêque d'Elvire en Espagne, les exclut formellement de sa communion, et fut applaudi par saint Eusèbe de Verceil[2]. Ceux de Gaule qui avoient assisté à ce malheureux concile, se rassemblèrent à Paris, et manifestèrent la fraude qu'on avoit mise en œuvre pour leur faire supprimer le consubstantiel et toute expression formelle de substance. Par une résolution unanime de toutes les provinces d'Italie, les évêques en cassèrent tout ce qui s'étoit fait en dernier lieu à Rimini. Le pape Libère déployant tout son zèle pour la saine doctrine depuis la retraite de Félix, se montroit à leur tête, en digne successeur de l'apôtre chargé de confirmer ses frères dans la foi. C'est ce qu'il nous apprend lui-même par un écrit où il ajoute que les orthodoxes, trompés par les manœuvres de Sirmich, consommées à Rimini, mais presque tous rentrés dans le devoir, rendoient courageusement hommage au saint concile de Nicée, et se déclaroient avec d'autant plus de force contre l'arianisme, qu'ils en avoient mieux reconnu le génie perfide.

[1] Hier. in Lucif. c. 7. — [2] Libell. Marcel et Fausi. p. 34; Hilar. Fragm. 11.

Le concile de Séleucie, qui faisoit comme une partie de celui de Rimini, s'étoit tenu dans la même année 359. L'empereur y envoya de même des officiers puissants et affidés, pour l'exécution de ses vues. Il s'y trouva cent soixante évêques, de trois différents partis : premièrement ceux qui rejetoient simplement le terme de consubstantiel, et qui formoient le beaucoup plus grand nombre ; secondement, ceux qui ne vouloient point abandonner cette unique sauve-garde de la foi, faisant le plus petit nombre ; enfin les anoméens, ou les purs ariens, au nombre d'environ quarante, qui n'admettoient, ni l'égalité, ni la ressemblance de substance entre les personnes divines. Parmi les premiers, quoiqu'appelés communément demi-ariens, plusieurs ne laissoient pas d'être catholiques au fond. Ils croyoient toute la doctrine de la consubstantialité, et ils s'abstenoient précisément de la fameuse expression des Pères de Nicée, par un amour mal entendu de la paix et de la concorde. Les principaux de ceux-ci étoient George de Laodicée, Eleusius de Cyzique, Silvain de Tarse, Macédonius de Constantinople, Basile d'Ancyre, et Eustathe de Sébaste. Les anoméens avoient à leur tête Acace de Césarée, d'où ils furent souvent nommés acaciens, Eudoxe d'Antioche, avec les fameux diacres Aëtius et Eunomius, Uranius de Tyr et George d'Alexandrie. Entre les catholiques décidés et irrépréhensibles, la plupart étoient Egyptiens, et fort attachés à saint Athanase.

Par une disposition marquée de la Providence, saint Hilaire de Poitiers se trouva à ce concile. Comme il étoit relégué en Phrygie, il sembloit qu'il eût besoin d'un ordre particulier pour pouvoir aller à Séleucie, ville d'Isaurie. Toutefois, sur l'ordre général d'y envoyer tous les évêques, le gouverneur de la province le fit partir, comme les Orientaux. Soit curiosité de leur part, soit estime de son mérite, il en fut très-bien accueilli. On s'informa de lui fort au long, et avec un grand empressement, de la croyance de ses compatriotes. Car les ariens accusoient tout ce qui ne pensoit pas comme eux, de sabellianisme, ou de ne reconnoître qu'en paroles la trinité des personnes divines. Hilaire fit une ample confession de sa foi, en montra la conformité parfaite avec celle de Nicée, et

attesta que la croyance générale des Occidentaux, Gaulois et autres, n'étoit pas différente de la sienne. Ainsi fut-il admis à la communion des évêques d'Orient, et reçu dans leur concile.

Mais il y eut d'abord de vives contestations, pour savoir par où l'on commenceroit, soit par la dénonciation des personnes coupables, soit par l'examen des questions de foi. L'empereur Constance, pour s'ériger en arbitre des conciles, n'en étoit pas plus habile en ces sortes d'affaires. Il donnoit assez d'ordres; mais c'étoit leur multiplicité même qui causoit l'incertitude. Ses lettres équivoques sembloient tantôt prescrire une certaine marche, et tantôt un autre procédé tout différent; enfin l'on commença par le dogme; l'impie et présomptueux Acace ne se déguisa point. Il rejeta audacieusement le symbole de Nicée, ne voulut entendre, ni à égalité, ni à ressemblance de nature entre le Père et le Fils, soutint avec obstination qu'il ne pouvoit y avoir de génération dans la divinité; que l'origine du Fils de Dieu n'étoit autre que sa création; que son être procédoit du néant; que Jésus-Christ, en un mot, n'étoit qu'une créature. A ces blasphèmes, la secte effrontée ajouta ceux qui avoient souvent alarmé la pudeur comme la piété dans la bouche d'Eudoxe d'Antioche; que si Dieu, par exemple, avoit un fils, il falloit aussi qu'il eût une femme, et mille autres de ces plaisanteries méprisables et de ces honteux blasphèmes, que les impies de tous les temps ont substitué avec tant de complaisance à la chaste gravité du langage des Pères et de l'Ecriture.

Tous les orthodoxes, les macédoniens même, ou les demi-ariens avec saint Hilaire qui les rapporte, frémissoient d'horreur [1]. Le saint docteur s'estimoit malheureux que de pareilles impiétés eussent souillé ses oreilles. Les murmures retentissoient dans tout le lieu de l'assemblée, et durèrent jusqu'au soir. Avant qu'on se séparât, Silvain de Tarse proposa de s'en tenir à la célèbre exposition de foi d'Antioche, dite de la Dédicace, qui établissoit la ressemblance de nature ou de substance entre le Fils et le Père, mais qui n'exprimoit

[1] Hil. c. Const. 1. n. 13.

pas leur consubstantialité, et point assez clairement la divinité de Jésus-Christ. Comme la plus grande partie des évêques de Séleucie pensoient ou parloient en demi-ariens, ils applaudirent à la proposition de l'évêque de Tarse, et s'en tinrent au symbole d'Antioche. Acace et ses adhérents protestèrent et sortirent de l'assemblée.

Il y eut trois autres séances, où les acaciens firent de nouvelles tentatives, mais toujours sans succès : après quoi ils abandonnèrent le champ de bataille aux demi-ariens, qui, avec quelques catholiques, condamnèrent [illegible] é du pur arianisme et de ses fauteurs. Après les ci[illegible] sage avec les délais nécessaires, la sentence de dépo[illegible] prononcée contre Acace de Césarée en Palestine, Eu[illegible] patriarche d'Antioche, George d'Alexandrie, Uranius de Tyr, et quelques autres moins célèbres.

Voilà ce qui se passa de plus important dans les conciles de Rimini et de Séleucie, les deux grands scandales de l'Eglise, dont les ennemis cependant n'ont d'autre raison de triompher que leur haine même contre elle, et l'oubli des règles consacrées par l'usage uniforme de tous les siècles. Ils s'autorisent principalement de l'assemblée de Rimini, qui fut extrêmement nombreuse, qui pouvoit seule représenter l'Eglise universelle, et qui en effet la représenta quelque temps. Car il faut distinguer deux parties bien différentes dans ce concile. Il cessa d'être infaillible et légitime, après qu'il eut prononcé contre les évêques ariens; et l'antiquité l'a reconnu pour œcuménique jusque là. Quant à ce qui suivit, et que saint Athanase, dans son traité des Synodes, composé ou du moins publié à cette occasion, appelle, non plus le concile, mais les nouveautés de Rimini, il est évident que ce ne fut plus une assemblée canonique réglée sur l'esprit et la pratique des apôtres, et capable de représenter l'Eglise. Il n'y restoit alors ni ordre, ni liberté; on détruisoit précisément dans cette confusion, ce qu'on venoit de statuer en procédant selon les lois et les usages de l'antiquité. L'Esprit saint ne sauroit être contraire à lui-même, et si des deux décisions contradictoires, il faut lui en attribuer une, ce ne sera certainement pas celle qui, extorquée par la violence, obscurcit en

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

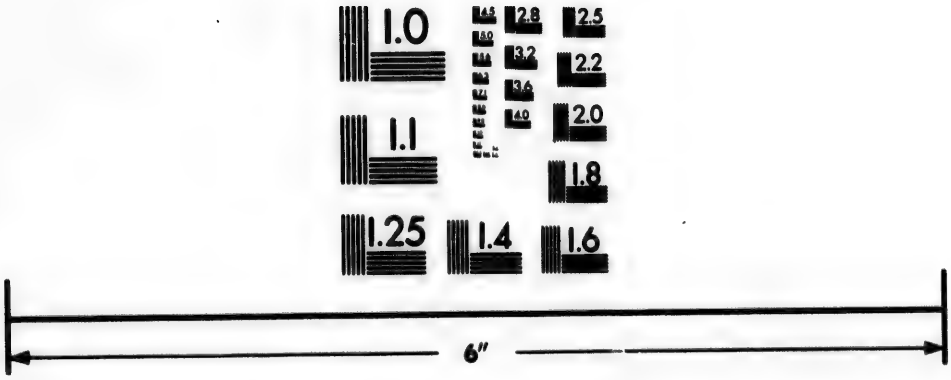

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

quelque manière la foi constante et universelle des églises répandues dans tout le monde chrétien.

La grande difficulté n'est pas d'exempter d'erreur les Pères de Rimini, mais de faire voir que leur dernier procédé ne substituoit pas inévitablement l'erreur aux vérités catholiques, ou que les fidèles qui vivoient dans le temps malheureux de ce concile, ne pouvoient, à son occasion, tomber dans l'arianisme que par leur faute; c'est-à-dire, qu'en ces fâcheuses conjonctures, on ne pouvoit errer que de mauvaise foi. Or, les évêques assemblés, tout en prévariquant, ne proposoient pas une doctrine hérétique. Tous, au contraire, à l'exception des purs ariens qui faisoient le très-petit nombre, convenoient extérieurement sur le dogme et l'enseignement public, qui se trouvoit toujours conforme à la foi ancienne. Que si leur confession péchoit par son insuffisance, ce défaut même dura peu de temps. Au moins fut-il corrigé sitôt que les hérétiques en voulurent tirer avantage, et lorsque le danger de la séduction devint effectif. Alors les Pères qui s'étoient laissé surprendre, témoignèrent leurs regrets, et rejetèrent hautement le sens nouveau que la cabale attachoit à la formule souscrite, ainsi que les conséquences qu'elle tiroit de leurs souscriptions.

Le souverain pontife, à qui il appartient de publier les décrets des conciles, s'éleva contre ceux-ci avec une grande vigueur, au nom de tout l'épiscopat. Les successeurs des apôtres reconnurent la voix de Pierre, et se rallièrent sous leur chef, sans en excepter ceux que les stratagèmes de l'ennemi avoient égarés. Libère ne manqua point d'écrire de toute part, inculqua plus que jamais le respect dû aux décisions de Nicée; et, pour me servir des expressions de Sirice, son contemporain et son successeur presque immédiat, il cassa sans ménagement le concile de Rimini[1]. La multitude des évêques en flétrit de même les lâches conventions, dans les provinces diverses : ils se rassemblèrent par métropoles, ou s'écrivirent les uns aux autres; avertirent les ouailles, pour lever ou prévenir le scandale, et pour rétablir la saine doc-

[1] Ep. ad Episc. an 289.

trine dans toute sa splendeur. Les peuples d'ailleurs étoient généralement attachés à la vraie foi, jusque dans les diocèses gouvernés par des prélats ariens. Rien ne prouve mieux ces heureuses dispositions, que les subtilités et les équivoques dont ces faux pasteurs furent contraints d'user sans cesse dans leurs innovations. Quant à la condamnation des formules ariennes, faite alors par le très-grand nombre des évêques dans toute l'étendue de l'Eglise, Lucifer de Cagliari, saint Hilaire, saint Athanase, tous les auteurs les plus respectables l'attestent expressément et uniformément. Ainsi, quand les prélats, trompés et surpris à Rimini, n'auroient pas réparé avec tant d'avantage le scandale de leur crédulité ou de leur condescendance; que sont trois à quatre cents, et même cinq à six cents évêques, en comptant ceux de Séleucie, par rapport à la totalité des siéges épiscopaux de ce premier âge? Les écrivains les mieux instruits en comptent plusieurs milliers; et, sans accumuler ici les témoignages, le sixième canon de Sardique, portant défense d'ordonner un évêque pour un village ou pour une ville si petite qu'un seul prêtre y suffise, fait assez présumer à quel point les prélats se trouvoient multipliés dans ces temps anciens.

Qu'on examine sans prévention le véritable état des choses. Quand on parle du corps de l'épiscopat, il n'est pas question des évêques séparés par l'hérésie ou par le schisme consommé; comme aujourd'hui, dans le corps de l'Eglise enseignante, nous ne faisons point état des évêques schismatiques de la Grèce, ni des hérétiques d'Angleterre. Ainsi doit-on, pour le temps de l'arianisme, réduire l'examen des membres de l'épiscopat aux prélats catholiques, c'est-à-dire, à ceux qui n'étoient ni hérétiques, ni schismatiques notoires, et qui se réduisoient au petit nombre des purs ariens. Il faut encore compter dans l'épiscopat les prélats orthodoxes chassés de leurs siéges, et en exclure les usurpateurs. Tout cela présupposé, combien les évêques qui professoient la saine doctrine ne surpassoient-ils pas en nombre, tant ses ennemis déclarés, que ceux qui paroissoient l'avoir méconnue? Que si des écrivains intéressés à réduire au petit nombre la profession de la foi, se sont plu à exagérer cette triste défection; et si aux foibles évêques de

Rimini ils en associent encore une multitude d'autres qui les imitèrent dans les différentes provinces; en est-il moins constant, par toute l'histoire, que la séduction ne fut que successive, et qu'en quelque point de temps particulier qu'on puisse marquer, le nombre des pasteurs qui professoient la vérité l'emportoit infiniment sur celui des prévaricateurs? Jamais le protecteur adorable de l'Eglise n'y souffrit des nuages capables de ternir le caractère divin de sa visibilité, et ses plus rudes épreuves firent souvent le principe de ses plus heureux succès.

Par la division que les conciles de Rimini et de Séleucie mirent entre ses ennemis, ils lui procurèrent en effet un avantage inestimable. Les demi-ariens avoient conçu la plus vive inimitié contre les ariens purs. Après avoir prononcé contre eux plusieurs sentences de déposition, ils se mirent en devoir de leur donner des successeurs, et de faire exécuter les dispositions de Séleucie dans toute leur étendue. Rien n'eut cependant encore son effet. Des hérétiques déposés, quelques-uns retournèrent à leurs siéges sans aucune formalité; d'autres portèrent leur plainte à Constantinople. L'audacieux Acace y traîna, non sans peines, le patriarche Eudoxe, dont il lui fallut encore combattre long-temps la pusillanimité naturelle.

D'un autre côté leurs rivaux envoyèrent dix députés à Constance, pour référer ce qui s'étoit passé à Séleucie, suivant l'ordre qu'il avoit donné à ce concile de l'Orient, aussi-bien qu'à celui de l'Occident. Basile d'Ancyre, chef de cette députation, mena avec lui Eustathe de Sébaste, Eleusius de Cyzique et Silvain de Tarse. Acace avoit pris les devants, avec Eudoxe qu'accompagnoient Aëtius et Eunomius. Ils trouvèrent les eunuques du palais qui dominoient l'empereur, toujours attachés, comme eux, à ce que l'arianisme avoit de plus impie, et ils ne désespérèrent pas de reprendre leur premier ascendant sur l'esprit inconstant de ce prince. Cependant l'évêque d'Ancyre lui demanda justice des blasphèmes d'Eudoxe, que la jalousie put lui faire inculper, de préférence à Acace qui étoit l'âme du parti. Eustathe de Sébaste l'appuya, s'étendit fortement sur la manière dont

Eudoxe vouloit ressusciter les impiétés les plus monstrueuses d'Arius; et pour n'en laisser aucun doute, il proposa de lire la confession de foi de ce patriarche sans principes et sans retenue dans ses accès de fanatisme. L'empereur consentit à l entendre, et marqua autant d'horreur que de surprise à la lecture des blasphèmes qu'on y vomissoit contre le Verbe incarné : chacun des auditeurs frémissoit de la même indignation. Constance demanda à Eudoxe s'il étoit l'auteur de cette confession exécrable. Il paya de dissimulation, et répondit qu'elle étoit d'Aëtius. On fit venir ce dernier; et comme il ignoroit où en étoit l'affaire, il avoua sans façon cette pièce impie. L'empereur le chassa honteusement de sa présence, et donna des ordres pour le bannir. Par la crainte d'être enveloppé dans la même peine, Eudoxe fut contraint d'anathématiser cet écrit révoltant.

Comme le parti des anoméens se trouvoit dans cette crise, arrivèrent à Constantinople les derniers députés de Rimini. Ils avoient au fond la même foi que les acaciens et anoméens, quoiqu'ils s'énonçassent avec plus de réserve, et ils se joignirent à eux; mais ils leur firent concevoir la nécessité d'admettre quelques tempéraments. C'est pourquoi les acaciens, contents que les Occidentaux eussent abandonné à Rimini le terme de substance, adoptèrent sans plus de difficulté la formule de ce concile. L'empereur crut avoir tout gagné, par un accord qui n'étoit que l'ouvrage de l'intérêt du moment, sans nul concert dans les esprits. Traitant en conséquence, selon les formes de l'administration temporelle, ces objets sacrés et délicats pour lesquels il n'avoit ni mission, ni capacité, il procéda de la manière la plus coactive à faire souscrire la confession de Rimini à tous les évêques qui se trouvoient à Constantinople[1]. Comme elle disoit précisément le Fils semblable au Père, sans faire nulle mention de substance, Silvain de Tarse et Eleusius de Cyzique refusèrent courageusement de signer. On prétend que ces évêques, demi-ariens jusque là, se convertirent sur-le-champ avec sincérité.

Les acaciens ayant ainsi prévalu, tinrent, l'an 360, à Con-

[1] Hier. Chron. an. 361; Greg. Naz. Or. 2.

stantinople, un nouveau concile, afin d'annuler tout ce qui s'étoit fait à Séleucie. Saint Hilaire se trouvoit dans la ville impériale, où il avoit suivi les députés orientaux, pour savoir ce qu'il plairoit à l'empereur d'ordonner de sa personne. Vivement alarmé de ce péril extrême de la foi, il présenta une requête au prince, où d'abord il étoit question de l'injustice faite au saint évêque en l'exilant; et il offroit d'en confondre l'auteur, c'est-à-dire Saturnin d'Arles, qui se trouvoit aussi à Constantinople. Mais ce n'étoit là qu'un expédient employé par le saint docteur, pour passer aux intérêts de l'Eglise, qui lui étoient infiniment plus chers. Vous m'écouterez sur mon exil, dit-il en effet à Constance[1], quand et de la manière qu'il vous plaira : je m'empresse à vous entretenir d'une affaire bien plus importante. Consterné du péril où je vois le monde chrétien, et tremblant d'un côté pour mon propre salut, dans l'appréhension des divins châtiments dus au coupable silence d'un évêque; de l'autre côté, craignant encore plus pour le salut de votre majesté et de tout votre empire, je viens vous annoncer la foi que vous voulez apprendre des évêques et dont personne n'a le courage de vous instruire. Car il ne faut pas prendre pour la doctrine invariable de l'Eglise, la multiplicité de ces formules qui se diversifient chaque jour. Ces variations mêmes prouvent invinciblement que telle n'est point la vraie foi. C'est là, prince, la foi des conjonctures et de la politique, non de l'Evangile. Depuis le saint concile de Nicée, les évêques à qui vous accordez votre confiance, ne font autre chose que de composer des symboles. Combien la foi de l'année dernière n'est-elle pas changée parmi eux? Tous les ans, que dis-je? tous les mois, ils en font paroître de nouvelles professions; et tandis qu'ils arrangent des mots, qu'ils disputent des sens, que l'un dit anathème à l'autre, que les esprits s'échauffent, se remplissent d'aigreur et d'amertume, ils ont presque tous perdu la foi et la charité de Jésus-Christ. Ainsi, et bien plus au long, le saint docteur poussoit-il ce reproche d'instabilité, le plus capable de confondre les nouveautés hérétiques dans tous les âges.

[1] Lib. I. ad Const.

Il fit son traité contre l'empereur Constance dans le même temps, c'est-à-dire l'an 360, ou, comme il le dit expressément, et ce qui revient au même, cinq ans après l'exil de Paulin, d'Eusèbe, de Lucifer et de Denys. Quelques auteurs pensent que cet ouvrage, d'une liberté et d'une force extraordinaire, ne devint public qu'après la mort de l'empereur; mais il est certain qu'il fut fait pour lui être montré. Les deux premiers livres sont adressés à Constance lui-même; et le troisième, qui est le plus énergique et où des critiques ont cru pouvoir taxer de dureté et d'exagération le saint docteur, est adressé aux évêques des Gaules, et commence ainsi : « Il est temps de » parler, puisque le temps de se taire est passé. Que les vrais » pasteurs crient, puisque les mercenaires ont pris la fuite. » Mourons pour nos brebis, puisque les voleurs sont entrés, » et que le lion veut tout dévorer. Disposons-nous au martyre, » en faisant entendre partout nos cris....Je vous dis, Constance, » ce que j'aurois dit à Néron, à Dèce, à Maximien : vous » combattez contre Dieu; vous persécutez les saints; vous » abolissez la religion. Vous vous prétendez chrétien, et » vous êtes un nouvel ennemi de Jésus-Christ. Vous vous » mêlez d'établir des articles de foi, vous dont la vie est con- » traire aux maximes de la foi. Vous faites le docteur pour » introduire des nouveautés profanes, au lieu de vous rendre » disciple pour apprendre la piété. Vous donnez des évêques » à ceux de votre parti. Vous ôtez les bons pasteurs pour en » mettre de scandaleux..... Néron, Dèce, Maximien, nous » rendons grâces à votre cruauté, puisqu'elle a procuré la » gloire à nos martyrs. Mais vous, Constance, vous nous » faites plus de mal qu'eux, et cependant vous nous ôtez la » consolation d'obtenir la même couronne. Le démon qui » sait l'art de faire mourir les hommes vous a appris à vaincre » sans beaucoup combattre, à égorger les hommes sans épée, » à être persécuteur sans en porter le nom, à faire dresser des » professions de foi sans avoir la foi. Si ce que je dis est faux, » vous êtes une brebis de Jésus-Christ; mais si je n'ai rien dit » que ce que vous avez fait et ce que tout le monde sait, » vous êtes un loup et un antechrist. »

Dans sa requête à l'empereur, Hilaire avoit demandé une

conférence, touchant les innovations et les variations perpétuelles en fait de dogme, avec les ariens rassemblés alors en concile dans la capitale. Cette espèce de défi alarma les sectaires; et pour écarter un antagoniste si redoutable, ils persuadèrent à Constance de le renvoyer dans les Gaules, comme un homme capable de troubler tout l'Orient. Tel fut le moyen dont se servit la Providence, pour rendre le saint évêque de Poitiers à son église : après quoi, les acaciens firent tout ce qu'ils voulurent.

La formule de Rimini fut confirmée, et on la fit souscrire aux demi-ariens. On cassa formellement tout ce qu'avoit ordonné le concile de Séleucie : on rétablit les évêques déposés, entr'autres, Eudoxe d'Antioche, si odieux à Constance peu de moments auparavant. Cependant la religion bizarre de ce prince, demeurant scandalisée des propos d'Aëtius, il fallut lui accorder la condamnation de cet impie, peu différent dans la réalité de tant d'autres à qui l'on faisoit des traitements tout contraires. Aëtius fut envoyé en exil au pied du mont Taurus; et ce qu'il y a de fort singulier, on se garda bien de le qualifier d'hérétique, et de flétrir sa doctrine de la dissemblance. Mais ce furent les évêques demi-ariens, surtout les chefs de ce parti, qui portèrent le poids du ressentiment des anoméens. Comme ceux-ci n'étoient pas trop d'accord entr'eux pour la foi, ils ne fondèrent leur sévérité sur aucune erreur, mais sur diverses imputations, qui ne manquent jamais quand on a pour soi l'autorité souveraine. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, fort odieux aux acaciens, fut compris dans cette condamnation et déposé pour la seconde fois. Il l'avoit été en premier lieu, par les intrigues personnelles d'Acace qui, en sa qualité de métropolitain de la Palestine, prétendoit faire dépendre de lui l'évêque de la ville sainte, réputée exempte. Mais la vraie cause de mésintelligence étoit l'attachement de Cyrille à la foi de Nicée. Le saint évêque avoit appelé de sa première déposition à un tribunal supérieur, et l'empereur avoit autorisé l'appel. Toutefois l'acte fut regardé comme irrégulier, et l'on accusa Cyrille d'avoir donné au clergé le premier exemple de ces appellations, comme dans les tribunaux laïques : reproche injuste, surtout dans la bouche des

sectaires, au jugement de qui Cyrille n'étoit coupable qu'autant qu'il gênoit leurs manœuvres. Le saint prélat avoit été depuis rétabli au concile de Séleucie. On mit Irénée ou Hérennius à la place de Cyrille, quand il fut de nouveau déposé.

On remplit de même les places des autres évêques. A Cyzique on institua Eunomius, ce fameux disciple d'Aëtius, et qui, ne se contentant pas long-temps d'un rôle subalterne, devint hérésiarque. Comme il passoit pour éloquent, les acaciens le placèrent près de Constantinople, d'autant plus volontiers, qu'après l'expulsion de Macédonius, enveloppé dans la disgrâce des demi-ariens, Eudoxe s'étoit emparé du siége de cette capitale, et vouloit avoir dans son voisinage et à sa disposition ce fougueux orateur. Le concile acacien de Constantinople, qui approuvoit la double translation d'Eudoxe, autrefois de Germanicie à Antioche, et présentement d'Antioche à la ville impériale, déposa en même temps l'évêque Draconce, pour avoir changé de siége. Tant il est vrai que les novateurs, avec toute leur imposante régularité, se font un jeu de la discipline et de la morale ainsi que du dogme! Eudoxe officia pour la première fois dans son nouveau siége, à la dédicace de Sainte-Sophie, que l'empereur Constance acheva de bâtir, en y renfermant la basilique de la Paix, environ trente-quatre ans après que le grand Constantin eut commencé cet auguste édifice.

Macédonius, après sa déposition, devint chef d'une secte particulière. Jamais cependant il ne fut moins attaché qu'alors à l'arianisme. On prétend qu'il alla jusqu'à soutenir la doctrine de la consubstantialité; mais il continua de nier, comme les ariens, la divinité du Saint-Esprit. Il soutint expressément que ce n'étoit qu'une créature semblable aux anges, quoique d'un ordre plus élevé. Les demi-ariens, déposés à Constantinople, embrassèrent cette nouvelle opinion, dont furent infectés quelques évêques, qui ne donnoient même dans aucune erreur touchant la personne du Fils de Dieu. Elle fit principalement fortune parmi le peuple curieux de la capitale, et dans ses monastères, plus occupés des raffinements de la spéculation que des sentiments de la componction. Mais elle n'acquit une certaine célébrité qu'après plusieurs règnes, en

s'installant insensiblement à la place de l'arianisme, à mesure que les ariens perdoient leur crédit.

Le siége d'Antioche, vacant de fait par la translation d'Eudoxe à Constantinople, et de droit par la mort de saint Eustathe, arrivée à Philippes en Macédoine, lieu de son dernier exil; les deux partis, tant orthodoxes qu'ariens, s'accordèrent à choisir Mélèce, né en Arménie, d'une famille illustre. Il avoit été fait évêque de Sébaste, à la place d'Eustathe; mais l'indocilité de ce peuple avoit obligé ce nouveau pasteur, le plus pacifique et le plus doux des hommes, de se retirer à Bérée. Il étoit d'une simplicité et d'une candeur admirables, de ce caractère affectueux et bienveillant qu'on ne peut se défendre d'aimer. On voyoit la bonté de son âme peinte sur son visage et dans toutes ses manières. Toujours un doux sourire égayoit sa physionomie; il ne sortoit de sa bouche que des propos obligeants; et l'on ne pouvoit tant soit peu le fréquenter, sans chercher à s'en faire un ami [1]. Les ariens, comme tous les sectaires, attribuant volontiers à leur secte tous les sujets distingués qui n'avoient point encore eu d'occasion de les contredire, ou supposèrent Mélèce dans leur sentiment, ou se persuadèrent qu'une douceur aussi vantée que la sienne seroit au moins tolérante, puisqu'ils furent les principaux auteurs de sa promotion. Les catholiques d'Antioche, qui le connoissoient mieux, donnèrent de tout leur cœur les mains à son élévation, et le consentement fut unanime.

Mais personne ne demeura long-temps en doute sur la foi de Mélèce. L'empereur, qui se trouvoit à Antioche pour s'opposer aux Perses, ayant donné ordre de le faire venir, les évêques assemblés allèrent au devant de cet homme admirable, avec les différents ordres du clergé, et toute la foule du peuple. Les ariens et les eustathiens s'empressoient également à le voir. La curiosité attiroit jusqu'aux juifs et aux idolâtres. Il commença ses fonctions par prêcher, suivant la coutume, et prononça un discours que nous a conservé saint Epiphane, et qui est un modèle de l'éloquence ecclésiastique [2].

[1] Greg. Nyss. Or. in Mel.; Chrys. Or. in Mel.; Greg. Naz. Carm. — [2] Her. 73.

Il y donna clairement à connoître l'intégrité de sa foi; quoique la modération, qui influoit dans toutes ses démarches, le fit abstenir des termes de substance et de consubstantiel. Aucun des auditeurs ne s'y méprit; et Eudoxe présent, comme tant d'autres évêques mal intentionnés, fit les derniers efforts pour engager Mélèce à se rétracter. Il fut inébranlable; et on le relégua, sans plus différer, à Mélitine sa patrie, c'est-à-dire un mois après son élection. Il est inconcevable de quelle utilité il fut à la religion, en un si court espace de temps. On en peut juger, par l'extrême fermeté que les fidèles de son église marquèrent depuis dans la vraie foi, qui avoit paru prendre des charmes tout nouveaux dans sa bouche : ils conservèrent un attachement presque égal pour la personne même de leur pasteur [1]. Tous avoient chez eux son portrait; ils le gravoient dans leur cachet et sur tous leurs meubles; ils donnoient si généralement son nom à leurs enfants, qu'après quelques années on ne portoit presque plus que le nom de Mélèce, soit à la ville, soit à la campagne. Quand il lui fallut partir pour l'exil, le gouverneur le prit dans sa voiture; mais ce premier officier fut assailli à coups de pierres par la multitude au désespoir, et il eût infailliblement péri, si Mélèce ne l'avoit couvert de son manteau.

A la place de Mélèce, on mit Euzoïus, fameux arien qui replongea dans la division l'église d'Antioche. Aucun orthodoxe ne voulut communiquer avec lui. Ceux même qui, depuis trente ans, avoient souffert trois patriarches hérétiques, se séparèrent de celui-ci avec l'indignation la plus éclatante, pour tenir leurs assemblées dans une église à part. Ils vouloient se joindre aux eustathiens, c'est-à-dire, à ceux des catholiques qui, depuis l'expulsion de saint Eustathe, refusoient toujours de communiquer avec aucune sorte d'ariens : mais ces eustathiens les rejetèrent, comme indignes de la pureté de leur communion, à raison des rapports qu'eux et leurs pasteurs avoient eus avec les hérétiques. Ainsi l'église-mère du Levant se trouva divisée en trois partis, celui des ariens qui suivoient Euzoïus, celui des eustathiens, et ce que l'on com-

[1] Chrys. in Mel.

mença de nommer les méléciens, qui faisoient le plus grand nombre et qui étoient orthodoxes comme les eustathiens, quoique moins irréprochables avant cette époque. Tout ceci se passoit l'an 361, sous les yeux de Constance, qui en ressentit un dépit cruel, mais il étoit réduit à dissimuler, par les conjonctures des affaires de l'état qu'il ruinoit, tandis que celles de la religion absorboient son loisir et toutes ses facultés avec aussi peu de dignité que de succès.

Le césar Julien, pendant ce temps-là, gagnoit l'estime et l'affection des troupes, par les avantages qu'il remportoit sur les frontières de la Gaule, et il augmentoit de jour en jour les soupçons du foible empereur. Mais ces ombrages avancèrent eux-mêmes ce que Constance appréhendoit. Les légions qu'il voulut enlever au césar, sous prétexte de la guerre de Perse, se mutinèrent et proclamèrent Julien auguste, malgré sa résistance feinte ou sincère. Constance partit furieux, sitôt qu'il put quitter la frontière des Perses. Mais à peine fut-il en Cilicie, qu'il y tomba malade. Réduit eu peu de jours à l'extrémité, il demanda le baptême à Euzoïus qui l'avoit suivi; et il le reçut en effet de ce patriarche arien : dernier sujet de trembler sur le sort de ce prince, qui donna cependant des signes de repentir. Ainsi mourut l'empereur Constance, le troisième jour de novembre de l'année 361, la quarante-cinquième de son âge : foible, inconstant, curieux et superstitieux; mais, par-dessus tout, poussé de la manie de dogmatiser. Il fit plus de mal à la vraie religion que les persécuteurs infidèles. Séducteur d'abord, et tout le temps qu'il eut quelque chose à craindre; violent et cruel, depuis qu'il se vit maître absolu de l'empire. Sa mort eût été un sujet de joie pour tout le monde chrétien, si à un persécuteur hérétique n'eût succédé un apostat idolâtre.

LIVRE NEUVIÈME.

DEPUIS LA MORT DE CONSTANCE EN 361, JUSQU'À LA CHUTE DE L'ARIANISME EN 378.

Les catholiques respirèrent à la mort de l'empereur Constance qu'ils ne croyoient point avoir lieu de regretter. Ils se promettoient un sort plus tranquille sous un successeur qui, à la vérité, ne trahissoit déjà que trop la religion de ses pères, mais qui avoit au moins la réputation d'un prince équitable et philosophe. Telles n'étoient pas encore les vues du Seigneur sur ce vivant édifice qui s'affermit par les secousses, et qui en devoit essuyer de tout genre. L'Eglise avoit résisté à toute la violence inspirée par la superstition des peuples, accrue par les défiances et l'ambition des tyrans, envenimée par la jalousie et l'intérêt des prêtres idolâtres. Après une foule d'hérésies qui mesuroient nos mystères sur les règles d'une vaine dialectique, et les anéantissoient en leur ôtant leur sainte obscurité, après tant de sectes, moitié chrétiennes et moitié païennes, la simplicité de l'Evangile venoit de confondre dans l'arianisme la plus audacieuse et la plus artificieuse de toutes les factions.

Il lui restoit à soutenir contre Julien toutes les tentations réunies ensemble, les divisions intestines habilement fomentées, l'exclusion des charges et des honneurs, et même des sciences ou des études; les propres armes de l'Eglise que ce dangereux tyran tourna contre elle, en imitant son auguste discipline, en donnant un air de dignité, de sagesse et de raison aux plus odieuses pratiques de l'idolâtrie et de la magie. S'il employoit la violence, il s'étudioit beaucoup plus à dépouiller ses victimes de la gloire que de la vie; et toujours les supplices étoient ordonnés sous un autre prétexte que celui de la religion.

Ce nouvel empereur, dès le commencement de son règne,

et tout en marchant contre Constance à la tête d'une formidable armée, publia qu'il ne prétendoit que faire bonne contenance pour ménager la paix; qu'il se sacrifieroit plutôt que de faire combattre une partie de l'empire contre l'autre, et qu'il étoit résolu de proposer aux deux armées d'épargner le sang romain, en nommant celui des deux chefs auquel elles préféroient d'obéir. Après cette protestation, il falloit, pour un philosophe, paroître conséquent. Il pleura son rival, prit un habit de deuil, et s'achemina vers Constantinople. Le sénat et le peuple lui marquèrent autant d'attachement que les troupes. On le regardoit comme le seul héritier du grand Constantin, et comme un prince amateur sincère de la sagesse et du bonheur public. Il ménagea toutes les religions, et quoiqu'il eût déjà fait des actes assez éclatants d'apostasie, il fit rendre à Constance les honneurs ordinaires de la sépulture chrétienne, et assista à toutes les prières de l'Eglise.

Toutefois il ne tarda point à réformer le gouvernement et à punir les ministres coupables. L'eunuque Eusèbe, grand chambellan et tout-puissant sous le dernier règne, périt sur un échafaud, aux acclamations de tout le peuple. Sa mort ne parut pas moins juste aux ariens qu'aux catholiques opprimés, tant il avoit indignement usé de son crédit! Taurus, dont les violences faites aux Pères de Rimini avoient été récompensées du consulat, fut envoyé en exil[1]. Dans le palais impérial d'Orient, ce n'étoient que maîtres d'hôtel, qu'eunuques, que parfumeurs et baigneurs. Le nouvel empereur réduisit toutes ces charges au sort des métiers, et l'on n'attacha plus que le mépris à cette mollesse asiatique et si peu romaine. Mais la réforme, inspirée par la passion, donna dans l'excès contraire, et dépouilla le trône de tout ce qui en relevoit la majesté. Aux sénateurs, assez souvent traités en esclaves, on rendit, sinon la puissance républicaine, au moins quelque reste de son autorité, avec toutes les marques de son ancienne prééminence. Le peuple n'eut pas moins sujet d'être content: outre la remise des arrérages dus au trésor impérial, Julien supprima la cinquième partie de tous les impôts.

[1] Amm. Marc l. VII, c. 3.

Il vouloit absolument gagner l'affection publique : sentiment estimable, s'il eût été inspiré par de meilleures vues. Mais ses philosophes, ou plutôt ses sophistes et ses imposteurs, lui ayant autrefois prédit le point de grandeur où il se trouvoit, il croyoit le devoir aux dieux qu'ils faisoient profession d'adorer, et il commença par établir la liberté de tous les cultes. Et comme s'il n'y avoit point de milieu entre égaler toutes les religions, et persécuter ceux qui ne professent pas la meilleure, il faut, disoit-il, instruire les hommes, et non tyranniser les esprits. Ceux qui se trompent dans un point aussi important que les observances religieuses, sont plus dignes de compassion que de haine. C'est une double cruauté d'user de rigueur envers des malheureux, qui s'égarent plutôt par ignorance que par choix.

L'esprit faux et bizarre de ce prince avoit toujours paru incliner aux superstitions du paganisme, depuis qu'il avoit joui de quelque liberté. Mais son aversion pour la mémoire et les descendants de Constantin, en conséquence des mauvais traitements qu'il avoit éprouvés avec sa famille de la part de Constance, fortifia encore ce penchant, où il entra aussi de la politique. En se déclarant pour l'idolâtrie au moment qu'il falloit marcher contre Constance, il crut se faire un puissant appui de ce qui restoit de païens dans l'empire. Une grande partie du sénat n'avoit oublié, ni Mars, ni Jupiter, ni aucune des vieilles chimères qu'elle prenoit pour la base de la puissance romaine. Dans la Grèce, entêtée depuis si long-temps de sa mythologie et de son héroïsme fabuleux, grand nombre d'enthousiastes se persuadoient encore qu'ils alloient redevenir le premier des peuples, si Minerve étoit honorée de nouveau dans Athènes, ou si l'on revenoit à Delphes écouter les oracles d'Apollon.

L'empereur publia des édits, afin d'ouvrir les temples, de rétablir les sacrifices et toutes les observances idolâtriques. Il tenta d'effacer son baptême par des cérémonies non moins ridicules que sacriléges. Il voulut aussi acquérir un caractère pour sacrifier; et il se fit instituer prêtre d'Apollon, suivant les rites idolâtres. C'étoit celui des dieux à qui il accordoit sa prédilection. Ses jardins étoient devenus comme un temple,

par la multitude des autels qu'on y rencontroit : mais près de son appartement, il y avoit une superbe chapelle consacrée au soleil, c'est-à-dire, au fils de Latone, son dieu favori. Chaque jour il lui offroit des victimes à son lever; et à son coucher il le prioit assez gratuitement de ne pas manquer à paroître le lendemain sur l'horison. Des ordres furent expédiés à toutes les villes pour le rétablissement des idoles qu'avoit détruites Constantin, et pour en ériger dans le palais même de Constantinople. On y plaça en effet une statue dédiée à la Fortune de la ville; et pour la première fois la nouvelle Rome, bâtie pour punir l'ancienne de son attachement à la superstition, se vit elle-même profanée par l'idolâtrie. Le zèle du prêtre-empereur se porta à des profusions et à des puérilités qui excitoient les risées des païens mêmes. La dépense des sacrifices devint onéreuse à l'état, et quelque temps avant son expédition de Perse, on disoit que s'il en revenoit vainqueur, il ne resteroit plus de bœufs en Asie.

La religion chrétienne avoit tout à risquer. Mais pour lui nuire, Julien prit une voie diamétralement opposée à celle des autres persécuteurs [1]. Il crut que la plus efficace, comme la moins apparente, seroit de l'abandonner aux différentes sectes qui la divisoient. Ce fut par ce motif, autant que pour décrier les violences du dernier règne, qu'il rappela tous les évêques exilés, et leur donna la liberté d'enseigner chacun selon ses principes [2]. Par cette marche insidieuse de Julien, que la Providence dirigea au bien de l'Eglise, Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Verceil, Cyrille de Jérusalem, le grand Athanase et tous les orthodoxes les plus célèbres se virent de rechef en état de faire face avec avantage aux ariens déconcertés. Mais le saint patriarche d'Alexandrie ne put remonter sur son siége, qu'après la mort de l'usurpateur Georges.

Le parti des semi-ariens ou macédoniens, qui commençoient à se confondre ensemble, vit aussi rétablir ses principaux chefs. Parce que les acaciens, les plus maltraités d'abord, comme ayant eu le plus de part aux faveurs du règne précédent, étoient devenus les plus foibles, il les appuya suffisam-

[1] Or. Greg. Naz. p. 7. — [2] Liban. Or. 10.

ment pour les tenir en état de perpétuer les troubles et la division. Les donatistes, réduits presque à rien, osèrent de nouveau cabaler. Il n'y eut pas jusqu'aux juifs, dont il ne relevât le courage. Il vouloit affoiblir les adorateurs du vrai Dieu les uns par les autres, pour les accabler tous dans leur épuisement commun.

Né dans le sein de la vraie religion, il en connoissoit assez le génie pour savoir que les cruautés ne servent qu'à la rendre plus ferme, et pour employer principalement contre les fidèles les piéges de l'insinuation et de la séduction [1]. Il leur envioit d'ailleurs la gloire du martyre. Quand la haine ou la colère l'emportoit, bientôt il leur trouvoit quelque autre crime que leur religion; ou il ne manquoit pas de revenir à ce personnage affecté de modération et de douceur, qui lui donnoit un air de philosophie et d'empire sur lui-même, dont il étoit extrêmement flatté. Un jour qu'il sacrifioit dans son temple de la Fortune, l'arien Maris, évêque de Chalcédoine, guidé par un zèle que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier, vint, tout aveugle qu'il étoit, lui reprocher sans ménagement le déshonneur que son apostasie faisoit au sang de Constantin. Ton Dieu, lui répondit Julien, qui le prit sur le ton plaisant, le Galiléen que tu adores, est-il plus digne de nos hommages, lui qui ne peut te rendre la vue? Je lui rends grâces, repartit l'évêque, d'un aveuglement qui m'épargne la douleur de voir l'apostat qui le blasphème. L'apostat ne fit pas semblant d'entendre la réplique.

Amateur de ces railleries ou de ce dérisions cruelles qui sont des lâchetés sur le trône, après quelques autres mesures inefficaces, il défendit aux chrétiens, par un édit formel, d'enseigner et d'étudier les belles-lettres [2]. Homère, disoit-il, et Démosthène ont adoré les dieux : pourquoi les proposer à la jeunesse comme des hommes admirables, s'ils se sont trompés dans le point le plus important, ainsi que le prétendent les sectateurs du Galiléen? Qu'ils se bornent à expliquer les élégantes productions de Luc ou de Matthieu. Il falloit obéir aux dispositions de cette étrange tyrannie, dont la science

[1] Soz. v. 5. — [2] *Ibid.* 18.; Greg. Naz. Or. 3.

et les arts devenoient la matière; mais les docteurs chrétiens en creusèrent avec d'autant plus de succès la mine féconde des divines Ecritures.

Ce fut à cette occasion que les deux Apollinaires, père et fils, donnèrent une forme si attrayante à leurs ouvrages, en vers et en prose, sur des sujets de religion. Pour remplacer les auteurs profanes et récréer la jeunesse en l'instruisant, Apollinaire le père écrivit en vers héroïques l'histoire des Israélites, et divisa son ouvrage en vingt-quatre livres, à l'imitation d'Homère. Il composa aussi sur différents traits des Livres saints, des tragédies, des comédies, des odes, dans la manière de Pindare, de Ménandre et de Sophocle. Le jeune Apollinaire mit l'Evangile et les écrits des apôtres en dialogues, suivant la méthode de Platon. Il avoit une facilité prodigieuse; et quoiqu'il eût donné la plus grande partie de son temps aux auteurs profanes, il fit contre Porphyre et les autres philosophes païens, des traités d'une force supérieure à tout ce qui s'étoit composé avant lui, sans en excepter les écrits d'Eusèbe de Césarée.

Saint Basile, si bon connoisseur, en jugeoit très-avantageusement, et les lisoit volontiers. Un jour on lui rapporta, selon le récit de Sozomène, que l'empereur Julien en avoit donné son jugement sur quelque trait particulier, en ces termes laconiques : je l'ai lu, je l'ai compris, je l'ai condamné [1]. Le saint docteur, à ce qu'on ajoute, fit cette réplique: L'empereur peut l'avoir lu; mais il ne l'a point compris, autrement il ne l'eût pas condamné. Il y a des auteurs qui attribuent cette répartie à quelques autres personnes. De toutes les œuvres des Apollinaires, il ne nous reste en entier que la traduction des psaumes en vers par Apollinaire le fils, qui dans la suite fit un si méchant usage de ses talents.

Saint Ephrem, diacre de l'église d'Edesse, publia, dans le même temps que les Apollinaires, un nombre étonnant d'excellents ouvrages. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus ou de la fécondité de sa plume, ou du degré de perfection qu'elle donnoit à tant de productions de tout genre. Il com-

[1] Soz. v. 18.

posoit en vers aussi parfaitement qu'en prose : et ses hymnes, qu'on chantoit dans les églises de Syrie et de Mésopotamie, en faisoient les délices. Le style en est si fourni de pensées, si orné du fond même des choses, qu'on en retrouve encore la beauté et surtout la sublimité, dans les traductions qui nous en restent, quoiqu'ils n'aient pu manquer d'éprouver des altérations considérables en passant de l'original syriaque dans la langue grecque de génie si différent, et du grec ensuite dans les autres idiômes où nous les lisons. Tous ses écrits aussi-bien que ses hymnes, devinrent si célèbres, au rapport de saint Jérôme, qu'on les lisoit publiquement, après les Livres saints, en différentes églises. De bons juges témoignent y ressentir encore aujourd'hui l'impression de la tendre piété et de la douce componction qu'ils respirent.

Toutefois ils n'étoient le fruit, ni d'une heureuse culture, ni d'une étude profonde. Ephrem avoit pris naissance dans la campagne de Nisibe, de parents pauvres et réduits à vivre des plus rudes travaux du labourage. Après quelques étourderies de jeunesse, il se donna mûrement à Dieu, et embrassa la vie ascétique, sous la conduite de son évêque, l'illustre saint Jacques, qui délivra des Perses la ville de Nisibe, de la façon merveilleuse que nous l'avons rapporté, et dans le temps même qu'Ephrem étoit avec lui. On voit par les œuvres du disciple, combien il avoit profité dans la vie intérieure, sous un si bon maître. Elles contiennent les plus parfaites instructions, soit pour les reclus concentrés dans leurs cellules, soit pour les ermites dispersés dans les solitudes, soit enfin pour les cénobites ou les moines qui vivoient en communauté. On y trouve aussi des descriptions agréablement diversifiées des travaux différents qui les occupoient, comme de faire des nattes et des paniers, des cordes, de la toile, du papier, et de transcrire les livres. C'est de lui que nous tenons quelques particularités touchant les solitaires de la Mésopotamie et de la haute Syrie vers la Perse, encore admirables après ce qu'on a vu de ceux d'Egypte. Ils comptoient Aonès pour leur premier instituteur[1], assez peint d'un seul mot, en le nommant

[1] Soz. VI, 33 et 34.

l'Antoine de ces cantons. On les nommoit eux-mêmes paissants, parce qu'ils erroient continuellement sur les montagnes avec les animaux qui y cherchoient leur nourriture : bien plus dignes d'être comparés à des esprits déjà séparés de leurs corps dont ils ne connoissoient presque plus les besoins, ni les habitudes. Ils n'avoient ni maisons ni usage d'aucun aliment préparé. Sans cesse ils faisoient retentir ces lieux sauvages du chant des hymnes de l'Eglise. Quand il falloit prendre quelque aliment, ils mangeoient les herbes qui croissoient sur leur passage. Leurs retraites étoient des roches ou des creux d'arbres, et leur sépulture, le lieu où ils se trouvoient au moment de la mort, pour laquelle toute leur vie n'étoit qu'une préparation continuelle.

Cependant Julien continuoit d'exercer, dans les plus belles provinces de l'empire, son genre ironique de persécution. L'an 362 il fit une loi sérieuse de donner aux fidèles le nom de galiléens. Il révoqua tous les priviléges que les empereurs chrétiens avoient accordés aux clercs et aux vierges, abolit les pensions ecclésiastiques, exigea même la restitution du passé, et en fit le recouvrement avec une extrême rigueur. On enleva en même temps des églises les vases d'or et d'argent, et tout ce qu'elles possédoient de précieux, sous le prétexte moqueur de faciliter aux chrétiens l'observance de la pauvreté évangélique. Sous ombre qu'il leur étoit aussi commandé de fuir les honneurs et d'endurer patiemment les injures, il les exclut également de toute dignité, et leur ôta toute action en justice, même pour se défendre.

A travers la noire malignité de Julien, et les marques affectées de mépris qu'il donnoit au christianisme, on ne laissoit pas d'apercevoir qu'il n'avoit pu étouffer l'estime que lui inspiroit malgré lui la pureté des mœurs et le vif éclat des vertus chrétiennes. Il profita même de ces exemples, pour la réforme du paganisme qu'il avoit entreprise et qui faisoit peu de progrès, nonobstant la chaleur de son zèle, comme il s'en plaint à l'un de ses pontifes. L'hellénisme, dit-il[1], c'est le nom qu'il aimoit à lui donner, ne va pas comme il le devroit;

[1] Jul. Epist. 49.

et c'est par notre faute. L'hospitalité, le soin des morts ainsi que des vivants, et le réglement des mœurs; voilà ce qui a si fort accru le parti des ennemis de nos dieux. Vous devez pratiquer tout cela; et il ne suffit pas que vous soyez personnellement hommes de bien. Faites savoir à tous ceux qui vous sont subordonnés dans l'administration des choses religieuses, qu'un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, ni boire dans une taverne, ni exercer un métier honteux. Privez des fonctions du sacerdoce ceux qui refuseront de se conformer à cette police. Dévoués au service des dieux, qu'ils aient soin de tenir leur rang à tous les égards. Visitez rarement les gouverneurs. Quand ils entrent dans la ville, que nul sacrificateur n'aille au devant d'eux; mais seulement quand ils viennent aux temples; alors même, n'avancez pas au-delà du vestibule. Dès que le magistrat atteint la porte du lieu sacré, il devient simple particulier. C'est vous qui commandez au dedans, en vertu de la loi divine, à quoi l'on ne peut résister sans une sacrilége arrogance. En chaque ville, établissez des lieux publics d'hospice pour les étrangers de notre religion, et pour tous les pauvres indistinctement. Il est honteux que nous laissions tant d'indigents sans secours, tandis qu'on ne voit mendier aucun juif, et que les impies galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres. J'ai déjà assigné les fonds nécessaires pour ces établissements : mais engagez les hellénistes à en partager le mérite, et les gens de campagne à offrir pour la même fin les prémices de leurs récoltes.

Julien donne à ses pontifes des règles encore plus visiblement calquées sur nos statuts ecclésiastiques[1]. Il veut qu'ils s'abstiennent, non-seulement des actions honteuses, mais encore des paroles déshonnêtes, des bouffonneries, des railleries messéantes. Il leur interdit la lecture des livres obscènes, d'Archiloque, d'Aristophane, de tout comique trop libre; il les borne à l'étude d'une philosophie amie des mœurs ou de la religion, et non telle que l'épicuréisme ou le pyrrhonisme. Quand il en vient aux spectacles, il dit qu'il voudroit bannir des théâtres tout ce qu'ils ont d'impur; mais que la chose ne

[1] Jul. Epist. 49.

lui étant pas possible, les prêtres doivent au moins les abandonner tout entiers à la populace, n'avoir même ni liaison, ni rapport, avec un comédien ou un farceur. L'apôtre de l'hellénisme vouloit encore bâtir des espèces de monastères, c'est-à-dire, des lieux de retraite et de prière séparés, pour les hommes et pour les vierges, ainsi que des jours et des heures réglés pour prier en commun et à deux chœurs; mais il n'eut pas le temps de travailler à l'exécution de tous ces projets.

Il s'empressoit encore davantage à suborner tout ce qu'il pouvoit de chrétiens, par de perfides caresses, et en faisant quelquefois des personnages tout-à-fait indignes de son rang. C'étoit principalement aux sujets distingués par leurs talents, que s'adressoit ce dangereux suborneur. Il connoissoit et estimoit la famille de Grégoire, évêque de Nazianze, qui avoit été marié avant son épiscopat. Ayant étudié à Athènes avec celui des fils de Grégoire qui portoit le même nom que son père, toujours il conserva la plus haute idée de son rare mérite. C'est pourquoi il fit l'impossible pour l'attirer à la cour, avec son ami Basile qu'il ne prisoit pas moins. Mais Julien remplissoit trop la mauvaise idée qu'il avoit depuis si long-temps donnée de lui à ces vertueux condisciples, pour qu'ils voulussent contracter une liaison si contagieuse.

Le jeune Grégoire, au contraire, souffroit très-impatiemment de sentir son frère Césaire en faveur à cette cour impie. Instruit et profond dans la plupart des sciences, Césaire s'étoit particulièrement livré à la médecine; mais il ne l'exerçoit qu'en bienfaiteur de l'humanité, avec un désintéressement et une noblesse qui ne répondoit pas seulement à celle de sa naissance, mais qui le mettoit au niveau des premières conditions. Pour le fixer dans la ville impériale, on lui déféra, entr'autres distinctions, le rang de sénateur. La ville, prévenue depuis long-temps de la même estime, avoit autrefois envoyé une députation à l'empereur Constance, pour le supplier d'y fixer Césaire. Ce prince le fit; et son successeur le voulut avoir dans son palais même, où le protégé de cet apostat fit toujours son capital de mettre en honneur la religion de ses pères.

Cependant ces dangereux bienfaits causoient à sa famille

les plus vives alarmes. Vous nous faites sécher de douleur, lui écrivit un jour son frère Grégoire, et vous nous couvrez en même temps de confusion. Le fils d'un évêque, devenu courtisan du souverain ennemi de Jésus-Christ : quel sujet d'étonnement et de scandale! Mon père en est si affligé, que la vie lui est à charge. Jusqu'ici nous avons caché cette fatale nouvelle à notre mère qu'elle feroit expirer de douleur! Sur des remontrances si touchantes, et pour épargner de plus longues alarmes à des proches si respectables, Césaire, qui vivoit à la cour comme il auroit pu faire parmi eux, ne laissa point de l'abandonner, en sacrifiant sa faveur avec toutes ses espérances. Il avoit étonné Julien par mille autres témoignages de son attachement inébranlable à la foi; mais quand l'empereur vit cette indifférence pour la fortune et les honneurs, il ne fut plus maître de son admiration, et s'écria tout hors de lui-même : Heureux père, d'avoir de pareils enfants! malheureux enfants d'avoir un tel père!

Il y eut quantité d'hommes à talents qui honorèrent de même leur religion. Dans leur multitude, on remarqua Proérèse et Victorin. Le premier étoit un habile dialectitien d'Athènes, sous qui Julien avoit étudié, et qui, tenant à honneur de souffrir des opprobres pour Jésus-Christ, quitta son école, quoiqu'il fût excepté de la loi générale qui défendoit aux chrétiens d'enseigner. Victorin, natif d'Afrique, professa la rhétorique à Rome, avec un éclat sans exemple avant lui. Il avoit eu pour disciples ce qu'il y avoit de plus illustre parmi les sénateurs. En un mot, la réputation de ce rhéteur fut si grande, qu'elle parut l'égaler aux héros; et, comme aux triomphateurs, on lui avoit érigé une statue dans la place de Trajan. Il ne s'étoit rendu chrétien que dans la vieillesse et après les plus longues délibérations. Mais ce parti pris, il persévéra avec une fermeté vraiment héroïque, que sa célébrité et le caractère de la persécution de Julien lui donnoient chaque jour de nouvelles occasions de signaler.

Cependant quelques chrétiens lâches se laissèrent pervertir. De ce nombre fut le sophiste Ecébole, moins fameux par son mérite que par son instabilité, ou son génie constamment extrême; dévot affiché sous Constance, ardent idolâtre sous Ju-

lien, et après ce règne impie, pénitent enthousiaste. La plupart des autres apostats furent des gens de guerre ou de cour; les uns esclaves de l'ambition; les autres ennemis de tout frein, ou n'ayant pour loi que les caprices du prince. Pour en attirer encore d'autres, Julien fit usage des plus malignes inventions, jusqu'à ne permettre d'exposer en vente sur les marchés de Constantinople, que des vivres offerts aux idoles; afin que les fidèles se trouvassent réduits à la faim ou à une sorte d'apostasie. C'étoit la coutume en certaines occasions, que les empereurs, élevés sur leur trône avec un pompeux appareil, fissent de leur propre main des largesses aux troupes. Julien, dans une de ces cérémonies, fit placer à ses côtés un autel, un brasier, de l'encens, et il exigea que chaque soldat mît l'encens sur le feu, avant de recevoir son présent. On leur faisoit entendre que ce n'étoit là que le renouvellement d'une coutume ancienne et indifférente.

Quelques-uns éventèrent le piége, et n'eurent pas la force de résister [1]. La plupart n'aperçurent point l'artifice. Mais, sur les reproches qu'on leur fit ensuite, ils donnèrent les plus vifs témoignages de repentir, coururent par les rues et les places publiques, en criant à voix haute : Nous sommes toujours chrétiens; que tout le monde l'entende! Jésus-Christ, Sauveur adorable, nous ne vous avons point renoncé; si notre main a été surprise, le cœur n'y avoit nulle part! Il y en eut d'assez courageux, pour aller jusqu'aux pieds de l'empereur rejeter l'argent qu'ils venoient de recevoir, en lui disant : Réservez vos dons pour ceux qui les acceptent à des conditions si honteuses : pour nous, ils nous sont beaucoup plus odieux que la mort. Coupez nos mais qu'ils viennent de souiller; tranchez la trame funeste de nos jours; immolez-nous à Jésus-Christ notre divin maître, qu'on nous a fait trahir contre notre volonté.

A cet affront, la philosophie de Julien l'abandonna. Il entra dans un transport furieux, et commanda d'éloigner les confesseurs pour leur trancher la tête. On les conduisit aussitôt hors de la ville; et déjà le bourreau avoit le fer levé,

[1] Theod. III. 16; Soz. V. 11.

lorsqu'il survint un ordre d'arrêter l'exécution. Hélas ! dit l'un de ces généreux guerriers, nommé Romain, je ne suis donc pas digne du martyre ! ils furent bannis aux extrémités de l'empire, avec défense d'habiter dans aucune ville. Il se trouva des exemples de cet héroïsme entre les premiers officiers. Jovien, qui fut depuis empereur, résista en face à Julien. Le courage de Valentinien, qui parvint aussi à l'empire, ne fut pas moins exemplaire. Il commandoit une compagnie des gardes de l'empereur ; et cet emploi le fixant aux côtés du prince, il entra un jour avec lui dans le temple de la Fortune. Les ministres du temple aspergeant la multitude avec des rameaux trempés dans l'eau lustrale, en laissèrent tomber quelques gouttes sur le manteau de Valentinien. Il leur témoigna son indignation avec vivacité, et sur-le-champ déchira la partie du manteau que l'eau avoit touchée. Julien fut piqué jusqu'au vif, et l'envoya en exil, sous prétexte qu'il ne tenoit pas sa troupe en bon état. Il ne vouloit pas lui procurer l'honneur de souffrir pour Jésus-Christ ; mais personne n'y fut trompé. Ni Valentinien, ni Jovien ne furent privés de leurs charges. La politique, ou le besoin qu'on avoit de leurs services, l'emporta sur la vengeance.

Quand Julien crut l'idolâtrie rétablie parmi les troupes, il supprima l'étendard de Constantin, appelé *labarum*, ce monument révéré du triomphe de la vraie religion, et il remit en sa place l'ancien et sacrilége étendard de la république, qui fut tout à la fois le signal de l'impieté et de la cruauté. La cour et les armées adorant publiquement les idoles, il pensoit n'avoir plus besoin de feindre, ni de se contraindre. Il chassa des villes les évêques et tous les ecclésiastiques, afin que la multitude, qui ne peut demeurer sans religion, n'ayant plus d'exercice de la véritable, prît celle qui restoit en usage. Non content de confisquer les églises, il ordonna que les temples des dieux fussent rétablis aux dépens de ceux qui les avoient démolis sous les règnes précédents ; et comme il y avoit une impossibilité absolue à l'exécution, on emprisonna de toute part les clercs et les évêques, on les appliqua aux tortures, on en condamna plusieurs à la mort.

Alors il y eut nombre de martyrs, beaucoup même au-delà

des vues du souverain, par les troubles et les émeutes séditieuses qui s'élevèrent dans les villes les plus proches de la cour. Les idolâtres, fiers de sa protection, ne gardèrent plus de mesures, et parurent agités par les démons qu'ils adoroient. Les chrétiens le plus relâchés ne pouvoient souffrir l'horreur de leurs blasphèmes, encore moins peut-être les dérisions et les injures. Ils y répondirent dans le même goût, et leur reprochèrent l'absurdité de leur culte. Bientôt la populace, de part et d'autre, en vint aux mains; et toujours les emportements meurtriers des païens demeuroient impunis, tandis qu'on châtioit avec sévérité les moindres saillies des chrétiens. On prit à tâche de donner les charges civiles et militaires aux plus grands ennemis du christianisme. En un mot, le zélateur fit si bien, que sous prétexte de la liberté de religion, il mit la confusion dans tout l'empire.

A Dorostre en Thrace, Emilien fut jeté au feu par des soldats, pour avoir renversé des autels. Le gouverneur de Mère en Phrygie ayant donné ses ordres pour le rétablissement des idoles, trois chrétiens, nommés Macédonius, Théodule et Tatien, en brisèrent quelques-unes, pendant la nuit et si secrètement, qu'on alloit faire périr à leur place différentes personnes faussement soupçonnées [1]. Mais les coupables vinrent s'accuser et se livrer eux-mêmes. Le gouverneur leur offrit leur grâce s'ils vouloient sacrifier. Ils aimèrent mieux endurer toutes sortes de tortures, après lesquelles ils furent rôtis comme saint Laurent; et leur courage égala celui de cet illustre martyr.

A Pessinonte en Galatie, deux jeunes hommes souffrirent en présence de Julien même. Il alloit de Constantinople à Antioche pour la guerre de Perse; et il se détourna pour sacrifier à la mère des dieux dans son ancien temple de Pessinonte. On lui présenta les deux jeunes chrétiens, qui confondirent les raisonnements emphatiques qu'il employa pour les suborner. Il leur fit subir une horrible torture. L'un des deux, tout déchiré par les ongles de fer, montra aux bourreaux, dans une de ses jambes, le seul endroit de son corps qui demeurât

[1] Soz. v. 11. Act. sinc. p. 649.

sans blessure, en se plaignant qu'ils ne l'eussent pas consacré, comme le reste, par la croix de Jésus-Christ. On ne le fit pas mourir; et l'historien Rufin, qui le nomme Théodote, dit l'avoir connu long-temps après. Il lui demanda s'il avoit senti la violence des tourments. Le fervent confesseur répondit, que la joie de souffrir pour son divin Sauveur lui causoit des transports si vifs, qu'ils absorboient tout autre sentiment.

Julien fit encore des martyrs en d'autres endroits de la Galatie. Le plus célèbre fut un prêtre d'Ancyre, nommé Basile comme l'évêque, mais d'une croyance bien différente. Ce fut le principal soutien de la saine doctrine contre les ariens, sous l'empire de Constance. Sous Julien, il s'occupoit sans relâche à visiter les fidèles, afin de les prémunir contre le péril de l'idolâtrie. Il fut tourmenté à trois reprises différentes, et mourut dans les douleurs de la torture. Un hérétique de la secte des encratites, appelé Busiris, fut aussi appliqué aux tourments dans la ville d'Ancyre. Il les soutint avec un héroïsme qui mit dans tout son jour la gratuité et la force miraculeuse de la grâce. Quand on voulut le suspendre par les bras selon l'usage pour lui déchirer les côtés; pourquoi, dit-il au gouverneur, perdre le temps à me pendre et à me dépendre? Et levant ses mains au-dessus de sa tête; je me tiendrai, poursuivit-il, en cette posture, aussi long-temps qu'on le voudra. On le prit au mot, et il tint parole. Mais, par la miséricorde du bon maître au service duquel il n'est rien de perdu, il ne périt pas dans cette affreuse torture, et il obtint la grâce de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.

Julien passa de Galatie en Cappadoce, où il fit aussi des martyrs, principalement à Césarée. Il ne pouvoit souffrir cette grande ville florissante, surtout par la piété chrétienne. Depuis long-temps on y avoit abattu les temples vantés de Jupiter et d'Apollon, et l'on venoit d'y détruire tout récemment celui de la Fortune, le seul qui y restât. Le tyran en punit toute la ville, lui ôta son titre de cité, quoiqu'elle fût métropole d'une province très-considérable; il la dépouilla même du nom de Césarée que lui avoit donné l'empereur Tibère, et lui fit reprendre son ancien nom de Mazéca. On la priva, à plus forte raison, de tous ses priviléges; ses habitants eurent l'humiliation

de se voir imposés par tête; les clercs furent enrôlés dans les plus obscures milices; les églises, tant à la ville qu'à la campagne dépouillées de tout ce qu'elles possédoient en meubles et en immeubles.

Marquant toujours sa trace par sa sombre haine contre le christianisme, et la rougissant de temps en temps du sang chrétien, l'empereur traversa la Cilicie, et arriva enfin à Antioche. Il n'étoit pas aimé dans cette capitale de tout le Levant, où dominoient les fidèles convertis de la gentilité, et dont elle avoit été comme le berceau. On y souffroit avec peine le nom de galiléen, substitué par les ordres du tyran au nom de chrétien, qui devoit son origine à cette église. Le persécuteur philosophe fut curieusement observé par un peuple ingénieux et malin, libre dans ses saillies et dans sa censure. On se permettoit des railleries assez piquantes : l'on disoit hautement, qu'un empereur devoit avoir d'autres soins que de nourrir sa barbe, d'autres fonctions que celles d'un sacrificateur et d'un victimaire; qu'il ne seroit que le singe des héros de l'Italie, en forçant la nature pour exhausser sa taille, en se bouffissant et en marchant à grands pas.

De tous ces traits satiriques, celui qui attaquoit sa barbe, symbole de sa philosophie, lui parut le plus piquant. Il y riposta dans le goût, et à cette occasion, il composa, contre les citoyens d'Antioche, la satire qui prend de là son titre grec de Μισοπωγων, *ennemi de la barbe*. Le remplissage est aussi pitoyable que le fond de l'ouvrage; et nulle part on ne trouve un exemple plus sensible des extravagances où l'on peut donner avec un très-bel esprit. Ce ne sont que des traits de mauvais plaisant, de plates ironies, d'insipides et bas quolibets, avec la peinture dégoûtante de ses grands ongles, de sa poitrine velue, de la malpropreté excessive de sa barbe et de sa chevelure. Dans les reproches qu'il fait à la capitale d'Orient, le plus grave est de prendre Jésus-Christ pour Dieu tutélaire, au lieu d'Apollon et de Calliope. Il ne laisse pas de se rencontrer dans ce méchant ouvrage un trait précieux pour la tradition, à l'endroit où l'auteur se plaint que les fidèles se prosternoient devant les sépulcres; ce qui marque le culte des martyrs.

Il mit ainsi le comble au mépris qu'inspiroit de sa personne

son peu de dignité dans toutes ses démarches[1]. Il annonçoit hautement qu'il ne prisoit pas moins le titre de pontife que celui d'empereur. Il couroit sans cesse du temple de Jupiter à celui de la Fortune, de là à ceux de Cérès, de l'Amitié, et même assez loin de la ville, au bois de Daphné consacré à sa divinité favorite, c'est-à-dire à Apollon. Ce que les autres princes les plus dévots entre les idolâtres ne faisoient qu'une fois le mois, il le pratiquoit journellement et plusieurs fois le jour. Il saluoit, sans jamais y manquer, par l'effusion du sang des victimes, le lever et le coucher du soleil, et il en immoloit encore souvent la nuit aux démons nocturnes. Non content d'assister à tous ces sacrifices, il les offroit de ses mains, partageoit tous les bas offices des subalternes, alloit et venoit sans cesse, fendoit le bois, souffloit le feu de sa bouche, portoit les victimes, aiguisoit le couteau pour les égorger, tournoit et retournoit leurs entrailles sanglantes, et en étoit souvent lui-même tout ensanglanté[2]. De tous les recoins de l'Orient si fécond en fanatiques, et de tous les lieux du monde, accouroient en foule à sa cour des devins et des charlatans de toute espèce. Le palais ne désemplissoit pas d'artisans les plus vils, d'esclaves même, de malfaiteurs échappés aux mines ou à l'échafaud, et qu'on voyoit tout à coup transformés en hiérophantes et en vénérables pontifes. Souvent l'empereur renvoyoit, sans leur donner audience, des magistrats et des gouverneurs des provinces, venus des extrémités de l'empire pour des affaires d'état, et cependant il paroissoit dans les rues environné de ce burlesque cortége, séparé de ses gardes et de ses officiers qui s'en amusoient de loin. Jamais il ne trouvoit le temps long au milieu de cette populace, où il faisoit de grandes clameurs, rioit à gorge déployée, se divertissoit de leurs saillies grossières, et de leurs bouffonneries insipides. Saint Jean Chrysostôme, qui n'écrivoit ces détails que vingt ans après l'événement, prévoyoit toute la peine qu'on auroit dans la suite à les croire, et il en prenoit à témoin tous ses auditeurs[3].

Peu après son arrivée à Antioche, et vraisemblablement avant

[1] Amm. XXII, 9. — [2] Greg. Naz. Or. 4. — [3] Orat. 2. in S. Babyl.

d'y connoître tout le discrédit du paganisme, Julien se transporta au bourg de Daphné, pour la fête d'Apollon, qui s'y célébroit tous les ans. Il comptoit trouver, dans le culte et les sacrifices, une magnificence digne de la capitale de l'Orient. Mais il fut aussi mortifié que surpris, de ne voir, ni victimes, ni encens, pas même un gâteau pour offrande; tellement que le sacrificateur fut obligé d'apporter une oie de chez lui, afin de pouvoir immoler. Pour ranimer la dévotion, l'empereur harangua : mais ni le sénat, ni le peuple n'en devinrent plus libéraux.

Le prédicateur eut même le chagrin d'occasioner la conversion du fils d'un sacrificateur. Ce jeune homme, après avoir arrosé d'eau lustrale les viandes qu'on servoit au prince, se sentit tout à coup touché de la grâce, et s'enfuit de Daphné à Antioche, qui en étoit éloigné de deux lieues. Il alla trouver une diaconesse, amie de sa mère, et qui l'avoit souvent exhorté à se faire chrétien. Aussitôt elle le mena au saint évêque Mélèce, qui étoit rentré dans son siége, ainsi que tous les prélats exilés par Constance. Mais le prosélyte, quelque soin qu'on eût pris de le cacher, fut découvert par son père et ramené chez lui. L'idolâtre furieux le déchira à coups de fouet, puis ayant fait rougir des aiguilles au feu, il les lui enfonça dans les pieds, dans les mains, par tout le dos, et l'enferma étroitement dans sa chambre. Le confesseur ne perdit rien de sa fermeté, et il trouva moyen de s'échapper une seconde fois. Théodoret, qui rapporte cette histoire [1], dit que les portes de la chambre où ce jeune homme avoit été renfermé, s'ouvrirent d'elles-mêmes comme il prioit, et qu'il recourut chez la diaconesse. Elle l'habilla en femme, le prit avec elle dans sa litière, et le conduisit de nouveau à saint Mélèce. La nuit suivante, il partit avec saint Cyrille de Jérusalem, qui se trouvoit à Antioche, et qui accéléra pour lui son départ. Après la mort de l'empereur Julien, le jeune chrétien convertit le sacrificateur son père. L'historien dit tenir tout ce détail du fils même, qui le lui avoit raconté dans sa vieillesse.

L'empereur fut beaucoup plus content des villes voisines que d'Antioche. Au premier ordre, plusieurs rétablirent les temples,

[1] Lib. III. c. 14.

ruinèrent les tombeaux des saints martyrs, et firent toute sorte d'avanies aux fidèles. L'évêque d'Aréthuse étoit particulièrement odieux aux païens, pour avoir agi très-rigoureusement contre eux sous le dernier règne. Il s'appeloit Marc, et avoit été du parti arien ou semi-arien. Mais les louanges dont le comble saint Grégoire de Nazianze[1], à portée de le bien connoître, ne laissent pas douter qu'il ne fût rentré dans la communion de l'Eglise. On l'arrêta tumultuairement, et on le traîna dans les rues par les cheveux, sans plus de respect pour la vieillesse où il étoit parvenu, que pour son mérite. On lui flagella tout le corps jusqu'au sang, puis on le jeta dans un cloaque, d'où on le retira peu après, par un autre genre de cruauté, afin de le livrer à la pétulance d'une multitude d'enfants qu'on excitoit à lui déchiqueter tous les membres avec leurs stylets à écrire. On lui serra les jambes jusqu'aux os avec de petites cordes, et avec un fil on lui coupa les oreilles. Après quoi on l'enduisit de miel, et dans un tissu d'osier, percé à jour de toute part et suspendu en l'air, on l'exposa au soleil, pour attirer sur lui des essaims de mouches. Ce courageux vieillard confondit ses persécuteurs par son invincible patience, en sorte que tout honteux enfin de leur fureur, ils le laissèrent aller, et plusieurs d'entr'eux voulurent être instruits de sa bouche dans la vraie religion.

Les infidèles de Sébaste en Palestine portèrent l'impiété jusqu'à violer le tombeau extraordinairement révéré de saint Jean-Baptiste. Ils en tirèrent les os, et les brûlèrent, après avoir pris la sacrilége précaution de les mêler avec des ossements de différents animaux, de peur que les fidèles n'en recueillissent les cendres, pour continuer d'honorer ces reliques insignes. On en sauva néanmoins une partie. Des moines venus de Jérusalem pour faire leur prière, se mêlèrent parmi les exécuteurs qui les brûloient, et en dérobèrent quelques-uns, qu'ils rapportèrent comme un riche trésor à leur monastère. De là on les fit passer secrètement à Alexandrie, où on les cacha dans l'épaisseur d'une muraille, en attendant des

[1] Or. 3. p. 90.

temps plus favorables pour les remettre en honneur : ce qui arriva sous l'empire de Théodose.

Dans la ville de Panéade, dite autrement Césarée de Philippe, on voyoit une statue de Jésus-Christ que la femme de l'Evangile, guérie d'une perte de sang, lui avoit fait ériger. La figure de cette personne agenouillée levoit les mains vers un homme debout, qui étoit enveloppé d'un grand manteau, et qui étendoit les bras vers la malade avec une douceur extrême. Ces deux statues, faites de bronze, se trouvoient placées auprès d'une fontaine, devant la maison qui avoit appartenu à cette femme reconnoissante. Julien fit abattre ce pieux monument, et mit sa propre statue à la place. Mais la foudre tomba dessus, sans néanmoins la détruire tout-à-fait; en sorte qu'elle demeura mutilée et toute noircie, comme pour perpétuer le souvenir de cette humiliation. On la voyoit encore soixante ans après, du temps de l'historien Sozomène[1].

Il y avoit dans la même province deux villes de mœurs aussi différentes qu'elles étoient voisines l'une de l'autre. Elles n'en avoient fait qu'une autrefois; et Majume, la plus petite des deux, fut d'abord l'arsenal de Gaze. Constantin lui avoit donné depuis le droit de cité, avec le nom de Constance, en récompense de son attachement tout particulier au christianisme; et ne voulut plus qu'elle dépendît de Gaze idolâtre. Dès que Julien régna, les habitants de Gaze songèrent à rentrer dans leurs droits sur Majume, qu'ils récupérèrent à la première demande. Ils se souvenoient encore avec dépit de l'affront fait à leur dieu Marnas par saint Hilarion, et des conversions opérées pas les miracles de cet illustre solitaire. Ils sollicitèrent et ils obtinrent que son monastère fût abattu, lui-même condamné à mort avec son fidèle Hesychius. On les fit chercher par toute la terre; mais la Providence les couvrant de ses ailes, la persécution ne servit qu'à édifier un plus grand nombre d'endroits, où le saint fuyant de ville en ville ou de contrée en contrée, conformément à l'Evangile, donna partout successivement le spectacle de sa vertu merveilleuse.

Zénon, que l'on croit avoir été évêque de Majume, fut

[1] Soz. p. 629.

massacré de la manière la plus horrible, avec ses deux frères, Eusèbe et Nectable, à qui l'on ne reprochoit que l'horreur qu'ils avoient de l'idolâtrie. On les prit dans leur maison où ils s'étoient cachés, on les emprisonna, on les flagella cruellement. Comme après cela le peuple se trouvoit assemblé au théâtre, quelqu'un s'avisa de crier dans la foule, que ces galiléens sacriléges avoient abusé de la crédulité des derniers empereurs, pour ruiner la religion de l'empire. A l'instant l'assemblée se tourne en sédition. La multitude court furieuse à la prison. On en tire les trois frères, on les traîne par les rues, tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos, en donnant, par ces alternatives, une sensibilité toujours nouvelle à leurs blessures, en les meurtrissant même avec dessein contre le pavé, en les frappant de pierres, de bâtons, de tout ce qui tomboit sous la main. Les femmes, quittant leur ouvrage, enfonçoient dans ces victimes palpitantes leurs aiguilles et leurs fuseaux. Les gens de métier et les domestiques les déchiquetoient avec la pointe de leurs outils ou de leurs couteaux. Les gens de cuisine les suivoient avec leurs chaudières, versoient sur eux de l'eau bouillante, et les perçoient de leurs broches. Après les avoir mis en pièces, et leur avoir brisé la tête, de telle sorte que la cervelle se répandoit sur la terre, on les traîna hors de la ville, à l'endroit où l'on jetoit les bêtes mortes. Là, on alluma un grand feu, on brûla les corps, autant qu'il fut possible dans cette fureur précipitée, et l'on mêla les os qui restoient, avec ceux de divers animaux, pour qu'on ne pût les discerner. Le gouverneur de la ville, quoique païen, fut indigné de ces barbaries, et fit quelques diligences pour les punir. Mais l'empereur le trouva si mauvais, qu'il l'exila. Est-ce une si grande affaire, dit-il, contre ses vains principes d'humanité, quand un helléniste massacreroit dix galiléens[1]?

Mais ce fut principalement à Héliopolis, ville de Phénicie près du mont Liban, que les idolâtres, sûrs de la façon de penser de leur maître, abusèrent de leur crédit contre les adorateurs du vrai Dieu. Ils commencèrent par sacrifier à

[1] Greg. Naz. Or. 3. p. 91.

leur ressentiment le diacre Cyrille, qui, du temps de Constantin, avoit brisé plusieurs idoles. Non contents de lui avoir ôté la vie, ils lui ouvrirent le ventre et mangèrent son foie. Mais la vengeance divine éclata sur tous ces monstres. Les dents leur tombèrent toutes ensemble, leurs langues s'en allèrent en pourriture, et ils perdirent en même temps la vue. De toute antiquité, le peuple d'Héliopolis avoit été si adonné au culte de Vénus, que les femmes s'y faisoient un honneur d'imiter cette impudique déesse. Le règne du pieux Constantin n'avoit que suspendu le cours du mal. Il recommença sous Julien, avec d'autant plus d'emportement, qu'il avoit été plus gêné. Mais ces mous et obscènes Asiatiques conçurent un dépit particulier contre les vierges chrétiennes, qui leur étoient aussi odieuses que différentes de leurs filles et de leurs femmes qu'ils prostituoient par religion. Ces vierges timides, dont la pudeur eût été blessée de paroître le visage découvert, on les rasa, et on les exposa toutes nues aux insultes publiques. Puis ajoutant à l'infamie la barbarie la plus cruelle, on leur fendit le ventre, et on y jeta de l'orge à des pourceaux, qui mangeoient en même temps leurs entrailles. Ce honteux raffinement d'inhumanité avoit un attrait particulier pour les âmes atroces de cette impudique province. Il y passa de ville en ville, et on l'exerça même à Gaze et Ascalon, sur les prêtres aussi-bien que sur les vierges. Saint Grégoire de Nazianze dit que les choses allèrent à un point qu'on ne pourroit croire, si l'on n'en avoit une multitude de témoins oculaires[1]. L'empereur dissimuloit tout. Loin de craindre sa justice, on étoit assuré d'avoir au moins son approbation tacite.

Aussi les plus monstrueuses vexations s'étendirent-elles d'Orient en Occident, jusqu'aux provinces les plus reculées. En Gaule, un soldat nommé Victrice fut bâtonné pour la seule cause de la foi, puis déchiré par tout le corps avec des tèts aigus, enfin condamné à avoir la tête tranchée. Le bourreau perdit subitement la vue en le conduisant au supplice. Ensuite les chaînes du confesseur tombèrent d'elles-mêmes.

[1] Or. 3.

Personne n'osant les lui remettre, on courut en foule annoncer cette nouvelle au juge qui se convertit, et laissa le prisonnier en liberté. Il fut depuis évêque de Rouen, et travailla avec succès à la propagation de la foi sur toutes les côtes de la Belgique.

Rome ne manqua point d'avoir ses martyrs, jusque dans les premières conditions. Il n'en est point de plus célèbres que les deux frères Jean et Paul, dont les noms ont mérité place dans le canon de la messe; Jean et Janvier, prêtres; la vierge Bibiane, avec sa mère Daphrose, son père Flavien qu'on dit avoir été préfet, et Gordien, vicaire du préfet.

Sur les plaintes des idolâtres d'Alexandrie, l'empereur Julien fit venir à Antioche, Artémius, duc ou gouverneur d'Egypte, odieux pour avoir brisé des idoles, du temps de Constantin. Son aversion déclarée pour l'idolâtrie fut un crime irrémissible, qui le fit condamner à perdre la tête par la main du bourreau. L'Eglise l'honore entre ses martyrs, le vingtième d'Octobre. Quand les païens d'Egypte eurent appris sa destinée, la proscription d'un homme de ce rang qu'on leur sacrifioit, leur inspira une telle audace, qu'ils parurent en perdre la raison, plus encore le sentiment et l'humanité; et ils s'abandonnèrent aux excès les plus inouïs contre tout ce qui étoit ou paroissoit chrétien.

Le faux patriarche George fut la première victime de cet emportement. Il étoit également haï des chrétiens et des païens. Son insatiable avarice lui avoit fait commettre les plus énormes exactions : il s'associoit, pour piller, avec les traitants les plus sordides; plus fertile qu'aucun d'eux en inventions et en expédients inhumains, pour extraire la substance des peuples. Sous prétexte que l'empereur avoit les droits d'Alexandre le Grand sur les maisons d'Alexandrie, que cet ancien conquérant avoit toutes fait bâtir, et qui lui appartenoient en propre, George en faisoit payer par les citoyens un louage fort cher, dont il ne manquoit pas de s'approprier une bonne partie. Un trait de zèle, singulier en soi, et plus étonnant encore dans un pareil pasteur, acheva de pousser à bout la fureur de ce peuple. On avoit découvert, dans un endroit fort secret de la ville, une cave pleine de têtes de morts,

femmes et enfants, autrefois sacrifiés au dieu Mitras. Cet étrange zélateur les fit exposer sur les places publiques, pour manifester les abominations du paganisme, et les rendre odieuses[1].

Les païens ne pouvant souffrir cet affront s'armèrent de tout ce qu'ils purent trouver, et se jetèrent sur les travailleurs qui creusoient encore. Ils en blessèrent et tuèrent plusieurs, et le travail fut bien vite abandonné. La multitude idolâtre courut de là à l'église où étoit George, qu'elle en arracha. Il sembloit qu'on dût l'immoler sur-le-champ : ils se contentèrent néanmoins de l'emprisonner. Peu après ils recourent à la prison, lui écartent les jambes avec des crocs, le mettent sur un chameau, le promènent par la ville durant toute la journée, en l'accablant d'injures et de coups; puis ils le jettent dans un grand feu avec le chameau. Le désordre dura plusieurs jours, sans que le magistrat se donnât le moindre soin pour l'arrêter. Les séditieux massacrèrent une infinité de fidèles, les uns à coups d'épée, le plus grand nombre à coups de pierre ou de bâton. Ils en étranglèrent plusieurs de leurs propres mains; ils en crucifièrent quelques-uns, plus encore par impiété contre la croix que par cruauté.

Le tumulte et la discorde se mirent dans une multitude de familles, armèrent jusqu'aux frères les uns contre les autres, et contre leur propre père. La fureur et le fanatisme avoient rompu les liens les plus tendres et les plus sacrés. Les choses furent portées à un tel excès, que l'empereur en fut ou en parut très-irrité. Mais on savoit à quoi s'en tenir sur ses dispositions habituelles. Tous les persécuteurs subordonnés étoient bien convaincus, qu'en outre-passant leurs ordres, ils n'avoient rien à craindre. Si quelque plainte parvenoit jusqu'au trône de la part des chrétiens, le prince répondoit, par une ironie également impie et cruelle, que leur partage étoit de souffrir, que leur Dieu ne leur recommandoit rien davantage.

Par suite de la même impiété, il montra une complaisance toute particulière à faire ponctuellement observer

[1] Soz. v. 7.

l'édit qu'il avoit rendu pour enrôler dans la milice les clercs et les moines. Un disciple de saint Apollone retiré depuis quarante ans dans le désert de la Thébaïde, ayant été ainsi engagé de force, le charitable maître, avec plusieurs autres disciples, se transporta dans la prison, afin de consoler le frère qui y étoit détenu. Le centurion de garde survint comme ils y étoient : irrité de leur assurance, il les retint prisonniers, dans le dessein de les enrôler tous. Mais au milieu de la nuit, un ange rayonnant de lumière apparut tout à coup dans la prison, dont il ouvrit les portes. En même temps, un affreux tremblement de terre se fit sentir par toute la ville, et renversa la maison du centurion, dont les domestiques les plus affidés furent écrasés sous les ruines[1]. Ce n'étoit plus le règne de cette aveugle idolâtrie, confondue en trop de manières depuis l'origine du christianisme, pour asservir les Romains aux caprices d'un prince, qui s'efforçoit en vain de la soutenir sur le penchant de sa ruine. D'abord les gardes et les geôliers se jetèrent aux pieds des saints solitaires, et les prièrent de se retirer, en leur protestant qu'ils aimoient mieux mourir pour eux, que de résister à la divine puissance. Le centurion accourut lui-même du grand matin, avec les personnes les plus considérables, et il acheva de vaincre la charité des pieux prisonniers, beaucoup moins inquiets pour leur propre vie, que pour celle de leurs gardes qu'ils exposoient en s'évadant. Ils se retirèrent en chantant les louanges de Dieu, et retournèrent ainsi jusqu'à leurs solitudes. Saint Apollone, fameux par plusieurs autres miracles, vécut encore long-temps depuis celui-ci, et ne cessa d'édifier, avec environ cinq cents disciples, tout le pays d'Hermopole où il habitoit.

Cependant l'empereur fit mine de sévir contre la barbare émeute d'Alexandrie; mais il se laissa facilement apaiser par le comte Julien, son oncle, qui protégoit l'Egypte dont il avoit été préfet, et il se contenta de faire une vive déclamation, en forme de lettre, contre les excès, dont cet écrit est une preuve convaincante. Quand vous n'auriez point de respect pour l'immortel Alexandre votre fondateur, dit-il aux

[1] Pallad. His. Laus. c. 62.

coupables[1], ni même pour le grand dieu Sérapis, comment en avez-vous pu manquer à ce point, pour les devoirs communs de l'humanité? Ne deviez-vous pas au moins rougir de commettre les mêmes excès que vous reprochiez à vos ennemis? Il raconte à ce propos les sujets de plainte qu'ils avoient contre George, et il ajoute : ce scélérat méritoit, dira-t-on, le traitement qu'il a reçu. J'en conviens. Il en méritoit peut-être un plus rigoureux encore; mais vous n'en deviez pas être les exécuteurs. Quelle indignité que des citoyens osent déchirer un homme, comme feroient des chiens affamés, ou comme les bêtes les plus sauvages et les plus carnassières! A la fin de la lettre, il ordonne qu'on recueille les livres de George, et qu'on lui apporte à Antioche la riche bibliothèque de cet indigne évêque qui, sans presque aucune teinture des lettres, avoit, comme beaucoup d'autres ignorants, la manie des livres.

Après la mort de cet intrus, saint Athanase rentra sans obstacle dans Alexandrie, environ sept ans après avoir été contraint de se cacher si soigneusement. Ce fut un nouveau triomphe que ce retour. Le peuple alla au devant de lui jusqu'à une journée de chemin, et en si grand nombre que toute l'Egypte y paroissoit rassemblée. On montoit sur les toits ou sur les arbres pour le voir; d'autres s'estimoient assez heureux d'entendre le son de sa voix; on croyoit obtenir les faveurs du ciel en touchant sa robe, ou seulement en se rencontrant sous son ombre. Les habitants de la capitale, comme dans les plus augustes solennités, étoient rangés par troupes, selon l'âge, le sexe et les professions diverses. Les différentes nations qui affluoient dans cette ville opulente, le centre du commerce de tout l'Orient, exprimoient, chacune dans sa langue, les mêmes chants de louange et d'allégresse. Des flambeaux sans nombre brûloient dans tous les quartiers, avec des feux où l'on répandoit en abondance les parfums les plus odorants. On fit des festins publics; on passa des nuits entières en des réjouissances également vives et innocentes. Il n'y avoit que la faction du malheureux George, qui fût réellement odieuse aux Alexandrins : on laissa si généralement

[1] Jul. Epist. 10.

rentrer les orthodoxes dans toutes les églises, que les ariens se virent réduits à tenir leurs assemblées secrètement, dans quelques maisons écartées.

Comme saint Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari revenoient de la Thébaïde, où ils avoient été exilés par l'empereur Constance, Eusèbe, toujours attentif au bien de la religion, proposa à Lucifer d'aller trouver saint Athanase, pour aviser ensemble à la conservation et aux progrès de la foi, dont ces trois personnages, célèbres chacun à sa manière, étoient alors réputés les trois colonnes principales. Lucifer se crut plus nécessaire à Antioche, et il laissa deux de ses diacres, pour intervenir de sa part, et conjointement avec Eusèbe, dans ce qu'on pourroit faire à Alexandrie.

Athanase assembla un concile, qui ne fut pas nombreux, mais tout composé de confesseurs. On prit de sages mesures pour remédier aux maux causés par les derniers troubles, et beaucoup plus encore par le gouvernement des ariens. Mais rien ne parut plus important à régler, que la manière de réconcilier les évêques qui avoient eu la foiblesse de souscrire au concile de Rimini. Ils se trouvoient ariens pour ainsi dire, sans le savoir; parce que les sectaires donnoient un sens hérétique à des expressions que ces prélats avoient adoptées dans un sens tout différent. Ils protestoient, par tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'ils n'avoient nullement pressenti l'usage qu'on faisoit de leur fatale condescendance [1]. Nous croyions de bonne foi, disoient-ils en versant des torrents de pleurs, que le sens répondoit aux paroles. En traitant avec des gens qui n'avoient en bouche que l'amour de la paix et de la vérité, nous n'imaginions pas qu'ils recélassent autre chose dans leur cœur que ce qu'énonçoient leurs lèvres. La bonne opinion que nous avions des méchants, nous a trompés; et notre charité, trop réservée à censurer les prêtres du Seigneur, fait tout le principe de notre faute. Ils ajoutoient, qu'en relâchant à la fin quelque chose de leur première fermeté, ce n'étoit que par la crainte qu'on ne mît à leurs places des hérétiques pour infecter leurs troupeaux.

[1] Ath. Ap. ad Antioc.

Le concile d'Alexandrie usa d'indulgence, de peur qu'une sévérité hors de saison ne devînt plus nuisible qu'utile à la foi. On statua que ceux qui avoient été entraînés par surprise, ou par une sorte de violence, non-seulement obtiendroient le pardon, mais qu'ils conserveroient leur rang dans le clergé, en condamnant l'erreur, et en renonçant à la communion des hérétiques. Non que l'on crût, dit saint Jérôme [1], que ceux qui auroient professé l'hérésie pussent être légitimement maintenus dans les fonctions épiscopales; mais parce qu'il étoit constant que ceux qu'on y maintenoit n'avoient jamais été hérétiques. Paroles qui font parfaitement entendre le fameux passage où le même Père dit en orateur, qu'après la surprise de Rimini tout le monde fut étonné de se trouver arien. Quant aux chefs du parti, le concile leur pardonna sous les mêmes conditions; mais sans leur conserver leur rang clérical. Saint Athanase savoit, comme il nous l'apprend par ses lettres, qu'on avoit déjà ordonné la même chose dans la plupart des provinces, nommément en Grèce, en Espagne, dans les Gaules, et que l'Eglise romaine approuvoit cette conduite [2]. Le pape Libère, en écrivant aux évêques d'Italie, ordonnoit de recevoir ceux qui étoient tombés à Rimini, pourvu qu'ils fissent profession de la foi de Nicée, et qu'ils condamnassent les chefs de la secte [3].

Outre ces points de réglement, on traita de la doctrine dans ce concile d'Egypte, et l'on ne sauroit voir sans admiration avec quelle exactitude on y expose la foi catholique touchant les plus sublimes mystères, non-seulement de la Trinité déjà expliquée contre les ariens, mais touchant l'incarnation et la rédemption. On en déduit avec la même justesse les conséquences assurées qui résultent de ces principes, et qui furent attaquées depuis par les apollinaristes et les nestoriens : preuve irréfragable que la foi catholique, l'ouvrage de Dieu et non de l'esprit humain, fut toujours la même depuis son origine, et qu'elle ne doit rien aux inventions nouvelles, ni à la succession des années. On disputa d'abord sur le terme d'hypostase; parce qu'entre les Pères du concile, quoique généra-

[1] Hier. in Lucif. c. 7. — [2] Epist. ad Ruf. — [3] Epist. 11. in Fragm. Hil.

lement orthodoxes, les uns n'en admettoient qu'une en Dieu, et les autres en admettoient trois. Mais on se convainquit, par des explications réciproques, que la diversité n'étoit que dans les mots; ceux-ci entendant par les trois hypostases, trois personnes véritablement distinguées dans l'adorable Trinité, contre les prétentions impies de Sabellius; et ceux-là, entendant l'unité de nature et de substance, par le terme d'hypostase qu'ils confondoient avec celui d'essence.

Aussitôt après le concile, saint Eusèbe partit d'Alexandrie, pour aller rejoindre Lucifer à Antioche, où ce prélat, bien différent du sage et pacifique évêque de Verceil, n'avoit rien moins que réussi à rétablir le calme et la concorde. On sait qu'il y avoit dans cette église, outre les ariens, deux partis orthodoxes, les eustathiens et les méléciens, qui ne communiquoient point ensemble. Lucifer voulut persuader aux eustathiens, qui n'avoient point d'évêque, de reconnoître saint Mélèce. Mais trop ardent pour tout ce qu'il vouloit, et n'imaginant jamais devoir temporiser, bien moins encore attendre du secours, il prit son parti avant l'arrivée de saint Eusèbe, dont les conseils lui devenoient indispensablement nécessaires en des conjonctures si délicates. Il eut l'imprudence et la présomption d'ordonner sans délai, évêque d'Antioche, le prêtre Paulin, chef des eustathiens. Toutefois on n'accuse pas Lucifer d'avoir fait sans autorité cette ordination, qui fut reconnue dans la suite par le siége apostolique. On croit qu'ayant été légat du pape Libère il en avoit reçu des pouvoirs fort amples pour l'Orient. Eusèbe étant arrivé là dessus, et trouvant le mal sans remède, il partit incontinent pour son diocèse, sans avoir voulu communiquer avec aucun des deux partis, de peur d'augmenter le mal en se déclarant. Il eut même la discrétion de ne pas s'expliquer sur la fausse démarche de Lucifer, dont il se contenta de gémir secrètement.

Toute modérée qu'étoit cette conduite, elle offensa vivement cet esprit ombrageux et fier, qui rompit la communion avec son saint collègue, et bientôt avec l'Eglise universelle. Il rejeta, sans nul égard, les décrets du concile d'Alexandrie, auquel Eusèbe avoit eu si bonne part, et dont il apportoit la lettre synodale. Lucifer ne voulut jamais qu'on admît à la pé-

nitence, suivant ces sages dispositions, ceux qui avoient communiqué avec les ariens. Il n'osa néanmoins rejeter ces réglements d'une manière formelle, parce que ses diacres venoient de l'approuver en son nom. Il se contenta pour lors de les condamner par sa conduite, en observant une discipline toute contraire. Ainsi commença un nouveau schisme, qui s'étendit principalement en Sardaigne, où se trouvoit le siége de ce prélat inflexible, et de là en Espagne. On ne reproche à Lucifer que cette rigueur schismatique contre les ariens, sans nulle erreur dans la foi. Tant il est dangereux de prendre pour zèle la dureté de son humeur, et de substituer un si mauvais guide à ces douces et saintes impressions qui font le seul principe de la vraie vertu. Saint Athanase excuse, autant qu'il peut, Lucifer sur ses bonnes intentions. Soit persuasion, soit prudence, il continua de le ménager, au moins pendant tout le temps que ce génie difficile passa à Antioche, et qui fut long. Lucifer retourna enfin à son église de Cagliari, où il mourut huit ans après. Son schisme fut prolongé par Hilaire, ce diacre de l'Eglise romaine, qui étoit de Sardaigne, et qu'on a vu sous l'empire de Constantin souffrir pour la foi les tortures et l'exil. Celui-ci alla jusqu'à rebaptiser les ariens, ce que son maître n'avoit point fait. Mais comme il n'étoit que diacre, et qu'il ne se trouva ni évêques ni prêtres engagés dans sa secte, elle finit bientôt avec lui.

Saint Eusèbe, en arrivant en Italie, eut la joie d'y rencontrer encore saint Hilaire de Poitiers, qui travailloit de toutes parts au rétablissement de la paix et de la religion. Guidés par le même esprit, ces deux grands hommes joignirent leurs efforts, et leurs succès furent abondants dans toutes ces contrées. C'est ce que nous apprenons d'une lettre des évêques italiens à ceux d'Illyrie[1]. Nous sommes tous absolument d'accord, écrivoient-ils, de garder religieusement les saints décrets de Nicée, contre Arius et Sabellius; et d'un consentement unanime nous avons cassé ceux de Rimini. Nous vous félicitons d'être revenus aux mêmes sentiments. On voit par ces derniers mots, le bon état de la foi en Illyrie, où l'impiété

[1] Hil. Fragm. 12.

hérétique s'étoit élevée avec tant d'audace sous Photin ; et avec beaucoup plus d'insolence encore et de contagion, par les artifices d'Ursace et de Valens. La réparation du scandale n'étoit pas ancienne : les églises d'Illyrie en avoient la principale obligation à saint Eusèbe même, et au séjour qu'il venoit de faire chez eux en revenant d'Orient. Saint Hilaire en apprit de lui le détail avec un plaisir inexprimable. Il combla à son tour la joie d'Eusèbe, en lui racontant avec quelle ardeur et quelle uniformité les églises de Gaule, aussi-bien ou mieux encore que celles d'Italie, avoient rendu à leur foi tout son ancien lustre. Il lui apprit ce qui s'étoit passé en plusieurs conciles, et spécialement dans celui de Paris ; comment les oppositions de Saturnin d'Arles venoient d'échouer dans cette dernière assemblée de ses compatriotes, bien différente de celle de Béziers, d'où ce cabaleur hérétique avoit pris occasion de faire exiler le zélé docteur ; comment, pour la même cause d'hérésie, on y avoit encore déposé Paterne de Périgueux. A ces deux Gaulois près, tous les autres étoient parfaitement irréprochables, ou n'avoient à se reprocher que des fautes de surprise, déjà même effacées par un repentir exemplaire.

Ces triomphes presque universels de la vérité avoient trop d'éclat, pour que le père du mensonge laissât les triomphateurs plus long-temps en paix. Le docteur de toute l'Eglise le plus formidable aux ariens fut encore le plus vivement et le premier attaqué. Durant l'absence d'Athanase, l'idolâtrie et la superstition, après l'hérésie, avoient repris vigueur en Egypte, et surtout dans la capitale. Sous la protection impériale de Julien, toutes sortes de prêtres ou plutôt de profanateurs, de devins et de magiciens, s'y trouvoient rassemblés, et y exerçoient des impiétés de toute espèce. Ce n'étoit pas seulement dans le vol des oiseaux et les entrailles des victimes ordinaires, que de sanguinaires augures cherchoient des pronostics de l'avenir. On égorgeoit les enfants de l'un et de l'autre sexe, on observoit leurs intestins palpitants, et l'on faisoit servir leur sang aux pratiques les plus exécrables de la magie. Le saint patriarche ne s'endormoit pas sur de pareilles horreurs ; et les auteurs de l'abomination ne pressentoient déjà que trop, combien ils auroient à combattre ses efforts. Ils

écrivirent sans plus tarder à l'empereur, qu'Athanase rendoit seul tout leur art inutile; et que si on le laissoit en Egypte, bientôt il n'y demeureroit pas un helléniste. Julien répondit, dans son style ordinaire, qu'un prêtre galiléen, chassé par tant d'ordres impériaux, auroit bien dû attendre un ordre nouveau et formel pour reprendre sa place. A la vérité, poursuit-il, j'ai accordé aux galiléens bannis par Constance, le retour en leur pays, mais non dans leurs églises. Athanase ayant donc repris avec son audace accoutumée le siége qu'ils nomment épiscopal, je lui commande de sortir de la ville sans le moindre délai, sous peine, s'il y demeure, d'un châtiment digne de sa révolte.

En vain le peuple fidèle d'Alexandrie, au nom de toute la ville dont il faisoit la meilleure part, supplia le souverain, par des lettres pressantes, de révoquer sa déclaration. Il leur fit une réponse dure et méprisante; trouvant mauvais sur toute chose, qu'ils osassent, en quelque nombre qu'ils fussent, prendre le nom de la communauté, à l'exclusion de la partie helléniste qu'il en nomme la plus saine. Si vous avez fantaisie, ajoute-t-il, de vous tenir attachés aux absurdes enseignements de vos imposteurs, accordez-vous du moins ensemble, et sachez vous passer du turbulent Athanase. Il est plusieurs de ses disciples, moins audacieux que lui, et assez capables de repaître vos oreilles des mêmes impiétés et des mêmes chimères. Un petit homme, tel que celui-là, habile ou ardent en intrigues, et faisant gloire d'exposer étourdiment sa vie, n'est propre qu'à vous engager dans le désordre et les calamités. Le prince écrivit en même temps au préfet d'Egypte, afin d'assurer et d'accélérer l'exécution de ses ordres. Si, dit-il, avant les calendes de décembre où l'on touchoit, Athanase ne sort d'Alexandrie et de toute l'Egypte, j'en jure par le grand Sérapis, vous paierez une amende qui n'ira pas à moins de cent livres d'or. Quand vous n'auriez rien autre chose à me mander, répondez-moi sur ce qui concerne cet ennemi des dieux.

Il n'en falloit pas tant au préfet pour obéir. Il le fit avec un feu et un éclat dont la cour impie dut être satisfaite. Les troupes se répandirent par toute la ville, le fer à la main; la grande église fut brûlée par les païens et par les juifs; mille

émissaires, animés par l'espoir de la récompense, cherchèrent partout Athanase, non pour le faire disparoître d'Egypte, il n'étoit pas à présumer qu'il osât encore s'y montrer, mais pour le mettre à mort, comme l'empereur en avoit secrètement donné l'ordre. L'exécution n'étoit pas sans difficulté, ni même sans péril, au milieu d'un peuple qui aimoit passionnément son pasteur. Le saint prit la fuite, pour obvier à des inconvénients plus fâcheux. Les fidèles alarmés l'environnèrent en pleurant et en gémissant. Il leur dit d'un air gai, et d'un ton d'assurance qui ne laissa point douter qu'il ne fût éclairé d'une lumière prophétique sur sa mort de Julien : Ce n'est qu un nuage qui se dissipera bientôt[1]. Il entra dans une barque qu'il trouva au bord du Nil, et remonta le fleuve vers la Thébaïde. On le poursuivit par la même voie, et en peu de moments on parvint presque à lui. Tous ceux qui l'accompagnoient lui conseillèrent de débarquer et de s'enfoncer dans le désert. Le saint, au contraire, fit sur-le-champ retourner la barque, et reprit la route d'Alexandrie, allant au devant de ceux qui le cherchoient; afin de montrer, disoit-il, que celui qui nous protége est plus grand que celui qui nous persécute. Il les eut bientôt rencontrés. Ils demandèrent à ceux qui l'accompagnoient, si Athanase étoit encore loin. Ils répondirent qu'il étoit tout proche, et qu'en se pressant ils le joindroient bientôt. Les émissaires ne manquèrent pas de passer outre, en redoublant de diligence. Athanase échappa ainsi, en homme de tête, et par cette présence d'esprit qui ne se montre jamais mieux que dans la surprise et les rencontres imprévues, il rentra dans la ville, et y demeura caché jusqu'à la mort du tyran, que le ciel lui avoit fait connoître comme prochaine.

La vengeance divine avoit en effet prescrit des bornes d'autant plus courtes à la vie de ce persécuteur que ses artifices nuisoient plus à la religion que la cruauté des Néron et des Dioclétien. Il passa encore cet hiver à Antioche, en se préparant à la guerre de Perse.

Les gens sages en trouvoient l'entreprise déplacée, contre des ennemis alors aussi tranquilles que redoutables, et qu'il

[1] Soc. III. 14.

n'étoit pas prudent d'irriter dans les commencements d'un règne, où l'on ne voyoit pas encore tout ce qu'on avoit à craindre ou à espérer du dedans. Mais Julien comptoit sur ses augures, ses idoles et sa philosophie, qu'il préféroit à toutes les règles de la politique. Ses charlatans l'assuroient que l'âme d'Alexandre le Grand avoit passé dans son corps, et que les Perses ne tiendroient pas mieux qu'autrefois contre leur ancien vainqueur. Ce n'étoit plus de sénateurs, ni de généraux et d'officiers expérimentés que se formoit le conseil. On n'apercevoit autour du prince ni par tout le palais, que des aventuriers qu'il croyoit aveuglément sur leurs promesses effrontées. Il fit encore venir dans ces conjonctures le philosophe Maxime, qui l'avoit initié aux sciences occultes, c'est-à-dire à la magie, et il le combla d'honneurs excessifs, avec autant de dommage pour la gloire de la philosophie même, que pour le respect du gouvernement. Maxime en perdit la tête, et ne songea plus qu'à marquer une magnificence toute contraire à ses anciens principes. Cependant les grands ressentoient la plus vive indignation de voir un pédant affecter en toute rencontre l'égalité avec eux, et souvent même la préséance.

Ceux d'entre les faux sages qui soutenoient le mieux les apparences auprès de Julien n'avoient que les dehors et l'habit d'austère. Ils ne s'étudioient qu'à lui fournir incessamment de nouveaux amusements et de nouvelles voluptés, de manière que sa chasteté vantée dans les Gaules, et toujours assez bien soutenue, à l'exception du concubinage, fournit toutefois à mille soupçons en Orient, ou du moins à de fréquentes et très-libres plaisanteries. La multitude ne pouvoit se persuader que passant la meilleure partie de sa vie avec des personnes, qui n'étoient rien moins que vertueuses, il ne fît que d'indifférents et de froids sacrifices à Vénus, ou à la bonne déesse. On en faisoit des risées en le voyant passer; ou invectivoit tout haut contre lui; on le chansonnoit publiquement[1]. Durant quelque temps, il voulut user des mêmes armes, et se mit lui-même au niveau d'une populace effrénée et des plus vils satiriques. Mais enfin la patience lui échappa, et il menaça de dé-

[1] Misopog. passim.

charger tout le poids de sa vengeance sur le peuple d'Antioche, aussitôt après la guerre des Perses.

Il y avoit au bourg de Daphné une fontaine qui portoit le nom de Castalie, comme celle de Delphes, et à laquelle on attribuoit également la vertu de faire connoître l'avenir. Elle se trouvoit, ainsi qu'un temple nommé pour cela le temple de Delphes, dans un bois sacré de dix à douze milles de circuit, tout planté de myrthes, de cyprès, de lauriers et d'autres arbres odoriférants. C'étoit là, comme les Grecs le contoient, que la nymphe Daphné, fuyant Apollon, avoit été changée en laurier. La terre émaillée de fleurs, la fraîcheur de mille ruisseaux qui serpentoient de toute part, l'air embaumé par le parfum des plantes, le chant des oiseaux, l'amollissement de tous les sens, autant que l'exemple de la divinité qu'on révéroit en ce lieu, portoient à la volupté et à l'oubli de la pudeur. Aussi falloit-il que quiconque fréquentoit les promenades de Daphné, eût quelque intrigue amoureuse, ou qu'il feignît d'en avoir. C'étoit une sorte d'irréligion, ou une stupidité méprisable, d'y aller sans cela.

Pour faire cesser un si pernicieux abus, le césar Gallus, bien différent de l'empereur son frère, y avoit autrefois transféré les reliques du martyr saint Babylas; et depuis onze ans qu'elles y reposoient, l'oracle étoit devenu muet. Toutes les victimes et les libations de Julien ne purent lui rendre la parole. Il ne la reprit un moment que pour confesser sa honte et la cause de son impuissance, qu'il attribua nettement à la présence du saint. L'empereur commanda aussitôt que les chrétiens enlevassent les reliques, dont la translation se fit avec un concours et une solennité extraordinaires. On la regardoit comme un glorieux triomphe sur l'enfer. L'apostat paroissoit furieux de leur piété, et surtout de l'assurance avec laquelle ils chantoient des cantiques contre ses idoles. Il s'emporta à quelques excès, et fit d'abord appliquer différents confesseurs aux tortures. Mais il revint bientôt sur ses pas, craignant de convenir par-là de sa confusion, ou d'associer de nouveaux athlètes à la gloire du saint martyr.

On replaça les reliques dans la ville d'Antioche, à l'endroit d'où on les avoit ci-devant tirées, et peu après le feu prit au

temple de Daphné, en consuma tous les toits, les plus beaux ornements, et l'idole qui étoit une statue d'Apollon d'une rare beauté. Les murailles et les colonnes restèrent tout entières, et le ravage du feu parut une démolition faite à dessein et avec précaution. Cependant l'empereur fit faire les perquisitions les plus rigoureuses, jusqu'à mettre à la question les ministres du temple et le grand sacrificateur lui-même : tant cet étrange philosophe se montroit inconséquent, et comptoit peu sur ses partisans les plus intéressés, dans ce dépérissement irrémédiable de l'idolâtrie! On auroit bien voulu pouvoir inculper les chrétiens, ou d'autres mortels, quels qu'ils fussent; mais il n'y avoit pas à cela le moindre jour, et tout ce qu'on put mettre en évidence, c'est que l'incendie avoit commencé par le faîte de l'édifice, et que les habitants des campagnes voisines y avoient vu descendre le feu du ciel.

L'apostat, par réflexion et par une chicane inouïe, voulut absolument en rendre les chrétiens responsables. En conséquence, il fit piller les vases sacrés de la grande église d'Antioche, et fermer généralement toutes les églises de la ville. Ce fut le comte Julien, son oncle, qui se chargea de l'expédition, avec le grand trésorier Félix, tous deux renégats comme leur maître. Il y eut des profanations des plus sacriléges, et de ces blasphèmes d'autant plus coupables qu'on y prenoit le ton de la plaisanterie, et qu'ils se faisoient avec plus de sang-froid. Voyez en quelle vaisselle est servi le fils du charpentier, disoit Félix, tournant et retournant les vases où brilloit la magnificence du grand Constantin. Le comte Julien les jeta par terre, s'assit dessus, et commit dans l'église même des indécences indignes de son rang, en quelque rencontre qu'il eût pu se trouver. A cette fois il y eut beaucoup de martyrs : on fait surtout mention du prêtre Théodore ou Théodoret, fervent catholique. La constance de son zèle le retint dans la ville, tandis que tous les autres ecclésiastiques prenoient la fuite. Le comte le fit appliquer aux plus cruelles tortures, pour le forcer à découvrir les trésors de l'église; et comme Théodore persista courageusement à ne vouloir trahir ni son église, ni sa foi, il eut la tête tranchée.

On immola une multitude d'autres fidèles, dont on n'eut

jamais une liste exacte, parce qu'on en massacra de nuit la meilleure partie. Mais on jeta leurs corps dans l'Oronte, en telle quantité, que les eaux du fleuve en furent arrêtées dans leur cours. On trouva de plus dans des puits, en de profonds souterrains, et jusque dans les lieux secrets du palais, les cadavres de plusieurs chrétiens qui avoient disparu tout à coup et qui furent enfin reconnus.

On compta quelques apostats; mais il sembla que la Providence eût pris à tâche de ne pas laisser ce scandale impuni, dans un temps où l'autorité souveraine le pouvoit rendre si contagieux. Théotecne, prêtre d'Antioche, et un évêque nommé Héron, ayant tous deux idolâtré, éprouvèrent l'un et l'autre, d'une manière visible, les effets de la divine vengeance. Héron fut atteint d'une maladie si affreuse et si dégoûtante, qu'abandonné absolument de tout le monde, et privé d'asile comme de soulagement, il expira au coin d'une rue. Théotecne, devenu aveugle et rongé de vers, mourut dans un accès de frénésie, ou plutôt de rage, en se déchirant de ses propres mains.

Le comte Julien eut un sort encore plus effrayant. Tout son corps ne parut qu'un ulcère. Mais l'endroit du siége éprouva une corruption plus profonde que tout le reste, et jetoit une si grande quantité de vers qu'on ne pouvoit l'épuiser. Pendant quarante jours qu'il vécut en cet état, on lui appliqua des oiseaux recherchés à grands frais pour attirer ces insectes dévorants au dehors. Mais ils s'enfonçoient d'autant plus, et qui causoient des douleurs affreuses en lui rongeant les chairs vives. Les excréments lui sortoient par la bouche, et il se faisoit horreur à lui-même. Sa femme, demeurée fervente chrétienne, et dont la piété s'étoit même accrue par la tentation, lui fit reconnoître dans ce châtiment la puissance divine de Jésus-Christ, l'exhortant avec les plus tendres instances à se repentir. Touché de ces discours, et plus encore de ses propres souffrances, le malade pria l'empereur de rendre aux fidèles l'église d'Antioche; mais il ne s'attira que des railleries, et il mourut peu après. Les auteurs païens rapportent les circonstances de cette mort, telles exactement que le font les chrétiens. Elle avoit été précédée de quelques jours par celle

du trésorier Félix, emporté subitement en vomissant tout son sang par cette bouche impie qui s'étoit rendue coupable de si affreux blasphèmes.

Ces deux morts extraordinaires parurent d'un mauvais présage à l'empereur qui, à travers ses bravades, laissa remarquer son épouvante. Dans les inscriptions publiques faites en son honneur, on lisoit ces trois mots latins : *Felix Julianus Augustus*. On ne manqua pas d'en inférer que l'empereur, marqué par le dernier mot, suivroit bientôt la destinée de ses deux ministres, désignés par les premiers.

Le terme en effet n'étoit pas éloigné. Mais le prince impie devoit encore fournir une grande preuve à la divinité de Jésus-Christ, comme à la vérité de ses divins oracles, par sa malignité même à les décrier. Il n'aimoit pas les Juifs. Mais pour faire une nouvelle peine aux chrétiens qu'il haïssoit encore davantage, il résolut de relever les restes abattus de la synagogue, et il fit reprendre aux Juifs l'usage presque oublié de leurs sacrifices. Comme la loi leur défendoit de sacrifier ailleurs qu'à Jérusalem, il leur offrit d'en rebâtir le temple : ce qu'ils acceptèrent avec une joie incroyable. Son principal dessein étoit de démentir les prophéties, tant celle de Daniel qui annonce la ruine du temple comme irréparable, que celle du Sauveur qui porte expressément qu'il n'y demeureroit pas pierre sur pierre. Il attira les plus habiles ouvriers de toutes les contrées, commanda des troupes de travailleurs, et commit la surintendance de l'ouvrage à Alipius, l'un de ses officiers les plus affidés.

Les Juifs se rendoient de tous les coins du monde à Jérusalem, en triomphant et en publiant que le royaume d'Israël alloit être rétabli. Pour partager la gloire de l'entreprise, leurs femmes donnoient leurs plus précieux ornements, s'empressoient à travailler de leurs propres mains, de quelque rang qu'elles fussent, creusoient la terre qu'elles arrosoient de leur sueur, et poussoient l'enthousiasme jusqu'à la transporter dans les pans de leurs robes. On dit même que, par respect, ou plutôt par ostentation, on employa pour ces travaux des pelles et des paniers d'argent. Tout ce peuple réprouvé, couvert si long-temps d'opprobre, mais tout à coup relevé par la

protection impériale, ne manqua pas d'insulter aux chrétiens en mille manières. Le saint évêque Cyrille, de retour de son bannissement, entendoit et voyoit tout sans s'émouvoir. Il assuroit les fidèles qu'ils apercevroient bientôt quelque signe frappant de l'impuissance des hommes, et l'extravagance de leurs tentatives contre les arrêts du ciel.

On détruisit facilement ce qui restoit de l'ancien temple, jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre, selon la lettre des Ecritures; on creusa avec la même facilité les fondations du nouveau. Mais sitôt qu'on eut posé les premières pierres, il survint un horrible tremblement de terre qui les vomit de son sein, et les jeta à une grande distance. On vit s'écrouler la plupart des bâtiments du voisinage, entr'autres des galeries où se retiroient les juifs destinés au travail. Tous ceux qui s'y trouvèrent furent écrasés, ou du moins estropiés. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et tous les autres matériaux, dont on avoit fait des amas immenses[1]. Mais ce qu'il y eut de plus terrible comme de plus divin, c'est que des globes de feu sortant de l'édifice, et roulant de tout côté avec une rapidité effroyable, renversèrent les ouvriers, les entraînèrent avec eux, les consumèrent jusqu'aux os, ou les réduisirent entièrement en cendres. Tout l'atelier, en quelques moments, demeura désert. La flamme alla trouver, et sembla dévorer avec avidité les marteaux, les pioches, les ciseaux, et tous les instruments qui étoient en réserve dans un bâtiment écarté. Un torrent de feu serpentant par le milieu de la place, et jaillissant çà et là en mille rayons étincelants, brûla ou étouffa les Juifs qu'il discernoit avec une sorte d'intelligence. Ce terrible phénomène se réitéra plusieurs fois en plein jour. La nuit, chaque juif aperçut sur ses vêtements des croix si bien empreintes, qu'on ne pouvoit les effacer, quelqu'effort que l'on fît. Il parut aussi dans les airs, depuis le Calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers, une croix étincelante de lumière. Les obstinés enfants de Jacob ne laissèrent pas de retourner au travail, à diverses reprises; ils se rassuroient les uns les autres; ils vouloient à toute force tirer parti de la fa-

[1] Philost. VII, 14.

veur du prince apostat. Toujours ils furent repoussés d'une manière également fatale et miraculeuse; en sorte que plusieurs d'entr'eux, et un nombre encore plus grand d'idolâtres confessèrent avec éclat la divinité de Jésus-Christ, et demandèrent le baptême [1].

Non-seulement tous les historiens ecclésiastiques, de quelque parti qu'ils soient, catholiques, ariens, novatiens, mais les païens mêmes, tels qu'Ammien Marcellin, tout admirateur qu'il se montre de Julien l'Apostat, rapportent unanimement ce prodige. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme, l'ont relevé publiquement peu d'années après l'événement, en présence d'une multitude d'auditeurs à qui ils le rappeloient, comme à des témoins oculaires. Saint Chrysostôme en particulier ajoute que, de son temps, on voyoit encore tout ouvertes les fondations creusées par les Juifs, et que cette ébauche étoit, pour tous les spectateurs, une preuve sans réplique de ce que l'impiété avoit tenté et n'avoit pu consommer [2].

Julien confus s'appliqua enfin à une entreprise moins désespérée. Durant tout l'hiver, il avoit fait ses préparatifs pour la guerre de Perse. Il consulta les plus fameux oracles, particulièrement ceux de Delphes, de Délos et de Dodone. Tous lui promirent la victoire. Il y en eut un qui lui assura au nom de tous les dieux ensemble, qu'ils alloient, sur les pas de Mars, lui préparer de glorieux trophées, près du fleuve qui porte le nom du plus féroce des animaux; ce qu'il interpréta du Tigre. En route, il ne cessa de faire des sacrifices, des libations, des encensements, et d'exercer les pratiques détestables d'une homicide magie. A Carres en Mésopotamie, il fit murer les portes du temple de la Lune, après y avoir sacrifié. On l'ouvrit peu après sa mort, et l'on y trouva une femme pendue par les cheveux, les mains violemment étendues, et le ventre ouvert. Il y avoit cherché des présages de la victoire, qu'apparemment il ne croyoit pas encore trop assurée après toutes les promesses de ses dieux. On découvrit, dans le palais d'Antioche, des coffres pleins de têtes de morts,

[1] Amm. XXIII, I. — [2] Theod. III. 26.

des caves entières remplies de cadavres sacrifiés aux idoles, une multitude d'enfants de l'un et de l'autre sexe, disséqués pour des opérations magiques.

Tant d'horreurs qui ne devoient lui imprimer que la crainte de la vengeance divine, lui inspiroient au contraire une aveugle sécurité. Diverses nations lui envoyèrent offrir des secours : il refusa leurs offres, en disant avec une hauteur insensée, qu'il appartenoit aux Romains de secourir les étrangers, et non d'en être secourus. Il le prit sur un ton plus haut encore avec les Sarrasins pensionnés par l'empire, et fort mal payés. Aux plaintes qu'ils en firent, il répondit qu'un empereur belliqueux n'employoit que le fer à ses desseins et non l'or ou l'argent : ce qui leur fit prendre parti pour les Perses. C'étoit la même vanité, ou la même extravagance, dans toutes les rencontres. A un bon mot, à une sentence emphatique, à une frivole ostentation d'esprit ou de grandeur d'âme, il sacrifioit sa tranquillité, sa sûreté et celle de l'empire.

Il écrivit au roi d'Arménie, qu'il eût à se tenir prêt pour le joindre avec ses troupes : mais c'étoit moins pour en tirer avantage, que pour se vanter en sa présence, comme un grand homme de guerre, comme le favori du dieu Mars, et pour vomir mille blasphèmes contre Jésus-Christ, parce que les Arméniens professoient la religion chrétienne. Entre tous ses travers, sa manie la plus marquée étoit l'estime qu'il faisoit des observances idolâtriques, et ses dérisions insipides contre nos divins mystères. Il en revenoit là perpétuellement, comme un esprit malade à l'objet qui l'a mis en délire. Voilà ce qui dirigeoit tous les soins et les mouvements qu'il pouvoit se donner pour l'état. Il se hâtoit, disoit-il, de terminer les guerres étrangères, pour n'avoir plus d'autre affaire que d'exterminer les impies, c'est-à-dire les chrétiens, selon son style. Il se proposoit d'ériger les plus impures idoles dans toutes nos églises, et de construire un amphithéâtre à Jérusalem, pour se procurer le plaisir de voir des moines usés de pénitence, et de vieux évêques aux prises avec les lions et les ours. Mais sans attendre qu'il pût librement exercer toute sa haine, il commença dès lors à fouler pas les impôts tous les adorateurs du vrai Dieu. Il fit imposer rigoureusement qui-

conque n'adoroit pas les idoles, et le tribut s'exigea de la manière la plus dure et la plus impitoyable [1].

En partant d'Antioche dès le cinquième jour de mars, il y avoit laissé un gouverneur, connu pour un génie turbulent et cruel. On lui fit là dessus des remontrances, à quoi il répondit : Je sais fort bien qu'Alexandre ne mérite pas un pareil gouvernement; mais Antioche mérite un tel gouverneur. En passant près de Cyr, il vit une troupe de peuple assemblée à l'entrée d'une caverne. On lui dit que c'étoit la retraite du saint solitaire Domitius, que les peuples du voisinage venoient trouver, afin de s'édifier et d'obtenir la guérison de leurs malades. Son état, reprit Julien avec une cruauté ironique, est de vivre seul; c'est à moi de faire qu'il ne s'en écarte point. Sur-le-champ il ordonne de boucher la caverne, où le saint resta muré, et mourut de faim. L'Eglise l'honore entre ses martyrs. A Nisibe il fit tirer de la ville les reliques de l'illustre évêque saint Jacques, que les habitants regardoient comme leur sauve-garde. Ainsi cette importante place ne tarda point à devenir la conquête des Perses.

Pendant le cours du voyage, Julien passoit presque toutes les nuits à écrire. Libanius prétend que ce fut alors qu'il composa son grand ouvrage contre la religion chrétienne, que ce rhéteur met au-dessus des écrits de Porphyre sur le même sujet. Il est à croire que Maxime et les autres philosophes qui suivoient l'empereur, mirent avec lui la main à la plume, et que tous ces adulateurs réunirent leurs productions sous le seul nom de ce prince. Il ne nous reste de ce chef-d'œuvre de l'impiété, que ce qu'en a conservé saint Cyrille d'Alexandrie, dans la réfutation qu'il en a faite. On y rebattoit avec les objections de Celse, déjà mises en poudre par Origène, celles qu'Eusèbe de Césarée avoit réfutées ou prévenues dans sa démonstration évangélique.

Mais, rempli d'ailleurs de témoignages ou d'aveux honorables à la foi catholique, cet écrit de Julien fut incomparablement plus utile que nuisible au christianisme. On y reconnoît que Jésus-Christ guérissoit les aveugles et les boiteux; qu'il

[1] Oros. l. VII, c. 30.

avoit délivré des possédés à Bethsaïde et à Béthanie. On n'y trouve à la vérité ces actions que petites et méprisables; mais on n'en conteste nullement la réalité. Pour la divinité de Jésus-Christ, on convient que les fidèles la tenoient de la première antiquité; puisqu'on tourne contre eux le reproche même de polythéisme, en ce qu'ils adoroient le Fils de Dieu, comme le Père. Mais on reconnoît en même temps, qu'ils ne prétendoient pas adorer plusieurs dieux. L'apostat ajoute néanmoins que le bon homme Jean, c'est ainsi qu'il nomme par mépris le plus sublime des évangélistes, est le premier qui ait clairement énoncé la divinité de Jésus, en voyant que cette maladie, pour continuer à me servir des expressions de l'apostat, avoit déjà gagné une grande multitude, en plusieurs villes de Grèce et d'Italie. Il reproche encore aux fidèles de donner sans cesse à Marie le titre superbe de mère de Dieu; de rendre un culte religieux aux morts, c'est-à-dire, aux martyrs, et d'honorer d'un profond respect, dans la croix, l'instrument du plus ignominieux des supplices; points importants de tradition, contre les hérésies qui se sont élevées depuis ce premier âge.

Le meilleur ouvrage qui nous reste de Julien, et où sa malignité servit assez bien sa verve, c'est la satire qu'il fit des empereurs, sous le titre de Discours des césars. Mais il ne s'y trouve de remarquable, par rapport à notre objet, que son affectation révoltante à rabaisser le grand Constantin. Les autres pièces que nous avons encore de ce prince rhéteur et sophiste, telles que ses lettres et ses discours, ne respirent que la vanité, le pédantisme et l'alliage bizarre d'une morgue philosophique avec la superstition populaire. C'étoit pour se donner l'air du premier des césars, que cet imitateur puéril se piquoit de passer la nuit à écrire, et d'employer le jour à l'administration des affaires.

Les Romains étant entrés en Perse par l'Assyrie, ils y prirent quelques places, et eurent l'avantage sur un gros parti d'ennemis. En action de grâce, Julien voulut sacrifier dix taureaux au dieu Mars. Mais neuf tombèrent morts subitement, à ce que raconte Ammien-Marcellin [1], et avant qu'on les eût frap-

[1] Amm. lib. 24, ab init. etc.

pés. Le dixième, ajoute le même auteur, rompit ses liens, et ayant été ramené et immolé à grande peine, il ne servit qu'à augmenter la consternation des idolâtres. Cependant le roi des Perses offrit la paix à des conditions fort avantageuses pour l'empire : Julien ne voulut pas seulement entendre les ambassadeurs. Un grand nombre de places avoient ouvert leurs portes ; de toutes parts le pays étoit ravagé, et la terreur du nom romain répandue bien avant dans le royaume. Mais ces premiers succès avoient plus d'éclat que d'avantage. Le mal qu'on faisoit à l'ennemi en ruinant ses campagnes, devenoit encore plus dommageable à l'armée romaine, qu'il mettoit dans l'impossibilité de subsister dans un pays, où il ne lui restoit pas, comme aux Perses, la ressource des provinces ultérieures.

L'empereur eut encore l'imprudence de quitter le voisinage des rivières, pour s'engager au milieu des terres, sur la parole de quelques transfuges. Imaginant même n'avoir plus besoin de sa flotte, il la fit réduire en cendres, sous ombre d'ôter à ses troupes toute envie de reculer. A la vérité, son armée s'augmentoit de tout ce qu'il y avoit de troupes dans ses vaisseaux; mais ce n'étoient pas les combattants qui lui manquoient. Il importoit infiniment davantage de faciliter la subsistance que cette augmentation de troupes alloit rendre impossible. En vain se promit-on de retrouver l'abondance dans les riches provinces où l'on commençoit à pénétrer. Les Perses avoient dépouillé leur propre pays ; et l'on ne put s'y procurer, ni grains, ni fruits, ni fourrages ; en sorte que les Romains se virent bientôt réduits aux plus dures extrémités ; et, pour reculer le moment de mourir de faim, ils furent obligés de manger leurs chevaux. Cependant l'ennemi harceloit perpétuellement cette armée affoiblie et presque entièrement ruinée.

L'arrière-garde ayant été attaquée, l'empereur y courut précipitamment, comme il se trouvoit sans cuirasse, et muni seulement d'un bouclier qu'il prit à la hâte. Une seconde alarme le rappelle à l'avant-garde. Les ennemis sont pourtant repoussés ; et comme ils tournent le dos, Julien montre les fuyards en levant le bras et en criant aux légions de poursuivre. Alors un dard, lancé sans doute à la façon des Perses, par un de leurs cavaliers qui fuyoient, lui effleura le bras, et plongea

bien avant entre les côtes jusque dans le foie. Il s'efforça de le retirer avec impatience, et se coupa les doigts. A l'instant il tomba évanoui sur son cheval. On l'emporta, on pansa la plaie, et après le premier appareil, il se sentit soulagé et vouloit retourner au combat. Sa foiblesse l'arrêtant encore, il demanda le nom du lieu où il se trouvoit[1]. On lui dit qu'il se nommoit Phrygie. Comme on lui avoit prédit autrefois qu'il mourroit en Phrygie, il parut frappé, et ne douta plus qu'il ne fût au moment de la mort. Toutefois il soutint son personnage philosophique, s'entretint quelque temps avec ses faux sages, touchant la noblesse des âmes et la réunion prétendue de la sienne avec les astres; puis il expira, sur le milieu de la nuit du 26 au 27 juin de l'année 363, âgé de trente-un à trente-deux ans, dont il n'avoit pas tout-à-fait régné trois.

On rapporte que, se sentant mortellement blessé, il commanda à quelques eunuques de le jeter dans la rivière, afin de cacher sa mort, et de passer pour un dieu, comme Romulus; mais que l'un d'eux divulgua ce projet, et le fit manquer. Quelques auteurs ajoutent que ce prince endurci puisa le sang dans sa plaie, et le jeta vers le ciel, en disant : Tu as vaincu, Galiléen. Mais Théodoret n'établit ce fait que sur le bruit vague qui en avoit couru, et l'historien Sozomène le donne pour un propos de peu de personnes. D'autres prétendoient, au contraire, que c'étoit contre le soleil qu'il avoit jeté son sang, en reprochant à ce Dieu qu'il avoit tant honoré, son ingratitude et son injuste prédilection pour les Perses. Tout ce qu'on peut inférer de certain, c'est que l'apostat ne donna en mourant que des marques d'obstination dans son impiété.

Il n'est point de prince dont on ait plus diversement parlé que de Julien. Les païens l'ont élevé jusqu'aux nues, et quelques chrétiens l'ont peut-être excessivement rabaissé. Outre l'opposition d'intérêts entre ses juges divers, c'est que Julien avoit en effet un de ces caractères équivoques et faux, qui sont très-difficiles à saisir. Il faisoit parade d'une élévation d'âme, égale ou supérieure à celle des plus illustres philosophes, et donnoit dans les superstitions les plus ridicules. Il se vantoit

[1] Philost. VII, 15.

d'avoir quitté le christianisme par force de raison, et se livroit sans réserve aux plus absurdes extravagances du polythéisme. Il affectoit un mépris extrême pour les fidèles, et les proposoit pour modèles à ses pontifes. Il vouloit passer pour humain, bienfaisant, doux et modéré, avare du sang même le plus vil; et il projetoit de ne plus garder de mesures avec les chrétiens qui faisoient la meilleure partie de l'empire, d'égaler l'empereur Dèce dans sa fureur contre eux, s'il ne pouvoit le surpasser. Il choisissoit même, dans toutes les religions, les victimes de ses sacrifices homicides, et de sa détestable nécromancie. Ainsi, malgré sa vaine ostentation de bienfaisance, on a cru assez généralement qu'il étoit né cruel; et qu'il n'avoit pris quelque empire sur ses penchants que par son étude à les contraindre sous le règne de Constance, afin de se conserver la vie. On ne peut néanmoins disconvenir que cet homme singulier n'eût des qualités dignes d'éloges. Mais il y mêloit des défauts et des vices, qui le font blâmer de toute personne raisonnable. Nous ne nous sommes arrêtés qu'à ceux qui touchent notre objet, sans nous appesantir sur son caractère. C'est par la suite de ses actions, comme la règle la plus convenable à notre genre et la meilleure à tous les égards, que nous le laissons enfin juger au lecteur.

Aussitôt après sa mort, les principaux officiers de l'armée se rassemblèrent, et déférerent unanimement l'empire à Jovien. Il falloit que ce commandant des gardes impériales, par ses qualités personnelles, eût acquis une extrême considération, puisque ce grade n'étoit pas, à beaucoup près, le plus proche du trône. On lui connoissoit en effet, outre un courage à toute épreuve, un de ces génies féconds en ressources, et d'un usage si nécessaire dans la position où l'on se trouvoit. Sa figure auguste sembloit seule annoncer sa destination. Il étoit d'une si haute stature, qu'on ne put d'abord trouver un habit impérial qui lui convînt; gros à proportion, bien fait et de bonne mine. Toujours une joie noble étoit peinte sur son visage, avec cette sérénité inaltérable qui annonce une âme supérieure à tous les embarras; et il se trouvoit à l'âge de trente-deux ans, c'est-à-dire au période de la vie où ces dons de la nature brillent dans toute leur splendeur. Il étoit bienfaisant, d'un

caractère ouvert, d'un commerce doux et facile, facétieux même avec ceux qui l'approchoient. Mais, ce qui importoit surtout à l'Eglise, il avoit une foi pure, et une fermeté à lui tout sacrifier.

Peu après son élection, on dressa un trône à la tête de l'armée, et on l'y fit monter, revêtu de la pourpre, en le proclamant auguste et césar tout ensemble. Aussitôt, et sans plus de politique, comme je suis chrétien, dit-il avec la franchise qui lui étoit naturelle, je ne puis commander aux soldats de Julien, s'ils demeurent attachés à ses erreurs. Une armée, abandonnée du Dieu seul véritable et puissant, ne pourroit qu'être la proie des Barbares. Les soldats s'écrièrent tout d'une voix : N'appréhendez rien, Seigneur ; vous commandez à des chrétiens. Les plus âgés d'entre nous ont été instruits par le grand Constantin ; les autres par ses fils. Julien a régné trop peu de temps pour affermir l'impiété dans ceux mêmes qu'il a séduits.

L'empereur ne pensa plus qu'à sauver des troupes qui se montroient si dignes de ses soins. Sa religion et sa foi en la Providence ne furent pas trompées. Après quelques jours de marche, où les Romains firent bonne contenance devant les Perses, le roi, contre tout espoir, leur envoya offrir la paix. A la vérité, les conditions n'étoient pas fort avantageuses. Mais l'armée romaine manquant absolument de vivres alloit infailliblement périr, et l'on conclut une trêve de trente ans.

Avant qu'on eût pu recevoir des nouvelles de ce qui s'y passoit, le bruit de la vengeance divine sur Julien se répandit d'une façon merveilleuse par tout l'Orient. Dans le temps du combat où il périt, un pieux grammairien d'Antioche s'entretenoit avec le sophiste Libanius, à qui des talents distingués le lioient particulièrement. Celui-ci le plaisantant sur le christianisme, lui demanda : Que fait à présent le Fils du charpentier ? il fait un cercueil pour son plus grand ennemi, répondit le grammairien, d'un ton prophétique que la publication de l'événememt justifia bientôt[1]. Dans l'Osroëne, à plus de vingt journées du camp de l'Apostat, le fameux solitaire saint Julien-Sabas, alarmé des menaces de ce prince contre l'Eglise, s'ef-

[1] Soz. VI.

forçoit depuis dix jours d'en détourner l'effet en priant continuellement, et en versant des torrents de larmes. Tout à coup ses disciples lui virent prendre un front serein, et changer même son air habituel de gravité et de componction, en une gaieté fort extraordinaire. Ils lui en demandèrent la raison, et il leur répondit : Il est étendu sans vie, le sanglier féroce qui ravageoit la vigne du Seigneur. On sut peu de temps après que Julien étoit mort au jour et à l'heure que le saint l'avoit annoncé [1]. Le jour même de cette prédiction, Didyme l'aveugle, dans sa retraite d'Alexandrie, se sentant extrêmement chagrin pour la même cause que saint Sabas, passa la journée entière en oraison, sans vouloir prendre aucune nourriture. L'accablement de sa tristesse l'assoupit enfin; et il vit en songe des chevaux blancs fendant les airs, et montés par des cavaliers qui crioient : Dites à Didyme qu'aujourd'hui à sept heures Julien a été tué : lève-toi, Didyme, prends désormais ta nourriture avec joie, et fais savoir ce qui t'est révélé à l'évêque Athanase. Didyme marqua le jour du mois et de la semaine, et jusqu'au moment précis de la révélation, qui étoit la septième heure de la nuit, comme on la comptoit anciennement, c'est-à-dire, une heure après minuit. Tout se vérifia dans la plus grande exactitude [2].

Mais, sur la première parole de cet illustre aveugle, personne ne fit difficulté de croire. C'étoit un prodige de génie, et il n'avoit pas moins de piété. Ayant perdu la vue dès l'âge de quatre ans, il ne laissa pas, en écoutant les bons maîtres, d'apprendre parfaitement la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la philosophie de Platon, d'Aristote, les plus hauts principes des mathématiques, les corollaires même les plus éloignés de leurs éléments : tels que la musique et l'astronomie que les anciens nommoient harmonique. Il s'appliqua beaucoup plus encore à la science de la religion, comme on en peut juger par son traité du Saint-Esprit contre les macédoniens, qui nous reste en latin, de la traduction de saint Jérôme. Il composa beaucoup d'autres ouvrages, qu'il dictoit en notes à différents secrétaires. Il ne possédoit pas

[1] Philoth. c. 20. — [2] Pallad. Laus. c. 4.

seulement toutes les parties des saintes Ecritures, mais tous leurs interprètes célèbres, particulièrement Origène, dont tous les immenses écrits lui étoient familiers, et qu'il ne se lassoit pas d'exalter, en disant que ses censeurs ne l'entendoient point. Sa mémoire étoit comme un livre, où ce qu'il avoit une fois entendu, demeuroit imprimé d'une manière ineffaçable. Il se rendit en un mot si bon théologien, qu'on lui confia la fameuse école de l'église d'Alexandrie, comme au maître le plus capable qu'on eût pu trouver dans un si bel âge, pour les sciences et les vertus ecclésiastiques. Ce choix plut infiniment à saint Athanase. Didyme ne se rendit pas moins recommandable aux grands prélats d'Occident: tels que saint Hilaire de Poitiers et saint Eusèbe de Verceil, tant par son éminente vertu, que par son opposition constante aux ariens et aux autres hérétiques de son temps. Quand saint Antoine vint au secours de la foi catholique à Alexandrie, il rendit jusqu'à trois visites à ce grand homme. Un jour il lui demanda s'il n'avoit point de regret d'être privé de la vue. Didyme eut quelque honte d'avouer ce qui en étoit. Comme il ne répondoit rien, saint Antoine lui fit la même question une seconde et une troisième fois. Enfin Didyme avoua ingénument que cette privation ne lui étoit pas peu sensible. Je m'étonne, reprit le saint, qu'un sage tel que vous regrette l'avantage de la vue, dont les moucherons, les fourmis et les plus vils insectes sont doués aussi-bien que l'homme; au lieu de vous réjouir de la faculté de voir et de posséder l'Etre suprême, que nous ne partageons qu'avec les âmes saintes et les bienheureux anges. Il vaut incomparablement mieux voir de l'esprit que de ces yeux charnels, dont un seul regard peut, dans un moment, nous exclure à jamais de la vision béatifique de la lumière éternelle.

Après les prédictions sorties de tant de bouches respectables, on ne douta point que la droite du Seigneur ne se fût enfin déployée. Mais quand la nouvelle en arriva du camp à Antioche, nul des fidèles ne mit de bornes à sa joie. Autant les dernières menaces de l'Apostat y avoient causé d'alarmes, autant on s'empressa, dans toutes les églises, à rendre de dignes actions de grâce au vrai Dieu. Ce ne fut que pieuses réjouissances, qu'innocents festins dans tous les quartiers de

la ville. Le peuple s'écria dans ses premiers transports : Où sont vos promesses, aruspices menteurs, impudents sophistes? L'Eternel a vaincu; le Christ triomphe du mensonge et de l'impiété. Mais quand on eut retrouvé dans le palais les amas effroyables de cadavres, toutes ces têtes d'hommes, de femmes et d'enfants, employées, comme on a vu, à d'infernales observances; alors l'empereur, parricide de ces Romains dont il se disoit le père, ne parut plus qu'un monstre digne de l'exécration publique.

Saint Grégoire de Nazianze composa presque sur-le-champ deux longs et sublimes discours, afin de ramener tous ces mouvements au Seigneur, et de lever entièrement le scandale que peut causer la prospérité passagère des méchants. On ne sauroit marquer, d'une manière plus énergique, ni plus véritablement éloquente, combien fut insensé le dessein d'abolir le christianisme; et plus encore de contrefaire cette œuvre du Dieu trois fois saint, comme l'Apostat se l'étoit proposé dans son chimérique hellénisme. Peut-être même que le tableau ménage trop peu un empereur à peine expiré, et envers qui l'on ne devoit pas se croire tout-à-fait déchargé du tribut de respect dû à sa dignité, quelles qu'eussent été les qualités de sa personne. Mais, sans faire valoir la différence des mœurs ou des imaginations orientales et des nôtres, le ciel venoit de donner des marques si éclatantes de sa vengeance contre Julien, que le saint docteur parut autorisé à représenter au naturel cet ennemi de Dieu. On seroit également surpris d'entendre ce Père, si orthodoxe et si bien décidé, exalter l'empereur Constance, hérétique et persécuteur, si l'on n'en trouvoit la cause dans le contraste de l'Apostat impie qui lui avoit succédé immédiatement, avec un prince chrétien assez bien intentionné, selon quelques autres Pères, mais entouré sans cesse des plus habiles séducteurs, plus foible ou plus ignorant que méchant, et plutôt trompé sur la personne de saint Athanase qu'ennemi de sa doctrine. Du reste, on ne peut qu'admirer dans les discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien, outre son éloquence et ses talents ordinaires, un amour sincère de la religion, avec une piété revêtue de tous les charmes de l'esprit et du sentiment.

Il s'étoit depuis long-temps exercé à cette sainte étude avec son ami Basile dans les solitudes du Pont, où ils n'occupèrent leurs plus belles années que de la pratique du bien et de l'étude des bonnes lettres. Grégoire venoit d'être ordonné prêtre, comme malgré lui. Il n'avoit jamais envisagé qu'avec effroi la sainteté et la capacité requise pour le sacerdoce, quoique l'Eglise eût un si grand besoin de ministres semblables à lui, contre une infinité d'ennemis et d'enfants énaturés qui déchiroient son sein. Le père de l'humble docteur n'ignoroit pas ses alarmes; mais, de concert avec les plus sages et les mieux intentionnées de ses ouailles, applaudies de tout le troupeau, il crut que cette défiance de soi-même étoit une raison de plus pour accélérer l'ordination. Le fils céda à la première impression du respect paternel, et à l'empressement de ses concitoyens. Mais revenant, peu de jours après, sur cette condescendance peu méditée d'abord, et se représentant plus vivement que jamais la pesanteur de sa charge, il retourna dans la province du Pont auprès de son ami. La réflexion le ramena cependant à Nazianze pour la fête de Pâques, dans la crainte de chagriner son père, et de résister, comme Jonas, à l'ordre du ciel : c'est ainsi qu'il s'en exprimoit.

Basile étoit allé vers le même temps à Césarée sa patrie, et il se trouva présent à la mort de l'évêque Dianée. Eusèbe, son successeur, encore peu versé dans les connoissances propres de l'épiscopat, y voulut suppléer, en s'attachant Basile qu'il fit prêtre, et qui n'avoit pas moins d'appréhension du saint ministère que son ami Grégoire. Mais il se soumit comme lui, à cause des besoins de l'Eglise. Il ne s'attendoit pas qu'entre ses épreuves, une des plus rudes seroit le refroidissement du prélat à qui il étoit si nécessaire. Ce fut par-là même, c'est-à-dire, par un mérite supérieur à un rang subalterne, perspective presque toujours fâcheuse à celui qui occupe la première place, que commencèrent, à ce qu'on pense, les mécontentements et les mauvais procédés d'Eusèbe. Il parut jaloux du crédit et de la haute estime qu'attiroient à un simple prêtre son éloquence et sa vertu. Les moines, qui déjà regardoient Basile comme leur maître et leur chef, ne manquèrent pas de

se déclarer pour lui; et ils entraînèrent la partie la plus nombreuse ainsi que la plus distinguée des fidèles. Les choses en vinrent à un tel point, qu'il y auroit eu schisme, sans la modestie et la prudence du saint prêtre. Il prit le parti de se dérober à un peuple dont il ne pouvoit plus contenir l'attachement excessif. Voilà pourquoi nous voyons qu'assez peu de temps après avoir reçu le sacerdoce, il se retira de nouveau dans le Pont avec Grégoire de Nazianze. Là son zèle ne fit que changer d'objet. Ne pouvant, surtout depuis la grâce de sa consécration, demeurer oisif, il s'appliqua à cultiver la plus digne portion de la vigne du Seigneur, en conduisant dans les sentiers de la perfection une multitude d'âmes privilégiées et rassemblées dans des maisons régulières, en les formant, par ses exemples, et en leur traçant ces règles sages qui bientôt se transmirent de toute part, et qui le font justement passer pour le père des cénobites de l'Orient.

Cette sainte profession, et tous les exercices de la piété chrétienne reprirent sous Jovien la faveur qu'ils méritoient. Il ne rendit pas seulement les immunités et les pensions aux clercs et aux autres personnes consacrées à Dieu; mais il rétablit généralement et sans délai tout ce que le grand Constantin avec les plus pieux de ses fils, avoit ordonné en faveur du christianisme, et que Julien avoit aboli. Du pays même des Perses, il écrivit aux gouverneurs des provinces, pour l'exécution de ce dessein, et il attribua dans ses lettres les derniers malheurs des armes romaines aux impiétés qu'il s'empressoit de faire cesser. Sitôt qu'il eut le pied sur les terres de l'empire, il publia un édit en règle, pour le rappel des évêques bannis, soit par Julien, soit par Constance; il commanda de toute son autorité, que les églises fussent rendues à ceux qui avoient conservé la foi de Nicée, et il écrivit en particulier à saint Athanase, qu'il regardoit comme le principal défenseur de la bonne doctrine, pour apprendre de lui ce qu'un vrai fidèle est obligé de croire [1].

Toujours attentif à servir l'Eglise, Athanase avoit déjà repris ses fonctions, sur la garantie prophétique du vertueux

[1] Zos. VI, 3.

Didyme. Aussitôt qu'il eut reçu la lettre du pieux empereur, il convoqua les évêques de sa dépendance; puis il fit réponse, au nom de tous ses prélats de l'Egypte, de la Thébaïde et de la Libye. Dans cette instruction, il part, à son ordinaire, du fondement inébranlable de la foi chrétienne, et ne propose autre chose à croire que le symbole de Nicée, qu'il insère tout entier dans sa lettre, de peur des copies falsifiées que l'on faisoit courir. Sachez, ajoute-t-il [1], religieux empereur, que telle est la doctrine des apôtres, établie dans toutes les églises, dans celles d'Espagne, des Gaules et des îles Britanniques; dans toute l'Italie et la Campanie; dans la Dalmatie, la Mysie, la Macédoine et la Grèce entière; en Afrique, en Sardaigne, en Chypre, en Crète, en Pamphilie, en Lycie et en Isaurie; par toute l'Egypte et la Libye, le Pont, la Cappadoce et les pays voisins; enfin dans toutes les églises orientales, excepté un petit nombre qui suit les erreurs d'Arius. Nous connoissons, par leurs œuvres, la foi de toutes ces églises, et nous en avons la profession formelle dans leurs lettres. Or, le petit nombre de ceux qui rejettent cette croyance, ne sauroit fonder un préjugé raisonnable contre le monde entier.

On voit, par ce monument, que l'arianisme ne fut jamais aussi étendu qu'affectent en toute occasion de l'insinuer les ennemis de la visibilité de l'Eglise. C'est donner autant d'atteinte à la vraisemblance et au sens commun qu'à cette divine prérogative, que de concentrer la saine doctrine, durant des temps si considérables, dans la profession obscure du petit nombre des fidèles. Il n'étoit pas possible qu'en deux à trois ans qu'avoit régné Julien, neutre d'ailleurs entre les chrétiens orthodoxes et les hérétiques, une secte supposée plus nombreuse que l'Eglise même de Jésus-Christ, sans qu'on en puisse alléguer de raison, eût été réduite au point où saint Athanase la représente à Jovien. Il est vrai néanmoins que sous cet empereur elle commençoit à s'affoiblir extrêmement; mais comme toutes les nouveautés profanes, par ses variations interminables, et par ses divisions intestines qui augmentoient de jour en jour. Les ariens purs étoient enfin devenus

[1] Ath. t. 1. p. 245.

souverainement odieux aux semi-ariens qui se rapprochoient insensiblement des prélats orthodoxes, et que nous verrons bientôt s'y réunir tout-à-fait. Cependant l'Eglise, avec toute sa douceur et son indulgence pour leur foiblesse, ne relâchoit rien de sa rigueur contre la nouveauté. Son digne organe en ce point, comme dans ses sentiments contre l'arianisme rigoureux, Athanase, sans ménagement pour les semi-ariens ou macédoniens qui attaquoient déjà la divinité du Saint-Esprit, ne la soutint pas moins fortement que celle du Sauveur dans son épître même à Jovien.

L'empereur, enchanté de l'écrit, voulut voir l'écrivain même, et s'instruire à fond dans ses doctes entretiens. Le prince, aussi sensé que pieux, sentoit tout l'usage qu'il pouvoit faire d'un pareil maître, au milieu de tant de sectaires. Ils infestoient principalement les provinces voisines de la cour où ils abordoient sans cesse de toutes les autres, dans le dessein de pervertir le nouvel empereur, comme ils avoient fait Constance. Il écrivit une seconde lettre à l'évêque d'Alexandrie, pour le presser de le venir joindre à Antioche, où il s'étoit arrêté à son retour de Perse.

Les bontés du souverain réveillèrent la jalousie des sectaires. La cabale arienne fit pareillement venir d'Alexandrie, avec quelques autres hérétiques, le prêtre Lucius leur chef, si déjà il n'en avoit été ordonné évêque. Ils se présentèrent à l'empereur, comme il sortoit de la ville, pour faire spectacle par leur grand nombre, et par une grande ostentation de zèle et de religion. Ils se jetèrent à ses pieds avec tout l'artifice d'acteurs bien exercés dans leur personnage, lui demandèrent un évêque tous ensemble à grand cris. Le prince, qui n'étoit pas prévenu, répondit avec simplicité, qu'il avoit déjà donné ses ordres pour le rétablissement d'Athanase, et que ce digne pasteur reparoîtroit bientôt dans son église. Ah! seigneur, reprirent-ils, il a été chassé par l'empereur Constance et par le grand Constantin. Un homme de guerre, avec ce zèle prompt et ingénu qui est ordinaire à sa profession, prit la parole et dit : Je vous prie, seigneur, de faire attention à la qualité de ces gens-là. Ce sont les restes du parti de George le Cappadocien, qui a désolé la ville d'Alexandrie et toute la

province. Ne me parlez pas contre Athanase, reprit Jovien. Des accusations de vingt ans, pour cette seule raison, devroient être oubliées; je sais d'ailleurs pourquoi et comment il fut accusé.

Ils revinrent plusieurs fois à la charge, et ils avancèrent un jour que si Athanase retournoit à son église, la ville étoit perdue. Je m'en suis néanmoins informé très-soigneusement, repartit l'empereur : il est orthodoxe, et il instruit bien son peuple. Il est vrai, répliquèrent-ils : ce qu'il dit est bon; mais il a de mauvais sentiments dans l'âme. Puisque vous convenez, reprit l'empereur, qu'il ne dit et n'enseigne rien que de bon, cela suffit. C'est à Dieu de scruter les cœurs; nous autres hommes, nous devons nous en tenir aux paroles [1]. Seigneur, dirent encore les ariens, il nous appelle hérétiques et novateurs. C'est son devoir, répondit l'empereur, comme de tous ceux qui veillent à la conservation de la saine doctrine. Lucius voulut insister; mais le prince, qui avoit l'humeur facétieuse, finit par une plaisanterie. Lucius, lui dit-il, comment êtes-vous venu? Par mer, seigneur, répondit-il, et au milieu des plus grands dangers. Eh bien! de peur des mêmes périls, dit l'empereur, retournez par terre.

Pendant le séjour de Jovien à Antioche, il s'y tint un concile. Nous ne voyons pas que saint Athanase y ait assisté, soit qu'il ne fût point encore arrivé, soit qu'il eût craint, en y prenant part, de se déclarer contre le parti de Paulin. Cette assemblée fut composée de vingt-sept évêques de diverses provinces, entre lesquels on s'étonneroit de retrouver le fameux Acace de Césarée, si l'on n'étoit accoutumé à voir ces zélateurs de secte, se faire une foi complaisante, et presque toujours conforme à celle de la cour. C'étoit saint Mélèce qui présidoit au concile, dont les décisions dogmatiques déplurent à la communion de Paulin, comme favorisant, à ce qu'elle prétendit, les opinions semi-ariennes et macédoniennes. Elles sont néanmoins exactement catholiques. On y établit même la consubstantialité. Mais le mot de semblable en substance s'y trouve, en explication du consubstantiel; et l'on n'y dit rien de la divinité du Saint-Esprit. Ce qu'on infère

[1] Soz. VI. 5.

des reproches, peut-être outrés, d'un parti jaloux, c'est qu'un assez bon nombre de ceux qui communiquoient avec saint Mélèce et son concile, étoient encore soupçonnés de regarder le Saint-Esprit comme une créature, quoiqu'ils n'eussent plus d'erreur touchant le Fils de Dieu. Pour saint Mélèce lui-même qui craignoit apparemment d'émouvoir les esprits sur trop d'objets à la fois, et pour la partie du peuple qui lui étoit attachée, ils avoient une croyance également sûre touchant les trois personnes divines.

De leur côté, ils accusèrent Paulin des erreurs de Sabellius, et d'Apollinaire qui commençoit à faire du bruit. Tant il est dangereux que les partis opposés, même entre les gens de bien, ne se tiennent pas dans les bornes de la modération, ou seulement de l'équité! Saint Athanase en avoit écrit d'Alexandrie à l'évêque Paulin, qui profita du voyage du saint patriarche à Antioche, pour se justifier dans l'esprit d'un prélat, dont l'estime entraînoit celle de toute l'Eglise. Il lui donna une confession de foi écrite de sa propre main, où il reconnoissoit trois hypostases, c'est-à-dire, trois personnes distinctes en Dieu, et une seule substance, qu'il appelle aussi hypostase. Mais on voit, par les explications qu'il ajoute, que ce terme, encore équivoque, signifioit tantôt essence ou nature, et tantôt personne, selon les endroits où on l'apliquoit. Pour ne laisser aucun nuage sur sa doctrine, Paulin anathématisa d'une manière précise, et ceux qui rejetoient le symbole de Nicée, ou ne confessoient pas la consubstantialité du Père avec le Fils, et ceux qui faisoient du Saint-Esprit une créature; enfin Sabellius, Photin, et généralement toute hérésie. Il déclara plus spécialement encore, contre Apollinaire, qu'il n'attribuoit point au Sauveur, comme ce nouvel hérésiarque, un corps humain, sans sentiment propre et sans entendement, c'est-à-dire sans une âme humaine.

Tel fut l'emploi que saint Athanase fit de son temps, pendant son séjour à Antioche. L'empereur le renvoya gouverner paisiblement son troupeau, et conserva la plus haute idée de sa capacité comme de sa vertu. Il partit incontinent lui-même, impatient de combler à Constantinople la publique allégresse, qui alloit se convertir au contraire en un deuil accablant. A

Dadastène, sur les confins de la Galatie et de la Bithynie, il rencontra les sénateurs que la capitale envoyoit au-devant d'un maître si cher. Mais la nuit du seize au dix-sept de février on le trouva mort dans son lit. La plupart des auteurs disent qu'il fut suffoqué par la vapeur du charbon, qu'on avoit allumé dans sa chambre pour l'échauffer. C'est ainsi que cet excellent empereur, âgé seulement de trente-deux ans, replongea l'Eglise dans les alarmes et la consternation, par une mort soudaine et prématurée, après un règne de moins de huit mois.

On lui donna cependant un successeur, non moins renommé que lui pour son généreux attachement au christianisme. Ce fut Valentinien, fils de Gratien, comte d'Afrique, né à Gibales en Pannonie, l'an 321, et illustré, comme on l'a vu sous l'empire de Julien, par l'éclatante confession qui le fit exiler. On le revêtit solennellement de la pourpre, dans la ville de Nicée, dix jours après la mort de son prédécesseur, c'est-à-dire, le 26 du même mois de février de cette année 564. Avec un courage à toute épreuve, il avoit un esprit juste et pénétrant, l'air et les manières agréables, beaucoup de grâce et de facilité à s'énoncer. Il étoit sincèrement attaché à la foi catholique, et assez pieux pour s'être fait baptiser sans attendre le déclin de sa vie, suivant l'abus encore assez commun de son temps. Les vrais fidèles attendoient une puissante protection d'un prince annoncé par de si heureux présages; mais ils ne furent pas long-temps à se détromper. Sitôt qu'il fut sur le trône, il se livra, d'une manière exclusive, aux soins purement temporels de l'administration. Il se fit même, de cette réserve, une règle de conduite, qui avoit quelque chose de bon dans son principe, mais qu'il poussa infiniment trop loin. Extrêmement frappé de la méthode que l'empereur Constance avoit si malheureusement suivie, de s'ingérer dans les conférences des docteurs et les décisions des conciles, dans tout ce qu'il y avoit de plus spirituel et de plus sacré, il donna dans l'excès tout contraire, assez analogue à son caractère d'indifférence, et il ne s'employa presque jamais à ce qui intéressoit la religion.

Mais le plus grand dommage qu'il lui causa, ce fut sans doute d'associer à l'empire, son frère Valens : ce qu'il exé-

cuta le 28 mars, un mois seulement après sa propre élévation. Toutefois, au moment de se donner un collègue, il reçut un avis qui auroit bien dû le tenir en garde contre le sentiment aveugle de la nature. Comme il délibéroit sur le choix, Dagalaïfe, homme de tête et d'autorité, qui commandoit la cavalerie, et avoit beaucoup influé dans l'élection de Valentinien, lui dit avec franchise : Si vous aimez votre famille plus que l'état, vous avez un frère; si vous préférez l'état à votre famille, cherchez la personne la plus capable de le bien conduire. La voix de la nature l'emporta : il partagea l'empire avec son frère, qui, à la vérité, n'étoit pas sans mérite. Sa figure même en annonçoit beaucoup au-delà de la réalité, et quoiqu'il fût borgne, il falloit l'envisager de fort près, pour apercevoir ce défaut. Valentinien lui confia les provinces orientales, et se réserva l'Occident, avec l'autorité principale, ou le droit général d'inspection sur tout l'empire.

Milan étoit le siége où, depuis l'élévation de la famille de Constantin, les empereurs d'Occident fixoient leur demeure. Valentinien en y arrivant trouva la chaire épiscopale occupée par l'arien Auxence, qui n'étoit suivi que de la moindre partie du peuple. Les orthodoxes, en beaucoup plus grand nombre, ne vouloient point absolument communiquer avec ce loup perfide, déguisé en pasteur. Ils s'assembloient en d'autres églises, soutenus par saint Hilaire de Poitiers et saint Eusèbe de Verceil, qui se trouvoient encore ensemble en Italie pour les intérêts de la foi.

L'empereur, en cette rencontre, oublia sa maxime de ne se mêler jamais des affaires de religion. Ami de tout genre de paix et de concorde, et prenant peu d'intérêt au triomphe de la foi, quand il lui devoit coûter quelque travail ou quelque souci, il ne laissa pas de faire tenir une conférence entre Auxence et Hilaire, en présence de quelques autres prélats. Auxence, qui n'étoit point en état de se mesurer avec un tel antagoniste, eut, à son ordinaire, recours au stratagème et à la fourberie. Il confessa, en termes exprès, *le Fils vrai Dieu :* mais il faisoit tomber, par une parjure et misérable subtilité, la qualification de *vrai* sur le nom de Fils, et non sur celui de Dieu; de sorte qu'il entendoit que le Fils étoit véritablement

Fils, et non véritablement Dieu[1]. Valentinien, craignant de voir trop clair, prévenu d'ailleurs par Auxence, ne voulut pas qu'on approfondît l'équivoque, réputa l'évêque arien catholique, communiqua avec lui, et fit enjoindre à Hilaire de quitter Milan.

Ce zélé docteur, ne pouvant rien faire de plus, composa un écrit adressé aux prélats orthodoxes, afin de mettre dans tout son jour la fourberie des sectaires, et d'empêcher qu'on ne se laissât tromper par le fantôme de la paix, ou par l'appât de la faveur. Considérons, je vous prie, disoit-il, en s'efforçant de leur communiquer l'héroïsme de son saint courage; considérons de quel secours se sont servis les premiers ministres de l'Evangile. Quels potentats ont aidé les apôtres à faire adorer le Fils de l'Eternel, sous la forme d'un esclave, et à faire passer presque toutes les nations, de la molle et fastueuse idolâtrie, au culte austère du Dieu de toute sainteté? Etoient-ils soutenus des officiers de César, quand ils célébroient les divines louanges dans les fers et sous les coups des bourreaux? Paul institua-t-il l'Eglise du Christ par les édits de Néron, dont il fut la victime? Ses disciples se soutenoient-ils par la protection de Domitien ou de Dèce? Ne fut-ce pas plutôt la haine impuissante de ces princes, qui donna son plus beau lustre à la céleste doctrine? Mais il semble aujourd'hui que les avantages humains rendent la foi recommandable; et des politiques raisonneurs, cherchant à autoriser par ces endroits le nom de Jésus-Christ, voudroient persuader qu'il est foible de lui-même.

Hilaire entre ensuite dans le fond de son sujet, et fait toucher au doigt l'indignité de l'imposture d'Auxence: ce qui étoit facile. C'est pourquoi, revenant encore au danger principal de séduction, c'est-à-dire à l'amour ou au prétexte d'une paix et d'une union mal entendue; oui, dit-il, et je ne saurois trop le répéter, vous prenez grossièrement le change, et vous prévariquez d'une manière inexcusable, en vous en laissant imposer par le seul nom d'unité, ou en faisant consister l'Eglise dans le lieu et l'édifice matériel. N'avons-

[1] Hilar. in Aux.

nous pas été avertis que l'antechrist doit siéger dans les plus augustes sanctuaires? Les forêts, les antres, les cachots, tels sont, dans ces rencontres, les plus sûrs asiles; et tels furent les lieux où l'Esprit saint parla aux prophètes. Nous l'avons recherchée par tous nos soins, mes chers frères, la paix vraiment désirable et salutaire; mais les suppôts des puissances du monde et de l'enfer l'ont toujours écartée, pour y substituer la paix de l'impie, l'union et la conspiration contre l'œuvre de Dieu. C'est ainsi qu'ils se montrent, non les prédicateurs de Jésus-Christ, mais les hérauts de l'antechrist! Que leur chef assemble donc contre moi tant de conciliabules qu'il lui plaira; que l'hérétique me déclare hérétique, et me donne pour tel dans les nouvelles et les affiches publiques suivant ses manœuvres accoutumées; qu'il soulève contre moi toutes les puissances de la terre, en me qualifiant de brouillon et de perturbateur : quant à lui, il sera toujours un démon pour moi, tandis qu'il sera un rien. Me garde l'adorable Rédempteur, de faire jamais la paix avec d'autres que ceux qui, selon les décrets de Nicée, confessent qu'il est vrai Dieu, et anathématisent sans contrainte les blasphémateurs hypocrites ou scandaleux de sa divinité!

Ici le saint évêque fait une remarque bien utile pour tous les temps, mais surtout pour ceux où les novateurs déguisés prennent un langage nouveau, pour cacher leurs impiétés : d'où il arrive, dit-il, que, sous des pasteurs hérétiques, les peuples demeurent catholiques. On leur enseigne que Jésus-Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu. On enseigne qu'il est Fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des ministres. Ainsi pouvons-nous ajouter depuis tant d'autres hérésies; ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'Eglise, touchant les sacrements, par exemple, et la liberté; tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissoient le sens naturel des symboles qu'ils admettoient publiquement.

Saint Hilaire retourna de Milan dans son diocèse, où il mourut trois ans après, consumé des travaux immenses que

cet Athanase de l'Occident, pour le peindre d'un seul trait, ne cessa jamais d'essuyer pour les différentes parties de l'Eglise, auxquelles il se crut toujours redevable depuis son entrée dans l'épiscopat. Ses grandes entreprises et ses souffrances pour la foi, honorées par un grand nombre de miracles, rendirent son culte si célèbre, que, dans quelques anciens sacramentaires, on trouve son nom inséré au canon de la messe, après celui des martyrs. Son style est sublime, plein d'âme et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme, le comparant au fleuve le plus impétueux qui arrose les régions où vivoit le saint docteur, l'appelle le Rhône de l'éloquence latine. Quelques critiques trouvent même qu'il s'emporte quelquefois au-delà des bornes. Mais ce qui paroît lui avoir échappé, s'explique facilement par la suite des textes et le corps de sa doctrine évidemment catholique. Dans ce qu'il avance de plus particulier, ce Père vraiment profond fournit toujours quelque preuve digne de considération. S'il prétend, par exemple, que Judas n'a pas reçu le corps du Sauveur dans la dernière cène, il établit son opinion sur quelques paroles de l'Evangile, où Jésus-Christ lui paroissoit avoir attaché la possession du royaume de Dieu à cette première communion. Outre les douze livres de la Trinité, le traité des synodes, et trois écrits contre les ariens, nous avons de saint Hilaire, des commentaires sur la plupart des psaumes et sur l'évangile de saint Matthieu, dont on croit qu'il composa quelque partie depuis sa retraite de Milan, pour l'instruction de son peuple. Saint Eusèbe survécut peu à saint Hilaire : c'est tout ce qu'on sait du saint évêque de Verceil, depuis qu'il eut quitté ce digne ami.

Pour le grand Athanase, dont les jours n'avoient jamais été plus précieux à l'Eglise que depuis la mort de ces deux saints, il s'en falloit bien qu'il ne fût encore délivré de ses travaux et de ses combats. Mais toujours assuré sur le fond de la Providence, sans s'inquiéter de l'avenir, il profita du calme présent, pour rétablir l'intégrité de la foi, l'ordre et la discipline dans son vaste diocèse, et pour y faire refleurir la piété. Il en fit la visite générale, partie sur une petite barque, partie sur un âne ; équipage peu conforme sans doute à l'éminence de sa

dignité. Mais un nombreux cortége d'ecclésiastiques, de saints solitaires, et même d'évêques accourus de tous côtés au devant de lui, l'honoroient infiniment plus que n'auroit pu faire tout le faste de la grandeur. Des peuples entiers se rassembloient sur ses pas ; et lorsqu'il marchoit de nuit, comme les chaleurs de l'Afrique y obligent souvent, sa route n'étoit qu'une illumination continuelle. De temps en temps il faisoit halte ; et avec ce don admirable qu'il avoit pour la parole, il attendrissoit tout le monde jusqu'aux larmes : son exemple seul, et le souvenir de tout ce qu'il avoit souffert pour la foi, c'en étoit assez pour mettre ses auditeurs dans la disposition d'y tout sacrifier à leur tour.

Il remonta le Nil en bateau, et arriva jusqu'à Tabenne, aux monastères célèbres de saint Pacôme. Là il y avoit plusieurs milliers de cénobites, semblables aux sociétés des esprits célestes, uniquement occupés du soin de l'âme et de l'observance des règles qu'ils avoient reçues du ciel. Ils connoissoient tous la sainteté de leur premier pasteur, ce qu'il avoit fait et souffert pour l'Eglise : et ce beau champ avoit souvent servi de matière à leurs pieuses conférences. Les monastères entiers voloient à sa rencontre, et le recevoient avec des démonstrations inexprimables d'allégresse et de vénération, en chantant des psaumes, puis des cantiques composés en son honneur, comme si déjà il eût été au nombre des bienheureux. Les plus vénérables abbés se disputoient à qui prendroit la bride de sa monture. L'évêque, qui n'étoit pas moins humble qu'eux, s'en défendit de son mieux, et voulut à toute force mettre pied à terre. Mais il lui fallut, pour l'édification publique, souffrir tous les témoignages d'honneur qui avoient une foi si vive pour principe.

Il fut extrêmement édifié à son tour, des éclatantes vertus qui florissoient dans ces arides solitudes. Des vieillards, des enfants, des personnes de tout âge et de tout tempérament, n'avoient d'autre pensée que de se sanctifier. Tous n'étoient pas parvenus au faîte de la perfection : mais il n'y en avoit aucun qui ne marquât une vive ardeur pour y atteindre. Un ordre admirable régnoit dans les communautés, et leurs guides expérimentés connoissoient dans le plus grand détail les dispo-

sitions personnelles de chacun de leurs inférieurs. On avoit distribué ceux-ci en vingt-quatre troupes, désignées chacune par l'une des lettres de l'alphabet, qui servoient ici de symboles figuratifs, dans le goût des Egyptiens. Les frères les plus simples étoient rangés sous l'I; ceux qui étoient moins ingénus sous l'X, ou sous les autres lettres formées de plusieurs traits: de manière que la seule inspection de ces signes hiéroglyphiques, compris seulement par les plus spirituels, rappeloit sans cesse à ces vigilants directeurs ce qu'il leur importoit de ne point perdre de vue[1].

Il y avoit une sainte émulation entre les personnes de sexe différent, car les femmes le disputoient aux hommes, non-seulement en pureté de conscience et en piété, mais jusque dans les pratiques les plus rigoureuses de la pénitence. Cet héroïsme si étonnant avoit commencé par la sœur de saint Pacôme. Etant venue pour voir son illustre frère, dont le nom se rendoit chaque jour plus célèbre, le saint abbé lui fit dire qu'il lui suffisoit de la savoir en bonne santé, et qu'il importoit peu à des créatures faites pour le ciel, de se voir ici-bas des yeux du corps. Le cœur de Pacôme, pour avoir été formé par la grâce, n'en étoit pas moins sensible; mais le Seigneur avoit ses vues en lui inspirant cette dureté apparente. A la réponse de son frère, la tendre sœur répandit un torrent de larmes. Plus touchée cependant d'admiration que de chagrin, elle prit la résolution d'imiter une vie qui inspiroit des sentiments si célestes. Pacôme, au comble de la joie, lui fit bâtir par ses disciples un monastère séparé du sien par le Nil, et qui, en fort peu de temps, se trouva rempli d'une multitude de vierges, que l'émulation, si active dans ce sexe, égala pour le moins aux hommes en austérité comme en ferveur. Mais il n'est point de précautions qu'on n'ait prises, afin que la conformité même d'inclination et d'habitudes vertueuses, n'occasionnât aucune sorte de familiarité. Les seuls vieillards les plus éprouvés visitoient ces servantes de Dieu, soit pour les instruire et les diriger dans les routes épineuses de la perfection, soit pour les autres services absolument indispensa-

[1] Vit. Pac. c. 22.

bles qu'il falloit leur rendre, et toujours les entrevues étoient fort courtes : ces pères spirituels ne manquoient point de revenir chez eux pour l'heure des repas; et ne mangeoient ni ne buvoient jamais chez les religieuses, sous quelque prétexte que ce pût être.

Le vigilant patriarche, dans la visite de ces saintes maisons qu'il eut alors tout le loisir d'observer, ne vit qu'avec une espèce de ravissement, non pas précisément ces troupes immenses d'anges terrestres de l'un et de l'autre sexe, mais bien plus encore ce commerce tout divin entre des créatures revêtues d'une chair si fragile. On lui raconta une infinité de miracles opérés par ce peuple de saints. Mais leurs vertus merveilleuses lui parurent un bien plus grand prodige. Il eût désiré de pouvoir s'arrêter plus long-temps encore parmi tant d'objets si capables de l'attacher. Dans la nécessité de retourner au centre de son vaste et nombreux bercail, il recueillit précieusement et remporta dans son cœur une ample matière à ses pieuses réflexions. Afin même d'en repaître assidûment sa piété, il voulut écrire la vie de saint Antoine, et de quelques-uns de ses plus fidèles imitateurs.

Le reste de l'Orient ne jouissoit pas à beaucoup près de la même félicité ni de la même concorde que l'Egypte. La division agitoit surtout les fidèles d'Asie. La plupart des grands siéges avoient des prélats ariens, ou demi-ariens. Eudoxe de Constantinople professoit toujours le pur arianisme. Depuis que Valens étoit sur le siége de Murse, il n'avoit pas encore produit au dehors l'impiété recélée au fond de son âme. On ne savoit plus ce qu'on devoit penser d'Acace de Césarée, qui avoit été réduit à signer la consubstantialité sous le court empire de Jovien. Ainsi les macédoniens ou semi-ariens formoient le plus fort ou le moins réservé des deux partis qui partageoient l'arianisme.

Ils demandèrent aux empereurs, et obtinrent la permission de tenir un concile à Lampsaque, près du détroit de l'Hellespont. Ils y prirent à peu près les mêmes résolutions qu'au fameux concile de Séleucie ou qu'à celui de la dédicace d'Antioche, qui leur servoit de règle depuis si long-temps : c'est-à-dire, qu'on s'en tint à l'insertion qui dit le Fils de Dieu sem-

blable au Père en substance. On cassa tout ce qu'avoient ordonné Eudoxe et Acace, les principaux chefs de ces anoméens impies qui alloient jusqu'à rejeter absolument la ressemblance du Fils avec le Père. On rétablit, comme injustement opprimés, les évêques déposés par ces durs ariens; et l'on porta sans délai ce résultat à l'empereur Valens, afin de le lui faire confirmer. Déjà l'artificieux Eudoxe avoit prévenu non-seulement l'empereur, mais tout ce qui avoit quelque crédit à sa cour; de manière que les députés arrivant à Lampsaque, Valens les exhorta d'abord à s'accorder avec Eudoxe; puis, sur les difficultés qu'ils en firent, il les exila, et fit mettre leurs ennemis en possession de leurs églises.

Il étoit furieux qu'ils eussent osé flétrir jusqu'au concile de Rimini, pour lequel enfin il manifesta tout son attachement. Eleuzius de Cyzique étoit le grand arc-boutant du parti macédonien. L'empereur rassembla les évêques ariens, le fit paroître, et le pressa très-vivement d'embrasser leur communion. Eleuzius fit d'abord une assez belle défense pour la cause qu'il soutenoit, puis il signa dans un mouvement soudain de frayeur tout ce qu'on exigeoit de lui : mais pénétré presque aussitôt d'un repentir sincère, et docile aux impressions de la grâce qui éclaira subitement son âme des plus pures lumières de la foi, il se pressa de quitter des lieux si funestes à sa vertu. Arrivé dans son diocèse, il désavoua courageusement sa lâcheté, plus encore par ses larmes que par ses discours, demanda lui-même à être déposé. Toutefois le peuple, qui le chérissoit et révéroit en lui d'éclatantes vertus, ne témoigna que du respect pour sa générosité et son humilité exemplaires. Valens n'eut garde de mieux traiter les orthodoxes que les demi-ariens. Les novatiens mêmes, parce qu'ils professoient la vraie foi de la Trinité, furent enveloppés dans la persécution, et l'on ferma les églises qu'ils conservoient dans la ville impériale. Pour les catholiques, ils n'y en avoient point encore recouvré, depuis qu'elles leur avoient été enlevées par l'empereur Constance.

Le Seigneur fit tourner à sa gloire et au bien de son Eglise, des vexations si mal concertées. Les semi-ariens en conçurent pour les purs ariens une aversion sans retour, et ils se réso-

lurent à embrasser la communion des orthodoxes, plutôt que celle de leurs communs persécuteurs. Trop observés pour tenir un concile nombreux en un seul endroit, ils firent plusieurs petites assemblées en divers cantons de l'Asie-Mineure, où ils convinrent de recourir à l'empereur Valentinien et au pape Libère. A cet effet, ils leur députèrent Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse et Théophile de Castabale en Cilicie, avec charge de ne point élever de dispute sur le terme de consubstantiel, mais d'embrasser sans modification la croyance et la communion de l'Eglise romaine.

Les députés ne trouvèrent pas Valentinien en Italie, et n'osèrent l'aller chercher dans les Gaules, dont la guerre avec les Barbares rendoit les routes fort périlleuses. Ainsi, tournant toutes leurs vues vers le souverain pontife, ils lui remirent aussitôt leurs lettres de créance. Libère craignoit quelque nouvelle surprise de la part de ces Orientaux, qu'il regardoit comme de dangereux hérétiques : mais ils lui témoignèrent que dans l'âme ils avoient toujours détesté l'erreur; qu'ils n'avoient point imaginé de meilleur moyen pour faire cesser un scandale apparent, que de venir en personne confesser la foi d'une manière uniforme avec la mère de toutes les églises; qu'ils sentoient enfin la nécessité indispensable de s'en tenir aux saints décrets de Nicée, non-seulement pour le fond des choses, mais aussi pour les expressions si sagement employées contre la perfidie arienne; que leur procédé devoit paroître d'autant plus intègre qu'en tout temps ils avoient confessé le Fils de Dieu semblable au Père en toute chose : ce qui étoit le croire en effet consubstantiel, comme ils le confessoient enfin d'une manière expresse.

Le pontife leur demanda leur profession de foi par écrit, et ils la donnèrent telle que nous l'avons encore. Le symbole de Nicée y est transcrit d'un bout à l'autre, toutes les hérésies et tous les hérétiques condamnés. Ils ajoutent à la fin, ce qui est digne de remarque par rapport aux formes juridiques et à nos usages : Si quelqu'un désormais veut intenter une accusation contre nous, ou contre ceux qui nous ont envoyés, qu'il vienne avec des lettres de Votre Sainteté par-devant les évêques orthodoxes; qu'il y subisse avec nous le jugement de ceux que

vous aurez désignés, et que celui qui sera convaincu soit puni. On voit que, malgré les troubles de l'Orient, la juridiction du pape ne laissoit pas d'y être reconnue. Libère, après ces sûretés, admit les semi-ariens repentants à sa communion. On ne trouve pas qu'il les ait inquiétés, touchant le dogme du Saint-Esprit; soit que les restes du parti ne se fussent pas encore expliqués sur cet article, en la manière qu'ils le firent par la suite, et qui leur attira la condamnation authentique de toute l'Eglise; soit plutôt qu'il eût regardé la réception pure et simple du symbole de Nicée par leurs commissaires, comme un aveu suffisant de ce point de foi. Il les renvoya donc en paix, avec une lettre adressée nommément à soixante-quatre évêques semi-ariens ou macédoniens, et à tous les prélats catholiques de l'Orient en général. Elle leur apprenoit que tous ceux qui avoient été surpris ou contraints à Rimini, étoient revenus, presque sans exception, à la profession de la bonne doctrine; qu'ils avoient anathématisé formellement l'exposition de ce pernicieux concile, souscrit celle de Nicée, et ne marquoient plus qu'une vive indignation contre Arius et ses sectateurs.

Le pape Libère mourut quelque temps après cet heureux événement, c'est-à-dire, le 24 septembre de l'année 366. C'est ainsi qu'il termina sa carrière, avec toute la gloire qui avoit illustré la très-grande partie d'un pontificat de plus de quatorze ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette foiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage soutenu parfaitement depuis son repentir, que saint Basile, saint Ambroise, et d'autres docteurs de ce poids le qualifient de bienheureux; et il se trouve en effet honoré comme saint dans quelques églises[1]. Quelques jours après sa mort, on lui donna pour successeur un Espagnol de naissance, nommé Damase, dont le père avoit mérité d'être promu au rang de prêtre de l'église romaine. Il étoit âgé de plus de soixante ans, à son élection; et pendant le cours de ces années, il n'avoit donné que des exemples de sagesse, de vertu, d'un extrême attachement aux bons principes. Une telle suréminence de mérite n'empêcha point que le diacre Ursin ne se

[1] Apud. Boll. M. Sept.

crût injustement oublié. Il assembla une troupe de séditieux, et se fit sacrer évêque de Rome contre toutes les règles. La plus grande partie du peuple, aussi-bien que la plus saine, tint ferme pour Damase qui prévalut. Il y eut néanmoins beaucoup de troubles, et même du sang répandu. A la fin, l'empereur usa de son autorité pour soutenir le pontife légitime, et le turbulent Ursin fut chassé.

Le pontificat commençoit à être revêtu d'un assez grand éclat, pour exciter la cupidité et l'ambition. Je ne suis pas étonné, dit Ammien-Marcellin, en rappelant l'histoire de ce schisme, que ceux qui prétendent au pontificat des chrétiens, fassent les plus grands efforts pour y parvenir, puisqu'il les constitue dans un état fixe d'honneur et de fortune, où les oblations des dames romaines leur procurent des fonds inépuisables. Ils ne sortent qu'en équipages magnifiques; ils ne paroissent que superbement vêtus, et la délicatesse de leur table le disputeroit à celle des rois[1]. On sent, à ce ton amer, que cet auteur païen consultoit sa malignité et ses préventions, beaucoup plus que la vérité. C'est dans le même esprit que Prétextat, désigné consul, dit au pape Damase, qui l'exhortoit à se convertir : Cédez-moi votre place, et sur-le-champ je me ferai chrétien. Tout ce qu'en peut sensément conclure de ces hyperboles ironiques, c'est que dès lors la papauté étoit revêtue d'une certaine magnificence. Marcellin rend plus de justice à différents prélats, qui, par leur frugalité, dit-il, par la modestie de leurs vêtements et de tout leur extérieur, se rendent également recommandables au Dieu suprême et à ses vrais adorateurs. Il faut néanmoins convenir qu'il y avoit alors beaucoup d'ecclésiastiques justement soupçonnés d'une ambition et d'une avidité profanes.

On trouve une loi publiée dans ces temps-là par Valentinien, qui, pour couper la racine à ces vices, défendit aux clercs de ne rien recevoir des femmes dont ils dirigeoient les consciences, ni par donation actuelle, ni par testament. Saint Jérôme, de son côté, avec saint Ambroise, selon le véritable esprit de l'Eglise de tous les siècles, s'éleva contre la dévotion

[1] Amm. XXVII. c. 3.

intéressée, qui, sous prétexte de ses liaisons en Jésus-Christ, rompoit les liens de la nature, en substituant des successeurs étrangers aux héritiers naturels. Je ne me plains pas, dit-il, de la loi qui humilie les clercs en les forçant au désintéressement clérical; mais je suis fâché qu'il s'en rencontre qui l'aient mérité, et qu'il faille nous réduire, comme malgré nous, à plutôt amasser des trésors pour le ciel que pour cette vie périssable.

Valens s'ingéroit, d'une toute autre manière que Valentinien, dans les affaires de l'Eglise. Les députés du concile de Lampsaque, à leur retour d'Italie en Orient, avoient trouvé leurs collègues assemblés de nouveau en concile dans la ville de Thyane. Ils les comblèrent de joie, par le récit de ce qu'ils venoient de conclure à Rome, et par les lettres qu'ils rapportoient, tant du siége apostolique, que des évêques d'Occident. Aussitôt les pères de Thyane écrivirent de toute part aux prélats orientaux, pour leur communiquer les instructions du vicaire de Jésus-Christ, et pour leur présenter les exemples de la belle portion de l'épiscopat qui gouvernoit les florissantes églises du couchant[1]. Nous vous conjurons, nos très-chers frères, leur disoient-ils, de faire attention à la multitude, si digne de considération en ce point. Vous trouverez que ces pasteurs irréprochables sont incomparablement plus nombreux que ceux de Rimini. Ils les invitoient aussi à se rendre dans la ville de Tarse, afin d'y confirmer généralement la foi de Nicée, et de mettre fin à tous les scandales de la division. On ne connoît qu'environ trente-quatre évêques asiatiques, qui rassemblés en un lieu de Carie qu'on ne nomme point, continuèrent à rejeter le mot de consubstantiel. Ils vouloient toujours qu'on s'en tînt à la confession de foi de Séleucie et de la dédicace d'Antioche, la plus respectable à leur sens, en tant que l'ouvrage du célèbre martyr saint Lucien, à qui l'on voit encore ici qu'ils l'attribuoient.

Un grand concile, célébré dans ces conjonctures, eût porté le coup mortel au parti anoméen. Eudoxe de Constantinople le sentit parfaitement, et le fit sentir à l'empereur, en le sollicitant

[1] Bas. Ep. 7 et 83.

de s'opposer de tout son pouvoir à la célébration du concile de Tarse. Non-seulement Valens défendit aux évêques de se rassembler; mais il fit chasser de leurs églises ceux qui, déposés sous le règne de Constance, avoient repris leur place sous celui de Julien. Telle est l'époque de la persécution déclarée de Valens. Il adressa ses ordres impies aux gouverneurs de provinces, où, craignant de ne pas trouver assez d'ardeur pour l'exécution, il décerna de grosses amendes, même des punitions corporelles, contre les magistrats et les officiers qui marqueroient en ceci la moindre négligence.

Le préfet d'Egypte, Tatien, se mit aussitôt en devoir d'ôter les églises à saint Athanase, et de le chasser d'Alexandrie. Mais l'indignation que conçut le peuple catholique, de voir l'orage tomber à tant de reprises sur la tête d'un si digne pasteur, se trouvoit à bout. On fit quelques représentations inutiles : après quoi la ville se remplit de tumulte; les citoyens s'attroupèrent de toute part, et la sédition, pour éclater, n'attendoit que la première insulte qu'on feroit au patriarche. Le rusé préfet le laissa fort tranquille durant plusieurs jours. Enfin, lui-même en personne et le commandant des troupes se saisirent tout à coup et pendant la nuit de l'église où le saint faisoit sa demeure ordinaire. On le chercha partout, jusque dans les réduits les plus secrets. Mais de quelque manière qu'il eût été averti, soit naturellement, soit par un ange, comme le bruit en courut, il fit sa retraite à propos. Ce fut après cette quatrième expulsion, qu'il alla se cacher dans le tombeau de ses pères. Les Egyptiens avoient ces tombeaux en pleine campagne, dans leurs plus beaux édifices, où ils se ménageoient beaucoup d'asiles et de retraites différentes. Incapable de se prêter en aucune façon à l'émotion populaire, le saint évêque s'étoit retiré dans ce lieu aussitôt qu'il l'avoit pu faire secrètement. Il n'y demeura que quatre mois, au bout desquels Valens donna des ordres exprès pour le rappeler; soit qu'il craignît d'aliéner l'esprit de l'empereur son frère et de tant d'autres admirateurs qu'avoit Athanase parmi les grands de l'empire, soit que les ariens mêmes eussent appréhendé les ressources de ce génie supérieur, capable, si on le poussoit trop opiniâtrément, d'aller comme autrefois trouver

les empereurs, et persuader peut-être Valens même. Il est au moins constant qu'il fut épargné dans cette dernière persécution, et que depuis la bourrasque passagère dont nous venons de parler, il resta paisiblement dans son église jusqu'au terme de sa carrière, tandis que les autres prélats orthodoxes se trouvoient en butte aux plus effroyables tempêtes.

Mais ce fut trois ans après cette époque, qu'elles montèrent au comble de la violence, c'est-à-dire, quand l'empereur arien eut remporté des avantages considérables sur les Goths, et se flatta faussement d'être à jamais tranquille de ce côté-là. Avant de marcher contr'eux, il avoit voulu, par une piété plus propre à provoquer les malédictions du ciel que les succès, recevoir le baptême des mains d'Eudoxe, cet hérétique forcené qui toujours dévastoit l'église de la capitale, et tout ce qu'il pouvoit de celles des provinces. Dans la cérémonie même, le suborneur fit jurer à cet empereur, qu'il adhéroit inviolablement à sa doctrine, et qu'il poursuivroit sans relâche tous ceux du sentiment contraire[1]. C'est ainsi que ce prince se voua solennellement au plus dur arianisme, dont il avoit reçu les premiers principes de la princesse Alba-Dominica, son épouse. C'étoit la troisième impératrice livrée aux ariens; la sœur de Constantin ayant fait tous ses efforts pour le pervertir; Eusébie, ayant eu beaucoup pl[illegible] succès auprès de son époux Constance : toutes trois, d[illegible] ce sorte de bonne foi, et abusées par le masque [illegible] que le sexe, naturellement dévot et facile, n'im[illegible] atible avec l'hérésie.

Valens se laissa préoccuper, au point de s'étourdir sur les intérêts dont la politique est le plus affectée. L'hérétique Eunomius, qu'on a déjà vu sur les rangs, avoit été condamné à l'exil, comme impliqué en des crimes d'état. En passant par Murse, pour se rendre au lieu de son bannissement, il ne manqua point de s'aboucher avec l'évêque, arien comme lui. L'empereur se trouvoit alors en cette ville, à portée du pays des Goths, et il étoit accompagné de Domnin de Marcianople, aussi arien. Ces deux évêques lui représentèrent, qu'Euno-

[1] Hier. Chron. an 368.

mius avoit été calomnié ; et ils prirent si bien ce prince inconséquent, qu'il révoqua la condamnation du coupable. Il parut même prendre du goût pour lui : mais l'évêque ambitieux de Constantinople, craignant la diminution de son propre crédit, et l'intérêt personnel l'emportant sur celui de la secte, il usa d'intrigue pour écarter cet autre intrigant.

C'est à ce temps où la nécessité des affaires éloignoit Valens du centre de l'empire, qu'on rapporte la célébration du concile de Laodicée en Phrygie. Les canons de discipline, qu'on y fit au nombre de soixante-sept, sont fameux dans l'antiquité. Ils s'étendent principalement sur les rites ecclésiastiques et la vie cléricale. On doit surtout remarquer la distinction importante qu'on y trouve entre les ordres majeurs et les mineurs. Il y est aussi défendu d'établir des évêques dans les bourgs et les villages. Ce qui suppose évidemment que déjà ils se trouvoient trop multipliés dans les petits endroits ; qu'il y en avoit par conséquent alors un nombre infiniment plus grand qu'aujourd'hui ; et que rien n'est plus vraisemblable que ce qu'on a vu de la grande multitude des évêques, qui par tout le monde chrétien servirent de préservatif contre la prévarication de Rimini. Il est défendu d'élever au sacerdoce les nouveaux baptisés. Les sous-diacres ne doivent pas toucher les vases sacrés, ni porter *l'orarium*, qui étoit un linge mis autour du cou, d'où nous est venue l'étole. L'entrée des tavernes est généralement interdite à tout clerc, ainsi que les danses, les spectacles, tous les divertissements tumultueux ou trop vifs, regardés comme incompatibles avec la délicate pureté, la réserve et le recueillement convenables à un ministère plus digne des anges que des hommes.

Pour tous les fidèles il est défendu de judaïser en chômant le sabbat ou le samedi ; mais ils doivent travailler ce jour-là, et lui préférer le dimanche, qu'ils tâcheront de célébrer en vrais chrétiens autant par la pureté du cœur et les bonnes œuvres, que par la cessation des œuvres serviles. On peut inférer d'ici la profondeur et la durée de l'impression qu'avoit faite sur les esprits l'opiniâtreté des chrétiens judaïsants, ou des juifs demi-chrétiens, dont le scandale, après plus de trois siècles, étoit encore l'objet de l'animadversion de l'Eglise.

Pendant le carême, on ne doit point célébrer les fêtes des martyrs : ce qui met à l'abri du reproche d'innovation l'usage rétabli depuis quelque temps en certaines églises, de transférer les fêtes ou les offices des saints qui tombent en carême. La communication *in sacris*, c'est-à-dire en choses de religion, avec les hérétiques, est défendue sous peine d'excommunication. On ne doit point même contracter de mariages avec eux. Tous les fidèles qui ne se sont pas bornés aux premières noces, doivent subir quelque pénitence en jeûnes et en prières, avant qu'on les admette à la communion. L'Eglise latine n'a jamais adopté cette rigueur, au moins contre les secondes noces. Le Concile de Laodicée finit ses canons, par un catalogue des Livres saints, tel que nous le tenons aujourd'hui, à quelques omissions près : dans l'ancien Testament, il ne compte pas les livres de Judith, de Tobie, de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, des Machabées; il n'omet que l'Apocalypse dans le nouveau. Il y avoit quelques églises particulières qui, sans rejeter ces Ecritures, doutoient encore de leur autorité, qui ne fut discutée et pleinement assurée que par la suite.

Aussitôt que Valens eut réduit les barbares à demander la paix, il ne ménagea plus rien avec les orthodoxes. Il persécuta même l'évêque des Scythes, saint Brétannion, comme l'armée romaine étoit encore dans le voisinage des ennemis qu'elle venoit de soumettre. Ce fervent pasteur gouvernoit seul toute sa nation, suivant la coutume établie pour ces sortes de peuples. Il résidoit à Tomi, capitale de la Scythie sujette aux Romains, sur la côte occidentale de la mer noire, vers l'embouchure du Danube. Valens se mit en tête de le faire communiquer avec ses ariens, et se rendit à l'église un jour de fête, accompagné d'Eudoxe de Constantinople. Il y avoit un peuple immense, accouru pour voir l'empereur. Saint Brétannion professa et défendit avec force la foi de Nicée. Condamnant même par voie de fait tout commerce avec les hérétiques, il sortit brusquement de l'église où l'on se trouvoit assemblé, et passa dans une autre. Il y fut suivi si généralement de ses ouailles, que le prince resta seul avec son cortége. Furieux de cet affront, dans le premier mouvement,

il fit arrêter l'évêque, et l'envoya en exil. Mais songeant à tout ce qu'il avoit à craindre d'une nation aussi fière que les Scythes, et d'ailleurs si utile aux Romains sur cette frontière, il le fit aussitôt rappeler.

Un des principaux officiers de l'empereur ne montra pas moins de zèle que cet évêque pour la cause commune des fidèles [1]. Térence, c'étoit son nom, ayant demandé à Valens pour toute reconnoissance de ses longs services, qu'il accordât une église aux catholiques; le prince, pour toute réponse, déchira la requête. Le religieux officier ramassa les morceaux, et dit : Seigneur, je suis content; je n'en recevrai pas moins ma récompense; et voilà sur quoi je la demanderai à notre commun maître.

Valens avoit à peine terminé la guerre des Goths, qu'il fallut tourner contre les Perses. Il n'eut que quelques mois de repos à Constantinople, et il partit pour Antioche dès le commencement de l'année 370. Arrivé à Nicomédie, il apprit la mort d'Eudoxe qui étoit resté à Constantinople, et qui par une longue transgression des canons, avoit été évêque de Germanicie, puis d'Antioche, et enfin de la ville impériale. Par une transgression nouvelle, les hérétiques qui déclamoient avec le plus de chaleur contre le relâchement, mais qui ne le combattoient que dans leurs discours ou dans leurs ennemis, établirent en sa place Démophile de Bérée, le même qui avoit travaillé à séduire Libère : ce qui ne faisoit pas un léger mérite aux yeux de la secte. Mais à l'ordination de ce séducteur, la multitude, au lieu de faire les acclamations accoutumées, ne témoigna que de l'indignation et du mépris. Les orthodoxes portèrent leur choix sur un tout autre candidat, nommé Evagre, dont l'Eglise honore la mémoire; mais il fut exilé sur-le-champ, et l'on croit qu'il mourut dans son exil.

Alors la persécution n'épargna plus aucun genre de mauvais traitement. On traîna les catholiques renommés aux prisons et aux tribunaux; on leur fit payer d'énormes amendes, on les frappa avec une brutale cruauté. Il y eut à Constantinople une quantité de martyrs, dont le plus célèbre est saint Euloge,

[1] Theod. IV, 32.

avec qui ils sont honorés en commun le 3 de juillet. Pour se plaindre de ces excès, les catholiques envoyèrent à l'empereur qui étoit encore à Nicomédie, une députation nombreuse, composée, dit-on, de quatre-vingts ecclésiastiques. Leurs remontrances ne servirent qu'à irriter le tyran. Mais la crainte l'emporta encore sur la haine ou l'impétuosité de la colère; il dissimula, et donna des ordres fort secrets pour faire périr tous les députés. On feignit de les envoyer en exil, et on les embarqua dans un vieux navire, où les matelots avoient commission de mettre le feu, quand il seroit en route. Ils n'étoient pas encore sortis du golfe au fond duquel est située Nicomédie, que le feu prit au vaisseau, d'où les mariniers s'échappèrent au moyen de la chaloupe. Le vent poussa le bâtiment embrasé assez loin sur la côte, où il acheva de se consumer, avec les quatre-vingts martyrs que l'Eglise honore le cinquième de septembre [1].

De Nicomédie, Valens pénétra dans les principales contrées de l'Orient. La terreur et la consternation marchoient devant lui. A son arrivée, toutes les église étoient remplies de scandales, de troubles et d'horreurs. En Galatie surtout, ses émissaires eurent sujet de s'applaudir de leurs funestes succès. Ils avoient la même espérance pour la Cappadoce; mais Basile vola généreusement au secours du métropolitain Eusèbe, malgré les sujets de mécontentement qu'il en avoit reçus. Son ami Grégoire lui avoit mandé le péril où se trouvoit la ville de Césarée; que les hérétiques avoient tous conspiré contre cette florissante église; que les uns y étoient déjà arrivés; et qu'on y attendoit journellement les autres; en un mot, que la doctrine du salut y couroit les plus grands dangers. Il s'offrit à suivre Basile, et à courir les mêmes hasards Il partit en effet avec son pieux ami, qui ne se fit pas presser, le besoin de l'Eglise l'emportant facilement dans son âme sur toute autre considération. Loin de conserver du ressentiment contre l'évêque Eusèbe, il ne chercha qu'à se lier avec lui de cœur et d'affection, pour faire face avec plus d'avantage aux ennemis communs du sacerdoce légitime.

[1] Theod. IV, 24.

Valens fit mille tentatives pour gagner un docteur tel que Basile. Menaces et caresses, tout fut à pure perte. L'éloquent défenseur de la vérité devint au contraire l'agresseur de l'hérésie ; il intimida le prince et sa suite, il les exhorta d'une manière pathétique à se reconnoître, à faire pénitence, à finir au moins une guerre si ouverte et si scandaleuse contre le Fils de Dieu et son Eglise. En un mot, tout se traita de façon que Valens et ses fougueux évêques abandonnèrent la partie sans avoir rien gagné ; et l'église de Césarée se vit redevable de son salut à un simple prêtre. Mais quoique Basile ne tînt encore que le second rang, déjà il avoit l'ascendant principal, au moins une très-grande influence dans toutes les affaires. Il ne quittoit point Eusèbe, qui ayant été fait évêque peu après son baptême, ne se trouvoit pas assez versé dans les choses de la religion pour des temps si critiques. Basile l'avertissoit, l'instruisoit, lui suggéroit les ordres qu'il convenoit de donner; puis les exécutoit avec autant de modestie que de dextérité, et faisoit honneur de tous les succès au premier pasteur. Guide sûr et fidèle au dedans, ministre actif au dehors, il étoit l'âme et le mobile de toutes les opérations ; mais avec un air de dépendance, habilement assorti à la délicatesse du prélat, qu'il n'avoit eu que trop lieu de connoître.

Il ne relâcha rien de son activité après l'orage. Il se montra au contraire plus attentif encore dans le calme, soit à maintenir les intérêts de l'Eglise auprès des magistrats, soit à éteindre les altercations intestines avant qu'elles dégénérassent en divisions et en schismes, soit à modérer les excès même du zèle et à prévenir toutes les fausses démarches de l'imprudence, sans parler du cours ordinaire des instructions, de l'assistance des pauvres, de l'hospitalité, de la prière publique et du service des autels, du soin des vierges et des moines. C'est de saint Grégoire de Nazianze, qui eut beaucoup de part à ces grandes œuvres, que nous en tenons le détail. Et par ce qu'il dit de l'inspection du culte de la vie ascétique et cénobitique, il paroît que dès lors Basile donna aux moines de Césarée des règles de vive voix et par écrit, [illegible] qu'il rédigea dans le même temps la liturgie qu'on lui a constamment attribuée, et dont on retrouve encore aujourd'hui l'usage dans les

églises orientales, à peu de changements près. Il signala aussi sa charité dans une famine qui désola la Cappadoce, et qui fut la plus affreuse dont on eût mémoire en ces contrées. Après avoir fait ouvrir la bourse et les greniers des riches, par les charmes victorieux de son éloquence, tout le temps que le fléau dura, il assembla chaque jour des troupes nombreuses d'indigents; et faisant apporter des chaudières pleines de nourritures, il les leur distribua, ceint d'un linge, comme un domestique, à la vue du peuple : mais lui-même ne trouvoit rien de plus noble que de servir, en esprit de foi et d'humilité, ces membres souffrants de Jésus-Christ.

L'évêque Eusèbe mourut peu après la retraite de Valens, en bénissant mille fois le ciel de lui avoir envoyé un coopérateur et un soutien tel que Basile. Tous les gens de bien jetèrent aussitôt les yeux sur cet incomparable prêtre pour remplir le siége épiscopal. Mais depuis le triomphe qu'on venoit de remporter sur le persécuteur, cette place avoit trop d'éclat pour ne pas réveiller la jalousie avec ses intrigues : siége illustre, et sans contredit l'un des plus beaux de tout l'Orient, métropole des deux grandes provinces de la Cappadoce et du Pont, c'est-à-dire de la meilleure partie de l'Asie-Mineure. Le clergé de Césarée ayant écrit, selon la coutume, aux évêques de la dépendance, ils vinrent sans délai pour l'élection. Grégoire, titulaire de Nazianze, et père de Grégoire ami de Basile, étoit du nombre des suffragants. Il envoya d'abord son suffrage par écrit, parce qu'il étoit retenu, non précisément par son extrême vieillesse, mais par une maladie qui lui rendoit le voyage impossible. Basile étoit le sujet manifestement le plus digne d'occuper la chaire vacante. Mais les hérétiques et quelques personnes du pays, bien qu'orthodoxes, avoient leurs factions, et cherchoient à l'écarter. Au défaut de bonnes raisons, on s'attacha aux moindres prétextes. Il n'y eut pas jusqu'à sa complexion foible dont on ne fît un motif d'exclusion. A ce sujet le vénérable vieillard qui gouvernoit l'église de Nazianze, s'expliqua d'abord par écrit, en ces termes : Est-il donc question d'instituer un athlète et non un évêque? Mais voyant peu après combien sa présence devenoit nécessaire, malgré sa décrépitude et sa maladie, il quitta

son lit pour se mettre en route, se fit porter jusqu'à Césarée, et s'estima heureux de sacrifier sa vie, s'il étoit nécessaire, pour une si bonne œuvre. Il eut la consolation de recueillir les fruits de son zèle. Basile fut élu, puis ordonné dans toutes les formes canoniques.

Il eut bientôt captivé jusqu'à ses envieux, plus encore par sa modestie sincère et son détachement de la dignité qu'on lui déféroit malgré lui, que par l'éclat de ses éminentes vertus, la beauté de son génie, et son talent incomparable pour le gouvernement, où jamais personne ne sut mieux employer ce juste tempérament de douceur et de fermeté qui le rend également aimable et respectable. En passant à l'épiscopat, Basile renchérit encore sur tout ce qu'il avoit fait d'excellent durant son sacerdoce. Il établit les observances les plus salutaires et les plus augustes dans son église, la prière commune et presque continuelle, la lecture assidue des Pères, la méditation des divines Ecritures, enfin le chant des Psaumes à deux chœurs, dont l'usage s'est ensuite répandu dans toute l'Eglise. Il est néanmoins difficile de décider à qui l'on doit attribuer l'invention de cette psalmodie.

L'historien Socrate dit, que saint Ignace ayant entendu les anges célébrer alternativement les louanges de Dieu, institua cette manière de chanter dans son église d'Antioche. Théodoret prétend au contraire, que ce furent deux prêtres d'Antioche, Flavien et Théodore, qui, les premiers, en 350 seulement, y firent chanter les psaumes de David à deux chœurs. Mais ils paroissent l'un et l'autre dans l'erreur; et Théodoret se trompe certainement, s'il veut donner généralement son époque pour le commencement de cette pieuse observance parmi les fidèles. Nous lisons dans l'épître fameuse de Pline à l'empereur Trajan, que de son temps les chrétiens de Bithynie avoient coutume de s'assembler en certains jours avant le lever du soleil, pour chanter alternativement les louanges de Dieu. Ce qui fait présumer que cette pratique immémoriale vient des apôtres mêmes, et que les autres pasteurs ne furent en ceci qu'imitateurs ou restaurateurs; d'autant mieux qu'on la trouve établie parmi les thérapeutes de Philon, que l'on croit avoir été les chrétiens les plus parfaits des temps apostoliques.

Basile, ainsi que tous les Pères de cet ordre visiblement suscité du ciel, ne borna point ses vues sublimes à ses fonctions particulières, ni à son seul diocèse : il les étendit avec succès à toute l'Eglise. Sensiblement affligé, dès son entrée à l'épiscopat, de la division qui régnoit en Orient, même entre quelques prélats orthodoxes, il crut devoir y intéresser les Occidentaux. Il en écrivit d'abord à saint Athanase, qu'il savoit en grand crédit auprès d'eux. Je suis persuadé, lui dit-il, que la seule voie de secourir efficacement nos églises, c'est le concours des pasteurs d'Occident. Que ne devons-nous pas espérer, s'ils veulent employer pour nous ce qu'ils ont montré de zèle chez eux, en quelques rencontres des plus délicates ? Les puissances respecteront l'autorité d'un si grand nombre d'évêques unis ensemble, et les peuples se soumettront sans résistance. Envoyez donc aux Occidentaux des hommes puissants en doctrine et en parole, afin de leur bien exposer les maux qui nous accablent, et couronnez par cette excellente œuvre les combats infinis que vous avez soutenus pour la foi. Il l'exhorte à procurer par lui-même le calme et la paix à l'église d'Antioche, sans attendre les secours de l'Occident, qui ne peuvent être que tardifs. Il lui représente le schisme de cette illustre église d'où la lumière devoit se répandre dans tout le Levant, comme le plus pressant de tous les maux.

Basile écrivit au grand patriarche d'Alexandrie une seconde lettre, où l'on trouve que l'un de nos historiens renommés n'a point saisi l'énergie ni la propriété de quelques expressions de l'original grec, sur lequel il paroît que sa traduction n'a pas été faite. Il nous a paru convenable, dit le saint docteur, d'écrire à l'évêque de Rome, pour l'engager à connoître de ce qui se passe ici, et à donner sa décision. Comme des bords éloignés qu'il habite, il est difficile d'envoyer assez promptement des députés en commun, et de l'avis d'un concile, il doit agir de sa propre autorité, et commettre des hommes qui, par un sage tempérament de douceur et de fermeté, soient propres à réprimander et à corriger ceux d'entre nous qui ne suivent pas la voie droite : il faudra qu'ils apportent avec eux tout ce qu'on a fait pour infirmer depuis le concile de Rimini, ce qui

avoit été résolu par contrainte dans cette assemblée[1]. Il est clair, par cette lettre, que le saint métropolitain de la Cappadoce ne demandoit pas de simples envoyés, mais des commissaires et des visiteurs en règle.

Si l'on admire comment un évêque, placé sur l'un des principaux siéges de l'Orient, rend hommage à la primauté du souverain pontife dans un point des plus délicats; on peut remarquer aussi que ce respect ne l'empêche pas de juger des premiers en matière de foi, et avec une pénétration admirable concernant des objets encore peu éclaircis. Il releva dans cette même lettre les erreurs de Marcel d'Ancyre, qui furent comme le germe de l'hérésie de Nestorius, et il les trouva dès lors dignes d'anathème. Jusqu'ici, dit-il, en parlant des Italiens, ils ne cessent d'anathématiser Arius; mais on ne voit point qu'ils se plaignent de Marcel, dont l'impiété donne dans l'excès opposé à l'arianisme. Elle attaque la substance même du Fils de Dieu, en avançant qu'il n'étoit point avant que de sortir du Père, et qu'il ne subsiste plus après y être retourné : nous en avons la preuve dans les livres mêmes de Marcel. Toutefois les Occidentaux ne l'ont jamais censuré, quoiqu'ils eussent dû le faire pour lever le scandale qu'avoit donné leur communication avec lui. Comme on a reproché à Marcel d'Ancyre d'être retourné à son vomissement, nous pouvons présumer qu'il s'agit ici de nouveaux écrits qu'il aura composés depuis sa justification au concile de Sardique, ou de quelque autre démarche qui aura fait juger que cet évêque suspect depuis si long-temps, n'avoit jamais procédé de bonne foi.

Saint Basile n'avoit pu apprendre exactement toutes les circonstances d'un événement qui s'étoit passé si loin de sa province, et qui ne fut, au pis aller, qu'un ménagement de prudence, tel que le saint métropolitain de Cappadoce a cru pouvoir en user lui-même vers le même temps à l'égard des macédoniens. Entouré de ces novateurs qui ne vouloient pas confesser en termes exprès que le Saint-Esprit est Dieu, il se contenta, pour communiquer avec eux, qu'ils professassent

[1] Basil. Ep. 52.

la foi de Nicée, et déclarassent qu'ils ne croyoient pas le Saint-Esprit créature : ce qui étoit la même chose au fond, que d'en confesser la divinité qu'il ne cessa point d'inculquer dans ses entretiens particuliers, ni d'enseigner équivalemment dans ses discours publics. Les moines qui avoient plus d'ardeur que de circonspection dans leur zèle, l'accusèrent néanmoins de trahir sa foi, et relevèrent infiniment au-dessus de lui, Grégoire de Nazianze qui la prêchoit clairement dans les plus nombreux auditoires. Mais Grégoire justifiant, avec une humilité généreuse, la prudence de son ami : Je suis, dit-il, un particulier obscur et sans conséquence : je puis parler librement : Basile est illustre par les qualités éminentes de sa personne et par sa dignité ; il ne sauroit dire un mot qui ne soit relevé, et souvent avec exagération. Il fait bien de ne pas lutter ouvertement contre l'orage, au risque de le rendre plus violent ; mais il ne doit point abandonner, et en effet il n'abandonne point le navire. N'enseigne-t-il pas la même doctrine en d'autres paroles ? La vérité réside plus dans le sens que dans les mots. Il est bon d'observer que l'Eglise n'avoit point consacré de termes particuliers à l'expression de sa foi sur cet article, et ne sembloit encore exiger qu'une confession équivalente, pourvu qu'elle fût certaine et publique ; autrement c'eût été retomber dans l'égarement des demi-ariens, par rapport au terme de consubstantiel, et l'on eût trahi véritablement sa foi, en ne la confessant point dans les termes marqués pour cela par l'Eglise. Basile eut ensuite le malheur de se laisser surprendre par l'évêque hypocrite de Sébaste, cet Eustathe demi-arien, converti en apparence, et qui avoit professé la foi de Nicée à Rome, puis au concile de Thyane. Exercé de longue main à la dissimulation, il cachoit une ambition dévorante, sous le masque de la vertu, de la simplicité même et de la pauvreté, savoit parfaitement s'accommoder aux conjonctures, et n'avoit d'autre règle de sa foi, que celle de l'intérêt ou de la faveur des puissances. Mais il étoit mieux connu de son métropolitain, Théodote de Nicopolis, que de Basile : ce qui attira au saint docteur des désagréments sensibles de la part de cet archevêque, très-habile sans doute dans l'art de connoître les hommes, mais qui se prévalut

étrangement de cet avantage. Il alla jusquà fermer à Basile la porte d'un concile assemblé à Nicopolis, et il refusa même de prier avec lui. Le saint reçut l'affront avec une modération et une humilité qui ne fait guère le partage de ceux qui trahissent les intérêts de l'Eglise. Mais il songea en même temps que ce n'étoit pas là un genre d'humiliation, où un évêque, content du témoignage de sa conscience, pût rester dans le silence et l'inaction. Il se mit en devoir de dissiper des ombrages qui tombant sur la foi, ne pouvoient produire que du scandale. Il avoit déjà fait signer une confession catholique à Eustathe. Exigeant une sûreté nouvelle par rapport à la sincérité ou à la persévérance, il l'invita à un concile, convoqué pour cela des évêques d'Arménie et de Cappadoce. Eustathe refusa d'y venir, sur des excuses frivoles, qui ne laissèrent plus douter à Basile, que ceux qui l'avertissoient avec tant de chaleur de la mauvaise foi de ce vieillard hypocrite, ne le connussent en effet beaucoup mieux que lui.

Eustathe acheva de se démasquer, en publiant contre le saint docteur une longue déclamation pleine d'invectives et de calomnies. Il l'appeloit homousiaste, pour lui faire injure; il l'accusoit de l'avoir surpris, en lui faisant souscrire une profession de foi qui contenoit la doctrine de la consubstantialité; il lui reprochoit surtout d'être uni avec l'hérésiarque Apollinaire. Basile méprisa des reproches si mal fondés. Durant trois années entières, il ne publia aucun écrit pour se justifier à cet égard, content de faire bien connoître, par quelques lettres adressées à des particuliers, l'éloignement où il étoit des erreurs d'Apollinaire. Ces reproches lui parurent d'autant plus méprisables, que son union prétendue avec cet hérétique ne portoit que sur une lettre écrite dix-sept ans auparavant, lorsque Basile et Apollinaire n'étoient tous deux que laïques, et que celui-ci n'ayant encore d'autre célébrité que celle d'un très-beau génie, se trouvoit en relation avec les plus grands et les plus saints personnages de son temps. Enfin les ennemis de Basile abusant de sa réserve, et attribuant son silence à la foiblesse de sa cause, il se prévalut, pour les confondre, de la démarche vraiment scandaleuse et notoirement impie qu'ils firent enfin, en se joignant aux

ariens et à Démosthène, l'un des favoris de l'empereur Valens. Mais auparavant, le saint évêque convainquit tout le monde de la pureté et de la fermeté de sa foi, par la confession la plus éclatante, en présence de ce prince.

Valens toujours animé par ses ariens, continuoit à parcourir les provinces, et portoit de tous côtés les malignes influences de l'air contagieux qu'il respiroit au milieu de ces impies. Il pervertis[illegible] quelques lâches entre les prêtres et les évêques; il condamn[illegible] bien plus grand nombre, les généreux confesseurs [illegible] de leur état, au bannissement, aux traitements c[illegible]tes les espèces. Ayant ainsi marqué sa trace de sang et [illegible]riléges, à travers la plus grande étendue de l'Asie-Mineure et de la Syrie, il menaçoit la Cappadoce, dont Basile, aussi odieux que redoutable aux sectaires, avoit été élu métropolitain, malgré toutes les tentatives de la cour pour traverser l'élection. L'empereur envoya devant lui Modeste, préfet du prétoire, et son précurseur ordinaire dans ses exploits de l'impiété. Il avoit commission, ou d'obliger l'archevêque de Césarée à communiquer avec les ariens, ou de le chasser de la ville. Cet officier, l'un de ces grands sans foi et sans principes, arien sous Constance, idolâtre sous Julien, nécessaire à Valens dont il flattoit l'aveuglement et facilitoit les attentats sacriléges, indépendamment de la faveur acquise par ce malheureux talent, étoit naturellement superbe, impitoyable, cruel. C'étoit lui qui avoit donné le barbare conseil de brûler en mer les quatre-vingts ecclésiastiques, députés de Constantinople. Il fit amener Basile au pied de son tribunal, qu'il avoit eu soin de faire environner de ses licteurs, de crieurs, d'appariteurs ou huissiers, de tout l'appareil effrayant de la tyrannie [1].

Aussitôt que le saint comparut, le préfet l'appelant sèchement par son nom; Basile, lui dit-il [2], à quoi pensez-vous, de résister témérairement à la puissance impériale? Quelle est donc ma témérité, dit le saint d'un air modeste, mais plein de noblesse? Pourquoi, reprit le favori, n'êtes-vous pas de la religion de l'empereur? C'est qu'un plus grand maître me le

[1] Greg. in Eus. — [2] Greg. p. 359.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

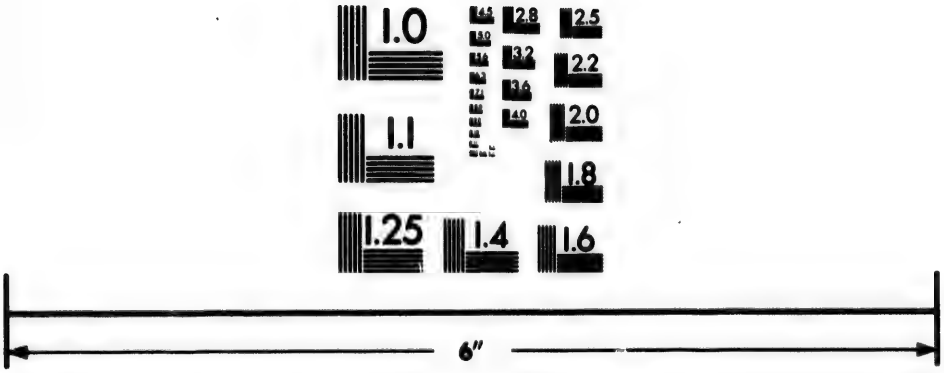

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.0

défend, répondit l'évêque. Vos grandeurs et vos prééminences ne sont que pour le siècle : en fait de religion et de communion, il est égal d'avoir la vôtre ou celle des gens qui vous obéissent. La foi seule, et non la condition, distingue les chrétiens. Hé quoi ! dit Modeste en se levant impatiemment de son siége, ne craignez-vous pas les effets de mon indignation et de ma puissance ? Qu'entendez-vous par-là, dit Basile ? Faites-les moi connoître ces effets. Il ne s'agit pas moins, dit le préfet, que de la confiscation des biens, de l'exil, des tortures, de la mort. Faites-moi d'autres menaces, si vous pouvez, reprit le saint évêque : rien de tout cela n'est de nature à m'émouvoir. La confiscation, dites-vous ! mais qui ne possède rien, n'a rien à perdre, à moins que vous ne pensiez enrichir le fisc de ces méchants vêtements, ou d'un petit nombre de livres qui font tout mon trésor. L'exil : vous ne m'en ferez pas subir la peine, en m'enlevant à cette ville qui ne m'a pas vu naître ; mais partout également je trouverai ma patrie, puisque tout appartient au père commun que nous avons dans le ciel. La rigueur même ou la durée des tourments me concerne assez peu, puisque je n'ai qu'un souffle de vie, que le premier effort m'arrachera, et la mort qui me mettra tout d'un coup au terme dont la route m'est si pénible, sera pour moi le comble des bienfaits. Le préfet fit un étalage de rhéteur sur les avantages de la vie, et sur l'attachement extrême qu'on sent pour elle en chaque rencontre, malgré toutes les raisons de s'y déplaire. Ceux qui sont disposés comme vous le dites, reprit le saint évêque, sont bien différents de Basile. Pour moi, on ne peut me rendre un meilleur office, qu'en délivrant mon âme de cette masse languissante qui aggrave à chaque instant mes souffrances. Surpris d'un héroïsme si rare, d'une sagesse qui garda toujours le milieu entre l'orgueil et la bassesse, d'une égalité d'âme inaccessible à l'effroi, aux sombres soucis dans le sein du péril, le préfet s'écria que jamais personne ne lui avoit parlé de la sorte. Vous n'avez donc jamais rencontré d'évêque, repartit Basile ; car à de pareilles menaces, un vrai ministre de Jésus-Christ eût fait les mêmes réponses. En toute autre chose, nous nous faisons un devoir de nous montrer les plus traitables des hommes.

Nous évitons la hauteur et la fierté à l'égard des moindres particuliers; à bien plus forte raison avec les dépositaires de la souveraine puissance. Mais quand il s'agit de la cause de Dieu, le glaive étincelant, les brasiers ardents, les tigres en fureur, l'étalage des plus horribles supplices ne nous font aucune impression. Le préfet voyant les voies de rigueur si inutiles, en tenta de toutes différentes. Eh bien! lui dit-il, ne comptez-vous pour rien de voir l'empereur au milieu de votre peuple, se ranger au nombre de vos ouailles; il ne faut pour cela qu'ôter du symbole le mot de consubstantiel. C'est beaucoup de sauver une âme, dit le saint pasteur, et je compte sans doute pour un très-grand avantage de voir le souverain donner l'exemple au peuple; mais pour quelque considération que ce pût être, je ne souffrirois pas qu'on transposât même un seul mot dans le symbole dicté par l'Esprit saint aux vrais successeurs des apôtres, qu'il a promis d'assister jusqu'à la consommation des siècles.

Le préfet calmé renvoya saint Basile, alla sur-le-champ retrouver l'empereur, et lui dit : Nous sommes vaincus, Seigneur, et je l'avoue sans honte. Cet évêque est au-dessus des menaces; on n'en obtiendra pas davantage par la voie des promesses. Valens en voulut faire l'essai par lui-même : il vint à l'église le jour de la fête des rois, pour faire communiquer le saint évêque, dans cette solennité, avec les ariens qui suivoient la cour. Mais quand il entendit le chant majestueux des psaumes; quand il vit le bel ordre et la modestie d'un peuple immense, qui paroissoit bien mieux une assemblée de pieux solitaires; quand surtout il aperçut la pompe toute céleste du culte et des cérémonies; les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des mortels; l'évêque, tel que le sacrificateur éternel qu'il représentoit, immobile devant l'autel, et aussi recueilli que si tout eût été dans le calme, le prince demeura immobile lui-même, et comme glacé d'une religieuse horreur. Mais s'étant un peu remis de ce saisissement, et voulant présenter son offrande, aucun des ministres ne vint pour la recevoir, parce qu'on ne savoit si l'évêque le trouveroit bon. Alors, agité d'un soudain tremblement, et ses genoux chancelant sous lui, Valens seroit tombé, si l'un des

prêtres, qui s'aperçut de sa foiblesse, ne l'eût soutenu. Le sage pasteur, honorant la suprême puissance dans un prince quoique hérétique, ne lui refusa point cette communion imparfaite qui consistoit à offrir des dons ordinaires, ainsi qu'à prier avec les fidèles; mais il ne l'admit point à la participation de l'eucharistie.

Cependant l'empereur ne conçut que du respect pour ce digne évêque, et voulut l'entendre parler de la religion. La conférence se tint au dedans du voile qui séparoit le chœur de la nef, assez près de l'autel où se plaçoient les empereurs, suivant l'usage des églises orientales. Saint Grégoire de Nazianze, qui se trouvoit présent, dit que Basile parla comme eût fait un ange de Dieu, et que le prince en parut extrêmement touché[1]. Un de ses maîtres d'hôtel, nommé Démosthène, se mêla dans l'entretien, et commit un solécisme en voulant faire un reproche à l'évêque. Basile le regarda en souriant, et dit ces deux mots : un Démosthène ignorant! Le maître d'hôtel reçut mal la plaisanterie, et s'emporta en menaces. Mais, sans s'émouvoir davantage; songez, lui dit l'évêque, à bien faire servir votre table, et bornez-vous à ce qui est de votre ressort. Ainsi finit la conférence, toute à l'avantage du saint docteur, et sans indisposer l'empereur, qui, loin de lui faire aucune peine, lui donna des terres pour fonder un hôpital à Césarée.

Mais les ariens qui o[illegible]ient le prince, s'emparèrent une seconde fois de son esprit, [illegible] l'engagèrent à exiler Basile, s'il s'obstinoit à ne pas communiquer avec eux. L'impératrice Dominica se montroit des plus ardentes à solliciter contre lui; et l'on crut l'exécution si certaine, que déjà la voiture étoit attelée, le saint entouré de ses amis en larmes, et tout prêt à partir. A l'instant le fils de Valens et de Dominica, encore enfant, fut atteint d'une fièvre violente qui le mit en quelques heures à l'extrémité. Le mal étoit tel, que les médecins n'y voyoient aucun remède. La princesse ne douta point que ce ne fût une punition divine, et communiqua ses alarmes à l'empereur. On fit prier le saint évêque de venir promptement.

[1] Theod. IV, 19.

Dès qu'il eut mis le pied dans le palais, la fièvre se ralentit, et il promit une guérison parfaite, pourvu qu'on lui laissât instruire le jeune prince dans la foi catholique. La condition fut acceptée; l'évêque se mit en prières, et l'enfant guérit sur-le-champ [1]. Mais Valens se rappelant ensuite le serment impie qu'il avoit fait à son baptême, entre les mains d'Eudoxe, d'adhérer de cœur et d'effet à la doctrine des ariens, il fit baptiser par ces hérétiques cet innocent infortuné, qui retomba dans sa maladie, et mourut peu de temps après.

Loin d'adorer la main qui le frappoit, cet aveugle prince s'abandonna aux conseils des impies, et voulut une seconde fois exiler Basile : la sentence fut même dressée; mais quand l'empereur se mit en devoir de la signer, il lui prit un tremblement convulsif et la plume se brisa dans sa main. Trois fois il entreprit de signer, et trois fois la plume se rompit. Alors toutes ses préventions cédant à la crainte et à une secrète horreur qu'il ne put cacher plus long-temps, il déchira le papier, révoqua l'ordre, et laissa pour toujours le saint en paix; de sorte que, dans cette persécution générale des prélats orthodoxes de l'Orient, par une protection visible du ciel sur les deux plus illustres défenseurs de l'Eglise, il n'y eut que Basile et Athanase qui demeurèrent en repos du côté des ariens. Le préfet Modeste prit encore de meilleures dispositions que son maître. Dans une maladie qui lui survint peu après la tentative de Césarée, il fit prier l'évêque de le venir trouver, et il lui demanda le secours de ses prières avec une humilité religieuse. Il fut en effet guéri, et ne cessa de publier qu'il devoit sa guérison à Basile. Dès lors commença entre lui et le saint prélat une liaison assez particulière pour qu'ils s'écrivissent fréquemment. Modeste, flatté de ses rapports avec ce grand homme, avoit beaucoup d'égard à ses recommandations; Basile sanctifioit par l'exercice de la charité des relations qui lui eussent peu convenu sans ces vues supérieures.

Quelque temps après que l'empereur fut parti de Cappadoce, Eusèbe, oncle de l'impératrice et gouverneur de la

[1] Ephr. in Basil. p. 65.

province, suscita un nouveau genre de persécution au saint archevêque, avec toute la hauteur et tout l'acharnement d'un tyran subalterne, qui s'assuroit d'être soutenu. Quoique dévoué aux ariens, il n'agissoit pas par zèle pour l'hérésie; mais par un motif, si non plus criminel, au moins plus honteux. Un de ses officiers, devenu éperdument amoureux d'une veuve de qualité, la vouloit épouser malgré elle. Cette dame, poussée un jour à l'extrémité, se réfugia dans l'Eglise, au pied du saint autel. Le magistrat, pour faire sa cour, voulut forcer cet asile, si convenable à la nature de l'oppression, et Basile ne manqua point de prendre la défense de la pudeur en péril. Il s'opposa aux gardes envoyés pour enlever la chaste veuve, et lui procura les moyens de s'enfuir. Le gouverneur cita le saint à son tribunal, en vint du premier abord aux voies de fait les plus indignes, ordonna de le dépouiller, et de lui déchirer les flancs avec des ongles de fer. Le saint archevêque lui dit sans la moindre émotion, et même avec quelque chose de plus que l'indifférence : Vous me rendrez un grand service, si vous arrachez de mon sein le méchant soufflet qui me suffoque; voulant parler, ou de la foiblesse de ses poumons, ou d'un asthme dont il étoit fort tourmenté. Mais le peuple informé de l'excès révoltant où l'on s'emportoit contre son pasteur, entra en tumulte, hommes, femmes, enfants, armés de tout ce qu'ils purent trouver. La maison du gouverneur alloit être forcée, et c'en étoit fait de sa personne, si Basile ne se fût rendu son médiateur. Eusèbe, si arrogant et si dur un moment auparavant, tomba pâle et tremblant aux g noux de son prisonnier. Il n'avoit pas besoin de supplications. Délivré des bourreaux non moins effrayés que le gouverneur, le bon pasteur alla au-devant de la foule, et sa vue seule suspendant la fureur de la sédition, il n'eut rien de plus pressé que d'assurer la vie au plus brutal des persécuteurs.

Peu auparavant il étoit arrivé dans l'ordre civil un changement qui donna beaucoup d'exercice à la patience et à la modération du zélé métropolitain. La province de Cappadoce fut divisée en deux, et Thyane devint la capitale de la seconde. L'évêque Anthime prétendit que l'ordre civil emportoit l'ec-

clésiastique, et que lui-même devenoit, sans nulle autre disposition, métropolitain de la seconde Cappadoce. Plus versé qu'Anthime dans la sainte antiquité et les usages religieux, Basile s'y opposa, au moins jusqu'à une ratification ou approbation canonique; et pour confirmer son droit par la possession effective et non interrompue, il créa aussitôt de nouveaux évêques. Aucun ne pouvoit faire plus d'honneur à son choix que son pieux et savant ami Grégoire, fils du vieil évêque de Nazianze. Il le mit à Sazimes, endroit peu considérable, et désagréable par sa situation. Mais il y falloit un homme de mérite et affidé, comme étant placé aux confins des deux nouvelles provinces. Grégoire, comme tous les grands hommes de ces temps exemplaires, ne vouloit point être évêque. Mais enfin il céda aux instances d'un ami si cher, et de son propre père, qui vint à l'appui, avec d'autant plus de chaleur, qu'il comptoit par-là fixer son fils dans son voisinage. Ce fut en effet tout ce qu'opéra l'ordination du jeune Grégoire. Après quelques légères tentatives pour s'établir à Sazimes, où Anthime suscitoit difficulté sur difficulté, il reprit la vie privée et solitaire; il revint enfin à Nazianze, assister son père, que ses incommodités et sa décrépitude mettoient hors d'état de remplir ses fonctions par lui-même.

Le bon vieillard ne trouvoit plus de consolation que dans ce digne fils, et dans les différents exercices de la piété, surtout dans la célébration du saint sacrifice, dont on observe qu'il s'acquittoit dans sa chambre, quand il étoit malade: preuve bien marquée de l'usage ancien des messes basses et privées. Tout cependant se trouvoit en ordre parmi son troupeau; et la plus parfaite intelligence étoit rétablie entre les ouailles et le pasteur, depuis que son fils l'avoit réconcilié avec les moines, séparés autrefois de sa communion, lorsqu'il avoit signé la formule de Rimini. Car l'évêque titulaire de Nazianze avoit imprimé cette tache à sa vieillesse; mais par simplicité seulement, et sans avoir jamais rien cru de contraire à la foi de Nicée. Il en fit une rétractation éclatante, et demanda publiquement pardon de cette sorte de scandale, à la persuasion du coadjuteur son fils. Grégoire, dit le vieux ou l'ancien, mourut saintement peu de temps après, à l'âge d'en-

viron cent ans, dont quarante-cinq d'épiscopat. Le jeune Grégoire fit l'oraison funèbre avec autant de sublimité sans doute et de mouvements pathétiques, que celle de tant d'autres personnages qui ne lui étoient pas si chers. Il prit ensuite le soin de l'évêché de Nazianze; mais pour un temps seulement, et sans jamais vouloir en accepter le titre.

Les autres églises étoient beaucoup plus agitées que celles de Cappadoce. On tourmenta surtout les catholiques d'Antioche, toujours courageusement déclarés contre l'évêque arien Euzoïus. Le saint évêque Mélèce fut exilé pour la troisième fois. Il se retira dans l'Arménie sa patrie, et habita une terre qui lui appartenoit, sur les confins de la Cappadoce; ce qui occasiona des relations fréquentes entre lui et le saint évêque de Césarée, qui ne cherchoit de son côté qu'à se lier avec tous les grands hommes qui éclairoient l'Eglise. Tels étoient principalement Eusèbe de Samosate, Amphiloque d'Icône, Epiphane, métropolitain de Chypres; et aux extrémités de l'Italie, Ambroise, élevé depuis peu, de la manière que nous dirons bientôt, sur la chaire de la ville régnante d'Occident, comme on s'exprimoit alors, c'est-à-dire de Milan, où résidoit la cour. Basile entretenoit, par ses lettres et par mille autres attentions, l'amitié de tous ces illustres pasteurs, et plus encore, leurs excellentes dispositions à l'égard du troupeau de Jésus-Christ.

Il écrivit même aux évêques d'Italie, en général : car il est beaucoup plus vraisemblable que la lettre adressée, selon certains critiques, aux évêques du Pont, le fut aux Italiens et au souverain pontife [1]. Saint Basile suppose ces prélats au-delà des mers : ce qui ne peut désigner la province du Pont, située dans le même continent d'Asie que la Cappadoce. Il les suppose de plus à l'abri de la persécution, qui n'étoit autre que celle des ariens, également puissants dans toute l'étendue des états de Valens, et il se soumet à leur correction. Ce qu'il ajoute sur les fonctions de la tête dans le corps mystique de l'Eglise universelle, et qu'il attribue à ces prélats, ou à leur chef propre, forme une preuve encore plus forte, et peu dif-

férente de la démonstration. Cette lettre, pour ce qui est du fond des choses, et à l'exception de quelques termes arrachés à la douleur par le malheur des temps, ne paroîtra pas moins dictée par l'humilité que par la charité, puisqu'il est encore plus édifiant de se soumettre à la correction de ses supérieurs légitimes, que de marquer de la déférence à ses égaux; surtout en matière de foi et de doctrine, où ces hommages arbitraires ne sont que des abus, quand ils prennent la place de la soumission légitime. Il s'agissoit, dans cette justification du saint docteur, de ses anciennes liaisons avec Eustathe de Sébaste, et des sentiments ariens ou semi-ariens de ce vieillard artificieux, encore imputés à Basile par ceux qui n'étoient pas à portée de le bien connoître.

Il se plaignit en plusieurs autres occasions des Occidentaux et du pape même, principalement au sujet des saints évêques d'Antioche et de Samosate: il alla jusqu'à reprocher aux Italiens une ignorance ou une inconsidération qui affermissoit l'hérésie. Ces expressions, trop dures sans doute, mais vagues et peu conformes à mille endroits où il s'exprime avec autant de respect que de précision, ne sauroient faire injure à la foi de l'Eglise romaine, qu'il exalte en toute rencontre. Il veut simplement dire, que les préventions des Occidentaux contre les défenseurs de la foi catholique, les saints Eusèbe et Mélèce, donnoient un grand avantage aux hérétiques. L'ignorance dont il accuse les prélats d'Occident n'est que l'ignorance des faits purement historiques, ou de ce qui se passoit au fond de l'Asie. Quant à l'autorité suprême du saint Siége, et à la nécessité d'y recourir de toutes les parties du monde, saint Basile la marque assez dans ses lettres, surtout dans celles qui s'adressent à saint Athanase.

Eusèbe de Samosate avoit un zèle qui le rendoit souverainement odieux aux ariens. Des extrémités de la Syrie, où son siége étoit situé au bord de l'Euphrate, il parcouroit sans cesse toute cette grande province, ainsi que la Phénicie et la Palestine, pour subvenir aux besoins pressants d'une quantité d'églises privées de leurs pasteurs légitimes. Afin de n'être pas reconnu par les hérétiques, il se déguisoit en soldat, et portoit une tiare sur la tête, à la façon des Perses. Il établis-

soit des prêtres et des diacres catholiques, et même des évêques, lorsqu'il se rencontroit avec d'autres évêques orthodoxes; soit qu'il fût muni pour cela du pouvoir ordinaire, soit qu'il agît au nom des principaux prélats à qui, en qualité de comprovinciaux ou voisins des lieux privés des pasteurs, il appartenoit d'y en instituer au besoin; soit enfin qu'on n'entende, par ces ordinations, que celles qu'il procuroit par sa sollicitude et ses démarches. En tout cas, il faut imaginer dans un évêque qui vécut toujours saintement et mourut martyr, des raisons qui ne renversent pas la hiérarchie, et toutes différentes de celles qu'on lui a inconsidérément et très-gratuitement attribuées, en le supposant capable de partir de la seule autorité que lui donnoient son âge, sa vertu, et ce qu'il avoit souffert pour la foi.

On l'avoit arraché à la vie solitaire, à cause de ses rares vertus; et il en continua les pratiques durant les quarante-huit ans que dura son épiscopat. Mais son humeur n'en étoit ni moins douce, ni moins affable. Sa porte étoit continuellement ouverte à quiconque lui vouloit parler, soit pendant ses repas, soit pendant la nuit, sans qu'on dût craindre d'interrompre son sommeil. La faction des ariens, furieuse de tout le bien qu'il faisoit en Syrie, le fit reléguer jusqu'au pays du Danube. Le porteur de cette condamnation arriva sur le soir à Samosate. Le charitable pasteur sachant combien il étoit cher à ses ouailles, dit à cet émissaire de la secte : Gardez-vous bien de publier le sujet de votre voyage; car si le peuple venoit à l'apprendre, il vous jetteroit dans l'Euphrate. Il partit lui-même fort secrètement pour son exil, avec un seul domestique, n'emportant pour tout meuble qu'un oreiller et un livre; et d'abord il se rendit par eau à la ville de Zeugma, située plus bas sur le fleuve, à vingt-quatre lieues de distance. Les citoyens apprirent cependant, du porteur même, l'ordre de l'empereur. Le fleuve en un moment fut couvert de barques, et ils eurent bientôt rejoint leur père, qu'ils conjurèrent, en se lamentant et en l'arrosant de leurs pleurs, de ne point les abandonner à la fureur des loups qui alloient ravager son troupeau. Pour réponse, il leur lut le passage du docteur des nations, qui ordonne d'obéir aux puissances; et il les

consola de son mieux, en les exhortant à tenir ferme dans la doctrine des apôtres et des saints conciles.

En allant au terme de son bannissement, Eusèbe passa par la Cappadoce, où nous ne voyons pas qu'il ait eu la liberté de s'entretenir de vive voix avec son ami Basile. Mais ils s'écrivirent souvent pendant cet exil, et l'évêque de Césarée se chargea de faire tenir au saint confesseur les lettres qui lui venoient de son église. Il écrivit même au conseil public de Samosate, pour consoler et encourager une ville à laquelle il rend ce glorieux témoignage, qu'aucune autre en Syrie ne s'étoit signalée dans cette persécution par tant de constance.

Nous avons encore une de ses lettres à l'église d'Evaise [1]. En montrant, avec une infinité d'autres, l'activité de son zèle, elle achève de détruire l'objection qu'on voudroit tirer des funestes progrès de l'arianisme, contre la visibilité perpétuelle de l'Eglise catholique : témoignage confirmatif de ce qu'on a déjà entendu affirmer par saint Athanase, touchant la pureté de l'enseignement dans le très-grand nombre des églises. Mettant la doctrine de Nicée en recommandation, par l'éclat et l'universalité de sa profession; considérez, dit Basile, toute l'étendue du monde chrétien, et voyez combien en est petite cette partie malade. Tout le reste de l'Eglise qui a reçu l'Evangile, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, conserve sa foi saine et incorruptible. Qu'on fasse attention qu'il s'exprimoit ainsi sous la tyrannie de Valens, et lorsque l'arianisme triomphoit autant que jamais en Orient.

C'est ainsi que le saint archevêque de Césarée se dévouoit au service de tous les fidèles, nonobstant ses fréquentes et fortes maladies, et dans le temps même où, consumé d'austérités et de fatigues, il n'attendoit qu'une mort prochaine. Saint Amphiloque, évêque d'Icône, lui écrivit touchant la province d'Isaurie, contiguë à la Lycaonie, et qui n'avoit pour lors aucun évêque : au lieu qu'auparavant on y en comptoit un grand nombre. Le meilleur sans doute, lui répondit le sage docteur, ce seroit de partager le soin pastoral de cette province entre plusieurs prélats. Mais parce qu'il n'est pas

1 Epist. ad Evas.; Ep. ad Neocæs. 75.

facile d'en trouver de dignes, il faut prendre garde qu'en voulant le mieux nous ne manquions le bien; qu'en multipliant les ministres nous n'avilissions le saint ministère, et que nous n'altérions le respect des peuples à qui l'on donneroit des sujets mal éprouvés. Peut-être même vaut-il mieux que nous nous contentions d'établir dans la capitale un homme sûr, qui soit chargé du gouvernement de tout le reste, et qui prenne des ouvriers pour l'aider, s'il trouve le travail au-dessus de ses forces. Mais s'il n'est pas facile de trouver un tel évêque, travaillons premièrement à en donner aux petites villes et aux bourgades qui en ont eu anciennement, avant que d'en mettre un dans la capitale; de peur que celui-ci ne nous embarrasse par la suite, en refusant d'approuver l'ordination des autres. Quelque temps après il écrivit encore à saint Amphiloque d'envoyer en Lycie un homme de confiance, pour reconnoître ceux qui conservoient la foi orthodoxe; parce que l'erreur des macédoniens touchant le Saint-Esprit dominoit parmi les Asiatiques, c'est-à-dire, dans cette partie de l'Asie-Mineure qu'on appeloit proprement diocèse d'Asie, et dont Ephèse étoit la capitale. Ici le zélé docteur descend, pour les choses et les personnes, dans un détail qui montre à quel point il s'intéressoit au bon état de toutes les parties de la maison de Dieu.

Le saint évêque d'Icône, Amphiloque, avoit contracté avec les deux illustres amis Basile et Grégoire, cette tendre et solide amitié qui est fondée sur la conformité des inclinations, des habitudes et des qualités même indifférentes. Il étoit né comme eux en Cappadoce, et comme eux d'une extraction noble, d'une science profonde, d'une grande éloquence, d'une vertu éminente et fortifiée par un long usage de la vie solitaire. Il avoit toujours entretenu d'étroites liaisons avec Grégoire. Mais depuis que Basile avoit été fait évêque, Amphiloque, qui ne le fut qu'après lui, évita sa rencontre, de peur qu'il ne l'engageât dans les saints ordres dont il se croyoit fort indigne : précaution que son rare mérite et l'estime publique rendirent insuffisante. La Providence l'ayant conduit en Pisidie, il fut élu, malgré toute sa résistance, pour le siége archiépiscopal de la vie d'Icône, érigée depuis peu en métro-

pole de la seconde Pisidie, ou de la Lycaonie. Basile lui écrivit sur son ordination, pour le consoler, l'encourager et l'inviter à le venir voir. Amphiloque y alla en effet. Suivant la coutume qu'on observoit à l'égard des évêques étrangers, on l'engagea à prêcher devant les habitants de Césarée, qu'il ravit d'admiration; suffrages d'autant plus honorables, que le goût de ce grand auditoire accoutumé à la haute éloquence de son propre pasteur, en étoit plus sûr et plus épuré. Amphiloque se proposa dès lors Basile pour modèle et pour guide dans l'accomplissement de tous les devoirs de l'épiscopat. Il ne le consulta pas seulement sur les profondeurs spéculatives de l'Etre divin, afin de confondre les sophistes hérétiques; mais sur la science pratique des mœurs et de la discipline.

Ce fut pour le satisfaire en ce dernier chef, que le saint docteur écrivit ces trois épîtres canoniques qui sont si justement vantées dans l'antiquité. Elles contiennent quatre-vingt-cinq canons de discipline, en réponse à autant de questions proposées par l'évêque d'Icône, principalement sur la pénitence publique. Rien de plus propre, soit à faire proportionner, autant qu'il est possible, la peine au péché, soit du moins à inspirer une horreur convenable de certains crimes. Il s'y agit principalement de l'homicide, et des fautes commises dans le mariage. L'homicide volontaire, sous lequel sont compris l'empoisonnement et les maléfices de la magie, est soumis à vingt ans de pénitence. Le pénitent devoit être quatre ans *humilié*, à la porte de l'Eglise, pendant les offices, sans pouvoir y entrer, cinq ans entre les *auditeurs*, c'est-à-dire, admis à l'instruction et non aux prières; sept ans *prosterné* pendant les prières; quatre ans *consistant*, ou priant debout. Tels étoient les quatre degrés de la pénitence publique, qui ont subsisté uniformément dans l'Eglise pendant fort longtemps. Pour l'homicide involontaire, c'est-à-dire, qui n'a pas été commis de propos délibéré, mais où il est entré de l'inconsidération et de la négligence, la pénitence est de dix ans.

Celle de l'adultère est de quinze pour les hommes. Si l'infidélité tombe sur la femme, son mari la doit quitter; mais l'épouse ne peut quitter l'époux infidèle. Dans le premier cas,

c'est-à-dire quand le mari a quitté sa femme pour cause d'adultère, on lui permet de se remarier du vivant de cette première épouse, et tel est encore l'usage de l'Eglise orientale. L'Eglise d'Occident a toujours observé une discipline plus évangélique et plus exacte, suivant laquelle la mort seule peut dissoudre le mariage. Elle tolère néanmoins l'usage des Orientaux, avec qui elle n'a point voulu rompre pour ce sujet. Les conjonctions incestueuses sont soumises aux mêmes peines que l'adultère. Saint Basile compte, comme nous, pour inceste, d'épouser deux sœurs l'une après l'autre : la coutume, qui a force de loi, dit-il, est de séparer ceux qui auroient contracté une pareille union, et de ne pas les recevoir sans cela dans l'Eglise. Ici l'on voit l'ancienneté de la puissance ecclésiastique, par rapport à la validité des mariages. Dans ce qui est encore dit de la nullité des mariages des personnes qui sont sous la puissance d'autrui, telles que les esclaves et les enfants de famille, quelques docteurs croient voir un principe qui autorise notre jurisprudence dans sa conduite envers les mineurs qui se marient sans consentement des parents. Mais elle ne se fonde que sur le rapt de séduction, facile à présumer dans des conjonctions où la passion l'emporte sur tous les intérêts les plus forts et les plus raisonnables.

Pour les péchés contre nature, les peines sont les mêmes que pour l'adultère. Quant à la simple fornication, la pénitence est de quatre ans. Pour les secondes noces, il y avoit une espèce de pénitence qui variait selon les églises : mais c'étoit plutôt une humiliation qu'une expiation proprement dite ; si ce n'est pour les quatrièmes noces et au-delà, que quelques-uns regardoient comme la polygamie, et traitoient de conjonction brutale, indigne du genre humain. Les ecclésiastiques qui oublioient la pureté sacrée de leur état, étoient privés de leurs fonctions, et réduits au rang des laïques, sans autre pénitence. C'étoit la règle ancienne et fondée sur l'équité, qui défend de punir deux fois la même faute, la déposition étant une peine très-grande et perpétuelle de sa nature, au lieu que les laïques rentroient dans tous leurs droits, après l'accomplissement de leurs pénitences. Pour les vierges tombées depuis leur profession, l'ancien usage permettoit de les recevoir au

bout d'un an, comme les bigames ; mais saint Basile est d'avis qu'on use à l'avenir d'une plus grande rigueur, et qu'on les traite comme les adultères. Il paroît que cette ancienne indulgence à l'égard des vierges consacrées ne provenoit que de la difficulté où l'on avoit été dans les commencements du christianisme, de faire goûter une vertu si angélique aux païennes converties. L'Eglise ayant pris toute sa consistance, et la virginité se trouvant en honneur, on crut devoir plutôt resserrer la discipline en ce point, que la relâcher. Cependant, pour que cette sévérité ait lieu, le saint docteur veut que les vierges aient fait profession de leur plein gré, sans impulsion de parents et en âge mûr, c'est-à-dire à seize ou dix-sept ans accomplis : ce qui montre l'antiquité des règles suivies par le saint concile de Trente, touchant l'âge de la consécration des vierges. Les moines ne faisant point encore de profession expresse de continence, saint Basile est d'avis qu'on la leur fasse faire, et que s'ils la violent, ils subissent la pénitence des fornicateurs.

Les parjures, s'ils ont commis le crime de leur propre mouvement, sont soumis à dix ans de pénitence ; et à six si c'est par une espèce de contrainte qu'ils ont violé leur serment. On décide qu'un vœu ridicule, comme de s'abstenir de la chair de porc, n'oblige point ; à plus forte raison, le vœu ou le serment de mal faire ; par exemple, de punir trop sévèrement ses esclaves : promesse, ajoute-t-on, qui avant l'exécution, est déjà un péché digne de pénitence. Pour ceux qui juroient de ne point se laisser ordonner prêtres ou évêques, on ne veut point qu'on les y force contre leur serment, à moins qu'on n'en attende pour l'Eglise un avantage qui fasse présumer que le vœu n'avoit pas eu pour objet le plus grand bien. La raison que l'on rend de ce procédé, c'est que l'expérience enseigne que ces sortes d'ordinations réussissent fort mal.

Si pour le larcin le coupable s'accuse lui-même, il sera privé de la communion pendant un an ; et pendant deux, s'il est convaincu d'ailleurs. L'apostat qui a renoncé Jésus-Christ, sera toute sa vie dans l'état des *pleurants* ; mais à la mort, on lui donnera la communion, en prenant confiance dans la miséricorde divine. En général, on permet d'abréger la pénitence, quand le pécheur s'attache à l'accomplir avec une

grande ferveur. Tels sont les principaux articles qu'il convenoit de remarquer dans les épîtres de saint Basile à saint Amphiloque. Dans quelques autres de ses lettres on voit l'usage des censures en général, tel qu'il est employé de nos jours. On y trouve aussi la défense d'avoir commerce avec un excommunié dénoncé personnellement, même pour les choses ordinaires de la vie.

Nous avons encore, dans la lettre de ce Père à Césarie, un monument trop précieux de tradition et de discipline, pour être passé sous silence. Il concerne l'usage de la sainte communion, et de la pratique si justement maintenue contre les sacramentaires, de réserver le corps de Jésus-Christ, et par conséquent de lui rendre d'une manière habituelle et permanente le culte suprême qui lui est dû. Il est utile, écrivoit le saint docteur, de communier tous les jours, pour participer au corps et au sang de Jésus-Christ; quoique notre coutume ne soit que de communier quatre fois la semaine, le dimanche, le mercredi, le vendredi et le samedi, outre les jours, quels qu'ils soient, où tombe la fête de quelque martyr. Que dans le temps de la persécution, poursuit-il, on soit obligé de se communier de sa propre main, faute de prêtre ou de ministre, il est assez inutile de le prouver, puisque ce principe se trouve établi par une pratique ancienne et constante. On sait que tous les solitaires, au fond de leurs déserts où il n'y a point de prêtres, gardent la communion chez eux, et se communient eux-mêmes. A Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, la plupart des laïques gardent aussi la communion dans leurs logis. Or, le prêtre ayant une fois célébré le sacrifice et distribué l'hostie, le fidèle qui l'a reçue toute à la fois, et qui s'en communie ensuite de sa propre main à plusieurs reprises, doit croire qu'il communie de la main du prêtre qui la lui a remise; puisque dans le temple même, où le ministre donne la particule, le fidèle qui la reçoit dans sa propre main, la tient en son pouvoir avant de la porter à sa bouche. C'est donc la même chose, de recevoir du prêtre une ou plusieurs particules à la fois. Telle étoit alors la pratique de la communion : le prêtre mettoit l'eucharistie dans la main du communiant, qui la portoit lui-même à sa bouche.

Il y a sans doute une grande matière d'édification dans les canons de saint Basile, ainsi que dans la sévérité de l'ancienne discipline en général. Toujours on en appellera avec raison aux saintes maximes que la tiédeur et le relâchement n'ont mises hors d'usage qu'en faisant gémir l'Eglise. Pour tempérer sa douleur, pour seconder les vœux qu'elle exprime en toute rencontre, les ministres de la pénitence doivent s'instruire des anciens canons, en saisir l'esprit et s'y conformer dans la pratique autant que les circonstances le permettent. Mais comme l'épouse de Jésus-Christ ne juge pas nécessaire ou convenable à son état présent de rétablir toutes ces anciennes observances, ce seroit accuser sa sagesse ou sa fermeté que de l'entreprendre sans son aveu; ce seroit lui reprocher sa décrépitude, sous prétexte de ramener ses beaux jours. Ce seroit une témérité bien plus grande encore, d'opposer à ce qu'elle a jugé digne de remplacer des lois mal observées et à la discipline reçue généralement aujourd'hui, les canons des anciens conciles, ou du moins ceux de quelques églises particulières, quoique justement vantés dans l'antiquité. On ne sauroit disconvenir, que ceux mêmes de saint Basile ne soient défectueux en quelques articles. Ils n'ordonnent pas seulement de réitérer le baptême des hérétiques qui altèrent la forme de ce sacrement, mais celui des encratites qui baptisent au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; parce qu'ils croient, avec les marcionites et d'autres sectaires, que Dieu est l'auteur du mal[1]. Les canons des Orientaux sur la dissolution du mariage pour cause d'adultère, ne sont pas plus conformes aux principes évangéliques.

La discipline orientale ne mérite donc pas d'être si fort relevée par-dessus celle des Occidentaux, anciens ou modernes. Quoique celle d'aujourd'hui soit moins sévère; quoiqu'elle s'accommode aux mœurs, et si l'on veut aux foiblesses de notre âge; on doit au moins reconnoître qu'elle est nette et précise, uniforme et fixe, sagement rédigée, et partout exactement conforme à l'Evangile. Dans la discipline du saint concile de Trente, dans celle de saint Charles Borromée, et

[1] Can. 47.

d'une multitude de conciles particuliers, tenus dans les diverses églises en consequence de ces décrets œcuméniques et divins, ne retrouve-t-on pas tout ce que l'antiquité a de plus pur en fait de morale, de canons essentiellement évangéliques de réglements nécessaires pour atteindre à la sainteté, à toute la perfection de la piété chrétienne; et peut-on former ici d'autre plainte raisonnable, que sur l'inobservation ?

Pour en revenir à saint Basile, il écrivit encore son livre du Saint-Esprit, à la prière de saint Amphiloque. Le pieux évêque d'Icône, beaucoup plus jeune que celui de Césarée, et pénétré pour lui d'un respect bien éloigné de tout soupçon désavantageux, l'avertit néanmoins que ses adversaires affectoient de marquer de l'inquiétude, au sujet des variations employées par l'église de Cappadoce dans la célébration de la doxologie, c'est-à-dire, de la formule de bénédiction en l'honneur de l'adorable Trinité. Au lieu de dire invariablement et uniformément : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit; Basile en priant avec son peuple, tantôt disoit : Gloire au Père, avec le Fils, et avec le Saint-Esprit; et tantôt : Gloire au Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit. Outre que rien ne paroissoit léger à ces anciens et religieux dépositaires de la tradition, Amphiloque savoit encore que l'hérétique Aëtius prétendoit établir la dissemblance des personnes divines, par un passage de saint Paul, qui en les nommant, faisoit usage de ces différentes formules.

Basile rejette le sens impie de ce dialecticien hérétique, dont l'impiété cependant, ajoute-t-il, ne peut rien ôter à la sainteté des expressions dictées par le Saint-Esprit même. Il témoigne ensuite combien il est éloigné d'appliquer à la doctrine du salut des subtilités misérables et tout humaines, inconnues aux écrivains sacrés. Non-seulement il exclut des personnes divines tout ce qui donneroit la moindre idée d'inégalité; mais il va jusqu'à enseigner la procession du Saint-Esprit. Il le compare d'abord au souffle qui provient de la bouche de Dieu, puis le rend beaucoup mieux sans doute, en ajoutant, qu'il n'est ni son ouvrage par la création, ni son verbe par la génération, et qu'il vient de lui d'une manière ineffable. Pour montrer l'origine de la doxologie, qu'on

taxoit de nouveauté, il dit qu'entre les dogmes conservés dans l'Eglise, les uns viennent de l'Ecriture, les autres de la tradition apostolique qui nous les a secrètement transmis; et que ces deux sources ont la même autorité dans la religion. Personne, ajoute-t-il, ne disconvient de ce principe, pour peu qu'il soit versé dans la science ecclésiastique. Si nous entreprenions de rejeter les coutumes non écrites, comme ayant peu d'autorité, nous porterions sans y penser de mortelles atteintes à l'Evangile même; ou plutôt nous en réduirions la prédication à de purs idiômes, très-souvent inintelligibles. En quel lieu des divines Ecritures, par exemple, trouvons-nous les prières qui accompagnent la consécration du pain eucharistique et du calice de bénédiction? Car nous ne nous contentons pas de ce qu'on lit dans saint Paul ou dans l'Evangile; mais avant et après ces paroles, nous en proférons d'autres qui sont tirées de la doctrine non écrite, et qui ont une grande vertu pour le sacrement. Ne sont-ce pas ces instructions secrètes, que nos Pères nous ont conservées dans un silence religieux, impénétrable à la curiosité profane, et aussi ancien que l'établissement de l'Eglise, comme il est constant par un usage dont on ne trouve pas l'origine? Enfin le docteur cite en faveur de la tradition particulière dont il s'agissoit, c'est-à-dire de la doxologie, premièrement le ministre même qui l'avoit baptisé et admis dans le clergé; puis, entre les plus anciens docteurs, les saints papes Clément et Denys, saint Irénée de Lyon, saint Denys d'Alexandrie, Eusèbe de Palestine, Athénagore, saint Grégoire le Thaumaturge, Mélèce du Pont, et Firmilien. Il ajoute que les chrétiens les plus orientaux, et tous les occidentaux avoient le même usage de chanter dès lors, comme on le fait encore de nos jours : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Telle étoit l'attention de cet illustre docteur pour les moindres détails des observances, et pour tout ce qui pouvoit intéresser la religion.

Mais s'il étendoit au-dehors sa sollicitude pastorale, son zèle n'en devenoit pas moins vif pour la portion de l'Eglise qui lui étoit spécialement confiée. L'institution d'un prêtre chargé du soin des âmes lui paroissoit la plus importante de toutes les affaires. Un seigneur de marque, appelé Nectaire,

lui ayant recommandé quelque sujet pour l'une de ces places, il lui fit sentir, qu'avec toute son inclination à le contenter, il ne pouvoit rien accorder à ses sollicitations en ce genre. Je ne serois pas, lui dit-il, un dispensateur fidèle, mais un mercenaire sacrilége, si j'échangeois le don de Dieu pour l'amitié des hommes. Nous ne faisons notre choix que sur le témoignage du degré le plus éminent de mérite, autant qu'il peut parvenir à la connoissance des hommes : encore tremblons-nous alors de n'en pas juger comme celui qui lit dans les cœurs. A quels périls ne s'expose-t-on pas, en induisant à procéder d'une autre manière? C'est se charger avec témérité des fautes de ceux qu'on recommande. Si le pouvoir de l'ordre provient des hommes, qu'est-il besoin de notre ministère et des saints rites, qui dès lors ne sont plus qu'une vaine représentation de la vérité? que ne prend-on ce pouvoir de soi-même? Mais si c'est de Dieu qu'on le reçoit, pourquoi opposer nos volontés à la sienne, et ne pas nous en rapporter uniquement aux règles établies pour la connoître?

Ainsi se conduisoit invariablement le saint archevêque, comme on l'apprend d'une lettre écrite sur ce sujet, à ses corévêques, où l'on retrouve la même discipline que dans quelques épîtres de saint Cyprien, mais d'une manière plus développée. L'évêque examinoit avec ses prêtres ceux qui étoient dignes d'entrer dans le clergé : s'ils n'étoient point médisants, emportés, débauchés; si, avec l'aversion des grands vices, ils avoient, sinon les vertus et le mérite acquis en un degré éminent, au moins les dispositions propres à y parvenir[1]. En un mot, ce vigilant pasteur suivoit avec attention tout le cours des mœurs et de la conduite de ses clercs, depuis leur première jeunesse. Les prêtres et les diacres qui demeuroient avec ses élèves, en des maisons semblables à nos séminaires, informoient les corévêques de tout ce qui s'y passoit; et ceux-ci, après en avoir fait le rapport au prélat dont ils étoient les vicaires, admettoient ces candidats au rang clérical. L'évêque les faisoit alors lecteurs ou sous-diacres; et quand on les avoit encore éprouvés dans ces premiers ordres, il les élevoit, de

[1] Basil. Ep. 181.

l'avis de son clergé, au diaconat, et enfin à la prêtrise. Telle étoit la marche tracée par l'Apôtre, qui ordonne d'éprouver les diacres avant de leur confier le ministère; et malgré toute l'amertume de tant de réformateurs ou de déclamateurs modernes, tel est encore l'esprit de l'Eglise, et en très-grande partie sa discipline présente. Tout humble fidèle reconnoît avec une douce consolation, que l'Esprit saint n'est pas moins attentif à la régir aujourd'hui, qu'il l'étoit dans l'âge heureux des Basile et des Cyprien. Sa sainteté est toujours la même dans ses principes : la censure ne peut tomber que sur notre lâcheté à les suivre.

C'étoit par toutes ces intentions, que l'illustre métropolitain de Cappadoce avoit formé, en assez peu de temps, un clergé vénérable à ses persécuteurs mêmes. Rien n'échappoit à sa vigilance. Un ecclésiastique septuagénaire avoit une personne du sexe à son service, contre la sage disposition des canons. Le corévêque en avertit le prélat qui écrivit au prêtre coupable, nommé Grégoire ou Parégoire, de congédier au plutôt cette femme, et de se faire servir par des hommes; que si son âge de soixante-dix ans l'empêchoit d'être fort touché de la fréquentation d'une personne du sexe, comme il étoit naturel de le présumer, il n'en falloit pas moins faire cesser le scandale, dont la crainte influoit beaucoup plus dans l'avis qu'il lui donnoit, qu'aucune espèce de soupçon; qu'il lui seroit d'autant plus facile de s'y conformer, qu'il se prétendoit plus libre de passion[1]. En un mot, conclut le saint évêque, si vous n'obéissez pas, vous resterez dans l'interdit jusqu'à la mort, qui n'opérera pour vous qu'un compte plus terrible au tribunal du Juge suprême; et si vous osez faire les fonctions du sacerdoce sans vous être soumis, vous serez un objet d'anathème pour tous les fidèles qui, en communiquant avec vous, seroient eux-mêmes excommuniés par l'Eglise. On voit ici l'antiquité de l'ordre qu'il faut suivre dans les peines canoniques; l'interdiction ou suspense, puis l'excommunication du sujet qui ne la garde pas, et de ceux qui communiquent avec lui. Le saint docteur emploie tous ces moyens pour la

[1] Epist. 19.

correction d'un seul prêtre, persuadé qu'il étoit que la bonne constitution d'une église ne peut résulter que de ces soins peu importants en apparence, et qu'un gouvernement moins sacerdotal traite souvent de petitesses.

Ce n'étoit pas que ce génie supérieur ne prît les choses en grand, et ne donnât même à l'extérieur tout ce qui pouvoit contribuer à l'éclat de la religion. Il fit construire une église magnifique, avec différents corps de logis; l'un plus haut et mieux décoré pour l'évêque, dont son humilité et son extrême détachement ne lui faisoient pas oublier la dignité; les autres plus bas, mais très-propres et très-commodes, pour son clergé. Des terres que lui avoit données l'empereur Valens, il dota, suivant l'intention du donateur, un superbe hôpital qu'il fit construire hors de Césarée, en un lieu inhabité auparavant, et qui devint un des principaux ornements du pays, et comme une seconde ville, qui porta long-temps après lui le nom de Basiliade. Outre les asiles des passants et des malheureux de toute espèce, surtout des lépreux, qui portoient continuellement l'épouvante et quelquefois la contagion parmi les citoyens, il y avoit dans cet hôpital des logements pour tous les gens nécessaires à son service, pour les directeurs, les médecins, les personnes préposées aux pansements, pour un très-grand nombre de domestiques, de commissionnaires même et de porte-faix, pour la multitude des ouvriers de toute profession, et pour leurs ateliers différents. Souvent le tendre pasteur y alloit instruire et consoler les pauvres : il portoit la charité jusqu'à embrasser les lépreux, quand il convenoit de relever le courage de ceux qui les servoient. Ainsi jouissoit-il avec son peuple de la bienfaisance du persécuteur, tandis que la persécution dévastoit la plupart des provinces.

L'Eglise d'Antioche, où les catholiques se trouvoient divisés, étoit plus affligée qu'aucune autre. Toujours le saint patriarche Mélèce demeuroit dans son exil. Paulin, autre patriarche d'Antioche, non moins orthodoxe, fut épargné, sans doute parce que son troupeau, moins nombreux, attiroit peu l'attention. On ôta les églises aux ouailles de Mélèce qui se virent réduites à s'assembler en des caves et des cavernes.

long-temps même en rase campagne, exposées à toutes les injures des saisons, qu'elles supportèrent avec un courage inébranlable. C'est de là que leur vint le surnom de *campagnards*. On en fit mourir un très-grand nombre, qu'on précipita, pour la plupart, dans le fleuve d'Oronte.

Deux prêtres zélés, Flavien et Diodore, prirent soin du bercail désolé. Tous deux avoient déjà soutenu la persécution, n'étant que laïques, sous l'empire de Constance, et tous deux dans la suite parvinrent à l'épiscopat : Flavien au siége même d'Antioche, Diodore à celui de Tarse. Ils furent assistés par les saints solitaires, qui, ne tenant à rien dans ce monde, ne trouvoient qu'à gagner dans la défense de la vérité. Les vexations allèrent si loin, que les païens mêmes en blâmoient l'empereur. Le philosophe Thémistius lui adressa un discours, où pour le détourner d'inquiéter les chrétiens à cause de leurs différentes opinions sur la divinité, il rapporte plus de trois cents manières de penser des païens, touchant le même sujet.

Mais le plus glorieux soutien des catholiques de Syrie fut, sans contredit, le solitaire saint Aphraate, Perse de naissance, et d'une illustre famille qu'il avoit quittée ainsi que sa patrie pour se retirer dans une terre étrangère, où il comptoit vivre ignoré. Mais tout le monde accouroit vers lui, dans l'admiration de sa vie toute céleste. A peine faisoit-il entendre son langage demi-grec et demi-persan, et chacun néanmoins vouloit recevoir ses instructions; peuple, magistrats, gens de guerre, savants et ignorants. Un jour l'empereur Valens, regardant d'une galerie de son palais sur le grand chemin, le long de l'Oronte, aperçut un vieillard couvert d'un méchant manteau et marchant avec une précipitation étonnante pour son grand âge. Il vouloit savoir comment il se nommoit, et pourquoi il faisoit tant de diligence. On lui dit que c'étoit le solitaire Aphraate, pour qui toute la ville étoit pénétrée de la plus profonde vénération, et qu'il se rendoit à la place où les catholiques s'assembloient.

Que prétends-tu, lui cria aussitôt le prince; et pourquoi abandonnes-tu la retraite où tu devrois te tenir renfermé, selon la règle ascétique? Vous avez raison, seigneur, repartit

Aphraate; je devrois garder la solitude; mais la vierge la plus retirée et la plus timide demeure-t-elle assise et tranquille dans la maison paternelle, quand elle y voit l'incendie? Elle court au contraire de tous côtés, pour donner et procurer du secours. Vos ariens mettent le feu à l'Eglise : je vole pour l'éteindre. L'empereur, quoique très-irrité, ne répliqua rien; mais un de ses eunuques vomit mille injures contre le saint vieillard. Peu après, cet impie étant allé voir si le bain du prince étoit chaud, il entra en frénésie, et se précipita dans l'eau bouillante, où il trouva la mort et le châtiment de son impiété. Le bruit s'en répandit dans tous les quartiers d'Antioche, et imprima la terreur aux hérétiques : Valens même n'osa bannir Aphraate, comme il l'avoit résolu[1].

Afin d'appuyer leur doctrine d'une autorité aussi respectée en Orient que celle des solitaires, les sectaires qui employoient toutes sortes de moyens, ou spécieux, ou visiblement faux, publièrent que Julien, surnommé Sabas, c'est-à-dire le vieux ou le chenu, pensoit comme eux de la divinité de Jésus-Christ[2]. C'étoit le plus renommé de tous les solitaires de la Syrie, qui le savoit doué, à un point très-éclatant, du don des miracles. Les catholiques l'avertirent du faux bruit qui couroit, et bien vîte il s'en vint du pays d'Edesse où il résidoit, pour manifester sa croyance au milieu d'Antioche. Il se logea près de la ville, au pied d'une montagne dans une caverne où l'on disoit que l'apôtre saint Paul s'étoit autrefois caché, et où les fidèles persécutés s'assembloient. A son arrivée, il y fut atteint d'une fièvre très-violente. Les orthodoxes en furent d'autant plus affligés, que cet accident ne sembloit pas moins nuisible à la cause de la religion, qu'à la renommée de son défenseur. Mais il leur dit : Ne vous inquiétez pas; Dieu saura bien me rendre la santé, si elle est utile à sa gloire. Il se mit en prières, et il eut une grande sueur qui emporta subitement la fièvre : après quoi il affecta de se montrer partout, et toujours entouré de catholiques, confessant la foi par ses œuvres, par ses paroles, et la confirmant par un grand nombre de prodiges. A la porte même du palais,

[1] Philost. c. 8. — [2] Theod. l. 5, c. 9.

un mendiant, qui ne pouvoit faire aucun usage de ses jambes, étendit la main comme le saint parloit, et toucha son manteau. A l'instant même, il se sentit guéri, se mit à courir et à sauter avec des transports inexprimables de joie : ce qui attroupa une multitude innombrable, et couvrit les hérétiques de la dernière confusion. Saint Julien guérit beaucoup d'autres maladies; et de la manière la plus étonnante, un seigneur nommé comme lui Julien, dont la santé étoit désespérée. C'est sur le témoignage immédiat des témoins oculaires que Théodoret nous a transmis le détail de ces merveilles.

Le ressentiment des ariens s'étendit à l'évêque d'Edesse, nommé Barse, qui fut relégué d'abord en Phénicie, ensuite à Oxirinque en Egypte, enfin aux extrémités sauvages de la Thébaïde. On voulut mettre un autre évêque à sa place; mais le peuple d'Edesse ne voulut jamais le reconnoître. On donna toutes les églises aux ariens, comme on avoit fait à Antioche, et les orthodoxes s'assemblèrent de même en pleine campagne. L'empereur, furieux de leur constance, commanda au préfet Modeste de les faire charger par les troupes, la première fois qu'ils s'assembleroient, sans épargner ni âge, ni sexe. Assez favorablement disposé depuis ses liaisons avec saint Basile, le préfet fit avertir sous main ces fervents catholiques, de l'ordre qu'il avoit reçu. Mais il fut bien étonné, lorsqu'il vit courir tout le monde au lieu de l'assemblée, dans la crainte d'échapper au martyre. Il admira surtout une pauvre femme, qui témoignant le même empressement que si elle eût vu le ciel ouvert, tiroit d'une main un jeune enfant, et de l'autre fendoit la foule afin d'arriver à temps pour recevoir avec l'enfant la couronne du martyre [1].

Modeste retourna dire à Valens, qu'il falloit laisser les catholiques en repos, ou se résoudre à les égorger tous. Quelques jours après, le préfet les rassembla, et leur représenta avec douceur le danger de leur résistance. Et quelle peine, ajouta-t-il, trouvez-vous à obéir? Il ne s'agit que de communiquer avec l'empereur. Est-ce que l'empereur est devenu évêque, reprit un prêtre nommé Euloge? Non, répondit tran-

[1] Théod. II, 16.

quillement le préfet, mais je vous exhorte, pour votre bien, à communiquer avec les évêques de sa communion. On ne lui répondit que par des cris et mille signes d'horreur. Il y eut beaucoup de ces généreux orthodoxes relégués jusqu'à Antinoüs dans la Thébaïde, entr'autres ce même Euloge et Protogène, qui, dans leur exil, convertirent une multitude d'idolâtres.

La persécution s'étendit de Syrie en Egypte; mais ce ne fut qu'après la mort de saint Athanase, qui arriva dans le cours de cette même année 373. Il mourut enfin très-paisiblement dans les bras de son peuple, après quarante-six ans au moins d'épiscopat, passés dans une agitation perpétuelle. L'histoire ecclésiastique de son temps, qui n'est, pour ainsi dire, que son histoire personnelle, fait amplement connoître le caractère et le mérite de cet homme de la droite du Très-Haut. Quant à ses écrits, Photius, le meilleur critique des écrivains de sa langue, y trouve, avec une diction nette, facile, abondante, une force et une finesse inimitables. Tout ce qu'il avance et qu'il présente sous le jour le plus avantageux, porte sur une logique solide, et en même temps susceptible des tours nobles et des ornements de la haute éloquence. Mais son plus grand art consiste à cacher l'art même; et rien ne paroît si simple et si naturel, que les traits les plus victorieux. Il s'insinue dans les esprits, couvert de ses moyens qui font disparoître sa personne : ce n'est pas l'auteur, c'est la raison même qui domine le lecteur, et celui-ci se trouve persuadé, sans s'être aperçu qu'on le voulût faire. Docteur et orateur d'une sagesse extrême, d'un goût exquis, d'une justesse unique dans l'expression, partout il proportionne exactement le tour du discours au sujet qu'il traite et aux personnes qui l'écoutent.

Avant qu'il rendît les derniers soupirs, on le pria de désigner son successeur. Il crut devoir le faire, en des temps si difficiles, sans craindre d'aggraver le compte qu'il alloit rendre au souverain Juge. Ainsi nomma-t-il Pierre, le fidèle compagnon de ses courses et de ses travaux, que son âge et son expérience, sa capacité, ses vertus éminentes rendoient propre à cette haute et périlleuse dignité. Le clergé et tous les ordres des citoyens, peuples, magistrature, noblesse, témoignèrent

leur joie unanime par de vives acclamations. Les solitaires vinrent, de leurs retraites écartées, prendre part à la commune allégresse; et les évêques voisins s'étant rendus en bon nombre à l'église patriarcale, ils ordonnèrent le nouveau patriarche, qui écrivit aussitôt au souverain pontife et aux prélats principaux des régions diverses.

Mais la mort d'Athanase ayant relevé les espérances des ariens d'Egypte, ils écrivirent promptement à la cour qui se trouvoit encore à Antioche. Long-temps auparavant ils avoient ordonné Lucius pour le siége d'Alexandrie. L'évêque arien d'Antioche, Euzoïus, digne d'une pareille commission, crut qu'il importoit à la secte d'aller installer lui-même ce collègue hérétique. Valens approuva l'entreprise, et commanda des troupes pour l'exécution. On commença par chasser Pierre; et alors se renouvelèrent, avec un genre particulier de scandale et d'impiété, les horribles scènes qui avoient si souvent déshonoré cette illustre et malheureuse église. D'infâmes bouffons montoient nus dans la chaire sanctifiée par les divins enseignements d'Athanase; ils se montroient dans le même état sur l'autel sacré, et là faisoient et disoient ce dont la pudeur se permet à peine le vague souvenir. Les ariens et les idolâtres ne sembloient avoir qu'un même culte, comme ils n'avoient qu'un seul intérêt. Quand Lucius arriva ensuite, et qu'il entra dans l'église, les païens lui applaudirent en troupe, et crièrent publiquement : Soyez bien venu, évêque, qui ne reconnoissez pas le Fils! Que le grand Sérapis qui vous amène, vous comble de ses faveurs.

Les catholiques ne relâchant rien de leur attachement pour l'évêque Pierre, et se rendant sourds aux menaces comme aux promesses, il en fallut venir aux coups. Les fouets et les lanières plombées furent mis en œuvre. On en jeta plusieurs dans les cachots; on en fit embarquer encore davantage pour l'exil. Un grand nombre endura la mort; et à la vue de tant de cruautés, c'étoit un crime digne de ces mêmes traitements, de répandre seulement quelques larmes de compassion. La violence s'étendit aux églises voisines. Des prélats qui avoient confessé Jésus-Christ sous Constance et sous Julien, éprouvèrent des traitements plus rigoureux encore. Mais toujours on exerçoit

la principale sévérité contre ceux qui travailloient le plus efficacement à maintenir la vraie foi dans les peuples.

Isidore, qui avoit accompagné saint Athanase dans son glorieux voyage de Rome, les deux Macaires, dits d'Alexandrie et d'Egypte, furent transportés et abandonnés dans une île idolâtre où l'Evangile n'avoit pas encore été prêché. A leur arrivée, la fille d'un sacrificateur, possédée du démon, se mit à crier : Que vous êtes puissants, serviteurs de Jésus-Christ! Qui résisteroit à votre vertu? Nous vous cédons la place. Elle tomba par terre, après ces paroles. Les trois confesseurs s'étant approchés, la relevèrent, et lui rendirent une santé parfaite. Avec le père et la fille, tous les habitants de l'île se convertirent et reçurent le baptême. La nouvelle en étant parvenue à Alexandrie, le peuple vint en foule faire des reproches terribles à Lucius. On lui témoigna, d'une manière si animée, la peur qu'on avoit que le bras divin ne s'appesantît sur la ville, si l'on ne cessoit de persécuter ces trois amis de Dieu, que le faux patriarche appréhendant une sédition fit donner des ordres secrets pour les laisser retourner à leurs cellules [1].

Rien n'étoit mieux fondé que le respect des peuples pour ces illustres solitaires. Isidore avoit été élevé au Mont-de-Nitrie, solitude révérée entre toutes celles d'Egypte, à douze ou treize lieues d'Alexandrie. Cinq mille ascètes y vivoient, chacun suivant les impulsions diverses de l'Esprit de Dieu. Ils étoient répartis en cinquante maisons différentes, les uns demeurant seuls, les autres deux à deux, ou plusieurs ensemble. Saint Isidore, distingué dans cette multitude de saints, fut élevé au sacerdoce et préposé au gouvernement d'un hospice ou hôpital très-célèbre à Alexandrie.

Des deux Macaires, l'Egyptien, dit aussi l'Ancien, habita le premier le désert de Scété. Il montra tant de prudence dès l'âge le plus tendre, qu'on le nommoit le jeune vieillard : à quarante ans, il fut doué avec éclat du don des miracles. On relève, dans une multitude de merveilles qu'il a opérées, la résurrection de trois morts. Il fut prêtre, aussi-bien que Macaire l'Alexandrin, qui habitoit tantôt à Nitrie, tantôt à Scété,

[1] Théod. IV, 21.

à une journée de chemin, par-delà Nitrie. On l'ordonna pour le monastère des Celles, éloigné de trois lieues seulement du mont de Nitrie. La solitude des Celles prenoit son nom du grand nombre de cellules qui étoient répandues dans la contrée. Elles occupoient un très-vaste espace, étant assez distantes les unes des autres pour qu'on ne pût respectivement ni se voir ni s'entendre. Au milieu étoit une église commune, où l'on se rassembloit le samedi et le dimanche.

Saint Macaire le jeune est spécialement renommé pour l'austérité de sa vie. Pendant sept ans, il ne mangea pas la moindre chose qui eût passé par le feu. Il ne prit par jour, pendant trois autres années, que quatre à cinq onces de pain trempé dans l'eau. Ayant un jour parlé de raisins, on lui en envoya de très-beaux. Le saint les fit porter à l'un des frères qui étoit malade. Celui-ci, par le même esprit de mortification, les envoya à un autre; ce troisième à un quatrième, ainsi de suite jusqu'au dernier, qui les rapporta à Macaire, sans savoir qu'ils vinssent de lui[1]. Afin de s'accoutumer à braver le sommeil, il passa vingt jours et vingt nuits en plein air, exposé aux traits brûlants du soleil et au froid de la nuit, peut-être encore plus insupportable, par le contraste, que les ardeurs du jour. Il passa des carêmes entiers sans prendre d'autre nourriture que quelques feuilles de choux, et le dimanche seulement. Durant les quarante jours, il demeuroit debout, sans se coucher un seul moment, sans changer de place, priant ou travaillant sans la moindre interruption, dans la même posture.

Sur les confins de l'Egypte et de la Palestine, il y avoit un autre solitaire appelé Moyse, dont la haute réputation parvint aux oreilles de la princesse Mauvie, reine arabe, assez puissante pour inquiéter Valens, dans les embarras qu'il avoit sur toutes ses frontières. Elle fit la paix avec les Romains, et stipula, comme une des principales conditions du traité qu'on donneroit pour évêque à ses sujets, le solitaire Moyse, Sarrasin de naissance. Elle étoit déjà chrétienne, et sa nation avoit quelque teinture de la même religion: mais on vouloit mieux l'instruire. Ravi de se tirer d'embarras par une voie si

[1] Pallad. c. 69.

facile, l'empereur fit aussitôt conduire Moyse à Alexandrie, pour y être sacré. On le présenta à l'évêque arien Lucius. Arrêtez, lui dit-il en présence des magistrats et du peuple assemblé : je ne suis pas digne du ministère où l'on m'élève; mais si l'on veut que je l'accepte, quoique indigne, je prends le ciel et la terre à témoin, que je ne recevrai pas l'imposition de mains souillées par les profanations de l'héresie et par le sang de tant de saints. Vous me jugez témérairement, repartit Lucius, et vous ignorez quelle est ma foi. Les évêques, reprit Moyse, les prêtres et les diacres tourmentés en mille manières, déposent assez contre vous : les faits sont de meilleures preuves que les discours [1].

Lucius ne respiroit que la vengeance; mais il n'y avoit pas moyen de l'exercer : il fallut mener le saint homme aux évêques orthodoxes, réfugiés dans les montagnes. Là il fut ordonné; puis il alla joindre les Sarrasins. Il en trouva peu qui fussent véritablement et solidement chrétiens; mais, par son assiduité à les instruire, et par un grand nombre de miracles, il en fit des fidèles dignes de l émulation des chrétientés les mieux policées. Il eut des successeurs, qui portèrent comme lui le titre, tantôt d'évêque des Sarrasins, tantôt d'évêque de camps ou des tentes; parce que ces peuples, errant de contrée en contrée, n'habitoient le plus souvent que sous des tentes.

Les Gaules possédoient dans le même temps un pasteur encore plus merveilleux, dans la personne du grand saint Martin, qu'une vénération unanime avoit élevé sur le siége de Tours. De son monastère de Ligugei, le plus ancien qu'on sache avoir été bâti dans les Gaules, faisant céder l'amour de la solitude à la charité sa vertu dominante, souvent il avoit fait des excursions apostoliques, pour tirer de leur aveuglement les habitants des campagnes, encore idolâtres en très-grand nombre. Ainsi s'étoient fait connoître son zèle et ses divins talents; et parmi ses miracles, déjà l'on citoit deux morts qu'il avoit ressuscités. L'épiscopat ne changea rien à sa manière de vivre, ni même à la pauvreté de ses vêtements. Mais loin d'avilir par-là sa dignité, il la rendit plus vénérable,

[1] Ruf. 11. 6.

en augmentant ses travaux, sans rien diminuer de ses austérités ni de son abnégation. Son extérieur peu avantageux, la simplicité de son air et de ses manières, sa chevelure extrêmement négligée : considérations importantes au jugement du siècle, et que quelques prélats d'une piété médiocre n'avoient pas rougi d'opposer à son élection, ne servirent qu'à montrer avec plus d'éclat, que la sainteté et la vraie capacité, quand elles sont au degré suprême, suffisent toujours à la décoration du pasteur.

Pour avoir à sa portée un lieu fixe de recueillement qui lui tînt lieu en quelque sorte de sa chère solitude de Ligugei, il établit un nouveau monastère entre la Loire et une montagne escarpée, en un lieu si sauvage alors, qu'on le regardoit comme un désert, quoique à une demi-lieue seulement de la ville. On y vit jusqu'à quatre-vingts moines, qui avoient tous des cellules séparées, creusées la plupart dans la montagne. Tels furent les commencements du célèbre monastère de saint Martin, nommé depuis Marmoûtier, ou monastère majeur, d'où les plus illustres églises s'estimèrent heureuses de tirer leurs évêques. Ce qu'il y avoit de particulier dans la règle de ces cénobites, outre l'abstinence et les austérités des religieux les plus fervents, c'est que par un détachement propre à ceux-ci, il ne leur étoit pas permis de vendre, ni d'acheter, comme les autres avoient coutume de faire. Ils n'exerçoient même aucun métier, sinon de transcrire des livres, encore n'y employoit-on que les jeunes gens; parce qu'on jugeoit cette occupation nécessaire à la vivacité plus grande de leur imagination. Les plus âgés vaquoient uniquement à la contemplation des choses célestes : particularité remarquable et qui devoit inspirer quelque réserve aux censeurs déterminés à blâmer tous les usages qui ne cadrent pas avec leur régularité de système, quelque analogues qu'ils puissent être aux mœurs, selon le temps et les lieux.

Nonobstant son goût pour la retraite, Martin, peu après son élévation à l'épiscopat, se crut obligé d'aller à la cour de Valentinien pour certaines affaires importantes sans doute à la religion, mais qu'on ne spécifie pas. L'impératrice Justine, favorable aux ariens, prévint l'empereur contre le saint évêque, dont elle connoissoit l'extrême aversion pour ces héré-

tiques. Valentinien défendit de l'admettre à son audience, qui lui fut en effet refusée. Mais le saint évêque s'étant mis en prières, un ange lui apparut, et lui dit de retourner vers l'empereur avec assurance. Il retourne au palais, trouve toutes les entrées libres, pénètre jusqu'au prince, qui toutefois ne lui marque au premier abord qu'une indifférence affectée et méprisante. Valentinien sembloit s'étudier à ne pas faire un mouvement dont le saint pût se tenir honoré. Mais le siége où il étoit assis ayant paru tout à coup enflammé, il se leva avec effroi; et, changé par ce prodige, il court embrasser l'évêque, condescend généralement à tous ses désirs, sans lui donner le temps de les expliquer; et, durant son séjour, il le fit souvent manger à sa table : merveille peu surprenante dans la vie d'un saint qui fut le thaumaturge de son siècle aussi-bien que la gloire de l'église gallicane.

Nous n'entrerons pas dans le détail infini des prodiges que le Tout-Puissant opéroit journellement par son moyen. Il chassoit les démons, il guérissoit les maladies les plus incurables, il ressuscitoit les morts, il faisoit des miracles en si grand nombre, que les écrits des auteurs contemporains sont tout remplis de ces faits, que plusieurs avoient vus de leurs propres yeux; en particulier Sulpice-Sévère, qui avoit été disciple du saint, et qui en écrivit une partie de son vivant. Cet homme plein de talents, d'ambition même avant sa conversion, ne crut pouvoir mieux étudier les règles de la perfection évangélique, que dans les leçons et les exemples de l'admirable évêque de Tours, qu'il observa avec la plus grande attention[1]. Contre le préjugé établi de son temps sur l'humble simplicité du saint, il nous apprend qu'il n'avoit remarqué dans aucune autre personne, non-seulement tant de mérite surnaturel, mais tant d'esprit, tant d'érudition, et même tant de pureté dans la diction. Ce Sulpice-Sévère est différent de saint Sulpice, dit le Sévère et évêque de Bourges, avec qui on le confondoit autrefois : il n'étoit que prêtre; il gouverna deux églises assez éloignées l'une de l'autre, où chaque dimanche il alloit célébrer successivement les saints mystères. C'est le pre-

[1] Vit. S. Mart. c. 10 et seq.

mier exemple qu'on trouve, au moins dans les Gaules, de l'usage de biner, ou de dire habituellement deux messes en un jour. Cet écrivain plein d'art, d'élégance et d'agrément, composa encore, sous le titre d'Histoire sacrée, un abrégé très-bien écrit de l'histoire du vieux Testament et de celle de l'Eglise, avec trois dialogues : le premier sur les solitaires d'Orient, les deux autres encore sur les vertus et les miracles de son saint maître : matière qu'il ne crut jamais pouvoir épuiser.

Le don des miracles, à ce haut degré qu'on avoit admiré dans les premiers prédicateurs de l'Evangile, le ciel l'accorda à l'homme apostolique dont la destination étoit de consommer la ruine de l'idolâtrie parmi les habitants de la campagne les plus attachés au paganisme, qui pour cela porte leur nom, et bien plus capables d'entendre la voix des prodiges, que les raisonnements des docteurs et les oracles des prophètes. Aussi Martin réussit-il à forcer la superstition dans ses abris les plus obscurs, et jusque dans les contrées qui en faisoient le retranchement le plus inaccessible. Où l'on ne trouvoit que très-peu de fidèles, il ne laissa presque plus d'idolâtres, et il y érigea quantité d'églises ou d'oratoires à la gloire de Jésus-Christ.

Mais si les restes du paganisme rendoient cet homme de prodiges nécessaire à la Gaule, les ravages de l'arianisme en Italie, et surtout dans l'église de Milan, demandoient un pasteur puissant en paroles aussi-bien qu'en œuvres. Depuis long-temps elle étoit gouvernée par un hérétique d'autant plus dangereux, qu'il affectoit de paroître orthodoxe. Auxence avoit trompé l'empereur Valentinien, en jurant avec une sacrilége impudence, que sa doctrine étoit la même que celle de Nicée; et la paresse de ce prince, au regard de la religion, lui avoit fait croire l'imposteur sur sa parole, malgré la contradiction de ses procédés et les réclamations des conciles. Ainsi l'habile fourbe s'étoit-il maintenu pendant vingt ans dans la possession de l'un des siéges les plus importants de l'Eglise. Il y mourut enfin, et laissa tout dans le plus effrayant désastre. Les orthodoxes, si long-temps vexés, ne pouvoient plus supporter l'oppression, les sectaires ne vouloient rien abandonner

de leur pouvoir tyrannique; tous les esprits éprouvoient la fermentation la plus violente, et il y avoit un danger prochain de sédition et des plus funestes excès. La province avoit cependant un excellent gouverneur, à qui l'on observe que le préfet d'Italie, en lui conférant ce gouvernement, avoit parlé en ces termes : Allez, Ambroise, et agissez en évêque plutôt qu'en juge. La sédition étant près d'éclater, Ambroise courut à l'église pour calmer le peuple, qu'il exhorta avec une éloquence tendre et insinuante, à la concorde et à la sage modération, si nécessaires pour faire le choix important d'un bon pasteur. A l'instant toute la multitude, ariens et catholiques, d'une voix unanime, le demande lui-même pour évêque. Un enfant, dit-on, cria le premier par trois fois : *Ambroise évêque !* et tous les assistants prenant la voix de l'innocence pour l'organe du ciel, répétèrent long-temps : *Ambroise évêque, Ambroise évêque !* et ils ne voulurent plus entendre parler pour évêque d'un autre que d'Ambroise.

Comme il n'étoit que catéchumène, on ne pouvoit le choisir, suivant les dispositions ordinaires des canons. Mais la voix publique, avec des circonstances si extraordinaires, parut un signe non équivoque du choix d'en-haut. On écrivit aussitôt à l'empereur, qui se trouvoit à Trèves, afin d'obtenir son consentement, nécessaire au moins, à raison du gouvernement dont Ambroise étoit revêtu. Mais le gouverneur, fort affligé de ce qui se passoit, employa tous les moyens imaginables pour éviter la dignité sainte qui le faisoit trembler. Dans les fonctions séculières, qu'il continua d'exercer, il affecta, pour se rendre odieux, une sévérité excessive : et il appliqua publiquement quelques accusés à la question. Son humilité, encore peu éclairée, alla jusqu'à introduire chez lui des femmes décriées, afin de donner mauvaise idée de ses mœurs.

Telle étoit alors la crainte qu'on avoit dans l'Église, du fardeau de l'épiscopat. Elle y étoit si commune, qu'en cette même année 374, un concile tenu à Valence, dans les Gaules, se crut obligé de réprimer cette humilité excessive des clercs, qui se décrioient eux-mêmes, pour se soustraire aux dignités ecclésiastiques. Au moins fut-il ordonné d'admettre les témoignages qu'ils rendroient contre leur propre personne. Mais

pour Ambroise, on pénétra facilement ses vues. A toutes ses allégations, le peuple ne répondit qu'en criant : Nous persistons dans le choix d'Ambroise ; et nous prenons sur nous son péché.

Il voulut s'enfuir, et il sortit en effet de la ville pendant la nuit, pensant aller à Pavie. Le lendemain, croyant être fort éloigné de Milan, il se retrouva à la porte de cette ville, où le peuple l'ayant reconnu, lui donna des gardes pour sa suite. Il s'échappa néanmoins encore, et il se tint caché dans la maison de campagne de son ami Léonce, jusqu'au moment où l'on reçut la réponse de l'empereur. Flatté de voir choisir les pasteurs de l'Eglise entre les officiers qu'il établissoit sur les peuples, Valentinien voulut qu'Ambroise fût incessamment ordonné, et il chargea le vicaire d'Italie de tenir la main à l'exécution. On afficha un ordre précis, et sous de grosses peines, de décéler Ambroise, en quelque lieu qu'il pût être ; de manière que Léonce jugea ne pouvoir plus se dispenser d'obéir. On amena son ami qui fondoit en larmes, et qui se soumit néanmoins, dans la crainte qu'une plus longue résistance ne fût une révolte contre la volonté du Seigneur.

Il voulut être baptisé par un ministre catholique. Huit jours après, il fut ordonné évêque, l'an 374. Mais pour se conformer, autant qu'il étoit possible, aux règles ecclésiastiques, il exerça dans ce court intervalle, les différentes fonctions des ordres inférieurs. Le jour de son ordination, septième de décembre, à ce que l'on croit, fut célébré comme un jour de réjouissance publique ; et tant les prélats d'Orient que ceux d'Occident, lorsqu'ils apprirent ces soins marqués de la Providence sur un siége si considérable, en rendirent au Seigneur les actions de grâces les plus expressives. Ambroise pouvoit avoir trente-quatre ans. Il ne tarda point à annoncer tout ce qu'on devoit attendre de lui : ce qu'il avoit d'argent, il le distribua sans réserve aux pauvres, fit à son église la donation de toutes ses terres, dont il ne réserva que l'usufruit à sa sœur Marceline, vierge consacrée par la main du pape Libère, et qui faisoit l'édification de toute la ville de Rome, où elle vivoit. Pour son frère Satyre, qui l'étoit venu joindre à Milan, le nouvel évêque se déchargea sur lui du gouvernement de

sa maison, afin de se livrer tout entier aux fonctions spirituelles.

Il eut très-peu de chose à changer dans sa conduite, pour la rendre épiscopale. Mais comme il ne s'étoit guère occupé jusque là, que des connoissances convenables à son premier genre de vie, il prit la coutume de donner à l'étude des sciences ecclésiastiques, toutes les heures qu'il déroboit aux affaires moins importantes et beaucoup plus encore au repos de la nuit. Convaincu que la piété ni la dignité ne dispensent jamais d'être savant, et que les lèvres du prélat, encore plus que celles du prêtre, sont les dépositaires de la doctrine, il méditoit continuellement les divines Ecritures, et il en cherchoit infatigablement l'intelligence dans la tradition et la multitude des interprètes. Il vouloit connoître tous les auteurs ecclésiastiques de quelque renommée, les modernes ainsi que les anciens; et s'il goûtoit les interprétations d'Origène, où il puisoit principalement, avec plus de générosité sans doute, et contre l'ordinaire des savants, peu enclins à priser leurs contemporains, il témoignoit une estime toute particulière pour la perfection des écrits de saint Basile. Tant par son assiduité à étudier ces grands modèles, que par la justesse et l'aménité de son propre génie, il acquit en peu de temps une éloquence noble, sage, insinuante, quelquefois véhémente, toujours revêtue d'une diction aussi douce et aussi élégante que propre et naturelle. C'est ainsi que se formoit, entre les quatre plus brillants flambeaux de l'église d'Occident, celui que le Seigneur destinoit à faire évanouir de l'Italie les ténèbres de l'arianisme.

La part qu'eut Valentinien à l'élection d'Ambroise fut la plus belle et la dernière œuvre de cet empereur en faveur de la religion. Il mourut sur la fin de l'année suivante, après avoir régné près de douze ans, et vécu cinquante-cinq. Toujours il avoit été fort sujet à la colère; et l'on prétend qu'un violent accès de cette passion, à laquelle il se livra en donnant audience aux ambassadeurs des Quades, qui venoient de ravager la frontière de l'empire, lui rompit une veine, et le fit expirer le jour même, 17 novembre 375. La valeur, la prudence, une activité infatigable contre les Barbares, prêts à

fondre sur toutes les provinces, l'amour du bien public, et le choix des ministres capables de le procurer; toutes ces qualités, vraiment impériales, assurent à Valentinien un nom commun entre les empereurs. Mais son peu de zèle pour la religion, et son inflexible sévérité, aussi ressemblante à la cruauté qu'éloignée de l'esprit du christianisme, lui attirèrent le blâme des politiques ainsi que des chrétiens.

Aussitôt après la mort de cet empereur, les principaux officiers, pour prévenir les mouvements, reconnurent le jeune Valentinien son fils qui n'étoit qu'un enfant de quatre ans. On n'attendit pas l'aveu de Gratien son aîné, qui étoit resté à Trèves, et qui avoit été déclaré auguste dès l'année 367: mais ce prince, âgé de seize ans à la mort de son père, et d'une bonté de caractère presque sans exemple, loin d'improuver un arrangement dont tant d'autres se seroient tenus outragés, traita toujours son jeune frère, quoique d'un autre lit, comme son propre fils. Ainsi l'empire se trouva partagé, comme à la mort du grand Constantin, Gratien ne s'attribuant en propre que l'Espagne, les îles Britanniques et les Gaules, régions frontières et les plus exposées aux Barbares. Mais tant qu'il vécut, il gouverna l'Occident en général; de manière que les lois données dans toute son étendue jusqu'à la mort de Valens se trouvent, sans nulle exception, datées de Trèves ou de Mayence, lieux ordinaires de son séjour.

On en remarque deux, entre les plus favorables à l'Eglise. La première renouvelle les défenses faites aux hérétiques de tenir des assemblées, avec confiscation des lieux où ils auront dressé des autels. Par la seconde, qui concerne les jugements ecclésiastiques, et qui constate les usages respectables de l'antiquité où nous nous sommes maintenus, il est statué que les causes les moins importantes, en matière de religion, seront jugées par l'évêque et son clergé, ou par le concours du métropolitain et de ses suffragants dans le concile de la province; et que les affaires graves le seront avec plus de solennité par les juges ordinaires et extraordinaires, c'est-à-dire par les évêques d'un grand district, comprenant plusieurs provinces sous un primat ou patriarche : les causes criminelles sont réservées par la même loi aux juges laïques. Tel fut uniquement, dans ces

ordonnances, le but d'un prince religieux, qui ne s'arrogeoit pas le pouvoir direct de statuer, en matière purement ecclésiastique, mais celui de procurer l'exécution des règlements de ce genre. On fait honneur à la religion de Gratien, d'avoir, le premier des empereurs chrétiens, refusé l'habit de souverain pontife, quand les payens, selon la coutume, le lui présentèrent.

Valens, en Orient, usoit bien différemment de son pouvoir, surtout depuis qu'il se trouvoit en pleine liberté, par la mort de l'empereur son frère. Comme les solitaires faisoient un des plus fermes appuis de la doctrine catholique, il ordonna par une loi formelle qu'ils fussent contraints à porter les armes. Plusieurs troupes de gens de guerre se dispersèrent aussitôt dans les solitudes d'Égypte, pour en forcer les saints habitants à une sorte d'apostasie. La vexation s'étendit aux solitaires des autres provinces, particulièrement à ceux de Syrie que l'effroi dispersa de toute part : après quoi on brûla leurs cellules avec tous leurs petits ouvrages, dont le produit ne tendoit qu'au soulagement des pauvres. C'est ainsi que ce persécuteur obstiné combloit la mesure et accéléroit le châtiment de ses crimes.

Mais les Barbares choisis pour servir d'instrument à la céleste vengeance contre leur séducteur, devoient être séduits avant qu'elle éclatât. Entre les peuples divers, venus des extrémités occidentales du Nord sur les frontières de l'empire, et compris indistinctement sous le nom de Goths, ceux qu'on appeloit Thervinges étoient déjà chrétiens en assez grand nombre, et ils avoient une extrême vénération pour leur évêque Ulfila. Poussés à bout par les Huns sortis furieux des Palus-Méotides, où on les avoit quelque temps resserrés, ils l'envoyèrent à Valens, afin d'en obtenir la permission de passer le Danube, et de s'établir en Thrace, à condition de servir dans les armées romaines. Ulfila ne fut pas long-temps à Constantinople sans voir que tout le crédit étoit entre les mains des ariens. Soit intérêt personnel, soit amour aveugle de sa nation, soit oubli des principes de la foi et séduction véritable; car il est bien difficile de trouver un motif plausible à l'affreuse résolution d'un homme consacré à des fonctions si apostoliques,

il promit de faire embrasser les opinions d'Arius à son peuple, qui le croyoit sur sa parole et l'écoutoit comme son oracle. C'étoit lui qui avoit inventé les lettres gothiques, et traduit en cette langue la Bible entière, dont les évangiles que nous avons encore, fournissent un monument curieux de l'état où se trouvoit alors l'idiôme des nations germaniques. Un homme, d'une capacité si extraordinaire pour des peuples tout guerriers et encore sauvages, leur eut bientôt persuadé tout ce qu'il voulut. Par leur commerce avec les autres Barbares, les Goths les infectèrent presque tous du venin de l'arianisme. Ainsi Valens, en les pervertissant, fut le premier auteur de la perversion de toutes ces nations infortunées.

Bientôt néanmoins il se brouilla avec ses prosélytes mêmes. A leur arrivée dans la Thrace, on les avoit fort mal accueillis. Les officiers romains leur vendoient les vivres à un prix exorbitant : ce qui en réduisit un grand nombre à périr de faim et les mit tous au désespoir; en sorte qu'ils conspirèrent tous ensemble, et firent main-basse sur les troupes romaines qui se trouvoient peu nombreuses. Valens en apprit la nouvelle en Syrie, où il se disposoit à réprimer les Perses. Bien vite il fallut se transporter en Thrace, et la paix fut conclue précipitamment avec le roi Sapor. La politique l'emportant même sur le zèle hérétique, et le zélateur ne voulant point laisser de mécontents sur une frontière d'où il étoit contraint de s'éloigner, il fit cesser la persécution en Orient, rappela d'exil les prêtres et les évêques, délivra les solitaires condamnés aux mines, et rendit la paix aux orthodoxes, au moins dans les villes considérables, particulièrement à Alexandrie. Pierre, disciple et successeur de saint Athanase, et qui avoit cherché un asile à Rome, comme son illustre prédécesseur, revint avec des lettres du pape Damase, qui confirmoient son élection. Il avoit pour lui tous les cœurs : on lui remit les églises, et l'on chassa l'usurpateur Lucius, qui alla solliciter la vengeance de la cour; mais on y avoit de tout autres soucis.

Les troupes que l'empereur, arrivé depuis peu à Constantinople avoit envoyées en avant contre les Goths, sous la conduite du comte Trajan, venoient d'être battues, accablées par le nombre prodigieux des ennemis. Il ôta le commande-

ment à ce brave et digne chef, à qui il n'épargna point les reproches les plus injurieux, pas même celui de lâcheté. Mais Trajan, catholique vertueux et d'une foi aussi vive que pure, lui répondit courageusement : Ce n'est pas moi, seigneur, qui ai perdu la victoire, elle étoit humainement impossible ; c'est vous qui l'avez procurée à nos ennemis, en tournant vers eux le secours du Tout-Puissant irrité par l'oppression de ses vrais adorateurs[1]. Les généraux Arinthée et Victor, également religieux et grands hommes de guerre, appuyèrent fortement ce discours. Le prince, à qui jamais ils ne furent plus nécessaires, prit le parti de dissimuler. Il rassembla toutes ses troupes, et à leur tête il quitta Constantinople le 11 de juin 378.

La cellule d'un solitaire renommé pour sa sainteté et ses miracles, se rencontroit sur la route de l'empereur. Isaac, c'étoit le nom du saint homme, le voyant passer, lui cria : Où allez-vous, seigneur, après avoir fait la guerre au Fils de Dieu et allumé sa vengeance ? C'est lui qui a suscité contre vous les Barbares. Faites réparation à sa gloire : autrement vous allez périr avec votre armée. L'empereur répondit froidement : Je reviendrai confondre ta prophétie, et te faire subir la mort due à tes impostures. Sur-le-champ il donne ordre qu'on tienne le solitaire emprisonné jusqu'à son retour. J'y consens, repartit Isaac en élevant la voix encore davantage : faites-moi mourir, si l'évènement me convainc de mensonge[2].

Valens s'avança jusqu'auprès d'Andrinople, non loin de Nicée en Thrace, lieu malheureusement célèbre par le symbole que les ariens y avoient fait signer aux députés du concile de Rimini[3]. La bataille s'engagea le neuvième du mois d'août. Les Romains y perdirent les deux tiers de leurs troupes. L'empereur y périt lui-même. On ne retrouva point son corps, mais il passa pour constant, qu'ayant été blessé d'une flèche, on le transporta à quelque distance, dans une cabane où les ennemis mirent le feu sans savoir qui s'y trouvoit. Dans cet asile funeste, il n'échappa qu'un de ses gardes, qui sauta par

[1] Theod. IV, 33. — [2] Soz. VI, 40. — [3] *Ibid.* c. ult.

une fenêtre, et rapporta cette désespérante nouvelle. Ainsi périt, à l'âge d'un peu moins de cinquante ans, le tyran des adorateurs du Fils de Dieu, et le dernier soutien de l'impiété arienne chez les nations policées. Depuis ce châtiment exemplaire, elle tomba dans un tel discrédit qu'on la put regarder comme ruinée dans l'empire; et bientôt elle se fût totalement anéantie, sans les déplorables effets de la séduction parmi les Barbares.

LIVRE DIXIÈME.

DEPUIS LA CHUTE DE L'ARIANISME EN 378, JUSQU'A LA MORT DE THÉODOSE EN 395.

Si l'impiété trouve souvent des protecteurs parmi les puissances du siècle, la Providence y ménage aussi à la religion de solides appuis et de zélés défenseurs. Valens avoit tout bouleversé dans l'église d'Orient : nous y verrons bientôt le calme rétabli par un empereur qui, avec autant de bonté et de droiture que le grand Constantin, eut moins de facilité, le discernement plus sûr, ou du moins plus conséquent et plus efficace. Tel fut le grand Théodose qui, destiné à épurer la société chrétienne du mélange des idolâtres et de la contagion d'hérésies non moins impies, avoit besoin de qualités supérieures, ou mieux soutenues que dans le premier libérateur de l'Eglise, qui n'avoit été chargé, pour ainsi dire, que de l'ébauche de cette grande œuvre. Le Seigneur, dans ses desseins de miséricorde, donna d'abord ce prince selon son cœur à l'Orient où le mal étoit extrême, puis il le préposa au gouvernement de tout le monde chrétien.

L'église de Constantinople se trouvoit dans l'état le plus déplorable, depuis quarante ans que les ariens y dominoient, sous deux empereurs hérétiques, dont l'un avoit succédé à l'autre presque immédiatement. Une infinité de sectaires y dévastoient la bergerie du bon Pasteur; et le petit nombre des ouailles fidèles n'avoient point alors de guide à leur tête. Aucun certainement n'étoit plus propre à recueillir ou à relever les membres désolés de la dispersion, que le sublime et profond docteur Grégoire de Nazianze. Sa vertu éprouvée, aussi-bien que sa doctrine et son éloquence, lui avoit acquis la plus haute réputation. Il étoit évêque, mais sans diocèse; et il vivoit dans la retraite, en Séleucie, près des chastes dépouil-

les de la première des martyres, sainte Thècle, à qui il avoit une dévotion particulière. Les catholiques de la ville impériale témoignèrent un vif désir de se ranger sous sa conduite; les évêques zélés applaudirent à leur empressement : mais Grégoire ne pouvoit se résoudre à quitter les pieuses douceurs de la solitude. Il résistoit aux sollicitations de ses meilleurs amis, qu'il accusoit de trahir l'amitié, et qui, de leur côté, lui reprochoient l'inaction du serviteur inutile, à la vue d'une église exposée sans pilote au plus dangereux orage, tandis qu'il refusoit de prendre le gouvernail.

Il se rendit enfin, malgré toute sa répugnance et la foiblesse de sa santé, consumée d'austérités, d'infirmités et de vieillesse. Son corps courbé vers la terre, à ce qu'il nous apprend[1], ne sembloit aspirer qu'à y rentrer; sa tête étoit entièrement dépouillée de cheveux, son visage et ses membres aussi décharnés que ceux des cadavres. Mais l'humble orateur en cache soigneusement la cause honorable, qui étoit principalement sa pénitence. Cependant ses vêtements et sa manière de vivre n'annonçant que la pauvreté, le son même de sa voix ayant quelque chose de rude et d'un peu sauvage, il fut assez mal accueilli d'abord. Les ariens, pleins de prévention contre la doctrine catholique, imaginèrent ou firent semblant d'imaginer qu'il adoroit plusieurs dieux. D'ailleurs, fort attachés à leur évêque Démophile, génie souple et insinuant, ils ne pouvoient nommer sans horreur celui qu'ils regardoient comme son rival. Toutes les manœuvres familières à ces fourbes furent mises en œuvre contre l'homme apostolique. On le calomnia, on le dénonça aux tribunaux, on échauffa tellement la populace contre sa doctrine et sa personne, qu'il s'en vit quelquefois poursuivi à coups de pierres. Mais la modestie, une douceur angélique, une modération inaltérable, avec le courage et la persévérance, triomphèrent de tout. Une fois persuadé qu'il étoit dans l'ordre de la Providence, rien ne put l'ébranler dans le dessein de suivre fidèlement la marche de ses vrais ministres, aussi constants à conserver leurs dignités dans la persécution, qu'enclins à les fuir quand on les leur décerne.

[1] Or. 25.

Il logea chez des parents qu'il avoit à Constantinople, et ne voulut être à charge à nulle autre personne, si toutefois il étoit possible qu'il incommodât ses hôtes; car sa vie étoit d'une frugalité inconcevable, et sa nourriture, comme il le dit lui-même, aussi peu dispendieuse que celle des oiseaux. Il sortoit rarement, jamais pour des visites indifférentes, ni par esprit d'amusement ou par curiosité, dans une ville qui faisoit la merveille de l'empire, où tant de spectacles et de monuments rares attiroient des étrangers de tout état et de tous les coins du monde. Rien ne pouvoit produire un meilleur effet dans une église, où la vie molle et dissipée des ecclésiastiques causoit un dommage infini à la religion. Ainsi la sagesse et la gravité des mœurs de Grégoire lui concilièrent premièrement l'estime, et bientôt après l'affection publique.

Comme les ariens avoient usurpé toutes les églises sur les orthodoxes, il commença par rassembler les fidèles dans la maison où il logeoit, et cette maison devint par la suite une église célèbre, qu'on nomma l'Anast ou la Résurrection, parce que le docteur y avoit comme ressuscité la vraie foi. Il n'eut pas fait beaucoup d'instructions, que son éloquence excita l'admiration de tout le monde. Son style élégant et facile, en même temps exact et serré; son imagination aussi brillante que féconde; son raisonnement juste et pressant, joint à une profondeur unique dans la science des Ecritures; telle étoit sa manière, qui attiroit les catholiques par un motif de piété, et par l'appât du plaisir ou de la curiosité, les hérétiques de toutes les sectes, et les païens mêmes. Pour le mieux entendre, on forçoit les balustrades, qui environnoient le sanctuaire où il prêchoit; souvent on l'interrompoit par des acclamations et des battements de mains; on voyoit, dans tous les coins de l'édifice, des copistes occupés à transcrire ses discours tandis qu'il les prononçoit.

Toutefois il combattoit sans ménagement les erreurs régnantes; et ce fut alors qu'il fit les oraisons qu'on appelle de la théologie, où il expose d'une manière admirable la doctrine sublime de la nature de Dieu et de la Trinité des personnes divines. On croit que ce sont ces pièces si sublimes et si éloquentes malgré la subtilité de la matière, qui lui ont acquis le

surnom de Théologien. Car c'est ainsi qu'on l'appelle communément dans l'antiquité, pour le distinguer des autres Pères du nom de Grégoire : titre éminent, que ce seul écrivain ecclésiastique a partagé avec le plus sublime des évangélistes. Mais, bien loin de donner dans l'écueil d'une téméraire curiosité, et de creuser indiscrètement dans la profondeur redoutable de l'Etre divin, son premier soin au contraire fut de réprimer la démangeaison périlleuse de dogmatiser, qui régnoit alors généralement à Constantinople, et d'une manière tout-à-fait effrénée parmi les novateurs.

Vers le temps de ces glorieux et pénibles travaux, il eut à soutenir une autre épreuve, qui coûta infiniment à la sensibilité de son cœur. Son digne et constant ami, Basile de Césarée, termina enfin sa carrière, le premier jour de l'an 379, après que ses vertus eurent achevé de s'épurer par les contradictions et le ressentiment opiniâtre d'Eustathe de Sébaste. Jamais cet hérétique déguisé, ni ses adhérents, ne purent lui pardonner de l'avoir lié au corps de l'Eglise par une confession de foi si authentique et si claire, qu'il ne pouvoit plus s'en détacher qu'avec un éclat aussi contraire au plan de cet hypocrite qu'à l'intérêt de sa secte. Mais tous les ordres de la hiérarchie, parmi les orthodoxes et tous les vrais enfants de l'Eglise, révéroient sincèrement le saint docteur quand la mort le leur enleva.

A ses funérailles, il y eut une telle affluence de toute sorte de personnes, que plusieurs furent étouffées dans la foule [1]. Cétoit à qui toucheroit le bord de sa robe, ou le lit sur lequel il étoit porté au lieu de sa sépulture. Les gémissements interrompoient au loin le chant des psaumes; les païens et les Juifs se mêloient avec les fidèles, et ne regrettoient guère moins qu'eux ce père commun de tous les indigents. Ses disciples, ses domestiques même faisoient le récit de ses actions et de ses discours édifiants; et la dignité de la matière, faisant oublier à tout le monde l'état de ces sortes de panégyristes, les assistants les plus qualifiés les écoutoient avec une attention respectueuse. En un mot, il n'est point d'exemple d'un attache-

[1] Greg. Naz. Or. 20.

ment ou d'une vénération pareille témoignée à aucune autre personne. Plusieurs la poussèrent jusqu'à imiter le saint dans les choses les plus indifférentes ; dans sa manière de marcher, de manger, de se vêtir, et même dans quelques défauts extérieurs, tels que sa lenteur à parler. Mais on lui rendit aussitôt des honneurs d'un ordre infiniment plus relevé. On voit, dans le panégyrique qu'en fit peu après saint Grégoire évêque de Nysse, son frère, que le jour même de sa mort fut changé en un jour de fête, avec des solennités éclatantes. Les plus illustres orateurs s'exercèrent comme à l'envi dans un si beau champ, où l'amitié rendit aux talents supérieurs de Grégoire de Nazianze toute la pompe et la chaleur de ses plus belles années.

L'éloquent diacre d'Edesse, saint Ephrem, n'avoit point attendu le trépas de Basile pour en consacrer la mémoire. A la vue de ses vertus et de toutes ses qualités merveilleuses, dans une visite qu'il lui rendit à Césarée, il fut tout à coup saisi de cet enthousiasme qu'il communique encore à ses lecteurs dans le récit qu'il en a laissé [1]. Me trouvant, dit-il, dans une ville où je comptois me désaltérer aux sources pures de la charité, j'entendis ces paroles qui me saisirent d'étonnement : Lève-toi, Ephrem, et te repais du divin aliment qui nourrit les âmes. Où le prendrai-je, Seigneur, répondis-je avec inquiétude? La voix poursuivit ainsi, en faisant allusion au nom de Basile, qui signifie roi : Voilà dans ma maison un vase royal, qui te fournira cette précieuse nourriture. Je me lève, je vais au temple du Très-Haut, j'entre avec respect sous les augustes portiques, je porte avec empressement mes regards dans l'intérieur de l'édifice sacré, et j'aperçois dans le Saint des saints le vase d'élection d'où jaillissent les paroles de vie, majestueusement exposé devant les ouailles pures, dont tous les yeux, respirant une sainte avidité, étoient arrêtés sur lui. Je vis de toute part l'immense troupeau se repaître avec ardeur de la nourriture céleste ; je vis couler tout à l'entour des fleuves de larmes, tandis qu'il faisoit monter des vœux ardents vers le ciel, comme un encens d'agréable odeur, et j'en

[1] Cot. Mon. Gr. t. 3, p. 58.

vis descendre des torrents de bénédiction. Enfin je vis les chœurs de ces anges terrestres étinceler des splendeurs de la grâce; et ne pouvant plus résister à l'esprit qui s'empare de tous mes organes, je loue à voix haute la sagesse et la bonté de l'Eternel qui honore ainsi ceux qui l'honorent.

En effet, Ephrem donna publiquement des éloges à l'archevêque; ce qui causa des rumeurs par toute l'assemblée, et fit dire à quelques personnes : Quel est cet étranger qui loue ainsi notre évêque? C'est sans doute pour en recevoir quelque libéralité, que ce mercenaire le flatte de la sorte. Il s'en falloit bien que le pasteur ne donnât dans la même imagination, le Seigneur ne dédaignant pas d'inspirer à un saint ce qu'il convenoit de penser d'un autre saint. Après la célébration du saint sacrifice, Basile fit appeler cet homme extraordinaire, et conversa long-temps avec lui [1]. Il n'est pas question dans les historiens de l'antiquité, de l'interprète que certains modernes font ici intervenir sans raison, et en se contredisant équivalemment eux-mêmes; puisqu'Ephrem, en louant publiquement Basile dans l'église de Césarée, fut très-bien entendu par le peuple : il en parla sans doute la langue, et non le syriaque, où cette multitude devoit être beaucoup moins versée que son savant archevêque. Etes-vous, lui demanda d'abord Basile, cet Ephrem qui honore le joug du Sauveur par la ferveur et la persévérance avec laquelle il le porte? L'humble diacre répondit : Je suis cet Ephrem qui rampe à peine dans la carrière du salut. Le saint évêque l'embrassa et le fit manger avec lui. Il parut néanmoins étonné de la manière dont Ephrem l'avoit loué publiquement, et il lui en demanda la cause. C'est, dit Ephrem, que je voyois sur votre épaule paroître une colombe d'une merveilleuse blancheur, qui sembloit vous suggérer tout ce que vous disiez à votre peuple. A toutes les autres questions qu'on put lui faire, il répondit avec un esprit, un fonds de jugement et de science, qui ne causa pas moins d'admiration au prélat que l'éminente vertu de son hôte.

Saint Ephrem survécut fort peu à saint Basile : on croit

[1] Theod. p. 81, Sozom. p. 220.

qu'il mourut environ un mois après lui. Il fit alors un discours qu'on nomme son testament, où il défend de la manière la plus expresse, de lui rendre aucun des honneurs qu'on faisoit aux saints, de garder ses habits comme des reliques, de l'enterrer sous l'autel, ou même en aucun autre endroit de l'église. Il veut être mis, sans nul appareil, dans un coin de cimetière. Mais il recommande instamment qu'on fasse pour lui des aumônes, des prières et des oblations, particulièrement le trentième jour après son décès; ces pratiques respectables étant répandues dès lors dans toutes les églises [1].

Neuf mois après saint Basile, mourut sainte Macrine sa sœur, dans le monastère qu'elle gouvernoit près de la ville d'Ibore, de la province du Pont. Son frère, saint Grégoire de Nysse, s'y rencontra, comme il revenoit d'un concile d'Antioche, où il avoit assisté cette année 379. Les moines qui vivoient sous la conduite de saint Pierre, un autre de ses frères, à quelque distance de ces religieuses, vinrent, selon leur coutume, au-devant de l'évêque, bien qu'étranger dans ce diocèse, et les vierges l'attendirent dans l'église. Tous prièrent ensemble, puis l'évêque leur donna la bénédiction, après quoi elles se retirèrent modestement, sans qu'il en restât une seule pour lui parler : ce qui fit conjecturer à Grégoire, sans doute parce qu'elles étoient voilées, que la supérieure n'étoit pas de leur nombre. Il se fit introduire chez elles, et trouva sa sœur dangereusement malade. Ils ne s'étoient point vus depuis huit ans, à cause de la persécution qui avoit obligé Grégoire à quitter son pays, long-temps avant la mort de Basile, leur frère commun. Le discours ne tarda point à tomber sur ce cher et respectable défunt, et Grégoire parut extrêmement attendri. Macrine, près de rejoindre son saint frère dans les cieux, où son âme paroissoit déjà tout entière, consola celui qu'elle laissoit en terre, par un excellent entretien sur la dignité de nos âmes, et le bonheur de la vie future. Le savant évêque de Nysse en fut si content, qu'il le rédigea depuis, et en composa un traité de l'âme et de la résurrection, que nous avons encore : mais il a été corrompu, ainsi que quelques

[1] Mon. Gr. t. 3.

autres ouvrages de ce Père, vraisemblablement par les origénistes.

Tandis que Grégoire et Macrine s'entretenoient ensemble, ils entendirent entonner les psaumes pour la prière des lampes, c'est-à-dire les vêpres. La sainte envoya son frère à l'église, et se mit en prières de son côté. Le lendemain sur le soir se sentant à la dernière heure, elle ne voulut plus s'entretenir qu'avec Dieu. La prière du soir ayant encore commencé, elle se mit en devoir de s'en acquitter autant qu'elle le pouvoit, fit d'abord le signe de la croix sur ses yeux, sur sa bouche et sur son cœur; le fit, à la fin de sa prière, sur son visage, et rendit aussitôt l'esprit en poussant un grand soupir. Grégoire retint, pour préparer les funérailles, deux des principales religieuses, dont l'une, veuve de qualité, nommée Vestiane, et l'autre la diaconesse Lampadie, qui, sous Macrine, conduisoit la communauté. Il leur demanda si elles n'avoient point en réserve quelques-uns des habits de l'abbesse, propres à parer son corps selon la coutume. Lampadie répondit en pleurant : Vous voyez tout ce qu'elle avoit : ce manteau grossier, ce voile qui lui couvre encore la tête, ces souliers usés; voilà toute sa richesse! l'évêque fut réduit à l'orner de l'un de ses propres manteaux; les habits des deux sexes consistant alors en de longues draperies, dont plusieurs convenoient indifféremment à l'un et à l'autre. Vestiane, en accommodant la tête, dit à saint Grégoire : Regardez son collier. Elle le détache par derrière, tire en même temps une croix et un anneau de fer que la sainte portoit toujours sur son cœur, et le présente à l'évêque. Partageons, dit Grégoire, ces précieux monuments de la pauvreté de Jésus-Christ : gardez la croix, et je retiendrai l'anneau; car j'y vois aussi une croix gravée. Vous n'avez pas mal choisi, reprit Vestiane; l'anneau est creux à l'endroit de cette empreinte, et renferme du bois de la vraie croix.

On passa la nuit à chanter des psaumes, comme dans les fêtes des martyrs. Le jour étant venu, comme il étoit accouru un peuple infini, saint Grégoire le rangea en deux chœurs, les femmes avec les vierges, les hommes avec les moines. C'est le saint lui-même qui, dans sa lettre au solitaire Olym-

pius, contenant la vie de sainte Macrine, nous a transmis cet ordre de funérailles, que le respect de la tradition ne jugera rien moins que minutieux[1]. L'évêque diocésain, nommé Araxe, se trouvoit à la cérémonie avec son clergé. Saint Grégoire et lui prirent par devant le brancard où la défunte étoit étendue sur un lit, et deux autres ecclésiastiques, des principaux du clergé, le prirent par derrière, tous marchant avec une majestueuse lenteur. Un double rang de diacres et d'autres ministres précédoient le corps avec des flambeaux: ce qui marque l'ancienneté de l'usage de porter des cierges allumés en plein jour, comme du reste des cérémonies de l'Eglise aux enterrements. D'une extrémité de la procession jusqu'à l'autre, on chantoit des psaumes tout d'une voix. Arrivé à l'Eglise, qui étoit celle des quatre martyrs, où le père et la mère de Macrine avoient déjà été enterrés, on fit les prières accoutumées avant d'ouvrir le tombeau. A l'ouverture, l'évêque Grégoire eut soin de couvrir d'un drap blanc les corps de son père et de sa mère; craignant de manquer au respect et à la piété filiale, en les exposant, défigurés par la mort, aux regards du public. Après quoi les deux évêques ensemble prirent le corps de Macrine, le mirent, comme elle l'avoit toujours souhaité, à côté de sainte Emélie sa mère, et firent une prière commune pour l'une et pour l'autre. Enfin Grégoire se prosterna sur le tombeau, et en baisa la poussière.

Il eut, vers le même temps, la consolation de voir venger la gloire de son frère Basile, par la condamnation solennelle d'Eustathe de Sébaste, son calomniateur. Suivant le témoignage exprès de Socrate[2], ignoré ou mal rendu par plusieurs historiens, cet hérétique fut enfin anathématisé au concile de Gangres, métropole de la province de Paphlagonie. On dressa dans le même concile différents canons de discipline, dont le second nous montre qu'alors subsistoit encore la défense de se nourrir de sang et de viandes suffoquées. Le reste des règlements ne tend qu'à réprimer les abus introduits par Eustathe et par ses disciples. Ils consistoient principale-

[1] Vit. S. Macr. p. 208 et seq. — [2] Lib. 1, c. 43.

ment à condamner tous ceux qui mangeoient de la viande; à blâmer le mariage pour quelque raison qu'on le contractât; à embrasser la continence par horreur du mariage; à abandonner ses parents et ses enfants, sous prétexte de vie ascétique; à faire secouer le joug aux esclaves, sous la même couleur de piété; à jeûner le dimanche et à mépriser les jours de jeûne établis par l'Eglise; à se retirer de la maison de Dieu, et à tenir des assemblées à part pour y faire les fonctions ecclésiastiques, sans la présence d un prêtre délégué par l'évêque; enfin, à mépriser les plus saints usages autorisés par la tradition, tels que les commémorations des martyrs et les offices célébrés en leur honneur. Ces différents abus proscrits par les Pères de Gangres, n'étoient qu'un reste du manichéisme, qui reprit bientôt vigueur sous le nom et par le crédit de Priscillien, et que nous verrons souvent reparoître dans la suite, sous des formes nouvelles : tant l'esprit humain est porté à substituer ses nouveautés subtiles et souvent pénibles, à la noble simplicité de la foi et de la morale évangélique!

L'antipape Ursin, quoique banni depuis long-temps, remuoit encore par le moyen des clercs qu'il avoit si illégitimement ordonnés; et plusieurs évêques, condamnés par le saint pape Damase, se maintenoient dans leurs églises. Pour remédier à ces désordres, il se tint à Rome un concile composé d'évêques de toutes les parties de l'Italie. Ils adressèrent une épître aux deux empereurs Gratien et Valentinien, où d'abord ils remercièrent ces princes de ce qu'ils avoient ordonné pour ruiner le schisme d'Ursin, savoir que l'évêque de Rome jugeroit les autres évêques : ils les prioient ensuite d'appuyer le règlement qu'ils venoient de dresser, par rapport à ces jugements et à la décision des affaires ecclésiastiques. La cause de Damase avoit été comme remise à l'arbitrage impérial : sur quoi les Pères déclarent que le pape suivoit en cela l'exemple de ses prédécesseurs, selon lequel le pontife romain peut se défendre au conseil de l'empereur, si l'on ne commet pas sa cause à un concile. Ils ajoutent, ce qu'on ne trouve dans aucun autre monument, que le pape Sylvestre étant accusé par des impies, plaida sa cause devant Constantin.

Pour satisfaire à la demande du concile romain, les deux empereurs ordonnèrent, par un édit en forme, que quiconque prétendroit se maintenir dans son église, contre un jugement pontifical rendu de concert avec sept, ou du moins cinq évêques, et que celui qui, étant cité au jugement des évêques refuseroit de s'y présenter, seroit conduit à Rome sous bonne garde. Que si le réfractaire se trouvoit dans un pays trop éloigné, on renverroit son affaire au métropolitain; et, s'il étoit métropolitain lui-même, qu'il se rendroit sans délai soit à Rome, soit devant les juges nommés par l'évêque de Rome, ou bien au concile de quinze évêques voisins; et qu'il n'y auroit plus moyen après cela de revenir contre le jugement[1].

L'empereur Gratien ne respiroit que le bien de la religion et de l'empire. Tous les historiens exaltent à l'envi le caractère de ce prince, doué aussi avantageusement des qualités extérieures que de celles de l'âme : grand, bien fait, beau de visage; mais de cette beauté modeste et même un peu timide, qui annonce également la pudeur et la popularité; l'esprit vif et solide, propre aux sciences comme aux affaires; le cœur excellent, sensible, droit, tendant toujours au bien et au vrai. Ces dispositions naturelles avoient été cultivées par la meilleure éducation; son père Valentinien l'ayant accoutumé de bonne heure au travail et à la fatigue, à la vigilance, à la tempérance, à toutes les vertus de la vie privée et du gouvernement. Le poëte Ausone lui avoit appris les belles-lettres, et l'auguste disciple fut si reconnoissant, qu'il promut son précepteur, d'ailleurs très-capable, aux premières charges de l'empire. Toutefois on est fort surpris de trouver dans les poésies de l'instituteur d'un prince renommé particulièrement pour sa chasteté, mille traits licencieux qui annoncent dans Ausone des mœurs toutes païennes, quoiqu'on ne doute pas qu'il n'ait été chrétien.

Mais le plus grand service que Gratien rendit tout à la fois à l'empire et à la religion, ce fut l'élévation de Théodose à la dignité impériale. Ce grand homme étoit Espagnol de naissance, issu de la famille Ulpienne, aussi-bien que l'em-

[1] Tom. 2. Conc. p. 1003.

pereur Trajan à qui il ressembloit, tant pour la figure que pour les bonnes qualités de l'esprit, sans qu'il en eût les défauts. Son père se nommoit Théodose, et fut un des plus grands capitaines de son temps. Mais on le calomnia auprès de Gratien; et cet excellent empereur, qui par le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, et dans lequel il ne tomba qu'en voulant faire diversion aux penchants plus dangereux pour son âge, perdit un sujet des plus essentiels à l'état. Tandis que le jeune empereur s'abandonnoit à son goût pour la chasse et à l'inapplication qu'elle occasiona, le comte Théodose, accusé de vouloir usurper l'empire, demeura à la merci de ses jaloux calomniateurs, et fut condamné à la mort, qu'il souffrit en héros chrétien, après avoir demandé et reçu le baptême. Son fils courut risque d'être enveloppé dans la proscription. Quoique très-jeune encore, il étoit déjà fort avancé dans le service militaire, et avoit été pourvu du gouvernement de Misie, pour ses beaux faits. Il crut devoir céder à l'orage, quitta son gouvernement et se retira au lieu de sa naissance. Ce fut de là que Gratien, rendu à son bon naturel, et faisant céder toutes les appréhensions de la politique au bien de l'empire, le tira, d'abord pour lui confier le commandement des armées, et bientôt après il partagea avec lui la souveraine puissance.

Cette association se fit à Sirmich, capitale de l'Illyrie occidentale, le 19 janvier de l'an 339. Théodose étoit alors âgé d'environ trente-trois ans. Outre ce qu'on appeloit ordinairement l'Orient, il eut encore dans son partage l'Illyrie orientale, qui comprenoit la Thrace avec toute la Grèce, et dont Thessalonique fut réputée capitale. L'Illyrie occidentale fut réservée à Valentinien, avec l'Afrique et l'Italie : l'empire de Gratien comprit les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Si Théodose remplit tous les devoirs imposés à sa reconnoissance par le don d'un empire; il ne répondit pas moins fidèlement à ce qu'on attendoit de sa religion et de la pureté de sa foi. Une maladie dont il fut attaqué à Thessalonique, lui ayant fait désirer le baptême, il déclara hautement qu'il ne le vouloit recevoir que d'un ministre orthodoxe. Il ne pouvoit

mieux tomber qu'entre les mains de l'évêque du lieu, saint Ascole, non moins distingué par l'éminence de sa vertu, que par son attachement extrême à la saine doctrine [1]. Le concours des peuples de la Macédoine et des évêques l'avoit contraint de quitter la vie monastique, pour le gouvernement de cette importante église. Chéri et révéré de tous les plus dignes évêques de son temps, et surtout de saint Basile, il ne mérita pas moins la confiance du pape saint Damase, qui l'établit vicaire du siége apostolique dans les dix provinces de l'Illyrie orientale : prérogative qui demeura long-temps à ses successeurs. Nonobstant des préjugés si favorables à Ascole, Théodose ne voulut s'en fier qu'à lui-même, le fit appeler, et en exigea une profession formelle et précise de la foi catholique. Le saint protesta qu'il avoit toujours professé la foi de Nicée; et j'en ai, dit-il, pour garant toute la partie de l'Illyrie qui m'est soumise, et qui conserve cette foi dans toute son intégrité, sans jamais avoir été infectée de l'arianisme. Très-satisfait du prélat, et bénissant le Seigneur, Théodose reçut avec joie le saint baptême, qui, en effaçant ce que son âme pouvoit avoir de souillures, sembla aussi lui conférer la santé du corps, qu'il recouvra peu de jours après.

Mais ce fut pour ce prince religieux un sujet bien amer d'affliction, d'apprendre le triste état de l'Eglise, non-seulement dans quelques provinces de son empire, mais dans la ville impériale de Constantinople, où l'hérésie régnoit avec plus d'insolence que partout ailleurs. Il consacra les prémices de son gouvernement au rétablissement de l'unité, afin d'arrêter à la source les progrès du mal. Tel fut le motif de la loi célèbre qu'il publia, peu après son baptême, en faveur de l'Eglise romaine, dont il donna la communion pour le signe le plus sûr de la catholicité. Nous voulons, dit-il [2], que tous les peuples de notre obéissance suivent la religion que le prince des apôtres enseigna aux Romains; et qu'on voit suivre à présent au pontife Damase, et à Pierre, évêque d'Alexandrie; en sorte que, selon les enseignements apostoliques et la doctrine de l'Evangile, nous croyons une seule divinité du

[1] Prosp. Chron. an. 381. — [2] L. 2, c. Theod. de Fid. cath. lib. 16.

Père, du Fils et du Saint-Esprit, sous une égale majesté et une Trinité sacrée. Nous ordonnons que ceux qui tiennent cette pure doctrine, portent le nom de catholiques; que les autres, dont nous réprouvons l'impiété téméraire et insensée, soient appelés du nom infamant d'hérétiques, et que leurs assemblées ne s'arrogent pas la qualité d'églises. Cette loi est du 28 février 380. Le 27 mars suivant, il défendit de faire des procédures criminelles dans tout le cours du carême.

Bientôt néanmoins, malgré toute l'aversion de Théodose pour les nouveautés impies, il parut une secte nouvelle des plus corrompues, et son berceau fut la patrie même de l'empereur. Un certain Marc de Memphis apporta les rêveries des manichéens, d'Egypte en Espagne, où il eut pour premiers disciples, une femme nommée Agape, et le rhéteur Elpidius. Ces prosélytes en firent un autre beaucoup plus important, dans la personne de Priscillien, dont la secte prit le nom[1]. C'étoit un homme distingué par la naissance et les richesses, d'un caractère affable et insinuant, parlant avec beaucoup de grâce et de facilité, laborieux et patient, frugal, désintéressé, d'ailleurs génie ardent et naturellement inquiet, léger et peu solide, gâté depuis long-temps par des études suspectes, par les plus dangereuses curiosités, et, comme on le disoit, par l'exercice même de la magie. Avec ces dispositions, soutenues d'un extérieur modeste et composé, il vit bientôt à sa suite une foule de personnes du peuple, du sexe, de tout ce qu'il y avoit d'imaginations foibles et de gens inconsidérés dans tous les états; en sorte que ces erreurs répandirent leur contagion, avec une rapidité prodigieuse, par toute l'Espagne; où elles infectèrent même beaucoup de personnes de marque, et quelques évêques.

De toute part on formoit des conventicules, qui donnèrent lieu aux plus grands désordres. Ces fanatiques s'attroupoient de nuit, hommes et femmes, sans distinction et sans réserve, sans nul égard aux bienséances. Prévenus que la prière leur tenoit lieu de tout, de quelque manière qu'ils la fissent, souvent ils prioient nus, tous ensemble, sans se mettre en peine

[1] Sulp. Sev. Lib. 2. Hist.

de résister à l'emportement de leurs passions, allumées tout à la fois par cette licence et par leur enthousiasme; en un mot, c'étoit toute la corruption du manichéisme, réunie avec celle qui avoit décrié, pendant trois ou quatre siècles, les différentes sectes de gnostiques. Mais tout étoit couvert d'un secret encore plus impénétrable que les ombres des réduits où ils se rassembloient. La maxime la plus sacrée à la secte et à chacun des sectaires, c'étoit de nier toujours, de ne jamais révéler le secret, quelques mensonges et quelques parjures qu'il en dût coûter, ce qu'ils exprimoient par ce vers latin: *Jura, perjura, secretum prodere noli.*

Toutefois ils ne purent tellement voiler ces horreurs qu'elles ne parvinssent à la connoissance d'Hygin, évêque de Cordoue, qui avoit beaucoup de ces infâmes hérétiques dans son voisinage. L'évêque de Mérida seconda celui de Cordoue. Mais ces deux zélateurs, de caractère tout différent, étoient pareillement incapables de remédier à ces désordres. Hygin, assez actif, mais un peu foible, se laissa honteusement corrompre par ceux qu'il avoit dénoncés le premier; et Idace de Mérida les attaqua avec tant de chaleur, qu'il les révolta au lieu de les ramener. Après plusieurs disputes inutiles, il se tint un concile à Saragosse, où, avec les prélats d'Espagne, se trouvèrent ceux d'Aquitaine, entr'autres saint Delphin de Bordeaux, et Fitade que l'on croit être saint Phébade d'Agen. L'ardent Idace ne manqua point de s'y rendre des premiers, avec un autre évêque du même caractère et presque du même nom que lui, savoir Ithace de Sossube, ville d'Espagne que l'on ne connoît plus.

Il ne nous reste de ce concile qu'un fragment qui paroît en être la conclusion, et qui contient huit canons. Ils tendent tous à faire cesser les pratiques différentes de celles de l'Eglise, et les bizarres singularités qui annonçoient l'hérésie. On défend de s'absenter de l'église pendant le carême et durant la semaine qui précède Noël, ainsi que dans les deux suivantes: ce qui fait juger que dès lors il y avoit au moins une semaine destinée à se préparer aux fêtes de Noël. On défend aussi de donner le voile aux vierges, avant l'âge de quarante ans; et c'est le plus ancien monument que l'on connoisse de la vie religieuse en Espagne. Si ce règlement concerne, outre les

vierges qui restoient dans le sein de leurs familles, celles qui habitoient les communautés éloignées des périls du siècle, ce ne peut être qu'à raison de la nouveauté de ces pieuses institutions, que l'âge de la profession s'y trouve si différent de celui qu'approuvoit saint Basile. Mais cette forme de vie n'étant pas encore fort connue aux extrémités de l'Occident, les prélats avant d'y admettre, croyoient sans doute devoir exiger des épreuves longues et extraordinaires.

Les priscillianistes n'avoient point comparu au concile; mais ils n'y furent pas moins condamnés. Ils prétendirent que le jugement en étoit irrégulier, inique, et tout ce que les novateurs obstinés ont opposé à leur condamnation dans tous les siècles. Loin de se soumettre, ils accordèrent le rang d'évêque à Priscillien, et l'ordonnèrent pour le siége de Ladile, que l'on croit être Avila. D'un autre côté, Idace et Ithace poursuivirent les hérétiques avec une fermeté plus profane qu'épiscopale; et, par une méthode inouie, que blâme fortement Sulpice-Sévère dans son histoire, ils recoururent à la justice criminelle pour les faire punir. Les novateurs cédèrent pour un temps; mais à force d'intrigues et de sollicitations soutenues de présents ils trouvèrent des protecteurs à la cour de Gratien, et firent annuler tout ce qu'on avoit statué contr'eux. Ithace lui-même d'aggresseur devint accusé, fut qualifié de perturbateur des églises, et s'enfuit épouvanté dans les Gaules. Il se tint caché à Trèves, dans l'attente de quelque révolution, et tout prêt à saisir la première occasion de venger sa cause, que son étrange procédé ne l'empêchoit pas de confondre avec celle de Dieu.

Quand Maxime, après avoir usurpé le titre d'empereur, fut entré triomphant dans cette ville capitale des Gaules, Ithace lui présenta aussitôt une requête contre Priscillien et ses sectateurs. Il y avoit de fortes raisons à faire valoir, pour le fond de la cause, et c'étoit l'argent de la secte qui avoit empêché de les écouter à la cour de Gratien, à qui l'on reprochoit que l'avarice des favoris rendoit tout vénal, sous le règne d'un prince tout occupé de ses amusements. Cette allégation si puissante sur l'esprit d'un rival, avec un certain fond de religion et d'équité dans Maxime, lui ouvrit l'oreille aux réquisitions d'Ithace. Priscillien fut amené à Bordeaux, afin de répondre

par-devant les évêques assemblés en concile; mais il appela lui-même au tribunal de l'empereur, et ils eurent la foiblesse, dit Sulpice-Sévère[1], de déférer à l'appel, au lieu de le condamner par contumace, comme ils auroient dû le faire.

On transporta à Trèves, où résidoit la cour de Maxime, l'hérétique Priscillien, avec les principaux docteurs du parti, enveloppés dans l'accusation; et les évêques Idace et Ithace le suivirent, en leur indigne qualité d'accusateurs. Leur manière d'agir fut encore plus odieuse que ce personnage, et les eût fait prendre autant pour ses bourreaux que pour ses délateurs. Tous les fidèles qui avoient quelque idée de la douceur cléricale, en murmuroient hautement. Ils se scandalisèrent surtout de la conduite d'Ithace, qui se trahit alors en mille manières; ne montrant ni la piété, ni la régularité, ni la modestie et la maturité convenables à un évêque. Dépensier, homme de bonne chère, grand parleur et d'une insolente liberté dans ses paroles, il n'étoit pas moins libre dans ses jugements et ses imputations irréfléchies : il traduisoit, comme priscillianistes, tous ceux à qui il voyoit des mœurs plus austères ou plus sérieuses que les siennes, et plus encore ceux qui n'applaudissoient point à son acharnement contre la personne des novateurs. La haute vertu de saint Martin, qui se trouvoit à la cour pour y sollicoiter la grâce de quelques malheureux, ne fut pas épargnée, parce qu'il conjuroit le prince de réprimer l'hérésie, sans répandre le sang hérétique.

Maxime eut néanmoins les plus grands égards pour les remontrances du saint archevêque de Tours, tandis qu'il demeura à Trèves. Mais la cour n'étoit pas l'élément d'un si saint prélat. Il partit aussitôt qu'il eut rempli sa charitable commission, et Priscillien fut condamné à la mort avec ses sectateurs, après avoir subi la question. Ithace poussa l'indécence et l'inhumanité, jusqu'à se trouver présent quand on la leur donna.

Durant les premiers éclats de Priscillien en Espagne, l'église de Constantinople fut de nouveau troublée par le schisme et les divisions. Saint Grégoire de Nazianze continuoit à prendre soin de ce troupeau désolé, sans toutefois s'arroger le titre de

[1] Lib. 2, sub fin.

pasteur, et plutôt comme missionnaire que comme évêque. Il n'avoit que des travaux à recueillir, nulle espèce d'émolument temporel : mais les fruits spirituels et divins le soutenoient; quand ils devinrent, ainsi que ses incomparables talents, la matière de la jalousie d'un prêtre, qui n'avoit, pour les balancer, que le vil mérite de l'intrigue. Celui-ci s'unit à un autre sujet plus méchant encore, appelé Maxime, philosophe cynique des plus dignes de cette équivoque profession, quoiqu'il fût chrétien. Mais ce qui étonne ici davantage, c'est que, par l'artifice de ces deux hommes méprisables, ou par la simplicité qu'ont souvent les saints, du génie même le plus transcendant, le charitable docteur, interprétant tout en bonne part, devient le panégyriste des bizarreries de Maxime. Il pratique, disoit-il[1], notre philosophie, sous un habit étranger ou plutôt figuratif, dont la blancheur nous peint la pureté de son âme. Il n'a de cynique, que la propriété d'aboyer contre le vice, de caresser la vertu et de veiller à la garde des fidèles. C'est ainsi que les cyniques s'appliquoient les diverses propriétés de l'animal dont ils empruntoient leur nom.

Cependant le protégé perfide ne tendoit qu'à supplanter son protecteur et à se faire patriarche en sa place. Il eut même assez de manége pour engager dans son intérêt Pierre d'Alexandrie, successeur de saint Athanase, désigné par lui-même, dont il sembloit d'ailleurs qu'on dût attendre une tout autre conduite, puisqu'il avoit d'abord approuvé la mission de Grégoire, et lui avoit donné ses lettres pour l'établir sur le siége de Constantinople. Cependant Maxime ne put gagner, entre les citoyens, que quelque partie du bas peuple, et surtout des mariniers, au milieu desquels il fut tumultueusement ordonné par des évêques envoyés d'Egypte. Alors on lui coupa ses longs cheveux, qu'il avoit conservés jusqu'à ce moment, et il passa ainsi sans nul intervalle, au grand scandale du public, de l'état de cynique à celui d'évêque. Le souverain pontife, que les évêques voisins informèrent de ce qui venoit de se passer, blâma fortement les Egyptiens d'avoir ordonné un sujet qui portoit, dans son extérieur seul, la preuve de son

[1] Or. 23.

indignité. Ses longs cheveux, dit le pontife, étoient manifestement contraires à la défense de saint Paul; et, avec son habit idolâtre, bien loin d'être élevé à l'épiscopat, il ne devoit pas même passer pour chrétien. Le corps du peuple et le clergé de la ville impériale furent également indignés de l'attentat de Maxime, qui, chargé de la malédiction générale, fut chassé de Constantinople.

Ces troubles pénétrèrent Grégoire d'une vive douleur. Résolu à quitter une place qui n'avoit jamais eu d'attrait pour lui, il rassembla son peuple pour lui dire adieu. A la première proposition, toute l'assemblée se récria avec alarme, et ne voulut point entendre à tout ce qu'il s'efforça de leur représenter. Afin même de le fixer par un lien solide, ils lui déférèrent unanimement le titre d'évêque de Constantinople, et le conjurèrent les larmes aux yeux de s'attacher à des enfants qui le révéreroient toujours comme leur digne père. Le saint étoit bien éloigné d'acquiescer à leurs désirs : persuadé d'ailleurs qu'il ne lui étoit pas permis d'accepter ce siége, sans y être placé canoniquement par une assemblée d'évêques. Tout ce qu'ils purent obtenir, c'est qu'il resteroit jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour la sûreté de la foi et la tranquillité de leur église. Ce fut là le premier soin de l'empereur Théodose, quand il se rendit enfin à Constantinople sur la fin de l'an 380. Il fit déclarer sur-le-champ à l'évêque arien Démophile, que s'il vouloit garder sa chaire en paix, il eût à embrasser la foi de Nicée. Sur le refus de ce pasteur hérétique, on lui enleva les églises. Ainsi, le troisième jour après l'entrée de Théodose à Constantinople, les ariens, dans toute l'étendue de la ville, furent chassés des lieux saints qu'ils possédoient depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis l'usurpation d'Eusèbe de Nicomédie sur le saint évêque Paul.

Théodose rendit au contraire de grands honneurs à l'évêque Grégoire, et le voulut installer lui-même dans la grande église. Les citoyens applaudissoient avec de grandes acclamations, et s'écrioient que, pour mettre le comble au bonheur public, il falloit donner à Grégoire la qualité de patriarche. Les magistrats pressoient comme le peuple; et les femmes, oubliant leur réserve naturelle, le disputoient aux hommes

par la vivacité de leurs cris et de leurs démarches. L'humble Grégoire, si alarmé qu'il n'avoit pas la force de parler, leur fit représenter, pour détourner indirectement le coup, que ce n'étoit pas le moment de régler les affaires; mais qu'on ne devoit s'occuper, dans une si heureuse révolution, que d'actions de grâces envers le Très-Haut. Son extrême délicatesse, ou plutôt son aversion des dignités, lui faisoit encore regarder l'acceptation du patriarcat comme peu régulière, en conséquence du canon qui défendoit à un évêque vacant d'occuper une église vacante, sans l'autorité d'un concile légitime. Enfin il marqua tant de chagrin qu'on craignit de lui faire violence, et il ne fut point institué ce jour-là.

Il se laissa persuader ensuite, que dans le cas extraordinaire où l'on se trouvoit, l'utilité de l'Eglise devoit l'emporter sur les formes, et mieux encore sur l'ordination irrégulière de Maxime. L'empereur le mit en possession de la maison épiscopale et des revenus du siége, qui passoit pour très-riche. Mais le gouvernement arien n'ayant été qu'une déprédation, le saint évêque trouva tout dans un dérangement déplorable. On lui conseilloit de procéder d'abord au recouvrement, par d'exactes recherches : un autre soin lui parut beaucoup plus pressant. Les ariens, quoique si méprisables aux yeux de l'empereur, ne laissoient pas de conserver dans l'état une partie de leur ancienne considération. Les macédoniens se trouvoient de plus en grand nombre dans la ville impériale; les novatiens mêmes et les apollinaristes y possédoient des églises. Théodose se laissa persuader, par son sage pasteur, qu'il importoit, avant toute chose, de chercher un remède à de si grands maux. Le plus avantageux qu'on imagina, ce fut de célébrer un concile de tous les évêques de l'Orient. Les Occidentaux ne furent point appelés, tant parce que les hérésies en question étoient peu accréditées parmi eux, que parce qu'ils n'obéissoient point à Théodose, par les soins de qui ce concile se tint et se convoqua.

Quelques savants prétendent que le souverain pontife fut le premier mobile de la convocation. Ils fondent leur sentiment sur une lettre des Pères de Constantinople au pape saint Damase, où ils lui disent, qu'en vertu de celle qu'il avoit

adressée à l'empereur l'année précédente, ils s'étoient assemblés dans la capitale de l'empire d'Orient. Mais ces écrivains n'ont pas fait attention au passage décisif où Théodoret dit expressément que ces lettres des Orientaux ne furent écrites à Damase, qu'après le concile d'Aquilée, qui précéda incontestablement le premier concile de Constantinople [1]. Elles concernoient directement la seconde assemblée, qui se tint peu après la première dans la même ville de Constantinople, et qui ratifia tout ce qu'on y avoit fait; ce qui peut avoir contribué à la faire regarder par la suite, comme un concile œcuménique, sans que le pape eût influé plus particulièrement dans sa convocation. Quoi qu'il en soit, ce concile s'assembla au mois de mars de l'an 381. Il s'y trouva cent cinquante évêques orthodoxes, dont les plus connus sont saint Mélèce d'Antioche; Hellade, du grand siége de Césarée, où il avoit succédé à saint Basile; les deux frères du même saint; Grégoire de Nysse et Pierre de Sébaste, aussi honorés par l'Eglise; saint Amphiloque d'Icône et saint Cyrille de Jérusalem. Les évêques d'Egypte et ceux de Macédoine arrivèrent quelque temps après ceux dont nous venons de parler. Théodose fit même admettre les évêques de la secte de Macédonius, dans l'espérance de les réunir irrévocablement à l'Eglise, et il y en eut trente-six des siéges voisins, la plupart de l'Hellespont. On avoit tout lieu de bien augurer de leur foi, depuis la fameuse députation d'Eustathe de Sébaste vers l'Eglise romaine. Tout récemment encore, ils avoient communiqué avec les catholiques, sans condition et sans restriction. Nonobstant ces préjugés favorables, ils firent bientôt douter qu'ils eussent jamais procédé avec une droiture religieuse, ou du moins générale. On les entendit tout à coup déclarer, avec le dernier scandale, qu'ils admettoient plus volontiers le pur arianisme que la doctrine de la consubstantialité : après quoi, ils se retirèrent brusquement du concile, en éclatant de toute part contre la foi de Nicée. Depuis cet emportement des macédoniens ou demi-ariens, tolérés auparavant en beaucoup d'endroits, ils furent anathématisés par le concile, et généralement

[1] Lib. v. c. 9.

traités comme hérétiques notoires. Tout ceci arriva dès le commencement de l'assemblée.

C'étoit le patriarche d'Antioche, saint Mélèce, qui pour lors y présidoit, et qui reçut de l'empereur des témoignages extraordinaires d'estime et de bienveillance. Théodose, n'étant encore que général de Gratien, avoit cru voir en songe un vénérable vieillard le revêtir du manteau impérial[1]. Peu de temps après, il parvint effectivement à l'empire. Quand les Pères du concile vinrent le saluer en corps, il fut d'abord frappé de l'air majestueux de l'évêque d'Antioche, qui paroissoit à leur tête; puis en le fixant il reconnut le vieillard mystérieux qui lui avoit apparu, et dont les traits lui étoient restés profondément imprimés dans l'esprit : il courut à lui, l'embrassa plusieurs fois de suite, voulut baiser en particulier la main qu'il avoit vue en songe lui présenter la couronne; puis il raconta publiquement la vision qu'il avoit eue. Il le pria en même temps, ainsi que les autres Pères, de chercher les meilleurs moyens de pacifier l'Eglise, et leur promit de les appuyer de toute son autorité.

On commença par les affaires particulières de Constantinople, qui les rassembloient. L'ordination de Maxime fut examinée et déclarée nulle : on déclara pareillement de nul effet tout ce qui avoit été fait pour lui, ou par lui. C'étoit une conséquence naturelle que l'institution ou la confirmation de saint Grégoire de Nazianze en cette place; le prince, qui ne parloit qu'avec admiration de sa vertu comme de son éloquence, témoigna la plus grande ardeur à ce sujet. Mais le saint n'aspiroit qu'à la retraite; il résista de toutes ses forces, en conjurant avec effusion de larmes l'empereur et les Pères, de porter leur choix sur un sujet moins indigne. Plus il se rabaissa, plus son humilité inspira d'estime pour des vertus qui avoient une base si solide. On le pressa si fort, qu'il se rendit enfin, dans l'espérance de trouver plus de facilité, dans le titre de patriarche, pour la réunion des églises; en particulier pour terminer, de concert avec saint Mélèce, le long schisme d'Antioche. Il fut donc solennellement installé sur la chaire de la

[1] Theod. v. 6 et 7.

ville impériale, par tout le concile, à la demande de l'empereur et du peuple.

Ce fut la dernière action de saint Mélèce, qui mourut immédiatement après, généralement révéré, et presque également chéri de tous les partis qui divisoient l'Eglise. Entre ses vertus, son admirable douceur faisoit surtout dans les cœurs une impression dont on ne pouvoit se défendre. Il avoit été vingt ans patriarche d'Orient, le plus souvent persécuté pour la foi, et conservant, dans toutes les rencontres, une tranquillité d'âme inaltérable. Sa mort fut semblable à sa vie : il expira en exhortant les fidèles à la charité et à la concorde. On le vit aussitôt honoré par la dévotion du peuple, qui appliqua sur son visage des morceaux de linges, pour les garder comme de précieuses reliques. Tous ceux des Pères qui avoient quelque réputation d'éloquence s'exercèrent à faire son éloge. La suréminence de ses vertus le fit compter au nombre des saints par les Occidentaux mêmes, nonobstant les fâcheuses conjectures de son pontificat, opposé aux prétentions de Paulin, pour qui l'Eglise romaine s'étoit déclarée[1].

Après la mort de saint Mélèce, le nouvel évêque de Constantinople, Grégoire de Nazianze, présida à la continuation du concile. Il crut que le schisme d'Antioche étoit à jamais terminé par cette mort, et qu'il ne faudroit que proposer aux deux partis orthodoxes de cette église, de se réunir sous l'obéissance du patriarche Paulin. Mais les jeunes évêques s'élevèrent contre cet avis sage, et réussirent même à gagner les anciens, sans avoir rien à dire contre les prétentions des Occidentaux, qui soutenoient Paulin, sinon que l'Orient devoit l'emporter, parce que le Verbe fait chair y avoit vécu. Grégoire eut beau leur remontrer que Paulin étoit fort avancé en âge, et qu'en le laissant seul dans le siége patriarcal, sa mort alloit bientôt mettre fin au scandale de la scission, et les rétablir dans tous leurs droits. Les représentations furent reçues de plusieurs évêques, comme elles ont coutume de l'être par des gens animés qui n'ont rien de solide à répondre.

1 Mart. Rom. 12 feb.

On réduisit le saint au silence, et même d'une manière si impérieuse et si mortifiante, qu'il commença à se retirer des assemblées où son zèle devenoit inutile. Enfin il reprit la pensée de quitter le siége de Constantinople, qu'il n'avoit consenti à garder qu'afin de procurer une union qui ne lui paroissoit plus possible.

Cependant on élut un sujet estimable et digne de cette place éminente, s'il y fût entré autrement, et s'il n'eût pas reconnu lui-même la nécessité de la refuser, comme il s'étoit engagé peu auparavant à le faire pour le bien de la paix. C'étoit Flavien, prêtre d'Antioche, qu'on a vu soutenir avec tant de courage cette église en péril, durant les exils de saint Mélèce. Mais Grégoire de Nazianze voyoit perpétuer le schisme par cette élection : jamais il ne put se résoudre à l'approuver ; bien moins à ordonner Flavien, comme on l'en pressa[1]. Dans ces fâcheuses conjonctures, survint un nouvel incident qui acheva de le déterminer à se démettre. On appela les évêques d'Egypte et de Macédoine, qui n'étoient pas encore réputés de l'église d'Orient, mais dont on jugea le concours nécessaire dans les circonstances. A la tête des Egyptiens, paroissoit Timothée, patriarche d'Alexandrie, qui avoit succédé à Pierre son frère, mort de puis peu. Pierre ayant été pour Maxime le cynique et contre Grégoire, Timothée se trouvoit dans les mêmes dispositions. Les évêques d'Egypte, et ceux de Macédoine qui prirent les sentiments des Egyptiens, se plaignirent qu'on n'avoit pas observé les canons, en faisant évêque de Constantinople, un homme qui l'étoit d'un autre siége. La plainte n'avoit qu'une fausse apparence de régularité, et le docte Grégoire ne manquoit pas de réponse. Il n'étoit pas évêque de Nazianze, où il n'avoit que soulagé la vieillesse de son père dans ses fonctions ; il n'avoit jamais été pacifique possesseur de l'évêché de Sazimes, et n'occupoit plus ce siége lorsqu'il vint à Constantinople au secours de cette église abandonnée, et réduite à un point de désolation qui ne pouvoit nullement flatter la cupidité. Par-dessus tout cela, ce titre qu'il avoit refusé si long-temps et d'une manière si édifiante, il avoit été contraint de l'accepter

[1] Carm. 1, p. 25.

par le souverain, par le peuple et par un concile de tout l'Orient, qui avoit droit d'expliquer et d'appliquer les canons, d'en dispenser même en cas de besoin. Mais comme il y avoit peu d'intelligence entre les évêques nouvellement arrivés au concile et les Orientaux proprement dits, la prévention transforma des difficultés minutieuses en objections insolubles.

Grégoire avoit même l'estime et l'affection générale des deux partis; en sorte que les évêques arrivés les derniers lui protestoient en secret que c'étoit plutôt pour se maintenir contre des émules entreprenants, qu'ils se plaignoient, que pour lui subroger en effet un nouveau pasteur. Mais il soupiroit trop après sa liberté, pour manquer une si belle occasion de la recouvrer: il reparut, après bien des absences, au milieu des Pères assemblés, et leur protesta qu'il ne souhaitoit rien tant que de contribuer à la réunion des esprits; puis, faisant allusion à l'histoire du prophète Jonas : Si je vous suis une occasion de trouble, ajouta-t-il, jetez-moi dans la mer pour apaiser la tempête, quoique je ne l'aie point excitée. Il alla sur-le-champ trouver l'empereur, et lui dit : Seigneur, je viens vous demander une grâce bien plus estimable, à mon sens, que tout ce que sollicite l'ambition. Vous m'êtes témoin qu'on m'a fait malgré moi votre évêque ; accordez à Grégoire de céder à l'envie, et daignez lui rendre un repos aussi convenable à son insuffisance qu'à son âge et à ses infirmités. Tout ce qui m'intéresse, c'est de me voir donner un successeur capable de défendre et d'honorer la religion.

Si Théodose eut beaucoup de peine à se rendre, le peuple et tous les gens de bien furent inconsolables, quand ils virent qu'on déféroit à la demande du saint patriarche, et ils se retirèrent dans un morne silence, pour s'épargner la douleur de voir consommer leur infortune. Ce fut le saint qui se trouva réduit au personnage de consolateur. A cet effet, il fit, en présence des Pères du concile, cet adieu célèbre qu'on a précieusement conservé, comme un des plus beaux monuments d'éloquence en ce genre [1]. En y traçant une exposition abrégée de la foi, dont il avoit la pureté si fort à cœur; ce génie

[1] Or. 32.

heureux et juste, pour exprimer l'idée de personne, employa le mot πρόσωπον, que les âges suivants ont reçu de lui comme synonyme d'hypostase, mais beaucoup moins sujet à l'équivoque et à la chicane.

Après la démission du saint patriarche, il fut question de lui donner un successeur. On élut pour cela le préteur Nectaire, vieillard vénérable par sa bonne mine et son illustre naissance, chéri de tout le monde pour son bon naturel, sa popularité et sa grande douceur. Mais, loin de se trouver disposé à l'épiscopat, il n'avoit pas encore reçu le baptême. Voici comment s'exécuta cette promotion singulière. Comme Nectaire étoit natif de Cilicie, il voyoit souvent Diodore, métropolitain de cette province. Ce prélat, roulant dans son esprit les différents sujets qui pouvoient convenir au siége tout nouvellement vacant de la ville impériale, se mit fortement dans l'imagination que Nectaire le rempliroit dignement. Il communiqua son idée à Flavien, déjà fait évêque d'Antioche, et qui ne fit qu'en rire. Mais quand Flavien se trouva seul, la singularité même de cette conception la lui rappela à diverses reprises, et fit enfin son impression [1].

Dans ces entrefaites, l'empereur fit dire aux prélats de proposer par écrit les sujets qu'ils trouveroient dignes du siége de Constantinople, se réservant d'en nommer un entre ceux qui seroient proposés. Chacun fit sa liste; et comme le patriarche d'Antioche faisoit la sienne, l'étrange idée de Diodore de Tarse lui revint encore, et il mit le nom de Nectaire au bas de la liste. L'empereur, au premier coup d'œil, fut frappé de ce nom : il parcourt diverses fois tous les autres, tenant le doigt écarté sur celui-ci, revient à Nectaire, et se détermine enfin pour lui. Tout le monde fut extrêmement surpris; et plusieurs évêques représentèrent qu'il n'étoit pas baptisé. L'empereur persista dans son choix : le peuple demandoit aussi Nectaire avec empressement. Le concours de toutes ces particularités fut pris pour un signe de la volonté divine. Ainsi Nectaire fut aussitôt baptisé, et portant encore l'habit blanc des néophytes, déclaré évêque de Constantinople, du commun consentement

[1] Theod. v. 8.

de tous les Pères du concile, sans en excepter saint Grégoire de Nazianze, qui concourut à l'élection. Après quoi, Théodose envoya vers le souverain pontife pour demander ses lettres formées et confirmatives.

Le concile, présidé en premier lieu par saint Mélèce, ensuite par saint Grégoire de Nazianze, et depuis sa démission, par Timothée d'Alexandrie, le fut enfin par Nectaire : ce qui fait présumer qu'il y eut un assez bon nombre de sessions, quoiqu'on en ignore l'état et la suite, ainsi que le temps précis où l'on dressa les décrets dogmatiques et les canons de discipline.

Quant à la foi, on déclara que le symbole de Nicée en seroit toujours la règle. Mais comme depuis ce concile œcuménique, compté pour le premier, en tirant de l'ordre commun celui des apôtres à Jérusalem, il s'étoit élevé de nouvelles hérésies touchant la troisième personne de la Trinité et l'incarnation de la seconde, on dressa un nouveau symbole, en explication du premier; et c'est celui qu'on chante encore aujourd'hui dans la liturgie de la messe. Les apollinaristes devenus très-fameux, comme on l'a remarqué, soutenoient opiniâtrément que la nature humaine n'étoit pas en Jésus-Christ, au moins qu'elle n'y étoit pas entière; qu'il n'avoit point d'entendement humain, mais seulement la chair, c'est-à-dire, comme ils l'expliquoient, le corps et l'âme sensitive, et que la divinité y tenoit lieu d'entendement. Ils erroient même sur la chair du Sauveur, en disant que son corps étoit descendu du ciel, par conséquent d'une autre nature que les nôtres, et qu'il s'étoit anéanti ou dissous après sa résurrection; en sorte que Jésus-Christ avoit été homme, plutôt en apparence qu'en réalité. Ces égarements d'Apollinaire furent d'abord condamnés avec réserve, c'est-à-dire, qu'en censurant ses erreurs, on ne faisoit pas mention de sa personne, parce que les plus illustres docteurs de l'Orient étoient prévenus d'une grande estime pour lui. Ayant enfin causé tant de scandale, qu'il n'y eut plus moyen de mettre son honneur à couvert, il fut condamné nommément, dans un concile tenu à Rome quatre ans avant celui de Constantinople. Mais les Orientaux crurent devoir imprimer une flétrissure particulière à la nouvelle hérésie,

dans les contrées où elle se répandoit davantage. Tel fut le motif des Pères de Constantinople, pour faire une addition au symbole de Nicée.

Ce symbole, en parlant de l'incarnation du Fils de Dieu, se contentoit de dire : Il est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. Celui de Constantinople dit qu'il est descendu des cieux, s'est incarné par le Saint-Esprit, de la vierge Marie, et s'est fait homme; qu'il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, a souffert et a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, suivant les Ecritures, est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau juger dans sa gloire les vivants et les morts; et que son royaume n'aura point de fin. Touchant la troisième personne de la Trinité, le symbole de Nicée n'exprimoit sa foi que par ces deux mots : Nous croyons au Saint-Esprit. Le Symbole de Constantinople, ajoute, à cause des macédoniens : Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et confère la vie, qui procède du Père, et qui, avec le Père et le Fils, reçoit les mêmes adorations et une même gloire, et qui a parlé par les prophètes. Pour tous les hérétiques en général il ajoute : Nous croyons en une seule Eglise, sainte, catholique et apostolique; nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés; nous attendons la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Le commencement des deux symboles est absolument le même.

Après les articles de foi, on dressa les canons de discipline. On marqua d'abord la distinction des provinces ecclésiastiques et les priviléges des principales églises. Ici, l'on statue que les affaires de chaque province se régleront au concile de cette même province, et que si l'assemblée provinciale ne suffit pas, relativement à l'importance ou aux difficultés de l'objet, les parties intéressées s'adresseront à un plus grand concile, formé de *tout le diocèse*, c'est-à-dire, dans le style usité de nos jours, du patriarcat, ou de la primatie. Ce canon ne fait plus mention d'appel au pape; la chose ayant été suffisamment réglée dans les statuts généraux de Sardique, auxquels ce concile de Constantinople, qui n'étoit d'abord que particu-

lier, ne peut être censé déroger par son silence, quoi qu'en puissent dire ceux qui hasardent, sur cette preuve purement négative, une conjecture de cette conséquence. Mais elle est évidemment démentie par des faits postérieurs, notamment par celui de saint Jean-Chrysostôme, évêque de Constantinople même. Ce qu'on prétendoit empêcher par le sixième canon, c'étoit de recourir, en matière incompétente, à l'empereur ou à ses officiers, *au mépris de tous les évêques de la diocèse*, suivant les expressions du concile.

A l'occasion de ces principes du régime ecclésiastique, on voit toute la constitution de l'Eglise orientale: premièrement, les deux patriarcats primitifs d'Alexandrie et d'Antioche, avec des droits bien différents. L'évêque d'Alexandrie avoit le gouvernement de toutes les églises de l'Egypte, de la Libye et de la Pentapole. Celui d'Antioche ne jouissoit que de quelques priviléges de juridiction, néanmoins ainsi que d'honneur, et les mêmes précisément qu'on avoit reconnus à Nicée; car le concile de Constantinople, ne prétendoit rien établir de nouveau, mais simplement confirmer les anciennes coutumes. Le gouvernement ecclésiastique de l'Orient proprement dit, ou de la Syrie dont Antioche étoit la capitale, est attribué aux évêques orientaux en général, entre lesquels on compte plusieurs métropolitains. Les premiers prélats des trois autres régions de l'église orientale, nommées diocèses dans le sens que nous avons déjà dit, et beaucoup plus étendues que ce qu'on nomme aujourd'hui de la sorte, savoir l'Asie, le Pont et la Thrace, prirent dans la suite le titre d'exarques. Celui de l'Asie étoit l'évêque d'Ephèse; celui du Pont, l'évêque de Césarée en Cappadoce, et celui de la Thrace l'évêque d'Héraclée, dès lors effacé par l'évêque de Constantinople. Le concile accorde même le pas à l'évêque de la ville impériale qu'il appelle la nouvelle Rome, immédiatement après l'évêque de l'ancienne : et tel est le troisième canon, le plus fameux de tout le concile.

Il ne paroît toutefois conférer à ce siége aucune juridiction nouvelle, si ce n'est peut-être sur la Thrace : mais les suites de cette attribution d'honneur furent de la conséquence la plus effective et la plus rapide. Ainsi, au lieu d'une simple

distinction, l'évêque de Constantinople s'arrogea en assez peu de temps une juridiction des plus absolues, tant sur l'Asie-Mineure, que sur toutes les provinces de l'Europe soumises à l'empire d'Orient. Avant cela, tout ce que l'on comprenoit sous le nom d'Illyrie orientale ou occidentale, avec le reste de l'Europe et l'Afrique, étoit du patriarcat de Rome.

On ne voit personne qui ait assisté au concile de Constantinople, de la part du pape ni des Occidentaux. Baronius prétend que le siége apostolique y avoit envoyé une profession de foi avec les anathèmes contre les hérésies de l'Orient, et qu'on en tira la plupart des décisions; mais ses preuves souffrent de grandes difficultés; et ce qu'il en veut conclure, se trouve assez bien établi sans ce foible avantage. Le consentement subséquent du souverain pontife et du reste de l'Eglise, qui n'est pas douteux par rapport aux décrets dogmatiques de ce concile, leur donnoit tout le poids qui pouvoit résulter d'une convocation ordinaire et d'une autorisation formelle. Voilà pourquoi il est reconnu pour concile universel, et compté pour le second œcuménique.

Tout étant statué, les évêques prièrent l'empereur de donner un édit pour appuyer leurs ordonnances, et afin, disoient-ils, de mettre la conclusion et le sceau à nos résolutions, ainsi que vous avez honoré l'Eglise par les lettres de convocation. On a toujours entendu qu'il ne s'agissoit ici que de procurer l'exécution des canons dressés par la puissance ecclésiastique, et que si l'empereur, en qualité de protecteur de l'Eglise et de concert avec elle, pouvoit faire célébrer des conciles, ce n'étoit point à lui d'apposer, dans la rigueur des termes, le sceau à leurs décisions.

Théodose ordonna de livrer sans délai toutes les églises aux évêques, qui, confessant la sainte Trinité, reconnoîtroient une seule divinité en trois personnes, et seroient unis de communion avec Nectaire de Constantinople nommé ici comme dernier président du concile, Timothée d'Alexandrie, Amphiloque d'Icône, prélat d'une grande sainteté et d'un grand poids, et avec les autres évêques non moins distingués par la pureté de leur foi que par la dignité de leurs siéges. Quant à ceux qui ne tiennent pas la même doctrine que ceux-ci, porte le rescrit

en termes exprès, chassez-les de leurs églises, sans qu'elles puissent leur être rendues à l'avenir, afin que la foi de Nicée demeure inviolable. L'exécution de ces ordres est commise au proconsul d'Asie, selon la forme ordinaire des rescrits impériaux, qui se désignoient toujours un ministre particulier. On choisit ce gouverneur, parce que sa province étoit la plus infectée des erreurs macédoniennes, qui faisoient l'objet capital de l'animadversion du concile.

Il y eut en même temps plusieurs autres lois en faveur de la religion. On déclara les manichéens incapables de rien donner ou recevoir entr'eux, par testament ou autrement, et on leur défendit de tenir des assemblées, sous quelque nom qu'ils se pussent déguiser. La peine de mort fut même prononcée contre ceux qui prendroient le nom de saccophores, d'encratites, ou d'hydroparastes. En changeant ainsi de nom, ces vicieux sectaires tentoient de se dérober au mépris et à l'horreur qu'excitoit la corruption de leurs maximes et de leurs observances. Ils se nommoient saccophores ou porte-sacs, à cause de leur extérieur pauvre, négligé, et d'autant plus imposant qu'ils avoient plus de vices à masquer; encratites ou continents, parce que, dans leur libertinage monstrueux, ils condamnoient le mariage; hydroparastes enfin, ou aquariens, parce qu'ils blâmoient tout usage du vin, jusque dans l'eucharistie, où ils n'employoient que de l'eau. Ces fanatiques parurent si dangereux et si ennemis du bien public, que le prince chargea Florus, préfet d'Orient, d'instituer des inquisiteurs pour leur recherche. C'est le premier monument où l'on trouve, dans les lois, le nom d'inquisiteur contre les hérétiques.

Depuis le règne de l'empereur Constance, on avoit laissé le paganisme fort tranquille partout l'Orient. Les superstitions les plus impies se perpétuoient, s'augmentoient même en bien des endroits, au grand déplaisir des fidèles, et avec scandale pour les foibles. Sur la fin de l'année 381, Théodose, en attendant que la prudence permît de fermer tous les temples des idoles, défendit, sous peine de proscription, les sacrifices de jour et de nuit. Par un édit de la même année, il ôta à tous les chrétiens qui se feroient païens, la faculté de tester, et il cassa leurs testaments précédents.

Dans la partie de l'empire soumise à Gratien, ce jeune et vertueux empereur se faisoit un devoir de marcher sur les traces de son auguste collègue. Il restoit à Rome, dans le lieu où s'assembloit le sénat, un autel de la victoire, non pas précisément pour la décoration, ou comme un monument antique et curieux, mais on y offroit des sacrifices idolâtres, et les sénateurs chrétiens avoient la douleur et la confusion de voir l'impiété triompher avec insolence dans le sanctuaire des lois. L'empereur Constance l'avoit fait abattre anciennement; Julien l'Apostat l'avoit rétabli; Valentinien suivant le plan d'indifférence qu'il s'étoit tracé par rapport à la religion, avoit laissé les choses dans l'état où il les avoit trouvées. Gratien, plus zélé que son père, fit abattre sans ménagement ce trophée de l'idolâtrie, et confisqua les terres ainsi que les autres biens attribués jusque-là aux temples des faux dieux ou à leurs pontifes. Il abolit de même les priviléges des vestales, ne témoigna que du mépris pour ces vierges abusées par la superstition, ou par l'amour des distinctions puériles qui leur coûtoient de si pénibles efforts. Les sénateurs idolâtres députèrent vers le jeune empereur, pour se plaindre de l'affront qu'ils prétendoient avoir reçu; mais les sénateurs chrétiens, qui commençoient à faire nombre dans une compagnie où l'idolâtrie comptoit avoir établi un asile éternel, envoyèrent de leur côté. Gratien répondit d'un air froid et absolu, qu'à des ordres donnés en connoissance de cause, il n'y avoit rien à changer.

Il fallut tenir aussi des conciles en Occident, pour maintenir l'intégrité de la foi contre les tentatives de quelques novateurs. Les actes de celui d'Aquilée, tenu cette même année 381, sont des plus dignes d'attention, pour l'exactitude avec laquelle ils instruisent de la manière dont on procéda contre Pallade et Secondien, deux évêques ariens qu'on y déposa. Le premier surtout employa tout l'artifice imaginable pour cacher ses sentiments à force d'équivoques, et quand il se vit convaincu, pour éluder l'autorité de ses juges qu'il disoit incompétents. Mais l'habile imposteur avoit affaire à un antagoniste encore plus habile. Ambroise, archevêque de Milan, le suivit dans tous ses subterfuges, et le réduisit à demander vaguement et insensément un concile plus équitable et plus

nombreux : appel misérable, dont on fit le cas qu'il méritoit, en déposant son auteur. On ne trouve, à la vérité, dans ce concile, que trente-deux ou trente-trois évêques ; mais on ne vit jamais un concile plus saint, où du moins il se soit trouvé plus de saints, reconnus comme tels par l'Eglise. Ils étoient la plupart d'Italie ; mais les autres régions, excepté l'Espagne trop agitée par les troubles du priscillianisme, y avoient chacune leurs députés, et tout l'Occident y prit part. On avoit même disposé les choses de telle manière, que les évêques d'Orient pussent y venir ; bien qu'on ne crût pas nécessaire de se réunir en un même lieu, comme on le fait entendre, pourvu qu'on fût assuré de l'union des sentiments. On n'y vit même personne de la part du pape, ni de toute la partie de l'Italie qui lui étoit immédiatement soumise, c'est-à-dire, de la préfecture du prétoire de Rome. La raison en est peut-être la même que celle qu'alléguèrent les Orientaux pour s'en dispenser ; savoir, la coutume de ne se rassembler ainsi de toute part que pour les conciles généraux, ou l'inconvénient d'abandonner leurs églises, sans une nécessité pressante et relative au bien général.

Saint Valérien tenoit la première place en sa qualité d'évêque diocésain, comme saint Grégoire de Nazianze, et depuis lui, son successeur Nectaire, venoient de le faire au concile de Constantinople. Mais saint Ambroise, métropolitain du vicariat d'Italie, dont Milan étoit la capitale, conduisit toute l'action, car il n'y en eut qu'une contre les deux évêques hérétiques. Avant de se séparer, les Pères écrivirent aux empereurs, selon l'usage, pour implorer leur autorité en faveur de l'Eglise. A cette lettre du concile d'Aquilée, nous en joindrons une seconde touchant le même objet, quoiqu'elle soit d'un autre concile, qui fut tenu peu après dans les mêmes conjonctures et le même pays. Dans ces lettres, adressées l'une et l'autre à l'empereur Théodose, on voit que les Pères ne se contentoient pas qu'entre tous leurs collègues les évêques d'Occident, il ne restât que les deux ariens qu'ils venoient de flétrir, et que dans le reste des églises jusqu'à l'Océan[1], comme

[1] Apud Ambros. Epist. 12.

ils s'exprimoient, tous les fidèles fussent dans la même communion. La sollicitude de tout le monde chrétien affectoit vivement leur charité apostolique, et ils n'apprenoient qu'avec douleur que les divisions persévéroient entre les catholiques de Levant, quoique les sectaires y fussent aussi réprimés. L'élection de Flavien à la place de saint Mélèce les affligeoit sensiblement, en ce qu'elle perpétuoit un schisme ou une désunion qu'on auroit pu éteindre si facilement. Ils blâmoient encore l'élection de Nectaire pour le siége de Constantinople. Mais il paroît qu'en ce dernier chef la distance des lieux les avoit empêchés de prendre une connoissance exacte des faits, au moins des personnes; puisque nous leur voyons donner la préférence au droit du cynique Maxime, sur celui de saint Grégoire de Nazianze.

Ils se plaignoient que Maxime étant venu en Occident pour se défendre dans un concile, les Orientaux eussent décliné le jugement, sans daigner comparoître en aucune manière. Quand il n'y auroit cependant point eu de concile indiqué, ajoutoient-ils, on auroit agi selon le droit et l'ancienne coutume, en recourant au jugement de l'Eglise romaine, et en même temps de l'Italie et de tout l'Occident, comme ont fait Athanase et Pierre, tous deux évêques d'Alexandrie, et tant d'autres Orientaux. Nous ne nous arrogeons pas l'examen ou l'instruction de la cause; mais nous devions avoir part à sa décision. Ils proposoient ensuite un concile des deux églises d'Orient et d'Occident, qui se rassembleroient à Rome. L'empereur Théodose, en répondant aux Occidentaux, prit soin de leur démasquer Maxime, et de leur démontrer l'extrême différence de son ordination et de celle de Nectaire. Il leur fit entendre que cette affaire, comme celle de Flavien, avoit dû se traiter en Orient, où toutes les parties se trouvoient présentes, et qu'elles avoient été en effet traitées de telle façon qu'il ne restoit plus aucun sujet d'agiter ainsi toutes les églises orientales et de citer leurs évêques en Occident.

Quant à ces évêques, après avoir reçu les lettres de convocation du concile de Rome, ils s'excusèrent eux-mêmes respectueusement, sur le péril qu'ils trouvoient dans les circonstances présentes, à s'éloigner si long-temps de leurs trou-

peaux. Quelques désirs que nous ayons, disent-ils, de correspondre à des invitations si pleines de zèle et de bienveillance, nous n'osons laisser sans pasteur des églises qui ne commencent qu'à se rétablir. Les faux docteurs en sont chassés; mais ils continuent à faire des assemblées clandestines, et conjurent avec autant de malignité que de secret, contre la maison de Dieu. Ce voyage d'ailleurs nous seroit absolument impossible. Le terme assigné est trop court pour que nous puissions faire nos préparatifs, ou seulement que tous les évêques de notre communion puissent être avertis, et charger les voyageurs de leur consentement. Tout ce que nous pouvons, c'est de vous envoyer nos vénérables frères, les évêques Cyriaque, Eusèbe et Priscien, qui ne vous laisseront pas en doute sur notre façon générale de penser relativement à l'union et à la foi.

Le patriarche d'Antioche, Paulin, ne laissa pas de se rendre à ce concile de Rome; et sa présence, vraisemblablement, ne contribua pas peu à lui ménager la protection et la communion de l'Occident, à l'exclusion de son concurrent Flavien, ainsi que des deux évêques qui avoient ordonné ce second patriarche, savoir, Diodore de Tarse et Acace de Béré. Il vint aussi d'Orient deux illustres docteurs, Epiphane, évêque de Salamine dans l'île de Chypre, et le savant prêtre Jérôme, fort attachés l'un et l'autre à Paulin. Epiphane étoit né en Palestine, et il professa long-temps la vie monastique, à laquelle il forma saint Hilarion. Pour s'y perfectionner, il passa un temps considérable en Egypte, où il eut de grands périls à courir de la part des gnostiques, qui se lièrent assez particulièrement avec lui, pour lui dévoiler leurs sales mystères. Leurs dévotes usèrent même de tous leurs artifices pour le corrompre; mais la grâce qui le préserva, lui fit employer ces découvertes au décri de l'impudente secte et à la gloire du Seigneur.

Tel est le but du grand ouvrage qu'il composa, sous le titre de *Panarion*, c'est-à-dire, amas de contre-poisons, ou Antidote universel. Il y observe jusques à quatre-vingts hérésies dont il fait l'histoire, et qu'il réfute chacune en particulier. A la fin, il expose les dogmes de l'Eglise catholique, et les principaux articles de sa discipline. C'est là qu'on trouve le fameux témoignage rendu par ce saint docteur à la pureté des minis-

tres ecclésiastiques en général, et à l'église même d'Orient, au moins quant à sa très-grande partie. En réfutant certains hérétiques qui condamnoient absolument les secondes noces, il dit que cette erreur provient de ce qu'ils confondent les laïques avec les prêtres; le sacerdoce, à cause de son admirable dignité, ne se conférant point à ceux qui, après leur première femme, en auroient épousé une seconde. Puis il ajoute, que celui qui est marié, quoique pour la première fois, et qui engendre des enfants, quoique d'une seule femme, n'est toutefois admis à l'ordre, ni d'évêque ni de prêtre, ni de diacre, ni de sous-diacre; mais qu'on n'y reçoit que ceux qui gardent la continence virginale; soit qu'ils aient toujours vécu dans le célibat, soit qu'ils soient veufs après un seul mariage, ou qu'ils vivent avec leurs femmes comme avec leurs sœurs. Ce qui s'observe religieusement, poursuit-il, dans les lieux où les canons sont exactement gardés; car on ne sauroit dissimuler qu'en plusieurs endroits les prêtres, les diacres et les sous-diacres sont pères. A cette espèce d'objection, le saint docteur répond que cela ne se faisoit par l'autorité d'aucune loi ecclésiastique, mais par la foiblesse et la lâcheté des hommes, qu'on toléroit en certaines conjonctures, à cause de la multitude du peuple fidèle et du petit nombre de ministres parfaitement propres à le gouverner. On entrevoit ici la manière dont le célibat a commencé à se relâcher dans l'église grecque. On y peut encore voir que les ordres sacrés étoient les mêmes pour les Orientaux que pour les Latins, sans en excepter le sous-diaconat.

Saint Epiphane traite la virginité avec honneur, non-seulement dans les prêtres, mais dans tous les états; il lui donne la préférence sur le mariage, qu'il juge néanmoins digne d'estime et de respect. Le jeûne et les macérations, l'abstinence de la viande, ou de certains aliments en certains jours, et beaucoup d'autres pratiques pieuses que de scandaleux réformateurs ont osé attaquer dans les derniers siècles; on les trouve en usage, et bien plus accrédités encore au temps où le saint évêque de Salamine écrivoit, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Outre son Antidote, il fit, à la prière de quelques per-

sonnes vertueuses de Pamphilie, ce qu'il intitule Anchora, dans son goût allégorique, et en représentant, sous le symbole d'une ancre, l'affermissement de l'esprit dans la foi : ouvrage qui ne tend en effet qu'à dissiper les doutes qu'on semoit alors contre la foi de la Trinité, spécialement contre la personne adorable du Saint-Esprit.

Saint Jérôme étoit né en Dalmatie, d'une famille opulente qui lui procura une éducation distinguée. Il vint à Rome dès sa première jeunesse, et il y étudia sous les meilleurs maîtres. La corruption de la capitale l'ayant entraîné dans quelques dérangements, il s'en corrigea dans un âge mûr, en recevant le baptême. Depuis ce premier changement, cette âme forte ne se démentit plus ; et si elle ne prit pas encore le goût parfait des choses saintes et purement évangéliques, au moins elle ne marqua plus d'inclination que pour les choses raisonnables, et s'éleva toujours de vertus en vertus. L'envie de se former et d'enrichir son esprit des productions ingénieuses de tous les climats, l'engagea dans la carrière des voyages. En Gaule, cet estimateur sûr et laborieux copia de sa main le traité de saint Hilaire sur les synodes. Rien ne coûtoit à son courage, quand il s'agissoit d'approfondir un auteur et d'acquérir de solides connoissances. Il demeura quelque temps à Aquilée, auprès du saint évêque Valérien ; il passa ensuite en Orient ; et après avoir parcouru plusieurs provinces, en observant tous les monuments précieux, et en recueillant, selon sa comparaison, comme une abeille infatigable, le suc de toutes les plantes qui se rencontroient sur sa route, il s'arrêta dans la célèbre Antioche, l'asile de tous les talents de l'Orient. Il y fit connoissance avec Apollinaire, ce génie rare au centre même du génie, et qui n'étoit pas encore décrié comme hérétique. Las enfin du grand monde et des distractions, il se retira dans un lieu tranquille et solitaire de la petite province de Chalcide, sur les confins de la Syrie et de l'Arabie. Mais les anciennes images de la volupté l'y suivirent, et il s'y trouva extrêmement importuné par leurs impressions opiniâtres. L'assiduité à la prière, et les plus dures austérités ne suffisoient pas pour les dissiper ; la Providence le permettant ainsi pour l'avantage de l'Eglise, et voulant par ce moyen former celui de tous les

saints docteurs, le plus érudit peut-être, et incontestablement le plus versé dans l'interprétation littérale des divines Ecritures.

Afin de donner tout l'exercice nécessaire à une imagination trop libre ou trop active, il entreprit un travail peu convenable en apparence à son âge. Il avoit déjà quelque connoissance de l'hébreu qu'il avoit étudié dans sa jeunesse; mais il voulut s'y rendre assez habile pour entendre parfaitement, dans la langue originale, les auteurs qui font la base de la religion; et il ne dédaigna point de redevenir écolier, en prenant pour maître un juif converti. S'agissoit-il de pénétrer le sens d'un seul passage? les longues et fréquentes conférences, les recherches et les confrontations, l'emploi des nuits comme du jour, rien n'étoit capable de le rebuter. Tels furent le courage et la constance, donnés seulement aux hommes de la classe de Jérôme, et qui le rendirent enfin l'oracle de l'Eglise. On le consultoit de toutes les provinces : les premiers prélats et le souverain pontife lui-même formoient souvent sur son avis leurs plus importantes décisions; mais cette célébrité troubla son bonheur et son repos[1].

Les différents partis qui divisoient dans son voisinage l'Eglise patriarcale d'Antioche, vouloient chacun l'avoir de son côté. Comme il venoit d'Occident, il étoit suspect aux méléciens, et il avoit au fond beaucoup d'inclination pour Paulin, qu'il voyoit appuyé par l'Eglise romaine. Sans néanmoins se déclarer nettement, et sans s'ingérer à décider par lui-même, il consulta le pape Damase, à qui il écrivit différentes lettres à ce sujet[2]. Voulant m'assurer, lui dit-il, d'avoir Jésus-Christ pour chef, je m'attache à la communion de Votre Sainteté, c'est-à-dire, à la chaire de Pierre. Je sais que l'Eglise a été bâtie sur ce fondement. Quiconque mange l'Agneau hors de cette maison, ne fait qu'un sacrifice profane : quiconque ne s'est pas retiré dans l'arche, a péri par le déluge. Ne pouvant pas toujours recourir à vous, je m'attache aux Egyptiens fidèles qui confessent la même foi que Rome, comme un frêle esquif se met à l'abri sous les grands navires. Je ne connois

[1] Hier. Epist. 11 et 99 — [2] Epist. 57 et 58.

point Vital; (c'étoit un apollinariste déguisé, en réputation à Antioche); je rejette la communion de Mélèce; Paulin ne m'est rien par lui-même. Celui qui n'amasse point avec vous, ne me semble que dissiper, parce que celui qui n'est pas pour Jésus-Christ, est pour l'antechrist. Les trois partis qui divisent ici l'Eglise cherchent à m'attirer chacun de son côté. Je m'écrie cependant : Si quelqu'un est uni à la chair de Pierre, voilà celui qui l'est avec moi. Mélèce, Vital et Paulin disent qu'ils conservent cette union. Je le pourrois croire, si un seul le disoit, mais il y en a deux qui en imposent, et peut-être tous les trois. C'est pourquoi je conjure Votre Sainteté de m'apprendre avec qui je dois communiquer. Ne fût-il question que de moi seul, ne méprisez pas une seule âme, pour laquelle Jésus-Christ a donné son sang.

Le saint docteur demanda de même le sentiment du siége apostolique sur la question des trois hypostases[1]. Il faisoit difficulté d'employer auparavant ce terme, pour exprimer les personnes de la sainte Trinité, dans la crainte d'insinuer quelque diversité de nature entr'elles, par une expression à laquelle plusieurs attachoient encore l'idée d'essence ou de substance. Mais ceux qui n'entendoient par là que celle de personne, l'accusoient de n'avoir pas une foi saine sur ce dogme fondamental. Poussant enfin cette dispute de mots, avec d'autant plus de chaleur qu'elle avoit moins d'objet, ils l'inquiétèrent au point de lui faire abandonner son désert de Syrie.

Il vint à Jérusalem, puis se fixa quelque temps à Bethléem. Paulin, évêque d'Antioche, dont il avoit sans doute adopté la communion, en conséquence des instructions reçues de Rome, l'ordonna prêtre contre son gré; et l'ordinand ne donna le consentement requis, qu'à condition qu'il ne quitteroit point la vie solitaire. On a dit que, par une humilité hors des règles communes, il n'avoit jamais offert le saint sacrifice. Mais le sage et savant pontife Benoît XIV a montré que cette conduite n'avoit eu lieu que pendant le séjour du saint à Bethléem; c'est-à-dire, dans des circonstances qui

[1] Epist. 57 et 58.

écartoient toutes les prétentions que l'on voudroit fonder sur une pratique suivie par des raisons si différentes[1]. Le vrai motif de cette conduite, c'est que Jérôme ordonné par Paulin, et odieux à la plupart des Orientaux, craignoit, en exerçant les fonctions de son ordre de renouveler ou d'augmenter les troubles et la division. Par le même motif, il ne voulut pas demeurer à Antioche; et par le désir insatiable de toujours apprendre, il alla de Syrie ou de Palestine à Constantinople tandis que saint Grégoire de Nazianze y étoit encore. Il prit sous un si grand maître les solides principes des saintes études. On raconte qu'un jour il lui demanda ce que veut dire, dans l'évangile de saint Luc, le sabbat second premier : Saint Grégoire lui répondit par une plaisanterie, qui montre la valeur que ce judicieux orateur attachoit aux applaudissements du peuple, souvent prodigués le plus à ce qu'il entend le moins. Je vous satisferai, dit-il, dans l'Eglise, où tout le monde m'applaudit. Là il faudra bien que vous sachiez ce que vous ignorez ici. Car si vous étiez le seul à ne rien dire, tout l'auditoire vous prendroit pour un stupide[2]. Saint Jérôme se rendit enfin à Rome pour la seconde fois, dans la compagnie de saint Epiphane et de Paulin d'Antioche, lorsqu'ils vinrent au second concile qu'y célébra le pape Damase.

Alors le souverain pontife s'attacha personnellement ce génie superieur, en qualité de secrétaire, au moins pour ces lettres importantes qui servoient de réponses aux consultations adressées sans cesse par les différentes églises à leur mère commune[3]. Il ne laissa pas de continuer ses travaux inestimables sur les livres saints, dont le pape même l'engagea à corriger la version latine; et c'est là qu'il mit au jour sa correction du psautier, selon les Septante. Il y vengea aussi la mère de Dieu de la témérité scandaleuse d'un certain Helvidius, disciple de l'arien Auxence. Cet impie prétendoit que, depuis la naissance du Sauveur, Marie avoit eu des enfants de Joseph: il attaquoit la virginité même, et il soutenoit que cette vertu angélique n'avoit aucune prééminence sur le mariage : er-

[1] Instit. 94, n. 13. — [2] Hier. Epist. ad Nepot. c. 20. — [3] Ep. 124, 144.

reurs accréditées en Orient par les hérétiques antidicomarites, et qui commençoient à se répandre en Occident. Jérôme n'eut point de peine à faire sentir la solidité de la croyance contraire qui se trouvoit établie dans toute l'Eglise ; mais peu content de démontrer la perpétuelle virginité de Marie, il établit encore que son chaste gardien saint Joseph avoit pareillement gardé jusqu'à la mort sa pureté virginale. Enfin, sans rien ôter à la dignité du mariage, il exalte infiniment davantage les priviléges de la virginité : ce qu'il fit avec plus d'éclat encore, contre Jovinien, qui la déprimoit avec plus d'audace. Comme les luciférien, aussi grands ennemis de saint Damase que chauds partisans de l'antipape Ursin, ne cessoient de cabaler à Rome, Jérôme écrivit contre eux en forme de dialogue. Cet ouvrage, abondant en traits d'érudition, et qui remplit parfaitement son objet, est encore plus utile par l'assurance où il met les vrais principes de la foi, en montrant avec évidence, par les actes mêmes du concile de Rimini, la manière dont on y avoit surpris les évêques.

L'étude de l'Ecriture étoit alors fort en vogue, et d'un goût universel entre les personnes de piété. Tout le monde recouroit sur cette matière à l'habileté reconnue du docte Jérôme ; mais le sexe dévot, jusque dans les premières conditions, signaloit principalement son ardeur à s'instruire. La modestie du maître, et plus encore sa chasteté circonspecte, lui inspiroit de l'éloignement pour ce genre de disciples. Mais comme on n'avoit jamais tant affecté de mépris pour l'état des vierges ; qu'on s'étudioit à les débaucher par principes, en leur demandant si elles prétendoient être meilleures que Sara, que Susanne, que tant d'autres femmes mariées dont l'Ecriture fait d'éclatants éloges ; le saint docteur crut qu'il ne falloit point abandonner un sexe fragile à sa foiblesse, par l'appréhension scrupuleuse d'être entraîné dans sa chute en lui tendant la main, et que le péril n'étoit à craindre que pour ceux qui s'y engageoient contre l'ordre de la Providence. Il s'occupa donc sérieusement à confirmer dans leurs saintes résolutions les vierges et les veuves, soit contre les maximes spécieuses des séducteurs accrédités, soit contre les amorces de la volupté et de la mollesse qui en devenoient plus dange-

reuses. Alors on vit une multitude de jeunes personnes, du rang le plus élevé et de la plus riante fortune, s'arracher aux délices de Rome, à l'espoir des plus hautes alliances, pour suivre les traces austères du Fils d'un Dieu pur esprit, et d'une mère vierge.

Sainte Marcelle fut, avec sainte Aselle sa sœur, un des plus touchants exemples en ce genre. Marcelle étant restée veuve après sept mois de mariage, sa jeunesse, sa rare beauté, son nom et ses grands biens la faisoient rechercher par un seigneur de la première qualité, nommé Céréalis, qui avoit été préfet de Rome et consul. Elle tint ferme contre toutes les poursuites, contre les sollicitations de ses proches et de ses amis, qui lui suggéroient des prétextes d'autant plus séduisants, qu'ils étoient tirés des propres périls de sa vertu, et avoient un air plus plausible et plus légitime. Mais, se confinant dans une maison de campagne, à quelque distance de la ville, elle y vécut de manière à écarter tous les dangers et tous les soupçons. Elle ennoblit les observances de la perfection évangélique dans le monde le plus fastueux, s'assujétit au joug de la vie religieuse, avec sa fille Principie, qui prit le même goût dès sa tendre enfance, et qui demeura toujours vierge. Leur exemple fit établir à Rome un grand nombre de monastères d'hommes et de femmes illustres [illegible] donna le relief le plus avantageux à cette sainte profession [illegible] assez peu honorée auparavant dans ce centre du fa[illegible] de [illegible]lupté. Jérôme eut une foule d'autres illustres é[illegible] la vertu et les saintes lettres.

Mais en vertu comme en noblesse, on ne vit rien de préférable aux deux illustres romaines Paule et Mélanie, liées ensemble d'une étroite amitié. Rogatus, père de Paule, descendoit des premiers rois de la Grèce; sa mère Blésille, des Scipion et des Gracque. Elle épousa Toxotius, de la maison des Jules, c'est-à-dire, de la race auguste des césars; et de ce mariage elle eut quatre filles et un fils, tous aussi distingués par leurs vertus que par leur extraction et leurs alliances. Mais Eustochie, la compagne inséparable et les délices de sa mère, ne voulut jamais avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Comme elle demeura toujours avec Paule, elle se lia plus par-

ticulièrement encore que ses autres enfants avec le prêtre Jérôme qui en fit la plus grande estime. Nous connoissons aussi par le même docteur, deux illustres veuves, Léa et Fabiole, dont celle-ci fut la première qui fonda un hôpital à Rome, pour les malades qu'elle y servit de ses propres mains.

Mélanie se rendit également recommandable par son détachement et sa piété. Elle étoit de l'illustre maison des Marcellins, et petite-fille d'un consul. Dans l'espace d'un an, âgée seulement de vingt-deux, elle perdit son époux avec deux de ses enfants; mais la vivacité de sa foi l'élevant au-dessus de son âge et de son naturel extrêmement tendre, elle soutint des pertes si sensibles sans verser une seule larme. Quand elle se vit libre, elle eut la dévotion de visiter au loin les solitaires les plus vénérables, afin de s'encourager de plus en plus à la vertu, par leurs rares exemples [1]. Saint Isidore, fort connu à Rome depuis le voyage qu'il y avoit fait avec saint Athanase, gouvernoit alors l'hôpital d'Alexandrie. Elle le vit aussitôt qu'elle fut arrivée en Egypte; et, par son moyen, elle prit une connoissance exacte des saints répandus dans les solitudes de Nitrie d'où il avoit été tiré.

Il l'accompagna même vers saint Pambo, dont la réputation se trouvoit au plus haut point. Mais l'admiration de Mélanie fut encore plus grande, quand elle le rencontra occupé d'un travail abject, c'est-à-dire, d'un grossier tissu de feuilles de palmier, pour faire des corbeilles, comme le dernier des frères. Elle lui voulut faire un présent digne d'elle, en différentes pièces d'argenterie qui montoient à quatre cent cinquante marcs. Le solitaire dit simplement, et sans quitter son ouvrage : Que Dieu vous récompense, ma fille. Puis s'adressant à son économe : Distribuez, ajouta-t-il, ces aumônes aux solitaires qui vivent en Libye et dans les îles; car ces monastères sont plus indigents que les nôtres. Après ce peu de paroles, il continua son travail en silence. Mélanie, encore plus étonnée de cette indifférence, lui dit : Mon père, il est bon que vous sachiez qu'il y a quatre cent cinquante marcs. Le saint, sans tourner les yeux sur ces richesses, ni sur la

[1] Pallad. c. 117.

donatrice; ma fille, reprit-il, celui à qui vous offrez votre argent, n'a pas besoin que vous lui en accusiez le compte, puisqu'il pèse dans sa balance les montagnes et tout le globe de l'univers. Vous auriez raison de m'en dire la valeur, si j'étois le terme de votre charité; mais si elle se rapporte au Seigneur, devant qui deux oboles peuvent l'emporter sur la plus riche offrande, le meilleur est que votre main gauche ignore ce qu'offre la droite.

Sur le même mont de Nitrie, Mélanie vit saint Or, qui, bien qu'âgé de quatre-vingt-dix ans, gouvernoit encore une troupe de mille solitaires. Quand il en recevoit un nouveau, il rassembloit tous les autres; et chacun mettant la main à l'œuvre, en un seul jour on construisoit une cellule au nouveau disciple. L'ameublement, qui n'étoit pas plus recherché que l'architecture, se préparoit en aussi peu de temps. Le spectacle de ces vertus, d'un ordre si nouveau pour des yeux même vertueux, retint jusqu'à six mois la pieuse Mélanie dans cette terre de bénédiction.

Dans la ville même d'Alexandrie, elle ne manqua point de voir le prodige de son siècle, Didyme l'aveugle, aussi justement vanté pour ses vertus que pour son savoir. Il étoit fort avancé en âge; mais il faisoit toujours l'admiration et les délices des plus grands hommes, avec qui il entretenoit encore une société aussi intéressante que dans ses plus belles années.

Sainte Mélanie se trouvoit en Egypte après la mort de saint Athanase, comme la persécution s'y exerçoit contre les catholiques, et surtout contre les solitaires. Elle crut ne pouvoir mieux employer ses richesses, qui étoient immenses, qu'à soulager les confesseurs. Pendant quelques jours, elle en nourrit jusqu'à cinq mille. Elle fournit la subsistance ordinaire à ceux qui furent relégués en Palestine, au nombre de cent douze, voulut en prendre soin par elle-même, et les suivit pour les encourager. Comme on les gardoit étroitement, sans permettre aux personnes d'un certain ordre de les visiter, elle prenoit l'habit d'une esclave, et venoit, sur le soir, leur apporter les choses nécessaires. Le gouverneur, qui en eut avis, la fit emprisonner sans la connoître. Mais la charité l'emportant sur une humilité stérile, elle lui fit savoir qui elle étoit,

et je vous avertis, dit-on de sa part, moins pour Mélanie, qui ne prétend qu'au titre de servante du Sauveur souffrant dans ses membres, qu'afin que vous ne vous engagiez point dans quelque embarras qui puisse vous nuire. Le gouverneur, aussi effrayé que surpris, s'excusa dans les termes les plus soumis, lui donna une pleine liberté de continuer ses offices de charité, et lui fit tous les honneurs dus à sa naissance. Elle se rendit enfin à Jérusalem, où sa piété la fixa pendant vingt-cinq ans, et l'occupa infatigablement à exercer l'hospitalité envers les pélerins, spécialement à l'égard des ecclésiastiques et des vierges.

Cependant saint Jérôme résidoit près du souverain pontife. Nous avons de lui une lettre écrite, dans cet intervalle, à Ruffin, qui accompagnoit l'illustre voyageuse, et qui étoit encore dans une intelligence parfaite avec le saint docteur, et au plus haut point d'estime dans son esprit. Voici comment il s'exprimoit sur son compte, dans une autre lettre qu'il écrivit, vers le même temps, au solitaire Florence, habitué aussi en Palestine [1] : Ne jugez pas de moi par les vertus de mon ami; vous verrez dans Ruffin des marques non équivoques de sainteté; Jérôme n'est que cendre et poussière. Pour saint Epiphane et Paulin d'Antioche, ils repartirent pour l'Orient, après avoir passé l'hiver à Rome. Ils prirent leur route par la Macédoine et par Thessalonique, qui avoit besoin de pareils consolateurs, dans le chagrin où venoit de plonger cette église la mort de son saint évêque Ascole, arrivée cette année 383. Anysus, disciple d'Ascole, fut aussi son successeur, et le souverain pontife lui commit, comme à ce saint, son pouvoir sur l'Illyrie orientale, encore dépendante du patriarcat d'Occident. La mort d'un si digne évêque fut, pour ceux qui lui ressembloient, et surtout pour saint Amphiloque d'Icône, un motif de redoubler leur sollicitude pour le bien de l'Eglise.

Amphiloque étoit consumé de vieillesse : mais bien loin que son zèle se ressentît de la foiblesse de son âge, ce vénérable vieillard trouvoit que l'empereur Théodose, tout bien

[1] Epist. 5.

intentionné qu'il étoit, ne réprimoit pas assez efficacement ce qui restoit des ennemis hérétiques du Fils de Dieu. Ils avoient été confondus depuis peu, dans un concile qui les convainquit sans réplique de contredire les plus anciens docteurs et toute la chaîne de la tradition : c'étoit le troisième qu'on tenoit contre eux à Constantinople. Il ne s'agissoit plus de prononcer sur un dogme tant de fois décidé, ni de revenir à des disputes plus propres à augmenter les divisions qu'à y mettre fin. Telle étoit la pensée de saint Grégoire de Nazianze, dès le second de ces conciles, auquel il assista. Il s'en exprima sans doute d'une manière bien forte ou bien générale, ayant, dit-il [1], formé la résolution d'éviter toute assemblée d'évêques, parce qu'il n'en avoit point vu qui eût une bonne fin et qui n'augmentât les maux au lieu de les guérir : expressions dont les ennemis des saints conciles ont voulu se prévaloir, et où quelques orthodoxes n'ont vu que le mouvement passager d'un zèle trop amer, ou d'une humeur aigrie par des chagrins et des infirmités perpétuelles. Mais elles nous fournissent au fond un avis très-sage, contre la déférence aux dangereuses importunités des hérétiques, que la multiplicité des révisions, des conférences et des conciles, ne rend d'ordinaire que plus indociles et plus audacieux.

Saint Amphiloque, d'un génie moins ardent, en apparence, que l'éloquent et zélé Grégoire, n'en souhaitoit pas moins, qu'au lieu de rassembler si souvent les évêques, on procurât une exécution plus prompte de leurs décrets, et qu'on arrêtât les conventicules et toutes les cabales des sectaires. Les choses n'avançant pas autant qu'il le désiroit, il vint à la cour, peu après que Théodose eut déclaré auguste son fils Arcade, âgé seulement de six ans, c'est-à-dire, dans le cours de l'année 383. Il rendit ses profonds hommages à l'empereur; mais il ne fit nul honneur au jeune auguste, qui étoit assis à côté de son père. Théodose prit le procédé de l'évêque pour une distraction, et le fit avertir. Le prélat s'approchant alors d'un air familier : Bon jour, mon fils, dit-il au jeune prince, en lui passant la main sous le menton, et en lui faisant d'autres ca-

[1] Epist. 5.

resses semblables. L'empereur ordonna avec émotion qu'on fit retirer ce vieillard. Amphiloque se retournant vers le souverain, et prenant une voix haute, avec un air de grandeur et de dignité : Seigneur, dit-il, si vous ne pouvez souffrir qu'on manque à un enfant de votre sang, pensez-vous que le Père du Verbe fait chair, voie avec moins d'indignation refuser à la personne adorable de son Fils les mêmes honneurs qu'à la sienne. Théodose admira la sainte sagesse de l'évêque, le fit approcher sur-le-champ, lui demanda pardon, et lui accorda au-delà de ses vœux [1].

Une loi terrible fut aussitôt publiée et ponctuellement exécutée contre les hérétiques. Elle faisoit défense à eux tous, nommément aux apollinaristes, ainsi qu'aux ariens et aux semi-ariens ou macédoniens, de tenir des assemblées, même dans les maisons particulières, avec pouvoir, à tout orthodoxe, de les en empêcher; défense encore de s'assembler à la campagne, ce qui enchérissoit sur toutes les lois précédentes; et d'ordonner des évêques. On confisqua les maisons où les novateurs se seroient réunis, et l'on statua que leurs docteurs ou ministres seroient chassés et relégués au lieu de leur naissance. Enfin l'on rendit les officiers civils responsables de l'exécution de ces ordres. Les novatiens n'y étoient pas compris, parce qu'ils tenoient la même doctrine que les catholiques, touchant la Trinité.

Quelque temps après, Théodose entreprit de détruire absolument l'idolâtrie. Le grand Constantin avoit défendu les sacrifices idolâtres, et même l'entrée des temples; mais content de les fermer, il craignit d'aller trop loin, et ne jugea point à propos de les abattre. Les empereurs ses fils soutinrent son ouvrage. Julien n'épargna rien pour remettre le paganisme dans toutes ses anciennes possessions. Valens ne fit la guerre qu'aux orthodoxes; et, suivant le génie d'un zèle sans droiture comme sans mission, il laissa pratiquer à tous les autres telle religion qu'ils voulurent; en sorte que, sous son règne, on célébroit les cérémonies les plus impures du culte idolâtrique, et jusqu'aux orgies de Bacchus. L'empereur

[1] Soz. VII, 12.

Théodose défendit à tout le monde d'adorer les idoles, et sous peine d'un supplice rigoureux, de faire des sacrifices, au moins dans l'Egypte, regardée comme la source de la superstition, et sa plus féconde pépinière.

En Phénicie, le superbe temple d'Héliopolis, dédié au soleil, fut converti en église. On en fit de même des temples de Damas. A Apamée, saint Marcel fut le premier évêque qui osa procéder à l'observation des lois religieuses de Théodose. Le préfet d'Orient ayant amené des troupes pour contenir les idolâtres, on entreprit d'abord d'abattre le temple de Jupiter, qui étoit d'une grandeur et d'une richesse prodigieuse. Mais il étoit encore plus solide; bâti de pierres énormes, d'une dureté extraordinaire, presque inébranlables par leur propre masse, et liées encore l'une à l'autre par le moyen du fer et du plomb incorporés ensemble; en sorte que la démolition parut impossible au préfet, du moins pour le terme assigné. Saint Marcel voyant cet officier découragé, lui conseilla d'aller exécuter les ordres de l'empereur dans les autres villes, et se mit en prières. Le lendemain matin, un homme se présenta de lui-même, et promit avec tant d'assurance de renverser, même à peu de frais, ce superbe boulevard de l'idolâtrie, qu'on le laissa faire. Le temple, construit sur une hauteur, étoit environné de quatre galeries qui en paroissoient autant de remparts inébranlables, et dont les colonnes ou les superbes contre-forts avoient chacun seize coudées de circonférence. L'entrepreneur déterra ces colonnes qui étoient aussi hautes que le temple, et les étaya de grosses pièces de bois, auxquelles il prétendoit mettre le feu. Mais il parut un fantôme effrayant, qu'il prit pour un démon, et qui les empêcha de brûler. Après plusieurs tentatives inutiles, assez bien suivies malgré son effroi, il fit avertir l'évêque. Saint Marcel courut à l'église, fit apporter de l'eau dans un vase et pria le Seigneur d'empêcher que les puissances des ténèbres ne retinssent davantage les infidèles dans leur aveuglement. Il fit ensuite le signe de la croix sur l'eau, et ordonna au diacre d'en arroser les étais, et d'y mettre aussitôt le feu. Le démon s'enfuit, dit Théodoret[1] qui

[1] Lib. v, c. 21.

nous a transmis le détail de cet événement, et il ne put résister à la vertu de l'eau-bénite, dont nous voyons ici l'antiquité. Elle servit, ajoute-t-il, comme d'huile pour allumer le feu, qui consuma les pièces de bois en un instant. Les colonnes entraînèrent le temple dans leur ruine, avec un bruit qui retentit par toute la ville, et qui en même temps le fit retentir des louanges du vrai Dieu. Le courageux pasteur ruina successivement tous les autres temples, à la campagne aussi-bien qu'à la ville. Mais il fut enfin mis à mort par une troupe révoltée d'idolâtres, et il est honoré par l'Eglise. Comme ses enfants demandoient vengeance, le concile de la province s'y opposa, ne trouvant pas convenable de sévir, mais bien plutôt de rendre grâce à Dieu pour un événement qui procuroit un illustre martyr à l'Eglise.

Tandis qu'on ruinoit ainsi l'empire du démon jusqu'aux extrémités de l'Orient, Gratien en Occident ne remplissoit pas avec moins de zèle les devoirs d'un prince chrétien. Mais ces grandes œuvres de piété et d'édification furent bientôt interrompues par les troubles et les plus funestes horreurs de la guerre civile. Maxime, Espagnol de naissance, et d'une famille fort médiocre, quoiqu'il se dît parent de Théodose, avoit osé prendre la pourpre dans les îles britanniques où il commandoit. Les soldats romains se plaignant que Gratien donnoit toute sa confiance aux Barbares employés dans ses armées, l'intrigant Maxime profita de leur mécontentement. Après qu'il eut été proclamé empereur, il se jeta dans les Gaules, souleva les peuples contre l'empereur légitime, lui débaucha ses propres troupes, puis le défit sans peine auprès de Paris. La déroute ou la défection fut telle, qu'il ne resta que trois cents hommes à l'infortuné Gratien, qui prit avec eux le chemin des Alpes, dans le dessein d'aller se rétablir en Italie. Il se recommandoit dans sa fuite aux prières de saint Ambroise, dont il savoit priser les vertus; et il donnoit toutes les marques les plus touchantes d'une foi et d'une vertu héroïques[1]. Notre sort n'est-il pas uniquement entre les mains de l'Eternel, disoit-il en inspirant sa pieuse confiance au petit

[1] Ambr. de ob. Valent. n. 79.

nombre qui lui étoit demeuré fidèle ? Les hommes peuvent ôter la vie du corps, mais ils ne sauroient nuire à l'âme ni au salut.

C'est ainsi que la grâce acheva de purifier les vertus de ce prince dans le creuset des tribulations. Il fut joint à Lyon par Andragathe, l'un des officiers de Maxime, qui lui jura sur les évangiles qu'on ne lui feroit aucun mal. On lui fit même reprendre l'habit impérial, qu'il avoit quitté sur la route de peur d'être reconnu, et on lui prépara un splendide festin, où il fut assassiné, au mois d'août ou de juillet de l'an 383, par ceux mêmes qui venoient de manger avec lui. On ne lui reproche que sa passion pour la chasse avec la dissipation qu'elle entraîne, et une déférence pour ses ministres qui alloit jusqu'à la crainte, et qui les rendit vicieux en les rendant tout-puissants. Mais saint Ambroise présuma que la divine justice acceptoit, pour l'expiation de ces fautes de négligence ou d'inadvertance, la mort prématurée que souffrit, en héros chrétien, ce prince d'ailleurs si religieux. Le saint docteur le canonise en quelque sorte, et n'hésite nullement à lui appliquer l'oracle du livre de la Sagesse : Le juste a été enlevé, de peur que la perversité ne corrompît son âme.

Maxime, après l'assassinat de Gratien, se rendit maître de tout l'apanage de cet empereur, c'est-à-dire des Gaules, de l'Espagne et des îles britanniques, et il établit son séjour à Trèves, capitale des Gaules romaines. Il fit mourir quelques personnes fort considérées sous le règne précédent, entre lesquelles on remarque Macédonius, maître des offices, qui s'étoit laissé corrompre par argent en faveur des priscillianistes, et qui, par sa fin malheureuse, vérifia d'une manière bien frappante, une prédiction du saint archevêque de Milan. Le charitable pasteur étant venu un jour pour solliciter quelque grâce qui dépendoit du ministère de Macédonius, il trouve toutes les portes fermées, sans jamais pouvoir se les faire ouvrir. Une sainte indignation le saisit, et, transporté tout à coup d'un mouvement inspiré d'en-haut; vous viendrez à votre tour, s'écria-t-il, aux portes de la maison de grâce et de paix, et vous n'y pourrez entrer. En effet, après le meurtre de Gratien, comme ce ministre voulut se réfugier dans une église

dont les portes étoient ouvertes, il ne put neanmoins y parvenir à temps [1].

Le pape saint Damase mourut sur la fin de l'année qui suivit cette révolution, le 10 ou le 11 décembre 384, après un pontificat de plus de dix-huit ans, et quatre-vingts années de vie. Ce fut un des plus beaux génies et des mieux cultivés de son temps. Il a laissé quelques écrits, même en vers : entr'autres, son épitaphe, et celle de sa sœur, la vierge Irène, auprès de laquelle il désira d'être enterré. Huit à dix jours après sa mort, on lui donna pour successeur, Sirice, Romain de naissance, et prêtre du titre de pasteur. Le jeune empereur Valentinien qui résidoit à Milan, applaudit à cette élection, et fit expédier un rescrit où il est dit qu'Ursin, qui n'avoit pas encore renoncé à ses prétentions, étoit rejeté par le peuple, et Sirice choisi d'une voix unanime.

Avant l'élévation de Sirice, Hymerus, évêque de Taragone, métropole d'une partie considérable de l'Espagne, avoit consulté l'Eglise romaine sur différents points de discipline. Ce fut un des premiers soins du nouveau pontife, de répondre à cette consultation; et c'est ici la première des lettres bien authentiques en ce genre, nommées communément décrétales, parce qu'elles ont force de décret légitime, ou de loi canonique [2]. Celle-ci n'a point d'autre avantage particulier que son ancienneté; et l'on n'y trouve que des réglements consignés dans les conciles et les autres monuments de même date; si ce n'est peut-être l'âge des sujets admis à la réception des ordres sacrés, et les interstices de ces ordres, qui s'y trouvent marqués plus distinctement que dans nulle autre ordonnance ecclésiastique de cette antiquité. Sirice veut qu'on ait trente ans pour recevoir le sous-diaconat, qu'ensuite on passe cinq ans dans le diaconat avant de recevoir la prêtrise, et deux ans dans la prêtrise avant l'épiscopat. Quant à l'intervalle du sous-diaconat au diaconat, il est simplement statué, sans spécifier de temps fixe, que le sous-diacre peut monter à l'ordre de diacre, s'il en est jugé digne, après avoir promis la continence.

[1] Paul. vit. Ambr. c. 37. — [2] Tom. 2, Conc. pag. 1017.

Par les rapports de l'archevêque de Taragone avec le souverain pontife, on voit qu'un relâchement honteux s'étoit glissé dans les mœurs du clergé d'Espagne, et que des ecclésiastiques continuoient d'y vivre avec leurs femmes, après leur ordination, comme auparavant; de sorte que Sirice se vit obligé de prononcer l'interdiction contre ceux qui s'obstineroient dans cet abus flétrissant. Les moines et les religieuses qui auroient contracté de sacriléges mariages, sont condamnés à être exclus de la communauté, renfermés en des prisons pour y pleurer leur péché, et à ne recevoir la communion qu'à la mort. On apprend ici qu'il y avoit dès lors différentes communautés religieuses en Espagne, et que le mariage étoit interdit aux religieux, du concert des deux puissances, la civile et l'ecclésiastique.

On observe aussi quelques autres articles, où la discipline commençoit à se rapprocher des usages modernes. S'il est défendu, par exemple, d'administrer solennellement le baptême hors le temps de Pâques, on n'enjoint pas seulement de continuer à le donner aux adultes qui se trouvent en quelque péril de mort; mais de l'accorder sans délai aux enfants pour qui on le demande. On défend aussi de rebaptiser les ariens qui se convertissent. C'est encore dans ce décret, qu'on trouve le témoignage important de Sirice touchant la cassation; tels sont les termes originaux du concile de Rimini, par le pape Libère. Quant au choix des clercs, ce pape n'improuve pas que les laïques s'offrent d'eux-mêmes pour entrer dans le clergé, pourvu qu'ils se soumettent aux épreuves convenables, et qu'ils acquièrent les dispositions requises. Mais comme il n'est pas permis d'imposer la pénitence publique aux clercs, il ne l'est pas non plus d'admettre au rang clérical les gens du monde qui auroient fait cette pénitence, quoiqu'ils aient été absous et réconciliés. Le souverain pontife, sur la fin de sa lettre, dit à Hymerus : Voilà pour répondre à toutes les questions que vous proposez au siége apostolique, comme au chef du corps dont vous êtes membre; puis il charge ce métropolitain de communiquer ces décisions, non-seulement à sa province de Taragone, mais à celle de Carthagène, de la Bétique, de la Lusitanie et de la Galice, c'est-à-dire de toute

l'Espagne, et aux régions voisines; ce qui s'entend de la Gaule narbonnoise.

Sous ce nouveau pontificat, saint Jérôme ne demeura pas long-temps à Rome. Son protecteur étoit mort, son crédit avoit excité l'envie, quoiqu'il n'en eût jamais usé que pour l'avancement de la vertu. Mais c'étoit l'ardeur même de son zèle qu'on lui pardonnoit le moins. Ce docteur, ennemi de tout désordre, incapable de tout respect humain, et d'un caractère naturellement ferme, censuroit les vices avec une véhémence et une âpreté, qui lui firent beaucoup d'ennemis. Dans son dernier séjour à Rome, il avoit composé un petit traité touchant la manière de garder la virginité, et l'avoit adressé à la vierge Eustochie, fille de sainte Paule, afin de la mettre en garde contre les périls qu'elle pouvoit rencontrer jusque dans le commerce des ecclésiastiques. Il en est, lui disoit ce Père aussi versé dans la connoissance du monde que dans les sciences; il en est qui briguent les saints ordres, pour avoir un accès plus libre auprès des personnes du sexe. Aussi tous leurs soins se bornent-ils à leur extérieur : il leur faut une chaussure d'une propreté et d'une justesse élégante; leur approche s'annonce par l'odeur des parfums : vous verrez leur chevelure arrangée avec afféterie; les pierreries les plus précieuses étincellent à leurs doigts; ils marchent du bout du pied, et craignent d'imprimer leur trace dans la poudre dont ils sont pétris; vous les prendriez, en un mot, pour de jeunes fiancés, plutôt que pour des clercs[1]. En parlant d'une autre passion qui n'est guère moins scandaleuse en des hommes qui ont pris le Seigneur pour leur héritage; il en est, ajouta-t-il, dont toute l'étude se borne à savoir le nom et la demeure des femmes de qualité, à connoître et à flatter leurs inclinations. Ceux-ci s'attachent surtout aux dames âgées et sans enfants; ils les obsèdent et les suivent partout; ils les laissent à peine seules, dans les heures du sommeil; ils leur rendent les offices les plus bas, et se mettent dans la plus servile dépendance de celles qu'ils doivent gouverner.

Une foule de clercs furent choqués de cette liberté du saint

[1] Epist. 22.

docteur, et chacun prit pour sa personne ce qu'il reprenoit en général. On l'attaqua de toute manière, d'abord en lui donnant du ridicule, en reprenant jusqu'à son air et ses façons, son regard, son rire, sa démarche. On voulut ensuite rendre sa vertu et sa foi suspectes, précisément par son extérieur simple, négligé, et si différent de la vanité qu'il censuroit. On l'accusa même, tantôt d'avoir trop de liaisons avec les dames romaines, tantôt de prendre trop d'empire sur l'esprit des jeunes [illegible] qu'il rendoit, disoit-on, les tristes victimes de son [illegible] ordre, en les formant à une dévotion et à une érudition [illegible] nt pleines de travers. Le saint prit le parti de céder à l'orage, quitta Rome et retourna dans la Palestine.

Sainte Paule le suivit de près, et emmena avec elle sa fille Eustochie. C'étoit la dévotion du temps, de visiter les saintes retraites des solitaires, aussi-bien que les terres consacrées par le sang adorable du Rédempteur, ou par celui des martyrs. Paule commença, sur les côtes mêmes de l'Italie, à visiter la cellule de sainte Domitille, dans l'île de Ponce, où, sous le règne de Domitien, cette princesse du sang impérial avoit été reléguée pour la foi. De là elle passa jusqu'en Chypre, dans le diocèse de saint Epiphane, qu'elle avoit accueilli tout particulièrement à Rome, et qui s'efforça de la délasser à Salamine des fatigues de la navigation. Mais sa ferveur infatigable lui fit employer tout le temps qu'elle pasa dans l'île, à parcourir une quantité de pieuses solitudes, qui s'y trouvoient établies depuis saint Hilarion. A Antioche, le patriarche Paulin lui rendit tous les honneurs dus à l'une des premières maisons de Rome, dont il avoit vu tout récemment la splendeur de ses propres yeux. Mais la sainte s'y arrêta peu; elle en partit même au milieu de l'hiver; et par esprit de mortification aussi-bien que d'humilité, elle ne voulut qu'un âne pour monture. C'est saint Jérôme qui nous a laissé le journal de ce voyage, très-intéressant par les vestiges de l'antiquité sacrée, que l'on montroit alors en Palestine[1].

Paule traversa la Syrie, et voulut entrer à Sarepte près de Sidon, dans la petite tour où avoit logé le prophète Elie. A

[1] Epist. 27.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

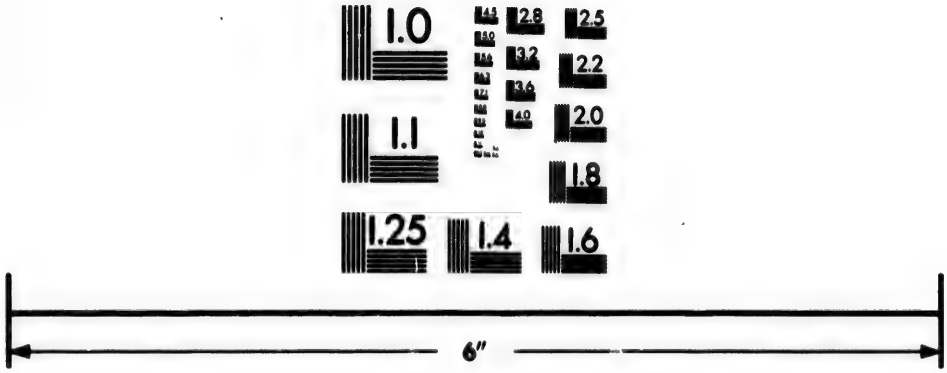

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

Césarée, elle visita la maison du centenier Corneille, changée en église; celle du diacre saint Philippe, et les chambres des vierges ses filles, qui toutes quatre avoient eu le don de prophétie. Quand Paule approcha de Jérusalem, le gouverneur de la Palestine, pour honorer dans la sainte la noblesse romaine, envoya des officiers lui préparer un palais; mais elle ne voulut habiter qu'une humble cellule. Elle fit les saintes stations avec une vivacité de foi, à qui le Fils de Dieu sembloit encore présent dans les monuments antiques de sa charité envers les hommes. Après avoir distribué des aumônes immenses dans la capitale de la Judée, elle prit la route de Bethléem, et vit en passant le tombeau de Rachel, que l'on montroit encore. A Bethphagé, elle examina, non sans attendrissement, le sépulcre de Lazare et la maison de ses sœurs. Elle fit sa prière à Sichar, dans l'église bâtie sur le puits de Jacob, le même où le Sauveur avoit converti la Samaritaine; puis elle considéra, l'un après l'autre, les tombeaux des douze patriarches; ceux de Josué et du grand-prêtre Eléazar, sur le mont d'Ephraïm; et à Sébaste ou Samarie, celui du prophète Elisée, celui d'Abdias, mais surtout celui de saint Jean-Baptiste, fameux par une infinité de miracles qu'annonçoit particulièrement l'affluence des possédés qu'on y conduisoit sans cesse, et qui tous obtenoient leur délivrance.

Paule, à l'exemple de Mélanie, passa aussi en Egypte, où elle trouva, surtout à Nitrie, tant de sujets d'édification, qu'elle y seroit restée avec sa fidèle Eustochie et plusieurs autres vierges qui ne la quittoient point, si la dévotion des saints lieux ne l'eût encore emportée. De retour en Palestine, elle se fixa tout près de Bethléem, y établit des monastères avec des maisons d'hospitalité. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours, sous la conduite de saint Jérôme, qui y termina de même sa glorieuse carrière, sans dédaigner d'employer au soulagement des malades et des pauvres, ses heures de relâche, et tous les moments qu'il pouvoit prendre sur ces grands ouvrages d'esprit qui l'ont fait mettre au rang des Pères les plus illustres de l'Eglise. Il retrouva dans la solitude, malgré ses travaux et ses incroyables austérités, la tranquillité et le bonheur qui l'avoient fui, comme tant d'autres, dans le grand monde.

Saint Ambroise, attaché par état à l'endroit qu'habitoit la cour, eut de son côté beaucoup à souffrir du jeune Valentinien, ou plutôt de sa mère Justine, arienne obstinée, princesse impérieuse, femme inquiète et entreprenante. Elle avoit les dernières obligations à son digne pasteur qui, à sa demande, avoit eu la générosité de se charger de la plus périlleuse ambassade vers Maxime, aussitôt après sa révolte et ses premiers succès. Il en avoit obtenu la paix tant désirée; il avoit empêché le tyran de fondre sur l'Italie, il avoit procuré au jeune Valentinien, comme à Justine, le temps de pourvoir à leur sûreté commune. Mais le souvenir du service disparut avec le péril. L'impératrice se rappela au contraire l'injure qu'elle prétendoit avoir reçue dans la personne de ses évêques hérétiques, Secondien et Pallade, condamnés au concile d'Aquilée, à quoi le saint archevêque de Milan avoit eu la meilleure part.

Elle commença la querelle par lui demander une église où les ariens, qu'elle attiroit de toute part auprès d'elle, pussent tenir leurs assemblées. Comme ils étoient fort mal accueillis chez Théodose, ils refluoient de toutes les contrées à la cour d'Italie, où le parti avoit même un évêque scythe, appelé Mercurien. Mais, trop décrié sous ce nom à cause de ses crimes, ce faux pasteur se faisoit nommer Auxence; nom fort agréable aux ariens, depuis qu'il avoit été porté par le prédécesseur d'Ambroise. Il falloit une église pour lui faire prendre l'exercice de ses fonctions. On députa d'abord vers le saint, qu'on somma dans les formes d'en céder une, et en même temps d'empêcher les émeutes parmi le peuple. Il répondit qu'il étoit indigne d'un évêque de livrer la maison de Dieu, et que, pour la multitude irritée des citoyens orthodoxes, il dépendoit de lui de ne point l'échauffer, de l'exhorter même à la paix et à la pénitence, mais que le succès étoit au pouvoir de Dieu, qui tient seul les cœurs dans sa main. Sur cette réponse, l'impératrice envoya des gens de guerre, afin de s'emparer du lieu saint. Mais le peuple résista; et sans la prudence du saint archevêque, il y auroit eu bien du sang de répandu. La cour imposa de grosses amendes au corps des marchands, comme chefs du reste de la bourgeoisie. On en mit plusieurs aux fers,

malgré la circonstance du temps, c'est-à-dire, la semaine sainte où l'on avoit coutume de délivrer au contraire les prisonniers. En trois jours on exigea d'eux trois cents marcs d'or. Mais ils protestèrent qu'ils en donneroient volontiers le double, pour conserver dans son intégrité le dépôt infiniment plus précieux de la foi.

Cependant le gros du peuple se maintenoit dans la possession de l'église, qui demeuroit investie par les troupes, comme une place assiégée. Mais bientôt ces guerriers religieux déclarèrent à l'empereur, avec la franchise propre de leur état, qu'ils étoient prêts à lui obéir en tout ce qui ne transgresseroit pas la loi de Dieu; que s'il vouloit au contraire armer l'hérésie contre leur saint pasteur Ambroise, ils passeroient eux-mêmes de son côté, afin de partager avec lui la gloire de souffrir pour une si belle cause. Ils étoient tous catholiques, aussi-bien que les citoyens de Milan. Il n'y avoit d'ariens que les officiers les plus vicieux du palais, gens sans caractère, vendus à la faveur ou à la fortune, avec quelques gens de main que l'impératrice traînoit partout à sa suite, et qui n'osèrent alors se faire connoître.

Quant aux officiers militaires et à leurs troupes, ils n'avoient pas conçu d'abord jusqu'où l'on se proposoit de les mener. Dès qu'ils se virent regardés comme les persécuteurs de la foi, ils entrèrent dans l'église, [illegible]essèrent leur croyance par leurs œuvres, et se mêlèrent p[illegible] les fidèles catholiques. Comme ils voyoient des femmes encore fort épouvantées; ne craignez rien, leur disoient-ils, ce sont des frères qui viennent prier avec vous, et non vous troubler dans la profession de la sainte foi qui nous est commune. A ce coup de la grâce, le charitable pasteur qui soutenoit la religion de son peuple par la vertu de la sainte parole, tourna éloquemment son discours sur une révolution si imprévue. Que les divins oracles sont profonds, s'écria-t-il! Vous vous souvenez, mes frères, avec quelle douleur nous lisions ce matin ces paroles du psaume: *Seigneur, les nations sont venues dans votre héritage.* Il est venu des Goths et d'autres étrangers en armes; ils ont investi le lieu saint : mais ils sont venus en infidèles, et ils se sont comportés en chrétiens. Ils sont venus pour envahir le saint héritage, et

ils s'en montrent les dignes cohéritiers. La foi a pour confesseurs ceux que nous prenions pour ses ennemis [1].

Il continuoit de rendre grâce à Dieu, et croyoit que l'empereur avoit lui-même changé de disposition, quand on l'avertit que ce prince envoyoit un secrétaire chargé de ses ordres. Il se retira un peu à l'écart pour l'entendre, mais le secrétaire l'étonna fort, en lui disant : Je viens apprendre de vous-même si vous êtes un rebelle et un tyran, afin que l'on procède en conséquence. Je n'ai rien fait, répondit le saint, qui donne lieu à cette question injurieuse. Et qui peut m'accuser d'avoir oublié la soumission due à César, même en défendant l'Eglise de Dieu? Je me suis contenté de gémir, en apprenant que la basilique étoit assaillie par les troupes; et comme plusieurs personnes me pressoient d'y courir, je leur ai répondu : Si c'est un crime de livrer le lieu saint, c'en seroit un autre de le défendre à main armée. Quand j'ai su qu'un zèle inconsidéré se portoit à des violences, j'ai envoyé les prêtres les plus capables de contenir le peuple dans le respect dû à l'empereur, afin de l'obliger lui-même de rendre justice à notre modération. Si c'est là une rébellion, et qu'on me veuille absolument trouver des crimes, me voici à votre disposition : Ambroise sait mourir pour la justice, et non se révolter. Que tardez-vous à m'immoler? dans l'ancienne loi les prêtres donnoient les royaumes, et ne les prenoient pas; et dans tous les temps, on n'a eu que trop lieu de dire, que les princes affectent le sacerdoce, beaucoup plus que les prêtres ne font l'empire. Maxime ne dit pas que je sois le rival ou le tyran de Valentinien : Maxime qui se plaint avec tant d'amertume que mes sollicitations lui ont ravi l'Italie.

Les fidèles passèrent le reste du jour dans les alarmes et la tristesse. L'archevêque même ne put retourner chez lui, parce que l'église demeuroit environnée de gens armés, et l'on resta toute la nuit; ce qui ne doit pas étonner si l'on se représente la construction de ces églises antiques. Elles étoient accompagnées de plusieurs corps d'édifices, contenant des galeries, des salles, des chambres, avec des cours et des jardins, et jusqu'à des bains, dont la nécessité paroissoit ancien-

[1] Ambr. Epist. 20, n. 1. 4.

nement indispensable. Il y avoit des lieux où l'on pouvoi manger et prendre quelque sommeil avec bienséance.

Le lendemain, jour du jeudi-saint, on lut, selon la coutume, un trait de l'Ecriture, sur le retour des pécheurs à la pénitence. Le peuple en tira l'augure d'un heureux changement. En effet, l'évêque parlant encore, on vint annoncer que l'empereur avoit commandé aux troupes de laisser l'Eglise libre et de se retirer. Les soldats eux-mêmes s'empressoient à publier ces ordres, et baisoient l'autel, en signe d'une joie religieuse.

L'impératrice-mère n'en fut personnellement que plus animée, et elle se retourna si bien, que peu de jours après il parut une déclaration impériale pour autoriser les assemblées des ariens. Bénévole, préfet des mémoires, ou l'un des secrétaires d'état, refusa de la dresser : il aima mieux perdre sa faveur et sa charge, que de prêter sa main à l'iniquité[1]. Par cette déclaration, Valentinien embrassoit la confession de Rimini, en permettant aux catholiques de s'en tenir à la leur, pourvu qu'ils ne missent point d'opposition à la tranquillité commune. On les menaçoit de mort, comme auteurs de sédition et criminels de lèze-majesté, en cas qu'ils tentassent, même secrètement et par obreption, de se pourvoir contre cette ordonnance. Ainsi abusoit-on des termes; et l'on entassa les qualifications les plus infamantes et les plus outrées, afin de faire perdre de vue la fausse application qu'on en faisoit.

Dès que la loi fut publiée, Valentinien ou plutôt Justine fit intimer à saint Ambroise de comparoître devant l'empereur, qui vouloit juger entre lui et Auxence. Le saint évêque répondit avec respect, mais avec une noble fermeté; il fit sentir au prince combien il s'écartoit de la maxime de son père Valentinien, qui avoit si souvent déclaré que, les juges ne devant pas être de moindre condition que les parties, ce n'étoit point aux puissances séculières à juger dans les causes ecclésiastiques, ou dans l'ordre spirituel fort élevé au-dessus de la sphère du siècle. Qui peut nier, dit-il, que dans les causes de la foi et de l'Eglise, les évêques n'aient droit de juger les empereurs, loin d'être soumis à leur jugement? Me sied-il de déroger à cette

[1] Soz. VII, 13.

économie divine dans la crainte du trouble et de l'infortune? Ma tête même ne doit pas être rachetée au prix de cette lâcheté sacrilége. Ambroise ne veut pas qu'on déshonore ainsi le sacerdoce. Qu'est-ce donc que la vie d'un évêque, par rapport à la dignité de l'épiscopat[1]!

Après cette réponse, il se retira dans la grande église, où le peuple alarmé du péril que son pasteur venoit de courir, le garda long-temps la nuit et le jour, dans la crainte qu'on n'attentât à sa vie ou à sa liberté.

La cour envoya de nouveaux satellites, sur qui elle croyoit pouvoir compter, et qui, environnant l'église, y laissoient entrer tout le monde, et ne permettoient à personne d'en sortir. Mais, soit encore par respect, soit par l'appréhension d'un peuple qui adoroit son pasteur, on n'osa tenter un enlèvement forcé.

Un courtisan plus dévoué que les autres, nommé Euthymius, promit à l'impératrice de remplir ses coupables vœux. Il loua une maison presque attenante à l'église, et là il tint un char tout prêt pour y jeter l'évêque au premier instant qu'il le pourroit surprendre, et avant que le peuple s'en aperçût. Son projet fut éventé, et manqua. Un an après, jour pour jour, Euthymius fut tiré du même logis, mis dans le char pour être conduit en exil, et le généreux prélat, après l'avoir pourvu d'argent pour son voyage, entra, avec des attentions paternelles, dans le détail de toutes les provisions convenables à l'exilé. L'eunuque Caligone, grand chambellan, fut puni à peu près de la même façon, pour avoir menacé le saint de lui couper la tête, s'il ne déféroit aveuglément aux désirs de l'empereur. Ambroise s'étoit contenté de lui répondre : Plût à Dieu que j'eusse une pareille fin! nous ferions tous deux notre personnage; vous celui d'eunuque, et moi celui d'évêque. Cependant le danger n'étoit que trop réel pour le saint pasteur, et l'on surprit en effet des assassins qui vinrent pour le massacrer. Caligone eut bientôt après la tête tranchée, pour un crime infâme dont il fut convaincu. Ambroise échappa à une infinité d'autres piéges, et souvent d'une manière qui parut

[1] Ambr. Epist. 11, n. 4.

tenir du prodige. Enfin les coups éclatants de l'autorité souveraine venant à l'appui des attentats privés, il fut enjoint aux magistrats de chasser des églises les prêtres catholiques, et de mettre à mort ceux qui feroient difficulté d'aquiescer à cet ordre impie.

L'attachement du peuple pour son évêque redoubla avec le péril : durant un long espace de temps, ils se tinrent jour et nuit renfermés dans l'église cathédrale, bien résolus à périr avec lui, s'ils ne pouvoient le garantir de la mort. Ce fut alors que, pour les consoler et convertir leur ennui en une joie chrétienne, il introduisit parmi eux l'usage de la psalmodie alternative, telle qu'elle se pratiquoit en Orient, et qu'elle s'est étendue de l'église de Milan dans toutes celles de l'Occident. Outre les psaumes, il fit chanter de la même manière les hymnes pleins d'onction qu'il avoit composés, et ce que le diacre Paulin appelle antiphones : espèces de refrains qui ont apparemment donné l'origine à l'usage des antiennes. Les hymnes de saint Ambroise devinrent si célèbres, que dans les siècles suivants, au lieu de dire un hymne, on disoit une ambroisienne. Nous en chantons encore plusieurs, d'une simplicité si noble et si touchante, que toute l'élégance moderne n'a point paru digne de leur être préférée. Par toutes ces pieuses inventions, le saint docteur réussit à contenir son peuple dans les sentiments de la religion et de la soumission aux puissances; mais toute la terreur de la persécution ne put le faire consentir à ce que le Saint des saints fût livré aux impies. Il protestoit que, s'il ne s'agissoit que des revenus ou même des fonds de l'Eglise, sans les livrer lui-même, ils les abandonneroit volontiers; mais que, pour le sacré tabernacle, l'abandonner au moment que sa présence en empêchoit la profanation, c'étoit conniver au sacrilége. Enfin le ciel bénit cette persévérance, et fit triompher la bonne cause, d'une manière inespérée et vraiment miraculeuse[1].

Les corps des deux illustres martyrs saint Gervais et saint Protais furent découverts par le saint archevêque, qui eut révélation de l'endroit où ils reposoient. Il y avoit aussitôt fait fouiller, et l'on avoit trouvé deux corps d'une grandeur extraor-

[1] Sermon. de Basilic.

dinaire, décapités l'un et l'autre, et encore baignés de sang, quoiqu'ils eussent consommé leur sacrifice, au plus tard sous l'empire de Marc-Aurèle. On transporta ces reliques révérées à la basilique, qu'on nomme encore aujourd'hui ambroisienne, au milieu d'une multitude prodigieuse de fidèles. La translation fut encore plus éclatante, par le grand nombre de miracles qui s'y opérèrent, soit énergumènes délivrés, soit malades de toutes les sortes, guéris par le seul attouchement du drap qui couvroit les saints, ou même par leur ombre. On jetoit au passage, des mouchoirs ou des vêtements sur le brancard, et c'étoit autant de remèdes souverains pour les plaies et les maladies les plus incurables. Mais nulle guérison ne parut plus merveilleuse que celle d'un aveugle nommé Sévère, et connu de toute la ville. Entendant le bruit et apprenant la cause de la joie publique, il s'approche avec empressement et demande qu'on lui laisse appliquer un mouchoir au saint dépôt. Il porte immédiatement ce mouchoir à ses yeux et recouvre la vue, aux acclamations de tout le monde, et du rhéteur Augustin en particulier; Augustin destiné à devenir une des plus brillantes lumières de l'Eglise, mais encore asservi à la plus aveugle des passions, dont ce divin spectacle le disposa à s'affranchir[1].

La cour de Justine en voulut plaisanter; elle accusa tout à la fois les fidèles de simplicité et l'archevêque d'imposture, mais c'étoit plutôt pour couvrir la honte des sectaires, que dans l'espérance de se faire croire. La persécution fut même arrêtée. Ambroise répondit aux mécréants par l'évidence même du fait, dont toute une grande ville avoit été témoin. Est-ce le pouvoir des martyrs, dit-il, que l'on prétend contester? Ce seroit attaquer la puissance de Jésus-Christ même. Quel est donc l'objet de l'envie? En veut-elle au chétif Ambroise? mais ce n'est pas lui qui fait les miracles; ce sont les saints martyrs; et en se montrant jaloux de leur gloire, comme font nos ennemis, ils annoncent que la croyance des amis de Dieu différoit de la leur. Puis, rendant un témoignage des plus éclatants à la présence du Sauveur dans l'eucharistie; méprisons, continue-t-il, le de-

[1] Aug. Conf. IX. 7.

raisonnement pitoyable des incrédules; mettons ces honorables victimes à l'endroit où repose notre hostie adorable, Jésus, Fils de Dieu ainsi que de Marie; mais qu'il soit sur l'autel, lui qui a satisfait pour tous sur l'autel de la croix, et que les saints rachetés par son sang continuent de lui faire hommage en se plaçant au-dessous[1].

Pour la pleine confusion des hérétiques, il arriva que le malin esprit, par la bouche d'un énergumène qu'il saisit tout à coup, se mit à crier d'une voix terrible, que ceux qui refusoient le tribut d'honneur aux martyrs, seroient tourmentés comme lui, avec ceux qui ne tenoient pas la même foi qu'Ambroise. Les ariens prirent avec une aveugle fureur le malheureux possédé, et le jetèrent dans un canal, où il se noya. Mais l'un des plus endurcis d'entr'eux se convertit tout à coup, en protestant qu'il avoit vu un ange, comme Ambroise prêchoit, lui parler à l'oreille, et que l'évêque ne faisoit que répéter au peuple ce que lui dictoit l'envoyé céleste[2]. La conversion fut solide, et le pénitent devint un des plus fervents défenseurs de la doctrine qu'il avoit si opiniâtrément combattue. A force de prodiges de tout genre, les ariens furent enfin réduits à plier, et l'impératrice à laisser en paix le docteur pour qui le ciel se déclaroit si visiblement.

Mais sur un esprit tel que celui de Justine, la crainte de l'empereur Maxime servit apparemment beaucoup à fortifier ces premières impressions. Il écrivit à Valentinien, pour faire cesser le scandale de cette persécution, en lui représentant le crime et le danger de combattre la foi établie depuis tant de siècles, et que professoient avec tant de concert l'Italie, l'Afrique, toutes les Gaules et les Espagnes; Rome enfin, ajouta-t-il, qui tient le premier rang dans la religion, comme dans l'empire[3].

Il y avoit environ deux ans qu'Augustin, près de remplir enfin ses grandes destinées, se trouvoit à Milan, quand il y fut témoin de la persécution et des miracles qui la firent cesser. Il étoit Africain, né à Tagaste en Numidie, d'une famille honnête, mais peu accommodée des biens de la fortune. Son père

[1] Ambr. Ep. 22, n. 29. — [2] Paulin. vit. n. 17. — [3] Theod. v, 14.

nommé Patrice, exerçoit quelque charge de magistrature, et il reçut le baptême avant que de mourir. Monique, sa mère, ajoutoit une tendre piété au bonheur d'avoir toujours professé la vraie foi. Elle s'étoit efforcée d'en inspirer à son fils dès l'âge le plus tendre, et jamais elle n'eut rien plus à cœur que cette partie du devoir maternel; ne se croyant mère qu'à demi, comme elle s'en exprimoit, tandis qu'elle n'auroit pas communiqué la vie de la grâce à celui qui lui devoit la vie naturelle. Mais la dissipation du jeu et des études même, les compagnies, les occasions qui naissent sous les pas des talents et des âmes liantes, précipitèrent Augustin en de grands dérangements, et l'engagèrent enfin dans le plus triste esclavage de la volupté. On ne laissa pas de prendre un soin extraordinaire de ses rares dispositions pour les sciences, qui faisoient concevoir les plus hautes espérances à son père. Il parut, et brilla successivement, dans le lieu de sa naissance et dans la capitale de l'Afrique. Ce n'étoit pas encore là un théâtre digne de son génie supérieur; il crut pouvoir se produire dans la première ville du monde, et vint à Rome, à l'âge de vingt-neuf ans, pour y enseigner l'éloquence, toujours fort honorée dans l'empire.

Partout il traînoit après lui les mêmes foiblesses, et partout il les augmentoit loin de les guérir. L'oisiveté des petits endroits, la licence des grandes villes, les spectacles du théâtre pour lesquels il étoit passionné, tout nourrissoit en lui ce fond de sensualité qui énervoit son courage, et qui le rendoit de jour en jour plus incapable de secouer les chaînes sous lesquelles il ne laissoit pas de gémir. Car avec une âme naturellement droite, et pourvue à un point unique de ce goût de raison qui ne peut se défendre d'un certain amour du vrai bien; poursuivi d'ailleurs sans relâche par la grâce dont il devoit être le triomphe aussi-bien que le défenseur, il demandoit à Dieu la chasteté, mais par des vœux inefficaces, qu'il craignoit même de voir exaucés. Pour comble de malheur, la curiosité et l'inquiète activité de son esprit l'avoient engagé dans le commerce des manichéens. Leurs discours, d'autant plus pompeux qu'ils avoient plus d'horreurs à voiler, le dégoûtèrent d'abord de la simplicité des divines Ecritures, et peu après ils le précipitèrent dans l'hérésie.

Plus affligée cependant que si elle l'eût vu mort, sa sainte mère séchoit de douleur, et pleuroit continuellement sur lui. Elle alla trouver un évêque, qui étoit en grande réputation de sagesse et de vertu; elle le conjura de faire usage de l'une et de l'autre en faveur de son fils, dans le temps même que celui-ci étoit le plus infatué des pernicieuses rêveries de Manès, qu'il n'avoit point encore approfondies, et qui avoient, pour ce génie ardent, tout le prestige du merveilleux, aussi-bien que de la nouveauté. L'évêque répondit assez sèchement à Monique, de se borner à prier; et comme elle insistoit en versant des ruisseaux de larmes : Allez, lui dit-il, il est impossible qu'un enfant qui coûte tant de pleurs à sa mère, périsse jamais [1]. Monique reçut cette réponse comme un oracle, et ne cessa point cependant d'en presser l'accomplissement, par ses soins comme par ses prières.

Elle suivit Augustin au-delà des mers, et par l'exemple de ses vertus qu'il révéra toujours, elle le toucha plus encore que par toute l'ardeur et la tendresse de ses entretiens. Dans ces conjonctures, la ville de Milan envoya demander au préfet de Rome, un maître d'éloquence qui fût digne de la ville régnante, et Augustin obtint cette place honorable, après avoir fait preuve de sa capacité. Cet événement, fortuit en apparence, n'étoit rien moins qu'indifférent aux desseins du Seigneur. Le saint évêque de Milan, fort éloquent lui-même, accueillit le nouvel orateur avec une bonté qui commença à lever bien des préventions. Augustin se trouvoit assidûment aux sermons du prélat. Il est vrai que la renommée d'Ambroise et la curiosité d'Augustin avoient la plus grande part à l'assiduité du nouvel auditeur, qui dans le même temps suivoit les discours fleuris du manichéen Fauste, et qui vouloit faire comparaison entre ce coryphée des sectaires et l'oracle des orthodoxes. Mais les discours d'Ambroise lui parurent infiniment plus estimables que le brillant verbiage du manichéen; et quoiqu'il ne fît pas d'abord grande attention au fond des choses, il y puisa insensiblement la solution de ses doutes, et le premier remède des maladies de son âme.

[1] Aug. Conf. III, 12.

Mais ce fut la lecture des épîtres de saint Paul, si bien assorties au génie d'Augustin, qui porta le dernier coup à sa résistance, jointe aux entretiens d'un saint prêtre de Milan, nommé Simplicien, qui avoit déjà servi de maître dans la piété au grand Ambroise. Sur des idées de réforme encore mal digérées, Augustin avoit formé le projet de vivre en commun avec un certain nombre d'amis, dont les deux principaux étoient Alype et Nébride, africains comme lui, et si attachés à sa personne, qu'ils avoient quitté leur pays où ils possédoient de belles terres avec un rang distingué, pour le seul plaisir de rester assidûment avec lui. Mais quelques-uns d'entr'eux pensant à se marier, d'autres l'étant déjà, on fit réflexion que les femmes pourroient ne pas s'accommoder de cette société. Les choses en étoient là, quand Augustin fit la connoissance du prêtre Simplicien. En lui donnant toute sa confiance, il lui confessa familièrement, et dans le détail le plus ingénu, ses erreurs et toutes ses foiblesses. Simplicien s'efforça de l'encourager, en lui racontant comment le rhéteur Victorin, connu par une traduction très-estimée des œuvres de Platon, n'avoit pas seulement triomphé de toutes les passions de la chair, mais avoit renoncé sur-le-champ aux espérances ainsi qu'à tous les embarras du siècle.

Un autre jour qu'Augustin s'entretenoit des mêmes objets avec son fidèle Alype, Pontinien, pourvu d'une charge considérable à la cour, et grand homme de bien, vint lui rendre visite, en qualité de compatriote; car il étoit aussi d'Afrique. Comme il vit sur une table des épîtres de saint Paul, la conversation s'engagea naturellement sur des matières de piété, et il rapporta différents traits de la vie de saint Antoine, dont Augustin ni Alype, n'avoient jamais entendu parler. Ils n'apprirent qu'avec surprise des faits si merveilleux et si récents. Pontinien n'étoit pas moins étonné d'une pareille ignorance en des hommes si cultivés. Ces beaux esprits ne savoient pas même, qu'à Milan, où ils vivoient, il y eût un monastère qui retraçât les mœurs angéliques dont le père des cénobites avoit donné les premières institutions en Egypte. Pontinien leur apprit encore la touchante conversion des deux seigneurs de la cour, arrivée à l'occasion de la vie du même saint An-

toine, qu'ils avoient trouvée à Trèves chez des moines où ils étoient entrés par hasard, un jour qu'il s'y promenoit avec eux, et qui leur avoit fait embrasser à l'instant la vie monastique.

Durant tout ce récit, Augustin parut absorbé dans les plus profondes réflexions [1]. Quand Pontinien se fut retiré : à quoi pensons-nous, dit-il à son ami d'un ton extraordinaire, et en se levant avec une vive émotion? les ignorants ravissent le ciel, sous nos yeux, et nous, insensés, avec toute notre science, nous croupissons dans le bourbier infect du vice. Rougirions-nous de les suivre; mais n'est-il pas infiniment plus honteux de n'en point avoir le courage? Alype le regardoit sans rien dire, fort étonné d'une agitation si extraordinaire, et il le suivit dans le jardin, où elle l'emporta. Ils s'assirent tous deux dans l'endroit le plus écarté. Augustin rendoit le dernier combat contre la grâce, qui triomphoit en lui de tous les soulèvements de la sensualité; et l'enfer, au moment de perdre un esclave dont l'affranchissement devoit avoir de si grandes suites, employoit toute sa force et tous ses artifices pour le retenir. Il éprouvoit des mouvements convulsifs, se frappoit le front, s'arrachoit les cheveux, se contournoit les membres et les côtés : ce qui sembloit ne dépendre que de sa volonté, il s'indignoit contre lui-même, de ne pouvoir se résoudre à le faire.

Enfin il se relève brusquement, et s'éloignant d'Alype, il va se jeter sous un figuier, où, ne se contenant plus, il versa des torrents de larmes, en criant : jusqu'à quand, Seigneur, serai-je en butte à votre colère? jusqu'à quand me verrai-je le jouet de ce que j'abhorre? et pourquoi demain? pourquoi non aujourd'hui? pourquoi non à ce moment? Il souhaitoit, à ce qu'il nous apprend lui-même, la guérison de son âme, et craignoit de guérir; il auroit voulu rompre sa chaîne et ne le vouloit pas. D'un côté, selon la peinture attendrissante qu'il continue d'en faire, les voluptés se présentoient à lui avec tous leurs charmes, et lui disoient au fond du cœur : Augustin, imagines-tu pouvoir désormais vivre sans nous? La pudeur,

[1] Conf. VIII, 8.

se montrant d'une autre part, avec un visage modeste et serein, et lui faisant remarquer, à sa suite, une multitude de jeunes personnes de l'un et l'autre sexe; crains-tu, lui disoit-elle, en lui reprochant sa lâcheté, de ne pouvoir, avec les secours d'en-haut, ce que fait si courageusement cette nombreuse et foible jeunesse? Mais l'assaut des passions redoubla avec tant de violence, qu'il alloit encore succomber quand il entendit une voix du ciel, qui lui dit à plusieurs reprises : *Prends et lis*. Il revint promptement à l'endroit où Alype étoit demeuré; il porta la main sur les épîtres de saint Paul, et lut, à l'ouverture du livre : *Ne croupissez pas dans la débauche et l'impureté; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Ces paroles furent un trait de lumière qui dissipa dans un clin d'œil toutes ses ténèbres, et les impossibilités imaginaires qu'il trouvoit à obéir aux inspirations divines. Il prend la résolution efficace de suivre Jésus-Christ par la voie la plus étroite de la perfection évangélique; puis il dévoile à son ami tout ce qui se passe dans son âme, avec cette paisible fermeté qui a pris son parti sans retour. Alype rouvre le saint volume, et lui fait remarquer cette suite du passage : *Recevez celui qui est foible dans la foi*, et se l'appliquant à lui-même, il le pria de l'admettre en société de la vie nouvelle qu'il vouloit embrasser, afin qu'ils fussent encore plus étroitement unis par les liens de la vertu que par l'amitié. A ces mots, qui comblèrent la joie du saint pénitent, il embrassa tendrement son ami; et tous deux allèrent de compagnie porter à la pieuse Monique une si heureuse nouvelle. Elle bénit cent fois le Seigneur, de ce qu'il appeloit cet enfant de larmes et de douleurs, à une perfection qui la dédommageoit si amplement de ses chagrins passés, et qui surpassoit ses vœux mêmes et ses espérances. Car Augustin se détermina sur-le-champ à renoncer au mariage et à toutes les vaines sollicitudes du siècle.

Dès qu'il se vit libre, par l'abdication de son emploi, il se retira à la campagne, dans la maison d'un ami. Là, commençant à remplir les vues du ciel sur ses incomparables talents, il écrivit ses premiers ouvrages contre les principes des académiciens et des pyrrhoniens, et sur le bonheur de connoître Dieu, parce qu'il voulut s'exercer d'abord sur des sujets pro-

pres à l'affermir dans ses pieuses résolutions. Les sentiments y sont touchants; mais le style, d'une élégance recherchée, se sent encore de l'ostentation de l'école. Il fit, dans le même temps, son traité de l'Ordre, qui n'a guère de trait qu'à l'ordre des études; puis il écrivit ses pieux et tendres entretiens avec lui-même, qu'il appela soliloques.

Les préparatifs de son baptême, qu'il ne jugea point à propos de différer plus long-temps, étant faits, il revint à la ville, où il le reçut la veille de Pâques, 24 avril 387, de la propre main de saint Ambroise : après quoi il demeura peu à Milan. Le désir de servir plus utilement le Seigneur, lui fit reprendre la route d'Afrique.

Déjà il étoit à Ostie avec ses amis et sa sainte mère, et ils n'attendoient tous ensemble que le moment de s'embarquer, lorsque Monique fut atteinte de la maladie dont elle ne devoit pas relever. Elle n'avoit plus rien qui l'attachât à la vie. Je ne sais ce que je fais encore ici-bas, disoit-elle, peu de jours auparavant, à ce fils qui, après tant d'inquiétudes, la combloit de consolation[1]. La seule chose qui me rendoit la vie désirable, c'étoit de vous voir chrétien-catholique. Le Seigneur daigne m'accorder au-delà de mes vœux. Vous voilà consacré tout entier à son service, et plein de mépris pour les choses terrestres. Quand elle se vit en danger de mort; vous laisserez ici votre mère, lui dit-elle; qu'importe où ce corps repose? ne vous en inquiétez pas. Je vous prie seulement de ne pas m'oublier à l'autel du Seigneur, quelque part que vous soyez. Elle mourut dans les pieux sentiments qui l'avoient toujours animée, le neuvième jour de sa maladie, la cinquante-sixième année de son âge, et la trente-troisième d'Augustin, l'année même où il avoit été baptisé. Après qu'il eut rendu les derniers devoirs à une mère si justement chère, il s'embarqua pour l'Afrique; et aussitôt qu'il fut arrivé à Tagaste, il se retira, avec ses amis, dans un lieu champêtre, où ils commencèrent à mener, dans une parfaite union, la vie des premiers fidèles, n'ayant tous qu'une bourse, comme ils n'avoient qu'un cœur et qu'une âme.

[1] Conf. IX, 10.

Cependant saint Ambroise, tant persécuté par l'impératrice Justine, lui devint plus nécessaire que jamais. La lettre que l'empereur Maxime avoit écrite en faveur des catholiques, donnoit beaucoup à penser à la cour de Milan. On crut que le saint archevêque, dont la première ambassade avoit si bien réussi, n'auroit pas moins de succès dans la seconde. Mais quoiqu'il n'en augurât pas de même, il ne laissa point de se montrer tout prêt, dès qu'il fut question de tenter le bien. Il avoit paru, la première fois, chez l'usurpateur Maxime, avec toute la dignité épiscopale; et il n'avoit point voulu avoir de communion ecclésiastique avec un sujet qui ne pensoit pas même à faire pénitence du meurtre de son maître. Continuant à suivre les canons dans toute leur étendue, il s'abstenoit encore de la communion des prélats sanguinaires qui poursuivoient la mort des priscillianistes et qui participoient à la communion, aussi-bien qu'à la faveur de Maxime. Ce n'étoit pas là le moyen d'obtenir des ménagements d'un prince qui voyoit d'ailleurs son avantage à n'en plus garder. Aussi Maxime fut-il si mécontent de cette seconde ambassade, qu'il enjoignit à l'ambassadeur de s'en retourner sans délai; de façon que l'archevêque n'eut rien de mieux à faire que de reprendre incontinent sa route, avec mille dangers pour sa vie même. Mais, plus attentif aux intérêts dont il étoit chargé qu'aux siens propres, il eut soin d'écrire à l'empereur Valentinien de se tenir sur ses gardes.

La charité conduisit, vers le même temps, à la cour de Trèves, le saint métropolitain de la province de Tours, qui, dans les troubles occasionés par la révolte, avoit souvent besoin d'un médiateur tel que l'illustre Martin. En qualité de sujet de Maxime, reconnu empereur par Valentinien et même par Théodose, il eut un peu plus de déférence qu'Ambroise. Toutefois il répugnoit infiniment à communiquer avec ce prince; et comme on l'invitoit à sa table, il répondit généreusement, qu'il ne pouvoit manger avec celui qui avoit enlevé à un empereur une partie de ses états, et la vie à un autre[1]. Tel est l'ascendant d'une éminente vertu, que l'usur-

[1] Sev. Sulp. Vit. n. 25.

pateur, loin de s'emporter, se réduisit au ton d'apologiste. Il s'excusa, sur ce qu'il n'avoit pas pris, de son plein gré, le titre d'auguste, et que l'armée l'y avoit contraint; que du reste, aucun de ses ennemis n'avoit perdu la vie que sur le champ de bataille. Le saint, qui avoit une bonté d'âme presque sans exemple, se rendit à ces raisons, et l'empereur en marqua une joie incroyable. Ce fut une fête extraordinaire, à laquelle on invita tout ce qu'il y avoit de considérable à la cour. L'évêque fut mis dans le festin à la place d'honneur, à côté du souverain. Un prêtre, qui l'avoit suivi à Trèves, occupa le premier rang après lui. Quand on eut présenté la coupe au prince, suivant la coutume, avant d'en faire usage, il la passa au saint évêque; il s'attendoit à la recevoir de sa main, immédiatement après: mais dès que l'évêque eut bu, n'envisageant les objets que des yeux de la foi, il donna la coupe à son prêtre; ce qui surprit moins l'empereur et les courtisans qu'il ne les édifia : tant il est vrai que les choses les plus éloignées des mœurs communes, se font respecter dans les saints! On en parla par tout le palais, et on loua unanimement le généreux prélat, d'avoir fait à la table de l'empereur, ce que bien d'autres évêques n'auroient osé faire chez un de ses ministres[1].

L'impératrice désira de régaler à son tour le saint archevêque. C'étoit une nouvelle difficulté, encore plus grande que la première; car, à l'âge de soixante-dix ans où il étoit parvenu, jamais il n'avoit mangé avec aucune femme. Mais il sollicitoit pour des prisonniers, pour des bannis, pour des gens dépouillés de leurs biens : sa charité, l'âme et le mobile de toutes ses œuvres, le fit déroger à la loi qu'il s'étoit faite; et la princesse en conçut une reconnoissance si vive et si respecteueuse, qu'elle ne voulut que le servir, au lieu de se mettre à table avec lui. Elle y plaçoit et approchoit les mets qu'elle avoit préparés de sa main, lui servoit à boire, et durant tout le repas elle se tint attentive et debout, dans l'humble contenance d'une personne faite pour le service. Quand on leva la table, elle fit précieusement garder les restes du pain, et jusqu'aux moindres choses qu'il avoit touchées.

1 Sev. Sulp. Ibid.

Jusque-là l'empereur et l'impératrice, fort contents du saint homme, se trouvoient entièrement disposés à remplir ses demandes pour son peuple. Mais les Ithaciens n'étoient rien moins que satisfaits. Honteux de se voir retranchés de la communion de l'Eglise, pour avoir oublié ces maximes de douceur qui font tant d'honneur à ses ministres, ils auroient cru se laver de cette tache, en communiquant avec le seul archevêque de Tours. Comme ils pouvoient tout à la cour de Maxime, d'ailleurs leur complice dans les cruautés exercées contre les priscillianistes, ils l'engagèrent à presser Martin de communiquer avec eux. On le prit en particulier, et on lui réprésenta doucement tous les motifs capables de lui en imposer. Comme il n'en paroissoit point touché, l'empereur le quitta en colère, puis ordonna de faire mourir diverses personnes dont le tendre pasteur sollicitoit la grâce. Il étoit nuit quand Martin apprit cette accablante nouvelle. Sa bonté l'emporte, il vole au palais, ne voit que le personnage de miséricorde qu'il exerce, et il promet d'user de condescendance, si l'on épargne le sang des malheureux. Il se faisoit le lendemain une ordination; l'évêque de Tours communiqua, dans cette cérémonie, avec les évêques ithaciens. On lui accorda tout ce qu'il sollicitoit; mais ces succès ne portèrent pas dans son cœur la joie pure des bonnes œuvres. Il sortit aussitôt d'une cour où les meilleures vues rencontroient de pareils écueils, pleurant et gémissant par les chemins sur sa malheureuse complaisance. A deux lieues de Trèves, il s'arrêta quelques moments dans un bois, et laissa passer en avant les gens de sa suite. Là, comme il se livroit à toute l'amertume de ses remords, un ange lui apparut, et lui dit: Tes regrets sans doute sont fondés; mais ne mets pas ton âme en péril en les rendant excessifs. Ta faute, où il est entré moins de volonté que de surprise, est digne d'indulgence. Saint Martin, depuis ce temps là, sentit quelque diminution dans la ferveur de sa confiance, et moins de facilité qu'auparavant à faire des miracles.

Avant de quitter Maxime, il lui avoit donné un avis bien salutaire, si ce prince ambitieux en avoit su profiter. Comme il le voyoit disposé à faire la guerre à Valentinien, il lui prédit qu'il seroit d'abord vainqueur au passage des Monts, mais

que, peu après ce triomphe séduisant, il trouveroit sa perte. L'ambition l'emporta sur la prophétie. On crut en détourner les effets par les précautions d'une perfide politique. Tandis qu'on réitéroit les assurances d'amitié et de modération à l'imprudent Valentinien, qui n'en avoit point voulu croire saint Ambroise, on faisoit défiler les troupes de Gaule vers l'Italie, et l'on rendit celui même qu'on attaquoit, l'artisan de son propre malheur. A force de protestations de vues de paix et de bienveillance, Maxime l'engagea à recevoir du secours contre les barbares qui ravageoient l'Illyrie; se fraya par cette ruse la route de l'Italie, et ouvrit sans péril le passage si périlleux des montagnes à la moitié de son armée. Bientôt il suivit avec le reste, et Valentinien comptant ainsi que Justine sur un défenseur, ne s'aperçut de sa méprise qu'au massacre, au pillage, aux embrasements qui marquèrent dans ses provinces la marche de son oppresseur. La désolation fut affreuse et telle que le saint évêque de Milan, dont l'Eglise n'avoit pas éprouvé la ruine de tant d'autres, mit sans scrupule les vases sacrés en vente, afin de subvenir aux besoins pressants d'une infinité de malheureux, et surtout au rachat des esclaves. Hé! peut-on, disoit-il, faire un plus digne usage des vaisseaux destinés à contenir le sang du Rédempteur, qu'en rachetant une seconde fois ceux qui l'ont déjà été au prix de ce sang.

Justine et Valentinien hors d'état de resister à une pareille invasion, s'embarquèrent pour aller se jeter dans les bras de Théodose : ils eurent le bonheur de gagner Thessalonique, où ce généreux protecteur vint au-devant d'eux. Après avoir d'abord consolé Valentinien; vous ne devez pas vous étonner ajouta-t-il en prince vraiment chrétien, du mauvais état de vos affaires, ni des progrès de Maxime, puisque vous combattez la vraie religion, et qu'il la soutient. Bientôt il eut effacé dans l'âme vertueuse du jeune empereur, les méchantes impressions qu'il avoit reçues de sa mère, et il lui fit reprendre la foi de l'Eglise. Les deux Augustes rendirent de concert une loi, qui faisoit défense aux hérétiques de tenir des assemblées, d'instituer des évêques, de se pourvoir même au tribunal du souverain, afin d'annuler celle que Valentinien, ou

plutôt sa mère Justine, avoit rendue en faveur des ariens l'année précédente. Après ces préliminaires religieux, on ne pensa plus qu'à venger les attentats de Maxime, que Théodose avoit ménagé jusqu'alors, et reconnu pour collègue. La générosité l'emporta en tout sur l'intérêt; puisque l'empereur d'Orient eût bien mieux trouvé son compte à précipiter la chute de Valentinien, avec espérance d'en partager les dépouilles, qu'à se déclarer pour lui contre des forces redoutables. Mais il s'en fallut peu qu'une entreprise si louable n'occasionât la ruine d'une des meilleures villes de l'empire.

Pour fournir aux frais de la guerre, on imposa sur Antioche, comme sur les autres villes d'Orient, des tributs qui firent soulever les citoyens de cette capitale également fière et puissante. L'audace alla jusqu'à renverser les statues de Théodose, celles de son père et de ses enfants; et ce qui l'offensa plus sensiblement encore, celles de l'impératrice Flaccile, morte depuis peu. Il étoit dans la plus vive douleur de l'avoir perdue, et conservoit une tendre vénération pour ses rares vertus. C'étoit principalement cette digne épouse qui lui avoit inspiré son horreur extrême de l'hérésie, étant elle-même de la foi la plus ferme et la plus soumise, d'une humilité profonde et d'une charité bien exemplaire dans l'élévation de son rang. Souvent on la vit sans suite, et comme une personne du commun, visiter les pauvres dans les hôpitaux ou dans leurs chaumières, panser les malades dans leurs lits, les consoler, goûter leur bouillon et le leur servir, faire toutes les fonctions de garde et de domestique. Plus souvent encore, elle avertissoit son auguste époux de se rappeler leur premier état. Car ils avoient été mariés, et s'étoient trouvés dans l'infortune, ou en danger prochain d'y tomber, avant de parvenir à l'empire.

Le peuple d'Antioche ne se borna point à renverser les statues : il y attacha des cordes, les traîna dans les boues, les mit en pièces avec des clameurs et des injures de la dernière insolence. Mais cet accès de frénésie fut bientôt passé, et fit place aux plus cruelles appréhensions. On réfléchit sur les suites d'un pareil emportement. Le bruit se répandit de toute part que l'empereur alloit user de la plus grande sévérité; qu'après la confiscation ou le pillage, on abandonneroit aux

flammes toutes les maisons avec leurs malheureux possesseurs; qu'on raseroit la ville et les remparts jusqu'aux fondements, et qu'on y feroit passer la charrue. Les citoyens désertoient par troupes innombrables, s'enfonçoient dans les forêts, ne se croyoient pas en sûreté dans les cavernes les plus sauvages. Les autres, abandonnés à leur désespoir, se tenoient renfermés chez eux, en attendant le coup du destin dans une espèce de stupidité. On ne voyoit personne dans les rues, ni sur les places si fréquentées peu aupavant. Cette ville, si peuplée et si florissante, ne paroissoit qu'un désert effrayant. Les philosophes dont elle étoit pleine, avoient oublié toutes leurs grandes maximes, et s'étoient enfuis comme le peuple.

Il n'y eut que les philosophes chrétiens, c'est-à-dire, les plus fervents d'entre les fidèles, les ecclésiastiques, et surtout les solitaires fort multipliés autour d'Antioche, dont cette ville consternée reçut quelque consolation. Ils se tiroient des grottes et des tombeaux, où ils étoient comme ensevelis, descendoient des montagnes avec empressement, accouroient au lieu où jamais ils n'avoient mis le pied, sollicitoient les magistrats de la manière la plus pressante, en faveur de cette multitude d'infortunés coupables. Ils restoient les journées entières aux portes du palais, où se balançoit le sort de la patrie; et ils déclaroient qu'ils ne se retireroient point, avant d'avoir obtenu grâce : ils parloient même de l'aller solliciter jusqu'à Constantinople. Nous avons, s'écrioient-ils, un empereur pieux et clément : oui, nous le fléchirons; et vous l'offenseriez en prétendant le servir, par une rigueur précipitée. Afin de les retenir, il fallut prendre leurs remontrances par écrit, et les envoyer en cour sans délai [1].

Un de ces solitaires, appelé Macédonius, d'une sainteté consommée, mais d'une simplicité purement évangélique, sans nul usage du monde ni des affaires, ayant rencontré deux commissaires envoyés de la ville impériale; mes amis leur dit-il, en prenant le premier par le manteau, voici ce que vous direz à l'empereur : vous êtes homme, vos sujets sont aussi des hommes, faits à l'image de Dieu. Pour venger des

[1] Chrys. ad Pop. ant. Hom. 17.

figures de pierre ou de métal, convient-il de détruire les images vivantes et raisonnables de la divinité? Il est aisé de rétablir vos statues, et déjà elles le sont; mais il vous sera impossible, tout maître que vous êtes de la terre, de rendre un seul cheveu à ceux que vous aurez fait mourir. A ce discours, si fort au-dessus de la portée d'un esprit sans science et sans culture, les commissaires restèrent dans l'admiration, et promirent sincèrement d'en faire le rapport au souverain [1].

Les évêques de la province ne témoignèrent pas moins de zèle et de compassion que ces pieux ascètes. Quant à l'évêque Flavien, il étoit parti pour Constantinople après les premiers signes de repentir de ses ouailles; et il fit tant de diligence, malgré les rigueurs de l'hiver et son âge avancé, qu'il précéda ceux mêmes qui portoient au prince la nouvelle de la sédition.

Pendant son absence, le principal soutien des citoyens désolés fut le prêtre Jean, mieux connu sous le nom de Chrysostôme ou Bouche-d'or, que lui acquit son incomparable éloquence. Né à Antioche même, d'une famille noble et chrétienne, il avoit étudié sous le fameux rhéteur Libanius, qui dit en mourant qu'il ne connoissoit aucun sujet plus capable que Jean de le remplacer. Mais Jean se livra de bonne heure à une étude plus solide, ayant été instruit dans les saintes lettres par le patriarche Mélèce, qui le baptisa et le fit lecteur. Craignant encore pour son salut, dans un séjour brillant et voluptueux, il se retira dans la solitude, où il mena une vie aussi pénitente que recueillie. Il fit même des excès de mortification, qui altérèrent sa santé, et l'obligèrent de revenir à la ville. Mais les infirmités qu'il avoit contractées, surtout par le froid excessif des nuits qu'il voulut braver, avoient comme éteint en lui la dangereuse passion qu'il craignoit le plus. Saint Mélèce le fit diacre à l'âge de trente ans. A trente-cinq, il l'ordonna prêtre; et lui voyant de grands talents pour la parole, il lui en confia le ministère honorable.

Chrysostôme se trouvoit au plus beau point de sa carrière, âgé d'environ quarante ans, lorsque le désastre de sa patrie fournit un nouvel aiguillon à son zèle et à son éloquence. A

[1] Chrys. Ibid.

ce sujet, il fit au peuple d'Antioche ses beaux sermons, que nous avons encore au nombre de vingt, et qui méritent un rang distingué, même entre les œuvres de ce Père, le plus touchant des orateurs ecclésiastiques de ces beaux siècles. La maison de Dieu ne désemplissoit pas, tandis que le reste de la ville étoit désert. On ne trouvoit de satisfaction qu'à écouter le tendre et sublime Chrysostôme, encore supérieur à lui-même, en des conjonctures qui lui inspirèrent un saint enthousiasme et un pathétique tout divin. Avec l'admiration, il porta le calme et la confiance dans les âmes si abattues peu auparavant; et souvent il se vit obligé de faire suspendre les applaudissements qu'on lui donnoit, ou de s'arrêter lui-même tout court, dans l'impossibilité de se faire entendre au milieu de ces bruyantes acclamations. Ministre fidèle, il ramenoit à la gloire du divin maître les dispositions d'un peuple docile; et il tourna tous les cœurs à la crainte de Dieu et à la pénitence. Ainsi, en se soumettant avec la plus humble résignation à ce que la Providence voudroit ordonner, la malheureuse Antioche l'inclinoit-elle à ne rien décerner que de conforme à sa miséricorde.

Cependant la renommée, dont les événements funestes semblent accroître la célérité, avoit déjà fait parvenir aux oreilles de l'empereur la nouvelle de la sédition. Quoique les mauvais chemins eussent retardé les courriers, et que Flavien les eût devancés, ce patriarche, à son arrivée, trouva Théodose instruit de tout ce qui s'étoit passé. Quand donc le vénérable prélat fut entré dans le palais, il se tint à l'écart, les yeux tristement baissés, et l'air aussi humilié que s'il eût eu à demander grâce pour sa propre personne. L'empereur s'approcha de lui; et d'un ton d'amertume et de sensibilité, mais sans colère, quoiqu'il eût les premiers mouvements extrêmement prompts, il commença par faire l'énumération d'une longue suite de faveurs accordées à l'ingrate Antioche depuis le commencement de son règne, ajoutant à chaque article : Est-ce donc là ce que j'avois lieu d'attendre pour reconnoissance? quelle plainte peuvent-ils faire de moi? quelle plainte surtout font-ils de la vertueuse Flaccille? et pourquoi s'en prendre à cette chère et respectable défunte?

Alors l'évêque, poussant un profond soupir : Seigneur, dit-il d'une voix entrecoupée de gémissements et de sanglots, comme le rapporte saint Jean-Chrysostôme[1], de qui nous tenons l'éloquente rédaction d'une pièce trop intéressante, pour craindre d'en présenter ici quelques traits assez étendus ; seigneur, nous sommes pénétrés de confusion sur tous les monuments de la bienfaisance dont vous avez comblé notre patrie ; et c'est notre plus grand chagrin, que le sentiment de notre indignité. Ruinez, brûlez, faites couler des fleuves de sang : vous ne nous punirez pas encore comme nous le méritons. Le mal que nous nous sommes fait est pire que tout ce qu'on peut nous faire. Et qu'y a-t-il de plus accablant, que de passer par tout l'univers pour des monstres d'ingratitude ? Ce seroit un moindre malheur, que les Barbares se fussent emparés d'Antioche, et qu'après en avoir jeté les habitants dans les fers, ils eussent réduit en cendre tous nos édifices. Avec un maître aussi grand et aussi bon que vous, ces malheurs étoient réparables ; et avec quel avantage votre magnanimité incomparable ne les eût-elle pas effectivement réparés! Mais à présent que nous nous sommes privés de la protection qui nous valoit mieux que nos remparts et toute notre milice, à qui désormais aurons-nous recours? Qui réclamerons-nous, après avoir outragé le meilleur des pères? Aussi nos infortunés citoyens, s'ils ont commis le plus grand des crimes, éprouvent-ils le plus cruel des châtiments. Tourmentés au-dedans par les reproches de leur conscience, ils portent leur opprobre sur leur front et dans toute leur contenance. Ils n'osent arrêter leur regard sur personne ; ils craignent même de les porter au ciel ; ils voudroient s'ensevelir tout vivants, et se cacher à toute la nature.

Mais c'est un outrage, dira-t-on, tel que le diadème n'en essuya jamais. Mais il dépend de vous, ô le plus clément et le plus sage des princes, que cet attentat vous procure une couronne infiniment plus honorable que tous les diadèmes. Celle que vous portez est due en partie à la libéralité d'un bienfaiteur : celle que vous formeront l'humanité, la douceur

[1] Hom. 20. ad Pop. Antioch.

le pardon des injures, vous ne la devrez qu'à la bonté de votre cœur, qu'à vos seules vertus. Pour une statue renversée vous en érigerez d'innombrables et d'immortelles dans le cœur non-seulement de vos sujets, mais de tout ce qu'il y aura jamais d'êtres intelligents et sensibles. Le trait admirable de la clémence du grand Constantin, ne s'en souvient-on pas encore mieux, n'en parle-t-on pas avec plus d'applaudissement que des batailles qu'il a gagnées, que des trophées et des monuments qu'il a laissés en si grand nombre? Comme on l'incitoit à exterminer des séditieux qui avoient jeté des pierres à ses statues, et qu'on lui disoit en l'aigrissant qu'ils lui avoient défiguré le visage, il répondit tranquillement en y passant la main: Je ne m'aperçois pas qu'on en ait fait couler une goutte de sang. Cette admirable parole excite encore les mêmes sentiments que le premier jour qu'il l'a proférée. Mais qu'est-il besoin de vous citer des exemples étrangers? Il suffit que vous vous ressembliez à vous-même. Souvenez-vous des lettres de grâce que vous fîtes autrefois expédier pour la délivrance des prisonniers, à la veille des fêtes où nous touchons. Le bienfait ne répondant qu imparfaitement à votre sensibilité généreuse, plût à Dieu, ajoutiez-vous dans ce mémorable rescrit, que je pusse aussi ressusciter les morts! Or, voici, Seigneur, le moment d'opérer ce prodige, de retirer des horreurs du tombeau, sans péril, sans efforts, non un mort ou deux, mais un peuple innombrable. Une seule parole, un mot d'écrit, dicté par la bénignité chrétienne, va rendre la vie à des milliers de morts ou de mourants. La célèbre Antioche vous devra infiniment plus qu'à son fondateur, plus que si vous l'aviez soustraite à un joug barbare. Vous partageriez ce dernier honneur avec la plupart des princes, du moins avec tout ce qu'on nomme héros. Mais rendre la vie et la fortune pour la plus atroce des injures, et cela quand on est tout-puissant; c'est ce qui honore, non précisément l'empereur, mais l'empire, mais l'humanité, mais le christianisme!

A ce motif de religion, l'orateur attentif à étudier le visage du prince, crut y apercevoir que, loin de se lasser, il redoubloit d'attention, et paroissoit plus touché de moment en moment. C'est pourquoi il s'étendit sur l'édification que la clémence d'un

monarque chrétien donneroit aux gentils, aux Juifs, aux gens de toute religion, qui, informés de l'injure, tenoient les yeux fixés sur celui qui l'avoit reçue, dans l'attente de ce qu'il ordonneroit. Si vous pardonnez, reprit-il, ils se diront avec admiration les uns aux autres : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens, puisqu'il élève ses adorateurs si fort au-dessus de la nature ! Qu'elle est sainte, qu'elle est digne de l'Etre suprême, la religion qui contient de la sorte un homme plus puissant lui seul que tous les autres ensemble ! Et gardez-vous d'écouter la rampante politique, qui vous représenteroit l'impunité comme l'aiguillon de l'audace et la ruine du pouvoir. Cette appréhension seroit bien fondée, si votre indulgence étoit l'effet de votre foiblesse. Mais la crainte et les remords ont déjà fait une justice bien exemplaire des coupables. La sévérité la plus rigoureuse ajouteroit peu au sort qu'ils éprouvent. Si vous les aviez tout d'un coup retranchés du nombre des vivants, ils seroient beaucoup moins à plaindre que dans les douleurs et la mortelle incertitude où ils languissent depuis tant de jours. Au coucher du soleil, ils ne s'attendent point à revoir l'aurore, ils osent encore moins se promettre la fin paisible du jour. Plusieurs en fuyant dans les déserts y sont devenus la proie des bêtes sauvages, non-seulement ceux qui avoient eu part à l'attentat, mais des enfants innocents et foibles, mais des femmes timides et du premier rang. Les misérables qui survivent au milieu des mêmes dangers, passent les jours et les nuits dans les réduits les plus écartés, dans les antres obscurs et les creux des rochers. Une voix éloignée, le souffle des vents, l'agitation d'une feuille les fait pâlir et tomber d'effroi. La ville eût été prise par les ennemis du nom romain, qu'elle ne se trouveroit pas dans un état si déplorable. Toutes les autres villes la regardent avec consternation, et la proscription la plus sanglante seroit moins efficace pour les contenir dans une respectueuse dépendance.

A chacune de ces images touchantes, le cœur sensible de Théodose s'attendrissoit d'une manière plus visible. Flavien continua : Oui, Seigneur, ma confiance égale votre bonté, et j'ose supplier votre cœur paternel d'apporter un remède prompt à la douleur excessive de vos enfants. Il est facile de

punir, il est facile de se faire craindre quand on est revêtu de la souveraine puissance; mais de captiver l'amour de tout le monde, d'affectionner chaque citoyen à votre empire, comme il l'est à sa famille; c'est ce que les trésors, les plus grands travaux, les armées innombrables n'opérèrent jamais, et ce qui dépend à ce moment de votre seule volonté. Quel triomphe pour nous et pour le Dieu que nous servons, quand partout on dira : Une grande cité avoit provoqué l'indignation de son souverain; elle méritoit le dernier châtiment; tous ses citoyens étoient abîmés dans la douleur et le désespoir : ni officier, ni magistrat, personne n'osoit ouvrir la bouche pour sa défense; mais un foible vieillard, revêtu du ministère pacifique des autels, a touché le prince au premier aspect. Certes notre ville ne fait pas peu d'honneur à votre foi, en me chargeant de cette députation; puisqu'elle juge que vous préférez aux grands du siècle le caractère sacré des prêtres du Seigneur. Je viens donc moins au nom d'un peuple éploré, qu'à celui du Maître suprême des souverains et des sujets, et je vous annonce de sa part, que si vous remettez la faute commise contre vous, le juge terrible des vivants et des morts vous pardonnera toutes les vôtres. Votre religion, je le sais, a toujours devant les yeux ce tribunal redoutable, où nous devons tous rendre un compte exact de nos œuvres. Eh bien! tout ce que vous auriez pour lors à expier, vous le pouvez effacer dès ce moment par une parole d'indulgence. Les intercesseurs ordinaires préparent par les présents les voies à leur médiation; pour moi, je ne vous présente que la loi de notre divin Maître, et je vous conjure de ne vous proposer d'autre modèle que celui qui, perpétuellement outragé par tant d'ingrats, ne cesse de leur faire du bien. Tel est le fondement de mes espérances; et si elles se trouvoient confondues, sachez, prince, que j'abjure incontinent ma funeste patrie. Jamais Flavien ne reverra une ville que le plus humain de tous les maîtres auroit jugée indigne de rentrer en grâce avec lui.

Ce discours fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Théodose ne put retenir ses larmes; et sans opposer aucune difficulté, sans faire valoir la grâce qu'il accordoit : Prêtre du Seigneur, dit-il, cessez de vous alarmer. Non, vous ne parlez

point à une âme impitoyable. Et qu'y a-t-il de merveilleux, si nous nous laissons fléchir envers nos semblables, tandis que le vrai Maître du monde, outragé, crucifié par des êtres tirés du néant et comblés de ses bienfaits, a prié pour eux! Ce bon prince fit plus; s'intéressant à la cruelle position où se trouvoit Antioche, il pressa le patriarche de partir, afin de l'en tirer sans nul délai; il envoya même quelques courtisans, quand Flavien eut passé le détroit, pour savoir s'il faisoit diligence, s'il ne s'arrêtoit pas en chemin à cause de la pâque qui approchoit, s'il ne pensoit point à la célébrer ailleurs que dans sa malheureuse église.

C'est par un tel usage du pouvoir, que cet empereur en obtenoit du ciel la conservation et l'accroissement, et qu'il ménagea la divine protection contre les efforts ambitieux de Maxime. Afin de s'assurer encore mieux du succès, il fit consulter saint Jean d'Egypte, fameux anachorète qui demeuroit loin de là, dans la Haute-Thébaïde. La gloire de ce grand serviteur de Dieu s'accroissoit autant qu'il prenoit de soin de se cacher. Il habitoit tout seul au sommet escarpé d'une montagne, dans une roche où il s'étoit taillé une espèce de cellule ou plutôt de sépulcre, et où l'on ne parvenoit qu'en gravissant avec une extrême difficulté. Il ne permettoit à personne d'y entrer, et il recevoit par une lucarne les choses indispensablement nécessaires à la vie. Les miracles même qu'il opéroit en grand nombre, c'étoit par le moyen d'une huile bénite qu'il envoyoit aux malades; ne souffrant point qu'on les lui amenât, de peur de la vaine gloire et des distractions. Son nom étoit vénéré dans toutes les régions, et les maîtres du monde regardoient ses prières comme la plus sûre garantie du succès dans leurs entreprises. Théodose envoya vers lui, du fond de la Grèce en Egypte, et il s'en rapporta à cet humble solitaire, de la conclusion de la guerre ou de la paix; persuadé, par plusieurs expériences précédentes, tant de son crédit auprès du Seigneur que du point éminent où il avoit le don de prophétie. L'homme de Dieu fit assurer l'empereur qu'il triompheroit du tyran, et qu'il y auroit même peu de sang répandu dans cette guerre [1].

[1] Cass. Hist. IV, 24; Vit. Patr. 11, 1.

Il y eut néanmoins deux combats en Pannonie, où Théodose défit les troupes de Maxime, beaucoup plus nombreuses que les siennes, et qui prirent la fuite aux premières charges. Aussitôt après, le vainqueur traversa sans obstacle la chaîne des Alpes, hérissée en vain de retranchements, où l'on n'osa l'attendre, et il vint surprendre son rival dans Aquilée, qui se fit un devoir de lui ouvrir ses portes. Maxime, abandonné des siens, fut dépouillé des ornements impériaux, et amené pieds nus et mains liées devant Théodose et Valentinien. Théodose commença par lui reprocher ses attentats; mais attendri insensiblement par l'état d'humiliation où il le voyoit, il commençoit à balancer entre la justice et la clémence, quand les soldats éloignèrent le tyran de ses yeux, et lui tranchèrent la tête, l'an 388. Son fils Victor fut pris en Gaule par le comte Arbogaste, et subit le même sort que son père. Il restoit encore Andragathe, le principal soutien de ce parti, et le meurtrier de l'empereur Gratien : il commandoit même, entre la Grèce et l'Italie, une flotte puissante qu'on n'étoit point en état d'attaquer. Mais sa conscience fut son bourreau : il se jeta de désespoir dans la mer, où il fut noyé. Ainsi finit cette guerre importante, presque sans effusion de sang, selon la prédiction de saint Jean d'Egypte. Théodose, craignant aussi d'en ensanglanter les suites, fit publier une amnistie générale. Les ariens s'étant soulevés à Constantinople, sur le faux bruit qui avoit couru de la victoire de Maxime, et ayant poussé l'emportement jusqu'à brûler la maison du patriarche Nectaire, l'empereur leur pardonna de même, à la prière de son fils Arcade. Mais ce qui le combla de la plus juste gloire, ce fut la générosité dont il usa envers l'empereur Valentinien, en lui remettant non-seulement ce que Maxime lui avoit enlevé, mais encore l'ancien et florissant apanage de Gratien, les Gaules, la Bretagne et l'Espagne, c'est-à-dire, toute l'étendue de l'empire d'Occident.

Après cette victoire, Théodose se rendit à Milan, où il fit quelque séjour. Etant entré dans l'église, un jour de fête, il apporta son offrande à l'autel; et, contre l'usage des Occidentaux, il resta pendant l'offerte dans l'enceinte du sanctuaire. Saint Ambroise, qui ne voyoit à travers toute la grandeur

impériale que le simple fidèle, osa lui demander ce qu'il attendoit. L'empereur répondit modestement qu'il se tenoit là pour la communion. Seigneur, reprit l'évêque, il n'est permis qu'aux ministres des autels d'occuper la place où vous êtes. Abandonnez-la tout entière au clergé; et puisque la pourpre marque les princes et non pas les prêtres, occupez debout, à la tête du peuple, le rang qui sied à son chef. L'empereur fit entendre qu'il n'étoit resté que parce que tel étoit l'usage à Constantinople, et il remercia le saint de son instruction. On lui marqua une place distinguée, hors du sanctuaire, mais devant tous les laïques : ordre sage et fixe dès lors pour les empereurs d'Occident, qui se firent un devoir de s'y conformer. Théodose le voulut même observer en Orient. Etant retourné à Constantinople, à la première solennité où il assista, de son propre mouvement il s'éloigna de l'autel, aussitôt après avoir présenté son offrande. L'évêque Nectaire en témoigna sa surprise, et Théodose dit en soupirant : Hélas! que la vérité parvient difficilement à l'oreille des princes! A peine ai-je pu trouver un docteur qui m'apprît la distance qui se rencontre entre l'empire et le sacerdoce. Je ne connois qu'Ambroise, qui porte bien justement le nom d'évêque[1].

Ce pieux empereur s'oublia néanmoins peu de temps après. Botheric, qui commandoit les troupes de l'Illyrie, et résidoit à Thessalonique, donna lieu à une émeute, par une aventure en apparence bien indifférente. Il fit emprisonner un cocher du cirque, qui avoit tenté de corrompre un de ses gens. Dans une fête publique, où il devoit y avoir des courses de chariots, le peuple crut ce cocher nécessaire, et demanda son élargissement avec de grandes instances. N'ayant pu l'obtenir, il s'emporta sans retenue; il en vint à une sédition si violente, que différents officiers furent assommés, traînés par les rues, et Botheric mis lui-même à mort. A la première nouvelle, la promptitude naturelle de Théodose l'enflamma d'une vive colère. Il étoit au comble de la prospérité, et à ce point de grandeur dont les meilleurs naturels soutiennent si difficilement les dangers. Ce ne fut plus ce prince indulgent et tendre, empressé à mettre fin aux alarmes d'une ville remplie

[1] Theod. v, 18.

de coupables. Thessalonique fut dévouée au sort le plus affreux. Comme le peuple étoit assemblé dans le cirque, on le fit secrètement investir par les troupes, avec ordre de faire main-basse sur tout ce quelles rencontreroient, sans discernement des citoyens irréprochables et des complices de la sédition, toutefois jusqu'à la concurrence d'un certain nombre seulement. Il y eut sept mille personnes immolées de la sorte, parmi lesquelles des passants même et des étrangers furent compris. Les ordres étoient si rigoureux, que les exécuteurs couroient risque de leur propre vie, en se laissant toucher de compassion. Un père leur offrit toute sa fortune pour la vie de deux enfants : ils lui dirent d'en choisir un des deux, parce qu'ils ne pouvoient épargner l'un et l'autre, à cause du nombre des morts qu'ils avoient à fournir. Le malheureux père, fondant en larmes, regardoit ses deux enfants sans pouvoir se déterminer à ce choix fatal; et tandis qu'il délibéroit, ils furent égorgés l'un et l'autre sous ses yeux [1].

La nouvelle du massacre étant parvenue à Milan où se trouvoit Théodose, saint Ambroise en fut accablé. Il eût été sur-le-champ trouver l'empereur, s'il n'eût écouté que son zèle; mais sa prudence l'engagea à ne point se présenter dans le premier mouvement de sa propre sensibilité, et de donner au prince même le temps de la réflexion: après quoi, il prit encore la précaution de lui écrire [2]. D'abord il s'autorisa des paroles du prophète Ezéchiel, qui rendent le prêtre complice du pécheur, s'il ne l'avertit de son péché. Le prenant ensuite par son excellent cœur et par ses vertus : Seigneur, poursuivit-il, vous avez du zèle pour la religion; qui pourroit le contester? et la crainte du Juge suprême est fortement imprimée au fond de votre âme. Mais vous avez aussi une sensibilité naturelle, qui, à la vérité, se tourne aisément à la compassion quand on l'adoucit; au lieu que, si on l'anime, vous ne pouvez presque plus revenir à temps au parti de la modération et de la douceur. Car plût à Dieu que personne n'échauffât jamais cette humeur, si personne ne l'apaise! Je ne voudrois que vous voir laissé à vous-même : quelque valeur qui vous distingue dans

[1] Paul. Vit. Ambr. 12. 24. — [2] Ambr. Epist. 31.

les combats, quelque louange que vous méritiez en tout le reste, la bonté s'est toujours signalée entre vos autres qualités admirables. Mais l'ennemi de tout bien vous a envié ce divin avantage : vainquez-le à votre tour, tandis que vous le pouvez encore. N'ajoutez pas à votre chute l'impénitence et l'endurcissement. Ces sortes de taches ne se lavent que dans les larmes. Ni votre grandeur, ni votre puissance ne peuvent effacer autrement le péché, dont la droiture de votre âme vous accuse sans doute au fond de votre conscience. A la fin de la lettre, le courageux évêque déclare à l'empereur qu'on n'offrira point le sacrifice s'il se présente pour y assister; puis il ajoute : Entrez dans mes vues, si vous en sentez la justice : que si la majesté de césar s'en tient humiliée, ne trouvez pas mauvais que je donne la préférence à la Majesté divine.

Ambroise refusa effectivement l'entrée de l'église à l'empereur[1]. On l'avoit averti que le prince partoit pour s'y rendre; et il y a toute apparence que Théodose, déjà touché de repentir, venoit pour demander le pardon de sa faute. L'évêque l'attendit dans le vestibule. Dès qu'il l'aperçut : Seigneur, lui dit-il, vous ne comprenez pas toute l'énormité de votre péché, puisque vous ne craignez pas de vous présenter ici. Auriez-vous l'assurance d'étendre une main encore fumante du sang innocent, pour recevoir le corps de Jésus-Christ? Oseriez-vous teindre de ce sang adorable une bouche qui n'a pas été purifiée, après avoir commandé tant d'homicides? Et comme Théodose représenta que le saint roi David n'avoit pas laissé de commettre le meurtre et l'adultère, le saint repartit : Puisque vous l'avez imité dans son égarement, imitez-le dans sa pénitence. L'humble empereur n'insista pas davantage; mais il se retira, pénétré d'une amère componction, et il s'exclut huit mois de la fréquentation du lieu saint.

Les fêtes de Noël arrivant, l'empereur s'affligeoit jusqu'à répandre des larmes. La maison de Dieu, disoit-il, est ouverte aux mendiants et aux esclaves, tandis que l'entrée m'en est interdite[2]. Ruffin, celui des seigneurs de sa cour qui avoit le plus de part à son intimité, s'offrit pour solliciter son absolu-

[1] Paul. Vit. n. 24. — [2] Theodor. V. 18.

tion. Je connois Ambroise, répondit le prince; et je sens moi-même la justice de sa censure. Ruffin se fit fort de persuader l'évêque. Allez donc, lui dit Théodose, qui reprit confiance sur la parole de Ruffin, et le suivit de près. Le médiateur n'ayant rien gagné par toutes ses instances, finit par dire que l'empereur venoit lui-même. Le prélat lui repartit, d'un ton imposant : Je vous annonce, Ruffin, que je l'empêcherai d'entrer; et s'il veut user tyranniquement de son pouvoir, vous pourrez me voir égorger, mais vous ne me verrez pas fléchir. Ruffin dépêcha bien vite vers Théodose, pour lui conseiller de rester dans le palais. Mais déjà l'empereur se trouvoit au milieu de la place, et il répondit : J'irai, et je recevrai, s'il le faut, l'affront que je mérite.

Il n'eut garde de descendre à l'église, mais il demanda l'évêque dans la salle d'audience, et le supplia, avec l'humilité du plus simple des fidèles, de le dégager des liens du péché, et de ne pas lui fermer une porte que le Seigneur daigne ouvrir à tout pénitent sincère. Mais quelle pénitence, reprit l'évêque, avez-vous faite après un si grand crime? C'est à vous, dit l'empereur, de m'enjoindre ce que j'ai à faire. L'évêque lui imposa la pénitence publique; car, quoique Théodose se fût abstenu de l'entrée de l'église, il n'avoit pas encore pratiqué les autres observances des canons. Afin de compenser la durée de la satisfaction par son importance, le zélé prélat lui prescrivit encore plusieurs de ces grandes œuvres dont la souveraine puissance fournit tant d'occasions à ceux qui en sont revêtus. Le prince accepta toutes les conditions; et le pasteur, levant alors l'excommunication, lui permit l'entrée de l'église. Toutefois Théodose ne fut pas encore admis dans le lieu saint, à la manière accoutumée, avec les autres fidèles, mais seulement dans l'état de *prosterné*. Aussitôt, et de son propre mouvement, dépouillant les ornements impériaux, se prosternant sur la terre qu'il arrosoit de ses larmes, et se frappant la poitrine, il commença de prier, et répéta long-temps, dans l'amertume de son cœur, ces paroles de David : *Je suis demeuré étendu sur le pavé, ô mon Dieu! rendez-moi la vie selon vos promesses*. Cependant le peuple fondoit en larmes, et prioit avec son pieux empereur. Plus attendri que personne, l'évêque

crut pouvoir, dans cette conjoncture, se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordoient qu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive de sa faute, tout le reste de sa vie.

Après un pareil trait d'édification, saint Ambroise, appuyé de l'autorité ainsi que de l'exemple du souverain, fit refleurir, avec un nouvel éclat, la discipline et l'innocence dans son église. Il s'appliquoit lui-même, avec assiduité, à l'administration de la pénitence, non seulement pour les péchés scandaleux, en sa qualité de ministre de la pénitence publique, dont il n'y avoit point encore en Occident d'autre administrateur d'office que l'évêque; mais, quoiqu'il eût, dans ses prêtres, de dignes coadjuteurs pour l'administration de la pénitence secrète, ou de la confession, il ne laissoit pas de s'en occuper avec une constance infatigable, à l'égard de toutes sortes de pénitents. Toutes les fois, dit le diacre Paulin [1], que quelque pécheur lui avoit confessé ses fautes pour en recevoir la pénitence, il répandoit une telle abondance de larmes, que le pénitent ne pouvoit s'empêcher d'y mêler les siennes, et d'entrer dans les sentiments d'un père qui compatit au malheur de ses enfants. Il est évident, par les réflexions de cet historien, qu'il s'agit de la confession auriculaire des fautes secrètes, ou des crimes dont le ministre sacré ne pouvoit, comme s'exprime Paulin, parler qu'à Dieu seul. Les évêques, au moins ceux de la vertu de saint Ambroise, étoient encore, en Occident, les administrateurs les plus ordinaires de ce sacrement.

En Orient, la discipline présente ici quelque différence. Les évêques avoient établi dans chaque église un prêtre pénitencier, sur lequel ils se déchargeoient au moins de l'examen des pénitents. Sa fonction étoit d'entendre les confessions de ceux qui pouvoient avoir besoin de son ministère particulier. A cet effet, on le choisissoit d'une discrétion et d'une prudence distinguée entre tous les autres ministres de la réconciliation. Il écoutoit tous ceux qui venoient s'accuser, et, selon la griéveté et la nature de leur faute, ou il les soumettoit à la pénitence publique, ou il leur prescrivoit ce qu'ils devoient

[1] Ambr. Vit. n. 39.

pratiquer en particulier avant de participer à l'eucharistie. Quelquefois ces pénitents s'accusoient en public d'un faute secrète, afin de s'exciter davantage à l'humilité et à la componction[1].

Il arriva dans l'église de Constantinople, qu'une femme de qualité, qui s'étoit oubliée jusqu'à commettre un péché honteux avec un diacre, vint faire une confession générale de tous ses désordres, par une ferveur indiscrète, que le pénitencier n'eut pas la sagesse d'arrêter, où elle déclara publiquement et formellement cette faute scandaleuse, ou elle la donna pour le moins à connoître, par la nature même des pénitences et des satisfactions qu'elle accomplissoit en public. Le scandale fut énorme, et l'opprobre en rejaillit sur tout le clergé. Peu versé dans les matières canoniques, et plus embarrassé qu'un autre dans ce cas vraiment épineux, l'évêque Nectaire prit conseil d'un certain Eudémon, qu'on soupçonne d'avoir été dans les sentiments des novatiens, ennemis des pratiques de la pénitence.

Pour l'historien Socrate, qui ne laisse pas d'applaudir à cette conduite, il paroît injuste, au moins sur ce fondement, de l'accuser de novatianisme[2]. Il ne prétend blâmer que ces confessions imprudentes et publiques des fautes secrètes; de même à peu près que Sozomène, qui s'en explique plus clairement. Il est croyable, dit celui-ci, que les prélats ont jugé, dès le commencement, que c'étoit une chose odieuse de publier ses crimes en présence de toute l'église, et comme sur un théâtre. Il pose pour principe, que Dieu a ordonné d'accorder le pardon à ceux qui se repentiroient, quelque fréquentes qu'eussent été leurs chutes. Et confondant si long-temps d'avance les prétentions des sacramentaires, au sujet de cet événement, il ajoute que *la confession est nécessaire pour obtenir le pardon de ses fautes*[3].

Pour en revenir à Nectaire, il supprima, sur l'avis d'Eudémon, l'office du prêtre pénitencier, et il laissa, dit Socrate, à la liberté d'un chacun de participer aux mystères divins, selon le mouvement de sa conscience : ce qui s'entend naturellement de la confession publique de quelques péchés secrets,

[1] Soz. VII 16. — [2] Socr. V, 19. — [3] Lib. VII, c. 16.

et que ce pénitencier étoit en droit de prescrire. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de la ville impériale; c'est-à-dire, qu'elles en revinrent à l'ancien usage conservé par les Occidentaux, et que l'évêque prit par lui-même l'inspection du grand objet de la pénitence en elle-même. Il est constant, par toute la suite de l'histoire, aussi-bien que par le témoignage de Sozomène, que la suppression du prêtre pénitencier n'a donné atteinte ni à la confession secrète, usitée dès la naissance de l'Eglise, ni même à la pénitence publique, pratiquée, si long-temps encore, depuis cet événement, dans l'eglise même de Constantinople. Rien ne fait mieux sentir que ces chicanes, la témérité des réformateurs hérétiques, qui n'épargnent point entre les institutions divines, la plus capable de servir de digue au débordement des passions.

Saint Grégoire de Nazianze prenoit toujours un intérêt particulier à l'église où Nectaire lui avoit succédé. Oubliant sans peine les désagréments qui lui avoient rendu la liberté, il ne pensoit à son successeur, que pour l'aider encore de ses conseils et de ses lumières. Du fond de sa retraite, il lui écrivit pour ranimer sa vigilance et son zèle contre les sectaires, et spécialement contre les apollinaristes, qui tenoient fort librement leurs assemblées. Il le pressa de faire sentir à la cour, que toute la bienveillance impériale envers l'Eglise et que le discrédit des autres erreurs deviendroient inutiles, si celle-ci pouvoit se flatter de prévaloir. On croit, avec raison, que ces démarches influèrent dans l'ordonnance que fit Théodose, de chasser des villes les hérétiques en général, et nommément les sectateurs d'Apollinaire; comme aussi de prendre les autres mesures les plus efficaces pour les empêcher de se multiplier.

Ce fut là un des derniers fruits du zèle épiscopal de Grégoire, alors concentré, sans chagrin comme sans ambition, dans sa solitude d'Arianze, en son pays natal. Un jardin, une fontaine, des arbres plantés par ses pères lui causoient des plaisirs plus doux et plus purs, que tous ceux qu'il auroit pu goûter dans les palais de la capitale. Il n'avoit de peines que celles qu'il éprouvoit, malgré son grand âge, en des combats encore très-rudes et très-fréquents de la chair et de l'esprit.

Il en gémit quelquefois dans les poésies pieuses qui diversifioient ses loisirs, et son humilité lui fait souvent répéter, qu'encore qu'il soit vierge de corps, il tremble de ne l'être pas quant à l'esprit. Ses maladies continuelles, son extrême vieillesse, ne lui paroissoient pas un préservatif suffisant. La prière assidue, la confiance en Dieu et la défiance de soi-même, tous les exercices de la plus austère mortification, il les employoit avec la même ferveur que dans le feu de l'âge, et en répandant des larmes en abondance. Son lit n'étoit qu'une natte, sa couverture un gros sac, son vêtement une simple tunique dans toutes les saisons. Il ne faisoit jamais de feu, alloit toujours nu-pieds, n'avoit de conversation qu'avec les habitants des cieux. Surtout il évitoit, avec une extrême circonspection, la société et la vue même des personnes du sexe. Un de ses parents, nommé Valentinien, étant venu s'habituer avec des dames vis-à-vis de lui; ce voisinage lui fit abandonner une terre, où l'attachoit, depuis long-temps, l'innocent plaisir de la cultiver de ses mains. La poésie sacrée fit son occupation la plus ordinaire, durant sa dernière retraite. Outre l'exercice de pénitence, qu'il trouvoit dans la composition pénible des vers, il se proposoit de substituer ses pieuses productions, tant aux vers de l'hérétique Apollinaire, qu'à ceux des poètes licencieux du paganisme, et de ne pas laisser imaginer que le vice offroit aux muses un champ plus favorable que la vertu[1]. C'est ainsi que cet illustre docteur termina doucement sa carrière, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, en 391. Son crédit auprès du Seigneur fut si bien connu, même avant sa mort, que dès lors on réclamoit son secours avec succès dans les maladies, et qu'il chassa souvent les démons, à la première invocation du nom de Jésus. Pour ses talents, ils vivent encore dans ses œuvres, si constamment et si universellement vantées, pour la sublimité des pensées, la noblesse du style, la force du raisonnement, la profondeur et l'exactitude incomparable de la doctrine.

Dans la même année, l'empereur Théodose revint à Constantinople, après avoir passé trois ans en Italie, où il laissa

[1] Greg. Naz. Carm. 59, etc.

Valentinien, qu'il venoit de rétablir et d'affermir sur son trône. Théodose avoit ordonné aux moines, par une loi formelle, de se retirer dans les lieux champêtres, et de ne point s'habituer, ni même séjourner dans les villes. Ils y venoient importuner les juges pour empêcher qu'on ne fît justice des malfaiteurs, souvent pour abattre tumultuairement des idoles, et faire une guerre indiscrète aux païens. Ces imprudences arrivoient surtout en Orient, les solitaires et les cénobites se trouvant prodigieusement multipliés en Egypte et en Syrie. Quand l'empereur fut à portée de voir les choses par lui-même, et de veiller plus immédiatement à la manutention du bon ordre, il modifia une défense, qui sembloit imprimer quelque sorte de flétrissure à l'état religieux, et il rendit à ceux qui le professoient l'entrée libre des villes. Mais on n'en fut que plus attentif au discernement des sujets dignes ou indignes parmi eux; surtout à contenir ces vagabonds intrigants, qui abusoient de la plus sainte des professions, pour leurs vues particulières et souvent criminelles.

Sous le nom de moines, alors si révérés, se cachoient les hérétiques, appelés massaliens en syriaque, en grec euchites, c'est-à-dire priants, parce qu'ils faisoient consister toute la religion dans la seule prière. Il y en avoit de deux sortes : les uns étoient de vrais païens, et n'avoient rien de commun avec les fidèles, que peu d'usages extérieurs de l'Eglise, qu'ils s'approprioient. Ils reconnoissoient même plusieurs dieux, quoiqu'ils n'en adorassent proprement qu'un seul, qu'ils nommoient le Dieu suprême, ou Très-Haut : on croit que ce sont les mêmes sectaires que les upsistaires, ou adorateurs du Très-Haut. On les appela aussi euphémites, d'un mot qui signifie louange, à cause de certains cantiques en l'honneur de Dieu, qu'ils chantoient perpétuellement dans leurs assemblées. Quelques-uns d'eux furent nommés sataniens, du culte affreux que la peur des démons leur fit rendre à ces puissances malfaisantes.

L'origine des massaliens, qui se disoient chrétiens, est fort incertaine. Saint Epiphane [1] attribue leur erreur à la grossière

[1] Hær. 80, n. 1.

simplicité de quelques gens du commun, qui prenoient trop à la lettre le précepte de tout abandonner pour suivre Jésus-Christ. Ils quittoient tout en effet, et menoient ensuite une vie oisive et vagabonde, demandoient l'aumône, et vivoient pêle-mêle hommes et femmes ensemble, jusqu'à coucher ainsi dans les rues pendant l'été. Ils rejetoient le travail des mains, comme mauvais, abusant de ces paroles du Sauveur : *Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure éternellement.* Il est à propos de remarquer que saint Epiphane, qui à cette occasion s'élève contre la mendicité, ne blâme que celle qui demeure oisive, et rien de ce qui ressemble aux ordres mendiants qui ont été approuvés par l'Eglise. Les massaliens prenoient aussi le précepte de la prière continuelle dans toute la rigueur de la lettre, et ils en poussoient l'observation prétendue à des excès ridicules. Ils donnoient en mille autres extravagances, jusqu'à se vanter de voir la sainte Trinité des yeux du corps. Ils dormoient la meilleure partie du jour, puis donnoient leurs rêves pour autant de révélations ou de prophéties. L'eucharistie, la pénitence, tous les sacrements, les institutions les plus sacrées et les plus divines, n'étoient pour eux que des choses indifférentes. La seule oraison faisoit toute leur religion; et dans leurs prières, ils s'agitoient, ils trembloient, ils s'élançoient ou s'emportoient çà et là; ils s'abandonnoient aux mouvements convulsifs les plus messéants. Les détails que la pudeur nous fait éviter seroient incroyables, si depuis le témoignage du saint évêque de Salamine, l'on n'avoit vu, en des nations et en des temps qui se croyoient bien plus éclairés, le renouvellement des mêmes excès, sous le masque de la réforme et du rigorisme. Ces hérétiques furent condamnés en concile, d'abord à Antioche par les soins de l'évêque Flavien; et plus solennellement à Icône, d'où le saint évêque Amphiloque en fit le rapport à ce patriarche.

Le schisme néanmoins duroit toujours à Antioche, ou pour parler plus proprement, le partage des fidèles en deux troupeaux; chacun avec son pasteur, et soumis également les uns les autres, tant à la vraie foi qu'à l'autorité du chef universel de l'Eglise, dont ils n'étoient point retranchés par l'excom-

munication. C'est ce qui paroît évidemment par le concile général de Constantinople, où nous avons vu des Pères de ces deux partis communiquer ensemble sans aucune difficulté. L'évêque Paulin étant venu à mourir, les fidèles de son parti ne voulurent pas reconnoître Flavien; et alors seulement, s'il en faut croire Socrate et Sozomène, plutôt que Théodoret accusé de prévention par Baronius, ils se firent donner un nouveau pasteur dans la personne d'Evagre, ami de saint Jérôme, et d'une famille très-illustre en Syrie. Les partisans de Flavien crièrent à l'infraction des lois de l'union et de la concorde; mais ceux d'Evagre répondirent que son compétiteur n'avoit pas même craint de violer le serment fait avant son élection, à ce qu'ils prétendoient, de ne point donner de successeur à Mélèce du vivant de Paulin. Quoique Flavien eût eu en sa faveur un concile, reçu dans la suite comme œcuménique; de part et d'autre néanmoins, chacun s'appuya sur les défauts, vrais ou prétendus, de l'ordination de son concurrent, beaucoup plus que sur la régularité de la sienne propre [1]. Théodoret dit encore que les Occidentaux, auxquels il joint les Egyptiens, reconnurent Evagre par provision; mais Socrate et Sozomène ne parlent encore ici, ni de ceux d'Egypte, ni de ceux d'Occident; et saint Ambroise atteste en termes formels la neutralité des Egyptiens. On voit en effet que les uns et les autres ne tendoient qu'à la paix, à quoi cette partialité auroit mis les plus grands obstacles.

L'an 391, on convoqua un concile à Capoue, où Flavien fut cité, et trouva moyen de ne pas se rendre, sous des prétextes qui ne satisfirent point. Toutefois les Pères du concile, craignant sur toute chose d'occasioner un schisme et d'en ajouter la réalité à l'apparence, ils résolurent de ne refuser la communion à aucun des Orientaux qui professeroient la foi catholique, quoique les uns tinssent pour Flavien, et les autres pour Evagre [2]. Mais, pour ne rien négliger de ce qui pouvoit mettre fin à ces dissensions, ils en commirent la connoissance à Théophile, successeur de Timothée dans le siége d'Alexandrie soit à cause de la dignité de son église, soit à

[1] Ambr. Epist. 56, n. 6. — [2] Ibid. n. 2.

raison de son impartialité, qui le rendoit un des plus propres à ce grand arbitrage. Il s'agissoit de juger, avec ses suffragants, de telle sorte néanmoins que ce jugement devoit encore être confirmé par le pontife du siége apostolique : dispositions qui furent agréées unanimement ; tant le respect de ce siége étoit encore fortement imprimé dans l'esprit des premiers prélats de l'Orient, comme de ceux de l'Occident ! Mais Flavien évita le jugement de Théophile, aussi-bien que celui du concile de Capoue : ce qui scandalisa quelques-uns des plus saints et des plus savants évêques, en indisposa un très-grand nombre, et mécontenta vivement l'empereur.

Saint Ambroise s'en exprima dans les termes les plus forts, en écrivant au patriarche d'Alexandrie. Il accusa Flavien d'une témérité sans exemple, d'anéantir pour lui seul la vertu des lois et de l'unité sacerdotale. Il fait sentir dans la même lettre toute la part qu'eut le pape Sirice au concile de Capoue. Voici la traduction littérale de ce passage du saint archevêque, assez mal rendu par quelques-uns de nos écrivains célèbres : Nous croyons sans doute qu'il faut référer votre jugement à notre saint frère l'évêque de l'Eglise romaine ; parce que nous présumons que les dispositions en seront telles, qu'elles ne pourront lui déplaire. C'est ainsi que vous pourvoirez à ce que votre sentence ait un heureux effet ; c'est ainsi que vous assurerez le repos et la paix, en portant un décret qui n'occasione point de trouble dans notre communion. Pour nous, quand nous aurons reçu les actes de votre jugement, et qu'il sera parvenu à notre connoissance que l'Eglise romaine a sûrement approuvé ce qui s'est fait, nous recueillerons avec joie les fruits de vos travaux. Telles sont les paroles de saint Ambroise, que l'on croit avoir présidé au concile de Capoue, et qui fut des mieux instruits de toute cette affaire. Mais sans recourir à ce témoignage, à quel titre un concile particulier tenu en Occident, et que n'eût point autorisé le chef de l'Eglise, auroit-il connu des causes les plus importantes, dont les parties lui étoient étrangères ? De quel droit auroit-il commis d'autres juges, tel surtout que le patriarche d'Alexandrie ?

Le pape jugea de Flavien comme saint Ambroise ; il écrivit

de la manière la plus pressante à l'empereur Théodose, pour l'engager à rendre plus docile cet évêque son sujet, dont Théophile se plaignit à son tour. L'on en étoit à ce point de négociation, quand la mort d'Evagre fournit ou prépara le dénoûment de cette grande affaire. Les fidèles de son parti ne reconnurent pas encore Flavien; mais celui-ci fit en sorte qu'on ne leur donnât point un nouvel évêque.

Cependant le patriarche d'Alexandrie porta toute son application à détruire l'idolâtrie dans l'Egypte, qui en étoit le dernier retranchement, après en avoir été le berceau. Il venoit d'obtenir du fisc un vieux temple de Bacchus, afin d'augmenter le nombre des églises à mesure que la multitude des fidèles augmentoit. En fouillant ces souterrains prétendus sacrés, où les seuls initiés avoient droit d'entrer, on trouva des figures infâmes et grotesques, que le patriarche fit promener par toute la ville, puis exposer en public, pour faire honte aux païens et décrier le paganisme. Les philosophes en furent plus irrités que confondus; le peuple idolâtre devint furieux; toute la ville, en un moment, fut en armes et en combustion. Après avoir fait main-basse sur les fidèles, les païens se retirèrent dans le temple de Sérapis, comme dans leur boulevart. De là faisant des sorties imprévues, et enlevant ceux des chrétiens qu'ils pouvoient surprendre, ils forçoient les lâches à sacrifier, crucifioient les autres, leur brisoient les jambes, les jetoient demi-morts dans les égoûts destinés à recevoir les immondices et le sang des victimes.

Ce temple de Sérapis, l'un des plus vantés du paganisme, étoit construit sur une terrasse fort spacieuse, de forme carrée dont l'on ne gagnoit la plate-forme qu'en montant plus de cent marches. La terrasse, toute voûtée, étoit distribuée en différents offices ou appartements qui prenoient jour par en haut. Sur le plain-pied, quatre galeries, d'une longueur à perte de vue, formoient une cour aussi carrée, au milieu de laquelle s'élevoit jusqu'aux nues ce temple immense, bâti tout entier du plus beau marbre, et soutenu de superbes colonnes de jaspe et de porphyre. L'intérieur étoit revêtu de haut en bas, de lames de cuivre doré, sous lesquelles, disoit-on, il y en avoit d'argent, et sous celles-ci d'autres encore d'or massif;

richesse par conséquent inutile, pour le présent, à la décoration de l'édifice; mais dont on rendoit bien des raisons mystérieuses, pour un avenir où il ne parvint pas[1].

La figure du dieu Sérapis étoit celle d'un homme vénérable, avec un grande barbe et de longs cheveux, et d'une stature si gigantesque, que de ses deux mains il touchoit les deux murailles collatérales. On voyoit près de lui une autre figure monstrueuse, qui avoit trois têtes : celle du milieu, la plus grosse des trois, étoit une tête de lin; celle du côté droit, la tête d'un chien flatteur, et du côté gauche, celle d'un loup ravissant. Un énorme dragon enveloppant de ses replis tortueux le tronc commun de ces trois animaux, reposoit sa tête dans la main de l'idole qui sur sa propre tête avoit un boisseau : ce qui a fait croire qu'elle figuroit le patriarche Joseph, à qui les Egyptiens superstitieux ont rendu après sa mort les honneurs divins, à cause de l'abondance qu'il leur avoit procurée au milieu de la stérilité. Des pièces de bois de toute espèce, couvertes de métaux et de pierreries aussi de toute espèce, entroient dans la composition de la statue; et l'on trouvoit encore bien du mystère dans cet assemblage. Elle étoit peinte d'un bleu, que le temps avoit rembruni. Il y avoit près d'elle une très-petite fenêtre, disposée de telle manière que les rayons du soleil doroient sa bouche, au jour et au moment précis qu'on avoit coutume d'apporter l'idole de cet astre, pour visiter celle de Sérapis : en sorte que le dieu du jour paroissoit, à la vue de tout le peuple, saluer par un baiser celui de l'abondance. Une seconde merveille qu'on n'admiroit pas moins, à la voûte du temple, c'étoit un petit char du soleil, porté dans les airs comme par ses chevaux; mais le char étant de fer, l'aimant qui garnissoit la voûte faisoit tout le prodige.

Comme les idolâtres, après les premiers emportements de la sédition, s'étoient retirés dans ce temple, le préfet d'Egypte le tint bloqué avec toutes ses avenues; et cependant il envoya vers l'empereur, afin de recevoir ses ordres. Théodose ordonna d'abattre l'idole et le temple, et d'épargner le sang

[1] Ruf. Hist. 11, 23.

des séditieux. Il regardoit comme autant de martyrs les chrétiens massacrés en cette occasion, et que l'Eglise honore en effet comme tels; c'est pourquoi il ne voulut pas qu'on punît les auteurs de leur mort, qu'il espéroit d'ailleurs attirer au christianisme par sa clémence.

C'étoit une persuasion enracinée dans l'esprit des païens, que si la main d'un mortel touchoit à l'idole du grand Sérapis, le ciel et la terre se confondroient à l'instant; et que le monde rentreroit dans l'ancien chaos. Cette prévention, communiquée à une infinité d'esprits foibles parmi les chrétiens mêmes, tenoit la multitude en suspens, lorsqu'un intrépide et pieux soldat, prit une coignée, et l'enfonça de toute sa force dans la mâchoire du dieu redouté. Tout le peuple jeta un cri d'alarme; mais le ciel et tous les éléments demeurèrent tranquilles. Le soldat porta un second coup sur le genou de l'idole, qui se trouva d'un bois à moitié pourri. Elle tomba, et fut mise en mille pièces. Il sortit de sa tête une quantité de rats, qui firent aussitôt succéder au respect de ses plus timides adorateurs, le mépris, l'indignation, et une honte extrême de leur longue crédulité.

Après l'idole on s'attacha au temple : en le démolissant, on trouva des croix gravées sur plusieurs pierres. Cette figure hiéroglyphique signifioit la vie future chez les Egyptiens, qui se convertirent en foule, quand ils l'aperçurent. Comme c'étoit encore parmi eux une tradition, que leur religion prendroit fin lorsque cette figure de la croix paroîtroit; les mieux instruits, tels que leurs sacrificateurs et leurs devins, se montrèrent, dit-on, les plus empressés à demander le baptême. L'instrument mystérieux dont on se servoit pour la mesure des crues du Nil, qu'ils attribuoient à Sérapis, fut transféré dans une église. Cependant les idolâtres témoignèrent de nouvelles alarmes, et publièrent qu'il n'y auroit plus de ces heureuses inondations qui fécondoient la terre d'Egypte. Mais Théodose, à qui le bruit en parvint dans la suite, répondit qu'il falloit préférer la religion aux dons du Nil; et que ce fleuve, ajouta-t-il, cesse d'apporter l'abondance, si pour la procurer il faut des enchantements et des crimes? Mais avant cela, et peu après la destruction du temple de Sérapis, ayant

appris que de mémoire d'homme l'inondation n'avoit été aussi heureuse que cette année, il s'écria dans les transports de sa piété, en levant les mains au ciel : Soyez à jamais béni, Dieu tout-puissant, de ce qu'une pareille erreur se trouve abolie, sans que cette grande ville soit renversée[1]!

Sur les ruines du temple de Sérapis, tant il étoit spacieux, on éleva deux magnifiques églises, dont l'une fut dédiée à saint Jean-Baptiste. Ce fut là qu'enfin on remit en honneur les reliques du saint précurseur, qui, durant la persécution de Julien, avoient été cachées dans un mur par saint Athanase; pour servir, dit-il alors par un esprit prophétique, à ceux qui viendront après nous.

L'exemple de la capitale fut suivi par toute la province d'Egypte, jusque dans les bourgs et les campagnes. En ces diverses occasions, l'on découvrit toute la cruauté des mystères idolâtriques. On trouva dans les secrets réduits, appelés *adytes*, des têtes d'enfants coupées, avec les lèvres dorées, comme à de stupides victimes, et mille autres vestiges de meurtres atroces et sacriléges. On reconnut pareillement les ruses des sacrificateurs pour tromper les peuples. Il y avoit des idoles creuses, faites artificieusement, d'une taille gigantesque, et dans l'intérieur desquelles étoient pratiqués de secrets passages. Les prêtres s'y couloient par des souterrains, et les faisoient parler comme ils vouloient.

C'est ainsi qu'un fameux prêtre de Saturne, nommé Tyran, abusa de plusieurs femmes de distinction, par l'organe du dieu qu'il régissoit à son gré : il commandoit à la première qui allumoit sa convoitise, de se trouver seule dans le temple. On l'y renfermoit à la vue du public, et Tyran disparoissoit, après en avoir livré les clefs. Mais il entroit dans l'idole par le souterrain ignoré; et bientôt, à la faveur de l'obscurité et de la voix du dieu qu'il s'approprioit, il trouvoit moyen d'assouvir sa passion. Après qu'il eut ainsi corrompu bien des dupes, une entr'autres, moins facile, ou moins encline à l'être, reconnut dans l'idole la voix de Tyran, s'enfuit épouvantée, et révéla la fraude à son mari. Le suborneur fut mis à la question,

[1] Ruf. 11, 30.

avoua tout, et la religion païenne, couverte d'opprobres, tomba dans le dernier discrédit. Les idolâtres surpris et indignés se convertirent en foule. Pour leur édification, l'empereur écrivit à Théophile de distribuer aux pauvres tout l'or et l'argent des idoles abattues, et de montrer ainsi que le désintéressement n'entre pas moins que le pureté dans le caractère de notre religion[1].

Suivit une loi portant défense à toute personne, non-seulement de sacrifier aux idoles, mais de fréquenter les temples qui pouvoient rester, ni de rendre aucune sorte de culte aux faux dieux. On en publia une seconde contre les apostats qui profaneroient leur baptême en passant au paganisme, et on les déclaroit infâmes, privés de toute dignité, incapables de donner ou de recevoir quoi que ce fût par testament. Les hommes en place étoient encore plus sévèrement traités que l'ordre du peuple, l'idolâtrie en plusieurs endroits commençant d'avoir pour eux quelque chose de flétrissant. Les noms les plus illustres de l'empire, les Paul, les Gracque, les Anicien, les Marcel se tenoient surtout honorés du titre de chrétiens. Le préfet Symmaque avoit été contraint de se désister de ses poursuites opiniâtres pour le rétablissement du fameux autel de la Victoire. Dès sa première tentative, un grand nombre de sénateurs déclarèrent qu'ils ne paroîtroient plus au sénat, si ces pratiques idolâtres y recommençoient. Le préfet ayant osé revenir à la charge, et s'étant mis cette seconde fois à la tête d'une députation, l'empereur Théodose, alors en Italie, le chassa honteusement de sa présence, et le fit mettre aussitôt après dans un char, pour le transporter jusqu'à cent milles de Rome[2].

Des exemples de cette énergie en tout genre avoient remis le jeune Valentinien dans la bonne voie. Après la mort de sa mère Justine, toutes les impressions mauvaises qu'il en avoit reçues ne tardèrent point à s'effacer. Il montra aussitôt qu'il savoit se vaincre lui-même, tout jeune qu'il étoit. Apprenant qu'on l'accusoit de trop aimer les jeux du cirque et les combats des animaux, il ne fit plus célébrer ces jeux, et fit tuer tous ces animaux à la fois. Une célèbre actrice, dont la beauté

[1] Ruf. c. 25. — [2] Symm. 11, epist. 13.

infatuoit tous les jeunes seigneurs, s'étant présentée à la cour, il la renvoya, sans avoir voulu, ni en public, ni en particulier, la voir une seule fois. Cependant, outre les inductions perverses, la licence irréligieuse de son éducation, et le feu de son âge, il n'étoit pas encore marié. Jamais on n'eût imaginé, du vivant de Justine, qu'il dût faire ainsi la consolation de la religion et les délices de l'empire; mais on étoit encore plus éloigné de penser qu'il leur dût sitôt causer les plus amers comme les plus justes regrets[1].

Depuis quelque temps, il ne pouvoit plus supporter le joug du comte Arbogaste, grand capitaine, Franc de nation, d'une audace et d'une arrogance outrée, que lui inspiroient surtout la grande part qu'il avoit eue à la défaite de Maxime et son ascendant sur tous les chefs des armées. Le jeune empereur en écrivoit perpétuellement à Théodose, en le conjurant de venir une seconde fois l'affranchir; mais ce jour désiré ne devoit point arriver. L'infortuné prince n'eut pas même la consolation de revoir saint Ambroise qu'il regardoit comme son père, et par la main duquel il souhaitoit ardemment de recevoir le baptême. De Vienne dans les Gaules où il se trouvoit, il lui envoya un officier de sa chambre, pour le presser de venir en diligence. Il n'eut pas un moment de repos depuis le départ de ce commissionnaire affidé. Il n'y avoit que trois jours que celui-ci étoit parti pour Milan, et déjà le jeune empereur demandoit s'il étoit revenu. Ce jour-là même, comme il étoit seul à se distraire, ou plutôt à se livrer à ses ennuis après dîner, sur les bords du Rhône, dans l'enceinte de son palais, Arbogaste le fit étrangler par quelques-uns de ses gardes, qui le pendirent ensuite avec son mouchoir, pour faire penser qu'il s'étoit lui-même donné la mort. Ainsi finit ce prince, du meilleur naturel et de la plus haute espérance, le samedi quinze de mai, veille de la Pentecôte, l'an 392. Il n'avoit guère que vingt ans, et en avoit régné dix-sept.

On ne fit aucune recherche sur sa mort, mais personne n'eut le premier soupçon que ce vertueux empereur fût homicide de lui-même. Arbogaste, jouant toujours son rôle perfide,

[1] Ambr. de obit. Valent. n. 15, 16, etc.

lui fit rendre de grands honneurs funèbres, et renvoya son corps à Milan. Saint Ambroise, qui alloit passer les Alpes, fut excessivement affligé de cet événement qu'il ne craignoit que trop, mais qu'il s'étoit flatté de prévenir. La religion seule put le consoler. On l'assura que le prince, la veille de sa mort, impatient de voir arriver son saint pasteur et d'en recevoir le baptême, répétoit sans cesse ces paroles : Ne verrai-je pas mon père? Aurai-je le malheur, ô mon père, de ne plus vous revoir. Non, Seigneur, s'écria le saint archevêque, à ce récit qui le fit fondre en larmes; non, vous ne refuserez point à un prince selon votre cœur la grâce qu'il a si ardemment désirée. Il plaça ses chères et tristes dépouilles dans un magnifique tombeau de porphyre, à côté de son frère Gratien; fit son oraison funèbre, que ses sanglots interrompirent souvent, et où il ne se consola que par la ferme espérance qu'il avoit du salut d'une âme enlevée en de si heureuses dispositions. Donnez-moi les saints mystères, dit-il, à la fin de son discours[1]; faisons, pleins d'espoir et de ferveur, nos obligations pour un mort si cher. Il promit ensuite d'offrir toute sa vie le saint sacrifice, pour les deux augustes frères, Gratien et Valentinien. Des torrents de larmes coulèrent dans tout l'auditoire; et le pieux orateur, d'autant plus attendri, s'écria : Tout pleure, tout gémit, les Barbares autant que les Romains; ceux même qui ne l'ont jamais vu; ceux qui craignent qu'on ne leur fasse un crime de leur sensibilité vertueuse. La désolation est générale, comme irrésistible : ses propres ennemis se sentent forcés de rendre au moins cet hommage à sa mémoire. Par où l'on voit que personne n'étoit la dupe des fourberies parricides d'Arbogaste ou de sa faction.

Outre l'impératrice Galla, que Théodose avoit épousée en secondes noces, Valentinien laissoit deux autres sœurs qui demeurèrent vierges. La plaie que fit à leur cœur la mort tragique d'un si digne frère ne se ferma jamais : jamais surtout elles ne purent oublier cette dernière parole qu'il proféra en expirant : Eh! mes pauvres sœurs! Après deux mois passés à pleurer nuit et jour sur sa tombe, elles quittèrent un monde qui n'avoit

[1] Epist. 53, n. 56.

plus rien que d'affligeant pour elles, et se consacrèrent au Seigneur d'une manière irrévocable.

Cependant l'assassin d'un maître si regretté n'osa occuper sa place : il eût confirmé des soupçons trop véhéments, et mis ses propres jours dans un péril manifeste; mais il fit un empereur qui n'en avoit que le nom, et qui lui en laissoit toute l'autorité. Eugène, qui portoit pour toute décoration sur le trône l'étrange relief d'un professeur de belles-lettres et un peu d'éloquence pour tout mérite, fut le fantôme qu'il couronna.

Déjà Théodose savoit la révolution de l'Occident, quand il reçut une ambassade de ce nouveau souverain, qui prétendoit traiter avec lui d'égal à égal, comme avec son collègue. Tous motifs réunis portoient l'indignation de l'empereur à son comble. Mais, instruit que les rebelles avoient de très-bonnes troupes, il jugea nécessaire de dissimuler, donna de belles paroles, renvoya même les ambassadeurs avec des présents; mais aussitôt après qu'ils furent partis, il se prépara sérieusement à la guerre. Il ne pouvoit prendre aucune confiance en des traîtres, et il sentoit vivement le déshonneur de laisser impunie la mort de son beau-frère. Entre les préparatifs de cette expédition, sa piété compta principalement sur ce qui pouvoit lui rendre le ciel propice : les exercices de religion, l'humiliation de l'idolâtrie et de l'hérésie, l'exaltation de l'Eglise, tous les genres de bonnes œuvres furent redoublés. Il s'efforça d'attirer à sa cour saint Jean d'Egypte, qu'il avoit si heureusement intéressé au succès de la guerre contre Maxime; mais le saint anachorète tenoit trop à son humble solitude. Il répondit, qu'indépendamment de sa présence, le Dieu des batailles prendroit encore la défense du vengeur de la vertu; que Théodose triompheroit une seconde fois de la tyrannie; mais qu'il y auroit plus de sang répandu qu'à la première rébellion; que l'empereur verroit périr le tyran, et que peu après sa victoire il mourroit lui-même, laissant un empire à son second fils, sans rien prendre sur l'Orient destiné à l'aîné.

La proximité de la mort annoncée à Théodose ne le déconcerta point, mais il prit la précaution de déclarer Auguste, son fils Honorius, ainsi qu'il avoit déjà fait Arcade, et il les fit tous deux rester à Constantinople pour y attendre l'issue de la

guerre. Au lieu d'imposer de nouveaux tributs en une conjonc-[illegible] où tout autre prince les eût jugés indispensables, il supprima ceux que le préfet du prétoire avoit ordonnés deux années auparavant; il rendit même tous les biens confisqués, soit aux citoyens dépouillés, soit à leurs proches. Pour empêcher le brigandage du soldat, et garantir de toute violence les provinces où l'armée devoit passer, il envoya de sages rescrits aux différents chefs de la milice : en un mot, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit attirer les benédictions du Dieu qui dispose de la valeur ainsi que des hasards[1]. La patience même et l'humilité chrétienne, que la politique croit si peu convenables à un souverain, il les étendit jusqu'aux murmurateurs audacieux qui avoient parlé avec insolence de sa personne et de son gouvernement. Si c'est par légèreté, disoit-il, il faut les mépriser; si c'est par un fol emportement, il faut en avoir pitié; et quand ce seroit par une vraie méchanceté, un prince, tenu comme un autre fidèle à la loi du pardon, fait souvent mieux par la clémence que par la justice. C'est pourquoi nous voulons que ces sortes de causes nous soient toujours renvoyées en leur entier, afin de juger quel sera le plus expédient, de la rigueur, ou de l'indulgence.

Eugène se préparoit à la guerre d'une manière bien différente. Il faisoit à la vérité profession du christianisme; mais Arbogaste étoit païen, avec les principaux chefs du parti. On fit ruisseler à Rome le sang des victimes en l'honneur des dieux; on chercha d'heureux présages dans leurs entrailles et dans les autres exercices de la divination : d'où Flavien, qui ne rougissoit pas, dans sa place de préfet du prétoire, de se donner pour habile en cette vile science, et qui s'étoit déclaré avec zèle pour l'usurpateur, lui fit les promesses des plus magnifiques. Les rebelles s'étant emparés du passage des Alpes-Juliennes, par où il falloit arriver d'Illyrie, on y érigea des idoles à Jupiter; et celle d'Hercule décora le principal étendard de la faction. Le fameux autel de la Victoire, tant de fois attaqué et défendu, comme l'arc-boutant de l'idolâtrie romaine, et que le dernier empereur avoit si expressément empêché de rétablir;

[1] Philost. 11, 33. — [2] Cod. Th. lib. 7.

le rétablissement en fut ordonné, avec la restitution du revenu des temples.

Quand le saint archevêque de Milan apprit cette scandaleuse nouvelle, il crut ne pouvoir se dispenser d'en écrire à Eugène; et il usa de cette fermeté sage qui, honorant la grandeur, est incapable de la flatter, dans le péril même de la vie. La lettre ne fut pas mal accueillie; mais elle n'opéra rien. Eugène s'excusa sur les obligations qu'il avoit à Arbogaste et à Flavien. Mais comme il venoit à Milan, l'archevêque en sortit en diligence pour aller à Boulogne, sous prétexte d'une translation des saints martyrs Vital et Agricole, à laquelle il étoit invité. Il assista en effet à la translation, et il emporta quelque partie des reliques, c'est-à-dire, des clous et de la croix où les martyrs avoient été attachés : car, pour les corps saints, il n'étoit pas encore d'usage de les partager. Il arrivoit même rarement qu'on les transférât, comme il est constant par une loi de l'année 386, où Théodose fait défense de transporter un corps humain d'un lieu à un autre; de vendre ou d'acheter le corps d'un martyr, en permettant néanmoins de faire tel édifice qu'on voudra pour en honorer la sépulture. De Boulogne, saint Ambroise alla jusqu'à Florence, où il plaça les reliques de saint Vital, sous l'autel d'une église dont il fit la dédicace, et qu'on nomma la basilique Ambroisienne.

A Florence, il logea chez un citoyen distingué par son rang et sa religion, nommé Décence, dont le fils Pansophius, encore enfant, étoit tourmenté par le malin esprit. Le saint évêque le guérit, en priant et en lui imposant les mains; mais l'enfant mourut quelques jours après. Le Seigneur ne permettoit cette épreuve que pour donner lieu, par un redoublement de foi, à un bienfait plus merveilleux. La mère, qui avoit une grande piété, porta le corps de son fils dans l'appartement qu'occupoit le saint, et le coucha sur son lit pendant qu'il étoit dehors. Touché à son retour de la foi de la mère, le saint évêque se sentit inspiré de lui en obtenir la récompense. Il s'étendit, comme fit Élisée, sur le mort, et lui rendit de même la chaleur et la vie, puis le présenta à sa mère[1]. Il composa

[1] Paul. Vit. Ambr. c. 26, n. 28.

par la suite un petit livre adressé à cet enfant, afin de lui faire prendre dans l'âge viril les sentiments convenables à un homme qui n'y étoit parvenu que par un miracle. Saint Ambroise revint à Milan, quand il sut qu'Eugène en étoit parti pour marcher contre Théodose.

Pendant l'absence du zélé pasteur, le tyran, dans la vue de se ménager avec tout le monde, avoit voulu assister au saint sacrifice et y présenter son offrande. Mais l'esprit d'Ambroise restoit dans son église. Ses dignes ecclésiastiques, non contents de refuser les offrandes teintes du sang de leur souverain, ne voulurent pas même admettre à la prière l'intrus décoré de ses dépouilles. Arbogaste et Flavien en parurent furieux; mais ce n'étoit pas le moment de se venger. Ils ne firent que menacer, et protester qu'en revenant victorieux, ils obligeroient le clergé qui n'avoit pas voulu prier avec Eugène, de porter les armes sous ses drapeaux, et qu'ils feroient une écurie de la basilique [1].

Cependant Théodose approchoit des montagnes avec son armée. Sa plus grande inquiétude concernoit les passages que le préfet Flavien occupoit avec des troupes nombreuses d'idolâtres. Mais ce commandant fut d'abord forcé; et s'étant fait tuer de désespoir, les rebelles abandonnèrent sans résistance tous les défilés. Toutefois, à la descente des montagnes, quand les officiers de Théodose virent des plaines immenses couvertes des gens d'Eugène, dont le nombre prodigieux surpassoit encore de beaucoup leur attente, quelques-uns proposèrent de rentrer en Illyrie pour y rassembler de plus grandes forces et se mettre en état de combattre avec moins d'inégalité. Mais l'empereur montrant de la main les croix peintes sur ses étendards : A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que nous accusions de foiblesse ce signe vainqueur de l'enfer, et que nous le fassions honteusement reculer devant l'image d'Hercule [2].

A ces mots, le combat s'engagea par les troupes auxiliaires, Ibères, Alains et Goths, qu'il avoit dans son armée. Le prince des Ibères fut tué, et les Goths, ne purent soutenir la valeur d'Arbogaste, qui en coucha plus de dix mille sur le champ de

[1] Paul. Vit Ambr. c. 26, n. 31 — [2] Theod. v, 14.

bataille. Alors Théodose redoublant sa foi, se jette à genoux, et dit à voix haute : Dieu puissant et juste ! vous connoissez le fond de mon âme ; je crois avoir entrepris cette guerre en votre nom, à qui seul appartient la louange et l'honneur. Si la vanité me faisoit illusion, que votre bras ne s'appesantisse que sur moi seul, et ne permettez pas que les gentils demandent, en blasphémant, où est notre Dieu ? La nuit survint à propos, et l'empereur en passa la meilleure partie en prières. Il s'endormit enfin, accablé de fatigue et d'inquiétude. Il lui apparut en songe deux hommes vêtus de blanc, qui se dirent Jean l'évangéliste, et l'apôtre Philippe, et qui lui promirent la victoire pour le lendemain. Cette vision n'auroit peut-être pas produit grand effet, si un soldat, qui l'eut absolument de la même manière, ne l'avoit aussitôt racontée aux officiers de sa troupe, d'où la nouvelle en revint à l'empereur, et se répandit en peu de moments dans toute l'armée. Ce concours de circonstances peu naturelles ranima partout le courage ; et Théodose redonna, dès la pointe du jour, le signal du combat. Sa foi fut cependant mise à une nouvelle épreuve.

Il s'aperçut, au jour naissant, que les ennemis avoient fait couler un gros corps de troupes le long des montagnes, pour charger en queue au fort de la mêlée. Il recommençoit sa prière avec une foi toujours plus vive, lorsque le comte Arbitrior, qui commandoit ce détachement nombreux, et qui s'étoit saisi de ce poste par ordre d'Eugène, se rangea du parti de Théodose, qu'il fortifia ainsi considérablement. L'usurpateur restoit encore le plus fort, et les deux armées avançoient l'une contre l'autre, sans qu'on observât nulle part la moindre diminution d'espoir ni de courage. Alors Théodose met pied à terre, et marchant seul à la tête de ses troupes, il commence à crier : *Où est le Dieu de Théodose ?* Ce religieux cri de guerre enflamme tous les soldats, qui répètent de rang en rang : *Où est le Dieu de Théodose ?* Loin de rien craindre de cette impétuosité et d'une méthode si nouvelle, Eugène crut au contraire que Théodose ne cherchoit qu'à mourir, et il commanda insolemment qu'on le lui amenât enchaîné. Quand on vint à la portée du trait, il s'éleva un vent orageux, qui donnoit dans les yeux des rebelles, et qui, les aveuglant par des tourbil-

lons de poussière, rompoit leurs rangs, et leur faisoit tomber les armes des mains. Il étoit, au contraire, du plus grand avantage pour les guerriers fidèles, qui l'avoient au dos, et qu'il poussoit sur leurs ennemis, en doublant la force de leurs flèches et de leurs javelots. L'incident parut si merveilleux, que les plus judicieux écrivains le rapportent comme un miracle, sur la foi d'une infinité de témoins oculaires; et le poète Claudien, tout païen qu'il étoit, avoue que le ciel combattit pour Théodose. Les ennemis découragés, ou prirent la fuite, ou mirent bas les armes, en demandant grâce au vainqueur : il l'accorda volontiers, mais en commandant à son tour qu'on lui livrât son rival.

Eugène voyant accourir ses gens vers lui, demanda s'ils amenoient Théodose. C'est son indigne concurrent, répondirent-ils, que nous voulons traiter comme il le mérite. En même temps, ils s'emparent de sa personne, lui arrachent les signes de la dignité impériale, et l'enlèvent, les mains liées derrière le dos. Théodose lui reprocha surtout la mort de Valentinien et le rétablissement de l'idolâtrie. Le vaincu prosterné imploroit lâchement pour la conservation de sa vie, lorsqu'un soldat indigné lui abattit la tête. Arbogaste espérant encore moins le pardon, se sauva dans les montagnes, où, deux jours après, se voyant près d'être pris, il se passa son épée au travers du corps. Saint Jean d'Egypte, qui avoit prédit cette victoire, eut révélation de l'accomplissement de la prophétie, arrivé le 6 septembre 394. Comme il se trouvoit au milieu d'une troupe de solitaires, il leur apprit qu'au moment où il parloit, les nouvelles de la défaite du tyran arrivoient à Alexandrie; ce qui fut ponctuellement vérifié.

Saint Ambroise se pressa d'écrire à l'empereur, afin d'obtenir la grâce des enfants d'Eugène et de ses principaux adhérents qui s'étoient réfugiés dans les églises. Peu de temps après, ce tendre médiateur n'osant se reposer sur la muette éloquence d'une lettre, il vint en personne trouver le prince dans la ville d'Aquilée. Théodose, pénétré d'une gratitude religieuse pour des succès qu'il attribuoit avec tant de raison au bras du Tout-Puissant et à ses vertueux intercesseurs, donna le spectacle de l'édification la plus touchante. A l'aspect

d'Ambroise, on eût eu peine à discerner qui de l'empereur ou de l'évêque faisoit le personnage de suppliant. Théodose, prosterné aux pieds du saint, publia qu'il avoit triomphé par sa vertu et ses prières. Non content de faire grâce aux enfants des conjurés, il les revêtit de charges considérables; et, profitant des circonstances pour les élever dans la religion chrétienne, il leur procura un avantage infiniment plus précieux que n'eussent fait tous les succès de leurs pères. En un mot, il n'y eut de coupables immolés que sur le champ de bataille, et l'on ne vit aucune exécution après la victoire. L'esprit de foi et de piété porta l'empereur encore plus loin. Il n'ignoroit pas combien il y avoit eu de sang versé dans cette guerre funeste, quoique juste et légitime, et nonobstant toutes les précautions de sa sage clémence: il savoit aussi combien il est difficile que, dans le tumulte des armes, il n'échappe quelque chose, sinon de criminel, au moins d'opposé à l'esprit de charité et de douceur du Sauveur des hommes. C'est pourquoi il s'abstint pendant quelque temps de l'adorable eucharistie, qui est un mystère de paix et un sacrifice non sanglant; et il se regarda comme indigne d'en approcher, jusqu'à ce qu'il eût purifié ses mains sanglantes dans les eaux de la pénitence. Saint Ambroise ajoute, qu'avant de participer aux divins mystères, ce Josué de la loi nouvelle, sous laquelle il retraça toute la foi des patriarches, voulut encore recevoir un gage nouveau de la faveur divine, dans l'arrivée de son fils Honorius qu'il avoit mandé de Constantinople [1].

Comme il lui restoit peu de temps à vivre, suivant la même prédiction qui lui avoit si sûrement annoncé la victoire, il se pressa de mettre ordre aux affaires de l'empire, et de le partager entre les deux princes ses fils. Arcade resta pour l'Orient, avec Ruffin qui devoit l'aider à gouverner. Il donna l'Occident à Honorius, c'est-à-dire, l'Italie, l'Espagne, les Gaules, les îles Britanniques, l'Afrique et l'Illyrie occidentale, ou ce qu'avoient possédé Gratien et Valentinien. Pour régent de cette partie de l'empire durant le bas âge du nouvel empereur, il choisit Stilicon qu'il honoroit de sa confiance et de son amitié, au point de lui avoir donné sa nièce Sérène en mariage.

[1] De ob. Theod. n. 34.

Pendant que Théodose vivoit encore en Italie, Ruffin, préposé au gouvernement de l'Orient, fit construire une grande église près de Chalcédoine, dans un bourg nommé le Chêne, le même où nous verrons bientôt saint Jean Chrysostôme condamné par les intrigues de Théophile. Ruffin se fit baptiser à la cérémonie de la dédicace qui fut magnifique, et d'où nous apprenons que les adultes, à leur baptême, avoient des parrains aussi-bien que les enfants. Cet illustre néophyte fut levé des fonts par un évêque.

Il s'étoit rassemblé, de diverses provinces, un très-grand nombre de prélats, pour faire honneur au préfet en assistant à la consécration de son église; et, par occasion, ils formèrent un concile pour juger le différend de deux d'entr'eux, qui se disputoient le siége de Bostre, métropole de l'Arabie. Bagade en avoit été déposé, au profit d'Agape, par deux évêques seulement, et même en son absence. Le concile fit un décret de réglement, suivant lequel le nombre d'evêques suffisant pour la validité de l'ordination, ne l'est pas pour la déposition; mais il faut pour cela un concile des évêques de la province, l'accusé présent. Théophile d'Alexandrie ouvrit le premier cet avis, qui fut trouvé conforme aux canons apostoliques et approuvé de tous les Pères. Nectaire présidoit quoiqu'en présence des autres patriarches; la séance se tenant à Constantinople même, dont ce concile porte communément le nom du Chêne. On ne voit dans les actes que le nom de dix-neuf évêques, mais il est dit qu'il y en avoit plusieurs autres; ces dix-neuf sont en effet tous ou presque tous métropolitains. On trouve encore parmi eux saint Amphiloque d'Icône, et saint Grégoire de Nysse, simple évêque, mais le plus estimé de la province du Pont. On nomme aussi Théodore de Mopsueste, qui, par conséquent, passoit encore pour catholique. Car on avoit eu égard à la loi de Théodose du 30 juillet 381, qui marquoit expressément les prélats avec qui l'on devoit communiquer, pour être réputé orthodoxe.

Quoique saint Amphiloque ne soit pas moins vanté pour la beauté et la fécondité de son génie que pour ses vertus, nous n'avons plus rien de ses ouvrages. Entre ceux de saint Grégoire de Nysse, dont après ce concile il n'est plus parlé, non

plus que de saint Amphiloque, on lit une épître canonique, où les règles de la pénitence sont encore plus rigoureuses que dans celle de son frère saint Basile, bien qu'appuyées pareillement sur la tradition des anciens : tant il est vrai que de tout temps la pratique n'a point été parfaitement conforme sur cet objet, même dans les églises voisines les unes des autres ! Ainsi la discipline, par rapport aux cas réservés, varie-t-elle encore dans nos différents diocèses.

Saint Cyrille de Jérusalem étoit mort quelques années auparavant, fort tranquille en son siége sous le règne chrétien de Théodose, après y avoir été si souvent inquiété, et si souvent rétabli. Il nous reste de lui vingt-trois catéchèses ou instructions, dont dix-huit pour expliquer le symbole aux catéchumènes, et cinq pour instruire le nouveau baptisé sur les trois sacrements qu'il venoit de recevoir. Entre mille traits précieux de la tradition qu'elles nous ont transmis, rien de plus fort et de plus concluant contre l'hérésie des sacramentaires ou les ennemis de la transsubstantiation, que ce qu'on lit en ces termes dans l'instruction quatrième : Le Seigneur changea, par sa seule volonté, l'eau en vin aux noces de Cana, et on refusera de croire qu'il a changé le vin en son sang, après qu'il a dit lui-même, *ceci est mon corps, ceci est mon sang* ? Recevons-le donc avec un entière certitude, comme le corps et le sang de Jésus-Christ; car sous la figure du pain, le corps vous est donné, et le sang sous la figure du vin ; afin que, participant au corps et au sang du Seigneur, vous deveniez un même corps et un même sang avec lui.

En Italie, Théodose avoit employé le reste de l'année depuis sa victoire à consolider son ouvrage, par rapport au bien de l'état et de la religion. Il comptoit, au commencement de l'année suivante 395, se retrouver bientôt à Constantinople, lorsqu'il fut attaqué d'une hydropisie, causée par les fatigues de la dernière guerre. Aussitôt il se souvint de la prophétie de saint Jean d'Egypte; et persuadé qu'il ne relèveroit pas de cette maladie, il prit les dernières mesures pour le règlement des affaires. Afin d'intéresser de plus en plus Stilicon au bien de l'empire, il résolut le mariage de la fille de ce ministre avec le jeune empereur Honorius ; il régla les limites de la domina-

tion respective des deux augustes, comme s'ils eussent été présents l'un et l'autre; et il fit ce testament si rempli de sentiments d'édification, où il rappelle ce qu'il leur avoit constamment inculqué : que la solide grandeur et la vraie noblesse étoient plus dans le cœur que dans le sang, plus dans la vertu que dans l'autorité ou l'éclat de la puissance; qu'il seroit déraisonnable de tenir tout le monde sous ses lois, si l'on n'étoit pas maître de soi-même, et que, pour gouverner les hommes, il falloit savoir obéir à Dieu; qu'ils devoient attendre la prospérité de leur règne, moins de la prudence de leur conseil ou de la force de leurs armes, que de la religion qui fait le plus solide appui des empires. Nous tenons cette belle exhortation de saint Ambroise, qui l'avoit entendu prononcer[1]. Il ajoute qu'ensuite l'auguste malade se tourna de son côté, et lui dit : Telles sont les vérités que vous m'avez apprises, et que l'expérience m'a fait conserver précieusement : je vous charge d'instruire les fils, comme vous avez instruit le père. Seigneur, repartit le saint archevêque, j'espère que Dieu leur donnera, comme à vous, un esprit droit et un cœur docile : à ces conditions, je reçois volontiers la charge que vous m'imposez, et je vous réponds, non-seulement de l'instruction de ces enfants chéris, mais de leur salut.

Après sa famille, Théodose songea aux intérêts de ses sujets, confirma le pardon à ceux qui avoient porté les armes contre lui, et dont les lettres de grâce n'étoient pas encore expédiées; puis il donna des ordres sûrs pour la diminution des impôts, telle qu'il l'avoit promise. Il mourut enfin dans les plus tendres sentiments de piété, à Milan, le dix-septième jour de janvier de l'année 395, après avoir régné seize ans, et âgé seulement de cinquante. Saint Ambroise exprima tout ce qu'il pensoit de cet excellent prince, dans l'oraison funèbre qu'il en fit, en célébrant un service solennel pour le repos de son âme, le quarantième jour après son décès. Il nous apprend à cette occasion que c'étoit la coutume d'observer dès lors, pour ces pieuses cérémonies, ou le septième et le quarantième jour, ou le troisième et le trentième. Le touchant orateur re-

[1] Orat. de obit. Theod.

lève principalement les effets récents de la clémence de l'illustre défunt, et sa pénitence à jamais mémorable[1].

Tous les auteurs, païens comme chrétiens, s'exercèrent à l'envi dans ce beau champ des éloges du grand Théodose. Zozime fut le seul aveuglé par sa religion, au point de lui trouver des vices flétrissants; comme d'avoir été mou, voluptueux, homme de bonne chère; d'avoir aimé l'argent, et laissé trop de pouvoir à ses eunuques. Quant à ce dernier chef, la fortune excessive de l'eunuque Eutrope, qui eut beaucoup plus de pouvoir encore sous le règne suivant, peut donner quelque sorte de couleur à l'accusation. Mais pour l'attachement à l'argent, Symmaque, mieux instruit que Zozime en qualité de contemporain, et païen non moins ardent que lui, ayant de plus tant de sujets personnels de mécontentement contre Théodose, loue tout particulièrement son désintéressement dans une épître familière écrite à un autre païen, et conséquemment peu suspecte[2]. Pour le reproche de mollesse, et d'attache à la table ou aux vains amusements, il se détruit assez lui-même, vu la suite de la vie héroïque et laborieuse de cet empereur. Aussi le satyrique Zozime est-il réduit à feindre dans ce grand homme, je ne sais quelle contrariété de mœurs qu'il sent lui-même approcher d'une contradiction absolue, ou du moins très-paradoxale. Je suis le premier étonné, dit-il[3], de ce contraste : car dès qu'il s'agissoit de quelque affaire importante, de quelque danger pour l'état, il retrouvoit aussitôt sa valeur et son activité, s'arrachoit aux délices, affrontoit les hasards et les fatigues, et les supportoit constamment.

Le sophiste Thémistius élève au contraire Théodose pardessus les plus grands personnages de toute l'antiquité[4]. Aurélius-Victor, en le comparant à Trajan, l'idole et la merveille des Romains, ajoute qu'il en eut toutes les bonnes qualités, sans en avoir les défauts; qu'il étoit, comme lui, grand et bien fait, les mêmes traits de visage, le même air de majesté, les yeux tout à la fois doux et vifs, l'humeur gaie, l'esprit affable et populaire, plein de bonté pour tout le monde; et accueil-

[1] Orat. de obit. Theod. n. 3. — [2] Symm. 11, epist. 13. — [3] Lib. IV, p. 773. — [4] Themist. Or. 15. et 29.

lant particulièrement les savants, pourvu qu'ils ne fussent point satyriques; enfin d'une valeur invincible, d'une ardeur infatigable et d'une vigilance à l'abri de toute surprise. Mais il eut en aversion les vices de Trajan, poursuit le même auteur, spécialement l'amour du vin et des choses honteuses [1]. Il porta la pudeur jusqu'à exclure des festins, par une loi formelle, les personnes immodestes, ou seulement trop parées. Il étendit la tempérance jusqu'aux passions subtiles de l'esprit, telles que la vaine gloire et l'ambition : ne faisant la guerre, tout habile qu'il étoit, que quand il s'y trouvoit forcé, affectant de blâmer en chaque rencontre Sylla, Marius, et tous ces génies audacieux, si généralement exaltés; auxquels il vouloit s'imposer par-là une sorte de nécessité de ne jamais ressembler. Il détestoit encore davantage les traîtres et les ingrats, comme tous ses procédés à l'égard de Valentinien l'ont si bien fait voir.

On ne peut nier qu'il ne se soit mis facilement en colère. Mais si l'on eut jamais raison de dire que la vivacité du tempérament en fait aussi la sensibilité et la bonté, ce fut surtout pour ce prince, qui ne commit, pour ainsi dire, que des fautes heureuses, et dans qui les promptitudes de quelque instant faisoient infailliblement place aux traits les plus signalés de clémence, à la bienfaisance, au repentir héroïque. Ce qu'on peut ajouter à tous les éloges des anciens écrivains, et ce qui caractérise peut-être uniquement Théodose entre les bons princes; c'est qu'il devint presque toujours meilleur, à mesure que le temps et les succès accrurent sa puissance.

Dans l'intérieur de sa cour et de sa famille, où les plus grands princes sont quelquefois des hommes très-médiocres, il se montroit toujours égal à lui-même, aimant ses enfants avec tendresse et avec décence, ses amis avec autant de cordialité que de dignité, et sa femme avec des égards nobles et une intimité qui ne dégénéra jamais en familiarité. Tel fut cet empereur, que nul de ses prédécesseurs, sans excepter Constantin, ne surpassa, n'égala peut-être, et qu'on proposera éternellement pour modèle à ceux qui voudront réunir dans leur personne

[1] Aurel. Vict. Epit. in fin

les vertus politiques, militaires et religieuses. Il posséda, le dernier, toute l'étendue de la domination romaine sur l'Orient et sur l'Occident, qui depuis son règne, ne se virent plus soumis aux lois d'un seul maître.

Nota. Le discours sur le premier âge de l'Eglise, qui sert à développer tout ce qui a été dit touchant cet âge, ainsi que les discours sur les 2.e, 3.e et 4.e âges, se trouvent à la fin de l'ouvrage.

LIVRE ONZIÈME.

DEPUIS LA MORT DU GRAND THÉODOSE EN 395, JUSQU'A LA FIN DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME EN 407.

L'EGLISE, comme le plus bel ouvrage du Tout-Puissant, devoit prendre, dès son premier âge, une force et une perfection capables d'influer sur tous les siècles suivants. Après avoir triomphé des persécuteurs, après avoir changé ses tyrans en disciples dociles et en défenseurs zélés, il lui fallut encore donner à la doctrine du salut le degré de notoriété et de précision où elle la porta dans le premier concile œcuménique. Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours professé la même foi, et transmis sans interruption le même enseignement; qu'elle n'ait même, dans ses plus anciens docteurs, des témoignages positifs et très-suffisants de sa croyance invariable; mais on ne sauroit disconvenir, que depuis ses premiers monuments, la tradition de la vérité n'ait pris, à quelques égards, un aspect plus avantageux, et qu'à l'exemple des Pères de Nicée, leurs successeurs, tant dans le quatrième que dans le cinquième siècle, n'aient usé d'une précision et de précautions dont on n'avoit pas besoin avant les sectaires qu'ils eurent à combattre.

Nous avons vu les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Hilaire, conférer à la confession de la divinité du Verbe et du Saint-Esprit tout le jour dont ces profonds mystères étoient susceptibles, descendre et s'arrêter au point convenable de ces terribles profondeurs, réprimer la témérité des novateurs profanes qui vouloient franchir ces bornes sacrées, réprouver leur intempérante et fausse sagesse, anathématiser jusqu'à la nouveauté de leurs expressions, établir des notions et consacrer des termes qui, sans analyser la nature incompréhensible de l'être divin, ni sa manière incomparable de subsister en trois personnes, en con-

statoient la réalité et l'existence. Nous allons voir les Jérôme, les Augustin, les Fulgence, confondre par la même méthode les ennemis du règne de Jésus-Christ dans les âmes, c'est-à-dire de la grâce, qui est le prix de son sang, le fruit de son incarnation et de sa rédemption, l'esprit vivifiant de son corps mystique, ou de son Eglise. Les Célestin, les Cyrille, les Léon nous apprendront ensuite, combien de formes différentes peut emprunter la même erreur : malgré toute la subtilité de Nestorius et d'Eutychès, dans les inventions de ces faux sages, dans leurs expressions peu importantes en apparence, ils nous feront reconnoître et abhorrer toute l'impiété d'Arius, l'anéantissement de nos plus augustes mystères, et le renversement de toute l'économie du christianisme.

Mais en nous instruisant en des matières si relevées et si épineuses, ces grands hommes, ces beaux génies, sans en excepter saint Grégoire pape, qui vécut dans un siècle déjà barbare, ne laissoient pas de plaire à tout esprit juste, à tout estimateur du vrai beau, comme du solide et de l'utile. Si nous ne trouvons pas dans leurs écrits cette manière compassée qui s'attache à l'ordre idéal des choses, souvent peu intéressantes, nous y découvrirons ces procédés judicieux et délicats qui s'accommodent aux dispositions de ceux à qui l'on parle, et qui sont la vraie marche de l'éloquence. Si leur élocution se ressent des défauts de leur siècle, toujours ils intéresseront par le choix de la matière, par la chaleur du sentiment, par la beauté des images : au moins paroîtront-ils incomparablement plus sensés et plus agréables que tous les écrivains profanes du même temps. C'est ce qu'on remarquera jusque dans les troubles de l'Occident, et dans les Pères auxquels ils causèrent le plus d'embarras et laissèrent le moins de loisir.

Entre tous ces illustres docteurs, aucun ne fut plus distrait qu'Augustin, par l'importance et la diversité des affaires, et aucun n'écrivit davantage, ni avec plus de succès, pour l'instruction des fidèles et la défense de l'Eglise. Dès la retraite où il passa trois ans à son retour d'Italie, il avoit commencé à remplir sa haute destination; et sans se borner aux œuvres de pénitence et aux méditations utiles à lui seul, il avoit cru de-

voir servir l'Eglise par ses écrits. Ce fut alors qu'il composa, contre les manichéens, ses deux livres sur la Genèse, dans un style plus simple que tout ce qu'il avoit encore écrit, l'Esprit de Dieu commençant à le remplir tout entier, et réglant jusqu'à son style, la dernière chose peut-être et la plus difficile à épurer de toute vanité. Le livre intitulé *du Maître* fut composé dans la même retraite. Le saint docteur, dans le temps de ses égarements, avoit eu un fils naturel qu'il nommoit Adéodat, et qu'à l'exemple de David, il continuoit d'aimer tendrement, en pleurant le crime qui lui avoit donné naissance. Le livre *du Maître* est un dialogue entre Augustin et son fils; et il tend à prouver qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne efficacement, que la Vérité éternelle. Adéodat, qui n'avoit que seize ans, donne dans cet entretien des marques prodigieuses d'esprit; et le saint docteur affirme dans ses Confessions [1], que toutes les pensées qu'il attribue à cet enfant sont effectivement de lui. Adéodat mourut peu de temps après. Augustin fit encore dans cette première retraite son Traité de la Religion, où il montre qu'elle ne se trouve que dans l'Eglise catholique; il y traite des moyens affectueux de s'élever à Dieu, avec une force, une sublimité et une pureté de style, qui font regarder cet ouvrage comme une de ses meilleures productions.

Tandis qu'il employoit ainsi son loisir près de Tagaste, un de ses amis, déjà chrétien, dans le désir d'une vie plus parfaite, l'attira à Hippone, ville maritime du voisinage. Peu de temps après, comme il assistoit aux saintes instructions, au milieu de la multitude, l'évêque Valère représenta la nécessité où il se trouvoit d'ordonner un prêtre pour son église. Aussitôt les assistants, comme par une convention préméditée, se saisirent d'Augustin, le présentèrent pour être ordonné sur-le-champ, et il le fut en effet, malgré les larmes qu'il répandit en abondance, et l'air pénétré dont il s'efforça de prouver son peu de mérite : sa vertu et sa capacité étoient trop éclatantes pour qu'il pût en imposer à personne. Il n'eut pas seulement part au gouvernement du diocèse, selon ce que

[1] Conf. x. 5.

la coutume en attribuoit aux prêtres: mais il fut chargé de prêcher, contre l'usage de l'église d'Afrique, où les seuls évêques exerçoient cette fonction. Quelques prélats blâmèrent d'abord cette innovation ou cette exception; mais les rares qualités du sujet pour qui elle se faisoit, ne tardèrent point à la justifier. Cependant Valère opposa à ces censeurs, tant la pratique des Orientaux qu'il suivoit en ce point, que le plus grand bien de son église, où pour exercer le ministère de la parole, il n'avoit pas assez d'usage de la langue latine étant Grec de naissance.

Toutefois Augustin n'osa remplir d'abord les fonctions sacerdotales, pour lesquelles il ne se croyoit pas suffisamment préparé; il écrivit même à Valère, pour lui témoigner son regret et ses alarmes. Je vous prie, lui dit-il [1], de considérer avant toutes choses, que s'il n'y a rien de plus flatteur et de plus agréable aujourd'hui que le sacerdoce et l'épiscopat, pour ceux qui n'en observent pas les devoirs, il n'est au contraire rien de plus difficile quand on veut s'en acquitter suivant la loi divine. Vous n'ignorez pas que je ne les ai point étudiés dès ma jeunesse. Sitôt néanmoins que je commence à les apprendre, on me fait violence pour me mettre presque au premier degré. Si je ne vois ce qui me manque que quand je ne pourrai plus l'acquérir; ô vous, mon père, qui en disposez de la sorte, vous voulez donc que je me perde sans ressource! Il demande enfin quelque espace de temps pour se préparer. On l'oblige cependant d'instruire sans délai; et il le fit avec tant de succès, que cet exemple introduisit en plusieurs églises la coutume de confier aux prêtres le ministère de la parole.

Cette nouvelle occupation ne tarit point la fécondité de sa plume: peu après son ordination, il composa son livre de l'utilité de la Foi, afin de retirer du manichéisme son ami Honorat, qu'il avoit autrefois engagé dans cette erreur. Il écrivit ensuite le livre des Deux Ames, toujours contre les manichéens, qui prétendoient qu'en chaque homme il y avoit en effet deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise, et qui ren-

[1] Epist. 49.

doient cette absurde raison du mélange des biens et des maux, ou de l'origine du mal.

Mais de tous les ouvrages composés par saint Augustin contre ces pernicieux sectaires, celui qui mérite le plus d'attention par rapport à quelques points de doctrine encore très-intéressants aujourd'hui, est sans contredit son traité du Libre Arbitre en trois livres. Quoiqu'il l'ait fait avant son épiscopat, même en partie avant qu'il fût dans le clergé, il en parle partout, et jusque dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts et solides réfutent d'une manière victorieuse, tous les ennemis de la liberté. Pour saper tout d'un coup la base du manichéisme, il distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine et celui de la coulpe, ce qui nous tourmente et ce qui nous corrompt. Dieu, dit-il, est la cause du premier, sans cesser d'être bon, puisque sa bonté lui fait punir ceux qui sont méchants : pour ce qui est du mal proprement dit, et en particulier du péché qui nous est personnel, chacun, ajoute-t-il, en est l'auteur par sa volonté. On peut observer ici, qu'il n'attribue pas cette sorte de mal à la volonté d'Adam. Le désordre, reprend-il, provient à la vérité de la convoitise, ou de l'amour des biens périssables ; mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme, le réduise à se rendre coupable en se soumettant au joug de la convoitise : c'est son libre arbitre qui le détermine à suivre un si mauvais guide, et qui l'écarte ainsi de son vrai bonheur. Mais tous voulant être heureux, d'où vient que tous ne le sont pas? de ce que tous ne veulent pas bien vivre, sans quoi l'on ne peut être heureux.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché? A cette objection, saint Augustin répond, dans le second livre, que Dieu avoit une juste raison de nous créer libres, afin que nous fissions des œuvres méritoires : ce que nous n'aurions pu faire sans le libre arbitre; comme sans cela, le Seigneur n'auroit pas eu lieu de signaler cette sorte de justice, qui consiste à couronner la vertu et à punir le crime.

Le saint docteur distingue des biens de trois ordres diffé-

rents, qui tous viennent de Dieu : ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, et ce sont les vertus; ceux sans lesquels on peut bien vivre, et ce sont les biens corporels; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux premiers, et sans lesquels on ne sauroit bien vivre, et ce sont les puissances de l'âme, dont le libre arbitre fait partie. On ne sauroit faire un mauvais usage des vertus, parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens; mais pour les biens du second et du troisième ordre, on en peut abuser; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens, parce qu'on en peut faire aussi un très-bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons avec ce libre arbitre, aidés du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent, puisqu'il n'étoit question entre saint Augustin et les manichéens que de l'homme tombé dans le péché, nous pouvons nous porter au bien ou au mal; mais tous les actes de la volonté, ajoute le saint docteur, ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvements vers l'objet du salut procèdent du Seigneur, ceux qui se portent au mal, en tant qu'ils nous écartent du vrai bien, sont les effets propres de notre néant, ou les opérations défectueuses de notre foiblesse, que le Tout-Puissant ne fait que permettre.

Quant au fond de l'impiété manichéenne touchant l'origine du mal, les subtilités et la longueur de cette question ne nous permettent pas d'exposer la manière solide et vraiment philosophique dont elle est encore réfutée dans ce second livre. Ce sont là des moyens qu'on ne peut qu'affoiblir en les abrégeant, et qu'il convient surtout d'étudier dans leur source. On y verra d'ailleurs, que nos docteurs sacrés n'ignoroient pas la méthode qui fait tant d'honneur à certains modernes, et qui consiste à descendre des premiers principes aux conséquences les plus éloignées, par un enchaînement continu d'idées analysées avec justesse et avec précision. C'est ainsi que saint Augustin démontre que nous ne saurions perdre, malgré nous, le souverain bien que nous possédons par la volonté : d'où il conclut que la coaction proprement dite n'a

point de prise sur cette faculté de notre âme, et que toute la contrainte qu'elle peut éprouver n'est pas distinguée de la nécessité.

Le troisième livre prouve en termes exprès que le péché dont nous nous rendons coupables, n'est pas un mouvement nécessaire qui provienne de la nature de l'homme, parce qu'alors il ne seroit plus faute, n'y ayant point d'acte fautif, là où la nature et la nécessité dominent. Le mouvement par lequel on s'éloigne de Dieu ne seroit pas une défection répréhensible, s'il n'étoit volontaire; c'est-à-dire, si ce n'étoit un acte de volonté, qu'il dépendît de nous de produire ou de ne pas produire, ainsi que les manichéens, avec qui l'on disputoit, entendoient le mot de volontaire. Si l'on donne ce désordre pour une peine nécessaire et inévitable, le crime de celui qui le commet provient toujours de sa volonté, en ce qu'il s'est exposé volontairement à cette peine. Quant aux suites du premier péché, qui sont l'ignorance et la concupiscence, ce qu'on reprend en nous comme une faute, ce n'est pas l'ignorance involontaire, mais la négligence à nous instruire : ce n'est pas non plus de ne point nous guérir nous-mêmes, mais de mépriser le médecin charitable qui veut nous guérir. Tels sont nos péchés propres; et dans ces rencontres, ce seroit par sa faute que l'homme auroit perdu, tant le pouvoir de chercher pour apprendre ce qu'il ignore et qu'il lui importe de savoir, que celui d'obtenir par une humble oraison la lumière et les autres secours dont il a besoin. Que si l'on nomme péché, le mal que nous faisons par ignorance, et le bien que nous omettons par impuissance, c'est à cause du premier péché commis librement, d'où ils tirent leur origine, et dont ils sont la peine. Comme on donne le nom de langue aux sons articulés que la langue produit par ses mouvements, ainsi appelle-t-on péché non-seulement le péché actuel commis par une volonté libre et avec connoissance, mais encore les mouvements indélibérés qui sont un effet nécessaire et une peine inévitable du péché. En tout ceci, le docteur de la grâce suppose que Dieu, avant tout péché, auroit pu nous créer sujets à ces péchés improprements dits, ou plutôt à ces misères, dont nous pouvons faire un bon usage pour notre salut et pour la gloire du Créateur.

Le saint docteur témoignant enfin [1], que loin de regarder comme un article de foi, la condamnation des enfants morts sans baptême à la peine du feu, il éprouvoit de grands embarras au sujet du sort de ces enfants; il dit en ces termes exprès, que comme il peut y avoir un état mitoyen entre celui où l'on fait de bonnes œuvres et celui où l'on commet des péchés, il pourroit y avoir aussi une sentence mitoyenne entre celle qui donne la récompense et celle qui condamne au supplice. Tels sont dans les livres du Libre Arbitre les points que nous avons cru devoir remarquer, afin de faire connoître que la doctrine de saint Augustin n'est pas moins contraire aux ennemis de la liberté qu'à ceux de la grâce.

Dans le temps qu'il composa cet ouvrage, il eut une célèbre conférence avec Fortunat, prêtre manichéen fixé depuis longtemps à Hippone, où il avoit fait une multitude de prosélytes. Tous les habitants, tant donatistes que catholiques, allèrent trouver Augustin, et le prièrent d'entrer en dispute avec le sectaire. Le saint docteur n'en avoit point d'éloignement; mais Fortunat qui connoissoit les forces de son adversaire, ne cherchoit qu'à éviter le combat. Enfin il fut si pressé, surtout par ceux de son parti, qu'entre les deux extrémités, ou de reculer ou d'être vaincu, il choisit étourdiment la dernière. Il fut en effet confondu, en présence d'un concours prodigieux de personnes de tout sexe et de tout état. On avoit pris la précaution d'écrire en note ce colloque éclatant qui dura deux jours. Augustin fit relire, le second jour, ce que Fortunat avoit dit la veille; et le mettant en contradiction avec lui-même, il le réduisit à confesser enfin qu'il n'avoit rien de solide à répondre.

En tournant un si grand avantage, non à sa propre gloire, mais au salut de son antagoniste : Si vous avouez, reprit-il, que vous n'avez plus rien à objecter, et si vous avez le cœur droit, je vais vous expliquer la foi catholique, en cas que les assistants le trouvent bon. En confirmation de mon aveu, repartit Fortunat, je vous promets d'examiner votre doctrine avec mes chefs; et s'ils ne me satisfont pas, je suivrai la lu-

[1] Tib. III. c. 23.

mière que vous m'offrez, car je veux absolument sauver mon âme.

Augustin, qui le croyoit sincère, ne se possédoit pas de joie, et répéta long-temps avec transport : Dieu soit loué. Ainsi finit la conférence où la défaite d'un sectaire si vanté fit au moins sentir la foiblesse de la secte qu'il avoit si mal soutenue. Il en eut tant de confusion, qu'il abandonna pour toujours le séjour d'Hippone; mais il ne se convertit point[1].

Augustin eut un succès plus consolant contre un abus qui s'étoit introduit dans l'Eglise d'Afrique, où les repas de charité, établis avec édification du temps des apôtres, avoient dégénéré en ivrogneries et en débauches. Il se souvint du zèle de saint Ambroise à supprimer cet usage dans l'église de Milan. Aurélius, ami d'Augustin, et depuis peu élevé sur le siége de Carthage, lui ayant écrit pour lui demander le secours de ses conseils, le saint docteur en prit occasion de l'exhorter à corriger l'abus des Agapes[2]. Ainsi, après l'avoir remercié, en son nom et en celui de ses compagnons de retraite, de l'amitié qu'il lui témoignoit, il lui fit un tableau des désordres qu'il lui conseilloit d'arrêter, et il lui proposa l'exemple, non-seulement de l'Italie, mais de la plupart des églises de deçà la mer. Ce mal lui sembloit si considérable, qu'il engagea Aurélius à convoquer un concile nombreux pour y remédier.

A cette occasion, en effet, il y eut à Hippone un concile général de toute l'Afrique, dont les canons même servirent de modèle aux conciles suivants[3]. On ne manqua point de faire défense aux évêques et aux clercs, aussi-bien qu'au peuple, de faire des repas dans l'Eglise; et d'y manger autrement qu'en passant et par nécessité. On publia aussi un décret, touchant la réunion des donatistes. Dans les conciles précédents, dit-on, il a été ordonné qu'on ne reçût les clercs donatistes qu'au nombre des laïques. Cependant, à cause du besoin de sujets, qui est si grand dans l'Afrique, que quelques endroits sont absolument abandonnés, on exceptera de cette règle ceux qui n'ont pas rebaptisé, et ceux qui passeront avec leur peuple

[1] Possid. c. 6. — [2] Ep. 22. al. 64. — [3] T. 2. Conc. p. 1170.

à la communion catholique. Mais cette résolution ne sera mise en pratique qu'après avoir été confirmée par l'Eglise d'outre-mer, c'est-à-dire l'Eglise romaine.

Les donatistes s'étoient si prodigieusement multipliés en Afrique, qu'on leur comptoit plus de quatre cents évêques : c'étoit un vaste champ pour le zèle d'Augustin qui commença dès lors à écrire contre eux[1]. Son premier ouvrage à ce sujet est un cantique en vers acrostiches, et en style très-simple; parce qu'il étoit pour le peuple, dont la plupart entendoient le latin, quoique la langue punique fût encore en usage dans cette partie de l'Afrique. Ces schismatiques prouvèrent, d'une manière bien frappante, que l'esprit de schisme, une fois établi, n'a plus ni règle ni retenue. Après s'être divisés du corps des fidèles, ils se divisèrent entr'eux presque à l'infini, claudianistes, urbanistes, rogatistes, ce furent autant de partis considérables, non moins en butte que les catholiques au gros de la secte, sans compter les factions obscures dont on n'a point conservé les noms. Mais la division principale fut celle des maximianistes, qui sous la conduite du diacre Maximien, se soulevèrent contre leur évêque Primien, successeur de Parménien et arrière-successeur de Donat. Ils s'assemblèrent en concile dans la province Bizacène, au nombre de plus de cent évêques; condamnèrent Primien, convaincu de plusieurs crimes, et mirent Maximien en sa place, comme évêque de Carthage. Primien ne se tint pas pour condamné; mais tournant ses vues du côté des provinces que son rival avoit négligé de prémunir, principalement vers la Mauritanie et la Numidie, il forma à Bagaye en Numidie un concile de trois cent dix évêques; car son parti fut toujours le plus nombreux. Maximien fut condamné à son tour, et sans aucun espoir d'indulgence, mais seulement avec les douze évêques qui lui avoient imposé les mains. Quant aux autres, on leur accorda un délai de huit mois pour venir à résipiscence; après quoi, ils ne seroient plus recevables, et demeureroient condamnés sans retour.

Augustin, pour faire tête à tant d'adversaires, chercha à se lier d'amitié avec tous les docteurs de son temps les plus en-

[1] Retract. c. 20.

nemis des nouveautés profanes. Alypius, cet ancien ami qui avoit embrassé avec lui le parti de la vertu, étant allé en Palestine, y fit connoissance avec l'illustre prêtre Jérôme, lui parla d'Augustin, et commença ainsi la liaison qui fut depuis entre ces deux grands hommes. Jérôme venoit de faire son catalogue des auteurs ecclésiastiques, pour montrer combien la religion chrétienne comptoit de saints et savants défenseurs depuis saint Pierre. Il vient jusqu'à ses propres ouvrages, dont les derniers qu'il marque, sont les livres contre Jovinien, avec leur apologie adressée à Pammaque. Cet ami l'avoit averti, qu'à force d'exalter la virginité, il avoit donné lieu de croire qu'il regardoit le mariage comme un mal, au moins comme une chose moins permise que tolérée. C'est pourquoi le saint docteur explique dans cette apologie tous les endroits où il avoit semblé déprimer le mariage, et il fait remarquer qu'il avoit non-seulement censuré les marcionites, les manichéens et tous les hérétiques qui le condamnoient; mais qu'il l'avoi formellement reconnu sans tache et digne d'honneur, suivan les divines Ecritures, quoiqu'il l'eût mis au-dessous de la continence; qu'il avoit même observé, que si les évêques, les prêtres et les diacres jugeoient le commerce des femmes incompatible avec le service de l'autel, l'usage de Rome, pour les fidèles mariés, étoit qu'ils communiassent chaque jour, qu'ils prissent même le corps de Jésus-Christ dans leurs maisons, quand ils ne se croyoient pas en état d'entrer dans l'église.

Peu de temps après, par l'entremise du même Alypius, qui venoit d'être fait évêque de Tagaste sa patrie, saint Augustin fit amitié avec saint Paulin, qui fut depuis évêque de Nole. Saint Alypius, car l'Eglise le reconnoît aussi pour saint, avoit connu autrefois Paulin à Milan. Quand il eut appris son renoncement au monde, il lui envoya quelques ouvrages de son ami Augustin, si généralement estimés de tous les vrais fidèles. A sa réponse en remercîment, Paulin joignit, pour Augustin même, une lettre où il témoignoit le goût qu'il prenoit à ses écrits, et se recommandoit à ses prières. Il n'en fallut pas davantage pour lier deux cœurs si semblables l'un à l'autre, et qui n'avoient besoin que de se connoître pour s'unir inséparablement.

Tout grand qu'étoit Paulin selon le monde, cet avantage faisoit la moindre partie de sa grandeur : son âme, beaucoup plus élevée que son rang et que sa fortune, sut faire un pauvre de Jésus-Christ de l'un des plus puissants patriciens de Rome. Car sa maison étoit une des premières de cette capitale du monde, quoiqu'il fût né en Aquitaine, où il avoit des biens immenses; les nobles romains possédant de grandes terres dans les provinces, et y faisant quelquefois leur séjour. Son mérite personnel égaloit sa fortune. Ses dispositions pour les belles lettres ayant été cultivées par le poëte Ausone, il étoit devenu l'un des plus polis écrivains de son siècle, tant en prose qu'en vers. Saint Jérôme trouvoit son panégyrique de Théodose écrit d'une manière judicieuse, agréable, et dans toutes les règles de l'art[1]. Paulin parvint aux plus grandes charges, et jusqu'au consulat. Thérèse ou Thérase sa femme, douée de son côté de tous les avantages de la fortune, aussi-bien que des dons extérieurs de la nature, ajoutoit encore au bonheur de son époux, par la sincérité de son attachement pour lui et par l'excellence de son caractère. Il ne manquoit à leur prospérité temporelle, que des enfants qui en pussent hériter : leurs vœux parurent encore exaucés de ce côté-là; et il leur naquit un fils, comme ils étoient en Espagne. Mais Dieu ne fit que le leur montrer, et l'enleva au bout de huit jours, pour leur apprendre où ils devoient porter leur cœur et toute leur affection. Ils renoncèrent au monde, après y avoir mûrement pensé, et ils se donnèrent l'un et l'autre totalement à Dieu. L'épouse de Paulin, loin de marquer de la foiblesse, encouragea son mari. Dès lors il ne la regarda plus que comme sa sœur, et ils pratiquèrent de compagnie, avec une sainte émulation, tous les exercices de la vie religieuse.

Un jour de Noël que Paulin assistoit à l'office dans l'église de Barcelone, le peuple, dans un transport d'admiration et de zèle, se saisit tout à coup de lui, et le présentant à l'évêque, le pressa de le faire prêtre. Paulin résista de tout son pouvoir, ne songeant qu'à s'ensevelir dans l'obscurité de la vie solitaire. Son plan de retraite étoit déjà formé, et depuis long-temps il avoit pris la résolution de passer le reste de ses jours à Nole,

[1] Ep. 13, c. 3.

en Italie, auprès du tombeau de saint Félix. Les miracles de ce saint martyr étoient vantés de toute part, et Paulin en avoit une connoissance particulière, à cause des terres qu'il possédoit dans le voisinage de Noles. Il ne consentit donc à son ordination, qu'à condition qu'il ne seroit point attaché à l'église de Barcelone, mais seulement au sacerdoce en général. Il refusa même d'être compté parmi les prêtres de Milan, comme saint Ambroise le lui proposa par estime, quand il le vit en Italie. C'est un des premiers prêtres ordonnés sans engagement à aucune église : il paroît aussi qu'il reçut l'ordination sacerdotale sans avoir passé par les ordres inférieurs. On attribue même à cette raison, le peu d'accueil que lui firent le pape et le clergé romain, lorsqu'il vint à Rome. La violence de son ordination l'excusoit assez; mais pour mieux épurer la vertu de ses saints, Dieu permet quelquefois qu'elle soit flétrie dans l'opinion des personnes les plus respectables aux yeux des saints mêmes.

Paulin ne put néanmoins retenir ses plaintes, et il se retira aussitôt à Noles. Là, dans une situation agréable, à cinq cents pas de la ville, il se fit une petite habitation pour lui et pour son épouse, près de l'église où reposoient les reliques du saint martyr Félix. Tout y respiroit l'humilité et une sainte pauvreté; mais le calme des passions et l'oubli du monde, la joie de la bonne conscience, la douceur des contemplations célestes leur rendirent cette manière de vivre infiniment préférable à leur premier état. Ils n'en conservoient qu'un petit héritage, pour leurs besoins les plus indispensables, car ils n'avoient pas seulement distribué leurs trésors et tous leurs meubles : mais ils avoient vendu leurs vastes domaines, afin de pouvoir fournir à toutes les œuvres de la charité, principalement à la rédemption des captifs. Dans leur retraite, ils se regardoient comme les concierges de l'église, et tinrent à honneur de s'occuper à y entretenir la propreté. Paulin employa aussi sa plume à la gloire du saint martyr, et il prit la coutume de composer un poème chaque année sur ce sujet. Il ne nous en reste néanmoins que dix, quoiqu'il ait demeuré trente-cinq ans en cet endroit.

Ce ne fut pas un moindre sujet d'édification pour l'Orient

et l'Occident, que la retraite d'Arsène, qui, du sein des plaisirs et des grandeurs, alla s'ensevelir tout vivant dans les déserts de la Thébaïde. Il étoit né à Rome; d'où le souverain pontife l'envoya au grand Théodose, qui demandoit un homme capable de partager avec lui les devoirs de père à l'égard des princes ses fils. Arsène, diacre savant et déja très-vertueux, se rendit si agréable, qu'aux titres de précepteur et de gouverneur, que les Romains craignoient de diviser, on ajouta celui de parrain de ses augustes élèves. Théodose le mit encore au rang des sénateurs, afin de lui attirer plus de considération de la part des jeunes princes. Un jour même qu'il étoit venu assister à leur leçon, voyant qu'Arsène leur parloit debout, tandis qu'ils étoient assis, il le trouva si mauvais qu'il leur ôta les marques de leur dignité, et fit placer leur précepteur, comme leur juge, dans une espèce de tribunal.

Arcade, l'aîné des deux princes, ne fit aucun progrès sous un si bon maître. Foible de complexion et laid de figure, l'œil éteint et le regard désagréable, il n'étoit pas moins disgracié d'esprit que de corps; et si son naturel lâche et paresseux avoit peu de pente au vice, il n'avoit pas plus de disposition à la vertu, et aucune des qualités convenables au trône. Quoiqu'assez bon et fort doux, ou fort apathique habituellement, un jour qu'il reçut une correction humiliante, il s'abandonna à un dépit si violent, qu'il résolut la mort de son précepteur; mais Arsène ne tarda point à en être instruit. Peu touché des honneurs, il n'aspiroit qu'au moment de s'y dérober : il se persuada volontiers que l'heure en étoit venue. S'étant mis en prière, pour s'assurer encore davantage de la volonté de Dieu, il crut entendre une voix qui lui disoit : Arsène, fuis le faste et le tumulte du monde; tu trouveras la route du salut [1]. Il s'embarqua aussitôt fort secrètement pour Alexandrie, et passa de là au désert de Scété, où il embrassa la vie monastique.

On ne sut le lieu de sa retraite qu'après la mort de Théodose. Alors Arcade lui écrivit une lettre touchante, pour lui demander pardon du mauvais dessein qu'il avoit conçu contre lui. En même temps il se recommanda instamment à ses prières, comme à un ami de Dieu, et lui offrit la disposition

[1] Cotel. M. Gr. [illegible] 253.

de tous les tributs de l'Egypte, pour les distribuer aux monastères et aux pauvres. Arsène, qui ne vouloit entretenir aucune relation avec le siècle, ne récrivit point à l'empereur; mais il lui fit dire : Je prie le Seigneur de nous pardonner nos péchés à l'un et à l'autre; quant à la distribution de vos largesses, et à toutes les affaires temporelles, je suis déjà mort et ne puis m'en acquitter. Il soutint ce détachement en toutes choses, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, qu'il atteignit, c'est à-dire pendant cinquante-cinq ans, puisqu'il n'en avoit que quarante en quittant la cour. Quand il l'habitoit, personne n'y figuroit avec plus de dignité que lui, et personne ne fut vêtu plus pauvrement dans le monastère. Il se réduisit à un tel point d'indigence, qu'ayant besoin de quelque linge dans une maladie, on lui donna par charité de quoi en acheter. Il dit alors avec action de grâce : Soyez béni, Dieu fait pauvre pour nous, de m'avoir admis à la participation de votre glorieuse pauvreté. Peu après, ayant reçu le testament d'un de ses parents qui étoit sénateur, et qui lui laissoit une très-riche succession, il n'en voulut pas recevoir la moindre chose. Il s'occupoit, comme le dernier des frères, à faire des nattes de palmier, et il ne quitoit le travail des mains, qui duroit réglément jusqu'à midi, que pour donner le reste de son temps à la prière, si toutefois sa vie n'étoit pas tout entière une fervente oraison : car même en travaillant, il étoit obligé d'avoir un mouchoir dans son sein; pour étancher les larmes de componction qui couloient si continuellement de ses yeux, qu'elles lui firent tomber tout le poil des paupières. Il ne changeoit qu'une fois par an l'eau où trempoient les feuilles de palmier qu'il mettoit en œuvre, afin de se punir, par cette mauvaise odeur, de la sensualité qu'il avoit eue, disoit-il, à faire dans le monde usage des parfums. Il prioit durant la nuit avec tant d'ardeur et d'assiduité, qu'il accordoit à peine quelques moments au sommeil, vers le matin, en gémissant beaucoup de cette infirmité de la nature. Souvent il passoit les nuits entières sans sommeiller un instant. Tous les samedis au moins, il se mettoit en prière sur le soir, le dos tourné au soleil, et il demeuroit dans la même posture, les mains élevées vers le ciel, jusqu'à ce que le soleil levant vînt interrompre sa contempla-

tion, en lui donnant sur le visage. Il tenoit pour principe : que c'étoit assez pour un solitaire de dormir une heure. Pour sa nourriture, il ne consumoit par an, même avec les personnes qui le venoient voir, que la petite mesure de blé que les Egyptiens nommoient *thallis*.

Mais toujours attentif à la voix qui l'avoit appelé dans la solitude, et qui lui sembloit retentir continuellement à ses oreilles, il se signala principalement par l'amour de la retraite. Sa cellule, d'où il ne sortoit qu'à regret, étoit éloignée de plus de dix lieues de toutes les autres. Quand il étoit à l'église, il se tenoit assis derrière un pilier, afin que personne ne le vît au visage, et qu'il ne vît personne. Le patriarche d'Alexandrie vint un jour, avec un des principaux magistrats, le prier de l'admettre à ses pieux entretiens. Observerez-vous, répartit Arsène, ce que je vous dirai. Ils le promirent, et il leur dit : Hé bien, oubliez à jamais l'habitation du pécheur Arsène. Une autre fois néanmoins le patriarche voulut encore lui parler; mais il lui envoya demander auparavant s'il ouvriroit sa porte. Il lui fit faire cette réponse : Je vous ouvrirai, si vous venez; mais si je vous ouvre, j'ouvrirai à tout le monde, après quoi j'abandonnerai ce séjour. Le prélat aima mieux ne le point voir que de le mettre en fuite. Quelques solitaires vénérables par leur âge, lui ayant demandé la raison d'une retraite si rigoureuse, il leur répondit : Tandis qu'une fille se tient renfermée dans la maison paternelle, tous en parlent avec estime et la recherchent avec empressement; mais quand elle est répandue dans le monde, chacun la juge à sa manière, et il est rare qu'elle n'y perde beaucoup de sa considération. Ainsi le solitaire qui se communique, loin d'édifier les gens du monde, se perd souvent avec eux.

Avec un grand fond de science, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur imposant par la grandeur de sa taille, ses cheveux tout blancs et sa barbe qui lui descendoit jusqu'à la ceinture, il avoit toute la réserve et la modestie des plus jeunes solitaires. Il ne vouloit jamais traiter des grandes questions de l'Ecriture. A quoi me sert, disoit-il, toute ma science mondaine? ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus dans leurs exercices rustiques. Comme il consultoit un

vieillard vertueux, mais simple, un des frères lui dit : Père Arsène, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui possédez toutes les sciences des Grecs et des Romains? Il répliqua : J'ai sans doute beaucoup étudié les sciences de Rome et d'Athènes; mais je ne sais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.

Dans une maladie considérable dont il fut attaqué, le prêtre chargé d'administrer les secours spirituels, le vint visiter, et suivant la pieuse coutume le fit transporter à l'église, où l'on avoit préparé un lit de toison et un oreiller. Un des frères qui le vit en cet état parut scandalisé de ce qu'il regardoit comme une mollesse, et dit témérairement : Est-ce donc-là cet abbé Arsène dont on célèbre tant la vertu? On donnoit communément le nom d'abbé à des solitaires vénérables par leur âge et leur sainteté. Le prêtre prit à part ce léger solitaire, et lui dit : Quelle profession exerciez-vous avant d'être solitaire? J'étois berger, répondit-il ingénument. Et comment passiez-vous votre vie? J'avois beaucoup de peine à la gagner. Et maintenant, poursuivit le prêtre, comment vous trouvez-vous dans votre cellule? J'ai, dit-il, moins de peine et beaucoup plus de repos. Alors le prêtre ajouta d'un ton ferme et plus élevé : Jugez à présent de l'abbé Arsène. Dans le siècle, il étoit révéré des empereurs, comme leur père; il avoit à son service une multitude de gens vêtus de soie, ornés de ceintures et de bracelets d'or; il couchoit sur le duvet et sous la pourpre. Autant votre état présent surpasse en douceur votre état passé; autant la mollesse que vous lui reprochez, est au-dessous des délices qu'il goûtoit à la cour : vous êtes passé de la peine au repos, et lui, de la volupté aux souffrances. Le censeur confus et touché se prosterna en disant : Pardonnez-moi, mon père; j'ai péché, en jugeant en insensé celui qui marche dans les sentiers de l'humilité et de la justice.

Arsène conservoit encore, sans s'en apercevoir, quelques manières, qui aux regards délicats de tant d'ascètes consommés dans la perfection, parurent se ressentir de la vanité du siècle. Il avoit coutume, étant assis, de croiser les jambes, et de mettre un pied sur le genou. Par la considération dont on l'honoroit avec tant de justice, on avoit peine à lui donner un

avis direct. Le saint abbé Pastor se servit de l'expédient suivant : il convint avec un autre des anciens pères, de se mettre lui-même en cette posture, quand la communauté seroit assemblée, et de donner ainsi lieu à cet ancien de le reprendre. Cette scène innocente s'exécuta, comme on en étoit convenu; et Arsène, qui ne manqua point de pénétrer le dessein des acteurs, en profita avec une humilité édifiante.

C'étoit à qui se corrigeroit le plus soigneusement des moindres défauts, dans ces écoles de perfection, si nombreuses et si justement vantées, surtout en Egypte. Voici quel étoit le régime et la manière de vivre parmi ce peuple de saints, dont les mœurs retracées avec exactitude ne peuvent manquer de plaire en édifiant. Le pain et l'eau faisoient leur nourriture ordinaire. Après de longues expériences, ils l'avoient préférée à celle des légumes et des fruits, qu'on mangeoit auparavant sans pain. Le leur étoit du biscuit; et la quantité par jour, une livre romaine, c'est-à-dire, douze onces, en deux petits pains égaux, dont ils mangeoient l'un à none, ou à trois heures, et l'autre le soir. Les jours où il n'étoit pas jeûne, comme les dimanches et le temps pascal, le premier repas se prenoit à midi; mais on n'excédoit jamais la mesure de pain prescrite pour chaque jour. En certaines solennités ou à la réception des hôtes, on ajoutoit au pain ce qu'ils appeloient des douceurs. Mais voici en quoi elles consistoient, au rapport de l'abbé Cassien, qui avoit parcouru toutes ces lices évangéliques, avant d'en établir, à leur imitation, dans les Gaules. Il raconte, que se trouvant à la laure des Celles, entre Nitrie et Scété, l'abbé Sérène, vanté pour sa pureté angélique, le traita un dimanche avec les frères, et leur donna une sauce avec un peu d'huile et de sel frit, trois olives à chacun, cinq pois chiches, deux prunes et une figue. Il observe cependant qu'on ne prescrivoit pas les mêmes austérités à tout le monde; mais qu'on avoit sagement égard à l'âge, au sexe, à la force de chacun. On désapprouvoit même l'abstinence de toute nourriture durant deux ou trois jours [1].

Ils n'approuvoient pas non plus parmi eux l'usage du cilice,

[1] Hier. in reg. S. Pach.; Cassian. passim.

parce qu'il étoit extraordinaire, et qu'ils évitoient soigneusement tout ce qui ressentoit la singularité et l'affectation. Leur vêtement ordinaire consistoit en une tunique de lin, avec un petit capuchon qui ne descendoit que jusqu'aux épaules, et qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit. La tunique n'alloit qu'un peu au dessous des genoux, et les manches ne passoient pas les coudes, afin de laisser plus de facilité pour le travail. Elle étoit large, et pour l'arrêter, outre la ceinture, ils usoient d'une écharpe ou cordon de laine, qui partant du cou, passoit de part et d'autre sous les aisselles, serroit en se croisant les deux côtés, et laissoit toute liberté aux bras. Hors des heures de travail, ils portoient sur la tunique un manteau aussi de lin, qui couvroit le cou et les épaules; et par-dessus le manteau, la peau de mouton, qu'on appeloit mélote. Quoiqu'ils allassent habituellement nu-pieds, ils se chaussoient quelquefois d'une espèce de brodequin, pour se garantir, soit des sables brûlants au milieu des jours d'été, soit des froids piquants dans les matinées d'hiver, et ils marchoient un bâton à la main.

Ils marquoient la même simplicité dans leur office ou prière commune qu ils faisoient deux fois, la première sur le soir, et la seconde pendant la nuit, récitant douze psaumes à chacune : observance qu'ils révéroient, comme la tenant d'un ange qui, suivant la tradition de leurs pères, vint chanter ce nombre de psaumes au milieu d'eux, avec une oraison après chacun des onze premiers, et l'alleluia à la fin du douzième Ils ajoutèrent deux leçons, pour ceux qui vouloient apprendre l'Ecriture, l'une de l'ancien et l'autre du nouveau Testament; excepté le samedi, le dimanche et le temps pascal, où elles étoient toutes les deux du nouveau Testament, la première des Epîtres ou des Actes des Apôtres, et la seconde de l'Evangile. Après chaque psaume, ils méditoient quelques moments, debout et les mains étendues, de peur de s'endormir; ils se prosternoient et se relevoient aussitôt, en suivant les mouvements de celui qui présidoit à la prière. On n'y entendoit que la seule voix du chantre qui prononçoit le psaume, ou du prêtre qui faisoit l'oraison. Celui qui chantoit étoit debout, et tous les autres assis, à cause de leurs jeûnes et de leurs travaux continuels. On partageoit les psaumes, quand ils

étoient longs, parce qu'on ne cherchoit pas à en dire beaucoup, mais à les bien dire. Ils n'avoient ni cloches ni horloges; mais celui qui étoit chargé d'éveiller les autres pour l'office de la nuit, observoit l'heure aux étoiles, qui sont toujours visibles dans le ciel pur de l'Egypte; puis il annonçoit la prière avec une corne en forme de trompe.

Tous les meubles de leurs cellules consistoient en une natte pour se coucher, et un paquet de grosses feuilles, qui formoit leur chevet pour la nuit et leur siége pendant le jour, à l'église comme dans la cellule. Ils n'avoient point de prière commune pendant le cours de la journée, sinon le samedi et le dimanche, à cause de la communion qui se faisoit à l'heure de tierce, c'est-à-dire, à neuf heures du matin. Les autres jours, ils restoient chacun chez eux à prier et à travailler assidûment, même la nuit quand ils étoient éveillés. Ils avoient reconnu, ces grands maîtres de la vie intérieure, que loin de nous distraire, rien n'est plus propre que le travail à fixer nos pensées; mais ils choisissoient des ouvrages sédentaires et faciles, tels que le tissu des nattes et des paniers. Par ce moyen, ils ne pourvoyoient pas seulement à leur subsistance, sans être à charge à personne; mais ils se mettoient en état d'exercer l'hospitalité, de répandre même des aumônes abondantes dans les villages et dans les meilleures villes. On ne permettoit pas que les frères reçussent rien de personne pour leur entretien; et si nous trouvons des exemples de libéralités faites en leur faveur, on ne doit les rapporter qu'aux cas de nécessité, qui dispensoient de la règle générale.

Il y avoit un nombre presque infini de cénobites et d'anachorètes dans les différentes parties de l'Egypte; mais surtout dans la Basse-Thébaïde, vers les extrémités septentrionales de le mer Rouge, du côté de la Palestine, sur la rive orientale du Nil près la ville d'Hermopolis, où l'on croyoit que Jésus enfant étoit arrivé en se dérobant à la fureur d'Hérode : on comptoit environ cinq cents solitaires, dans le seul lieu nommé Matarée. Ceux-ci tenoient toujours leurs habits fort blancs; ils observoient une grande propreté, et pratiquoient la communion quotidienne. De l'autre côté du fleuve, le saint abbé Posthume en gouvernoit jusqu'à cinq mille, tous héri-

tiers et religieux observateurs des institutions de saint Antoine. Mais la grande merveille de la vie ascétique, dans la Basse-Thébaïde étoit la ville d'Oxyrinque, où il y avoit plus d'espace occupé par les monastères que par les autres maisons, et beaucoup plus de moines que d'autres citoyens. Jour et nuit, on entendoit retentir de toute part les louanges de Dieu, dans cette ville qui étoit fort grande. Elle avoit vingt mille vierges et dix mille moines. Elle n'eut pendant fort long-temps aucun habitant hérétique ou païen, mais tous étoient chrétiens catholiques, et dignes de leur croyance. Il y avoit, par autorité publique, des sentinelles aux portes, pour découvrir les pauvres et les hôtes : on disputoit ensuite, à qui les logeroit le premier, les retiendroit le plus long-temps, et exerceroit à leur égard la charité la plus libérale [1].

Dans la Haute-Thébaïde, les disciples de saint Pacôme s'étoient tellement multipliés depuis sa mort, qu'ils se trouvoient jusqu'à cinquante mille ensemble, selon le témoignage de saint Jérôme, pour célébrer la Pâque [2]. Ils se réunissoient une seconde fois l'année, au mois d'août, pour élire les supérieurs et les officiers de différentes maisons; réconcilier les frères, pardonner les fautes : c'est le premier exemple que nous trouvions, de plusieurs monastères unis en congrégation sous une même règle. Le monastère de la sœur du saint fondateur, séparé de Tabenne par le Nil, [illegible] oit quatre cents filles. Près d'Antinoüs il y avoit douze au[illegible] monastères de femmes. En un mot, le nombre [illegible] d'Egypte montoit à plus de soixante-seize mille [illegible] ligieuses à plus de vingt mille. Nous ne décrire[illegible] us encore plus étonnantes qu'ils pratiquoient. Ces détails, peu accommodés aux oreilles de notre siècle, n'entrent pas d'ailleurs dans notre dessein, pour lequel il suffit de remarquer l'état florissant où étoit encore la vie solitaire en Orient, à la fin du quatrième siècle. Elle y persévéra, jusqu'à ce que les nouveautés hérétiques du cinquième, et surtout d'Eutychès, y portassent le trouble et le renversement de la discipline.

En Occident, saint Augustin n'édifioit pas moins l'Eglise

[1] Vit. Patr. II. — [2] Hier. Præf.

par ses travaux et ses doctes écrits. Ces productions inépuisables, loin de s'affoiblir en se multipliant, prenoient de jour en jour un nouveau degré de perfection et d'autorité. A peine étoient-elles écloses, qu'elles se répandoient en tout lieu, souvent sans qu'il eût dessein de les publier. Ses réponses aux questions qu'on lui proposoit de toutes les régions, ses explications de la sainte Ecriture, et ses instructions les plus familières étoient recueillies avec avidité. Les hérétiques, aussi-bien que les orthodoxes, accouroient pour l'entendre ; on amenoit des écrivains en notes, pour copier tout ce qui sortoit de sa bouche ; le bruit de son nom retentissoit de tous côtés, et jusqu'au delà des mers [1]. Valère son évêque en avoit la plus grande inquiétude. A tout moment, il trembloit qu'on ne vînt le lui enlever pour quelqu'autre église ; et le soin qu'il prenoit de le faire cacher, ne le rassuroit qu'imparfaitement. Il prit donc occasion de sa vieillesse et de ses infirmités, et il écrivit secrètement à l'évêque de Carthage, pour obtenir qu'Augustin fût ordonné comme son coadjuteur. Ensuite il pria Mégale, évêque de Calame et primat de Numidie, de venir visiter l'église d'Hippone. Quand il fut arrivé, il lui déclara ses vues sur Augustin, ainsi qu'à d'autres prélats qui se trouvoient présents, à son clergé et à tout son peuple. Tous applaudirent par de vives acclamations, excepté néanmoins Mégale, si étonnamment prévenu contre Augustin, qu'il l'accusa d'avoir donné un philtre à une femme pour s'en faire aimer : tant il est vrai que les plus grands saints ne sont point à l'abri des imputations les plus flétrissantes. Mais la grièveté de celle-ci ne servit qu'à la rendre plus incroyable. Mégale, pressé par les autres évêques de la prouver, et ne le pouvant faire, fut obligé de demander pardon ; il reconnut enfin si manifestement l'innocence du docteur calomnié, qu'il fit lui-même l'imposition des mains [2]. Augustin résista inutilement à une résolution prise avec tant de circonspection et de solennité. Il prétendit démontrer qu'il étoit contre l'usage de l'église, d'ordonner un évêque du vivant de son propre évêque, mais on lui cita quantité d'exemples tirés des églises même de

[1] Possid. Vit. c. 7. — [2] Lib. IV. c. Cresc. c. 64.

l'Afrique. Enfin il fut obligé de se désister d'un refus que l'on commençoit à qualifier d'opiniâtreté scandaleuse, et il reçut l'ordination dans le mois de décembre de l'année 395, la quarante-deuxième de son âge. Il reconnut depuis, qu'il auroit eu raison de persévérer dans sa résistance, et que le concile de Nicée défendoit de donner un évêque à une église qui en avoit un vivant : disposition qui n'est énoncée qu'en passant, à la fin du canon huitième, et qu'on pouvoit avoir lue plusieurs fois sans y faire attention.

Le Seigneur disposant ainsi des événements, parut vouloir réparer d'avance, par l'épiscopat d'Augustin, la perte que l'Eglise étoit sur le point de faire, par la mort du grand archevêque de Milan. Ambroise n'avoit que cinquante-sept ans; mais vingt-deux années d'un ministère aussi laborieux que le sien, l'avoient épuisé. Au reste, cette grande lumière ne brilla jamais davantage qu'en touchant à la fin de sa course. Alors il assura aux églises le droit d'asile, qui ne pouvoit être abusif sous un si sage prélat. Il fut encore plus jaloux de les maintenir dans le privilége de garder inviolablement les dépôts. Mais la prééminence qu'il leur conservoit avec le plus de soin, c'étoit la gloire de la bienfaisance envers tous les membres de la république, et l'exemple du désintéressement.

Un évêque, nommé Marcel, avoit donné une terre à sa sœur qui étoit veuve, avec obligation, quand elle mourroit, de la laiser à l'Eglise. La donation fut contestée par Létus leur frère, et l'on plaida avec beaucoup de frais et d'animosité de part et d'autre. Enfin l'affaire fut renvoyée par-devant l'évêque Ambroise à la demande des parties : il consentit à prononcer, mais seulement en qualité d'arbitre. Il les fit convenir que Létus auroit la terre en propriété, à la charge d'une pension viagère pour sa sœur, et qu'après la mort de sa sœur, ni l'évêque ni l'Eglise ne pourroient rien répéter à Létus. Chaque partie plaignante trouvoit son avantage dans cette décision; Létus, en ce qu'il gagnoit le fonds de la terre; sa sœur, en ce qu'elle avoit par l'usufruit tout ce qui convenoit à son état; Marcel même en ce qu'il contentoit, selon ses désirs, son frère aussi-bien que sa sœur. Il n'y avoit que l'Eglise qui perdoit; mais Ambroise jugea qu'elle gagnoit assez, par l'honneur que lui fai-

soient sa générosité et la paix qu'elle apprenoit à mettre dans les familles [1].

Tels étoient les intérêts de l'Eglise, qu'il se piquoit d'avoir infiniment à cœur. Il ne croyoit pas, qu'en aucun genre d'édification et de vertu ecclésiastique, les moindres apparences fussent indifférentes. Un air d'immodestie, un geste peu réglé, une démarche ou quelques manières hautaines étoient autant de raisons décisives pour être exclus des places cléricales [2]. Il en refusa une que sollicitoit un sujet qu'il aimoit d'ailleurs, par la seule raison de son extérieur peu composé. A un autre qu'il avoit trouvé dans le clergé, et qui mérita une interdiction de quelque temps, il lui défendit, en le rétablissant, de jamais l'accompagner, parce qu'il avoit quelque chose de choquant dans la démarche. L'événement fit voir que les saints les plus charitables ont souvent le coup-d'œil meilleur que des mondains les plus soupçonneux. Le premier de ces deux sujets abandonna la foi dans la persécution des ariens; l'autre renonça de même à la profession de la saine doctrine, pour une affaire d'intérêt.

Il y avoit à Vérone une vierge nommée Indicie, que l'évêque avoit consacrée à Dieu, après les plus mûres épreuves. Elle avoit demeuré avec sainte Marcelline, sœur du saint archevêque, et elle jouissoit d'une grande réputation de vertu. Elle fut néanmoins accusée, non-seulement d'avoir profané sa consécration, mais d'avoir fait périr le fruit de son incontinence. L'évêque Syagrius, successeur de Zénon, fut dupe de la calomnie; et contre toutes les règles de la pudeur et de l'équité, sans aucune procédure légale, il ordonna qu'Indicie seroit visitée par les matrones. Elle porta ses plaintes à l'archevêque, qui demanda des témoins et un accusateur en forme. Personne ne se crut assez bien fondé pour remplir ces personnages. En effet, il ne se trouva que des bruits vagues, sans aucun témoignage fondé et bien articulé. Une foule de gens de bien au contraire ne parloient qu'avec honneur de la conduite d'Indicie. Elle fut justifiée avec éclat, les perturbateurs privés de la communion jusqu'à ce qu'ils eussent sa-

[1] Epist. 83. — [2] Offic. c. 18.

tisfait, et l'évêque Syagrius fortement réprimandé, pour avoir ordonné légèrement des visites, qui avoient été, dit-on, un tourment pour la pudeur, et qui sont presque toujours une preuve aussi incertaine que honteuse du crime [1].

L'ordination de saint Honorat pour le siége de Verceil fut une des dernières actions de saint Ambroise, à qui rien ne sembla jamais plus important, que d'établir de bons évêques. Il avoit imposé les mains à saint Gaudence de Bresse, et à saint Félix de Côme. Ses diacres Vénérius et Félix, formés de ses mains à l'épiscopat où ils parvinrent, sont aussi comptés entre les saints. Théodule, son secrétaire, fut un des dignes évêques de Modène. Quant à l'élection d'Honorat, elle souffrit de grandes difficultés, et le siége de Verceil demeura long-temps vacant, par la division qui se mit dans cette église. Les lettres du saint archevêque à cette occasion ne produisirent point d'effet. Pour réunir les esprits, il lui fallut aller à Verceil, peu de mois avant sa mort.

Ce fut vers le même temps qu'une reine des Marcomans, nommée Fritigille, embrassa le christianisme, sur le récit qu'elle avoit entendu faire du saint archevêque, par un homme venu d'Italie. Elle envoya des ambassadeurs, avec des présents magnifiques pour l'église de Milan, et fit prier ce prélat de l'instruire par écrit. Encore plus touchée par ses lettres, elle vint elle-même à Milan; mais elle ne trouva plus le saint en vie [2]. Quelque temps auparavant, deux seigneurs de Perse, des plus qualifiés et des plus éclairés de la nation, étoient aussi venus à Milan, sur la renommée de la sagesse d'Ambroise, afin de conférer avec lui. Ils lui proposèrent, à la façon des Orientaux, des questions allégoriques et mystérieuses, auxquelles il satisfit depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ils se retirèrent enfin, ravis d'admiration; et pour ne laisser aucune ambiguité sur la cause de leur voyage, ils repartirent dès le lendemain qu'ils en eurent ainsi rempli l'objet [3].

Le saint étoit affable, et ne négligeoit ni les usages de la politesse, ni les bienséances de la grandeur. Quelquefois même il donnoit à manger aux préfets, aux consuls, aux plus

[1] Ambr. epist. 5. — [2] Paul. Vit. n. 30. — [3] Ibid. n. 25.

grands seigneurs de l'empire, qui tous s'en tenoient extrêmement honorés. On raconte du comte Arbogaste, qu'étant à table avec quelques princes barbares, ils lui demandèrent s'il connoissoit l'évêque Ambroise. Assurément, répondit Arbogaste, je suis fort lié avec lui, et souvent je mange à sa table. Ce n'est pas sans cause, reprit un de ces princes, que vous êtes si heureux dans les combats. Faut-il s'étonner de vos grands succès, puisque vous avez pour ami un homme qui d'une parole arrête le soleil dans sa course [1] ? La vie ordinaire d'Ambroise étoit cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînoit que le samedi et le dimanche; car à Milan, on ne jeûnoit pas le samedi, même en carême. Mais quand il se trouvoit en quelque autre église, il se conformoit à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger, il n'acceptoit de repas chez personne, à moins qu'il ne fût en voyage. Il tenoit encore pour maxime de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la cour, et de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut, mais qui lui fit garder le lit assez long-temps. Le comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger, qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'empire. Il fit rassembler tout ce qu'il connoissoit des meilleurs amis du saint, les obligea de l'aller trouver et de l'engager à obtenir du Seigneur la prolongation de ses jours. Rien n'étoit plus conforme à leurs propres vœux, qu'ils exprimèrent au saint évêque, beaucoup plus par leurs larmes que par leurs paroles. Je ne désire pas de vivre, leur répondit-il; je ne crains pas de mourir : ma vie et ma mort sont entre les mains du Seigneur. Que ce bon maître en ordonne selon sa miséricorde.

Comme on le voyoit sensiblement décliner, ses diacres, à l'autre extrémité de la pièce où étoit le lit du malade, conféroient déjà touchant le successeur qu'on pourroit lui donner; mais ils parloient si bas, qu'ils avoient besoin de la plus grande attention pour s'entendre entr'eux. Cependant, comme ils nommoient Simplicien, le saint, tout éloigné qu'il étoit, prit la parole, comme s'il eût été de leur conseil, et dit à voix

[1] Paul. Vit. n. 30.

haute, en approuvant leur choix : Il est vieux, mais il est bon. Ils furent si confus, qu'ils s'enfuirent précipitamment. Simplicien lui succéda en effet[1]. Saint Ambroise vit ensuite Jésus-Christ venir à lui, avec un visage riant, et il en avertit Bassien, évêque de Lodi, qui prioit avec lui. Il mourut peu de jours après. Le jour même qu'il expira, il demeura en prière depuis cinq heures du soir jusqu'à son dernier moment, les mains étendues en forme de croix, et remuant les lèvres, sans qu'on pût entendre ce qu'il disoit. L'évêque de Verceil étoit allé prendre quelque repos, n'imaginant pas ce moment si prochain. Il entendit une voix qui l'appela par trois fois et qui lui dit : Lève-toi promptement; il va partir. Il accourut, et lui donna encore le corps du Seigneur, que le saint n'eut pas plutôt consommé, qu'il rendit l'esprit, la nuit du vendredi au samedi saint, le 4 avril de l'an 397.

Le même jour, il apparut en Orient à quelques saints personnages, comme on le sut peu de temps après, par une lettre datée du jour de sa mort, et que son successeur garda précieusement. A l'heure même qu'il expira, long-temps avant le lever du soleil, on porta son corps à la grande église. Il y demeura le samedi et la nuit suivante, où l'on administroit le baptême solennel[2]. Plusieurs enfants qui venoient de recouvrer l'innocence primitive, s'écrièrent au sortir des fonts, qu'ils voyoient le saint évêque. Ils le montroient du doigt, tantôt au milieu de l'Eglise, tantôt dans la chaire épiscopale; et ils s'efforçoient, mais en vain, de le faire apercevoir à leurs parents[3]. Le dimanche de Pâques, quand le jour parut, on célébra les saints mystères : puis on transporta le corps du saint à la basilique Ambroisienne, où il fut enterré. Dieu n'y signala pas avec moins d'éclat la gloire de son serviteur. Il y eut à ses funérailles une multitude innombrable, non-seulement de chrétiens, mais de juifs et de païens de tout sexe, de tout âge et de toute condition. De toute part, on jetoit des mouchoirs pour les faire toucher au corps : mais partout les nouveaux baptisés reçurent les marques les plus éclatantes de son crédit dans le ciel.

Le pape saint Sirice mourut une année après le saint arche-

[1] Possid. vit. Aug. c. 27. — [2] Martyr. II. Pag. an. 397, n. 49. — [3] Ibid. n. 48.

vêque de Milan, c'est-à-dire, en 398, le 26 novembre, après un pontificat de près de quatorze ans. Depuis peu, il s'étoit laissé surprendre par Ruffin, revenu avec sainte Mélanie, de Palestine à Rome, où il publia une traduction, tant de l'ouvrage d'Origène, intitulé *des Principes*, que de l'Apologie de ce docteur, attribuée au martyr saint Pamphile. Sirice, qui n'avoit pas lieu de soupçonner un auteur vanté par les plus grands personnages de son temps, lui accorda des lettres de communion : mais le venin de ces ouvrages s'étant fait connoître, Ruffin fut condamné par le pape Anastase, qu'on élut immédiatement après saint Sirice.

Cette même année, l'Eglise fut consolée de tant de pertes affligeantes, par l'élévation de saint Jean-Chrysostôme sur le siége de la ville impériale d'Orient. Sa réputation, avant la mort du patriarche Nectaire, étoit répandue par tout l'empire; et l'eunuque Eutrope, tout-puissant sous l'empereur Arcade, avoit pris une connoissance particulière du mérite de ce prêtre célèbre, dans un voyage qu'il avoit fait en Orient. Chrysostôme fut proposé pour le siége vacant, et aussitôt élu aux acclamations générales du peuple et du clergé. Des ecclésiastiques ambitieux, mendiant indignement les suffrages, n'avoient pu que traîner l'élection en longueur par toutes leurs intrigues; mais au seul nom de Jean d'Antioche, tous les suffrages se réunirent en faveur de cet humble et docte prêtre, qui craignoit encore plus l'épiscopat que les autres ne le convoitoient. On ne délibéra point sur la manière d'obtenir son consentement, parce qu'on étoit bien résolu à lui faire violance; mais la difficulté consistoit à l'enlever d'Antioche, où, dans son ministère de prêtre d'office, il ravissoit depuis douze ans tous les cœurs, par les charmes de son éloquence et par l'éclat de ses vertus. On craignoit le soulèvement de ce peuple innombrable, d'ailleurs si facile à s'émouvoir, et prodigieusement attaché à l'ange tutélaire, qui, dans l'accident si mémorable du renversement des statues, avoit préservé ses concitoyens du désespoir, et la ville entière de sa ruine. Eutrope manda au comte d'Orient de le lui livrer adroitement, et le comte pria Chrysostôme, sous prétexte de quelque affaire, de venir le trouver dans une église, près la porte Romaine. Là, il

le prit dans sa voiture, et le transporta en grande diligence jusqu'à un lieu convenu, où il le remit entre les mains des officiers envoyés de la cour.

Afin de rendre l'ordination plus solennelle, l'empereur avoit fait appeler l'évêque d'Alexandrie, comme le premier prélat de l'empire d'Orient. C'étoit Théophile, qui avoit de tout autres vues, et qui redouta Chrysostôme, quand il l'eut pratiqué. Comme il étoit pénétrant et fort habile à juger du tour d'esprit et du caractère des hommes, il remarqua dans celui-ci un sang-froid, une fermeté, une droiture inflexible, avec une âme sensible et généreuse, également propre à se faire des amis et des admirateurs; il ne vit plus qu'un rival dans ce nouvel évêque de la cour. Mais ses remontrances et toutes les oppositions de sa jalouse politique furent inutiles. Eutrope menaça et donna à ses menaces un motif canonique. Théophile étoit trop habile homme, pour mettre tout à la fois contre lui le gouvernement et les canons; il feignit de revenir par persuasion à la manière générale de penser, et il voulut même se donner le mérite de faire l'ordination. Ainsi le nouveau patriarche fut installé le 26 février de l'an 398, avec l'unanimité la plus parfaite.

La dignité étoit brillante, mais pleine de désagréments et de périls; tout le zèle du dernier empereur n'ayant pu purger le pays des hérétiques qui l'infestoient. Le troupeau étoit fidèle; mais les loups environnoient de tous côtés le troupeau, comme l'observa le nouveau pasteur dans le premier discours qu'il fit peu après son ordination. En effet, quoique les ariens n'osassent s'assembler dans Constantinople, le voisinage en étoit tout rempli, sans compter les autres sectaires, tels que les marcionites, les manichéens et les valentiniens. Toutefois le saint rend témoignage à la ferveur de son peuple. Qui n'admireroit, leur dit-il[1], votre zèle, votre foi, votre charité sincère! Je ne vous ai parlé qu'une fois, et j'éprouve déjà les mêmes sentiments que si j'avois été nourri parmi vous. Non, je ne puis me défendre de vous chérir autant que l'église où je suis né et où j'ai été élevé. Elle est la sœur de la vôtre; vous le montrez par la

[1] Hom. c. Anom. t. 6

conformité de vos œuvres : vous disputez avec elle d'affection pour ceux qui vous instruisent. Si elle est plus ancienne, celle-ci est plus à l'épreuve du souffle et de la flamme de l'hérésie.

La multitude des lois portées alors contre les hérétiques, fait concevoir combien saint Chrysostôme avoit de raisons de parler ainsi. La plus grande sévérité tomba sur les apollinaristes et les eunomiens. On chassa leurs clercs de toutes les villes, et on leur défendit de s'assembler, même à la campagne, sous peine de confiscation de la maison où l'on s'assembleroit, et du dernier supplice contre celui qui l'auroit fournie. On ordonna aussi de brûler leurs livres sous peine de mort. Ces ordonnances sont du quatrième jour de mars, et on les attribue à l'eunuque Eutrope, qui s'y proposoit d'établir solidement l'autorité de saint Chrysostôme, dès le commencement de son épiscopat.

En Occident Stilicon, par les lois données sous le nom d'Honorius, s'appliqua surtout à réprimer les violences des sectaires contre le clergé et les lieux saints. Il veut que le coupable soit dénoncé aux puissances par les lettres des magistrats et des stationnaires, c'est-à-dire par la partie publique; et que le gouverneur de la province punisse de peine capitale ceux qui seront convaincus, sans attendre la plainte de l'évêque, à qui la sainteté de son ministère, ce sont les termes de la loi, ne laisse que la gloire de pardonner. Que si la multitude rebelle entreprenoit de se défendre, les gouverneurs particuliers devoient demander du secours au comte qui avoit le commandement général des troupes[1]. Cette ordonnance fut faite particulièrement pour l'Afrique, qui s'y trouve nommée; et directement contre les violences des donatistes, qui furent portées à l'excès durant les troubles de la guerre de Gildon.

C'étoit le fils de l'un des rois de Mauritanie, qui, pour son ancien attachement aux Romains, avoit été élevé, quoique païen, à la dignité de comte par l'empereur Théodose, et qui se révolta sous Honorius. Son frère Mascezel, qui étoit chrétien, demeura fidèle à l'empereur, et s'éloigna précipitamment de Gildon, laissant en Afrique ses deux fils, que leur oncle

[1] Cod. Théod. de Epiac. l. 32.

barbare fit mourir. On renvoya Mascezel, pour faire la guerre à ce frère dénaturé, mais il n'avoit que cinq mille hommes, et Gildon en avoit soixante-dix mille. Suivant la méthode du grand Théodose, sous qui il avoit souvent fait la guerre, Mascezel plein lui-même de foi et de religion, eut recours à la prière et aux bonnes œuvres, pour suppléer à la foiblesse de ses armes. Toutefois la frayeur le saisit la veille du combat; et il vouloit décamper pour se réfugier dans les montagnes; mais la nuit, saint Ambroise lui apparut; et frappant trois fois la terre de sa crosse, lui dit : Ici, ici[1]. Il comprit que le saint lui promettoit la victoire, s'il combattoit où il se trouvoit campé, il marcha sur-le-champ à l'ennemi. Il ne doutoit plus de la victoire : mais il voulut épargner le sang de sa nation, et il proposa la paix aux rangs avancés qui lui faisoient face. Cependant il aperçut un porte-enseigne qui pressoit les rebelles de combattre. Mascezel s'élance et lui porte au bras un coup d'épée qui lui fait baisser son drapeau. Les corps éloignés, et toujours attachés à leur ancien général, se persuadèrent que les premiers bataillons se rendoient à lui, et vinrent à l'envi faire leurs soumissions. Il restoit avec Gildon une multitude de barbares et d'idolâtres qui, abandonnés des troupes réglées, se dispersèrent par une prompte fuite. Gildon gagna la mer avec eux; et déjà il s'étoit embarqué, quand il fut repris et ramené en Afrique, où il s'étrangla de ses propres mains.

Les donatistes tenoient pour les ennemis de l'empire, à la manière accoutumée des ennemis de l'Eglise. Optat, leur évêque à Thamagude, dans la province de Carthage, étoit si connu pour dévoué à Gildon, qu'on ne le nommoit pas autrement que le Gildonien. Il avoit d'ailleurs le génie beaucoup plus militaire qu'épiscopal, marchant toujours à la tête d'une troupe de gens armés. Par son moyen les désordres de la rébellion durèrent long-temps après la mort de leur auteur. Pendant dix ans, Optat fit la guerre en forme aux catholiques, qu'il poursuivit à toute outrance sur terre et sur mer, et contre lesquels il commit une infinité de crimes et d'horreurs. Arrêté enfin comme complice de Gildon, il mourut dans les fers;

[1] Paul. Vit. n. 51.

après quoi ses partisans fanatiques lui donnèrent le titre de martyr.

Ces excès allumèrent le zèle de saint Augustin pour la réunion. Il usa de l'autorité que lui conféroit le caractère épiscopal, non-seulement pour le bien d'Hippone, mais pour l'édification des meilleures villes où on le prioit souvent de prêcher. Les donatistes se trouvoient à ses discours en aussi grand nombre que les catholiques, et ils sembloient même le leur disputer en assiduité et en attention. Ils faisoient un rapport exact de sa doctrine à leurs évêques, et lui rendoient compte ensuite des réponses de ces faux docteurs. Augustin écoutoit tout, et satisfaisoit à tout avec une douceur inaltérable, quoique souvent ils s'échappassent en de grossières injures. Il les recherchoit même, il leur écrivoit dans les termes les plus honnêtes et les plus engageants, soit pour leur présenter la vérité avec tous ses attraits, soit pour les inviter à des conférences, où l'on approfondiroit les difficultés sans amertume et sans prévention. La crainte qu'avoient les chefs du parti de se commettre avec un si savant homme, le leur fit long-temps éviter. Mais que peuvent craindre d'un apprenti tel que moi, dit l'humble docteur, ceux qui exercent l'épiscopat depuis tant d'années? S'ils appréhendent le foible avantage que nous donnent les lettres humaines, qu'ont-elles de commun avec le fond de notre différend? Mais nous avons des prélats catholiques qui ne les ont point étudiées. J'en prierai quelqu'un s'ils le souhaitent, de prendre ma place. Le Seigneur n'a pas besoin de la sagesse humaine pour faire triompher la vérité du salut. Enfin les conférences s'engagèrent par occasion, avec quelques chefs des donatistes; mais elles produisirent peu de fruits. Ils prétendirent que le concile de Sardique avoit communiqué avec des évêques de leur parti, et ils produisirent, pour le prouver, un exemplaire de ce concile. Augustin prit le livre; et parcourant les décrets avec attention, il y trouva que le saint pape Jule et saint Athanase y étoient condamnés: après quoi il démontra sans peine que c'étoit un exemplaire de quelque concile arien, probablement de celui de Philippopolis, qui s'étoit arrogé en effet le nom de concile de Sardique. Cette découverte n'opéra rien, sinon que les schismatiques en devinrent plus défiants et plus

dissimulés : ils refusèrent de confier l'exemplaire à Augustin qui vouloit l'examiner à fond. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il prouva invinciblement que le premier évêque de Carthage, dont les donatistes s'étoient séparés, avoit persévéré dans la communion de l'Eglise romaine, dans laquelle, dit-il, a toujours été la primauté de la chaire apostolique.

Ces conférences ne laissèrent pas d'être avantageuses à l'église d'Afrique, en y donnant lieu à deux conciles qui se célébrèrent [illegible] années consécutives, et qui dressèrent une multitude [illegible]ements de discipline, dont la sagesse les a fait conserver religieusement jusqu'à nous. Celui de 397, composé de [illegible]ante-huit évêques, défend à tous les clercs d'entrer dans les hôtelleries pour boire et pour manger, sinon par nécessité en voyageant. Il leur défend aussi d'avoir chez eux aucune femme étrangère, mais seulement leur mère, leur aïeule, leur tante, leur nièce, les femmes de leurs enfants mariés, ou de leurs esclaves, ou enfin celles de leur famille qui y demeuroient avant leur ordination. Tout trafic sordide est interdit aux évêques, aux prêtres et aux autres clercs; et l'on statue que ceux qui, n'ayant rien au temps de leur ordination, acquerront ensuite des héritages, seront réputés usurpateurs des biens sacrés, s'ils ne les donnent à l'Eglise, à moins qu'il ne leur soit venu du bien par succession ou par donation. L'âge de la consécration des vierges doit être au moins de vingt-cinq ans. On voit dans ce statut, qu'il y avoit des vierges de deux sortes, les unes vivant en communauté, les autres dans les maisons particulières; puisqu'il est dit, que celles qui auront perdu leurs parents, seront mises par les soins de l'évêque dans un monastère de vierges, ou dans la compagnie de quelques femmes vertueuses. Le sixième canon réprime un abus fort singulier, qui consistoit à donner l'eucharistie aux corps morts. La plupart des autres concernent les ordinations, qui ne se faisoient pas toujours sur les lieux, puisque l'évêque de Carthage, pour faire sentir la difficulté d'avoir, selon l'usage ordinaire de l'Afrique, douze évêques à cette cérémonie, dit qu'il avoit des ordinations à faire presque tous les dimanches. Ce concile réforme aussi les titres pompeux qu'on donnoit à l'évêque du plus grand siége de sa contrée, tels que ceux de

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

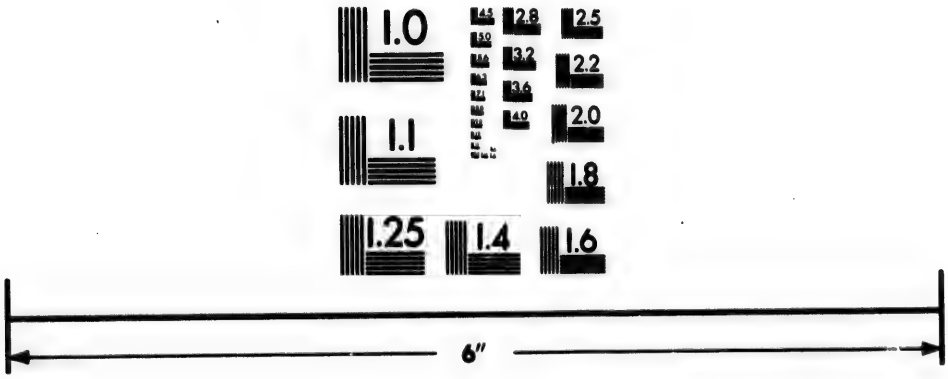

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

souverain prêtre, ou de prince des prêtres : il veut qu'on l'appelle simplement évêque du premier siége. De là le titre de primat, que prenoient en Afrique les premiers évêques de chaque province.

Quand tous les troubles cessèrent, par la défaite de Gildon, il se tint à Carthage un concile national, beaucoup plus nombreux que le précédent. On y compta deux cent quatorze évêques, et l'on y fit cent quatre canons, dont la plupart concernent aussi l'ordination et les devoirs du clergé. L'examen qu'ordonne le premier canon avant de consacrer un évêque, est semblable à ce qu'on trouve encore dans le commencement du cérémonial de nos ordinations. Le sixième porte que les époux, après avoir reçu la bénédiction du prêtre, doivent par respect garder la continence la première nuit. Le quatre-vingtième frappe d'excommunication le fidèle qui, aux jours de solennité, fréquente les spectacles, au lieu d'assister à l'office de l'église. Par le cinquante-unième, on ordonne aux clercs de travailler pour gagner de quoi se nourrir et se vêtir.

Les ouvrages des mains recommandés aux clercs par ce concile, étoient pour les moines d'une obligation beaucoup plus stricte. Saint Augustin trouva cette matière assez importante, pour en faire un traité exprès. Il y reconnoît que les ministres de l'autel ont droit d'être nourris par le peuple ; mais pour les moines, outre qu'ils n'étoient pas du corps de ces ministres, il y avoit beaucoup de danger que leur profession, sans le travail, ne dégénérât en une vie oiseuse et dépravée. Il observe sagement que la plupart étant nés dans les dernières classes des citoyens, artisans, paysans, quelquefois esclaves, ils avoient mené dans le monde une vie pauvre et laborieuse, et que la retraite sans le travail deviendroit un écueil, puisqu'on ne pouvoit exclure des monastères ces conditions basses, qui souvent y produisoient de grands saints. On ne sauroit disconvenir que le changement survenu depuis ce temps-là dans la condition des moines, n'en ait pu raisonnablement introduire dans leur manière de vivre.

Il y eut un troisième concile de Carthage sous le pontificat d'Aurélius : on le compte ordinairement pour le cinquième de cette église. Entr'autres choses, on y défendit d'appeler

les clercs en justice, pour y rendre témoignage. Tel étoit le point auquel on prétendoit alors que devoit aller dans le clergé l'esprit de mansuétude. On prononça aussi que les clercs condamnés canoniquement, de quelque rang qu'ils fussent, ne doivent être soutenus par personne; et l'on résolut de demander aux empereurs une loi qui empêchât efficacement de s'opposer aux dispositions des évêques, même faites en concile : cette loi fut en effet demandée et obtenue. On veut encore que l'intercesseur ou visiteur d'une église, c'est-à-dire, celui qui en prenoit soin quand elle étoit vacante, la pourvoie d'un nouveau titulaire dans l'année de la vacance; sinon, qu'au bout de l'an on institue un autre intercesseur : ce qui peut avoir fondé la disposition du droit, qui prive de la collation d'un bénéfice tout patron qui néglige de le remplir. Le sixième canon mérite encore attention, en ce qu'il prescrit de baptiser sans scrupule les enfants dont le baptême n'est pas prouvé d'une manière certaine : ce qui montre en quel discrédit l'erreur des rebaptisants étoit tombée parmi les catholiques.

Cependant Arcade, ou plutôt Eutrope, fit contre les asiles une loi qui affligea sensiblement le clergé. Il est vrai qu'il y avoit de l'abus dans l'empressement des clercs et des moines à protéger les personnes chargées de crimes ou de dettes. Mais l'impérieux eunuque, non content de réformer les abus, dépouilla les églises du droit même, défendit de s'y réfugier à l'avenir, et força d'en chasser ceux qui s'y étoient retirés. La possession du privilége qu'avoient eu plusieurs temples, avant les églises chrétiennes, étoit trop longue et trop étendue, pour qu'une suppression si soudaine ne fût pas regardée comme une flétrissure injuste; d'autant plus qu'il n'y avoit pas lieu de crier à l'impunité, ni à la subversion des mœurs. Les peines que l'Eglise infligeoit alors à ses pénitents, étoient d'une rigueur extrême; et si elle conservoit la vie aux criminels, elle avoit soin d'opposer des digues d'autant plus fortes au crime.

Eutrope, tiré de la poussière, et monté rapidement au faîte de la grandeur, ne pouvoit plus soutenir le poids de sa fortune. Il avoit été esclave; il s'étoit ensuite insinué parmi les eunuques du palais, où par l'adulation et l'intrigue il avoit

trouvé moyen de gagner la confiance de l'empereur. Ruffin, qui avoit tenu long-temps Arcade en tutelle, venant de se précipiter en s'élevant sans mesure, Eutrope avoit succédé sans effroi à son crédit et à toute sa hauteur. Il étoit protégé par l'impératrice Eudoxie, avec une chaleur proportionnée au service qu'il lui avoit rendu, en ménageant par ses manœuvres son mariage et son couronnement, quoiqu'elle fût d'origine barbare. Par la faveur de cette princesse, il obtint la charge de grand chambellan, la dignité de patrice, et par un exemple qu'on n'avoit point encore vu, et qu'on ne vit plus dans la suite, il fut, quoique eunuque, élevé au consulat. Il n'imaginoit pas que bientôt les autels qu'il dépouilloit de leurs prérogatives, seroient son unique asile. Il avoit fait publier cette loi injurieuse, de peur que les grands qu'il faisoit proscrire n'échappassent aux emportements de sa vengeance; mais il se vit contraint de chercher sa propre sûreté dans la transgression da sa loi. Les grands, les généraux, l'impératrice même que l'audacieux, dit-on, avoit menacée de chasser du palais, tous s'unirent contre lui auprès de l'empereur, et firent résoudre sa perte.

En cette extrémité, Eutrope quoique païen, chercha son salut dans l'église, et saint Chrysostôme s'opposa généreusement à ceux qui voulurent l'en arracher. L'éloquent patriarche profita d'une conjoncture si capable de faire impression, et du concours prodigieux qu'attiroit la singularité du spectacle, pour faire sentir la vanité des grandeurs humaines. Où sont à présent, dit-il à Eutrope[1], vos adulateurs et vos esclaves, ces troupes qui s'empressoient devant vous, pour faire retirer ou prosterner les citoyens à votre passage, comme devant une divinité? Ils se tiennent cachés; ils abjurent une amitié dangereuse ou stérile; ils fondent leur fortune sur les débris de la vôtre. Nous n'en usons pas ainsi : l'Eglise à qui vous faisiez la guerre ouvre son sein pour vous recevoir; et le théâtre que vous protégiez, qui vous a tant coûté, que vous prétendiez nous faire révérer à nous-mêmes, vous trahit par son indifférence et son impuissance. Je ne le dis pas

[1] Or. in Eutr. t. 4, al. 8.

pour insulter à votre malheur, à Dieu ne plaise! mais pour instruire cette multitude qui croit à peine la révolution dont elle est témoin. Vous le savez tous comme moi, mes frères, et vous l'avez vu de vos propres yeux, quand on vint du palais pour l'enlever d'ici; comment il courut aux vases sacrés, tremblant de tous ses membres, ayant le visage d'un mort plutôt que d'un vivant, et suppliant les ministres saints, d'une voix mal articulée que la crainte entrecoupoit. Non, l'autel n'a jamais paru si majestueux, que depuis qu'il tient ce lion enchaîné. L'orateur porte ensuite ses auditeurs à la compassion la plus généreuse, à sauver ce malheureux, à obtenir sa vie de l'empereur, afin qu'il ait le loisir de réparer ses fautes, et de parvenir à la grâce du baptême. Le saint réussit pour un temps, et non sans peine ni sans péril. On vint à l'église en armes; on menaça le charitable pasteur, et on le traîna au palais. Rien ne l'ébranla; il ne livra point le réfugié; et l'on n'osa violer le lieu saint. Eutrope fut pris néanmoins; mais par sa faute, et hors de l'enceinte de l'église. On le relégua dans l'île de Chypre; on le dépouilla de tous ses biens, de tous ses titres, et l'on effaça son nom des fastes où l'on inscrivoit les consuls. Ses ennemis ne furent pas encore satisfaits; on le fit revenir de Chypre à Chalcédoine, où il eut la tête tranchée.

On ne laissa pas de censurer le discours de Chrysostôme, et l'on prétendit qu'il ne s'étoit opposé à la fureur générale, que pour insulter plus long-temps au malheureux qui en étoit l'objet. Déjà le zèle actif et sans respect humain du patriarche, comparé aux lenteurs et à la facilité de son prédécesseur, lui avoit fait beaucoup d'ennemis dans son clergé, où l'on voyoit avec alarmes l'autorité que le concours de tous les talents et de toutes les vertus lui acquéroit contre le relâchement. On étoit surtout choqué qu'il eût osé attaquer un abus, d'autant plus dangereux néanmoins, que la passion déguisée lui donnoit un air de vertu. Plusieurs ecclésiastiques, sous prétexte de charité, vivoient avec des vierges qu'ils appeloient sœurs adoptives, mais à qui le public donnoit le nom équivoque de sous-introduites. Le prétexte ne laissoit pas d'être spécieux, puisqu'il s'agissoit d'assister un âge et un sexe foible, des orphelines sans appui et sans expérience, qui ne pouvoient par

elles-mêmes prendre soin de leurs affaires temporelles, surtout dans un pays où la sévérité des bienséances ne permettoit presque point aux filles de paroître en public. Les prêtres de leur côté y trouvoient l'avantage de se décharger sur elles des soins domestiques et minutieux, auxquels les femmes sont beaucoup plus propres que les hommes. On ne manquoit pas d'exalter encore le motif imposant d'être plus libre pour les fonctions du saint ministère. Le patriarche prétendit, au contraire, que rien ne pouvoit balancer la raison du scandale et du danger réel de ces associations. Non content de tonner dans ses discours, il composa deux traités, l'un contre les ecclésiastiques engagés dans ces sociétés, l'autre contre leurs compagnes; et il ruina tous les fondements artificieux de ces alliances, qu'il n'appela pas seulement équivoques, mais révoltantes et monstrueuses; puisqu'elles ne sont, poursuivit-il, ni parenté ni mariage, ni charnelles ni spirituelles; mais un mélange bizarre des périls et des inconvénients de l'un et de l'autre.

L'attachement que plusieurs clercs témoignèrent pour ces sortes de sœurs, le convainquit qu'il n'étoit pas aussi innocent qu'ils le disoient, et il chassa de l'Eglise les réfractaires. Il attaqua aussi les ecclésiastiques trop assidus dans les maisons des riches, où ils se rendoient tout à la fois leurs flatteurs et leurs parasites. Ensuite il examina l'administration des biens de l'Eglise, trouva de la profusion jusque dans la dépense domestique de l'évêque, appliqua ce superflu au soulagement des pauvres et à la construction de quelques hôpitaux. Rien n'échappoit à sa vigilance : il fit comparoître devant lui toutes les veuves consacrées au service de la religion, examina soigneusement leur conduite, et celles en qui il trouva de la mondanité et de la pente à la sensualité, il les pressa de se marier, plutôt que de faire servir l'indépendance où elles étoient d'un époux, à vivre dans l'oisiveté, les intrigues, le babil perpétuel et la vaine curiosité.

Cependant, loin de négliger le commun des fidèles, nous voyons par ses discours, qu'il les portoit à la plus sublime perfection[1]. Il exhorta les citoyens de Constantinople à ériger

[1] Pallad. Vit. et Chrys. Homil. passim.

chacun dans sa maison une espèce d'hôpital domestique, c'est à-dire, un lieu d'hospice pour le soulagement des pauvres. Il alla jusqu'à proposer à plusieurs le rétablissement de la communauté des biens et du détachement absolu des premiers fidèles. Quoique les offices de la nuit ne fussent plus guère suivis que des solitaires ou des cénobites, il pressa la partie du peuple la plus occupée, c'est-à-dire, les hommes qui pendant le jour n'en avoient pas le loisir, de s'y rendre assidus le plus qu'il leur étoit possible. Car pour les femmes, sa prudence les empêcha de fréquenter ces exercices nocturnes. Il obtint tout ce qu'il voulut par son éloquence toute-puissante. La ville de Constantinople fit des progrès étonnants dans la piété, et reprit une face toute nouvelle. On abandonna le cirque et le théâtre, pour accourir aux temples, dans la ville la plus passionnée pour les spectacles : c'est ce que nous apprenons, par l'explication qu'il fit à ce sujet des épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens et aux Hébreux, ainsi que des Actes des Apôtres. Trois fois la semaine réglément, il rassembloit ses ouailles; quelquefois les sept jours de suite : et tout infatigable qu'il se montroit à instruire, ses auditeurs se lassoient encore moins de l'entendre. La foule, soit des fidèles, soit des hérétiques et des païens, étoit si nombreuse, qu'il fut obligé de quitter la place ordinaire, pour parler dans un lieu plus vaste. Quelques-uns venoient par curiosité et par goût pour son éloquence; mais la grâce triomphant de ces dispositions imparfaites et de tous les obstacles, on voyoit de jour en jour des conversions éclatantes.

Un homme de la secte des macédoniens, ayant abjuré, voulut aussi convertir sa femme. Elle lui promit ce qu'il désiroit, et vint à l'Eglise où elle reçut l'eucharistie; mais au lieu de la consommer, elle la cacha en baissant la tête comme pour prier, et mit en sa place du pain ordinaire que lui donna adroitement une domestique affidée. Mais en portant ce pain à sa bouche, il changea de nature; et en voulant le manger, au lieu de pain, elle sentit une pierre sous ses dents. Elle courut sur-le-champ à l'évêque, lui confessa son crime avec des sentiments sincères de conversion, et lui montra la pierre où la marque de ses dents restoit imprimée. Sozomène qui vivoit

presque dans le même temps, rapporte ce fait[1], et dit que l'on voyoit cette pierre dans le trésor de l'Eglise de Constantinople, où elle avoit été déposée. Le saint patriarche ne borna point son zèle à cette église; il l'étendit, avec la réforme, aux six provinces ecclésiastiques de la Thrace, aux onze de l'Asie, et au nombre pareil des églises du Pont, c'est-à-dire, à toutes les dépendances de son patriarcat. De là s'intéressant à tout ce qui touchoit l'ordre, et le bonheur du corps de l'Eglise, il entreprit de réunir les évêques de l'Orient avec ceux de l'Egypte et de l'Occident, toujours divisés depuis le schisme de Paulin. Il pria Théophile même d'Alexandrie de le seconder, et tous deux de concert agirent si bien à Rome par leurs envoyés, qu'ils firent rentrer Flavien d'Antioche dans la communion des Occidentaux. L'âme sensible de Chrysostôme, au plus haut point de son élévation, lui faisoit regarder ce patriarche comme son maître, et jamais il ne cessa de le chérir et de le révérer comme son père.

Il porta les attentions de son zèle jusque chez les Barbares les plus sauvages. Ayant appris qu'il y avoit de ces Scythes vagabonds qu'on appeloit nomades ou pasteurs, campés près du Danube, et qu'ils désiroient de s'instruire dans la religion, il leur envoya des hommes apostoliques, qui eurent de grands succès. Le christianisme avoit déjà pénétré dans cette nation; mais comme elle avoit de fréquents rapports avec les autres Barbares, infectés la plupart de l'arianisme, plusieurs de ceux-ci avoient aussi donné dans l'erreur; il en trouva de séduits jusque dans la ville impériale : pour les désabuser, il leur donna des catéchistes et des prêtres de leur langue, leur assigna une église particulière, où il alloit quelquefois lui-même les instruire par le moyen d'un interprète. Sachant qu'il y avoit encore des marcionites dans le territoire de Cyr, il prit du côté de l'évêque diocésain et de la cour, des mesures efficaces pour en délivrer le pays[2].

Saint Porphyre, qui avoit été tiré malgré lui de la solitude, pour être mis sur le siége épiscopal de Gaze, gémissoit de voir son diocèse rempli d'idolâtres, non moins furieux contre son

[1] Lib. VIII, c. 5. — [2] Théod. v. 2.

troupeau que contre lui-même. Il restoit jusqu'à huit temples des faux dieux dans cette ville; mais la seule idole de Marnas suffisoit pour y perpétuer l'idolâtrie. Porphyre vint solliciter la ruine de la superstition auprès de l'empereur, et il s'adressa d'abord au patriarche qui, outre son crédit, l'appuya de celui de l'eunuque Amance, grand serviteur de Dieu, et fort puissant auprès de l'impératrice. A sa recommandation, la princesse reçut favorablement l'évêque de Gaze, et lui promit de parler à l'empereur. Alors Porphyre se rappelant une prédiction qu'il avoit ouï faire à un saint anachorète, en passant par l'île de Rhode, il dit à l'impératrice qui étoit grosse, et qui désiroit passionnément d'avoir un fils : Travaillez pour la cause de Jésus-Christ, et vous aurez un fils qui portera la pourpre. Quelque temps après, la prédiction fut vérifiée, Eudoxie accoucha d'un fils qu'on nomma Théodose, comme son aïeul, et à qui on donna la pourpre dès qu'il fut né, avec la qualité de césar. La mère, au comble de la joie, n'oublia point le saint évêque de Gaze. Elle l'envoya chercher sept jours après ses couches; et à son approche, se levant de son siége avec empressement, elle vint le recevoir à la porte de son appartement, avec le petit prince qu'elle tenoit entre ses bras. Mon père, lui dit-elle, bénissez-moi, avec l'enfant que m'ont obtenu vos prières. L'évêque invoqua le Seigneur, et leur donna sa bénédiction. Il dressa ensuite une requête, épia le moment où l'on portoit le jeune césar au palais, et la lui présenta. Celui qui tenoit l'enfant, et qui connoissoit la disposition de la mère, reçut la supplique en souriant; puis faisant un peu incliner la tête au petit prince, il dit tout haut : Qu'il soit fait comme il est requis. L'impératrice conta la chose à l'empereur. Tout étoit en joie dans le palais; la plaisanterie fut goûtée : l'affaire est néanmoins de grande importance, dit Arcade; mais comment résister au premier acte d'autorité de notre fils? L'ordre fut aussitôt donné d'abattre les temples de Gaze, et nommément celui de Marnas. L'impératrice fit construire de leurs débris une église magnifique, et un hôpital pour les étrangers[1].

[1] Theod. v, 29; S. Perph. ap. Sur. 25 Fév.

Cependant, selon le bruit d'un faux oracle, que les gentils répandoient par tout l'empire, l'idolâtrie devoit en ce temps-là recouvrer son premier lustre, et se rétablir sur les ruines du christianisme. Mais on vit au contraire, jusqu'aux extrémités de l'Occident, toutes les idoles brisées par un édit exprès de l'empereur Honorius; tous les monuments de la superstition abattus, ou réservés à l'ornement profane des villes; tous les temples des faux dieux consacrés au culte chrétien.

Ce fut alors qu'Aurélius, évêque de Carthage, établissant le siége de sa primatie dans le fameux temple de Junon, appelée Céleste, la Vérité incréée fit entendre ses oracles, au même lieu où le père du mensonge avoit fait retentir les siens durant tant de siècles. Mais de tous ces dragons et de ces monstres horribles, qui, suivant la menace des païens, devoient défendre la mère de leurs dieux, aucun ne parut. Les oracles des Sibylles qu'on trouva dans Rome, où ils avoient été en si grande vénération, devinrent aussi impunément la proie des flammes auxquelles Stilicon les condamna.

Dans le fond des Gaules, de zélés pasteurs ne s'employèrent pas avec moins de succès, pour la ruine de l'idolâtrie. Le grand saint Martin y travailla fort long-temps avec la plus infatigable persévérance, et il en purgea presque totalement son diocèse. Mais tant de travaux l'avoient consumé, et il touchoit au moment d'en recevoir la digne récompense. Il avoit plus de quatre-vingts ans; il savoit que sa mort étoit proche, et lui-même en avoit averti ses disciples. Ayant cependant appris qu'il y avoit quelque division dans le bourg de Cande, près du confluant de la Loire et de la Vienne, à l'extrémité de son diocèse, il s'y transporta, pour y rétablir la concorde et la charité que son seul aspect inspiroit. En effet, il n'eut besoin que de se montrer; et déjà il songeoit à retourner dans son monastère, quand les forces lui manquant subitement, on avertit ses clercs, dont le respect et la tendresse lui formoient une suite nombreuse partout où il alloit. Quand ils virent l'état de foiblesse et d'accablement où il étoit : O mon père, s'écrièrent-ils tout d'une voix, en pleurant, vous voilà donc prêt à nous quitter; mais ne voyez-vous pas combien vous nous êtes encore nécessaire ? Les loups ravissants vont se jeter

sur votre troupeau, dès qu'il ne vous aura plus pour défenseur; vous volez à la félicité suprême; mais les calamités et les périls où vous nous laissez, ne vous intéressent-ils plus [1] ?

Le saint fut attendri, et mêlant ses larmes aux leurs : Seigneur, dit-il, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail : faites, sans égard pour mon goût, ce qui doit procurer leur avantage et votre plus grande gloire. Le mal empira. Le saint, brûlé d'une fièvre violente, étoit couché sur la cendre et le cilice. Ses disciples le prièrent de permettre au moins qu'on mît de la paille sous lui ; mais regardant ce traitement comme trop délicat : Mes enfants, leur dit-il, il sied mal à un chrétien de mourir dans la mollesse. Il prioit sans interruption, les yeux et les mains levés au ciel. On lui proposa de changer cette attitude pénible. Laissez-moi, répondit-il, contempler le ciel plutôt que la terre ; c'est le chemin par où mon âme doit aller vers le Seigneur. Puis témoignant sa juste confiance, et le mépris qu'il faisoit des dernières attaques de l'ennemi du salut : Qu'attends-tu, lui dit-il, monstre cruel? Tu ne trouveras rien en moi qui seconde tes desseins funestes; je m'élèverai au-dessus de tes piéges, jusqu'au sein d'Abraham. En proférant ces mots, il rendit le dernier soupir, le 8 novembre, la vingt-septième année de son épiscopat, et selon l'opinion la plus vraisemblable, la 397 de Jésus-Christ. Aussitôt après sa mort, son visage parut tout rayonnant de la gloire céleste.

Les habitants de Poitiers se croyoient autorisés à enlever son corps, à cause du séjour qu'il avoit fait chez eux, dans son premier monastère de Ligugei; mais ses diocésains lui étoient trop attachés, et se trouvoient à Cande en trop grand nombre, pour ne pas défendre leurs justes prétentions. On le rapporta à Tours, où il y eut un concours prodigieux, non-seulement de la ville, qui vint tout entière au-devant des saintes reliques, mais des peuples de la campagne et de plusieurs villes voisines. Les personnes les plus retirées par état se crurent dispensées de la règle dans une rencontre si sainte : on vit accourir des troupes innombrables de vierges, avec en-

[1] Sulp. Epist. 3.

viron deux mille moines. Tout le monde fondoit en larmes, moins occupé d'abord de la couronne éternelle que le saint obtenoit, que de la perte irréparable qu'on venoit de faire : on chanta des hymnes en l'accompagnant jusqu'au lieu de sa sépulture. On y bâtit par la suite une grande église, et le célèbre monastère qui portoit le nom de saint Martin [1].

Il se tint, l'an 400, un concile à Tolède, et c'est le premier de cette église. Il excommunie le fidèle qui, avec une épouse légitime, a une concubine. Mais si la concubine, ajoute-t-on, est la seule femme qu'il ait, il ne sera point exclu de la communion. C'est qu'il y avoit des concubines légitimes, approuvées par l'Eglise. Suivant les lois romaines, il falloit de la proportion pour les alliances entre les conditions. Un sénateur ne pouvoit épouser une affranchie; un citoyen ne pouvoit épouser une esclave; et les conjonctions des esclaves entr'eux, quoique légitimes, n'étoient pas nommées mariages. Mais la femme qui n'avoit pas le rang d'épouse, pouvoit être tenue comme concubine; les lois le permettant, pourvu qu'on n'en eût qu'une, qu'on se la fût attachée par le lien conjugal, et que d'ailleurs on ne fut pas marié. Les enfants qui en provenoient n'étoient, ni légitimes, ni bâtards, mais enfants naturels, susceptibles de donations. L'Eglise n'entroit pas dans ces distinctions : elle s'en tenoit simplement au droit naturel, et approuvoit en général l'union des deux sexes, pourvu qu'on y observât l'unité et la stabilité. En ceci les deux puissances n'empiétoient pas l'une sur l'autre : l'Eglise ne touchoit point aux droits civils, les empereurs respectoient les droits du sacrement, et tout demeuroit en paix. C'est dans ce concile de Tolède qu'on trouve pour la première fois le chef de l'Eglise nommé pape, et par excellence.

Ce fut vers le même temps que les démêlés de saint Jérôme avec Ruffin d'Aquilée, firent le plus de bruit. Sainte Marcelle et d'autres amis de distinction que le saint docteur avoit à Rome, s'étoient élevés avec chaleur contre les écrits de Ruffin. Outre leur zèle pour la foi, qui souffroit de voir semer dans l'Occident les nouveautés d'Origène, ils s'indignoient de l'artifice avec lequel le traducteur rendoit le saint prêtre Jé-

[1] Sulp. xxiv. n. 25.

rôme complice de ces erreurs pernicieuses. Ils en écrivirent à cet illustre ami, qui en se justifiant sur les louanges qu'il avoit données à Origène, répondit qu'il estimoit son esprit et son érudition, mais sans approuver sa doctrine; qu'il s'en étoit servi comme des écrits de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée et d'Apollinaire, sous lequel il avoit même étudié, ainsi que sous la direction d'un juif; que la doctrine d'Origène est répréhensible, quoique ses mœurs aient été pures et ses travaux immenses; que s'il est excusable dans ses intentions, ses dogmes n'en sont pas moins empoisonnés, qu'ils font violence à l'Ecriture, et qu'il est scandaleux de le louer, comme un apôtre qui ne s'est trompé en rien. Quant à l'apologie d'Origène, attribuée par Ruffin à saint Pamphile, Jérôme soutient qu'elle n'est pas de ce saint martyr, mais d'Eusèbe. Comme il se croyoit toujours ami de Ruffin, dont il l'avoit été constamment durant son long séjour en Palestine, il lui écrivit à lui-même, se plaignit doucement de ce qu'en lui donnant des louanges apparentes, il le rendoit en effet suspect d'origénisme, et il le pria de n'en plus user de la sorte. Mais ce qui aliéna tout-à-fait Ruffin, c'est que pour arrêter le scandale de sa traduction, Jérôme traduisit lui-même les livres des principes. Il voyoit une affection très-suspecte de la part de Ruffin, en ce qu'il avoit corrigé dans son Origène les erreurs contre la Trinité, qui eussent fait trop d'éclat en Occident, et qu'il y avoit laissé les traits dangereux dont le venin étoit plus imperceptible; telles que l'étrange doctrine concernant les anges, les âmes humaines, la résurrection future, la multitude des mondes et le rétablissement final de toutes choses. Saint Jérôme crut devoir faire une traduction plus fidèle, où toutes les impiétés parussent également, et donnassent de l'auteur l'éloignement convenable. Ruffin en fut si outré, qu'on ne jugea pas à propos de lui communiquer la lettre de son ancien ami, et il composa aussitôt contre lui trois livres, qui ne servirent qu'à rendre plus équivoque la foi de leur auteur. Le pape Anastase jugea ne pouvoir se dispenser de censurer, et censura effectivement ces nouveaux écrits [1].

[1] Hier. Epist. I. c. 70.

Ainsi Origène fut-il flétri, mais non son traducteur, et l'origénisme condamné, non-seulement à Rome, mais par Vénérius de Milan, disciple et successeur de saint Ambroise; par Chromace d'Aquilée, évêque naturel de Ruffin, en un mot, par tout l'Occident.

En effet, quelque soin qu'on ait pris de disculper Origène, il est impossible de justifier ses ouvrages, et même de rejeter sur ses disciples toutes les erreurs qu'ils contiennent. On doit néanmoins convenir qu'ils y ont inséré les plus grossières; et d'ailleurs, qu'il seroit injuste de prendre à la lettre certaines expressions de cet écrivain, extraordinairement partisan du sens allégorique. C'est l'injustice qu'on a reprochée à Théophile d'Alexandrie, et qui paroît dans les lettres pascales qu'il adressoit à toutes les églises, pour les avertir du jour de la Pâque, à l'exemple de ses prédécesseurs qui en avoient été chargés par le concile de Nicée. Il profita de ces relations, pour donner aux fidèles les idées qu'il avoit lui-même de l'origénisme. Voici à quoi la première et la plus équitable de ces lettres en réduit les erreurs.

Premièrement, à insinuer que le règne de Jésus-Christ doit finir. On ne trouve cette impiété, d'une manière expresse, en aucun ouvrage d'Origène; mais elle suit naturellement de ses principes. Car si tous les corps doivent être détruits à la fin des siècles, comme n'étant faits que pour la punition des esprits, il s'ensuit que Jésus-Christ n'aura plus de corps, et ne sera plus véritablement un homme, ni par conséquent notre roi, du moins sous ce rapport. La seconde erreur est que les démons seront sauvés, après avoir été purifiés par de très-longs supplices, qu'Origène imaginoit, sur le principe que Jésus-Christ devoit être le sauveur de toutes les créatures raisonnables. La troisième est que les corps ne ressusciteront pas entièrement incorruptibles; mais qu'ils conserveront le germe de la corruption, ou le principe de la destruction qu'ils doivent éprouver à la fin des siècles, ce qui est encore une conséquence de la singularité d'Origène, à imaginer les corps comme uniquement destinés à punir les esprits qu'ils tiennent renfermés. Ils seront donc inutiles, quand les esprits se trouveront purifiés entièrement.

Malgré la pénétration de Théophile dans le mystère de l'origénisme, il fut long-temps à prendre le parti de le censurer. Saint Jérôme et saint Epiphane lui avoient écrit sans aucun succès, qu'il espéroit en vain corriger les hérétiques par la douceur, et qu'une multitude de saints personnages n'approuvoient pas les lenteurs dont il usoit; mais plusieurs moines égyptiens, dans les fougues d'un zèle indiscret, l'accusant lui-même d'origénisme, il ne trouva point de moyen plus propre à les calmer que de condamner enfin ces erreurs. Ce n'est pas que l'accusation fût fondée; mais comme parmi ces moines, il y en avoit beaucoup de simples et d'ignorants qui se formoient des images sensibles des choses les plus intellectuelles, ils se persuadèrent, sur certaines expressions des saintes Ecritures, que Dieu avoit un corps comme les hommes, ce qui les rendit anthropomorphites. Or, nul interprète de l'Ecriture n'étant plus éloigné qu'Origène de cette explication grossière, ils traitoient d'origénistes tous ceux qui les contredisoient.

L'évêque Théophile enseignoit publiquement, avec l'Eglise catholique, que Dieu est incorporel; il réfuta même fort au long l'erreur contraire, dans l'une de ses lettres pascales, qui fut portée aux monastères, selon la coutume; ces bons solitaires en furent étrangement scandalisés; il sembloit qu'on leur eût enlevé leur Dieu avec le fantôme qu'ils s'en formoient. L'un d'entr'eux, nommé *Sérapion*, vieillard d'une grande vertu, mais fort simple, après même qu'on l'eut tiré de ses préventions, en lui faisant concevoir qu'elles n'étoient pas moins contraires à l'Ecriture qu'à la foi de toutes les églises et de tous les siècles; Sérapion ayant voulu rendre grâce avec ceux qui venoient de le détromper, se mit à pleurer, en s'écriant: Hélas! on a fait disparoître mon Dieu, et je ne sais plus ce que j'adore [1].

La multitude des moines se montra bien plus indocile. Ils quittèrent leurs solitudes, vinrent par troupes à Alexandrie, traitèrent l'évêque d'impie devant le peuple, portèrent l'insolence et les menaces jusqu'au palais patriarcal. Alors Théo-

[1] Cass. coll. 2, c. 3.

phile se déclara contre les livres d'Origène et il promit de les condamner. Il congédia doucement les solitaires, puis tint un concile, où il fut ordonné que quiconque approuveroit les œuvres d'Origène seroit chassé de l'Eglise.

C'étoient les moines de Scété qui s'étoient principalement soulevés contre le patriarche. Entre ceux de Nitrie au contraire, il y en avoit plusieurs fort soupçonnés d'origénisme. Il paroît qu'ils étoient moins attachés aux erreurs d'Origène qu'à ses livres, qu'ils prétendoient avoir été altérés par des mains étrangères, et de façon qu'on en pouvoit aisément distraire le poison, sans réprouver pour cela les leçons de vertu qu'ils fournissoient en abondance. D'ailleurs l'Eglise n'avoit pas encore décidé, ou ses décisions n'étoient pas assez authentiques, pour ôter toute excuse aux contradicteurs. Théophile n'en eut pas plus de condescendance ; comme tous les zélateurs dont les vues ne sont pas parfaitement pures, il avoit d'abord procédé avec trop de lenteur, et il procéda depuis avec trop de chaleur et de précipitation.

Outre son animosité contre les moines en général, il étoit particulièrement mécontent du saint prêtre Isidore, qui gouvernoit l'hôpital d'Alexandrie, mais qui avoit été solitaire à Nitrie, d'où saint Athanase l'avoit fait passer dans son clergé. Une veuve de qualité avoit remis une somme considérable entre les mains de ce vénérable prêtre, après l'avoir obligé de s'engager, par serment, à en acheter des habits pour les femmes les plus indigentes de la ville, sans en donner connoissance au patriarche, de peur que celui-ci n'employât cette somme en des bâtiments pour lesquels il étoit passionné. Isidore reçut l'argent et l'employa selon l'intention de la donatrice. Le patriarche avoit des espions qui l'eurent bientôt instruit : il fut piqué jusqu'au vif; mais il dissimula. Deux mois après, ayant assemblé son clergé, il produisit un mémoire, qu'il disoit avoir reçu contre Isidore, dix-huit ans auparavant. Cette accusation surannée eut un air d'humeur, et devint très-suspecte. Il fallut d'autres manœuvres qui ne servirent qu'à mieux dévoiler la malignité et la fourberie. Théophile suborna un jeune homme, en lui faisant donner de l'argent pour qu'il accusât Isidore. L'accusateur porta la

somme à sa mère, qui craignant qu'Isidore ne la poursuivît en justice, alla trouver le gouverneur, et lui montra l'argent, qu'elle déclara avoir été reçu par les mains de la sœur du patriarche : ce qui n'empêcha point Théophile de chasser Isidore de l'église, mais à petit bruit, sous prétexte d'un crime infâme que la bienséance ne permettoit pas d'articuler. Saint Isidore eut même à craindre pour ses jours, et il alla se cacher au mont de Nitrie, où il avoit passé sa jeunesse [1].

Ce fut un crime irrémissible pour les moines de lui avoir donné retraite. Le violent patriarche ordonna de chasser de la montagne et du fond du désert les solitaires les plus renommés qui passoient pour gouverner les autres. Ils vinrent à Alexandrie, pour savoir le sujet de leur condamnation ; il y en avoit quatre surtout d'une haute considération, et qu'on appeloit communément les *Grands Frères*, parce qu'ils étoient en effet d'une taille extraordinaire et de la même famille. Ils se nommoient Dioscore, Ammone, Eusèbe et Euthyme. Dioscore avoit été fait évêque d'Hermopolis. Aussitôt qu'ils parurent devant Théophile, il apostropha injurieusement Ammone qui étoit un vieillard vénérable ; et lançant sur lui des regards furieux, que le plus scandaleux emportement suivit de près, il lui jeta son pallium à la tête, le souffleta jusqu'à le faire saigner au nez, et cria insensément : Scélérat, hérétique, hypocrite, anathématise Origène.

Les Grands Frères n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer ; ils retournèrent paisiblement à leurs solitudes, où ils continuèrent leurs exercices accoutumés, en se rassurant sur le témoignage de leur conscience. En effet, il n'y a point de preuve qu'ils soutinssent les erreurs d'Origène ; on trouve au contraire des témoignages très-forts en faveur de la pureté de leur foi. Le patriarche ne laissa pas d'assembler un concile des évêques voisins ; et sans y faire comparoître les solitaires, ni leur donner aucun autre moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux, entre lesquels on nomme Ammone et Dioscore : il n'osa cependant prononcer contre la multitude. Ensuite il fit venir du même désert, cinq moines étrangers de

[1] Soz. VIII, 12.

naissance, et pleins de cet esprit d'émulation qui dégénère facilement en jalousie entre les reclus de nation différente; il et ordonna un évêque, le second prêtre, les trois autres diacres, et il leur commanda de présenter contre les trois solitaires excommuniés des requêtes que ces faux frères ne firent que souscrire, et que lui-même avoit composées. Ayant reçu ces requêtes dans l'église, avec un appareil affecté, il se transporta chez le préfet d'Egypte, et lui présenta une nouvelle supplique en son propre nom, y joignit celles des moines accusateurs, et conclut à ce que les accusés fussent chassés de toute l'Egypte. Il obtint un ordre, avec des soldats; et plus semblable au chef d'une expédition militaire qu'à un évêque, il alla de nuit surprendre les monastères.

Dioscore, évêque de la montagne, fut d'abord chassé, après avoir été violemment tiré de son siége par une escouade d'Ethiopiens. Ensuite on pilla les cellules, et l'on abandonna le petit ameublement des pauvres de Jésus-Christ à un tas de valets et de populace. On chercha long-temps les trois autres frères Euthyme, Eusèbe et Ammone; mais ils s'étoient fait descendre dans un puits, sur lequel on avoit mis une natte qui empêcha de les découvrir. De dépit et de fureur, Théophile fit brûler leurs cellules particulières, où furent en même temps consumées les divines Ecritures, les saints mystères, et un jeune homme qui n'eut pas le temps de s'échapper. Quand les persécuteurs se furent retirés, les trois Grands Frères s'enfuirent à Jérusalem, suivis des prêtres et des diacres de la montagne, et d'environ trois cents moines. Le reste se dispersa en divers endroits. Le ressentiment du patriarche ne fut pas calmé par ce bannissement volontaire, mais il poursuivit les fugitifs en Palestine, par des lettres qui ne respiroient que la vengeance. Il fit un crime aux évêques de cette province, de leur pitié envers ces malheureux; et il ne la leur pardonna qu'à condition qu'ils ne leur donneroient plus d'asile à l'avenir, même dans les églises. Ainsi les solitaires furent obligés de fuir de retraite en retraite, et d'aller enfin demander justice à Constantinople.

Saint Jean Chrysostôme y étoit au plus haut point de vénération que peut procurer le concours des talents brillants et des solides vertus. Mais si tout le monde étoit forcé de l'ad-

mirer, il n'étoit chéri que du peuple et de la partie la plus saine du clergé; un grand nombre d'ecclésiastiques et de grands le regardoient comme un zélateur incommode, et pour mettre leurs vices à couvert, ils s'efforçoient de le rendre odieux. Depuis les disgrâces de Ruffin et d'Eutrope, Gaïnas, arien comme la plupart des Goths, s'étoit rendu tout-puissant; il se mit en tête de faire donner aux hérétiques de sa communion une église dans la ville impériale, et il en fit la demande à l'empereur. Ce foible prince, quoique bien intentionné, et sans accorder absolument ce qu'on demandoit, répondit qu'il en vouloit parler à Chrysostôme, évêque du lieu, et ministre des choses saintes; il le fit appeler, lui représenta le pouvoir, la fierté de Gaïnas, et tout ce qu'on avoit à craindre de ce suppliant rebuté, qui aspiroit peut-être à l'empire[1].

Le magnanime prélat répondit, que la terreur n'étoit pas une raison de livrer les choses saintes aux immondes; que pour lui, on ne le verroit jamais chasser les vrais fidèles des temples où ils célébroient les louanges du Fils de Dieu, pour y introduire les impies qui nioient sa divinité et blasphémoient son saint nom; et montrant tout le courage d'un empereur, tandis qu'Arcade s'abandonnoit à la peur, moins étrangère à un prêtre; Seigneur, lui dit-il d'un ton d'assurance capable de lui en inspirer, ne craignez pas ce barbare, c'est moi qui le veux mettre à la raison : faites-nous aboucher ensemble, je lui ferai reconnoître l'injustice de sa demande. L'empereur saisit avec joie cette ouverture, les fit comparoître tous deux en sa présence, dès le lendemain. L'arien superbe commença par sommer l'empereur de sa promesse prétendue. Le saint patriarche, accompagné de tous les prélats qui se rencontroient à Constantinople prit la parole et dit, qu'un empereur chrétien étoit le protecteur de la religion, et non pas son oppresseur; qu'il n'avoit ni promis, ni pu promettre une chose qui n'étoit point à sa disposition, tout absolu que fût son pouvoir pour les affaires de ce monde; qu'il étoit d'ailleurs déraisonnable de faire servir à la division des fidèles, les églises instituées pour les réunir; que toutes celles de Constantinople étoient ouvertes à tout chrétien, et qu'il pou-

[1] Theod. v. 32.

voit y venir faire ses prières. Mais ne fut-ce que pour les importants services que j'ai rendus à l'empire, répliqua Gaïnas, je mérite bien d'avoir un lieu particulier d'oraison. Quels sont les services, reprit le patriarche, qui exigent pour salaire la profanation des temples et le mépris des lois? Elles défendent les assemblées des hérétiques dans les villes; et vous avez fait serment de les maintenir, ces lois saintes et sages. Mais avez-vous attendu jusqu'ici à recevoir la récompense de vos services? Et lui rappelant de quel grade on l'avoit tiré, car il avoit été simple soldat; considérez, poursuivit-il, ce que vous étiez autrefois et ce que vous êtes à présent; quel étoit l'état de votre fortune, ou plutôt de votre indigence jusques dans vos vêtements, avant de passer le Danube; et dites-nous si le titre de duc, si la qualité de consul est au-dessous de votre ambition. Puis se tournant vers l'empereur, il lui fit envisager toutes les suites de sa molle condescendance à l'égard des hérétiques, que la sûreté de la religion faisoit celle de l'empire; mais que si par impossible, on pouvoit séparer ces deux choses, il vaudroit mieux livrer des provinces que la maison de Dieu, et perdre la couronne de l'univers, que la religion [1].

Gaïnas ne put résister à l'énergique et vive éloquence de Chrysostôme, ou plutôt à l'Esprit de Dieu, qui parloit en lui. Il digéra même ce refus avec assez de modération. Quelque temps après, il se révolta ouvertement; mais les gens de bien remarquèrent avec consolation que le dépit de cet affront n'influa point dans sa révolte : il parut même depuis redoubler de respect pour le saint patriarche. Comme le Goth rebelle ravageoit la Thrace, et que personne n'osoit ni s'opposer aux efforts de la révolte, ni interposer sa médiation pour la faire cesser, le généreux pasteur se chargea de la députation. Gaïnas l'ayant su, alla au-devant du saint avec ses enfants, et lui donna toutes les marques possibles de respect et de bienveillance. Il persista néanmoins dans sa rébellion; mais il fut défait par un général des Huns, ami des Romains, qui envoya sa tête à Constantinople [2].

Pendant cette guerre, c'est-à-dire dans le cours de l'année

[1] Soz. VIII, 4. — [2] Theod. V. 33.

400, on dénonça au patriarche le métropolitain d'Ephèse, nommé Antonin, sur différents chefs d'accusation, notamment pour avoir eu des enfants de sa femme depuis qu'il étoit évêque, et parce qu'il faisoit un trafic réglé des choses saintes, en vendant les ordinations épiscopales, à raison du revenu des évêchés. La dénonciation fut faite par Eusèbe de Cilbiane, l'un des suffragants d'Ephèse, dans un concile formé des évêques asiatiques qui se trouvoient à la cour, et de trois métropolitains, dont le plus remarquable étoit celui de Scythie, en tout vingt-deux évêques; cet archevêque des Scythes, ou de Torni, se nommoit Théotime, et avoit succédé aux vertus comme au siége de saint Vétranion. Nourri dans la vie monastique, et peu content d'en retenir l'habit et les cheveux longs qu'il ne quitta jamais, il en avoit conservé soigneusement l'austérité, l'esprit de modestie et de pénitence, en un mot, toutes les vertus qui le rendirent vénérable aux plus sauvages des Barbares, et que le ciel honora plusieurs fois par des miracles[1].

L'évêque de Cilbiane présenta son libelle devant cette assemblée respectable. Le prudent patriarche eût bien voulu assoupir une affaire dont l'avantage présumé n'en pouvoit compenser l'inévitable scandale. Il employa Paul d'Héraclée, ami d'Antonin, et qui n'étoit pas mal avec Eusèbe, afin de les réconcilier l'un avec l'autre; mais celui-ci étoit trop animé, pour rien entendre. Au pied de l'autel, au moment où l'on alloit offrir le saint sacrifice, il produisit un second exemplaire des mêmes accusations, en présence de tout le peuple aussi-bien que du clergé, et il se plaignit avec arrogance qu'on refusoit de faire justice. A ce propos injurieux, le patriarche, tout modéré qu'il étoit, ne put s'empêcher de donner quelques marques d'émotion, qui suffirent à la délicatesse de sa conscience pour refuser d'offrir les divins mystères, quoique ce fût un dimanche, et il pria un autre évêque de célébrer en sa place. Après que le peuple se fût retiré, il fit appeler Eusèbe, et lui dit devant les prélats : Je vous prie encore d'y penser; souvent le premier feu nous fait avancer des choses difficiles à

[1] Soz. VII, 26.

prouver. Si vous êtes en état de soutenir votre accusation, nous ne la rejetons pas; si vous y trouvez des inconvénients, nous ne vous obligeons point à y persister. Prenez votre parti avant la lecture du libelle. Quand il aura été lu publiquement, et qu'on en aura pris acte, il ne sera plus permis, étant évêque, de vous désister. Rien ne fit peur à Eusèbe, et on lut son libelle.

On commença par examiner le dernier chef d'accusation, comme le plus pernicieux dans ses suites. On interrogea l'évêque Antonin, et ceux qu'on lui reprochoit d'avoir ordonnés à prix d'argent. Les témoins cités se trouvant absents, on n'en put venir à la conviction, et l'affaire commença de languir; mais le premier éclat étant fait, Chrysostôme, pour abréger le scandale, marqua autant d'ardeur pour la consommation, qu'il avoit eu de répugnance à l'entreprise. Ainsi, pour agir plus efficacement et plus promptement, il résolut de se transporter sur les lieux. Mais Antonin, qui craignoit la preuve avec raison, agit si bien à la cour, qu'il y fit regarder l'absence du patriarche comme peu expédiente, dans un temps où la révolte de Gaïnas tenoit encore tout le monde en alarme. L'adroit simoniaque gagna même par argent son accusateur, dont le zèle étoit trop amer pour être bien pur; et il en tira promesse, sous serment, d'abandonner ses poursuites.

Ce fut donc en vain que saint Chrysostôme nomma trois évêques commissaires pour aller en sa place entendre les témoins et instruire le procès dans le diocèse même d'Ephèse. L'un des trois, savoir Hésychius de Parium, ami d'Antonin, feignit d'être malade. On fatigua les deux autres par des lenteurs affectées. Eusèbe lui-même, qui depuis son marché n'avoit garde de comparoître, fit le malade à son tour. Enfin, l'on traîna tellement en longueur, qu'Antonin mourut avant qu'on eût rien prouvé.

Alors le clergé d'Ephèse et les évêques voisins écrivirent à saint Chrysostôme, en le conjurant de la manière la plus pressante de venir au secours de cette église, non moins affligée par les mauvais catholiques que par les ariens, et surtout de prévenir les intrigues de ceux qui s'efforçoient par argent d'envahir le siége. Rien ne put contre-balancer dans l'esprit du saint, la force d'un pareil motif. Le mauvais état de sa santé,

la rigueur de l'hiver, tout fut oublié : il partit sans retardement, laissant les soins de sa propre église à Sévérien de Gabales, doué de quelque éloquence, qu'il étoit venu produire dans la capitale, du reste aussi peu digne de la confiance du saint patriarche, qu'il avoit plus employé d'artifices pour la gagner. Chrysostôme emmena trois évêques; et quand ils furent arrivés à Ephèse, ceux de la Lydie, de l'Achaïe et de la Phrygie, aussi-bien que de l'Asie proprement dite, se rassemblèrent au nombre de soixante-dix, tous extrêmement empressés à voir, et plus encore à entendre le grand Chrysostôme. Le lâche accusateur d'Antonin, Eusèbe, vint comme les autres. Il avoit reçu son salaire, et celui qui le lui avoit donné étant mort, il ne craignit plus d'être convaincu de parjure. Il reprit son accusation, qui fut prouvée par de bons témoignages, et confirmée par l'aveu même des coupables. Six évêques ordonnés à prix d'argent par Antonin, furent déposés, la mémoire du défunt infamée, et ses héritiers condamnés à restituer le prix de ses ordinations simoniaques; enfin, l'on substitua de bons sujets aux coupables, et l'on eut un soin particulier, dit un auteur du temps, de s'assurer qu'ils avoient toujours gardé la continence.

Tandis que le patriarche étoit sur les lieux, il s'informa des besoins des autres églises de l'Asie. Celle de Nicomédie avoit pour évêque un aventurier nommé Géronce, diacre de Milan sous le pontificat de saint Ambroise[1]. Il s'étoit alors vanté d'avoir pris pendant la nuit un onoscélide, c'est-à-dire un spectre monstrueux dont la féconde imagination des Grecs faisoit toute l'existence. Soit que cette fable fût un mensonge réfléchi, soit qu'elle fût une pure illusion, saint Ambroise la trouva indigne d'un ministre des autels, et voulut que Géronce en fît un désaveu effectif par la pénitence. Le diacre indocile abandonna saint Ambroise, vint à Constantinople, sous le patriarche Nectaire, et trouva des protections qui lui procurèrent l'évêché de Nicomédie. Son archevêque se plaignit, et le patriarche vouloit faire droit sur la plainte : mais le charlatan avoit gagné son nouveau peuple par toutes sortes de souplesses.

[1] Sos. VIII, 6.

Il pansoit leurs plaies, il guérissoit ou paroissoit guérir leurs maladies, il étoit de l'abord le plus facile. Nectaire ne put venir à bout de le déposséder, quelque envie qu'il en eût. Ce trait d'autorité étoit réservé à son successeur, qui mit dans ce siége Pansophius, homme d'une grande douceur de mœurs, d'une piété exemplaire, et qui avoit été l'instituteur de l'impératrice : avec tant de bonnes qualités, il ne put gagner l'affection de ce peuple prévenu, et ce changement d'évêque attira au patriarche même une nouvelle foule d'ennemis.

Il y avoit trois mois passés qu'il étoit parti pour l'Asie, et il étoit temps qu'il revînt à son église. Sévère, à qui il l'avoit confiée, la troubla, par ses intrigues, et cabaloit contre le saint patriarche. Les choses avoient été poussées si loin, que le saint, à son retour, crut que le ménagement devoit céder à la prudence, et qu'il falloit indispensablement expulser de Constantinople cet ingrat et perfide cabaleur. Mais Sévère s'étoit insinué par ses flatteries jusque dans l'esprit de l'impératrice. Elle le fit revenir de Chalcédoine, où déjà il s'étoit retiré, et elle ne fut pas contente qu'elle ne lui eût fait recouvrer les bonnes grâces du patriarche, qui, avec une profonde connoissance du cœur humain et des mœurs, avoit cette candeur et cette simplicité naturelle qui est si souvent la dupe du génie subalterne de l'intrigue et de la basse politique.

Tandis qu'uniquement pénétré de la grandeur de Dieu et des choses éternelles, il ne faisoit attention, ni aux intérêts, ni aux supercheries du siècle, l'orage se forma de toute part contre lui. Tous les ennemis de la discipline, des bonnes mœurs, de la foi, devinrent les siens. Les ariens habitoient en grand nombre dans la capitale; ils ne pouvoient tenir leurs assemblées que hors de la ville; mais pour y aller ils s'attroupoient au dedans, sortoient processionnellement et comme en triomphe tous ensemble, et chantoient à deux chœurs des cantiques remplis de leurs impiétés. L'audace alla jusqu'à y insérer des dérisions de la doctrine catholique. Le peuple orthodoxe fit de son côté des chants satiriques. Entre ces deux partis également fiers, l'un de sa faveur présente, l'autre de son crédit passé, la rivalité se porta bientôt à des saillies très-critiques. Du chant et des propos, l'on passa aux coups, et il y eut de part et

d'autre du sang répandu. Un eunuque de l'impératrice fut même blessé d'un coup de pierre ; ce qui fit renouveler la défense qui avoit été faite aux ariens sous le pontificat précédent, de chanter les litanies dans la ville, c'est-à-dire, des prières communes, de nuit ou de jour. Cette nouvelle humiliation des sectaires, attribuée au saint patriarche, lui fit encore de nouveaux ennemis.

Les choses en étoient là quand les grands frères et leur suite arrivèrent à Constantinople. Ils se présentèrent au pieux et tendre Chrysostôme, qui voyant à ses pieds cinquante vieillards, dans l'extérieur desquels la mortification et tous les vestiges de la sainteté étoient empreints, en fut touché jusqu'aux larmes, et leur demanda qui les réduisoit à la fuite. Ils lui racontèrent ce qui s'étoit passé à Nitrie, et le prièrent de leur épargner la triste nécessité de porter leurs plaintes au tribunal séculier, ajoutant qu'ils ne demandoient point d'autre satisfaction ni d'autre grâce, que de rentrer dans leurs solitudes, et d'y consommer le sacrifice de leur personne qu'ils avoient commencé de faire au Seigneur. Il se persuada qu'il seroit aisé d'adoucir Théophile, et leur promit sa médiation, en leur recommandant la discrétion et la retenue. En même temps, et par des clercs d'Alexandrie, envoyés pour les intérêts de Théophile, il s'assura que les plaintes des moines n'étoient que trop fondées. Il écrivit donc à ce patriarche, mais avec tous les ménagements possibles, et en le suppliant comme un fils respectueux eût parlé à son père, de rendre ses bonnes grâces aux pieux solitaires qui faisoient un des plus beaux ornements de son église. Mais l'impérieux et vindicatif Egyptien répondit avec une hauteur insultante, que l'évêque de l'église impériale devroit au moins savoir les canons de Nicée ; que s'il les ignoroit, on lui feroit voir que selon ses décrets, nul évêque ne doit s'ingérer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort ; que si l'évêque d'Alexandrie doit être jugé, c'est par les Egyptiens, non à soixante et quinze journées de distance. Après une lettre si dure, Chrysostôme ne voulut plus se mêler de ces différends, que pour amortir, autant qu'il le pourroit, la plus grande effervescence des esprits.

Cependant Théophile prévint par ses lettres saint Epi-

phane, dont il avoit autrefois raillé l'ardeur extrême contre l'origénisme, et qu'il avoit traité hautement d'anthropomorphite. Mais dans ces nouvelles conjonctures, il sentoit combien un partisan du caractère d'Epiphane lui seroit utile. Avec une réputation bien établie de sainteté et de capacité, l'évêque de Salamine avoit, dans un âge avancé, un génie encore très-vif, et un grand ascendant sur une foule de docteurs plus jeunes que lui, et non moins célèbres. Il envoya la lettre de Théophile au prêtre Jérôme, et y en joignit une de sa part, où il triomphoit de ce qu'Amalec étoit détruit jusqu'à la racine; ce sont ses termes, pour exprimer la condamnation d'Origène par l'évêque d'Alexandrie. Il fit plus; il se rendit à Constantinople, malgré son extrême vieillesse.

Chrysostôme feignit d'ignorer le but de ce voyage, envoya par honneur son clergé au-devant lui, et le fit inviter à prendre un logement dans le palais épiscopal. Mais Epiphane, prévenu contre le patriarche, ne répondit qu'avec dureté à ses politesses, et il refusa toute communication avec sa personne, à moins qu'il ne condamnât Origène, et ne chassât les grands frères. Chrysostôme représenta avec douceur qu'il ne falloit rien précipiter; sur cette réponse, on fit prendre à Epiphane une résolution extrême, et dont l'exécution eût fait de ce prélat vénérable la fable et la risée de tout l'empire. On l'excita à se présenter au milieu de l'église, devant tout le peuple assemblé, afin d'y condamner à voix haute les livres d'Origène, les moines venus d'Egypte comme origénistes, et le patriarche de Constantinople, comme leur fauteur. Le saint vieillard commençoit à donner dans le piége, quand quelques personnes plus sensées ou plus politiques, lui en firent craindre les suites. L'évêque Jean, dit-on, est adoré du peuple; il pourra s'élever une sédition, et vous serez le premier en péril, comme la première cause de soulèvement. Cette remontrance l'arrêta.

On ne laissoit pas de rendre justice à la droiture de ses intentions, et tout le monde révéroit ses vertus. Le jeune prince, fils d'Arcade et d'Eudoxie étant tombé malade, la mère demanda à Epiphane le secours de ses prières. Il promit que l'enfant guériroit, si l'impératrice fuyoit les grands frères, comme tous les autres hérétiques. Eudoxie, qui les protégeoit,

parut scandalisée, et fit cette réponse : Si Dieu veut prendre mon fils il en est le maître ; pour vous, je me garderai bien d'imaginer désormais que vous soyez un homme à miracles. Elle conseilla néanmoins aux solitaires de Nitrie d'aller s'expliquer avec cet homme extraordinaire, et ils obéirent. Qui êtes-vous, pour oser vous présenter ici, leur demanda-t-il brusquement ? Mon père, répondit respectueusement Ammone qui étoit à la tête, nous sommes ces grands frères qu'on vous a peints de si noires couleurs ; mais je désirerois savoir si jamais vous avez entendu nos disciples ou vu nos écrits. Il répondit franchement que non, et Ammone reprit : Comment donc nous jugez-vous hérétiques, sans aucune preuve de nos sentiments ? Tout le monde m'a dit que vous l'étiez, répondit l'évêque. Le solitaire répliqua : Nous en avons usé bien autrement à votre égard ; car nous avons souvent lu vos écrits, entr'autres votre Anchora ; et comme plusieurs personnes le censuroient et l'accusoient d'hérésie, nous avons pris votre défense. Vous ne devriez donc pas, sur des rumeurs vagues et incertaines, condamner ceux qui ne disent que du bien de vous.

Cette entrevue adoucit beaucoup saint Epiphane, qui n'avoit pas moins de droiture dans l'âme que de vivacité dans le tempérament. Peu de temps après, il partit pour son île ; soit qu'il se repentît d'être allé trop vite en cette affaire, soit qu'il eût eu révélation de sa mort prochaine, comme on l'a cru, sur ce qu'il dit au moment de s'embarquer. Plusieurs évêques le reconduisant jusqu'à la mer ; je vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais, et tout ce grand théâtre ; pour moi, je m'en vais ; car je suis très-pressé. Il mourut en effet sur mer, avant que d'arriver en Chypre. Il y avoit trente-six ans qu'il gouvernoit l'église de Salamine ou Constance, capitale de cette île. Il étoit d'une grande érudition ; mais sa critique n'est pas fort exacte. Sa droiture naturelle le rendit crédule, et l'ardeur de son zèle l'exposa aux préventions. Il faut néanmoins reconnoître que Théophile, qui surprit sa confiance, avoit une habileté et mille autres qualités extrêmement imposantes.

[1] Soz. VIII, 15.

Les solitaires de Nitrie se voyant protégés de l'impératrice, présentèrent requête, afin que les accusations intentées contre eux fussent examinées devant les préfets, et Théophile tenu de comparoître, pour être jugé par saint Chrysostôme. La demande fut accordée dans ses deux chefs. Les préfets examinèrent l'accusation formée par les faux frères qu'avoit subornés Théophile; et lui-même fut contraint de venir à Constantinople, d'où l'empereur envoya un de ses officiers pour l'amener. Les accusateurs qu'on examina en premier lieu, ne purent rien prouver, et rejetèrent toute la trame sur l'évêque d'Alexandrie, en déclarant qu'il les avoit trompés, et qu'il leur avoit dicté leur requête. On les emprisonna jusqu'à son arrivée, le cas étant grave et digne de mort, suivant la lettre des lois romaines contre les calomniateurs. Quelques-uns moururent en prison avant l'arrivée de Théophile. Les autres, moyennant l'argent qu'il fournit, en furent quittes pour le bannissement.

Le patriarche d'Alexandrie avoit été mandé seul, et il arriva comme en triomphe, avec un cortége de trente-six évêques. Saint Jean Chrysostôme, qui avoit préparé des logements pour ces prélats, les invita de la manière la plus cordiale à descendre chez lui; mais ils le refusèrent sèchement. Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni lui donner aucune marque de communion. Il avoit dès lors son plan tout dressé, tant la foiblesse du gouvernement lui étoit connue! Loin de se défendre des prévarications qu'on lui reprochoit, il se proposa d'attaquer Chrysostôme sur son propre siége, persuadé que s'il le pouvoit chasser de la capitale, il n'auroit plus de peine à écraser les solitaires. Pendant trois semaines qu'il resta à Constantinople, il n'approcha point de l'Eglise, quoique saint Chrysostôme le fît continuellement presser de lui dire au moins le sujet d'une guerre si inattendue, et dont le public étoit si scandalisé. Mais Théophile ne daigna jamais lui répondre. Le saint évêque ne laissa point de lui donner l'exemple de la modération et de la douceur. Cependant l'empereur, sollicité par les moines, le pressa de leur rendre justice, lui commanda formellement d'aller au logis de Théophile, et d'informer juridiquement contre lui, car on l'accusoit de violences, de meurtres, et de plusieurs autres crimes. Mais

le saint refusa constamment d'en prendre connoissance, tant par considération pour un accusé de ce rang, que par respect pour les canons, qui défendoient de juger les causes ecclésiastiques hors de leur province : canons qui ne souffroient d'exception qu'en faveur du chef suprême de l'Eglise, comme on l'a vu dans le concile de Sardique.

Théophile, au contraire, travailloit jour et nuit contre Chrysostôme, de concert avec toutes les personnes qu'il trouva indisposées contre le saint patriarche. Ce fut alors principalement que l'évêque de Gabales fit voir le peu de fond qu'on doit faire sur la réconciliation d'un ennemi jaloux. Acace de Bérée, mécontent du patriarche, précisément pour un accueil peu honorable dont il croyoit avoir sujet de se plaindre; d'un autre côté, Antiochus de Ptolémaïde, et un abbé de Syrie nommé Isaac, tous deux vagabonds d'habitude et d'humeur tracassière, accoutumés à courir de diocèse en diocèse, pour en tourmenter et calomnier successivement les évêques, entrèrent dans le complot de Sévérien, et s'en firent, sous sa direction, les agents principaux; ils envoyèrent d'abord à Antioche, pour rechercher la jeunesse de Chrysostôme; mais n'y ayant rien trouvé qu'à son avantage, ils se retournèrent du côté de la ville impériale, qui fournit seule à bien des attaques contre son zélé prélat.

Il avoit d'abord pour ennemis, dans son clergé, tous ceux qui ne pouvoient souffrir les lois qu'il y vouloit rétablir, et en particulier deux prêtres, cinq diacres et trois veuves du premier rang, dont deux avoient eu pour époux des consuls, et qui étant vieilles, ne pardonnoient point au patriarche, les avis mortifiants que leur attiroit le mélange ridicule de l'afféterie du premier âge, avec les rides et les cheveux blancs. Outre cette partie gangrenée du clergé, quelques-unes de ces personnes de cour, toujours prêtes aux cabales et aux révolutions, prêtèrent la main à Théophile. On prétend aussi que l'impératrice étoit déjà irritée contre Chrysostôme, pour un discours où emporté par l'ardeur de son éloquence, il avoit parlé des femmes en général, avec une véhémence et sous des images que le peuple appliquoit à la princesse. Les évêques d'Asie qui avoient été déposés, ne manquèrent pas non plus de signaler leur ressentiment.

Théophile profita de tout : opulent et naturellement magnifique, il répandoit l'or avec profusion, tenoit une grande table, se rendoit affable et caressant, malgré sa fierté naturelle qu'il savoit plier à l'intérêt, écoutoit tout le monde, plaignoit les mécontents, flattoit les clercs ambitieux, et leur faisoit espérer de les avancer[1]. Entre tous les ecclésiastiques, il n'y en avoit point de plus animés contre leur évêque, que deux diacres, dignes de mort selon les lois civiles, et qu'il avoit chassés de l'Eglise, l'un pour cause de meurtre, l'autre pour crime d'adultère. Tels furent les premiers boutefeux qu'employa Théophile, encore fut-il obligé de leur promettre qu'il les rétabliroit dans le clergé ; ce qu'il exécuta, suivant la méthode qu'il savoit si bien ; il les engagea à lui présenter des requêtes, les dicta lui-même, et les remplit de faussetés.

Il falloit avoir l'autorité pour soi, au défaut de l'équité. La fourbe et l'intrigue opérèrent encore ce nouveau prestige : Arcade, qui venoit de marquer de la vigueur contre les premières tentatives de la cabale, reçut au moment décisif toutes les impressions qu'elle lui voulut donner. Les richesses de Théophile, jointes aux ressentiments de l'impératrice, levèrent tous les obstacles. On sema l'argent à la cour avec tant de fruit, qu'au moment où Théophile sembloit ne pouvoir échapper à une condamnation canonique, on vit éclore l'étrange résolution de traduire Chrysostôme lui-même au jugement d'un concile.

On choisit pour le lieu du conciliabule le bourg du Chêne, près de Chalcédoine, tant parce que Cyrin, évêque de ce petit endroit, étoit ennemi déclaré de saint Chrysostôme, que parce qu'on appréhendoit l'affection que le peuple de Constantinople portoit à son évêque. Ce bourg étoit d'ailleurs commode pour l'effet qu'on se proposoit, depuis que Ruffin y avoit fait bâtir un palais, avec une église et un monastère. On cita le saint, qui refusa de comparoître. Quarante évêques qui se trouvoient avec lui, ne pouvoient revenir de la surprise où les jetoient l'adresse, l'audace et l'iniquité de Théophile. Ils députèrent trois d'entr'eux, avec deux prêtres, et les chargèrent

[1] Pallad. Dial. p. 5.

de répondre à l'évêque d'Alexandrie, qu'on avoit encore la lettre où il déclaroit que nul évêque ne doit s'ériger en juge hors de ses limites; que s'ils n'avoient eu plus d'égard que lui aux canons de Nicée, ils l'auroient jugé le premier; que leur concile étoit plus nombreux et d'un tout autre poids que le sien, puisqu'il n'avoit que trente-six évêques d'une seule province, et qu'eux se trouvoient au nombre de quarante de diverses provinces, entre lesquels on comptoit sept métropolitains; qu'ils avoient contre lui des mémoires et des preuves de soixante-dix articles de crimes manifestes.

Saint Chrysostôme répondit de son côté, que nonobstant l'irrégularité de la procédure, et quoiqu'il dût incontestablement être jugé dans Constantinople, en cas qu'il fût coupable, il ne disputeroit pourtant pas sur le lieu du jugement, pourvu qu'on exclût quelques-uns des juges qu'il nomma, et qui étoient récusables par toutes les raisons de droit. Il fit la même réponse à un notaire de l'empereur, chargé d'un ordre de ce prince, pour le contraindre à se présenter. Quelque respect qu'il eût pour les puissances établies de Dieu, il jugea que dans cette affaire, purement ecclésiastique, sa soumission seroit moins édifiante pour les fidèles, que préjudiciable à l'Eglise. Des évêques attachés au saint patriarche s'étant fait les porteurs de sa réponse, les partisans de Théophile les arrêtèrent ignominieusement, se portèrent contre eux aux plus grandes violences, battirent l'un fort rudement, déchirèrent les habits d'un autre, en chargèrent un troisième des fers qui avoient été préparés pour saint Chrysostôme même, et comme si c'eût été lui, ils jetèrent cet ami fidèle dans une barque, et le transportèrent dans un lieu inconnu.

Du reste, on procéda comme dans les cas de contumace; on tint pour prouvés tous les chefs d'accusation auxquels l'accusé n'étoit pas venu répondre. Il y en avoit jusqu'à vingt-neuf, l'oppression et la calomnie cherchant d'ordinaire dans la multitude des imputations ce qui manque à leur solidité et à leur vérité. La plus spécieuse étoit qu'il exerçoit peu l'hospitalité, jusque-là fort en recommandation parmi les évêques, mais qui commençoit à faire divertir le patrimoine des pauvres au profit ou à l'amusement des riches, surtout dans une ca-

pitale où il y avoit une affluence prodigieuse. A cette sainte épargne et à l'esprit de retraite, de recueillement et de pénitence, qui engageoit le saint évêque à manger seul habituellement, on donnoit les qualifications les plus injurieuses : on l'appeloit sauvage, cyclope, et du nom de tous ces monstres fabuleux que la haine de la société et de l'humanité tenoit renfermés dans leurs cavernes. On vouloit aussi faire entendre qu'il en usoit de la sorte, pour faire bonne chère avec plus de liberté. Mais outre l'austérité notoire de sa vie, tout le monde savoit quelles précautions et quel régime lui imposoit sa foible santé ; il n'osoit boire de vin, à cause des chaleurs de tête qui le tourmentoient, et son estomac étoit dans un état où tout ce qu'on pouvoit lui préparer n'excitoit que son dégoût. Les autres accusations n'étoient que des présomptions imaginaires, de vagues imputations, dénuées de circonstances et de vraisemblance, alléguées même de manière à laisser voir que personne ne faisoit fond là-dessus. On lui reprochoit, entre autres choses, de ne donner connoissance à personne de l'emploi qu'il faisoit des revenus ecclésiastiques, et d'avoir vendu des choses consacrées à Dieu, telles que le marbre préparé par son prédécesseur pour l'ornement d'une église. Ses immenses charités justifioient assez cette conduite. Le crime qu'on lui fit vaguement d'avoir injurié les clercs, et composé un livre contre eux, n'avoit trait qu'à son zèle contre l'abus des femmes sous-introduites, et faisoit au fond l'éloge de sa vigilance pour la pureté cléricale. On l'accusoit aussi d'avoir procuré le bannissement de Porphyre, prêtre d'une conduite plus qu'équivoque ; d'avoir recélé le comte Jean, coupable de sédition ; de s'habiller et se déshabiller au milieu de l'église, dans le trône pontifical : articles que nous rapportons, uniquement pour montrer que dès lors on changeoit de vêtement pour le ministère de l'autel, et qu'on reprenoit en rigueur les défauts contraires à ce qu'on appelle mansuétude ecclésiastique. Enfin on osa l'accuser, non-seulement d'avoir admis des personnes du sexe dans sa chambre, après avoir congédié tout le monde, mais d'entretenir un commerce habituel avec une femme mariée : calomnie atroce et manifeste, qui tomba d'elle-même, par la connoissance de l'état où l'avoient réduit les

austérités de sa jeunesse, et l'incommodité qui lui étoit survenue dès lors en s'exposant avec une ferveur indiscrète aux froids rigoureux de l'hiver.

Mais comme il ne comparut pas, bien que cité à quatre reprises différentes, il ne fut pas seulement question de prouver, et on le condamna simplement par contumace. La lettre qu'on en écrivit à l'empereur étoit conçue en ces termes: Comme Jean, accusé de plusieurs crimes, n'a pas voulu se présenter, parce qu'il se sentoit coupable, il a été déposé suivant les lois; mais parce que les libelles contiennent aussi une accusation de lèse-majesté, nous laissons à votre piété le soin de le punir pour ce délit particulier : car ce n'est pas à nous d'en prendre connoissance.

Dans ce procédé des ennemis les plus acharnés, on doit remarquer la retenue des évêques, par rapport au jugement des crimes capitaux. Ce prétendu crime de lèse-majesté, consistoit à s'être échappé de paroles contre l'impératrice, parce qu'on appliquoit à cette princesse différentes expressions qui avoient paru singulières, dans les sermons que fit saint Chrysostôme, pendant le concile même du Chêne. Vous savez, mes frères, avoit-il dit, en se livrant trop peut-être au feu de son éloquence, vous savez pourquoi l'on m'en veut : c'est que je ne suis point vêtu de soie, et que la race de l'aspic domine aujourd'hui : on appliquoit ces mots figurés à la nation des Francs, dont l'impératrice étoit issue. On releva plusieurs autres expressions, plus dures encore ou plus claires, et vraiment inexcusables; mais indépendamment de la réputation de sagesse et de modération si bien assurée à saint Jean Chrysostôme, on a mille autres raisons de douter qu'elles aient été fidèlement rendues.

Il n'en falloit pas tant, pour que de jaloux et sanguinaires flatteurs en tirassent parti. Aussi le bruit courut-il que le patriarche devoit avoir la tête tranchée. Je suis près d'être immolé, dit-il aux évêques de son parti : je reconnois la conjuration de Satan; il ne peut plus souffrir la guerre que lui font les discours de celui que vous nommez Chrysostôme. Souvenez-vous de lui dans vos prières : et que la peur ne fasse abandonner à personne les intérêts de l'Eglise. A ces mots, tout le

monde fondit en larmes; les uns se jetèrent à son cou et l'embrassèrent tendrement; les autres sortirent de l'assemblée, parce qu'ils ne pouvoient plus soutenir l'accablement de leur douleur; il les pria de rentrer, et leur dit : Asseyez-vous, mes frères, sans pleurer sur mon solide avantage. Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Valons-nous mieux que les prophètes et que les apôtres, pour être moins en butte aux traits de l'envie, et demeurer plus long-temps en ce monde? N'avons-nous pas sujet de pleurer, dit un des assistants, au moment de rester orphelins, de voir l'Eglise veuve, ses lois méprisées, les pauvres abandonnés, le peuple fidèle dépourvu d'aliments et de lumière? Saint Chrysostôme frappant de sa main gauche dans la droite, par un mouvement qui lui étoit ordinaire dans les grandes émotions, répondit en ces mots : C'est assez, mon frère, n'en dites pas davantage : la lumière de l'Evangile n'a pas commencé par moi, et ne s'éteindra point avec moi[1].

Toutefois il ne fut condamné qu'au bannissement, que le foible empereur accorda au concile, ou plutôt à Théophile content dans sa jalousie d'éloigner l'illustre rival qui lui faisoit ombrage dans l'église et dans la ville de Constantinople. On procéda sur-le-champ à l'exécution, nonobstant l'appel du saint à un jugement plus régulier. Il fut mit hors de l'église par un comte et des soldats. Tout le peuple le suivit en versant des larmes; les moines et les vierges poussèrent des cris lamentables; de tous côtés on entendit retentir ces regrets : Hélas! il vaudroit mieux ravir au soleil l'éclat de sa lumière, que de condamner au silence la bouche de Jean. On le jeta dans un vaisseau qui le passa de nuit en Asie; mais ce bannissement ne dura qu'un jour.

Dès la nuit suivante il survint un affreux tremblement de terre, qui menaça de renverser le palais, et surtout l'appartement de l'empereur. L'impératrice se montra la plus empressée pour le rappel du saint patriarche : elle lui écrivit sur-le-champ, dans les termes les plus affectueux et les plus satisfaisants, attribuant à des hommes perfides et corrompus tout

[1] Pallad. p. 67 et 68.

ce qui s'étoit fait contre lui. On envoya courrier sur courrier pour le supplier de venir, sans délai, rendre à la ville désolée la joie et la vie. Avec la cour, tous les esprits rentrèrent dans les dispositions les plus avantageuses à son égard. Ceux qui lui avoient été les plus opposés, publièrent à haute voix, qu'on l'avoit calomnié indignement. Sévérien de Gaballes, prêchant dans ces conjonctures, et ayant encore eu l'impudence de déclamer contre lui, ne fit qu'émouvoir le peuple, qui courut en troupes vers le palais, en demandant à grands cris que l'évêque Jean lui fût rendu au plutôt. On envoya l'eunuque Brison en diligence à Prénète, où étoit le saint, et tous les citoyens coururent en foule au devant de lui. La mer en un moment disparut sous les navires et les barques, où se jetèrent avec précipitation les hommes de tout âge et de tout état, les femmes mêmes tenant leurs enfants entre leurs bras. C'est ainsi que le saint patriarche rentra, comme en triomphe, accompagné d'une multitude de grands, entre lesquels on compta plus de trente évêques [1].

Il ne vouloit pas reprendre ses fonctions, qu'il n'y eût été rétabli par un concile plus nombreux que celui qui les lui avoit fait quitter; mais le peuple n'eut point d'égard à cette délicatesse, qui gênoit son empressement. Ils se rangèrent autour de lui avec des cierges allumés, et chantant des cantiques composés dans un enthousiasme soudain, ils l'emmenèrent dans l'église, le contraignirent de monter dans sa chaire, et de reprendre le cours de ses divines instructions, dont l'éloquence parut encore avoir pour eux des charmes tout nouveaux : il leur parla en effet avec plus de sublimité que jamais, se surpassa en quelque sorte lui-même dans une occasion si propre à élever le sentiment; et ce discours excita des applaudissement si vifs et si continuels, que l'orateur ne put l'achever [2]. Il persista néanmoins à demander un concile nombreux, où il pût se justifier. A sa prière, l'empereur écrivit de toute part pour rassembler des évêques : mais ils se cachèrent, et se dispersèrent avec empressement. Ceux du parti de Théophile s'enfuirent secrètement de Constantinople, dans la crainte du

[1] Theod. v, 34. — [2] Chrys. tom. 8, p. 262.

peuple, et ils se retirèrent chacun dans son église. L'audacieux Théophile trembla lui-même; on menaçoit de le jeter dans la mer : il s'embarqua précipitamment durant la nuit, malgré les rigueurs de l'hiver, afin de repasser bien vite en Egypte. Déjà cependant il s'étoit réconcilié avec Eusèbe et Euthyme, les deux Grands Frères qui seuls restassent en vie, car Ammone et l'évêque Dioscore étoient morts quelque temps auparavant, avec la réputation de saints à miracles. Le zèle de Théophile contre les écrits d'Origène se dissipa avec sa cabale. Quand on lui en marqua de la surprise, ces livres, dit-il, sont une prairie où je cueille les fleurs, sans m'arrêter aux épines. Saint Chrysostôme demeura tranquille pour lors, parut plus cher au peuple, et reprit plus d'autorité qu'avant cette disgrâce.

On raconte de Théophile, qu'en arrivant en Egypte, il aborda par hasard à la petite ville de Gérès. L'évêque étoit mort, et les habitants avoient jeté les yeux sur le solitaire Nilammon, pour le mettre sur ce siége. Il demeuroit hors de la ville, dans une cellule, dont il avoit muré les portes pour vivre plus retiré. Comme il refusoit l'épiscopat, Théophile vint plusieurs fois pour l'engager à l'accepter; il répondit enfin : Demain, mon père, vous ferez ce qu'il vous plaira; permettez-moi aujourd'hui de régler mes affaires. Théophile revint le lendemain, et lui dit d'ouvrir, en lui rappelant sa promesse. Prions auparavant, dit Nilammon; prions, dit de son côté Théophile, qui se mit aussitôt en prières. Un long espace de temps s'écoula de la sorte. Enfin Théophile et ceux qui étoient avec lui, se lassant d'attendre hors de la cellule, on appela Nilammon à haute voix; il ne répondit point. On démolit la muraille qui bouchoit sa porte, et on le trouva mort. Il fut enterré avec beaucoup de pompe; on bâtit une église sur son tombeau, et tous les ans on y venoit célébrer sa mémoire avec de grandes solennités. L'Eglise en fait encore la fête le six de janvier [1].

La manière glorieuse dont saint Jean Chrysostome avoit été rétabli, sembloit lui annoncer une paix inaltérable; mais à peine dura-t-elle l'espace de deux mois, au bout desquels on

[1] Soz. VIII, 19.

érigea une statue en l'honneur de l'impératrice, sur u place publique, entre le palais et l'église de Sainte-Sophie. On fit pour l'inauguration de grandes réjouissances, avec les cérémonies accoutumées, encore mêlées de superstition : ce qui ne fut corrigé que sous le règne suivant. Le préfet de la ville, qui étoit manichéen et demi-païen, enchérit sur les pratiques ordinaires, donna des danses et des farces d'une licence scandaleuse, dont le tumulte et les cris troublèrent indignement le service divin. Chrysostôme qui voyoit ce désordre de ses propres yeux, ne put souffrir l'injure faite à l'Eglise, et prêcha hautement contre cette espèce d'idolâtrie. On prétend que son discours commençoit par ces paroles : Hérodiade furieuse demande encore la tête de Jean; quoique d'autres auteurs révoquent en doute cette circonstance, et même toute l'invective contre les femmes, qui commence par ces mots, et qui passe au jugement des meilleurs critiques, pour n'être pas du saint docteur dont elle porte le nom.

On n'en fut pas moins ardent à conspirer de nouveau contre lui, et Théophile fut invité à revenir; mais il se souvenoit encore de la manière dont il avoit été contraint de se sauver : il envoya trois évêques, qui rassemblèrent les acteurs de la première scène. Il ne fut plus question des accusations, dont le saint offroit hardiment de se laver : ainsi l'affaire n'ayant plus de fond, on s'étudia à l'embarrasser par les formes.

On lui opposa quelques canons sans authenticité, qui sembloient ôter toute espérance de rétablissement à un évêque rentré dans le ministère, après avoir été déposé par un concile. Une multitude de pieux et savants prélats répondirent pour le patriarche, qu'il n'avoit pas été déposé juridiquement, mais chassé par violence; que loin cependant de s'ingérer lui-même dans le ministère, toutes les puissances l'avoient forcé à en reprendre les fonctions; que d'ailleurs les canons allégués étoient l'ouvrage d'un concile hérétique d'Antioche nommé de la dédicace, et qu'ils n'avoient par conséquent nul caractère d'autorité. La cabale, sans répliquer à cette justification solide, obtint une audience secrète de l'empereur, et fit entendre à ce prince, aussi foible que borné, que Jean se tenoit pour convaincu, et qu'il falloit l'éloigner avant la fête de Pâques qu'on alloit bientôt célébrer.

On envoya du palais des gens qui le mirent hors de l'église, avec ordre à lui de rester dans la maison épiscopale. Par un mélange de foi et d'impiété tout-à-fait étranger à nos mœurs, on vouloit sonder en quelque sorte la toute-puissance divine, afin que si elle se déclaroit une seconde fois en faveur du saint persécuté, on pût le rétablir sur-le-champ, et arrêter par-là les fléaux du ciel aussitôt qu'ils éclateroient. La veille de Pâques arriva cependant. Plus de quarante évêques, au milieu du lieu saint, se présentèrent à l'empereur et à l'impératrice, en les conjurant avec larmes d'épargner à l'Eglise la douleur d'être privée de son pasteur dans une si grande fête, mais on n'écouta rien. Ceux des prêtres qui lui demeuroient fidèles, assemblèrent les catéchumènes dans le bain public, où la foule du peuple les suivit [1].

Antiochus, Acace et Sévère, les trois évêques les plus animés contre le patriarche, conseilloient d'empêcher cette assemblée. Le maître des offices leur dit : Il est minuit, la multitude est innombrable, il pourroit arriver du désordre. Acace reprit, en se trahissant lui-même : Les églises sont désertes, l'empereur, à son arrivée, n'y trouvant personne, remarquera l'affection du peuple pour Jean, et nous regardera comme des imposteurs, nous qui l'avons assuré que personne ne pouvoit souffrir cet homme insociable [2]. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un officier, nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, iroit inviter doucement les citoyens à venir dans l'église. Ce Lucius étoit païen, ou de mœurs tout-à-fait païennes, sans probité comme sans foi, uniquement sensible à l'appât de l'or et de l'intérêt.

Acace et les autres suborneurs l'engagèrent à dissiper la multitude, s'il ne pouvoit la ramener. Il prit, sans délibérer, le parti de la violence. Quatre cents Thraciens, nouvellement enrôlés, accompagnoient cet officier. Ces hommes naturellement féroces, fondirent tout à coup sur les catéchumènes, en se faisant jour l'épée à la main. Lucius s'enfonça jusque dans les eaux sacrées, pour empêcher qu'on administrât le baptême, et il poussa les diacres si brutalement, que le saint

[1] Socr. IV, 18. — [2] Pall. p. 84.

chrême fut répandu. Il déchargea de grands coups de bâton sur la tête des prêtres, sans respect pour les plus avancés en âge, et les fonts sacrés furent teints de sang. Les femmes préparées pour le baptême s'enfuirent confusément avec les hommes, sans trouver le moment de se revêtir, la crainte d'un plus grand opprobre, ou de la mort, leur faisant oublier les soins ordinaires de la bienséance; plusieurs furent en effet blessées. Leurs cris aigus, confondus avec ceux des enfants, portèrent au loin les alarmes et la consternation. On vit les prêtres et les diacres fuir par les rues en habits ecclésiastiques; l'autel et les vases sacrés abandonnés au pillage; les armes et les vêtements des soldats teints du sang de l'Agneau sans tache [1]. Le lendemain, l'empereur étant sorti de la ville, aperçut dans la campagne une multitude de personnes vêtues de blanc. Il en demanda la raison avec étonnement. Ses gardes lui donnèrent pour hérétiques ces ouailles fidèles qui aimoient mieux s'assembler en pleine campagne que de s'unir avec les ennemis de leur pasteur. Il y en avoit environ trois mille de nouveaux baptisés, qui portoient l'habit blanc, suivant la coutume.

Ces ennemis cruels, abusant de la crédulité du prince, firent détacher les plus impies de ses gardes contre cette multitude nombreuse. Elle eût pu se défendre avec avantage, et accabler cette poignée de furieux mais elle étoit trop fidèle aux leçons de saint Chrysostôme, pour s'éloigner ainsi de l'esprit de l'Evangile. Il y eut quelques clercs arrêtés, avec beaucoup de fervents laïques de l'un et de l'autre sexe. On arracha brutalement à plusieurs femmes de distinction, leurs voiles, leurs coiffures, leurs pendants d'oreilles, et à quelques-unes les oreilles même. L'une des plus remarquables par son rang et sa beauté, fut obligée de fuir à perte d'haleine, et de se travestir en esclave, pour sauver son honneur : il y eut même des magistrats qui se laissèrent emprisonner pour le saint évêque, et plus ses adversaires firent d'efforts contre lui, plus les assemblées des vraies fidèles devinrent nombreuses. Elles ne se tenoient plus à la vérité dans les églises, où l'on n'enten-

[1] Chrys. Epist. ad Innoc.; Soz. VIII, 21.

doit que le bruit du fouet et des chaînes, des menaces, de l'imprécation, du blasphème; mais les lieux écartés, les antres, les prisons même retentissoient du chant des hymnes, et l'on y offroit les sacrés mystères avec une ferveur d'autant plus ardente, qu'elle avoit plus d'obstacles à surmonter.

Cette oppression dura depuis Pâques jusqu'à près de la Pentecôte; et pendant cet intervalle, on attenta plusieurs fois à la vie du saint : on surprit d'abord un homme qui avoit déjà le poignard à la main pour le tuer, et qui tenta de cacher son crime, en contrefaisant l'énergumène; mais le peuple ne le voulut croire que possédé du démon de l'homicide ou de l'avarice, et le traîna au tribunal du préfet, où on l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour commettre ce forfait.

Le saint patriarche, sans perdre de temps, envoya des évêques, pour empêcher qu'on lui fît aucun mal. Quelque temps après, un domestique du prêtre Elpide, grand ennemi du patriarche, ayant reçu cinquante sous d'or pour le massacrer, courut armé de trois poignards vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut le voulut arrêter, mais il fut poignardé sur-le-champ. Un autre cria d'horreur, à la vue de ce crime, et fut aussi poignardé; ensuite un troisième et un quatrième, ainsi jusqu'à sept, dont quatre moururent sur la place. Le peuple ayant enfin pris ce furieux, le préfet se le fit remettre en promettant justice, et laissa tout impuni. Depuis ce temps-là, les citoyens firent la garde jour et nuit devant la maison patriarcale [1].

Alors, par l'instigation des méchants évêques, le pusillanime empereur, contre son naturel et sa propre conscience, fit déclarer au saint qu'il eût à sortir de Constantinople. Toute la terre est au Seigneur, répondit-il; je le trouverai en tout lieu, et je ne crains pas le bannissement. Il étoit peu sensible à ses propres peines; mais la désolation de son peuple faisoit une vive impression sur la tendresse extrême de son cœur. Il plaignoit surtout les personnes foibles et sans appui, telles que les vierges et les veuves consacrées au service divin. Avec la diaconesse Olympiade, veuve du préfet ou gouverneur de la ville

[1] Palla. p. 197; Soz. VIII. 22.

impériale, il y avoit plusieurs autres personnes également intéressantes par la beauté de leurs sentiments, et par le religieux sacrifice qu'elles avoient fait de leur jeunesse, de leur fortune, de toutes les joies et les espérances du siècle. Au milieu de tant de sujets d'attendrissement, le saint pasteur s'efforça de cacher sa propre sensibilité, et même de tromper celle de son troupeau. La ville étoit si agitée, qu'il y avoit à craindre que les citoyens n'en vinssent aux mains avec les soldats, s'ils le voyoient en leur pouvoir. C'est pourquoi il fit tenir son cheval tout prêt devant le grand portail de l'église, à l'Occident; et tandis que la multitude l'y attendoit, il sortit à la dérobée du côté de l'Orient, et s'embarqua aussitôt pour passer en Bithynie. Sa mère qui vivoit encore, l'avoit elle-même exhorté à sacrifier les intérêts de Jean aux devoirs de l'évêque [1].

On mit en sa place le prêtre Arsace, frère de Nectaire : il étoit très-vieux et assez bon homme; mais ses partisans abusèrent de son pouvoir, ou plutôt de sa foiblesse, pour exercer mille violences. On fit même deux martyrs en cette occasion, le prêtre Tigrius et le diacre Eusèbe, qui endurèrent toutes sortes de tortures plutôt que de renoncer aux intérêts de leur pasteur légitime; ce qui leur a mérité le culte public de l'Eglise. Les plus dignes fidèles, malgré les persécutions, continuèrent à tenir leurs assemblées à part.

Le saint patriarche fut conduit en exil à Cucuse, petite ville de l'Arménie, sur les confins de la Cilicie, c'est-à-dire, dans une contrée alarmée sans cesse par les courses des Isaures, Barbares d'une férocité effroyable, et qui des détroits du Mont Taurus, où ils étoient cantonnés, s'échappoient au moment qu'on s'y attendoit le moins, et portoient au loin dans le plat pays la ruine et la mort. Mais tout désagréable qu'étoit le terme du bannissement, la route en fut encore plus fâcheuse. Le saint, qui se portoit assez bien en partant, fut attaqué de la fièvre, dans cette route pénible, et l'on eut la cruauté de le faire marcher jour et nuit en des lieux dépourvus de tout, et par des chaleurs excessives. Le respect des provinces le dé-

[1] Chrys. Epist. 137.

dommagea en quelque sorte de cette barbarie : sa renommée voloit devant lui, et partout où il passoit, le peuple accouroit pour le voir, se prosternoit en versant des larmes, célébroit ses louanges, et maudissoit ses ennemis.

A Césarée de Cappadoce, où il arriva dans la plus grande ardeur de sa fièvre, le clergé aussi-bien que le peuple, les moines, les religieuses, tout le monde s'empressa pour le soulager et le servir. L'évêque Pharétrius, qui avoit souscrit à sa condamnation, et qui voulut d'abord dissimuler, conçut enfin une jalousie dont il ne fut plus le maître. Il lui fit toutes sortes de mauvais traitements; et n'eut point de repos qu'il ne l'eût contraint de partir, dans le péril imminent de tomber entre les mains d'une troupe d'Isaures, qui couroient le territoire de Césarée, et qui venoient d'y brûler un gros bourg. Le saint monta en litière, en plein midi, dans un accès de fièvre, en présence du peuple rassemblé qui gémissoit et murmuroit hautement contre son impitoyable évêque. Séleucie, veuve du fameux Rufin, avoit une maison à cinq milles de Césarée; elle la fit offrir à Chrysostôme, qui fut contraint de s'y arrêter. Mais Pharétrius ne le put encore souffrir en cet endroit. On le fit déloger précipitamment par une nuit très-obscure. D'abord on alluma des flambeaux; mais la crainte des Barbares, peu éloignés, les fit éteindre. Comme le chemin étoit raboteux et dans une pente difficile, un des mulets s'abattit sous la litière, et la renversa : le malade fut réduit à marcher ou à se traîner comme il put, en prenant le bras de quelqu'un de la compagnie dans le tremblement de la fièvre et des rencontres alarmantes qui se renouveloient à chaque moment.

Enfin il arriva à Cucuse, après deux mois de marche, dont plus de moitié dans une maladie sérieuse. Il se trouva cependant assez bien à son arrivée. Dans ce lieu barbare et sauvage, on lui fit un accueil qu'il n'avoit point éprouvé depuis longtemps. Le peuple, les gens de distinction, l'évêque, tout s'empressa de lui donner des marques touchantes de vénération et d'une sincère affection. Plusieurs grands, des dames de la première qualité, de tous les quartiers de l'empire, ou le visitèrent, ou le firent visiter, afin de fournir à ses besoins; en sorte que ce désert lui devint agréable, et qu'il écrivit à sainte

Olympiade de surseoir aux mouvements qu'elle se donnoit pour changer ce lieu d'exil[1]. Il y demeura une année, durant laquelle il s'occupa, en philosophe chrétien, à écrire, tant pour sa consolation que pour celle de ses ouailles. C'est là qu'il fit son traité contre le scandale qu'on prenoit de cette persécution, ainsi que le discours où il prouve d'une manière si admirable, que notre bonheur ou notre malheur, après Dieu, ne dépend que de nous-mêmes. Toutes les lettres qui nous restent de ce Père, sont aussi le fruit de cet exil. Celles qui sont adressées à Olympiade, au nombre de dix-sept, montrent bien que les cœurs des saints, pour être tout à Dieu, n'en sont pas moins sensibles aux pures ardeurs de l'amitié. On ne voit rien dans les liaisons mondaines non-seulement de si vrai et de si constant, mais de si cordial.

Cependant le zèle de cet homme vraiment apostolique ne put être oisif dans ces lieux sauvages. Comme il étoit sur la frontière des Perses, il s'occupa utilement aux progrès de l'Evangile parmi ces infidèles. Rendez tous les services possibles à l'évêque Maruthas, écrivit-il à Olympiade[2], car j'ai grand besoin de lui, pour les affaires de la religion en Perse. Je désirerois fort de le voir à son passage, pour apprendre le détail des fruits de salut qu'il a opérés. Mais sachez au moins s'il a reçu mes deux lettres; je lui écrirai de nouveau, s'il daigne me répondre : s'il ne juge pas à propos de le faire, instruisez-vous par son moyen, et instruisez-moi de l'état de l'Eglise dans ces régions. Apprenez-moi en même temps s'il espère encore d'y évangéliser. Cet évêque Maruthas étoit un homme d'un grand mérite, d'une grande piété, et l'Eglise l'honore entre les saints martyrs. Il avoit assisté au concile du Chêne, mal instruit et prévenu, ainsi que bien d'autres bons évêques, contre saint Jean Chrysostôme, qui oublia ses préjugés, et les restes de froideur qui en étoient la suite. L'évêque de Constantinople n'étoit plus un homme, et fouloit aux pieds tout intérêt personnel, quand il étoit question de ceux de l'Eglise.

Maruthas avoit été envoyé en ambassade au roi de Perse Isdegerde, et par l'éminence de ses talents et de ses vertus, il

[1] Epist. 12. al. 31. — [2] Ibid. 13.

s'étoit rendu respectable à ce prince infidèle, au point d'alarmer la jalousie des mages, et de leur faire craindre la conversion du roi. Il l'avoit guéri d'un mal où tous leurs remèdes et les secrets de leur magie avoient échoué. Ils résolurent sa perte, et pour en venir à leurs fins, ils s'avisèrent de cet artifice : dans le temple où l'on conservoit le feu perpétuel qu'adoroient les Perses, ils firent cacher un homme sous terre ; et quand le roi vint prier, une voix souterraine cria qu'il falloit chasser Isdegerde, comme un profane qui favorisoit le prêtre des chrétiens. Le prince voulut aussitôt renvoyer Maruthas malgré l'estime qu'il avoit pour lui ; mais l'évêque éventant la supercherie, dit au roi de faire creuser à l'endroit d'où la voix étoit sortie, et qu'il se convaincroit de l'imposture. Isdegerde suivit ce conseil, et découvrit en effet l'imposteur. Son indignation fut terrible ; on décima tous les mages ; on permit à Maruthas de bâtir des églises partout où il voudroit, et par une aventure qui devoit anéantir le christianisme dans la Perse, il y devint très-florissant. De nouvelles fourberies de la part des mages ne servirent qu'à les confondre de nouveau, et à faire honorer de plus en plus l'Evangile. Peu s'en fallut que le roi ne l'embrassât enfin, à l'occasion d'un second miracle qui opéra la guérison du prince son fils, et qui fut accordé aux prières, tant de Maruthas, que d'un autre évêque nommé Ablacat ou Abda [1].

Les affaires de la religion, chez les Goths, occupoient également saint Jean Chrysostôme. Il leur avoit donné un excellent évêque, dans la personne d'Oulinas, qui mourut après avoir fait beaucoup de bien parmi eux. Le roi des Goths écrivit aussitôt pour avoir un nouvel évêque de la même main : les choses en étoient là, quand le saint fut chassé précipitamment de son siége. Il craignit que dans le tumulte où restoit l'église de Constantinople, on n'ordonnât un sujet peu convenable, pour une mission où il ne falloit pas moins qu'un apôtre. Il prit donc le parti de garder le secret, et de laisser traîner l'affaire en longueur, jusqu'à ce qu'on vît jour à mieux faire. En attendant, il écrivit à quelques moines goths, et à d'autres personnes bien

[1] Socr. VII, 8.

intentionnées, de pourvoir aux besoins les plus pressants de l'église de Gothie.

Il prit le même soin des églises naissantes de la Phénicie, où les païens en fureur avoient tout nouvellement massacré plusieurs ouvriers évangéliques. Pour en avoir de nouveaux, il écrivit de toute part, et il pressa particulièrement le prêtre Rufin, homme d'une telle vertu et d'un tel mérite, que sa seule présence étoit capable, à ce que lui écrivoit le saint docteur, de remédier à tous les maux de ces églises désolées. Il le pria de lui donner continuellement de ses nouvelles, même en route; et il lui promit, de son côté, tous les secours possibles. Hâtez-vous, ajouta-t-il, d'achever, avant l'hiver, les églises qui ne sont pas encore couvertes. Quant aux reliques des saints martyrs, n'en soyez point en peine : je viens de m'adresser à l'évêque d'Arabisse, qui en a quantité de très-authentiques; je les enverrai dans peu en Phénicie[1]. Ces reliques devoient servir, suivant la coutume, à la consécration des autels.

Cet évêque, dont saint Chrysostôme fait l'éloge, étoit Otrée, qui eut occasion de signaler son humanité envers le saint, quand il se réfugia dans la forteresse d'Arabisse, après une irruption des plus alarmantes de la part des Isaures. Dans cette petite ville, plus septentrionale que Cucuse, Chrysostôme, né sous le ciel pur et tempéré d'Antioche, avoit beaucoup à souffrir de la rigueur de l'hiver qui, toujours rude en Arménie, le fut extraordinairement cette année-là. Rien n'étoit plus contraire à son tempérament et à l'état de foiblesse où l'avoit réduit l'opiniâtreté de la fièvre, que ces frimats continuels. Mais la férocité des Isaures étoit encore plus terrible que la maladie. Quelque part qu'on aille, dit-il dans plusieurs de ses lettres, on ne voit que maisons abattues, que champs jonchés de cadavres, que ruisseaux convertis en fleuves de sang, que débris et que ruines. La forteresse où nous nous trouvons est plus sûre que les autres, mais nous n'en sommes guère plus tranquilles; car ces audacieux barbares insultent les meilleures places; et le moindre inconvénient de leurs attaques, c'est de

[1] Epist. 146.

nous tenir enfermés comme dans une triste prison. Nous avons perpétuellement la mort à nos portes, tout est moissonné par le fer ou par le feu, et nous avons tout à craindre de la famine, à cause de la multitude, qui ne cesse pas de se réfugies dans un lieu si étroit; car l'effroi chasse tout le monde des grandes villes : les cités ne sont plus que de tristes amas de maisons vides et taciturnes, les forêts et les cavernes sont devenues les habitations des citoyens, et les Arméniens, réduits à la condition des bêtes sauvages, ne trouvent leur sûreté que dans les déserts. Ici, l'on change tous les jours de demeure à la façon des Scythes et des Nomades; mais plus mous que ceux de ces peuples, les petits enfants emportés de nuit avec précipitation, restent souvent sans vie et roides de froid, au milieu des neiges.

Cependant le Seigneur se déclara de nouveau pour son serviteur si cruellement persécuté. Il arriva plusieurs accidents, qu'on regarda comme des punitions divines de la persécution. C'est ainsi qu'on jugea d'un orage affreux, où la grêle tomba, grosse comme des noix, à Constantinople et aux environs. Peu de jours après, mourut l'impératrice Eudoxie, en mettant au monde un enfant pareillement mort. L'évêque de Calcédoine, qui ne cessoit d'invectiver contre saint Chrysostôme, mourut d'un accident tout particulier, et le plus léger en apparence. Au conciliabule du Chêne, saint Maruthas lui avoit marché par mégarde sur le pied; la blessure s'envenima, la gangrène suivit de près, il fallut enfin couper le pied et la jambe à plusieurs reprises; le mal gagna l'autre jambe, puis tout le corps, et devint incurable. Entre les autres acteurs de cette cabale, plusieurs furent affligés d'horribles maladies, plusieurs moururent d'une manière étrange. L'un tomba d'un escalier, et resta sur la place; l'autre mourut inopinément, en exhalant une odeur insupportable. Un troisième eut les entrailles brûlées, le ventre ulcéré, et tout le corps rongé de vers, avec une horrible infection. Un autre encore eut la langue si enflée, qu'elle lui boucha la respiration et le suffoqua; mais avant d'expirer, il fit par écrit sa confession publique. Le ciel parut ne vouloir épargner aucun des coupables. Tel eut la goutte, précisément au doigt dont il avoit souscrit l'inique proscrip-

tion. Tel qui avoit donné carrière à sa langue effrénée, perdit tout à coup la parole, et resta huit mois sur un lit, sans pouvoir porter la main à sa bouche. Tel se rompit la jambe en tombant de cheval, et mourut sur-le-champ. Plusieurs enfin eurent des accès de frénésie, où croyant voir des bêtes féroces, des barbares armés, des gouffres embrasés ouverts sous leurs pieds, ils poussoient le jour et la nuit des cris effroyables [1].

Saint Nil, un des plus illustres solitaires de son temps, donna tous ces fléaux pour autant de châtiments de la persécution exercée contre le saint patriarche. Il en écrivit par deux fois à l'empereur. Comment prétendez-vous, lui dit-il [2], voir Constantinople délivrée des maux qui l'affligent, après qu'on en a chassé la colonne de l'Eglise, la lumière de la vérité, le plus digne organe du Verbe de Dieu, je veux dire le bienheureux évêque Jean? Vous me dites d'interposer le secours de l'oraison; mais comment prierois-je pour une ville en butte à la juste indignation du Tout-Puissant, moi qui suis consumé de tristesse, moi qui ai l'esprit comme aliéné par les énormes excès que l'on continue d'y commettre? Prince, commencez par faire pénitence d'avoir privé cette église des instructions de son incomparable pasteur, et d'avoir cru légèrement sur son compte, je ne dirai point quelques évêques, mais quelques hommes revêtus de l'épiscopat qu'ils profanoient par la fougue de leur passion insensée. Ce ton de prophète et d'apôtre convenoit à saint Nil, après les preuves qu'il donnoit depuis long-temps, de son détachement des vanités du siècle et d'une sainteté consommé. Issu de la plus haute noblesse de Constantinople, il avoit été préfet de cette ville, et avoit joui de la plus brillante fortune.

Déjà père de deux fils, il fut extraordinairement touché de Dieu, se sépara d'une digne et tendre épouse, dont il n'obtint le consentement qu'avec peine. Il lui laissa le plus jeune de ses deux enfants et prit l'aîné avec lui dans sa solitude. Il se retira jusqu'au mont Sinaï, où il passa un long espace de temps, avec des solitaires d'une éminente perfection. Ils y habitoient, en des grottes ou en des cellules non moins pauvres,

[1] Socr. VI, 10; Soz. VIII, 27. — [2] Lib. II, Ep. 265.

qu'ils bâtissoient eux-mêmes, à quelque distance les unes des autres. Mais ils s'assembloient le dimanche, pour recevoir la communion, et pour conférer ensemble des choses spirituelles. La plupart ne mangeoient point de pain, et ne vivoient que d'herbes crues ou de quelques fruits sauvages en très-petite quantité : quelques-uns ne prenoient de nourriture qu'une seule fois la semaine[1].

Tous les grands serviteurs de Dieu, à l'exemple de saint Nil, épousèrent, dans tous les états, l'intérêt de saint Chrysostôme. Quatre évêques eurent le zèle de transporter à Rome, et de remettre en main propre au pape, trois lettres, l'une du saint, l'autre de son clergé, la troisième de quarante prélats qui lui étoient des plus attachés; et mirent ainsi l'indignité de l'oppression dans la plus sensible évidence.

C'étoit saint Innocent qui occupoit alors la chaire de saint Pierre; le pape Anastase, dont saint Jérôme relève extrêmement les vertus, étant mort en 402, vers la fin du mois d'avril[2]. Innocent est le second pape dont il nous reste des décrétales authentiques et bien assurées. Entre ces décrétales ou lettres pontificales, qui ont force de loi, et que toutes les églises, au moins dans l'Occident, se sont toujours fait un devoir d'observer, comme les anciennes règles de la discipline du siége apostolique, on remarque celle qui est adressée à saint Victrice, évêque de Rouen, l'un des plus dignes prélats des Gaules, et qui, formé à l'école du grand saint Martin, joignit les sollicitudes générales de l'apostolat au gouvernement d'une église particulière. Il porta la lumière de l'Evangile aux peuples de la Belgique, sur les côtes de l'Océan, et il établit de nombreuses églises dans le pays de Tournai et de Térouanne, où le christianisme avoit fait jusqu'alors peu de progrès. Il n'en cultivoit pas avec moins d'ardeur le champ confié spécialement à ses soins. L'église de Rouen devint, sous ce pasteur, une des plus florissantes des Gaules, non-seulement par le règlement des mœurs et la majesté du culte divin, mais par la beauté et le nombre des édifices sacrés; en sorte que cette ville, dit saint Paulin dans une lettre de félicitation à ce saint évê-

[1] Nili Narr. 2, p. 13; Bolland. 14. Jan. — [2] Pall. p. 18.

que [1], autrefois peu connue même des provinces voisines, est aujourd'hui renommée dans tout le monde chrétien pour la magnificence de ses temples.

Victrice avoit un zèle égal pour toutes les parties de la discipline, et c'est à sa demande qu'Innocent I.er lui envoya quatorze articles de réglement, assez semblables à ceux de la décrétale du pape Sirice à Himérius, et comme eux concernant pour la plupart les ordinations et la continence des clercs. Ce qu'il y a de plus particulier dans cette seconde décrétale, datée du quinzième de février 404, c'est qu'une femme, qui du vivant de son mari en a épousé un autre, n'est reçue à pénitence qu'après la mort de l'un des deux. De même par assimilation au châtiment de ce genre d'adultère, les vierges chrétiennes, qui, après avoir reçu le voile de l'évêque, viendront à se marier, même secrètement, ne sont point admises à la pénitence, que celui qu'elles ont épousé ne soit mort : c'est-à-dire que ces cas étoient de ceux où l'Eglise, sans désespérer du salut des pécheurs, et en leur accordant le viatique nécessaire ou l'absolution secrète, leur refusoit la réconciliation publique, afin d'intimider leurs semblables.

L'année suivante, saint Exupère de Toulouse consulta aussi le saint Siége, et reçut des réponses claires et précises sur les sept questions qu'il avoit proposées. Dans la première, concernant la continence des prêtres et des diacres, il ne s'agit pas de l'obligation qu'ils avoient de la garder. Le pape venoit de répondre à saint Victrice, généralement pour toutes les églises comme pour celle de Rouen, qu'on devoit avoir soin que les prêtres et les lévites de la loi nouvelle n'eussent point de commerce avec leurs femmes. Il étoit question du traitement qu'on feroit aux infracteurs de la règle. Innocent prononce qu'il faut les éloigner du ministère, et les priver, suivant la décision de son prédécesseur Sirice, de tout honneur ecclésiastique; que s'ils n'ont pas eu connoissance de cette décision, il faut user de quelque indulgence, et leur laisser l'exercice des ordres qu'ils ont reçus, mais sans espérance de monter aux ordres supérieurs, et cela même sous la condition de garder

[1] Epist. 27.

religieusement la continence à l'avenir. Il n'est pas décidé moins clairement dans cette décrétale, qu'après le divorce fait pour quelque raison que ce soit, on ne peut, sans adultère, se remarier du vivant de la personne dont on est séparé.

La seconde question d'Exupère, et qui peut répandre un nouveau jour sur la décrétale précédente, concerne les pécheurs qui demandent à la mort la grâce de la réconciliation après avoir passé tout le cours de leur vie, depuis le baptême, dans les désordres de l'incontinence. Le pape répond, qu'on avoit coutume autrefois de leur accorder la pénitence, et de leur refuser la communion. Les auteurs ne s'accordent pas sur ce qu'il faut entendre ici par le mot de communion. Les uns l'interprètent de l'absolution sacramentelle, et les autres de l'absolution donnée solennellement pour la réconciliation publique. La crainte de ne paroître pas plus savant que le vulgaire empêche souvent de découvrir la vérité : si par le mot de communion l'on entendoit ici, avec le simple peuple, la participation de l'eucharistie, il ne resteroit plus de difficulté. On voit par cette réponse du pape saint Innocent, que l'Eglise peut avoir de bonnes raisons de changer sa discipline selon les circonstances. Ce qu'elle présente de plus étonnant, c'est la sévérité, plus grande durant les persécutions que dans les temps calmes et tranquilles; mais la décrétale même donne la raison de cette conduite, en nous apprenant que quand les épreuves, et par conséquent les occasions de chute, étoient plus fréquentes, on craignoit que la facilité du pardon n'entraînât la subversion des lois et des mœurs.

Saint Exupère, à qui cette décrétale s'adresse, fut, aussi-bien que saint Victrice, un des plus illustres évêques des Gaules. Il avoit été prêtre de l'église de Bordeaux, d'où la réputation de sa sainteté le porta sur le siége de Toulouse. Entre toutes ses vertus, il signala principalement sa charité et sa libéralité, qu'il étendit au-delà des mers. Ayant appris que les solitaires de la Palestine et de l'Egypte avoient beaucoup à souffrir d'une famine qui affligeoit ces provinces, il leur envoya d'abondantes aumônes. Les monastères de saint Jérôme ne furent pas oubliés dans ces largesses, auxquelles

le saint bienfaiteur joignit une lettre pleine de témoignages d'affection et d'estime. Jérôme étoit alors occupé à rédiger ses commentaires sur les petits prophètes; et pour marquer sa reconnoissance à Exupère, il lui dédia le commentaire de la prophétie de Zacharie.

Les Gaules avoient beaucoup d'autres grands évêques : saint Paulin en nomme plusieurs qui faisoient l'honneur de l'épiscopat, entr'autres, Simplice de Vienne, Amand de Bordeaux, Diogénien d'Alby, Dynamius d'Angoulême, Vénérand d'Auvergne ou de Clermont, successeur de saint Artème, Alithius de Cahors, successeur de saint Florent, et Pégasius de Périgueux. Tous ceux-ci étoient de la Narbonnoise ou de l'Aquitaine, et ils avoient des rapports particuliers avec Paulin, en qualité de voisins ou de compatriotes. Il en est d'autres, dont les vertus ne méritoient pas moins d'éloges, tels que saint Séverin de Cologne, saint Evre de Toul, saint Marcel de Paris, et saint Agnan d'Orléans, à qui l'on présume que le général Agrippin accorda le privilége dont jouirent jusqu'à notre temps ses successeurs dans l'épiscopat, c'est-à-dire, de délivrer les prisonniers à leur installation. Félix de Trèves, quoiqu'ordonné par les Ithaciens, mérita aussi d'être compté parmi les saints. Il quitta son siége, par esprit de pénitence, et finit ses jours dans un monastère qu'il avoit bâti quelques années auparavant.

Cependant les Gaules éprouvèrent un scandale domestique, qui se communiqua même aux régions voisines. Les erreurs de Vigilance se répandirent dans l'Espagne, de la ville de Convènes où il étoit né, c'est-à-dire, de Comminge, alors appelée Convènes, du mot latin qui signifie des gens assemblés de divers endroits, parce que Pompée, son fondateur, l'avoit peuplée de brigands et de pirates qu'il venoit de subjuguer. Vigilance commença par tenir cabaret en Espagne, puis devint prêtre de Barcelonne, où il eut l'adresse de se lier d'amitié avec saint Paulin. Il en obtint même des lettres de recommandation pour saint Jérôme, dans le dessein où il étoit d'entreprendre le voyage de la Palestine. Mais il se joignit bientôt après son arrivée aux ennemis du saint docteur pour aider à le diffamer. Jérôme eût dissimulé les injures faites à sa

personne, si le détracteur n'avoit en même temps fait injure aux livres saints, par quelques interprétations impies.

Il lui écrivit donc avec ce genre d'énergie qu'il savoit si bien employer contre la témérité orgueilleuse des sectaires. Si ce n'est pas perdre le temps, lui dit-il[1], de faire des leçons à un homme qui n'a point appris l'art de parler et qui n'a pas la prudence de se taire, je vous avertis de ne faire étalage que des sciences nourricières où vous vous êtes exercé, de peur qu'en écrivant, vous n'apprêtiez à rire à ceux qui en ont le moins d'envie. Ce que vous entreprenez aujourd'hui, n'est pas ce que vous avez appris dans votre jeunesse; vous y fûtes appliqué à d'autres études, et ce n'est certainement pas le même talent, de goûter les vins et d'entendre les divines Ecritures. Si vous prétendez vous livrer aux travaux de l'esprit, étudiez d'abord les éléments de la grammaire, les préceptes de la rhétorique, la dialectique et la philosophie, et quand vous saurez toutes ces choses, apprenez encore à garder le silence.

Vigilance ne suivit pas ce conseil, et se déshonora par la corruption grossière de sa doctrine. Elle combattoit la virginité, l'état monastique, la continence des clercs. Ce fut vraisemblablement pour s'autoriser davantage contre ces erreurs, que saint Victrice et saint Exupère, quoiqu'instruits des bonnes règles, firent constater les saints usages, et renouveler les décrets du saint Siége. Vigilance, dans presque toutes ses idées sur le culte public, préludant aux sectes qui sont venues longtemps après lui, traitoit encore de superstition, même d'idolâtrie, le culte des saintes reliques, et surtout la coutume d'allumer les cierges en plein jour pour les honorer. Du milieu de l'Espagne, où ces dogmes impies avoient déjà porté l'alarme, on pria saint Jérôme, regardé comme l'oracle de l'Eglise universelle, au moins pour ce qui étoit du sens des Ecritures, et on le fit presser, par le porteur des aumônes de saint Exupère, de lire et de réfuter les écrits pervers qu'il étoit chargé de lui présenter. Le départ précipité du commissionnaire ne laissa qu'une nuit pour cette réfutation, d'une

[1] Epist. 75.

éloquence d'autant plus vive et plus naturelle, que l'art et l'étude y eurent moins de part.

On a vu, dit-il à la louange des Gaules, dont il observe que Vigilance fut le premier hérésiarque; on a vu plusieurs monstres dans les autres contrées soumises à l'Eglise. Les Gaules étoient les seules qui n'en eussent point enfanté. Jusqu'ici elles n'ont été fécondes qu'en hautes vertus, en grands capitaines et en orateurs excellents; mais Vigilance, qu'on appelleroit plus convenablement Dormitance, en se réveillant tout à coup, en quittant la poudre et la fumée de sa cuisine, leur ravit en un moment cette prérogative. Ce cabaretier parvenu mêle encore l'eau avec le vin; et, par un artifice de sa première profession, il tâche d'altérer la pureté de la foi catholique, et d'y insinuer la lie contagieuse de l'hérésie. Il déclame contre le jeûne au milieu des banquets; et c'est en philosophant parmi les plats et les bouteilles, qu'il dénigre la virginité, et tourne en dérision la pudeur. Tu crains sans doute, ô prudent Vigilance, que si la continence, amie du jeûne et de la sobriété, restoit en vigueur dans les Gaules, on ne fréquentât plus les hôtelleries [1]. Saint Jérôme nous apprend toutefois qu'il y avoit quelques évêques engagés dans les erreurs de Vigilance, si cependant, reprend-il, on peut appeler évêques ceux qui n'ordonnent que des diacres mariés, et qui, malgré l'autorité et la pratique des églises de l'Orient, de l'Egypte et du siége apostolique, qui ne reçoivent que des clercs vierges ou continents, ne laissent pas de croire qu'on ne doit point garder dans cet ordre l'intégrité du célibat [2].

Le saint docteur ne pouvoit nous laisser un témoignage plus expressif de l'antiquité de la discipline ecclésiastique, touchant la continence des ministres sacrés. Il ne justifie pas moins fortement l'invocation des saints, la vénération des reliques ainsi que la coutume d'allumer des cierges en plein jour dans les églises; usage qui, à la vérité, commençoit en Occident, mais qui se trouvoit universellement établi chez les Orientaux. Quant aux calomnies de Vigilance contre l'Eglise, et ses absurdes imputations de superstition et d'idolâ-

[1] Hier. in Vigil. — [2] Ibid. c. 2.

trie, Jérôme répondit que nul fidèle n'avoit jamais adoré les saints, ni érigé les hommes en divinités. Mais l'hérétique, ajouta-t-il, traite de sacrilége le soin que nous prenons de couvrir leurs reliques d'étoffes précieuses. Nous sommes donc sacriléges, quand nous marquons notre respect dans les basiliques des apôtres. L'empereur Constance fut donc sacrilége, quand il fit apporter à Constantinople ces restes vénérables d'André, de Luc, de Timothée, devant lesquels les démons rugissent. Il faut encore aujourd'hui nommer sacrilége l'empereur Arcade, qui vient de transférer, avec tant de pompe, de Judée et de Thrace, les os du bienheureux Samuel. Tous les évêques, les peuples de toutes les provinces, qui accouroient sur toute l'étendue de la route, et qui faisoient au saint prophète un cortége sans interruption, depuis la Palestine jusqu'à Calcédoine, étoient non-seulement des sacriléges, mais des insensés, de vénérer à l'envi de froides et viles cendres[1].

Le saint veut parler de la translation des reliques de Samuel, que l'empereur Arcade fit en effet, avec le plus pompeux appareil, sous le pontificat d'Atticus.

Il avoit succédé à Arsace, qui étoit mort âgé de quatre-vingt-un ans, seize mois après l'expulsion de saint Jean Chrysostôme. Cet événement n'avoit rien changé au sort du saint patriarche, ni à celui de ses vertueux partisans. L'oppression continuoit toujours, malgré l'intérêt que tous les gens de bien et les plus dignes prélats prenoient à cette grande affaire, qui émut toute l'Eglise. Le souverain pontife, par une sage économie, employa tous les ménagements de la charité et de la condescendance, et il demeura d'abord en communion avec les deux partis, c'est-à-dire, celui de Chrysostôme, et celui de son antagoniste Théophile; il blâma néanmoins très-hautement ce violent adversaire d'avoir procédé d'une manière si dure, et surtout l'accusé n'ayant point été présent. Comme Théophile s'appuyoit sur les canons d'Antioche, le pape lui manda expressément que l'église romaine n'en connoissoit point d'autre, relativement à cette affaire, que ceux de Nicée. Ceux

[1] Cap. 2.

que les hérétiques ont composés, ajoute-t-il, doivent rester sans effet, suivant le concile de Sardique, quand d'ailleurs ils seroient équitables. Pour le saint évêque, il lui écrivit une lettre affectueuse, afin de l'encourager, en attendant que l'on pût ajouter une justification éclatante à celle qu'il avoit déjà dans le témoignage secret de sa conscience.

Il arrivoit journellement à Rome de nouvelles lumières sur l'iniquité de la trame, qu'on y avoit d'abord entrevue sans la pénétrer. Outre les évêques déjà venus d'Orient en grand nombre, il vint à Rome un prêtre de Constantinople, nommé Théotane, avec les lettres synodiques d'un concile d'environ vingt-cinq évêques en faveur du saint exilé : il y vint aussi des solitaires et des vierges qu'on avoit traités cruellement, pour leur attachement à leur pasteur légitime, et qui portoient encore les empreintes des coups endurés pour une si belle cause. On apprit que la persécution avoit été poussée jusqu'à prononcer la peine de déposition et la confiscation des biens, contre les évêques qui refuseroient de communiquer avec Théophile et d'approuver sa conduite. Les laïques constitués en quelques dignités avoient été condamnés à les perdre; les officiers et les gens de guerre, à être cassés; la bourgeoisie et les gens de métier, à une grosse amende et au bannissement. Mais l'attachement héroïque de ce bon peuple pour son saint pasteur faisoit affronter tous les périls, et sacrifier ce qu'on avoit de plus cher.

Le souverain pontife écrivit à l'empereur Honorius, touchant une affaire qui bouleversoit la moitié de l'Eglise. On délibéra mûrement, au conseil de ce prince religieux, et parmi ses prélats. En conséquence, on députa vers Arcade cinq évêques, avec deux prêtres et un diacre, chargés des lettres les plus pressantes d'Honorius, du pape et des évêques d'Occident. Les Orientaux qui avoient porté leurs plaintes à Rome, s'en retournèrent pleins de confiance, avec ces députés; mais l'issue de la négociation fut bien contraire à leurs espérances. Les députés étoient encore en chemin sur la côte d'Athènes, qu'ils furent arrêtés par un tribun militaire, tirés de leur navire, et rembarqués en deux vaisseaux différents, où ils essuyèrent une horrible tempête, sans avoir presque rien à

manger pendant l'espace de trois jours. Arrivés à Constantinople, à l'entrée de la nuit, les gardes les arrêtèrent à leur tour, et les reconduisirent brusquement sur leurs pas, sans leur dire par quel ordre ils en agissoient ainsi, puis ils les enfermèrent dans une forteresse, au bord de la mer, où on les traita avec la dernière insolence. On mit les Romains dans une chambre, les Grecs dans plusieurs autres, sans leur laisser un seul domestique pour les servir.

Le point capital qu'on se proposoit, après avoir écarté les Romains de l'audience de l'empereur, c'étoit d'intercepter les dépêches qu'ils avoient à lui remettre. A la demande qu'on leur fit de les livrer, ils représentèrent le respect dû à la qualité, tant des personnes qui les envoyoient, que de celles à qui elles étoient adressées. Mais on n'avoit pas fait une première démarche de cette nature, pour reculer. Un tribun, nommé Valérien, arracha ces lettres à l'évêque qui en étoit chargé, avec tant de violence qu'il lui cassa le pouce. Le lendemain on vint pour les corrompre, l'argent à la main, et on les sollicita long-temps de communiquer avec Atticus. Ils résistèrent avec courage; mais désespérant de mettre fin aux troubles de l'Orient, ils demandèrent qu'il leur fût au moins permis de retourner en paix à leurs églises. Valérien vint enfin les tirer du château où ils étoient, et les fit embarquer sur un bâtiment ruineux, avec vingt soldats féroces, tirés de différentes compagnies. On disoit même que les mesures étoient prises pour les faire périr. Mais ils changèrent de vaisseau à peu de distance, dans le péril manifeste du naufrage, et ils gagnèrent vingt jours après les côtes d'Italie.

Ils ignoroient cependant ce qu'étoient devenus les évêques de Grèce partis avec eux. Le bruit courut d'abord qu'on les avoit jetés dans la mer. On sut depuis qu'ils avoient été bannis aux extrémités les plus barbares de l'empire; l'un sur la frontière de Perse; l'autre bien avant dans l'Arabie, près des Sarrasins; un troisième jusqu'au voisinage des Ethiopiens; les uns et les autres dépouillés de tout et mis sous la garde des esclaves publics. Ils ne furent pas les seules victimes de l'esprit de schisme et de vengeance. Sérapion, l'un des plus fidèles disciples de saint Chrysostôme qui l'avoit ordonné

évêque d'Héraclée, fut chargé de mille imputations calomnieuses, fouetté publiquement, condamné par une cruauté bizarre à avoir les dents arrachées, et enfin relégué dans son pays, qui étoit l'Egypte. Un saint vieillard, nommé Hilaire, qui depuis dix-huit ans vivoit dans une austérité où il ne se permettoit pas même l'usage du pain, fut battu cruellement; non par ordre du juge laïque, plus équitable envers l'homme de Dieu, mais par l'emportement de la partie rebelle du clergé. Plusieurs autres personnages distingués, soit par leurs dignités, soit par leurs qualités personnelles, pour se cacher et pouvoir subsister, se virent réduits, durant des années entières, ou à labourer la terre, ou à vivre des plus vils métiers, et enfin à se bannir eux-mêmes, de peur d'un traitement plus cruel.

Les lâches ennemis de Chrysostôme lui envioient jusqu'à l'estime qu'on avoit de ses vertus, et la gloire des conversions qu'il faisoit parmi les infidèles de son voisinage. C'est pourquoi ils sollicitèrent et obtinrent un nouvel ordre de la cour, pour le faire transférer à Pytionte, lieu désert, sur les bords septentrionaux du Pont-Euxin. Ce nouveau voyage dura trois mois, quoique le saint fût extraordinairement pressé dans la marche par deux soldats prétoriens qu'il avoit pour conducteurs. L'un des deux ne put s'empêcher de lui en faire quelque sorte d'excuse, dans l'état d'affoiblissement où il le voyoit, et lui révéla que tel étoit l'ordre précis de la cour. L'autre s'irritoit des ménagements de son compagnon, pressoit le saint de marcher la nuit comme le jour, se faisoit un spectacle amusant, et railloit avec insolence, tantôt d'un évêque ou d'un grand tout trempé de pluie, tantôt de sa tête chauve et brûlée des ardeurs du soleil. Il ne souffroit pas qu'on s'arrêtât un moment dans les villes, ni dans les bourgs qui fournissoient quelques soulagements et quelques commodités. Enfin l'on arriva près de Comane, terme marqué par le Ciel aux travaux et à la vie du grand Chrysostôme. On ne le laissa point loger dans la ville, mais à cinq ou six milles de distance, dans un réduit dépendant d'une église dédiée à saint Basilique, ancien évêque de ce lieu, et martyrisé autrefois avec saint Lucien d'Antioche. Pendant la nuit, le saint martyr apparut à

Chrysostôme, et lui dit : Courage, mon frère Jean, nous serons demain ensemble. Jean se tenoit si assuré de la révélation qu'il pria le lendemain son impitoyable conducteur de retarder un peu le départ. Il ne put l'obtenir ; mais à peine avoit-on marché trente stades, ou une lieue et demie, que le patriarche se trouva si mal qu'il fallut revenir à l'église d'où l'on étoit parti. Là il commença par quitter ses vêtements ordinaires, pour se revêtir tout de blanc ; il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, puis reçut, étant encore à jeun, la communion des sacrés symboles de Notre-Seigneur, dit la Chronique d'Alexandrie, c'est-à-dire l'eucharistie ; il fit sa prière devant tout le monde, la finit par ces mots qu'il disoit souvent : Dieu soit loué de tout ; puis il expira le 14 septembre de l'année 407. On l'enterra avec honneur auprès de saint Basilique ; et ses funérailles, disent les auteurs du temps, eurent tout l'éclat du premier jour de fête d'un martyr. Il y eut un concours prodigieux de gens de tout pays et de toute condition. On y vit avec le peuple des moines et des vierges, non-seulement des lieux voisins, mais de la Syrie, de la Cilicie, du Pont et de l'Arménie : il sembloit qu'ils se fussent donné le mot pour s'y trouver tous ensemble[1].

Le saint évêque étoit âgé d'environ soixante ans, et il avoit gouverné l'église de Constantinople neuf ans et huit mois, en comptant son exil de plus de trois ans et demi. Sa mort n'ôta rien au zèle de ses défenseurs ; et tant que les Orientaux ne voulurent pas rétablir sa mémoire, l'Eglise romaine, avec tout l'Occident, leur refusa sa communion, principalement à Théophile d'Alexandrie, le premier artisan de cette iniquité.

Comme sa cause fut celle de toute l'Eglise, tous les souverains pontifes de son siècle et tous les docteurs les plus renommés ont fait à l'envi son éloge et celui de ses ouvrages : monuments trop universellement estimés, pour appréhender que personne nous reproche de sortir de notre plan en finissant ce livre par une notion de quelque étendue sur les écrits du plus éloquent des Pères de l'Eglise. Le pape saint Célestin, en exhortant le clergé de Constantinople à juger des impiétés de

[1] Sos. VIII. c. ult

Nestorius, par la pure et sublime doctrine qu'il avoit reçue du grand Chrysostôme : Que ne vous a point appris, dit-il, ce docteur de sainte mémoire, cet évêque si plein de lumière, dont les discours répandus dans toute la terre habitée, mettent en si grande recommandation la vérité catholique? Sa voix n'a pu se faire entendre qu'en peu de lieux ; mais il n'y en a point qu'il n'instruise encore par ses écrits : la mort, loin de lui fermer la bouche, en a fait le prédicateur de tout l'univers, qui lit ces œuvres sublimes avec autant de fruit que d'admiration. Saint Léon loue dans ce Père ces fleuves d'une doctrine spirituelle et vivifiante, qui, sortant encore plus de son cœur que de sa bouche, portent dans toutes les âmes l'onction, la force et la vie. Tous les Orientaux en concile le mirent après sa mort au rang des docteurs de l'Eglise, le proposèrent non-seulement comme l'honneur de l'épiscopat dans la ville impériale, et comme l'une des plus grandes lumières de l'Orient, mais comme un flambeau capable de dissiper les ombres de chaque province et du monde entier. Saint Ephrem ne se contente pas de lui donner simplement le nom de bouche d'or, qu'on attribuoit à plusieurs autres docteurs ; mais il l'appelle la bouche de toute l'Eglise. Il s'est reposé, dit Cassien, sur le sein de Jésus, comme l'apôtre dont il porte le nom ; et comme lui, il y a puisé ces traits de flamme qui embrasent les cœurs du divin amour. Formez-vous sur sa doctrine : si l'on ne peut l'égaler, il est au moins glorieux de l'imiter. Le grand évêque d'Hippone, avec l'autorité que donne la même étendue de génie, parlant de ce Père grec, qu'on peut, à quelques égards, nommer l'Augustin de l'Orient, relève spécialement la pureté de sa foi, l'élévation de son esprit, la fécondité de sa science, et la juste célébrité de sa réputation.

Saint Isidore de Peluse examinant enfin, avec toute la précision de la critique, tous les caractères de l'éloquence de saint Jean Chrysostôme, et le jugeant sur les règles sévères de Plutarque, il conclut à le mettre au-dessus de tous les autres orateurs sans exception. Il excelle en effet dans tout ce qui est de l'éloquence noble et naturelle, dans la composition, dans la méthode, dans les pensées et les expressions : à quoi il faut ajouter ce qu'on ne peut s'empêcher de sentir avec Sozo-

mène, en lisant plusieurs de ses discours, que ses expressions, comme ses pensées, ont souvent quelque chose de divin qui surpasse la capacité de l'homme. Son style est toujours clair, simple, dépouillé de ces vains ornements dont les déclamateurs avoient surchargé la beauté naïve de l'antique atticisme. Il conserve, jusque dans les termes, toute la pureté de ces anciens Attiques. Toujours il plaît et toujours il persuade, parce qu'il a un air de vérité et un ton de sentiment qui pénètrent l'âme tout entière. On trouve partout des raisonnements forts, mais simples, et mis à la portée de tous ses auditeurs, des comparaisons justes, des tours vifs et frappants, de grandes et lumineuses images, toutes les figures qui ornent et qui font sortir la vérité, au lieu de l'affoiblir. Mais entre toutes les propriétés de sa plume, celle qui la caractérise d'une manière unique, c'est l'art inimitable de toucher et d'attacher, en donnant du corps et des couleurs aux objets les plus sublimes, et quelquefois les plus subtils; de tirer des instructions aussi intéressantes que solides du fonds le plus aride et le plus stérile en apparence. Il avoit encore l'art, si familier aux anciens, de discerner et de manier les vrais ressorts de l'éloquence, de saisir le temps et les rencontres, de s'aider de tous les accessoires qui, pour les effets, l'emportent souvent sur le fond des choses, comme il le pratiqua, avec tant de succès, dans la consternation qui suivit la sédition d'Antioche.

On trouve cependant le style de saint Chrysostôme un peu asiatique, ou trop diffus; mais en même temps, et jusque dans ses longueurs, on trouve tant d'esprit, tant d'agréments, et surtout tant de traits d'une imagination vive et brillante, qu'entraîné dans la lecture par un charme inexplicable, on ne peut se résoudre à en rien omettre. C'est là ce qu'on éprouve, au moins dans les ouvrages de ses belles années; car on sent une différence considérable entre ceux qui furent publiés à Antioche, et ceux qu'il composa depuis sur le siége épiscopal de la nouvelle Rome, où la multiplicité de ses occupations et de ses travaux ne lui permettoit plus de leur donner le même degré de perfection.

Ce fut même avant d'être chargé de l'instruction publique, avant d'être engagé dans le sacerdoce, qu'il écrivit ses traités

et tous ses longs ouvrages, entre lesquels on admire surtout ses livres du Sacerdoce même, chef-d'œuvre en ce genre, et l'une des plus pures sources où l'Eglise ait puisé les règles cléricales. Sa liturgie, pour le fond des choses, prouve combien il étoit versé dans tout ce qui concerne ces divins objets. On compte encore parmi ses meilleurs traités, ceux qui sont contre les gentils, ses Avis aux veuves, son Apologie de la vie monastique, son Exhortation au moine Théodore tombé dans l'apostasie, et le sublime parallèle où il élève le vrai solitaire au-dessus des princes du monde. Le traité de la Componction remplit si parfaitement son objet, en excitant à la contrition du cœur par la confiance en la grandeur infinie de la divine miséricorde, qu'on en appela le pathétique et sage auteur, la langue de la miséricorde et l'œil de la pénitence. C'étoit là, avec l'aumône et avec le danger des faux biens de ce monde, le champ le plus ordinaire de son éloquence.

Il composa presque toutes ses belles homélies, après qu'il eut été fait, à l'âge de trente-huit ans, prêtre d'Antioche, ville nommée l'œil de l'Orient, autant pour l'éclat des talents et des arts, que pour celui de la magnificence, et où il fut toujours si goûté, que toute sa modestie ne put faire cesser les applaudissements qu'on lui donnoit au milieu de ses discours publics. Souvent il en étoit interrompu; et contraint de s'arrêter, il protestoit, mais toujours en vain, qu'il ne se tenoit pas honoré quand on battoit des mains, mais quand on suivoit la vérité.

Entre toutes les pièces de saint Chrysostôme, ses homélies au peuple d'Antioche, qui tiennent sans doute un des premiers rangs pour leur éloquence, produisirent encore plus d'effet, par l'habileté de l'orateur à préparer les ressorts qui opèrent les grands mouvements, et qu'il ne sera pas hors de propos de développer ici, pour ceux qui suivent la même carrière. Pour corriger ses concitoyens de leurs habitudes invétérées, il ne manque pas l'occasion que lui présentent les alarmes où ils gémissoient depuis leur révolte, dans l'attente du dernier châtiment; mais, contre sa coutume, il laisse passer sept jours entiers sans leur parler en public. Il les rassemble ensuite fréquemment, se montre plus inquiet et plus affligé que personne

du malheur commun, partage la douleur de chacun, les plaint, les rassure, leur présente tous les motifs de la consolation et de l'espérance, ne les entretient de presque rien autre chose dans ses trois premiers discours. Après quoi, jugeant par leur empressement à courir en foule au lieu saint, que la foi s'étoit ranimée dans leurs cœurs, il leur peignit vivement la vanité du siècle, la folie des spectacles pour lesquels ils étoient passionnés, l'horreur de l'intempérance, des emportements, de la profanation du nom de Dieu, de tous leurs vices dominants, et à l'occasion d'un crime qui devoit ruiner la ville, il l'orna de toutes les vertus, et lui fit reprendre une face toute nouvelle.

Parmi les productions les plus dignes du grand Chrysostôme, on compte encore la suite des homélies sur l'évangile de saint Matthieu, les premières homélies sur les épîtres de saint Paul, avec un grand nombre de panégyriques et de sermons détachés que nous nous garderons bien de disséquer par morceaux. Il faut lire dans toute leur étendue chacun de ces chefs-d'œuvre admirables, sans contredit, par mille traits enlevants, mais beaucoup plus encore par les beautés d'ordre, par la disposition oratoire et par la force victorieuse de l'ensemble. A ce sujet même, nous avertirons en passant, que l'extrait des œuvres de ce Père, fait par un ancien auteur, en trente-un sermons qu'on donne pour le recueil des plus beaux endroits de l'original, est tout au contraire exécuté sans exactitude et sans goût.

On vante encore, avec justice, plusieurs lettres écrites par ce saint orateur, du lieu de son exil, où la continuité du péril et des souffrances, l'acharnement de ses persécuteurs, le dévoûment plus grand encore de ses amis, et le concours de mille circonstances attendrissantes, rendirent à son style le feu et les grâces de son plus bel âge.

Quant à l'interprétation des divines Ecritures, c'est tout dire d'un mot, que saint Jean Chrysostôme occupe entre les Pères grecs le même rang que saint Jérôme entre les latins. Mais quand il expose la sublimité de la doctrine, au moins de la morale et des maximes de perfection de l'apôtre saint Paul, on doit avouer qu'entre tous les interprètes de tous les temps et de toutes les langues, seul et incontestablement il occupe la

première place. Il semble souvent que l'esprit de Paul s'exprime par la bouche de Chrysostôme, dont l'admiration pour cet apôtre alloit jusqu'au transport et à un saint enthousiasme. On assure qu'en écrivant il en avoit toujours le portrait sous les yeux, qu'en le regardant fixément, et en l'interrogeant de l'œil, il montoit son génie sur celui de son modèle. et s'élevoit pour ainsi dire avec lui jusqu'au troisième ciel. C'est ainsi que le plus éloquent des apôtres a formé le plus éloquent des Pères de l'Eglise.

LIVRE DOUZIEME.

DEPUIS LA MORT DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME EN 407, JUSQU'A LA CONDAMNATION DU PÉLAGIANISME EN 418.

La mort de l'empereur Arcade suivit de près celle de saint Jean Chrysostôme, qui avoit été si indignement avancée par ses persécutions. Dès le premier jour de mai de l'année suivante 408, ce prince religieux et foible, doux et inconstant, timide et borné, à la fleur de son âge, n'ayant que trente-un ans, alla rendre compte du mal qu'il avoit fait, ou plutôt qu'il avoit laissé faire, avec de bonnes vues, pendant un règne de treize ans, abandonné à la conduite de sa femme et de ses eunuques. Heureux s'il a pu trouver son excuse dans la foiblesse de son courage ou dans les bornes de ses lumières! L'impératrice Eudoxe, qui fut la première cause de la persécution, n'en vit pas la fin, étant morte dès le 6 octobre de l'année précédente.

Théodose, surnommé le Jeune, pour le distinguer du grand Théodose son aïeul, n'avoit que huit ans à la mort de son père Arcade, et fut son successeur. Il eut le bonheur de trouver dans Anthémius, ancien ami de saint Chrysostôme et de saint Aphraate, un guide aussi habile que vertueux, qui fit tout l'honneur de ce nouveau règne, jusqu'à ce que la princesse Pulchérie prit connoissance des affaires de l'empire. Elle n'avoit que deux ans de plus que l'empereur son frère, sur qui la nature parut avoir pris tout ce qu'elle accorda si libéralement à la sœur. Cette âme élevée au-dessus de son âge et de son sexe, tant par son énergie naturelle que par sa vertu prématurée, se trouva dès lors en état de prendre soin de l'éducation de Théodose, aussi-bien que de ses deux jeunes sœurs, Arcadie, et Macrine. Elles gardèrent toutes trois ensemble la virginité, et firent admirer au milieu de la cour, la piété ainsi que la pureté des plus ferventes religieuses,

Par les soins et la prudence de Pulchérie, l'empire fut préservé en Orient des fléaux qui désoloient les provinces occidentales sous le gouvernement d'Honorius, trop éloigné, pour son malheur, d'une nièce si digne. Il s'étoit défait de Stilicon. On avoit été persuadé que, peu content de son pouvoir, tout énorme qu'il étoit, ce régent ambitieux n'aspiroit à rien moins qu'à détrôner l'empereur son gendre, à mettre son propre fils en sa place, et que pour y réussir plus aisément à la faveur des troubles et de la confusion, il avoit attiré les Barbares dans l'empire. Il y eut en effet des irruptions effroyables de tous les peuples de la Germanie, qui portèrent la mort et le ravage dans toute l'étendue des Gaules. Tout fut ruiné, dit saint Jérôme [1], à la réserve de peu de villes. Les provinces les plus fertiles et les plus opulentes n'en furent que plus long-temps le théâtre de la cruauté et des dernières horreurs; les femmes de la première qualité et les vierges consacrées à Dieu devinrent le jouet de la brutalité du soldat; les évêques furent traînés en captivité, les prêtres et les moines égorgés, les reliques déterrées et foulées aux pieds, les églises renversées ou changées en écuries, et les chevaux attachés aux autels. J'ai vu de mes propres yeux, dit un autre auteur du même temps, les corps de l'un et de l'autre sexe honteusement dépouillés au milieu des villes, déchirés par les chiens, ou tombant en lambeaux et en pourriture, infecter les vivants. Comme ces Barbares étoient d'une superstition stupide et inhumaine, ils firent beaucoup de martyrs, dont les plus célèbres sont saint Nicaise, archevêque de Rheims, et la vierge Eutropie sa sœur, saint Didier évêque de Langres, et saint Fraterne d'Auxerre martyrisé le jour même de son sacre.

Les Goths, sans être païens, ne se rendirent guère moins odieux par leur séditieuse intelligence avec Stilicon, et depuis sa mort, on les maltraita sans ménagement dans les provinces romaines. En plusieurs endroits on pilla leurs biens, et dans quelques villes on fit mourir leurs femmes et leurs enfants. Irrités de cette lâche vengeance, ils se réunirent sous Alaric, le plus accrédité de leurs chefs, guerrier valeureux, et qui

[1] Ad Heliodor.

avoit servi utilement le grand Théodose dans la guerre d Eugène. Après quelque tentative, au moins apparente, pour concilier les partis, il marcha vers Rome. On dit qu'un saint solitaire qu'il rencontra, l'en voulut détourner, en lui faisant la peinture des maux dont il alloit être la cause. Je n'y vais point de moi-même, répondit Alaric; mais je sens quelqu'un qui me presse et me tourmente chaque jour, en me disant : Va châtier la superbe Rome. Il serra la ville si étroitement, même du côté de la mer, que la famine et bientôt la peste y jetèrent la consternation. On chercha les moyens d'apaiser ce terrible Goth; on négocia avec lui; et moyennant cinq mille livres d'or, trente milles livres d'argent, et une quantité aussi excessive d'autres choses précieuses, les Romains délivrèrent leur ville de ce premier péril.

Mais le prince barbare revint ensuite jusqu'à deux fois, parce que les conférences qu'Honorius fit sagement commencer furent rompues par l'imprudente sécurité des négociateurs, ou plutôt parce que cette nouvelle Babylone, enivrée du sang des saints, devoit à l'édification de l'univers une expiation éclatante de sa cruauté, et de l'attachement invincible à l'idolâtrie, de la part de ses grands et d'une bonne partie de son sénat. Durant le siége même, et sous les coups de la divine justice, on eut l'impiété de recourir aux devins et aux aruspices, de faire couler le sang des victimes impures dans le Capitole et les autres temples. Rome succomba aux attaques réitérées, et devint la proie des Barbares, l'an 1164 de sa fondation, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 410, le vingt-quatrième d'août. Alaric l'abandonna toute entière au pillage, excepté l'église du Vatican, qu'il érigea même en asile, par respect pour l'apôtre saint Pierre : ce qui préserva la ville d'une ruine totale [1]. Cette église, y compris les bâtiments de sa dépendance, occupant un très-vaste espace, il s'y réfugia un peuple assez nombreux pour empêcher la dépopulation de Rome; mais elle souffrit prodigieusement. Après les vols, les assassinats, les outrages de toute espèce, non-seulement les

[1] Soz. IX. 10.

palais particuliers, mais les plus beaux édifices publics furent réduits en cendre.

Les fidèles, à la vérité, se trouvoient exposés aux mêmes calamités que les païens; mais tout tourna à bien pour les adorateurs sincères du vrai Dieu. Les occasions de chute les plus dangereuses ne servirent qu'à rehausser le prix de leurs mérites et la splendeur de leurs couronnes. Une femme catholique, d'une beauté extraordinaire, tomba entre les mains d'un jeune Goth arien, qui tira son épée pour l'épouvanter et la faire condescendre à ses désirs; il lui effleura même la peau, et lui mit le cou tout en sang. Elle présenta hardiment sa tête; mais le barbare, changé tout à coup, la prit sous sa protection, pourvut à sa subsistance, et fit chercher son mari pour la lui remettre [1]. Un autre Goth, des principaux de l'armée, trouva dans une église une vierge avancée en âge et préposée à l'ornement des lieux saints. Il lui demanda assez doucement, ce qu'elle pouvoit avoir de richesses. Aussitôt, et avec une confiance que l'événement fit croire inspirée, elle le mena dans un endroit où il fut étonné de la multitude des vases d'or et d'argent qu'il y vit. Ce sont, lui dit-elle, les vases de l'apôtre saint Pierre: comme je ne puis les défendre, c'est à vous d'en répondre. L'officier fit avertir Alaric, qui ordonna sur-le-champ de reporter ces richesses à la basilique du saint apôtre, d'y escorter en même temps la vierge qui les avoit gardées et tous les chrétiens qui se joindroient à elle [2]. Ainsi la désolation publique devint le triomphe de la religion. Les vases étoient portés respectueusement et à découvert, entre des soldats qui marchoient l'épée à la main; les spectateurs romains et barbares se piquant d'émulation à les révérer, en chantant des hymnes à la louange de Dieu. Les fidèles se rangeoient en foule autour de cette sauve-garde sacrée; et à la gloire de la religion protégée si merveilleusement, beaucoup de païens firent semblant d'être chrétiens; les Goths, dans l'accès de leur ferveur, n'en faisant point le discernement. La multitude obstinée dans l'idolâtrie, en se bannissant elle-même en purgea la ville de Rome; les Barbares laissoient aller tous

[1] Prosp. Chron. 411, ad fin. — [2] Oros. VII, 39.

ceux qui vouloient, leur donnoient même escorte et les aidoient à emporter leurs biens, moyennant une modique contribution.

On regarde néanmoins comme un bonheur pour le souverain pontife, qu'il ne se fût pas trouvé dans la ville au moment de ce pillage. Il en étoit sorti peu auparavant, pour aller en députation, à l'occasion même de ces troubles, vers l'empereur qui résidoit encore à Ravenne. L'illustre sainte Marcelle n'eut pas le même sort [1]. Les Barbares entrèrent chez elle, lui demandant son or et les autres richesses qu'ils y supposoient cachées. Elle eut beau dire qu'elle étoit pauvre, et produire en preuve l'humble simplicité de ses vêtements : ils les prirent pour un déguisement artificieux, et s'emportèrent jusqu'à la frapper, ne pouvant concevoir qu'une personne de cette qualité se fût ainsi dépouillée pour Jésus-Christ. Bientôt ils reconnurent le langage de la vérité et de la vertu; et la vénération succédant à la férocité, ils conduisirent la sainte à l'église de saint Paul, qui servit d'asile aussi-bien que celle de saint Pierre. Mais ce qui intéressoit cette mère chrétienne beaucoup plus que sa propre personne, elle obtint qu'on ne la sépareroit pas de sa fille Principie, pour qui elle redoutoit les insultes dont son âge avancé la garantissoit elle-même. Peu de jours après elle mourut dans les bras de cette vertueuse fille, bénissant le Seigneur d'en avoir conservé l'innocence, et de l'avoir préservée elle-même de la perte infructueuse de ses biens, en acceptant le sacrifice qu'il lui avoit inspiré d'en faire longtemps avant le pillage.

Il ne dura que trois jours; et le sixième jour après qu'Alaric y fut entré, il en sortit sans même y laisser de garnison. Il passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent encore la ville de Nole. Saint Paulin en étoit devenu évêque, quoique l'épiscopat lui parût un fardeau bien plus redoutable encore que la prêtrise, qu'il n'avoit reçue que malgré lui. Mais la réputation de ses vertus croissant de jour en jour, et le siége de Nole étant venu à vaquer, on le pressa avec tant d'instance, qu'il ne put se refuser à l'unanimité des vœux et des suffrages qui se

[1] Hier. epist. 16.

réunirent en sa faveur. Tout étranger qu'il étoit au siècle depuis fort long-temps, il continuoit à jouir de la plus grande célébrité, plus encore pour la beauté de son esprit et de ses écrits, que pour les dignités qu'il avoit occupées autrefois.

A peine y avoit-il une personne distinguée par les talents comme par la piété qui ne fût de ses amis. Il avoit reçu chez lui sainte Mélanie, à son retour de la Palestine, et quoiqu'il n'eût dans sa maison qu'une salle dans un étage supérieur, avec une galerie qui communiquoit aux cellules destinées à l'hospitalité, il trouva moyen de loger toute la suite de la sainte, qui étoit nombreuse : car, pour sa personne et son équipage, on ne pouvoit rien voir de plus humble. Elle étoit vêtue pauvrement, montoit un cheval de la taille d'un âne, et qui ne valoit pas mieux; mais plus elle avoit le faste en horreur, plus il sembloit que le ciel se plût à honorer sa servante. Ses illustres enfants et petits-enfants, qui tenoient les premières places dans l'empire, étoient venus au-devant d'elle jusqu'à Nole, avec un cortége convenable à leur rang. Tout avoit logé chez Paulin; la Providence consacrant cette cérémonie tout entière à faire honorer la pauvreté évangélique et le mépris de la gloire terrestre.

Ce fut sous son épiscopat que les Goths vinrent piller la ville de Nole. On arrêta l'évêque, on fouilla sa maison; mais on respecta sa personne. Il avoit fait à Dieu cette prière : Seigneur, ne permettez pas que Paulin soit tourmenté pour les biens périssables de ce monde; vous savez où sont tous mes trésors [1]. Quoiqu'il n'eût plus ni or ni argent, il trouva moyen de soulager une infinité de misérables, et de racheter beaucoup de captifs. On dit même que ses ressources étant épuisées, et ne pouvant pas racheter le fils d'une pauvre veuve que les Barbares emmenoient en esclavage, il se livra pour le rendre libre [2]. Il y a des difficultés pour les circonstances de cet événement, et même des contradictions de chronologie, pour le maître qu'on donne communément à Paulin dans cet esclavage. Mais la persuasion universelle où l'on a long-temps été touchant le fait même, si elle n'en rend pas la vérité incontes-

[1] Aug. de Curt. mor. c. 16. Id. de Civ. Dei, 1, 10. — [2] Greg. Dial. l. 3, c. 1.

table, constate au moins l'idée qu'on avoit de la charité de ce digne disciple du bon Pasteur.

Entre les Romains qui se sauvèrent de leur ville saccagée, plusieurs se retirèrent dans les îles voisines, et jusqu'en Afrique; d'autres en Orient, et particulièrement en Palestine. Saint Jérôme en reçut plusieurs à Bethléem; et le chagrin que lui causa ce touchant spectacle retarda l'interprétation des grands prophètes, dont il étoit alors occupé. En voyant tant d'illustres fugitifs de l'un et de l'autre sexe, réduits à la mendicité, demi-nus, blessés en grand nombre, et trop heureux, après avoir perdu d'immenses richesses, de trouver la vie et le couvert, il fondoit en larmes, et s'empressoit en toute manière à leur rendre leur infortune moins insupportable; adorant cependant le bras de Dieu dans ces coups terribles, ainsi que l'efficacité des oracles et des menaces prophétiques [1].

Quoique l'empire d'Orient fût moins exposé que l'Occident aux incursions des Barbares, il y en eut aussi qui firent beaucoup de ravages en Syrie, en Egypte et en Arabie. Ces Sarrasins vagabonds, qui ne vivent que de brigandage, se jetant dans le désert de Sina, tout peuplé de fervents solitaires, leur ravirent les choses les plus nécessaires à la vie, et firent une multitude de martyrs. Ceux qui échappèrent s'enfuirent comme ils purent loin des saintes retraites où leur affection demeuroit tout entière. Saint Nil fut du nombre de ceux-ci; mais la vie qu'il se conservoit lui devint presque insupportable, parce que son fils étoit resté entre les mains des Barbares. Comme il étoit dans la plus cruelle perplexité à son sujet, il fut rejoint dans sa fuite par un nouveau fugitif qui avoit eu le bonheur de s'évader, à ce qu'il lui raconta sans le connoître, comme il alloit être immolé, avec le fils de Nil, à l'astre de Vénus qu'adorent les Arabes : il ajouta que cet infortuné compagnon étoit resté à la merci de leur superstition sanguinaire. Nil ne douta plus de la mort de son fils. Quelque temps après néanmoins on lui assura qu'il étoit vivant et captif à Eluse. Il partit aussitôt pour cette ville, et il apprit en chemin que son fils y étoit devenu clerc; l'évêque l'ayant racheté,

[1] Ep. 17 et 151.

puis ordonné sur la bonne opinion qu'il en avoit concue, comme par inspiration, au premier aspect. Nil reconnut le premier son sang; et il fut si saisi, qu'il tomba en défaillance. Le fils le serre entre ses bras, le fait revenir de son évanouissement, puis lui raconte en ces termes l'histoire consolante de sa délivrance :

Quand mon compagnon d'esclavage se sauva, tout étoit prêt pour nous immoler, l'autel, l'encens, les libations et le glaive dont on se proposoit de faire usage le lendemain dès le point du jour. J'étois prosterné sur la terre, et je priois avec toute l'ardeur qu'inspirent de tels périls. Seigneur, disois-je, ne permettez pas que mon sang soit offert aux démons, et que mon corps devienne la victime des esprits ténébreux. Rendez-moi à mon père votre serviteur, qui m'a instruit à espérer en vous. Je priois encore quand les Barbares s'éveillèrent, tout étonnés de voir le temps du sacrifice passé; car l'étoile de Vénus avoit disparu, et le soleil doroit déjà tout l'horizon. Ils me demandèrent ce qu'étoit devenu l'autre captif. Au témoignage que je leur rendis de l'ignorance où j'en étois, ils demeurèrent en repos, sans me donner aucun signe de mécontentement. L'espoir commença de renaître dans mon cœur. Quelques moments après, ils me présentèrent des viandes immolées, et m'invitèrent à prendre part à leurs divertissements licencieux avec des femmes : j'invoquai de nouveau le Seigneur, et il me donna la force de leur résister. A la première bourgade où ils arrivèrent, ils me mirent en vente; mais comme on leur offroit une somme trop modique, après m'avoir exposé plusieurs fois, ils m'attachèrent enfin tout nu à l'entrée du bourg, une épée pendue au cou pour donner à entendre que si l'on ne m'achetoit, ils alloient me trancher la tête. Je tendois les mains à tous ceux qui se présentoient : je les conjurois de compter à mes ravisseurs le prix dont ils ne vouloient rien relâcher; je promettois non-seulement de leur rendre cette somme, mais de rester encore à leur service après l'avoir rendue. Enfin je fis pitié, et vous savez comment j'obtins ensuite beaucoup au delà de ce que j'espérois.

L'évêque d'Eluse traita le père et le fils avec beaucoup de générosité, les retint quelque temps pour les remettre de leurs

fatigues, et quand ils partirent, il pourvut aux frais de leur voyage. On ne sait pas le reste de la vie de saint Nil, qui avoit alors cinquante ans, et qui en vécut encore quarante, à ce que l'on croit. Il nous reste de lui plusieurs traités de piété, et plus de mille lettres, la plupart courtes, mais d'un style vif et rempli de sens. C'est lui-même qui raconte l'histoire de la captivité de son fils, comme nous venons de la rapporter[1]. C'est aussi dans ses œuvres que nous lisons[2], que saint Jean Chrysostôme voyoit souvent les anges dans le lieu saint, surtout pendant le sacrifice adorable du corps et du sang de Jésus-Christ; que du moment où le prêtre commençoit l'oblation, ils entouroient l'autel, jusqu'à la consommation des sacrés mystères. Rien au reste de plus formel que ses expressions touchant la présence réelle du Sauveur dans l'eucharistie. Après les invocations, dit-il[3], et la descente de l'Esprit sanctificateur, ce qui est sur la sainte table, n'est plus du simple pain, ni du vin commun, mais le corps et le sang précieux de Jésus-Christ notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le prennent avec un saint tremblement et une sainte confiance.

Les mouvements des Barbares et les troubles de l'empire en occasionèrent beaucoup à la religion. Alaric, afin de diviser les forces ennemies, avoit donné un rival à Honorius, dans la personne d'Attale, préfet de Rome, où il le fit reconnoître empereur. Ce nouveau parti voulut d'abord s'emparer de l'Afrique, de tout temps aussi enviée par les différentes factions, qu'elle leur étoit nécessaire pour se soutenir. Le comte Héraclien qui y commandoit, défendit avec zèle et avec succès les intérêts du maître légitime. Mais avant qu'on les y mît à couvert, on fut contraint de se relâcher beaucoup à l'égard des donatistes, qu'on regardoit avec raison comme toujours prêts à seconder les ennemis de l'état et de la tranquillité publique. Ce fut pour lors, à ce qu'on croit, que ces schismatiques obtinrent une loi, qui leur accordoit le libre exercice de leur religion.

Auparavant, les évêques orthodoxes étoient parvenus à les

[1] Narr. 2. — [2] Lib. 11, Epist. 294. — [3] Ibid. 1, Ep. 44.

faire déclarer hérétiques; ce qui les soumettoit aux peines portées par les lois civiles contre l'hérésie. Dans l'exécution néanmoins, on ne prétendoit pas les exposer tous indistinctement à cette sévérité, mais simplement ceux qui seroient dénoncés pour cause de violence. Encore n'avoit-on pris ce parti qu'après bien des années de patience, et après de mûres délibérations en plusieurs conciles, dont quelques-uns convoqués de toutes les provinces de l'Afrique. Dans celui de l'an 403, on voit nettement la manière de procéder dans ces conciles nationaux. L'évêque de Carthage faisoit tenir ses lettres de convocation à tous les primats, c'est-à-dire, à ceux de la Mauritanie Césarienne et de la Mauritanie de Sitifi, et à celui de la Numidie. Chaque primat envoyoit ses lettres pour assembler le concile de sa province, et dans ce concile on choisissoit des députés en nombre proportionné à l'étendue de la province. Les absents devoient justifier leur absence, et l'évêque de Carthage leur faisoit parvenir les décrets du concile, pour qu'ils les confirmassent par leur consentement. Il faut ici remarquer une singularité assez étonnante : c'est qu'en Afrique la dignité de primat, qui ne paroît guère différente de celle d'archevêque, si ce n'est pour le siége de Carthage, se régloit communément sur l'ancienneté de l'ordination, et non sur la qualité du lieu, qui n'étoit quelquefois qu'une bourgade.

Dans ces conciles, il fut statué que les évêques catholiques proposeroient des conférences aux évêques schismatiques, dans l'espérance où l'on étoit de gagner leurs peuples. Car des donatistes sans caractère avoient souvent fait ces propositions; et quand les pasteurs catholiques les pressoient de se convertir : Traitez, leur répondoient-ils, avec nos docteurs; et plaise à Dieu que par cette voie on parvienne enfin à la connoissance de la vérité. Mais quand on s'adressoit à leurs évêques, ils éludoient l'offre avec artifice, et souvent avec une arrogance injurieuse.

Crispin, évêque donatiste de Calame, invité par Possidius, évêque catholique de la même ville, à conférer ensemble, remit d'abord la chose à un concile, où il pourroit concerter ses réponses avec ses confrères. Quelque temps après, il répondit d'une manière encore plus maladroite, et d'autant plus déshonorante pour la secte, que ce vieillard y étoit plus révéré

pour son expérience et pour sa réputation de doctrine et d'habileté; au lieu que Possidius étoit un jeune évêque, sorti depuis peu du monastère ou séminaire de saint Augustin. Au défaut de la doctrine, on eut à l'ordinaire recours à la violence, et l'on mit des gens armés en embuscade, pour surprendre Possidius comme il visitoit son diocèse[1]. Le prêtre Crispin, de même nom et de même famille que l'évêque donatiste de Calame, étoit à leur tête. Possidius évita l'embuscade dont il avoit été averti assez à propos, au moins pour sauver sa vie; mais il perdit ses chevaux, après avoir été fort maltraité. La nouvelle de cet attentat étant parvenue à Calame, l'évêque Crispin fut sommé juridiquement de désavouer cette indigne manœuvre, d'une manière effective, en faisant justice de son prêtre. Il le refusa, et toute la secte recommença ses courses et ses mouvements séditieux, au point d'empêcher la liberté des chemins.

Alors les catholiques invoquèrent la protection des lois, en protestant qu'ils souffriroient tout sans se plaindre, s'il n'étoit question que de leurs intérêts temporels. Mais ce même Crispin ayant pris une terre à bail emphytéotique, il en intimida tellement les serfs catholiques, qu'il les contraignit de se faire rebaptiser, au nombre d'environ quatre-vingts, nonobstant la rigueur des rescrits qui le défendoient. Tant d'audace à la fois le fit poursuivre par le défenseur de l'Eglise, qui obtint contre lui la condamnation à l'amende de dix livres d'or, décernée par Théodose contre les hérétiques. Il prétendit n'être pas dans les termes de la loi, et il appela au procons. *l*, qui ne laissa point de confirmer la sentence; mais à la sollicitation de son antagoniste mêmes, il fut dispensé de payer l'amende. Peu touché d'une charité si généreuse, il osa encore appeler aux empereurs. Alors intervint le rescrit qui soumit les donatistes à cette amende, aussi-bien que les hérétiques. On infligea la même peine au juge de Calame, pour n'avoir pas fait payer réellement Crispin. Mais les évêques orthodoxes en obtinrent encore la décharge : conduite vraiment pastorale, qui toucha les cœurs les plus mal disposés, et servit plus que les meilleurs

[1] Aug. c. Cresc. l. III, c. 47.

raisonnements à la réunion des esprits : conduite d'autant plus honorable à saint Augustin en particulier, que personne n'étoit plus en butte que lui à leurs insultes et à leurs attentats[1].

Ces furieux circoncellions, dont on a déjà vu tant d'horreurs, outrés de dépit à cause du grand nombre de schismatiques que ce saint docteur ramenoit journellement à l'Eglise, lui dressoient souvent des embûches à lui-même, quand il alloit visiter ou instruire les paroisses catholiques. Un jour entr'autres il ne fut manqué que par la méprise de son guide, qui s'écarta sans y penser du droit chemin, où les donatistes l'attendoient. Il reconnut dans cet événement, si fortuit en apparence, le bienfait d'une providence toute particulière.

Tous ces embarras et ces distractions n'ôtèrent rien à sa plume de sa merveilleuse fécondité. Les deux livres à Simplicien, où il satisfait aux questions que cet évêque de Milan lui avoit proposées sur l'Ecriture; le livre du Combat chrétien, sur la manière de vaincre le démon en vainquant nos passions contre les principes des manichéens; le livre qui attaque directement la fameuse épître du Fondement, c'est-à-dire, toute la quintessence de la doctrine de Manès; le livre du Travail manuel des moines, le traité de la Foi des choses qu'on ne voit point, celui du Catéchisme, ou de l'instruction des catéchumènes; ses Confessions; ses trente-trois livres contre l'évêque manichéen Fauste; les quatre livres de la Conformité des évangélistes, qui forment une excellente controverse contre les païens; les questions sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, et les annotations sur Job, le livre du Bien conjugal : ce n'est là qu'une partie des ouvrages qu'il mit au jour dans ses trois ou quatre premières années d'épiscopat.

Il est impossible dans notre plan, et dans toute histoire, de rendre compte d'un si grand nombre d'ouvrages. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'exposer la doctrine des livres à Simplicien, si propres à faire prendre le vrai sens de plusieurs autres écrits du docteur de la grâce; et dont l'omission pourroit nous attirer les blâmes qu'elle a fait essuyer à d'autres histo-

[1] Aug. c. Cresc. l. III, c. 47.

ziens. Saint Augustin s'est proposé dans ces deux livres d'établir la liberté de la volonté humaine, en conservant à la grâce divine la préséance qui lui est due. Telle est l'idée qu'il donne de cet ouvrage, tant dans son livre des Rétractations, que dans ceux de la Prédestination des saints et du Don de la persévérance. Il y renvoie même, pour justifier sa doctrine contre les semi-pélagiens. En un mot, cet ouvrage est d'une autorité et d'un caractère à ne devoir pas être passé sous silence.

Le premier livre comprend deux questions tirées de l'épître de saint Paul aux Romains. Il s'agit, dans la première, de l'homme sous la loi en parallèle avec l'homme sous la grâce. Sur quoi le saint docteur dit que la loi n'est pas vicieuse par elle-même; mais qu'elle devient nuisible à celui qui en abuse ou qui ne se soumet pas à Dieu avec une pieuse humilité, afin de la pouvoir accomplir par la grâce. Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi ne donne pas la force de faire ce qu'elle ordonne; mais elle nous fait sentir notre besoin et nous avertit de demander la grâce qui confère cette force. En même temps que le Seigneur fournit le secours extérieur de la loi, il agit intérieurement dans l'âme, et donne la grâce de la prière, avec laquelle on obtient la grâce d'accomplir ce que la loi prescrit.

Il s'agit, dans la seconde question, de la gratuité de la vocation à la foi; mais avant d'y entrer, il faut bien saisir ce que l'auteur observe d'abord, comme nécessaire pour l'intelligence de saint Paul à ce sujet; savoir, que l'apôtre avoit en vue d'abattre l'orgueil des Juifs, qui s'imaginoient que par l'observation servile de la loi, ils avoient mérité d'être appelés à l'Evangile. De même pour entendre ici notre saint docteur, il faut rapporter sa doctrine à la gratuité de la grâce. Il pose pour principe, que la foi n'est pas due aux œuvres précédentes et qu'elle est la première grâce, non que le don de la foi précède nécessairement et sans exception toute autre sorte de grâce ou qu'il n'y a point de grâce dans l'état d'infidélité, ou hors de l'Eglise, mais parce que la grâce de la foi n'est pas la récompense des mérites précédents, soit effectifs, soit prévus.

Saint Augustin cite, d'après saint Paul, l'exemple de Jacob et d'Esaü, pour montrer la gratuité de la première grâce, en ce que Jacob avoit été préféré à Esaü, avant que l'un et

l'autre fussent nés, et par conséquent avant qu'ils eussent rien fait pour déterminer le choix du Seigneur. Toutes les opérations de la grâce, et tous les actes de la volonté qui lui correspond, sont compris ici par le saint docteur sous le nom de justification, laquelle ne peut être que l'effet de la divine miséricorde : ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait une couronne de justice, puisqu'elle est fondée sur la coopération de la volonté. Si dans le grand nombre de ceux qui sont appelés il y a peu d'élus, c'est qu'il en est peu qui suivent la voix qui les appelle. La vocation, dit l'apôtre, ne vient pas de celui qui veut, ni de celui qui court; mais il n'en est pas moins nécessaire de vouloir et de courir; et par la vocation, l'un et l'autre sont en notre pouvoir, au moyen de l'inspiration et de l'impulsion qu'elle renferme. Si donc tous ceux qui sont appelés ne suivent pas, c'est parce qu'on ne suit pas sans le vouloir; et que tous ne le veulent pas. Esaü, ajoute le saint docteur en des termes que nous avons cru devoir traduire scrupuleusement et à la lettre, Esaü n'a pas voulu et n'a pas couru; mais s'il avoit voulu et s'il avoit couru, il seroit parvenu par le secours de Dieu qui, en l'appelant, lui donneroit aussi de vouloir et de courir, si par le mépris de la vocation il n'encouroit la réprobation. Ainsi la bonne volonté est tout à la fois de Dieu et de nous; de Dieu par la vocation, de nous par la coopération.

Or, il y a différentes manières d'appeler, et différentes manières de se conduire par rapport à la vocation, en conséquence desquelles elle a ou elle n'a pas son effet. Dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, ceux-là sont choisis qui ont été appelés de telle manière qu'ils suivissent la voix qui les appeloit : mais ceux qui n'obéissoient pas à la vocation ne sont pas élus, parce qu'ils n'ont pas suivi, quoiqu'ils fussent appelés; et quoique le Seigneur appelle la multitude, il ne comble cependant de ses miséricordes que ceux qu'il appelle en la manière qu'il leur convient d'être appelés, pour qu'ils suivent. Mais pourquoi, reprend le saint docteur, Esaü n'a-t-il pas été appelé d'une manière qui fût suivie du consentement? C'est que le Seigneur est maître de ses dons, et qu'on ne peut lui demander compte de ses œuvres. Du reste il

ne force point à pécher celui à qui il ne donne point ces grâces de choix ; c'est-à-dire, selon ce qu'on a lu plus hauts que par la soustraction de ces sortes de grâces, Dieu ne le met pas dans la nécessité de pécher. Donc Esaü, et ceux qu'il représente, ont les grâces absolument requises pour ne pas pécher nécessairement ; puisque le saint docteur dit sans exception, que Dieu ne contraint pas l'homme à pécher, ou qu'il ne le nécessite pas ; car contraindre ne signifie que nécessiter, et tout le monde convient que les pélagiens mêmes, quelle que fût leur subtilité, n'ont jamais fait une distinction si chimérique par rapport aux actes de la volonté. Il implique en effet contradiction, que ce qui est volontaire soit contraint, ou ce qui revient au même, comme le dit saint Augustin en plusieurs autres endroits, qu'on veuille et qu'on ne veuille pas une même chose.

Il n'emploie pas d'autres raisons pour la condamnation de l'homme pécheur, ni pour la justification de la divine équité; nulle part il n'a recours au péché de notre origine pour en inférer la nécessité de pécher actuellement. Il se contente de faire voir que l'homme, privé de la vocation qu'il nomme congrue, et que nous venons d'exposer, peut, malgré cette privation et par le secours des grâces ordinaires, éviter le péché.

Le second livre à Simplicien roule sur des questions tirées des livres des Rois, et beaucoup moins épineuses que celles du premier. Il suffira d'y observer, premièrement, que la crainte de Dieu, louée dans l'ancien Testament, quoique appelée servile, est de même louée par saint Paul : secondement, pourquoi l'esprit malin qui saisit Saül est nommé esprit du Seigneur, et en quel sens il dit que l'esprit de mensonge fut envoyé pour tromper Achab. Ces expressions fortes et familières aux anciennes Ecritures, dit saint Augustin, ne signifient qu'une simple permission, et non pas un ordre positif de la part du Dieu de toute sainteté. Ainsi le saint docteur confirmoit-il ce qu'il venoit d'avancer dans le livre précédent, qu'encore que Dieu ne donne pas la grâce de la justification à tous les pécheurs, et qu'on dise pour cela qu'il en endurcit quelques-uns, il ne les réduit cependant point à la nécessité de pécher

Outre ces ouvrages importants, il écrivit encore une infinité de lettres, dont un très-grand nombre sont autant de traités dogmatiques et pleins d'érudition. Les deux lettres à Janvier sont surtout remarquables, par ce qu'elles rapportent de la diversité des usages dans les différentes églises. En quelques-unes, on ne jeûnoit pas les jeudis de carême; en d'autres, on offroit deux fois le sacrifice le jeudi saint, le matin, et le soir après souper : hors ce seul cas, la coutume de recevoir l'eucharistie à jeun étoit dès lors universelle. A l'occasion de cette variété d'observances, le saint docteur donne pour règle, de regarder comme ordonné par les apôtres ou par les conciles généraux, ce qui s'observe par toute la terre. Telle est, dit-il, la célébration annuelle de la passion de Jésus-Christ, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte. Il en est autrement de ce qui varie selon les lieux, comme de jeûner ou de ne pas jeûner le samedi, de communier tous les jours de la semaine, ou à certains jours seulement; d'offrir tous les jours le sacrifice, ou seulement le samedi et le dimanche : on est libre sur ces points, comme sur tout ce qui n'est, ni contre la sainte foi, ni contre les bonnes mœurs, et il n'y a point de meilleure règle, que de se conformer aux pratiques de l'église où l'on se trouve.

Augustin travailloit dans le même temps au traité de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire, de la manière d'expliquer les saintes Ecritures, ainsi qu'à son grand ouvrage de la Trinité. Mais ils ne furent achevés l'un et l'autre que long-temps après. Il eut auparavant avec saint Jérôme un différend, ou une explication, qui auroit pu altérer la charité même entre des personnes vertueuses, si Augustin n'eût encore eu plus de modestie et de douceur que de piété, et s'il n'eût regardé le langage d'un vieux docteur qui étoit l'oracle de son temps, comme le ton d'un père avec son fils, ou tout au plus comme le procédé d'un savant austère, qui avoit quelque raison de se croire offensé[1].

Cette contestation avoit deux objets. Premièrement Augustin n'approuvoit pas qu'on entreprît de traduire l'Ecriture

[1] Hier. Epist. 92.

en latin, d'après le texte hébreu, plutôt que d'après le texte grec de ses premiers interprètes, sur lesquels il lui paroissoit qu'on ne devoit pas se flatter d'enchérir; et il prit la liberté d'en écrire à l'illustre Jérôme, au nom de toutes les églises d'Afrique. La remontrance étoit délicate, vis-à-vis d'un homme qui sentoit ses forces, et qui démentit en effet avec avantage les préventions que l'on avoit contre son entreprise[1]. Mais ce ne fut pas là ce qui piqua le plus le docte interprète.

Sur le passage de l'épître aux Galates, où saint Paul dit qu'il a résisté en face à Céphas, Jérôme s'étoit exprimé d'une manière à autoriser, contre son intention, la dissimulation et les mensonges officieux. Il fut relevé par Augustin, qui à la vérité ne porta d'abord ses plaintes qu'à l'auteur même. Mais par une multiplicité singulière de contre-temps, de quatre lettres écrites à ce sujet par Augustin, il y en eut trois qui furent égarées, et qui ne parvinrent qu'après des années entières entre les mains de Jérôme. Dans ce long intervalle, le contenu de ces lettres transpira, et toute l'Italie en étoit informée, que Jérôme n'en savoit rien en Palestine. Ce qui n'étoit que l'effet de la contrariété des circonstances, eut tout l'air d'un mauvais procédé, dont Augustin se disculpa par lettre, avec toute la modestie et l'honnêteté imaginables. Il y parle à saint Jérôme de son différend avec Rufin, il témoigne que cet exemple lui fait peur, et qu'il aimeroit beaucoup mieux abandonner toutes les disputes littéraires, que de s'exposer au péril de blesser la charité.

Alors les mécontentements se dissipèrent. Jérôme écrivit de son côté pour donner des marques de considération à Augustin, et comme pour excuser la dureté de ses expressions précédentes. Il soutint encore quelque temps son interprétation qu'il voyoit appuyée d'Origène et de quelques autres docteurs renommés dans la Grèce. Mais la modération triomphant enfin où la force des raisonnements n'avoit pu le faire, Jérôme parut revenir tout-à-fait à l'avis d'Augustin, qu'il appela son très-cher fils quant à l'âge, mais son père en

[1] Epist. 28.

dignité, et qui de sa part reconnut l'utilité de la traduction des divines Ecritures, faite sur le texte hébraïque [1].

Cependant les donatistes persévéroient dans leur obstination. Quelque multitude qu'en convertît journellement Augustin, il lui en restoit encore davantage à confondre, pour empêcher les progrès de la séduction. Ils étoient prodigieusement multipliés en Afrique, lieu de leur origine, où ils comptoient leurs évêques par centaines, et parmi eux beaucoup de docteurs enorgueillis de leur science. Parménien, l'un des successeurs de Donat, et que saint Optat combattit de son vivant, avoit laissé un écrit qui faisoit encore tant d'impression après sa mort, que les catholiques prièrent unanimement saint Augustin d'y répondre.

Ce fut un ouvrage de trois livres, qu'il lui fallut d'abord composer, et qui entraîna aussitôt après les sept livres du Baptême. Dans les livres contre Parménien, saisissant l'état général de la question du donatiste, il examine si les bons sont souillés par les méchants en demeurant dans la même église. Il explique tous les passages dont les donatistes se prévaloient, et il montre que ce n'est pas participer au péché, que de vivre avec les pécheurs, et même d'en recevoir la parole de Dieu ou les sacrements, mais seulement de consentir à leur péché; qu'à la vérité les sacrements nuisent aux ministres indignes, mais qu'ils sont salutaires aux fidèles qui les reçoivent dignement; que dans le sacrifice et les sacrements où le ministère n'a d'autre vertu que celle de Jésus-Christ, ce pontife éternel est le ministre principal; que c'est Dieu qui confère la grâce qu'il lui a plu d'attacher, et qu'il pouvoit n'attacher pas à ces signes sensibles. On trouve ici tous les principes de la doctrine catholique contre Viclef et contre tous les novateurs qui ne composent l'Eglise que des seuls justes ou des seuls élus.

On y trouve aussi les règles suivantes d'un sage régime par rapport à la séparation des méchants. Il est des péchés dignes d'anathème, et l'Eglise peut sans doute retrancher de son sein ceux de ses membres qui s'en rendent coupables; mais il

[1] Hier. Epist. 96.

n'est à propos d'exercer ce droit, qu'au cas qu'il n'y ait aucun péril de schisme, que les coupables soient sans appui, et que la multitude reste unie avec le pasteur. Car, quand la contagion a gagné le grand nombre, les gens de bien ne doivent qu'en gémir, de peur d'arracher le bon grain avec l'ivraie, et de scandaliser les foibles sans corriger les méchants. A plus forte raison, il n'est jamais permis de se séparer de la société générale des fidèles, sous quelque prétexte que ce soit. Aussi voyons-nous que ni les prophètes, ni les apôtres, ni Jésus-Christ même ne se sont pas séparés de la société des pécheurs qu'ils reprenoient.

Le saint docteur ayant établi ces principes généraux contre Parménien, il les applique au baptême, dans ses livres sur ce sacrement. Comme c'est l'Eglise, dit-il, qui engendre des enfants par le sacrement de la régénération, fonds inaliénable de l'épouse de Jésus-Christ, ou plutôt de ce Dieu sauveur qui baptise, par quelque ministre que ce soit; la sainteté n'en sauroit être profanée par les hommes, et la vertu de Dieu y est essentiellement et invariablement inhérente. On trouve ensuite la solution de bien des difficultés, qui n'en sont plus pour nous depuis l'éclaircissement de ces matières, et qui n'en font pas moins connoître la pénétration et la justesse d'esprit de cet illustre Père. Si une personne qui n'est pas baptisée pouvoit donner le baptême, c'étoit encore une question sur laquelle il attendoit la décision d'un concile; mais on voit, dans son traité sur ce sacrement[1], qu'il inclinoit fort à soutenir la validité de cette administration, qu'on a décidée depuis.

Comme la doctrine de saint Cyprien formoit un puissant préjugé en faveur des donatistes; ce n'est pas mon sentiment particulier, leur dit Augustin[2], que je préfère à celui de Cyprien; mais la doctrine de toute l'Eglise qu'il auroit embrassée, s'il l'avoit connue clairement. J'use de la liberté qu'il a laissée à chacun d'embrasser une autre opinion que la sienne. Il reconnoissoit lui-même que l'ancienne coutume lui étoit contraire; qu'on n'avoit commencé à rebaptiser les hérétiques que depuis Agrippin; et il n'a jamais rompu avec ceux qui soutenoient

[1] De Bapt. l. 7, c. 5. — [2] Ibid. c. 1. VI. c. 1, etc.

contre lui le premier usage. Au contraire, il a toujours maintenu soigneusement l'union, et il a condamné le schisme de Donat, en montrant que la diversité des opinions n'autorise point à se séparer, quand l'autorité suprême de l'Eglise n'a pas encore prononcé. Enfin il ne parle de saint Cyprien qu'avec un extrême respect, comme d'un martyr couronné dans le ciel et digne d'une vénération religieuse : mais, prévenant les conséquences qu'on pouvoit tirer de son inflexible constance, il cherche à la disculper tant par l'obscurité où étoit alors la question des rebaptisants que par la liberté où elle sembloit le laisser de tenir à son sentiment avec tant d'autres prélats qui, ainsi que lui, la regardoient comme un point de discipline particulière, et non comme une question touchant à la foi. Ce qui n'empêche pas saint Augustin de nous dire ailleurs, ou que ce saint évêque s'est rétracté avant sa mort, ou qu'il a expié sa faute par son martyre.

Outre le travail immense de ses écrits polémiques, Augustin trouvoit encore du temps pour conférer avec les hérétiques, il s'employoit même très-volontiers à ces sortes de conférences, ordinairement si infructueuses. Mais Dieu donnoit à la méthode du saint docteur une bénédiction toute particulière; et ses vertus, plus encore que ses talents, lui procuroient les plus grands succès. Son honnêteté, son humilité, sa douceur à toute épreuve, les témoignages engageants qu'il donnoit à ses adversaires de la pureté de son zèle, uniquement occupé de leur salut, non de la gloire d'un vain triomphe, gagnoient les plus arrogants d'entr'eux : sur toute chose, et avec un [illegible] inimitable, il leur faisoit sentir qu'ils pouvoient céder sans honte, puisqu'ils ne cédoient qu'à la vérité et à la raison.

Le manichéen Félix, du nombre de ceux que la secte appeloit élus, et l'un de ses principaux docteurs, étoit venu à Hippone pour y répandre sa doctrine. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléoit par des ruses qui le rendoient beaucoup plus dangereux que Fortunat, avec qui Augustin avoit conféré quelques années auparavant. Après un colloque particulier, qui n'avoit fait qu'accroître la présomption du sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'église d'Hippone, et que des notaires écrivirent. Les affaires n'avan-

cèrent pas beaucoup le premier jour, où il fallut suivre l'hérétique dans tous les détours de son abstruse doctrine : exercice fastidieux que le saint docteur soutint avec une patience et une douceur inaltérables, sans jamais rien dire qui marquât le moindre dédain à l'extravagant discoureur; mais en le ramenant au contraire, avec autant de ménagement que de justesse et de persévérance, au point de la question et à l'article précis que l'on avoit entamé. Ni l'épître du Fondement, ni aucun autre écrit de Manès, ne pouvoient soutenir une épreuve si méthodique. Pour y faire diversion, Félix s'avisa de marquer pour le rang épiscopal une crainte révérentielle, qui étoit encore moins dans le génie de sa secte que dans celui de toutes les autres. Mais comment pouvez-vous craindre notre autorité, lui repartit le saint évêque d'un ton bien capable de le rassurer en effet? Vous voyez avec quelle tranquillité nous disputons. Ce peuple, loin de donner aucun signe d'emportement, écoute avec la plus paisible attention; et comme son pasteur, il ne veut tirer parti que de la bonté de sa cause.

Félix demanda trois jours de délai pour se mettre en état de répondre, et on les lui accorda. On revint dans l'église au temps marqué; mais il dit qu'il n'avoit pu se préparer parce qu'on ne lui avoit pas remis ses livres. Vous falloit-il trois jours, dit Augustin, pour trouver cette chicane? Vous a-t-on refusé vos livres, et les avez-vous seulement demandés? Je les demande aujourd'hui, dit-il, qu'on me les remette, et je viens au combat dans deux jours. Félix, lui dit le saint évêque, tout le monde voit que vous n'avez rien à répondre. Mais enfin vous demandez vos livres, qui sont gardés sous le sceau public, lesquels souhaitez-vous qu'on retire? on va vous les apporter; nous aurons la patience d'attendre, et nous ne lâcherons prise qu'après avoir vidé la question. Il demanda l'épître du Fondement. Saint Augustin lui en rappela de mémoire toute la substance. Félix fit ses objections, rebattit vingt fois la même difficulté, faisant pitié à tous les assistants, s'embarrassant et se confondant lui-même, jusqu'à ce qu'un trait victorieux de la grâce perçant le bandeau qui lui couvroit les yeux, il s'écria converti : Que voulez-vous que je fasse? Que vous anathématisiez l'auteur de ces blasphèmes, répondit Augustin : mais ne

le faites que de bon cœur ; car personne n'use ici de contrainte. Condamnez-le donc le premier, reprit Félix, et je le condamnerai ensuite.

A cela ne tienne, dit le saint docteur, je vais même en faire la condamnation par écrit, afin que vous en usiez de la même manière. Prenant à l'instant du papier, il écrivit ces mots : Moi Augustin, évêque de l'Eglise catholique, j'ai anathématisé Manès, sa doctrine et l'esprit qui a proféré par son organe de si exécrables blasphèmes. Il passa le papier à Félix, qui s'efforça d'enchérir sur ces expressions[1]. Aussitôt après, saint Augustin composa son traité de la Nature du bien, contre le fond du manichéisme, et en conséquence, sa réponse à Secondin, ouvrage concis et pressant, qu'il mettoit sans hésiter, nonobstant sa brièveté, au-dessus de tout ce qu'il avoit écrit contre cette hérésie.

Mais il importoit encore davantage de réprimer les donatistes, beaucoup plus puissants en Afrique que les sectateurs de Manès. Leurs prétentions et leur audace n'avoient plus de bornes, depuis que les malheurs de l'état leur avoient fait accorder le libre exercice de leur religion. Ils pillèrent les campagnes et les fermes, répandirent les vins et les fruits qu'ils ne pouvoient consumer, mirent le feu aux bâtiments. Pour les ecclésiastiques, peu contents de les dépouiller, ils exercèrent sur eux des raffinements inouis de cruauté, jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre et de la chaux vive. Dans le territoire d'Hippone, un de leurs prêtres, nommé Restitut, s'étant fait catholique de sa pleine volonté, sans aucune sollicitation, les circoncellions, de concert avec leurs clercs, l'enlevèrent de sa maison, le battirent cruellement, le roulèrent dans une mare bourbeuse, le revêtirent d'une natte de jonc ; et après l'avoir fait ainsi servir de jouet à leur fureur, durant plusieurs jours consécutifs, ils le massacrèrent[2]. Ils coupèrent un doigt et arrachèrent un œil à un autre prêtre, nommé Innocent.

Pour remédier à ces désordres, les évêques rassemblés députèrent vers l'empereur, afin d'obtenir la révocation de l'édit de liberté extorqué par les schismatiques, et dont l'abus se

[1] Possid. Vit. c. 21. — [2] Aug. Epist. 133.

manifestoit d'une manière si criante[1]. Les circonstances étoient devenues plus favorables par la soumission des rebelles : Honorius donna une loi, en date du 25 août 410, pour abroger celle que les donatistes avoient obtenue par subreption, et pour leur défendre de s'assembler publiquement, sous peine de la vie. Ce traitement étoit terrible, et hors des règles ordinaires; mais l'audace séditieuse des sectaires et l'ordre public paroissoient l'exiger de la puissance séculière. Pour les évêques, ils se montrèrent bien plus enclins à les convertir qu'à les opprimer. Saint Augustin en particulier proposa de nouveau la voie des conférences. On obtint un second rescrit qui obligeoit les évêques donatistes de s'assembler à Carthage dans quatre mois, afin que les prélats choisis de part et d'autre pussent conférer ensemble. Que si les évêques ne s'y trouvoient pas après avoir été trois fois appelés, il étoit enjoint de les déposséder de leurs églises. Toutes les personnes zélées commencèrent à bien espérer de ces mesures efficaces, et mieux encore des pieuses dispositions du ministre à qui l'on en commettoit l'exécution. C'étoit le tribun Marcellin, revêtu de la charge de notaire impérial ou secrétaire d'état, seigneur dont la religion et toutes les bonnes qualités sont devenues fameuses, par ses liaisons et son commerce de lettres avec le docte Jérôme et le grand évêque d'Hippone.

Marcellin se rendit à Carthage, et fit incontinent avertir tous les évêques d'Afrique, tant catholiques que donatistes, qu'ils eussent à s'y rassembler en concile dans quatre mois, c'est-à-dire, pour le seizième jour de mai 411, l'ordonnance étoit du 16 février précédent; et au plus tard, pour le premier jour de juin. Il déclaroit en même temps, qu'on donneroit aux donatistes dociles les églises qu'on leur avoit ôtées en exécution du dernier édit, et il leur permettoit de choisir un second juge, pour être avec lui l'arbitre ou le modérateur de cette discussion. Enfin il leur protestoit avec serment qu'ils n'avoient rien à craindre, même en vertu des lois précédentes, et qu'ils retourneroient chacun chez eux en pleine liberté.

Soit confiance dans la probité reconnue de Marcellin de la

[1] Dod. Afr. n. 7.

part des schismatiques mêmes, soit ostentation et envie de montrer qu'on avoit tort de leur opposer la multitude comme aux hérétiques, les évêques donatistes vinrent en aussi grand nombre qu'il leur fut possible. Les lettres de convocation envoyées par les différents primats à leurs suffragants, selon la coutume, portoient que toute affaire cessant, ils se rendissent à Carthage en diligence, pour ne pas priver la bonne cause de l'avantage de paroître avec tant d'éclat. En effet, tous y vinrent, excepté ceux que la maladie ou un âge décrépit en empêcha; ils se trouvèrent environ deux cent soixante-dix qui entrèrent à Carthage le 18 de mai, en procession, et comme en triomphe, étalant leur multitude avec complaisance[1]. Les évêques catholiques s'y trouvèrent encore en plus grand nombre; car il y en avoit deux cent quatre-vingt-six; mais ils entrèrent sans pompe et sans bruit.

Quand tous furent arrivés, Marcellin publia son ordonnance de règlement, où l'on peut voir le plan et toute la méthode de ces assemblées[2]. Les évêques sont avertis d'en choisir sept de chaque côté, pour conférer, et pareil nombre pour servir de conseil aux premiers, en cas de besoin, à la charge cependant de garder le silence tandis que ces premiers parleroient. On indiquoit jusqu'au lieu des conférences, savoir les thermes Gargiliènes, qui se trouvoient au milieu de la ville avec une salle spacieuse, bien éclairée, et disposée de manière à n'y pas souffrir de la chaleur. Aucune personne du peuple, portent encore les lettres de convocation, ni aucun évêque étranger ne viendront de peur du tumulte. Avant le jour de la conférence, tous les évêques de partis intéressés promettront par écrit de ratifier ce que feront leurs représentants. Jusqu'à la consommation de l'affaire, ils seront d'une attention extrême à tenir dans la modération leurs partisans respectifs parmi le peuple. Je publierai ma sentence, dit toujours Marcellin, et je l'exposerai au jugement public; je publierai même tous les actes de la conférence, après avoir signé ce que j'aurai avancé et après que les commissaires auront de même constaté par leurs souscriptions ce qu'ils auront dit, afin que personne ne puisse

[1] Aug. post. Coll. c. 24 et 25. — [2] Coll. 1, c. 10.

revenir contre son propre aveu. Pour rédiger les actes, il y aura de chaque côté quatre notaires ecclésiastiques, qui se relèveront successivement; et pour plus grande sûreté, on choisira dans chaque parti quatre évêques, chargés d'observer les écrivains et les notaires. Les évêques me déclareront de part et d'autre, avant le jour du concile, qu'ils consentent à cet ordre : il suffira que ces lettres soient souscrites par leurs primats. Ainsi il ne devoit y avoir en tout que trente-six évêques à la conférence; dix-huit de chaque côté, dont sept pour conférer, sept pour donner conseil, quatre pour la sûreté des actes.

Les évêques donatistes vouloient tous être admis à la conférence, sous prétexte de convaincre leurs ennemis de fausseté, par rapport au nombre; et les catholiques craignirent que ce ne fût pour exciter du trouble. Ils ne s'opposèrent néanmoins que foiblement à cette prétention des schismatiques, pour les mettre dans tout leur tort, et montrer la confiance qu'ils avoient dans la bonté de leur propre cause. Ils consentirent même à les y laisser assister tous sans exception, et que de leur part il n'y eût que le nombre déterminé par Marcellin, à moins que les donatistes eux-mêmes ne le souhaitassent autrement. La générosité fut poussée beaucoup plus loin : si nos adversaires, déclarèrent-ils de vive voix et par écrit[1], ont l'avantage dans la conférence, nous leur céderons nos siéges : si les arbitres au contraire nous adjugent ces avantages, nous consentons que nos frères séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat; et afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les siéges qui se trouveront ainsi pourvus de deux prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son collègue auprès de lui comme un évêque étranger; ou tous les deux présideront à la fois dans deux églises différentes du même siége; jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir, il n'y en ait plus qu'un, selon le droit commun et la coutume. L'exception n'est pas sans exemple, et l'on en a usé dès le commencement en faveur des schismatiques réunis. Que si les peuples ne veulent pas

[1] Ap. Aug. Ep. 128.

avoir deux évêques ensemble, contre la pratique ordinaire, nous céderons la place quant à nous autres catholiques. Il suffit pour ce qui est de nos personnes, de vivre en simples et fervents chrétiens; c'est pour le peuple que nous sommes institués : usons donc de l'épiscopat, selon qu'il est expédient pour la paix et l'édification de l'Eglise[1]. On remarque avec admiration, que parmi près de trois cents prélats que les catholiques avoient au concile, cette résolution magnanime ne déplut qu'à deux; encore revinrent-ils bientôt au sentiment généreux des autres.

Il ne s'agissoit plus que de choisir et d'autoriser les députés, ce qui se fit le trentième de mai, tous les évêques catholiques s'étant assemblés entr'eux, et ayant commis leur cause, par procuration, au nombre des docteurs qu'avoit fixé Marcellin. On observe, à la gloire du grand Augustin, qu'entre les sept prélats nommés pour les conférences, il y avoit avec lui deux de ses amis et de ses plus affidés disciples, Alpius et Possidius. Les donatistes avoient donné leurs procurations à leurs députés, dès le vingt-cinq de mai.

Après tous ces préliminaires, on s'assembla au jour indiqué, c'est-à-dire le premier de juin 411; mais cette journée se passa tout entière en chicanes de la part des schismatiques, et à vérifier les signatures des procurations qui instituoient les dix-huit députés catholiques. Il fallut faire paroître, l'un après l'autre, tous les évêques qui avoient signé; les donatistes affectant de ne pas croire qu'il en fût venu à Carthage un si grand nombre, et ne se le persuadant peut-être pas en effet, parce que ces pieux prélats n'étoient pas entrés avec le bruit et l'ostentation de leurs rivaux. Quand ils en vinrent à leur tour à la vérification des souscriptions donatistes, ils découvrirent mille traits odieux de supercherie. Mais ils vouloient convaincre leurs adversaires, et non les confondre; ils ne tirèrent d'autre avantage de la droiture particulière à leur procédé, que d'en faire un préjugé de plus en faveur de l'unité. Ainsi ménageoit-on, avec la circonspection la plus charitable, des esprits pointilleux et de mauvaise foi qui ne cherchoient qu'un

[1] Aug. de gest. cum. Emer. n. 6.

prétexte à une rupture entière. Ils n'avoient pas rougi de se récrier, comme sur une fin de non-recevoir, contre les quinze jours que Marcellin avoit ajoutés par indulgence au terme de quatre mois spécifié dans le rescrit impérial; d'où ils inférèrent avec arrogance que la conférence ne pouvoit plus avoir lieu, parce que le jour de l'ouverture en étoit passé. Heureusement l'empereur avoit donné pouvoir au tribun d'accorder deux mois de plus, en cas de besoin. Quant à la dispute qui s'éleva pour le nombre des souscripteurs de l'un et de l'autre parti, elle a produit un avantage à l'Eglise, en faisant présumer de la multitude des évêques répandus avec la même proportion dans le reste de la chrétienté. On voit que les catholiques avoient alors en Afrique quatre cent soixante-dix chaires épiscopales, sans y comprendre celles qui étoient occupées par les seuls donatistes [1].

Le second jour de la conférence fut le troisième de juin : on s'assembla dans le même lieu et au même nombre que la première fois; c'est-à-dire, le commissaire Marcellin avec ses adjoints ou officiers, et les députés des deux partis. Les principales chicanes avoient été levées dans la première séance; mais elles n'étoient pas toutes épuisées. Le commissaire ayant prié les évêques de s'asseoir, comptant enfin opérer sérieusement, les catholiques s'assirent sans difficulté; mais les donatistes, soutenant toujours leur injurieuse sévérité, dirent que les divines Ecritures leur défendoient de s'asseoir dans la société des méchants. Marcellin eut la déférence de rester debout : les catholiques insultés se levèrent aussitôt de leurs siéges; ce qui donna lieu à plusieurs autres demandes qui ne tendoient qu'à traîner en longueur. On accorda tout ce qu'on put, et cette journée se passa encore toute en préambules.

Enfin le troisième et dernier jour de la conférence, qui fut le huitième de juin, on en vint, non sans peine, au fond de l'affaire; tant l'esprit de chicane est inépuisable. Il arriva, à deux reprises, que les donatistes se trahirent eux-mêmes, en se plaignant qu'insensiblement on les engageoit dans le fond de la question; comme s'il eût jamais dû s'agir d'autre chose.

[1] Aug. Brevic. n. 213.

Mais la patience l'emporta sur la duplicité et l'obstination. Les schismatiques sentoient tout l'intérêt qu'ils avoient à multiplier les préliminaires, et à bien défendre, si l'on peut s'exprimer ainsi, les approches d'une place dont ils connoissoient la foiblesse, et qui alloit essuyer de si rudes assauts. En effet, ils furent presque aussitôt vaincus qu'attaqués. On commença par la question de droit : saint Augustin montra que dans l'Eglise catholique, répandue par toute la terre, les méchants tolérés par esprit de paix, ou parce qu'ils sont méconnus, ne nuisent point aux bons qui les souffrent sans les approuver [1]. Pour concilier les passages de l'Ecriture allégués de part et d'autre, il distingua les deux états de l'Eglise, celui de l'Eglise militante, c'est-à-dire la vie présente où elle est mêlée de bons et de méchants, et celui de l'Eglise triomphante, où ses enfants ne seront plus sujets au péché ni à la mort. Après la question de droit, on traita, comme moyen de surérogation, la question de fait, c'est-à-dire qu'on examina la cause particulière et primordiale du schisme de Donat; et il fut prouvé d'une manière incontestable, en particulier par l'ancienne relation du proconsul Annulin à l'empereur Constantin, que Cécilien n'avoit pas été ordonné par un traditeur; que Félix d'Aptonge avoit été lavé parfaitement de cette imputation calomnieuse; que Second, tout au contraire, et plusieurs des schismatiques soulevés contre Cécilien, étoient autant de traditeurs. On lut ensuite le jugement de Constantin, renfermé dans sa lettre au vicaire d'Afrique, par laquelle il déclaroit Cécilien innocent, et les donatistes calomniateurs.

Alors Marcellin dit aux docteurs du parti qu'ils pouvoient répondre. Ils demandèrent, avec toute la sécurité de la présomption, qu'on eût à écouter la lecture qu'ils alloient faire d'un passage triomphant de saint Optat. Ils lurent aussitôt le passage, qui d'abord n'exprimoit rien que de vague et d'obscur. Ils voulurent poursuivre, et lurent toute la page; et l'on trouva que l'auteur disoit précisément le contraire de ce qu'ils prétendoient, c'est-à-dire que Cécilien avoit été déclaré innocent : ce qui fit rire les assistants, qui n'avoient d'abord su

[1] Brevic. Coll. 3, c. 9. et seq.

que penser du ton confiant des sectaires, à demander cette lecture. Les schismatiques firent encore lire d'autres pièces, qui ne leur réussirent pas mieux que les écrits des Pères, et dont quelques-unes fournirent de nouvelles armes contre eux. Sur ce qu'on leur démontra que plusieurs de leurs coryphées étoient véritablement entachés de ce qu'ils imputoient faussement à leurs contradicteurs, ils répondirent, pressés par la force de la vérité, qu'une affaire, ou une personne, ne formoit pas un préjugé raisonnable contre une autre personne. C'étoit repasser de la question de fait à celle de droit, et précisément ce que les catholiques avoient coutume de leur répondre, pour montrer que le crime de Cécilien, quand il seroit avéré, ne tireroit point à conséquence contre d'autres évêques, bien moins encore contre l'Eglise universelle.

Comme ils commençoient à se répandre en vaines déclamations, le commissaire Marcellin leur dit : Si vous n'avez plus de raisons particulières à faire valoir, il est temps de vous retirer et d'écrire la sentence. On se retira des deux parts, et la sentence fut dressée : après quoi Marcellin fit rentrer les uns et les autres pour leur en faire la lecture. Il étoit nuit, quoiqu'on fût aux plus grands jours de l'année, et cette séance qui avoit commencé au point du jour, ne put finir qu'aux flambeaux. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étoient fort longs ; mais saint Augustin nous en a conservé la substance[1]. La sentence portoit, que personne ne devant être condamné pour la faute d'autrui, les crimes de Cécilien, quand ils seroient prouvés, ne pourroient causer aucun préjudice à l'Eglise universelle ; que Donat avoit été convaincu d'être l'auteur du schisme, que l'évêque Cécilien, et Félix d'Aptonge qui l'avoit ordonné, avoient été pleinement justifiés. Après ce dispositif, il est ordonné que les magistrats, les propriétaires et locataires des terres empêcheront les assemblées des donatistes en tout lieu, que ceux-ci remettront aux catholiques les églises que Marcellin leur avoit accordées durant sa commission, que les donatistes qui ne voudront pas se réunir à l'Eglise, demeureront sujets aux peines portées dans les lois ; qu'à cet effet,

[1] Post. Coll. c. 12.

leurs évêques obstinés se retireront incessamment chacun chez eux; enfin, que les terres où l'on donne retraite à des troupes de circoncellions, seront confisquées. On rendit publics les actes de la conférence, et l'on prit la méthode de les lire chaque année dans les églises de Carthage, de Tagaste, d'Hippone et de plusieurs autres siéges.

Cependant les prélats schismatiques appelèrent de la sentence de Marcellin. Ils ne manquèrent pas de prétextes; et les mensonges, comme on peut se l'imaginer, les murmures et les calomnies ne furent pas épargnés. Saint Augustin répondit par un traité qu'il adressa aux donatistes laïques, sur qui il fondoit beaucoup plus d'espérances que sur des docteurs entêtés et de mauvaise foi, en qui la honte n'opère d'ordinaire que le dépit et l'endurcissement. En conséquence du rapport de Marcellin à l'empereur, et de l'injurieux appel des schismatiques opiniâtres, il intervint une loi du trentième de janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'empereur casse tous les rescrits que les sectaires pourroient avoir obtenus, et confirme toutes les lois faites antérieurement contre eux; les condamne à de grosses amendes, suivant leur condition, depuis les personnes les plus qualifiées jusqu'au simple peuple, et les esclaves à des punitions corporelles; ordonne que les clercs soient bannis d'Afrique, et toutes les églises rendues aux catholiques. Tel fut le coup mortel du donatisme. Quelque temps après la publication, les évêques mêmes rentrèrent de toutes parts dans le sein de l'unité, avec leurs églises tout entières. Il y en eut quelques-uns qui persévérèrent dans l'obstination; mais ce ne fut plus qu'un parti désespéré, qui ne se donna pas la peine de sauver les apparences, pas même de se conserver le retranchement de l'hypocrisie, qui est la dernière ressource des sectaires. Ils publioient sans pudeur qu'ils ne se rendroient pas, quand même on leur feroit connoître la vérité de la doctrine catholique et la fausseté de la leur[1]. En peu de temps, le zèle sage et paternel des évêques, principalement de saint Augustin, ne fit plus de

[1] Aug. Epist. 139.

tous les chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau, soumis à ses chefs immédiats, et subordonné au premier pasteur.

Mais il est du bien de l'Eglise qu'elle ait sans cesse à combattre. Au moins le Seigneur ne permet-il pas qu'elle jouisse d'une paix trop longue ou trop profonde, qui, l'endormant dans la sécurité, feroit perdre à ses enfants, avec la gloire et les fruits de la victoire, l'usage même des armes nécessaires à la plus indispensable défense. Les donatistes ne furent pas plutôt réduits, ou hors d'état de former des attaques redoutables, qu'il s'éleva une secte moins violente, mais beaucoup plus dangereuse : Pélage en fut l'auteur. Né dans la Grande-Bretagne d'une famille obscure qui n'avoit pu lui donner une éducation distinguée, ni le faire instruire dans les lettres, son esprit au-dessus de l'ordre commun, sa dissimulation, sa souplesse, suppléèrent à tout. Il embrassa la profession monastique, où il ne fut que frère lai. Mais étant venu à Rome, il acquit une grande réputation de vertu; et durant le long séjour qu'il y fit, il profita de la facilité des relations, pour gagner de toute part l'estime des gens de bien qui avoient de la célébrité, entr'autres, de saint Paulin et de saint Augustin. Il se fit même un nom par sa doctrine, et il composa quelques ouvrages utiles.

Ayant fait connoissance avec un Syrien nommé Ruffin, il donna dans les erreurs les plus impies sur le chapitre de la grâce; car ces dogmes pervers venoient d'Orient, et tiroient leur source, à ce qu'on prétendit, des principes d'Origène[1]. Ruffin les avoit apportés à Rome vers l'an 400; mais il n'osa jamais les publier lui-même, et il crut découvrir dans le moine Pélage un instrument propre à ses vues. Ce n'est pas que Pélage fût plus d'humeur que lui à s'aventurer; mais avec un talent infini pour dissimuler et s'insinuer pied à pied, il s'avançoit ou il reculoit, se montroit lui-même ou sondoit le terrein par des émissaires affidés, qu'il approuvoit et désavouoit selon les conjonctures[2].

Célestius servit surtout à son dessein[3], non-seulement par la prépondérance que lui donnoit la noblesse de son ex-

[1] Mercat. Comm. in lib. sub not. p. 30. — [2] Gennad. c. 44. — [3] Ibid.

traction, mais parce qu'à un génie très-semblable à celui de Pélage, à la subtilité et à l'amour de la nouveauté, il joignoit un caractère plus hardi et plus entreprenant. Ils sortirent l'un et l'autre de Rome, peu avant l'invasion des Goths, et ils se transportèrent en Afrique. Pélage passa par Hippone avant de se démasquer; saint Augustin le vit ensuite à Carthage. Il avoit déjà entendu parler de ses erreurs; mais il étoit alors absorbé par les soins où l'engageoit sa conférence avec les donatistes. Pélage passa de [illegible] en Palestine, où il demeura long-temps.

Pour Célestius, il étoit [illegible]rthage, où il prétendoit se faire ordonner prêtre. Cep[illegible]omme ce novateur emporté dogmatisoit sans ménagem[illegible], il fut dénoncé à l'évêque Aurélius par Paulin, diacre de Milan, ancien secrétaire et auteur de la vie de saint Ambroise. Ce diacre avoit été envoyé de son église à celle de Carthage, qui manquant de sujets, en avoit demandé à l'Italie, beaucoup mieux pourvue. Formé à l'école d'Ambroise, il y avoit puisé l'horreur des nouveautés profanes et le courage de les déceler. Dans la dénonciation qu'il fit de Célestius à un concile qu'on assembla pour ce sujet, il en réduisit les erreurs à leurs chefs principaux[1]; il montra que le dogmatiseur ne nioit pas seulement le péché originel, avec ce qui le présuppose et ce qui en est la suite, tel que l'heureux état où Adam fut créé, et auquel le genre humain étoit destiné avant le péché; mais encore la nécessité de la rédemption, l'insuffisance de la loi pour le salut, et son imperfection par comparaison avec l'Evangile. Célestius avoit avancé que ce n'étoient là que des opinions problématiques qu'on pouvoit soutenir ou combattre indifféremment, et qu'il connoissoit plusieurs ecclésiastiques qui rejetoient le péché originel. Il confessoit d'un autre côté que les enfants avoient besoin de rédemption, et qu'on devoit les baptiser pour qu'ils eussent part au royaume des cieux. Mais entre le royaume des cieux et la vie éternelle, qu'il ne faisoit pas difficulté d'accorder aux enfants morts sans baptême, il mettoit une distinction toute nouvelle; il usoit de mille autres

[1] Merc. Comm. ad Imp. c. 1

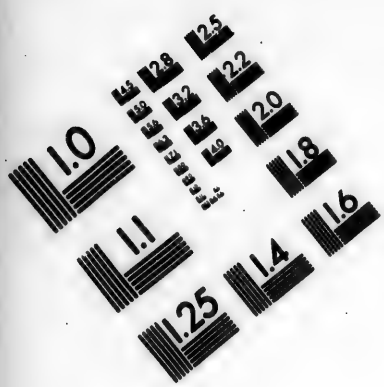

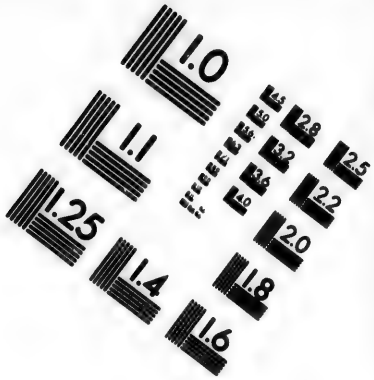

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

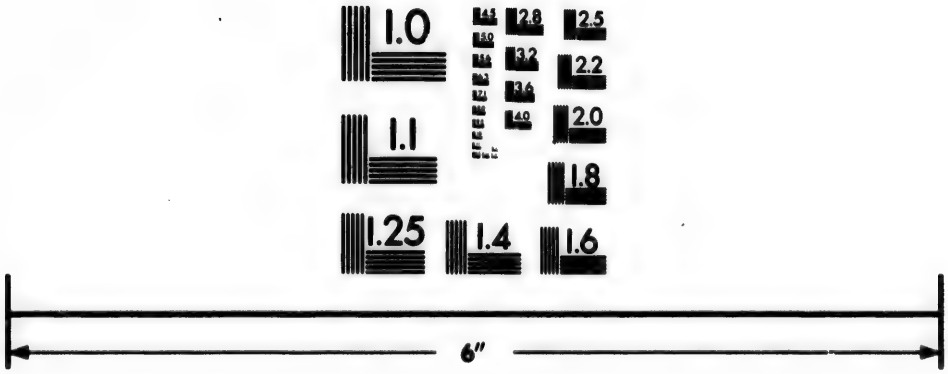

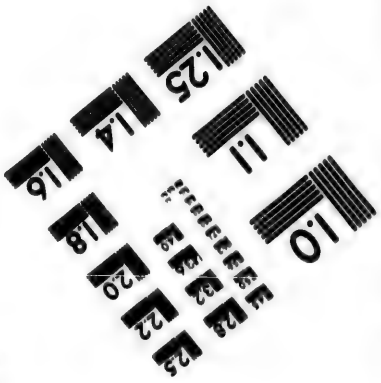

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

subtilités, qui adoucissoient en apparence, ou obscurcissoient ce qu'il avoit avancé de mal sonnant et de scandaleux. Les prélats l'entreprirent enfin méthodiquement, l'interrogèrent de suite à plusieurs reprises, et le pénétrèrent assez pour le convaincre d'errer avec opiniâtreté en matière de foi. En conséquence, il fut expressément condamné par ce concile de Carthage, et privé de la communion ecclésiastique La sentence intimida ses partisans, et les rendit beaucoup plus exacts ou plus politiques. Saint Augustin n'avoit pas assisté au concile, et il ne s'éleva pas d'abord nommément contre les chefs de la nouvelle secte, toujours en réputation de vertu et en liaison avec les personnes pieuses, auxquelles ils avoient grand soin de tout déguiser. Il se contenta d'instruire son peuple, de l'exhorter à demeurer ferme dans l'ancienne doctrine sans trop désigner ceux qui l'attaquoient, de peur de les aigrir et de les porter aux derniers excès. Toutefois il écrivit contre eux ou contre leurs principes, cette année-là même 412.

Le tribun Marcellin qui voyoit renaître les troubles dans l'église d'Afrique, n'eut rien de plus pressé que de consulter l'oracle de cette province et de tout le monde chrétien, sur ces disputes alarmantes, principalement sur le baptême des enfants. Augustin lui envoya pour réponse ses livres de la Rémission des péchés, les premiers qu'il ait composés contre les pélagiens. Pour saper cette hérésie par les fondements, il y prouve d'abord que l'homme est sujet à la mort, non par la première institution du Créateur, mais par le démérite du péché; que le crime d'Adam a souillé toute sa postérité, et que c'est pour obtenir la rémission de ce péché d'origine qu'on baptise les enfants. Il soutint constamment que cette tache originelle est assez odieuse aux yeux du Seigneur, pour lui faire exclure ceux qui la conservent, tant de la vie éternelle, que du royaume des cieux, contre la vaine distinction du novateur. Il avança même dans la suite, spécialement dans un sermon plein de véhémence prêché à Carthage, que les enfants morts sans baptême, sont véritablement condamnés aux peines de l'enfer et aux feux éternels. Plusieurs écrivains ecclésiastiques, surtout parmi les Orientaux, ont trouvé cette doctrine trop rigoureuse. Saint Augustin lui-même, en

répondant depuis à Julien d'Eclane, l'a beaucoup adoucie dans le cinquième de ses livres contre ce dangereux sectaire; ouvrage des plus réfléchis et des mieux travaillés entre tous ceux du saint docteur. Voici ses propres expressions : Non, je ne dis pas que les enfants morts sans baptême doivent subir une si grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'être point nés; je n'oserois dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils sont. Il ne les condamnoit donc plus aux flammes éternelles, comme les adultes réprouvés, pour qui le Sauveur, à cause de cet affreux châtiment, dit qu'il seroit plus avantageux de n'avoir jamais existé. Il faut encore observer que la sévérité extraordinaire de saint Augustin, du moins pendant quelque temps au sujet des enfants coupables de la seule faute de leur origine, provenoit de son penchant vers une opinion abandonnée depuis, savoir que nos âmes et nos corps viennent également de ceux du premier homme.

Quelques modernes ont été au contraire jusqu'à imaginer un troisième lieu, où non-seulement les enfants morts sans baptême ne souffrent aucune peine du corps, mais jouissent d'une félicité naturelle, tout privés qu'ils sont de la vision de Dieu. Le pieux et savant Bellarmin, avec tous les docteurs les plus respectables, trouve ce sentiment contraire à la foi, sans croire néanmoins que ces enfants endurent la peine du feu. Abstenons-nous, selon nos maximes, de ces sortes de discussions : croyons simplement, avec le torrent des Pères et des docteurs, que ces héritiers infortunés du crime de leur premier père sont dans un état véritable de damnation, et positivement malheureux, sinon par le feu et les autres tourments corporels, sinon encore par le ver rongeur ou les remords de la conscience, qu'ils ne sauroient éprouver pour une faute qui n'a pas dépendu de leur volonté, au moins par la peine du dam, ou la privation d'un Dieu qui étoit leur fin dernière et la source unique de leur souverain bonheur. Osons néanmoins présumer de ce Dieu clément par lui-même, et que nos iniquités seules forcent d'être sévère, qu'il ne découvre point à ces enfants la grandeur de leur perte, d'une manière à leur faire souffrir une peine égale à celle que sa juste vengeance

inflige aux pécheurs condamnés pour l'abus qu'ils ont fait de leur liberté.

Du faux principe que la nature n'avoit pas été infectée dans sa souche, les pélagiens concluoient que les hommes retrouvoient en eux-mêmes, et le pouvoir, et la facilité d'accomplir tous les commandements divins, s'ils les vouloient accomplir; qu'il dépendoit d'eux de passer toute leur vie sans péché, et que plusieurs, tant sous la loi ancienne que sous l'Evangile, avoient été effectivement nets de toutes taches, même les plus légères. En convenant que l'homme pendant cette vie peut être sans péché, par la grâce de Dieu et la coopération du libre arbitre, Augustin affirme que personne n'est réellement en cet état, parce que personne ne le veut autant qu'il faut; qu'excepté Jésus-Christ, aucun homme n'a été et ne sera ainsi sans tache. Quant à la mère de Dieu, il s'explique assez dans un autre endroit, pour qu'on ne puisse rien conclure de celui-ci contre l'un de ses plus glorieux priviléges, comme nous le verrons bientôt.

Marcellin ayant reçu ces réponses du saint docteur, lui récrivit avec étonnement, sur ce qu'il disoit que l'homme peut être sans péché, et que nul homme n'y a été et n'y sera jamais. Comment, lui dit-il, assurez-vous possible une chose dont vous prétendez qu'il n'y a et n'y aura point d'exemple? Pour résoudre cette difficulté, Augustin écrivit son livre de l'Esprit et de la Lettre, qui n'est une explication du passage de l'Apôtre, où il est dit que *la lettre tue*, et que *l'esprit donne la vie*. Il y fait voir, par une longue induction, qu'il y a beaucoup de choses possibles qui n'ont jamais existé. Comme on pouvoit lui répliquer que la plupart des comparaisons qu'il citoit en preuves, ne rouloient que sur des œuvres toutes divines; il prévient l'objection, et dit que la fuite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres. Car pour l'éviter, il ne suffit pas à l'homme de la liberté qu'il tient de son Créateur; il ne lui suffit pas des documents extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour bien vivre; mais avec les forces de la nature et le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le Saint-Esprit, par les inspirations et les impulsions qu'il pro-

duit intérieurement dans nos âmes, nous porte à la pratique du bien déjà connu : autrement, l'instruction n'est que la lettre qui tue, puisque la grâce intérieure surajoutée à la nature en vertu de la rédemption, est l'esprit qui vivifie. La loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiqu'elle soit bonne et sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables, si elle se trouvoit seule, puisqu'alors nous connoîtrions nos devoirs sans pouvoir les remplir.

Quand bien même, ajoute-t-il, on exécute ce qui est commandé, si on le fait par une crainte servile, qui, en renonçant au mal, regrette de ne pouvoir le commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, et mérite des châtiments au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit qui ne provienne de la racine de la charité. On a trop abusé de ces expressions de saint Augustin, pour qu'un écrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce Père puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le saint docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance; mais elle ne la favorise pas non plus; et quoiqu'imparfaite, elle n'est pas mauvaise, à moins qu'elle ne soit jointe à l'affection actuelle et libre du péché, c'est-à-dire, à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, et non de la volonté de pécher. Par la charité, le saint docteur, suivant l'explication qu'en a donnée le clergé de France en 1720, n'entend pas seulement la charité habituelle et l'amour dominant; mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne volonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

C'est dans ce sens qu'expliquant ces mots de saint Paul aux Romains : *Les gentils qui n'ont pas la loi, font naturellement des choses qui sont de la loi.* Saint Augustin dit que les infidèles font certaines actions conformes aux règles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt, qui si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par là que le saint docteur reconnoît que quelques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de

vertu. Lors donc qu'il dit, que ce qu'il y a de bon dans ces infidèles ne servira qu'à diminuer leur supplice, il ne prétend pas qu'ils seront punis, au moins légèrement, pour le bien qu'ils auront fait; mais que la justice divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avoient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue; et quand même elle commence à être connue, si la charité ou la grâce intérieure du Saint-Esprit ne nous la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle, en péchant le plus souvent.

Le trente-troisième chapitre de ce traité mérite une attention toute particulière, pour la manière dont il établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincère qu'a le Seigneur de sauver tous les hommes, et par conséquent la grâce suffisante, puisque tous ne se sauvent pas, mais encore la puissance de Dieu, et l'accord de la liberté avec cette puissance ou avec la grâce. Saint Augustin avoit déjà dit plus haut que le Seigneur en donnant le pouvoir de bien faire n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici, que le libre arbitre est cette force intermédiaire qui peut être déterminée pour le parti de la foi, ou pour celui de l'infidélité, sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu surnaturellement : car quoiqu'elle procède du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur, il faut que ce libre arbitre soit excité par une vocation surnaturelle, ou par la grâce. Le Seigneur qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très-justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre; puisqu'ils éprouveront dans les supplices la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue. Elle ne pourroit l'être, que s'il ne trouvoit pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenons-nous tout à la fois, et le libre arbitre, et tous les

sujets qu'a notre âme de bénir le Seigneur, en reconnoissanc de ses dons.

Ces derniers traits sont si concluants, que ceux dont ils combattent la doctrine n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux pélagiens par le saint docteur; tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du mystère de la prédestination, ou sur la question suivante qui demeure toujours impénétrable : Pourquoi Dieu voulant le salut de tous les hommes, ne les appelle-t-il pas d'une vocation à laquelle ils consentent?

Le défenseur de la grâce avertit enfin de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire et de bien faire; quoique l'un et l'autre tirent leur existence du libre arbitre qu'il nous a donné en nous créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'est pas seulement à cause du libre arbitre, qui est un apanage naturel de notre création; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par des secours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer, quoiqu'il dépende de nous d'y acquiescer ou d'y résister : ou pour rendre encore plus littéralement les expressions originales, parce qu'il n'est au pouvoir de personne de se procurer ce qui lui vient de salutaire à l'esprit; mais qu'il n'en dépend pas moins de la propre volonté, de donner ou de refuser son consentement. C'est ainsi que le docteur de la grâce en soutient partout les droits, sans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.

Etant allé à Carthage, l'évêque Aurèle, suivant la coutume observée entre les évêques à l'égard des prélats étrangers, pria cet hôte respectable de faire l'office et l'instruction. Il le prévint sans doute que les ennemis de la grâce, quoique plus réservés depuis le dernier concile, continuoient à tromper les simples par le moyen de leurs perfides équivoques [1]. Le saint docteur parla avec une éloquence extraordinaire, et prouva le péché originel par les principes mêmes des pélagiens qui

[1] Serm. 294.

refusoient le royaume des cieux aux enfants morts sans baptême. Cette privation, disoit-il, de quelque manière qu'ils l'expliquent, est toujours une peine : or, comment une personne en qui il ne se trouveroit aucun péché, pourroit-elle subir justement une peine quelle qu'elle fût. L'orateur poussa vivement cette difficulté, il fut très-véhément dans toute la suite de son discours, et les hérétiques pressentirent tout ce qu'ils avoient à craindre de lui. Pélage apprécioit assez bien ses forces et celles de ses ennemis. En cédant à Augustin la prééminence de la doctrine, il sentoit toute l'étendue de son propre talent pour l'insinuation et la séduction. Il conçut le dessein de gagner l'adversaire qu'il désespéroit de vaincre. D'abord il tenta de le prévenir favorablement par le moyen de la flatterie et des louanges. Il lui écrivit d'un style à éblouir tout homme qui eût eu moins d'humilité que de science. Le modeste et profond docteur lui répondit froidement, quoiqu'avec beaucoup d'honnêteté, qu'il étoit reconnoissant des marques gratuites de son estime, mais qu'il le conjuroit de prier qu'il devînt par la grâce divine, tel qu'il le peignoit, plutôt que de continuer à le peindre tout autre qu'il n'étoit.

L'hérésiarque qui ne se déclaroit pas ouvertement, continuoit de passer pour orthodoxe dans l'esprit de la multitude abusée par ses expressions artificieuses, et plus encore par sa manière de proposer l'erreur en forme de question; stratagème concerté entre lui et ses disciples, et principalement avec son fidèle Célestius. C'est ainsi qu'il avoit déjà procédé dans ses commentaires sur les épîtres de saint Paul. Bientôt la Providence fournit une occasion éclatante de dévoiler l'imposture.

Démétriade, de l'illustre maison des Aniciens, s'étant retirée en Afrique avec ses proches, pour se dérober à la fureur des Goths qui ravageoient l'Italie, fut si touchée de ce qu'elle avoit entendu dire à saint Augustin sur la virginité chrétienne, qu'elle résolut de l'embrasser. Elle tint cependant sa résolution fort secrète. Dans le faste et les délices, au milieu des troupes d'eunuques et d'esclaves de l'un et de l'autre sexe qui la servoient, elle s'habitua à pratiquer les jeûnes et les abstinences monastiques, à porter des habits rudes et grossiers, le cilice même, et à coucher sur la terre; avec le moins d'éclat

cependant qu'il lui fut possible, et n'ayant pour confidentes que quelques vierges entre ses vertueuses domestiques. Son plus grand embarras, c'étoit de faire agréer son dessein à sa mère Julienne, et à Proba son aïeule paternelle. Elle étoit bien éloignée de penser que les vœux de ces illustres romaines, encore plus distinguées par leur religion que par leur naissance, fussent d'accord avec les siens, et les apparences étoient en effet toutes contraires. Cette mère et cette aïeule respectables ne sembloient rien avoir plus à cœur que le mariage de Démétriade; mais elles n'agissoient ainsi, que pour mettre à couvert les mœurs d'une jeune personne, dont elles n'osoient exiger une plus haute perfection. Cependant l'ignorance mutuelle de ce qui se passoit dans ces âmes généreuses, toutes également zélées pour la chasteté parfaite, amena le mariage presque au moment de sa célébration. Déjà le jour étoit pris, déjà l'on préparoit la chambre nuptiale, et la timide Démétriade se trouvoit dans la plus étrange inquiétude. Elle prit son parti durant la nuit, animée par le souvenir d'une infinité de vierges courageuses. Le matin, rejetant toutes ses pierreries et ses parures ordinaires, couverte d'une vile tunique et d'un gros manteau, elle alla se jeter aux pieds de son aïeule, à qui elle ne s'expliqua que par ses larmes. Proba, et Julienne qui survint, concevoient à peine ce qu'elles voyoient, et ne savoient à quel motif l'attribuer, ni à quoi se résoudre. Mais quand elles se furent assurées de la pureté des intentions de Démétriade et de la maturité de sa résolution, elles applaudirent à sa piété en l'embrassant avec tendresse, et en mêlant leurs larmes aux siennes. Toute cette auguste maison prit part à la joie d'une nouvelle si digne d'intéresser des âmes romaines, dont l'héroïsme s'étoit tourné tout entier du côté de la religion [1].

Plusieurs domestiques et plusieurs amies de Démétriade suivirent son exemple. Toutes les églises d'Afrique s'en tinrent honorées; celles d'Italie furent consolées dans la triste situation où elles se trouvoient, et la renommée en passa jusqu'en Orient. Proba et Julienne ne diminuèrent rien de la dot

[1] Hier. Epist. 8, ad Demetr.

de leur fille, et donnèrent à son époux céleste, dans ses membres qui sont les pauvres, tout ce qu'elles avoient destiné pour le mariage. Enfin elle reçut le voile des mains de l'évêque, avec de grandes solennités [1].

Le saint pape Innocent et tous les personnages les plus distingués par leur piété et leur éloquence, consacrèrent dans leurs écrits le souvenir d'un événement si glorieux à la religion. Le saint prêtre Jérôme, à la prière qu'on lui en fit, recueillit dans une grande lettre adressée à Démétriade les différents devoirs d'une vierge chrétienne, et il interrompit pour cela son commentaire sur le prophète Ezéchiel, qu'il étoit près d'achever. Il ne manqua point de la prémunir contre les périls en matière de foi, bien instruit de tout ce que les personnes de ce rang et de cette ferveur, surtout parmi les femmes, ont à craindre des assiduités et du zèle intéressé des novateurs. La règle capitale qu'il lui prescrit dans cette occasion, et à laquelle il subordonne toutes les autres, c'est de professer invariablement la foi du saint pontife Innocent.

Pélage qui étoit alors en Palestine, et plus jaloux que jamais de figurer entre les hommes renommés pour la doctrine et la piété, écrivit de son côté à Démétriade une très-longue lettre, ou plutôt un livre, que la mère de la sainte, à ce qu'il prétendit, l'avoit engagé à composer [2]. Ce fut un des premiers ouvrages où il fit éclater son hérésie de manière à ne pouvoir plus se justifier, quoiqu'il y eût prodigué, avec les fleurs de l'élocution, tous les raffinements de la subtilité, de l'équivoque, et tout le fard de l'imposture.

Après un exorde des plus insinuants et des plus flatteurs, voici comme il entre en matière : Toutes les fois que j'ai à traiter des mœurs et de la perfection chrétienne, je commence par présenter l'état des forces de la nature, afin d'encourager mon auditeur à la pratique du bien. Comment en effet nous engagerions-nous dans la carrière des vertus, si nous n'avions l'espérance de parvenir au terme? Cette méthode est d'autant plus convenable, qu'il s'agit de former une personne plus parfaite. Posons donc pour premier fondement de la vie spiri-

[1] Hier. Epist. 8, ad Demetr. c. 4. — [2] Ap. Aug. Ep. 17; Hier. Ep. 1.

tuelle, le fond même sur lequel il faut travailler, et les forces dont on ne fait usage que lorsqu'on s'en croit pourvu. La meilleure façon d'encourager le cœur humain, c'est de lui apprendre qu'il peut ce qu'il désire. Pour faire accomplir tout le bien qui est au pouvoir de la nature, il faut lui montrer qu'il est effectivement en son pouvoir. Sur le champ de bataille, la harangue la plus efficace, c'est de représenter aux combattants leurs forces et les succès de leur valeur.

Cette morale étoit trop contraire à tous les principes des Pères de la vie spirituelle et chrétienne, qui ne portent que sur la défiance de soi-même et le recours à la grâce divine, pour ne point exciter le trouble et le scandale. Depuis que Pélage eut ainsi levé le masque, la perversité de ses desseins ne fut plus un problème. Dans la suite de son livre, il donnoit pour preuve du pouvoir de la nature et du libre arbitre, tant l'exemple des philosophes païens, qui sans connoître Dieu, disoit-il, ont fait mille choses très-agréables à Dieu, que celui des patriarches qui, avec le secours de la loi seule, ou comme Job, dépourvus de ce secours, n'ont pas laissé de faire admirer les richesses cachées de la nature, et qui ont montré dans l'héroïsme de leurs vertus ce que nous pouvons tous. Mais ce qui exprime encore mieux la doctrine superbe de Pélage, c'est ce qu'il dit à Démétriade, après une multitude d'excellentes maximes pour la conduite d'une vierge : Voilà de quoi vous faire justement préférer à vos semblables. Votre noblesse et votre grandeur temporelle proviennent de votre famille, et non de votre personne; mais il n'y a que vous personnellement qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est donc en ce point que vous êtes uniquement et incomparablement estimable, savoir, en ce qui ne peut être que de vous et qui fait partie de vous. C'étoit là comme l'abrégé et la quintessence de toute la doctrine pélagienne, qui dans son principe ne différoit pas de la philosophie des stoïciens, et qui anéantissoit pareillement toute la vertu de la rédemption. Ainsi le plus éloquent des philosophes avoit-il dit, au milieu de Rome idolâtre, que personne ne rendoit grâce aux dieux de ce qu'il étoit homme de bien; qu'on les remercioit des richesses, des honneurs, de la santé, et non pas de ce qu'on étoit juste, sage,

tempérant. Pélage usoit néanmoins du mot de grâce en quelques endroits de sa lettre; mais c'étoit dans son langage un terme générique, qui ne signifioit que des secours extérieurs pour la pratique plus facile de la vertu, et tels que la loi ancienne, les instructions évangéliques, les exemples et les leçons du Sauveur.

Saint Augustin, avec toute sa modération, ne put enfin se taire sur des procédés si révoltants de la part des novateurs. Ils vont trop loin, dit-il en prêchant quelque temps après[1]; il n'est plus possible de les tolérer; ils poussent à bout la patience de l'Eglise. On doit supporter ceux qui se trompent en des questions qui ne sont pas encore éclaircies; mais non ceux qui veulent ébranler les fondements mêmes du christianisme. Ne leur ôtons pas cependant tous les moyens de se rapprocher; tâchons qu'ils ne nous appellent point hérétiques, et ne leur donnons pas encore ce nom, quoiqu'ils le méritent.

Pélage n'en sema ses erreurs qu'avec plus de témérité. La portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ, les personnes qui se consacroient à une plus haute perfection, c'étoient celles à qui s'attachoit principalement cet habile imposteur. Après ses vaines tentatives à l'égard de Démétriade, il réussit mieux d'abord auprès de deux jeunes hommes d'une piété exemplaire, nommés Jacques et Timase. Il gagna leur confiance, leur fit quitter le monde pour la vie monastique, et leur donna du goût pour ses subtilités impies. Leur simplicité et leur jeunesse ne voyoient rien moins qu'un corrupteur dans le zélateur apparent de leur perfection. Mais le Seigneur eut pitié de leur inexpérience, et leur ménagea, dans les lumières d'Augustin, un secours proportionné à la grandeur du danger qu'ils couroient. Ils furent si touchés de ses enseignements, et conçurent tant d'horreur des opinions dont on avoit commencé à les infecter, qu'ils lui remirent un livre de Pélage, intitulé de la Nature, et qui, sous ombre de défendre l'ouvrage du Créateur, anéantissoit la grâce du Rédempteur.

Quoique l'hérésiarque excellât sur tout ce qu'il y eut jamais de plus habile à exprimer l'erreur par des façons de parler

[1] Serm. 294.

orthodoxes en apparence, la sagacité d'Augustin découvrit l'hérésie à travers tous les voiles dont on avoit pris soin de l'envelopper; mais prévoyant que le vulgaire n'auroit pas la même pénétration, il jugea qu'il étoit absolument nécessaire de la démasquer : dans cette vue, il composa son livre de la Nature et de la Grâce, et l'adressa aux deux jeunes hommes dont il se proposoit directement l'instruction. Il y traite à fond de la corruption de la nature par le premier péché, et du besoin d'une grâce médicinale pour sa guérison. Autrement, dit-il, Jésus-Christ seroit mort en vain, ce qui est un horrible blasphème : ainsi, la nature n'est pas dans un état d'intégrité ou de santé parfaite; elle ne peut, par ses propres forces, accomplir la loi, bien moins encore la perfection de la justice, ni conséquemment s'établir dans l'état d'impeccabilité et d'affranchissement des passions, que les philosophes stoïciens nommoient *apathie*, et que l'orgueil pélagien, peu différent du leur, soutient avec impudence. C'est dans cet ouvrage que le saint docteur dit expressément que, quand il s'agit du péché, il ne veut point qu'on mette en question, si la Vierge-Mère en a été exempte[1]. Après avoir examiné, sous le règne des trois lois divines, savoir, la loi non écrite, la loi de Moïse et la loi de grâce, s'il y a eu des hommes qui aient vécu sans tache, il conclut pour la négative; et dans tout le genre humain, il n'excepte pour l'honneur du Rédempteur, que sa sainte mère. Le motif qu'il en donne et les termes qu'il emploie, enchérissent beaucoup sur l'assertion même. Ce docteur si réservé, qui ne trouve de titres à aucune créature pour prétendre aux faveurs célestes, assure, dans un ouvrage dogmatique où il ne s'agissoit pas de faire l'éloge de Marie, que par la plénitude de la grâce qui lui a fait mériter de concevoir et d'enfanter celui qui est indubitablement sans tache, elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception.

Quoique déjà Pélage méritât si peu d'être ménagé, son charitable adversaire ne le nomma point encore dans cette réfutation. Il évita en toute manière de lui aigrir l'esprit, et s'autorisa, pour travailler à sa correction, du nom d'ami qu'il

[1] Cap. 36.

lui avoit donné; lui témoigna que sa personne lui étoit toujours chère, et qu'il étoit ravi de pouvoir encore épargner son honneur, quand l'intérêt de l'Eglise ne lui permettoit plus d'épargner sa doctrine. Mais l'événement convainquit le saint qu'on ne gagne pas les orgueilleux en leur épargnant l'humiliation. La modestie d'Augustin augmenta la présomption de Pélage, qui prit les ménagements de la charité pour des effets de la crainte. En lisant néanmoins l'ouvrage où il étoit réfuté, il ne se sentit pas en état d'y répliquer, et comme on ne le nommoit pas, il se contenta de répondre, qu'entre les ouvrages que l'on censuroit, les uns n'étoient pas de lui, les autres lui avoient été enlevés et publiés sans son aveu, avant qu'il en eût fait la correction.

Saint Jérôme, en Orient, usa de la même réserve que l'évêque d'Hippone. Dans sa lettre à Ctésiphon, qui l'avoit consulté sur ces nouveautés déjà fort accréditées parmi les Orientaux, Jérôme les réfute avec sa force et son érudition ordinaire mais sans nommer les chefs de la secte, il en attribue la première origine aux philosophes pythagoriciens et stoïciens, qui s'arrogeoient l'orgueilleux pouvoir, non-seulement de réprimer, mais d'éteindre absolument les passions. Il accuse les sectaires d'avoir réchauffé cette erreur, d'après les origénistes et les disciples de Jovinien; et en remontant plus haut, d'après les manichéens, qui exemptoient de tout péché ceux qu'ils appeloient leurs élus ou leurs parfaits. Pour satisfaire aux instantes prières des fidèles zélés, il composa quelque temps après un dialogue entre un catholique et un pélagien, où il nous apprend en passant, que les ecclésiastiques portoient des habits blancs dans la célébration du saint sacrifice; et comme il l'avoit promis, il y réfute plus au long qu'auparavant les erreurs de Pélage, touchant l'impeccabilité et les forces du libre arbitre [1]. Il emploie les mêmes moyens que saint Augustin, qu'il cite avec une estime et une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avoit rien dans l'âme de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il avoit semblé le traiter autrefois. Il l'appelle au contraire un éloquent et un saint

[1] Lib. 1, ad. tit. 75.

évêque qui a épuisé la matière; en sorte, ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail où l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je voulois donner du nouveau, je ne dirois que des choses foibles; parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. Le docte et saint solitaire avoit alors quatre-vingt-sept ans, et il approchoit du terme où les saints mêmes s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il parle aussi honorablement du concile qu se tint à Diospolis en Palestine, sur la fin de cette année 415. Toutefois les Pères de ce concile n'étoient pas infectés de la doctrine des novateurs, qui y fut sincèrement rejetée; mais Pélage y fut absous et maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamna de bouche ses maximes. Outre la difficulté générale de saisir le vrai sens de ses perpétuelles équivoques, les Pères de Diospolis, tous Grecs ou Syriens, n'entendoient qu'imparfaitement l'extrait latin de ses œuvres, produit par ses accusateurs; et ceux-ci se trouvant absents, il donna sans gêne les explications qui lui étoient favorables [1].

C'étoient deux évêques de Gaule, Eros d'Arles, et Lazare d'Aix, l'un et l'autre chassés de leurs siéges. Le pape Zozime en parle fort mal; mais saint Augustin les donne partout pour de grands hommes de bien. Saint Prosper, en nous apprenant qu'Eros avoit été disciple de saint Martin, le qualifie même d'homme vénérable par sa sainteté.

Des jugements si différents rendent ce point de fait fort difficile à pénétrer. Il paroît néanmoins qu'on peut les concilier, par la diversité des temps et des affaires où ces deux évêques se trouvèrent impliqués. Eros, à ce qu'on assure, avoit usurpé le siége d'Arles par la protection du tyran Constantin, révolté contre l'empereur Honorius. Lazare condamné comme calomniateur dans un concile tenu à Turin, ne fut ordonné pour le siége d'Aix, que par la foiblesse de Procule de Marseille, qui n'osa vraisemblablement s'opposer aux volontés du même tyran. Des hommes parvenus de la sorte à l'épiscopat ne pouvoient guère mériter l'affection ni la confiance du premier pasteur qui a la sollicitude de toutes les églises : ce qui n'en

[1] Aug. De gest. Pel.

pêche pas que celui qui sait tirer le bien du mal, ne les ait employés utilement contre les nouveautés hérétiques. Quand sortis des Gaules où ils étoient étrangers, et que réfugiés ensemble dans la Palestine, ils eurent fait oublier leurs premières fautes par leur zèle contre le pélagianisme, saint Prosper et saint Augustin prévenus en faveur de tous ceux que le combattoient, purent prendre et donner une idée plus avantageuse de ces deux évêques.

Quoi qu'il en soit du fond de leurs cœurs et de la droiture des intentions, qu'il convient surtout ici de laisser au jugement de Dieu, ils ne purent se rendre au concile pour le jour indiqué, parce que l'un d'eux fut atteint d'une maladie dangereuse. L'hérésiarque n'eut garde d'y manquer, et l'on pense que l'évêque Jean de Jérusalem, soupçonné d'être son fauteur, en précipita l'ouverture. Toute la suite des affaires prit un cours d'autant plus rapide, que le président de l'assemblée se trouvoit déjà saisi du libelle, c'est-à-dire, de la dénonciation par écrit, où l'on avoit recueilli les erreurs parsemées dans les livres de Pélage et de quelques-uns de ses disciples, avec les articles particuliers sur lesquels Célestius avoit été condamné au concile de Carthage. Il paroît que tout l'objet des pères de Diospolis, qu'au moins leur objet principal, fut l'examen de l'accusation intentée par Eros et Lazare. Les évêques s'assemblèrent au nombre de quatorze, des siéges circonvoisins. On remarque principalement Jean de Jérusalem, avec Euloge, qui présida, et que l'on croit avoir été métropolitain de la Palestine ou évêque de Césarée.

Pélage voulant d'abord prévenir les esprits en sa faveur, se glorifia d'être lié d'amitié avec les plus dignes prélats, en produisit les lettres, quelques-unes même de saint Augustin, qui en effet lui avoit témoigné de l'estime et de la bienveillance, dans le temps qu'il espéroit le gagner[1]. Après la lecture des accusations, comme les juges n'entendoient pas la langue latine, ils se les firent expliquer bien ou mal par un interprète. Pour Pélage, très-versé dans les deux langues, il s'expliqua lui-même en grec.

[1] Aug. De gest. Pel. c. 25, Epist. 146.

La première chose qu'on examina, ce fut sa manière de s'exprimer touchant l'impeccabilité et la science de la loi. Sans nier formellement ce dont on l'auroit trop aisément convaincu, il convint de l'avoir avancé ; mais non comme ses accusateurs l'entendoient. Je n'ai jamais prétendu, dit-il, que celui qui a la science de la loi ne puisse pas pécher, mais qu'il est aidé par la science de la loi à ne pécher pas, suivant qu'il est écrit dans Isaïe : *Il leur a donné le secours de la loi.* Le concile déclara là-dessus que ce qu'avoit dit Pélage n'étoit pas contraire à la doctrine de l'Eglise, et il fit passer à un autre article. On lut ce que l'hérésiarque avoit écrit dans le même temps, que tous les hommes, dans l'observation de la loi, sont conduits par leur propre volonté. Je me suis exprimé de la sorte, reprit-il, à cause du libre arbitre. Dieu aide à choisir le bien ; et l'homme qui pèche est en faute, parce qu'il a le libre arbitre. On ne trouva encore ici rien de contraire à la doctrine catholique, et l'on poursuivit la lecture. Ce qu'il avoit avancé qu'au jour du jugement, Dieu ne pardonneroit point aux pécheurs, étoit grièvement répréhensible dans le sens du sectaire, qui parloit de tous les pécheurs en général, sans excepter ceux qui auroient effacé leurs péchés par la vertu des mérites du Rédempteur : ainsi réduisoit-il presque à rien le bienfait de la rédemption. Mais comme il n'y avoit encore personne pour le presser et lui faire dévoiler sa pensée, il en fut quitte pour citer le passage de l'Evangile, où il est dit *que les pécheurs iront aux supplices éternels* : sur quoi les évêques se persuadèrent qu'il procédoit avec sincérité. Pour mieux les convaincre qu'il prétendoit uniquement par là soutenir l'éternité des peines de l'enfer, à l'exemple de tous les chefs de parti, il ne manqua point d'accuser ses contradicteurs de l'hérésie contraire à la sienne, et il les traita injurieusement d'origénistes. Sur une autre proposition, où sous prétexte de promettre le royaume des cieux aux fidèles de l'ancien Testament, il égaloit le mérite de l'ancienne loi à celui de la nouvelle, il accusa ses adversaires de manichéisme. Pour moi, dit-il, je ne méprise pas le premier Testament, et je ne rougis point d'avoir dit dans le sens du prophète Daniel, que les saints seront admis au royaume du Très-Haut.

Touchant sa fameuse assertion, que l'homme, s'il vouloit, pouvoit être sans péché, et sur plusieurs autres propositions aussi propres à saper tous les fondements de l'humilité et de la piété chrétienne : J'ai dit, répliqua-t-il, que l'homme peut être sans péché, et garder, s'il veut, les commandements; parce que Dieu lui a donné ce pouvoir. Non que je soutienne qu'aucune personne, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, n'ait jamais péché; mais j'entends seulement qu'après la conversion, nous pouvons demeurer sans péché, par nos efforts propres et par la grâce du Seigneur, sans être pour cela immuables dans le bien. Ce que mes ennemis me prêtent de plus ne se lit pas dans mes écrits; ces impiétés ne sont que les productions monstrueuses de la malignité et de la calomnie. Puisque vous niez que vous les ayez écrites, reprirent les Pères, anathématisez-vous ceux qui les soutiennent? Je les anathématise, dit-il sans hésiter, et je les regarde autant comme des insensés que comme des hérétiques. Les Pères se tinrent pour satisfaits, par rapport à ses ouvrages, et on ne lui objecta plus que des propositions tirées de la doctrine de Célestius son disciple.

Ce que nous venons de rapporter des répliques frauduleuses de cet hérésiarque, suffisant pour faire connoître le génie d'une des sectes les plus artificieuses, nous n'entrerons pas dans le détail des questions auxquelles il prétendit n'être pas obligé de satisfaire lui-même. Après l'énumération qu'on lui fit de ces erreurs : Ces propositions, dit-il, ne sont pas de moi, suivant le propre témoignage de mes ennemis, et je n'en suis pas responsable. Je justifie ce que j'ai avoué, et rejette le reste, de concert avec la sainte Eglise catholique, en disant anathème à quiconque contredira la sainte doctrine. Ainsi Pélage trompa-t-il les Pères de Diospolis, à force de subtilités, de réticences et de mensonges. Après quoi, faisant retomber sur ses adversaires le mépris et l'aversion qu'il méritoit à tant de titres, il les diffama comme des calomniateurs.

Sa fierté et sa confiance s'accrurent étonnemment après ce concile, dont il fit extrêmement valoir l'absolution. Toutefois il n'osoit en montrer les actes, où l'on auroit vu qu'il avoit été obligé de désavouer ses vrais sentiments. Il éloigna au contraire, tant qu'il put, la publication de ces actes; content

d'annoncer partout qu'une assemblée de quatorze évêques avoit approuvé ce qu'il soutenoit, savoir que l'homme peut être sans péché, et garder, s'il le veut, les commandements du Seigneur. Il ne disoit pas que dans le concile il avoit ajouté, *avec la grâce de Dieu*. Il ajoutoit le mot *facilement* qu'il y avoit toujours supprimé, et supprimoit au contraire ce qu'il y avoit confessé, *que pour l'observation des préceptes, il falloit faire de grands efforts, et rendre des combats pénibles*. Enfin il eut le front de fabriquer une apologie sur le fondement de ce jugement ecclésiastique; il se vanta d'avoir confondu ses accusateurs, d'avoir été pleinement justifié, et il envoya cette apologie à saint Augustin. Le docteur soupçonna toute la supercherie, et jugea que le novateur n'avoit pu se faire absoudre qu'en contrefaisant le catholique; mais il garda le silence jusqu'à ce qu'il eût de quoi le convaincre. Dans le même temps, Pélage écrivit contre saint Jérôme les quatre livres du Libre Arbitre, où il prend un air triomphant qui va jusqu'à l'insolence. Mais peu satisfait de sa justification personnelle s'il ne faisoit aussi triompher son impiété, il en découvrit clairement le venin dans le troisième livre, et prétendit tout justifier par l'approbation du concile de Diospolis.

Heureusement un prêtre espagnol, nommé Paul Orose, qui s'étoit trouvé en Palestine pendant la célébration de ce concile et qui avoit signalé son zèle contre les nouvelles hérésies, repassa par l'Afrique, comme saint Augustin l'en avoit prié. C'étoit même le saint évêque qui l'avoit engagé à faire le voyage de la Terre-Sainte, non pour les affaires du pélagianisme qui n'étoient pas encore engagées, mais pour consulter saint Jérôme sur différentes questions, dont l'éclaircissement attiroit Orose des extrémités de l'Hespérie[1]. Avec un esprit vif et du talent pour la parole, ce pieux voyageur cherchoit à s'instruire, afin de revenir ensuite combattre avec succès les erreurs des priscilliens et des origénistes qui infectoient son pays. Il connoissoit à peine les pélagiens, et ce fut pour la confusion du nouvel hérésiarque que la providence ménagea le voyage de l'Espagnol en Orient, ainsi que son retour par l'Afrique.

[1] Oros. Apol.

Les évêques de la province proconsulaire, présidés au nombre de soixante-huit par Aurèle de Carthage, tenoient leur concile suivant la coutume[1]. Orose étoit chargé des lettres des évêques Eros et Lazare, qu'il présenta aux Africains assemblés, et il ne manqua pas de les mettre au fait de tout ce qui s'étoit passé à Diospolis. Ce fut un motif de plus pour eux, de flétrir des fourbes qui ne prétendoient pas moins justifier leur doctrine que leurs personnes. On relut les actes du concile de Carthage, où Célestius avoit été condamné environ cinq ans auparavant; après quoi l'on prononça l'anathème contre lui et contre son maître Pélage, conditionnellement néanmoins et supposé qu'eux-mêmes ne voulussent pas anathématiser clairement leurs erreurs. On fit part de ce jugement au pape Innocent, afin d'y joindre l'autorité du siége apostolique. Outre que tel étoit l'usage, la précaution parut d'autant plus convenable, que Pélage ayant vécu long-temps à Rome, y conservoit beaucoup de partisans, quelques-uns attachés à sa superbe doctrine, d'autres en plus grand nombre ne la croyant pas telle qu'on la disoit, principalement à cause du concile de Diospolis, dont on ne savoit encore au juste que penser. La lettre synodale des Africains spécifioit les principales erreurs de Pélage, et disoit généralement anathème à quiconque enseigneroit que les forces de la nature humaine suffisent, soit pour éviter le péché, soit pour accomplir les commandements, et à quiconque nieroit que par le baptême les enfants fussent délivrés du péché originel.

Vers le même temps, c'est-à-dire l'an 416, il se tint à Milève un concile des évêques de Numidie, au nombre de soixante-un, entre lesquels se trouva saint Augustin, avec ses deux amis Alype et Possidius. A l'exemple du concile de Carthage, ils écrivirent au souverain pontife, pour demander la condamnation de l'hérésie qui ôtoit, ce sont leurs expressions, le secours de la prière aux adultes, et aux enfants la grâce de la régénération[2].

Outre ces lettres synodales, saint Augustin en écrivit une particulière au pape, tant en son nom qu'en celui de ses amis

[1] Aug. Epist. 175. — [2] Ibid. 178.

Alype et Possidius, de l'évêque Evode, et d'Aurèle de Carthage[1]. Il expliqua plus au long l'affaire de Pélage, supplia Innocent, ou de faire venir le dogmatiseur à Rome, ou de le contraindre par ses lettres pontificales à déclarer avec précision quelle espèce de grâce il admettoit. Il envoya en même temps le livre composé autrefois par Pélage, à dessein de séduire Jacques et Timase, ces deux jeunes hommes qui, regagnés par l'évêque d'Hippone, lui avoient livré cet ouvrage de ténèbres. Comme le poison y étoit habilement caché, le saint docteur avoit porté la prévoyance jusqu'à noter les passages qui n'indiquoient d'autre grâce que les secours de la nature, ou nos facultés naturelles. Si Pélage désavoue ce livre ou ces passages, ajoutoit la lettre d'Augustin, qu'il les anathématise. Quand ses amis verront l'ouvrage anathématisé, non-seulement par l'autorité des évêques et surtout de votre sainteté, mais par lui-même, nous n'imaginons pas qu'ils s'élèvent davantage contre la grâce de Dieu. Les prélats expérimentés savoient que l'unique moyen d'empêcher la perversion étoit la condamnation pure et simple des livres suspects en eux-mêmes, quelque sens spécieux que leurs partisans s'efforçassent de leur donner.

Augustin écrivit encore en Palestine à l'évêque de Jérusalem, dont il avoit appris la scandaleuse affection pour Pélage; et il lui envoya, comme au pape, le livre de l'hérétique avec sa réfutation. Pour vous convaincre par vous-même, lui dit-il, de la solidité de nos observations, faites expliquer l'auteur sur la nécessité de la prière, et sur le péché originel[2]. Il demanda en même temps à cet évêque, les actes par lesquels on disoit que Pélage avoit été justifié.

Le souverain pontife écrivit de son côté à ce prélat suspect[3], et s'en prit à lui des violences exercées alors en Palestine, par une troupe de pélagiens, furieux contre saint Jérôme, ce docteur si redoutable à leurs chefs. Ils avoient assailli tout à coup sa retraite, et ce ne fut qu'avec peine, et à travers les plus grands périls, qu'il put se retirer dans une tour fortifiée. Tout ce qui lui étoit attaché, fut en butte à la même fureur:

[1] Epist. 177. — [2] Ibid. 179. — [3] Jun. Ep. 22. tom. 2. Conc.

Il y eut des personnes tuées, entr'autres un diacre; on pilla et l'on brûla les monastères; les vierges pieuses dont le docte et zélé solitaire prenoit soin, telles que les saintes Eustochie et Paule sa nièce, furent long-temps poursuivies, et se crurent heureuses d'échapper aux derniers outrages; on massacra leurs gens à leur vue. C'est sur ce désordre que le chef de l'Eglise écrivit à Jean de Jérusalem, et qu'en vertu de l'autorité pontificale, il l'avertit de prévenir, au moins par la suite, le mal qu'il n'avoit pas empêché, s'il ne vouloit en répondre lui-même, suivant les lois de l'Eglise. Dans la lettre de consolation que le même pontife écrivit à saint Jérôme, il lui dit, que si l'on porte au siége apostolique une accusation en forme, il donnera des juges, ou qu'il y pourvoira par quelque remède encore plus prompt[1]. On croit que ces lettres, en arrivant à Jérusalem, n'en trouvèrent plus l'évêque en vie.

Le pape Innocent écrivit la même année à l'évêque de Carthage, et lui enjoignit de faire lire sa lettre dans toutes les églises de l'Afrique. Il s'y plaignoit qu'on élevât tout d'un coup au sacerdoce des hommes à peine tirés du chaos des affaires séculières, et dont les mœurs étoient aussi mondaines que les occupations; que les évêques mêmes fussent si mal choisis, que le peuple et les gens en place en murmuroient hautement[2]. Les lettres du pape étoient appuyées par celles des préfets, c'est-à-dire, dans notre style, qu'elles avoient l'attache du magistrat.

Mais la décrétale la plus fameuse de ce pontife est celle qui s'adresse à Décentius, évêque d'Eugube dans l'Ombrie. En s'y plaignant de la négligence de plusieurs églises par rapport aux traditions que le siége apostolique tient de saint Pierre, Innocent dit comme un fait constant et manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les îles adjacentes, il n'y a point d'églises qui n'aient été instituées par les ouvriers évangéliques que l'apôtre saint Pierre ou ses successeurs avoient établis évêques. On voit dans la suite de cette décrétale, comment, par le spectacle des cérémonies et par les instructions de vive voix, on apprenoit ce qui concerne l'ad-

[1] Innoc. Ep. 33. — [2] Ibid. 1.

ministration des sacrements, qu'on tenoit encore fort secrète ; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet dans les anciens monuments. Vous êtes venu bien des fois à Rome, dit le pape à l'évêque d'Eugube, vous avez assisté aux assemblées de notre église, et vous avez vu quel usage elle observe, soit dans la consécration des saints mystères, soit dans les autres ministères secrets : cela devroit suffire pour votre instruction.

On trouve encore dans cette lettre du pape Innocent[1], que les sacrements de la confirmation et de l'extrême-onction sont établis sur la tradition et l'Ecriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfants le sceau sacré qui les rend parfaits chrétiens : C'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des églises que par l'Ecriture sainte, spécialement par ce qui est dit de saint Pierre et de saint Jean, dans les Actes des apôtres. Les prêtres peuvent faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque ; mais ils n'en sauroient marquer leur front : cela n'est permis qu'aux évêques, quand ils donnent le Saint-Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut encore se faire par les prêtres, suivant l'épître de l'apôtre saint Jacques ; mais l'huile de cette onction doit toujours être consacrée par les évêques. Du reste, on ne la donne point aux pénitents, parce que c'est un sacrement[2]. Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les sacrés mystères. Quand vous viendrez ici, on vous dira ce qu'on ne sauroit écrire. Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'Eglise romaine c'étoit déjà l'usage de jeûner le vendredi et le samedi de chaque semaine, et qu'on ne célébroit pas le saint sacrifice pendant ces deux jours de pénitence et de componction. Il y avoit des églises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnoient que le samedi saint. Il nous reste de ce pape plusieurs autres décrétales intéressantes, où l'on remarque surtout différents chefs d'irrégularité, tels dès lors qu'ils sont encore aujourd'hui. Innocent I passe avec justice pour un des plus grands papes de ces temps antiques, tant pour la

[1] Innoc. Ep. c. 2. — [2] Cap. 3.

sainteté de sa vie, que pour ses lumières, son zèle à maintenir la discipline, sa sage fermeté à soutenir la dignité de son siége, et surtout pour sa vigilance pontificale, et le soin qu'il prenoit du bon ordre dans toutes les églises : qualité qu'il a particulièrement fait paroître dans l'affaire de saint Jean Chrysostôme.

Dans ses réponses aux évêques d'Afrique, ce pape les loue d'abord de ce qu'ils l'ont consulté, suivant l'ancienne tradition qui est fondée sur le droit divin, et qu'ils savent, aussi-bien que lui, avoir été invariablement observée dans tout l'univers : règle qui s'étend aux provinces les plus éloignées, et suivant laquelle ils n'ont pas cru devoir terminer ces grandes affaires, sans en donner connoissance au siége apostolique, afin qu'il confirmât le jugement par autorité, parce qu'on doit rapporter à Pierre tout ce qui est d'un intérêt général pour le salut du monde chrétien, et surtout quand il s'agit de la foi[1]. Après ce préliminaire, il établit sommairement la doctrine catholique touchant la grâce, condamne Pélage, Célestius et leurs sectateurs, les déclare séparés de la communion de l'Eglise, à la charge néanmoins de les y recevoir s'ils renoncent à leurs erreurs. Au sujet des actes de Diospolis il ne les tient pas pour authentiques, parce qu'ils ne lui ont pas été envoyés de la part du concile, et qu'il n'a reçu aucune lettre de ces évêques assemblés. Dans ces actes mêmes, ajoute-t-il, Pélage ne s'est pas justifié nettement; et l'on voit qu'il n'a cherché qu'à s'échapper, à la faveur des brouilleries et de la confusion. C'est pourquoi nous ne pouvons ni blâmer, ni approuver ce jugement. Sur le livre que vous nous avez envoyé comme étant de Pélage, écoutez quelle est notre façon de penser : En le lisant avec beaucoup d'attention, nous y avons trouvé quantité d'erreurs, des blasphèmes, rien qui nous plût, presque rien qui ne nous ait déplu et qui ne doive déplaire à tout vrai fidèle.

Pélage et Célestius se voyant condamnés par deux jugements aussi respectables que ceux du souverain pontife et des évêques de l'une des trois parties du monde n'en furent pas plus sou-

[1] Inn. 1. Epist. 24 et 25. ap. Lab.

mis. Le maître ou chef de la secte écrivit encore au pape une grande lettre d'apologie. Le disciple vint lui-même à Rome, sous prétexte de poursuivre l'appel qu'il avoit interjeté cinq ans auparavant. Depuis ce temps-là, il avoit parcouru les églises de la Grèce et de l'Asie-Mineure, en y semant ses erreurs avec adresse, tandis qu'elles n'occasionoient pas trop d'éclat; et quand elles commençoient à faire du bruit dans un endroit, il les portoit dans un autre. A Ephèse, il joua si bien son rôle, qu'il trouva moyen de s'y faire ordonner prêtre. Quand il arriva à Rome, Innocent venoit de mourir, le 12 mars de l'année 417, après avoir tenu le saint Siége environ quinze ans. Le novateur présenta sa profession de foi au nouveau pape, grec de nation, nommé Zozime. C'est le chef-d'œuvre de l'artifice et de la fourberie, que cette confession de foi de Célestius[1]. Il n'y semble respirer que la piété et l'aversion des anciennes hérésies. Tandis qu'il expose avec prolixité sa croyance par rapport aux dogmes où l'on ne lui reprochoit rien; sur les points critiques au contraire, il ne s'énonce qu'en général, mais avec la plus grande apparence de soumission et de modestie. S'il s'est ému, dit-il, quelques questions sur des objets indécis, je n'ai pas prétendu prononcer, ni me faire auteur d'un dogme nouveau. Je vous présente et je soumets à votre examen ce que j'ai puisé à la source des prophètes et des apôtres, afin que vous rectifiiez ce qui auroit pu s'y glisser de moins conforme aux règles de la vraie science et de la sagesse. Il reconnoît ensuite l'obligation de baptiser les enfants, pour la rémission des péchés, qui proviennent de la volonté, ajoute-t-il, et non de la nature; puisqu'il seroit indigne de la sainteté et de la justice du Créateur, qu'ils fussent transmis des pères aux enfants. C'est ainsi que Célestius étendant au premier péché, ce que les prophètes ont dit des fautes où le châtiment suppose le consentement de la volonté, il se ménageoit une issue, pour sauver l'erreur capitale de la secte qui traitoit de chimère le péché originel.

Le pape Zozime usa de diligence, pour ne pas inquiéter plus long-temps les prélats africains qui savoient Célestius à

[1] Aug. de Pecc. Orig. c. 23.

Rome. On examina ce qui s'étoit fait précédemment dans sa cause. On l'interrogea, on lut sa profession de foi que plusieurs membres du clergé trouvèrent suffisante. Le pape ne poussa pas plus loin ; non qu'il en approuvât la doctrine, mais parce que l'imposteur se déclaroit soumis d'avance au jugement du saint Siége. Voyant un homme de génie et d'un caractère tout de feu, qui pouvoit devenir, ou très-utile, ou très-nuisible à l'Eglise, selon la route où on l'engageroit, Zozime craignit de le pousser dans le précipice par trop de rigueur. Il ne se contenta point cependant de sa confession par écrit ; mais il lui fit beaucoup de questions pour éprouver sa sincérité. Célestius répondit à tout, avec ces démonstrations d'ingénuité et de droiture, dont la fourberie sait beaucoup mieux se parer que la simplicité des âmes vertueuses. Le pontife lui demanda s'il condamnoit toutes les erreurs qui avoient été publiées sous son nom. Il répondit qu'il les condamnoit, selon le jugement du saint pape Innocent, et il promit de rejeter tout ce que le saint Siége désapprouveroit[1]. Comme ensuite on lui proposa de condamner ce que Paulin lui reprochoit, il éluda habilement cette instance, en se récriant, avec une douleur affectée, contre l'injustice prétendue de ces reproches injurieux. Au sujet des évêques Eros et Lazare, il dit qu'il n'avoit vu celui-ci qu'en passant, et qu'Eros lui avoit fait satisfaction d'avoir eu mauvaise opinion de lui.

Zozime ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre encore de l'excommunication. Il prit un délai de deux mois, tant pour écrire aux évêques d'Afrique, les mieux instruits de cette cause, que pour donner à l'accusé le temps de revenir entièrement à la raison. Il alla plus vite par rapport à Eros et à Lazare, les déposa de l'épiscopat, tout absents qu'ils étoient, et les priva de la communion. En écrivant aux Africains pour leur faire part de ce jugement, il leur reprocha d'avoir ajouté foi trop légèrement aux lettres de ces deux évêques qu'il traduisit comme des brouillons et des calomniateurs d'habitude.

Dans ces circonstances, il reçut une lettre de Prayle, suc-

[1] Aug. c. duas Epist. l. II, c. 3.

cesseur de Jean de Jérusalem, et qui dans les vues de son prédécesseur, lui recommandoit avec le même intérêt la cause de Pélage. Le sectaire écrivit lui-même, et fit une profession de foi adressée au pape Innocent, qu'il croyoit encore en vie. Cette confession, concertée apparemment entre le maître et les disciples, étoit tout-à-fait dans le goût de celle de Célestius, c'est-à-dire très-circonstanciée, et très-étendue sur tous les points de foi, dont il n'étoit pas question; vague, sèche, équivoque sur les points délicats, et hasardant quelques propositions ou quelques termes dont on pût faire usage par la suite pour la défense du système. Mais dans ce moment de crise, l'hérésiarque s'étudia plus que jamais à écarter tous les soupçons. Affectant surtout une extrême docilité : Telle est, bienheureux pape, dit-il en finissant, la foi que nous avons cru devoir conserver précieusement. Si elle contient quelque chose qui ne soit pas expliqué avec assez de profondeur ou d'exactitude, c'est par vous, héritier du siége et de la foi de Pierre, que nous devons et que nous voulons être dirigés [1].

Ces pièces ayant été lues publiquement à Rome, tous les assistants et le pape même en eurent tant de joie, qu'ils auroient pensé faire outrage à l'innocence, en conservant la moindre impression désavantageuse aux deux sectaires. On étoit principalement touché d'entendre Pélage tenir en Palestine le même langage que Célestius à Rome. A peine ces Romains crédules retenoient-ils leurs larmes. Eros, Lazare, le diacre Paulin ne leur parurent plus que de turbulents et jaloux calomniateurs. Dans cette prévention publique, le souverain pontife écrivit aux Africains une seconde lettre où il se montre pleinement convaincu de la sincérité de Pélage, et leur fait quelque sorte de reproche sur leurs procédés à son égard, sans dire néanmoins un seul mot qui favorise ses erreurs. Saint Augustin nous assure même que Pélage ne surprit l'Eglise romaine que pour un temps, et qu'elle ne persévéra point dans une illusion presque inévitable d'abord par l'habileté des imposteurs.

Mais Zozime n'étoit pas moins prévenu en faveur de Pa-

[1] Libel. Pelag. tom. 2. Con. p. 1563.

troele, qu'au désavantage d'Eros qu'il remplaçoit dans le siége d'Arles. Il nous reste une lettre de ce pape, où il lui confère les droits de métropole les plus extraordinaires, et lui soumet, outre la province Viennoise, la première et la seconde Narbonnoise, tant pour les ordinations épiscopales, que pour la juridiction contentieuse; si ce n'est, dit-il[1], que l'importance des causes demande que nous en prenions connoissance : exemple remarquable des causes majeures réservées au pape. Il fonde les prérogatives de l'église d'Arles sur la dignité de saint Trophime, que le saint Siége y envoya pour un premier évêque, et qui a été la source de la foi dans les Gaules. Les évêques qui avoient des prétentions contraires ne se soumirent point à ces dispositions en faveur du siége d'Arles, peu soutenues, comme on le verra, par les papes suivants.

Les évêques d'Afrique ayant reçu la lettre du souverain pontife sur les affaires des pélagiens, s'aperçurent d'abord qu'il étoit trompé par ces habiles fourbes. Ce qui se trouva par hasard de prélats à Carthage, et ceux que le primat y put assembler promptement, récrivirent incontinent à Rome, et supplièrent qu'on laissât les choses dans l'état où elles se trouvoient, jusqu'à ce qu'on pût envoyer des instructions plus satisfaisantes. On s'empressa en même temps de célébrer en Afrique le plus nombreux concile qu'il étoit possible; et dans le cours de la même année 417, au mois de novembre, les évêques se rassemblèrent à Carthage, au nombre de deux cent quatorze. On dressa des canons dogmatiques, moins développés cependant que ceux qu'on rédigea peu après, et dont ceux-ci furent la base. On les fit aussitôt passer à Rome, avec une seconde lettre conçue en ces termes : Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Célestius et Pélage ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de Jésus-Christ doit nous aider, non-seulement pour connoître, mais pour suivre les règles de la justice en chaque action, en sorte que sans ce secours nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire qui appartienne à la vraie piété. Il ne suffit pas que Célestius se soit vaguement

[1] Facund. VII, 3. — [2] Zos. Ep.

soumis aux lettres d'Innocent : pour lever tout scandale et détromper jusqu'aux simples, on doit lui faire anathématiser, sans la moindre ambiguité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit; de peur que plusieurs n'imaginent, non que le sectaire a quitté ses erreurs, mais que le siége apostolique les a confirmées. Les Africains rappeloient en même temps au pape Zozime le jugement du saint pape Innocent sur le concile de Diospolis, lui expliquoient tout ce qui s'étoit passé chez eux en cette affaire, découvroient le venin caché de la formule de foi envoyée à Rome par Pélage, confondoient, en un mot, ou éventoient toutes les fourberies des hérétiques. Ils répondoient enfin au reproche que leur faisoit le pontife, d'avoir cru légèrement les accusateurs de Célestius, et ils insinuoient au contraire qu'il s'étoit précipité lui-même dans la confiance qu'il accordoit à cet imposteur [1].

Ces représentations firent leur effet. Zozime examina tout avec attention, le fond des choses, les procédés et le jugement des Africains. Plusieurs même d'entre les Romains contribuèrent à lui faire connoître les étranges opinions de Pélage, qui, par le séjour qu'il avoit fait chez eux, leur étoit mieux connu qu'au pontife, grec de naissance. Ils savoient que le système et les intérêts de Célestius et de Pélage ne faisoient qu'un, malgré l'indifférence réciproque qu'on leur voyoit souvent affecter. Pélage avoit donné des commentaires sur saint Paul, où le poison de la nouvelle hérésie étoit sensible : de zélés fidèles trouvèrent moyen de les mettre sous les yeux du pape, qui voulut en examinant de nouveau Célestius, tirer de sa bouche une réponse de nature à ne plus laisser douter, ou qu'il eût renoncé à ses erreurs, ou que sa duplicité et son imposture fussent à leur comble. Mais Célestius n'osa courir les risques d'un pareil examen, et il s'enfuit secrètement de Rome. Zozime alors convaincu donna sa sentence, qui confirma les décrets de Carthage, conformément au jugement d'Innocent son prédécesseur, condamna Pélage et Célestius. Il en écrivit aux évêques d'Afrique, et généralement à tous les évêques du monde [2]

Les erreurs dont Célestius avoit été accusé par Paulin, sont

[1] Merc. Common. p. 709. — [2] Aug. Epist. 205 ad Valentin. n. 2.

amplement exposées dans cette lettre circulaire qui est fort longue, et qui les fait aussi remarquer dans les commentaires de Pélage sur saint Paul. Elle établit solidement le dogme du péché originel, condamne les novateurs de ce qu'ils accordent un véritable bonheur aux enfants morts sans baptême, et pose pour principe qu'il n'y a aucun temps où nous n'ayons besoin du secours de Dieu; qu'en toutes nos actions, nos pensées, nos mouvements, nous devons tout attendre de son assistance, et non des forces de la nature.

Comme les évêques d'Afrique, après leur assemblée du mois de novembre, se réunirent dès le commencement du mois de mai suivant, ces deux conciles, qui furent également nombreux et qui eurent le même objet, n'ont été regardés que comme un seul par différents écrivains. C'est à l'un comme à l'autre que convient la dénomination de *concile plénier*, que donne saint Augustin à l'assemblée, qui enfin procura la condamnation décisive du pélagianisme[1]. Ce second concile, ou cette seconde session du concile général d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie, où il y avoit même des évêques d'Espagne, donna tout l'ordre convenable aux décisions de l'année précédente, et dressa contre les pélagiens huit articles de doctrine, dont voici la substance : Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât ou ne péchât point, qu'il soit anathème. Quiconque prétend encore que les enfants ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doive être effacé par le baptême, qu'il soit aussi anathème. Quelques exemplaires portent ce qui suit pour troisième article : Quiconque enseignera que, suivant l'Ecriture, il y a un lieu mitoyen dans le royaume des cieux, ou quelque autre endroit où vivent heureux les enfants qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathème. Les exemplaires qui contiennent cet article en comptent neuf. Les autres mettent pour troisième celui qui suit : Quiconque dira que la grâce de Dieu qui nous justifie par Jésus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, et non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathème.

[1] Tom. 2. Conc.

Le concile dit encore anathème à celui qui conviendra que la grâce de Dieu par Jésus-Christ nous aide véritablement à ne point pécher; mais seulement en ce qu'elle nous donne l'intelligence des commandements, afin que nous sachions ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter; non en nous donnant encore d'aimer et de pouvoir ce que nous connoissons devoir faire. Il anathématise de même ceux qui tiennent que la grâce de la justification nous est communiquée, afin que nous puissions plus facilement exécuter par la grâce ce qu'il nous est ordonné de faire par le libre arbitre; comme si nous pouvions sans la grâce accomplir les commandements de Dieu, quoique difficilement. Le reste des décisions et des anathèmes tombe sur le système de l'impeccabilité, et sur les différents moyens qu on employoit, soit pour le justifier, soit pour le déguiser.

Ce même concile fit plusieurs autres canons, au sujet des donatistes qui se convertissoient en foule. En réglant à quelles cathédrales appartiendroient les églises particulières qui reviendroient à l'unité, il ordonne qu'on ne pourra plus redemander une église après trois ans de possession : ce qui nous fournit le premier exemple peut-être du privilége de la possession triennale[1]. Dans les troubles inséparables des nouveautés en matière de foi, on crut devoir user d'une vigilance particulière contre ceux qui voudroient éluder les jugements ecclésiastiques, et l'on fit quelques règlements pour empêcher l'abus des appels même aux tribunaux d'outre-mer, c'est-à-dire, au siége de Rome. On fit encore un décret, par lequel il est permis de voiler les vierges, en certain cas, au-dessous de l'âge ordinaire de vingt-cinq ans.

Mais c'étoient les affaires des pélagiens qui faisoient presque tout l'objet de ce concile, dont saint Augustin fut l'âme. On croit que les canons dressés contre eux furent l'ouvrage de ce saint, nommé à si juste titre le docteur de la grâce. Ces décisions font connoître toute l'économie du système de Pélage, qui se réduit à trois points. Le premier, pris des stoïciens, et qui précipita l'auteur dans toutes ses autres erreurs, ce fut

[1] Conc. Afric. c. 86.

le dogme de l'impeccabilité, ou, suivant les expressions de saint Augustin, la prétention d'acquérir la perfection de la justice, et d'assujétir si absolument les passions à la raison, qu'elles ne se soulèvent jamais malgré l'homme. Voilà pourquoi on avoit d'abord condamné en Afrique cette proposition pélagienne : L'homme peut être sans péché, et garder aisément les préceptes, s'il le veut. Le second et le principal article du système, c'est de nier avec un orgueil insupportable que l'homme ait besoin, pour la pratique de la vertu, d'une grâce actuelle, surnaturelle et intérieure, qui aide et qui prévienne la volonté. Ce fut en effet vers ce but que saint Augustin dirigea toutes ses poursuites contre l'hérésiarque. Il dit expressément que toutes les disputes touchant la grâce tomberont aussitôt que Pélage avouera que l'homme a tellement besoin du secours céleste pour vouloir et pour agir, que sans ce secours il ne sauroit rien faire, ni vouloir de bien, et que tel est l'hommage qu'on doit à la grâce de Dieu donnée par Jésus-Christ. Saint Augustin suivit si constamment ce point de vue, que dans ses derniers écrits contre le pélagianisme, notamment dans celui que la mort ne lui donna pas le temps de finir, et qu'on appelle pour cela son ouvrage imparfait, il continue à faire consister le venin de cette hérésie, en ce que ses sectateurs nient orgueilleusement que nous ayons besoin d'une grâce de volonté, ou d'un secours intérieur et gratuit de la part de Dieu, pour que notre volonté se porte au bien. Il s'agissoit donc capitalement entre le saint évêque d'Hippone et les pélagiens, de la nécessité d'une grâce intérieure, actuelle et prévenante, pour toute œuvre relative au salut. Il n'étoit pas question de subtilités d'école, de ces opinions arbitraires et contentieuses, sans lesquelles la foi peut aussi-bien subsister que la charité; puisqu'Augustin ne pressoit les pélagiens avec tant de zèle, que pour leur faire confesser la grâce, sans laquelle on est tellement ennemi de la foi, suivant ses expressions, qu'on ne mérite pas même le nom de chrétien. Il étoit encore moins question de ces nouveautés rejetées du corps de l'Eglise enseignante, l'interprète sûre du docteur de la grâce et la source du haut degré d'autorité qu'ont obtenu ses écrits, et qu'elle ne leur a conféré qu'après y avoir reconnu sa propre doctrine

Aussitôt après les décisions des pasteurs, l'empereur Honorius donna son rescrit pour les mettre à exécution. Il ordonna que Célestius et Pélage seroient chassés de Rome, ou plutôt qu'ils n'y seroient, ni admis, ni soufferts; car Pélage étoit encore en Palestine; ensuite, que quiconque connoîtroit leurs sectateurs seroit tenu de les dénoncer aux magistrats, afin que ces hérétiques subissent la peine de l'exil. En conséquence de cet édit, donné à Ravenne le 30 avril 418, les préfets du prétoire, aussi-bien en Orient qu'en Occident, publièrent leur ordonnance qui bannissoit à perpétuité, avec confiscation de biens, tous ceux qui seroient convaincus de cette erreur.

Sixte, prêtre de l'Eglise romaine, et qui devint pape quatorze ans après, fut un de ceux qui invoquèrent la puissance impériale contre ces sectaires[1]. Toutefois ils s'étoient impudemment réclamés de sa bienveillance, suivant l'artifice des sectes naissantes, qui toujours prétendent avoir quelque fauteur dans l'Eglise romaine, et qui n'ayant pour elle qu'une aversion propre à les décrier, s'efforcent de la cacher sous ces perfides hommages. Mais Sixte n'eut rien de plus pressé que de prononcer anathème contre eux, et de détromper tous les gens simples, que les pélagiens avoient voulu persuader de son penchant vers les nouveautés hérétiques.

Saint Augustin prit tant de part à cette heureuse nouvelle, qu'il lui écrivit aussitôt, pour le féliciter de l'éclat de son zèle, et le confirmer dans son aversion pour ces artificieux sectaires. Cette épître, qui est la cent cinquième du saint docteur, et qu'on peut regarder, ainsi que beaucoup d'autres, comme un savant traité, instruit à fond touchant les matières de la grâce, et répond à toutes les chicanes des pélagiens avec tant de force et de clarté, qu'elle seule pourroit suffire contre tous les fauteurs du pélagianisme découvert ou déguisé. Mais comme les vérités qu'elle contient se retrouvent dans beaucoup d'autres ouvrages de saint Augustin, que nous aurons bientôt lieu d'exposer, nous y renvoyons nos lecteurs avec d'autant plus de raison, qu'il convient de rapprocher ces différents écrits, pour expliquer les uns par les autres, et pour prendre le sens

[1] Aug. Epist. 191 et 194, ad Sixt.

des expressions fortes que l'obstination de l'hérésiarque l'avoit obligé d'employer dans cette lettre.

Les lumières d'Augustin et le procédé de Sixte produisirent de grands fruits. Beaucoup de fidèles surpris renoncèrent à l'erreur; quelques évêques vinrent se soumettre au saint Siége, et rentrèrent dans leurs églises. Ceux qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la secte, furent canoniquement déposés, puis chassés d'Italie, en vertu des lois impériales. Il y eut jusqu'à dix-huit de ces prélats obstinés, dont le plus fameux fut Julien, évêque d'Eclane en Campanie, ville à présent ruinée. Il étoit d'une famille distinguée de la Pouille, fils de Mémor, devenu évêque, et de Julienne, l'un et l'autre d'une grande piété. Mémor étoit uni d'amitié avec saint Augustin et avec saint Paulin de Nole. Il avoit même quelque liaison de parenté avec ce dernier, qui fit l'épithalame de Julien, passé, comme son père, du mariage à l'épiscopat : jeune prélat, plein d'ardeur et de talent, la plus flatteuse et la plus funeste des conquêtes de l'hérésiarque qui l'avoit séduit lui-même, apparemment pendant le long séjour qu'il fit à Rome avant d'être démasqué.

On interpella Julien avec ses consorts, de s'unir à toute l'Eglise dans la condamnation de Célestius et de Pélage, et de souscrire au décret du pape Zozime. Ils refusèrent, en prétextant que ceux qu'on accusoit encore des erreurs proscrites, les avoient désavouées par écrit; et que pour eux, on ne devoit pas s'offenser de leur répugnance à flétrir des absents qu'on ne pouvoit entendre. Depuis ils déclarèrent que si, sans les convaincre, on vouloit exciter du scandale à leur sujet, ils en appeloient à un concile universel. Zozime, sans balancer et sans nul égard à ces vains subterfuges, prononça contre Julien et contre ses complices : pour l'appel, il ne fut regardé par toute l'Eglise que comme un trait de mauvaise foi surajouté à l'obstination. Saint Augustin en fit voir l'illusion, et que la cause étoit finie, dès lors qu'elle avoit été clairement décidée par les conciles d'Afrique et par les lettres confirmatives du pontife romain. Rome a parlé, disoit ce docteur si charitable et si modéré, dont les dernières expressions sont ici remarquables : voilà sur la même affaire deux conciles qui

ont été envoyés au siége apostolique, et les rescrits nous en sont parvenus : *la cause est finie* (telle est l'expression du saint docteur, et non pas, *la cause est jugée*, comme il a plu à certains auteurs de traduire) ; l'hérésie est suffisamment condamnée ; il ne s'agit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Ce ne sont pas des pasteurs, ce sont des loups déguisés qui s'obstinent à donner l'erreur pour la doctrine de l'Eglise. Partout où on les découvrira il faut les poursuivre, et ne point leur donner de relâche qu'on ne les ait mis hors d'état de nuire[1]. Il réduisit ces paroles en pratique, c'est-à-dire qu'il fit une guerre irréconciliable au scandale, mais avec la charité qu'on doit à la personne même des scandaleux, et avec la sage douceur qui faisoit le fond même de son caractère.

[1] Serm. 131 de Verb. Apost. III in Jul. c. 2.

LIVRE TREIZIÈME.

DEPUIS LA CONDAMNATION DU PÉLAGIANISME EN 418, JUSQU'A LA DÉCADENCE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT EN 423.

Ce fut principalement après la condamnation du pélagianisme par le saint Siége, que saint Augustin défendant la cause que lui avoient confiée les conciles d'Afrique, on vit sortir de sa plume cette foule d'excellents ouvrages, où nous étudions encore la véritable doctrine de l'Eglise, touchant la grâce du Rédempteur. Mais plus il s'est signalé dans ce combat, par sa profondeur dans les Ecritures, et en particulier dans la doctrine de saint Paul, plus les corrupteurs de la foi ont fait d'efforts dans tous les temps, pour ranger de leur côté le docteur ainsi que l'apôtre de la grâce. Il est en effet dans le docteur, comme saint Pierre le disoit de l'Apôtre, des choses assez difficiles à entendre, pour que de faux savants puissent en abuser.

C'est ce qui doit nous tenir en garde contre les interprétations nouvelles et singulières, et nous faire chercher, dans le corps des pasteurs et des docteurs, l'intelligence de la vraie tradition. Pour bien saisir les points de la doctrine catholique expliqués par saint Augustin, suivons donc la règle que nous fournit saint Augustin lui-même, quand il dit qu'il ne croiroit point à l'Evangile, c'est-à-dire qu'il n'admettroit pas ce qu'on donne pour des vérités évangéliques, si elles n'avoient pour garant l'autorité de l'Eglise.

C'est ici principalement qu'il est très-dangereux de juger de la doctrine des Pères sur des extraits. On n'en doit adopter pour analyse assurée, que les points fixes et précis que l'Eglise a confirmés par ses décisions, ou qu'elle admet comme faisant partie de cette chaîne immense de tradition, qui s'étend depuis les apôtres jusqu'aux pasteurs qui tiennent aujourd'hui

leur place. Avec cette règle de foi, qu'on recou encore aux sources, sans se borner à des morceaux détachés : en saisissant alors tout l'ensemble de la doctrine, on expliquera les diverses parties les unes par les autres ; on ramènera à leur sens naturel et véritable quelques principes qui paroissent trop poussés, quelques propositions qui semblent ambiguës, quelques expressions dures en apparence.

Qui ne sera d'abord étonné en lisant, par exemple, dans certains extraits de saint Augustin, ces propositions isolées : Tout ce qui se fait sans la charité, est un acte vicieux ; c'est-à-dire un péché : tout fruit qui ne provient pas de la racine de la charité, n'est pas un bon fruit, et par conséquent c'est encore un péché ou un fruit mauvais. Qu'on lise ensuite ces mêmes propositions dans le traité de la Grâce et du Libre Arbitre, et dans celui de l'Esprit et de la Lettre, où elles se rencontrent en effet ; mais qu'on observe ce qui les suit et ce qui les précede, on verra avec une douce consolation que le saint auteur de ces traités s'expliquant lui-même, n'entend dans ces passages, par le terme de charité, que la bonne volonté ou l'amour du bien en général.

Il en sera de même des extraits entiers comparés à l'original, et dont quelques-uns, tel que celui de la lettre à Sixte, exposent toujours avec prolixité ce qui paroît dur, ce qui a un faux air de favoriser des interprétations proscrites, et qui suppriment ou abrégent à l'excès ce qui fait évanouir ces difficultés.

Quoi qu'il en soit des motifs d'une pareille méthode, sur quoi il n'appartient qu'au scrutateur des cœurs de porter son jugement, nous avons cru devoir en suivre une autre, et rappeler ici particulièrement nos lecteurs à ce que nous avons déjà dit en général, des inconvénients de la foible érudition que l'on peut puiser dans les extraits.

Bornés invariablement à remplir notre objet, nous nous contenterons de tirer de saint Augustin, comme des autres Pères, l'histoire de la tradition ; et, après les citations qui établissent les points capitaux de la doctrine catholique, nous renverrons à l'original ceux de nos lecteurs qui peuvent joindre la science des Pères à celle de l'histoire. Qu'ils sachent

d'abord, que rien n'est plus propre que les lettres de ces grands hommes, non-seulement à faire prendre le vrai sens de ces lettres, qui sont souvent très-importantes par elles-mêmes; mais encore à mettre au fait du dessein général des auteurs, des circonstances locales et personnelles où ils écrivoient leurs traités en règle, et à faire entrer dans les vues qu'ils s'y proposoient.

Nous avons déjà parlé de la lettre importante qu'écrivit le saint évêque d'Hippone à Sixte, prêtre de l'Eglise romaine, et qui est la cent cinquième de ce saint docteur. Dans la suivante ou la cent sixième, adressée à saint Paulin de Nole, qui avoit aimé et estimé l'artificieux Pélage comme un grand homme de bien, il établit invinciblement le dogme du péché originel, la gratuité des dons surnaturels, et surtout du bienfait de la prédestination.

Comme après le dernier concile de Carthage, Augustin étoit resté en cette ville, afin d'expédier avec d'autres commissaires ce qui n'avoit pas paru devoir retenir tous les Pères assemblés, il y reçut une lettre de la part de Pinien, d'Albine sa belle-mère, et de sa femme Mélanie la jeune, cette illustre famille de patriciens romains, plus respectables encore par leur piété que par leur rang et leur extraction. Ils avoient fui de Rome pour se dérober à la fureur des Barbares, et s'étoient d'abord retirés en Afrique, où Pinien, qui vivoit avec sa femme comme avec sa sœur, avoit presque été forcé par le peuple d'Hippone à recevoir l'ordre de la prêtrise. Ayant passé de là en Palestine, où se trouvoit Pélage, le séducteur n'avoit rien omis pour surprendre, par toutes les apparences de la vertu, des personnages qui pouvoient donner tant de crédit et de considération à la secte naissante. Dieu ne permit pas qu'un hypocrite infectât des vertus si pures et si éclatantes. Il leur inspira de recourir au docteur que sa providence avoit principalement suscité pour la défense de la foi, contre ce genre de péril. Ils lui écrivirent en commun; et il leur fit réponse de Carthage, malgré la surcharge toute nouvelle de ses occupations et l'étendue des instructions qu'il convenoit de leur communiquer. Car la réponse forma deux livres, l'un de la grâce de Jésus-Christ, et l'autre du péché originel.

Quoique Pélage ne se fût pas déclaré aussi clairement que Célestius contre ces dogmes capitaux, il s'en étoit assez expliqué pour un lecteur aussi pénétrant qu'Augustin. Le saint communiqua les fruits de sa sagacité aux illustres fidèles qui le consultoient, et leur fit voir que ces questions n'étoient nullement dans la classe des opinions libres qui n'intéressent pas la foi, comme les deux novateurs ne cessoient de l'insinuer, selon le génie de toutes les sectes encore peu nombreuses.

Dans le livre de la Grâce, il s'attache surtout à montrer que Pélage ne la reconnoissoit que de nom; que par la puissance de faire le bien qu'il rapportoit au Créateur, il n'entendoit que nos facultés naturelles; et que le secours divin qu'il y ajoutoit, ne signifioit dans sa bouche que la loi, la révélation, l'instruction et l'exemple; en un mot, les différents moyens que le Seigneur peut employer extérieurement; quant à la grâce intérieure, qu'il ne la jugeoit qu'utile, et non de nécessité absolue pour faire le bien. Encore prétend-il, ajoute le saint docteur, qu'elle ne nous aide qu'après que de nous-mêmes, et sans aucun secours, nous nous sommes attachés à Dieu. Tel est en effet le point fondamental de l'erreur, qu'on tint encore dans la secte, après avoir abandonné tous les autres. Il y constitua la doctrine propre des semi-pélagiens qui, anéantissant le mystère de la prédestination, attribuèrent le commencement du salut aux forces de la nature.

La profonde doctrine et la célébrité d'Augustin n'effrayèrent pas le jeune évêque d'Eclane. Julien, avec du mérite, mais infiniment plus de témérité et de présomption, se jugea capable de faire tête lui seul à cet illustre athlète. Les plus grands motifs animoient son ardeur. Il se représentoit la guerre comme terminée, et le plus glorieux triomphe assuré, tant à son parti qu'à sa personne, s'il vainquoit l'évêque d'Hippone; et s'il étoit vaincu, il se consoloit par la considération des éminentes qualités du vainqueur.

Mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même ne lui permettoit guère de douter de l'heureuse issue du combat. Déjà il donnoit à son antagoniste le nom de Goliath; et il s'appeloit un nouveau David qui, en le terrassant, alloit faire triompher la vraie religion des blasphémateurs du maître de la na-

ture et de ses plus dignes ouvrages. Toutes les productions de Julien portoient cette empreinte d'orgueil et d'arrogance. Sa plume ne se lassoit pas de distiller le fiel et le venin, non-seulement sur la personne du saint docteur, mais sur toute l'Eglise, qu'il accusoit d'ignorance, de précipitation et d'iniquité dans la condamnation des dogmes et des chefs du parti de Pélage. Toujours il se plaignoit qu'on les eût proscrits, sans convoquer un concile œcuménique; sa vanité lui faisant ambitionner de voir l'Eglise en corps s'occuper de lui, et de l'agiter, s'il ne pouvoit la renverser. Il n'étoit pas moins flatté par les espérances qu'il fondoit sur une longue indécision, sur les délais nécessaires pour la célébration d'un concile, sur la fermentation des esprits et les désordres inévitables pendant l'absence des pasteurs.

Malgré la supériorité si marquée du mérite aussi-bien que de l'âge et de la renommée, Augustin répondit avec une modestie exemplaire qu'il étoit bien éloigné de s'arroger, entre les catholiques, la gloire que Julien s'attribuoit parmi les pélagiens, en se faisant fort de vider seul un différend de si grande conséquence; que pour lui-même il se regardoit à peine comme un foible combattant parmi une infinité de héros opposés aux nouveautés profanes; et qu'il n'avoit pas la présomption d'imaginer que sa défaite ou sa victoire personnelle eussent rien de décisif, soit en faveur, soit au préjudice de la foi. Il entreprit néanmoins dès lors cette solide et vigoureuse réfutation qui anéantit toutes les défenses de la secte; mais comme il n'avoit pas encore pu se procurer l'ouvrage du présomptueux sectaire, il ne mit pas la dernière main à sa réponse, qui demeura encore assez long-temps imparfaite.

Depuis quelques années, son grand ouvrage en quinze livres, touchant la Trinité, étoit resté dans le même état. Il l'avoit entrepris pour suppléer à ce qui manquoit aux écrits des Latins sur cette sublime et profonde matière, et pour l'utilité des personnes qui ne pouvoient pas lire les auteurs grecs. Il avoit ensuite abandonné ce travail, parce qu'on lui en déroba les premiers livres presque aussitôt qu'ils furent composés. Il profita du relâche qu'il étoit obligé d'accorder lui-même à Julien pour achever et perfectionner ce traité de la Trinité

autant que les circonstances le lui permettoient, et sans trop faire de changements à ce qui en avoit été publié sans son aveu.

Cet écrit passe toutefois, au moins quant au fond des choses, pour un des plus estimables de saint Augustin. Les derniers livres sont surtout dignes d'attention : ils renferment ce qu'il y a tout à la fois de plus élevé et de plus solide dans la métaphysique, particulièrement touchant la distinction de l'âme et du corps, et sur la nature des êtres spirituels. L'auteur décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs et les Latins, et qui n'étoit au fond qu'une dispute de mots. Mais en admettant trois hypostases, il a grand soin d'observer ce qu'on entend par là, c'est-à-dire que le terme d'hypostase, dans la bouche des Latins comme dans celle de plusieurs Grecs, ne signifie pas nature ou substance, mais subsistance ou personne.

Le traité de la Cité de Dieu en vingt-deux livres, et par conséquent le plus long de tous les ouvrages de saint Augustin, est encore beaucoup plus important, soit par le choix des matières, singulièrement intéressantes pour le temps où il parut, soit pour l'aménité, l'éloquence, l'ordre et la méthode avec lesquels elles sont présentées. Ce fut aux plaintes insensées des païens, qui rapportoient toutes les calamités de l'empire aux dieux irrités de la ruine de l'idolâtrie, que cet excellent ouvrage dut son existence. On a vu, dès les premiers siècles, que ces murmures avoient souvent lieu, et qu'ils étoient la cause des plus violentes persécutions. Les infidèles affectoient quelquefois de paroître scandalisés. Les chrétiens, disoient-ils, sont enveloppés comme nous dans les maux que nous attire leur irréligion. Le Dieu qu'ils adorent, à l'exclusion de tous les autres, et qu'ils font si puissant, ne les a pas favorisés plus que nous. Ils ont été pillés, massacrés par les Barbares, réduits au plus horrible esclavage ; leurs femmes et leurs filles ont enduré les mêmes outrages que les nôtres. Depuis longtemps les oreilles pieuses étoient offensées de ces blasphèmes, et le zèle des personnes en place et solidement chrétiennes gémissoit de voir retarder par là les progrès du christianisme. Le tribun Marcellin, qui s'étoit employé avec tant de sagesse

et de succès à la réunion des donatistes, écrivit à saint Augustin[1], pour l'engager à mettre une bonne fois en poudre des reproches aussi insensés qu'opiniâtres. Le saint docteur lui envoya d'abord sa grande lettre, intitulée, *de la Politique*, et qui roule tout entière sur l'extravagance de ces impiétés. Concevant ensuite qu'un champ si vaste demandoit quelque chose de plus, il commença son ouvrage de la Cité de Dieu qui, par mille embarras et mille occupations successives, ne put être achevé que plus de douze ans après, vers l'an 426.

Dès la première année qu'il y travailla, il se vit obligé de faire son traité de la Foi et des Œuvres, pour réfuter ceux qui prétendoient que la foi avec le baptême suffisoit pour le salut, sans le secours des bonnes œuvres. On y voit clairement que la doctrine de l'Eglise sur cet article fut de tout temps la même qu'aujourd'hui, et que dès lors l'interprétation arbitraire des divines Ecritures, en particulier des écrits de saint Paul, donnoit lieu aux mêmes erreurs qu'en ces derniers siècles.

Pour en revenir à *la Cité de Dieu*, le dessein de l'ouvrage, qui en a fourni le titre, est de défendre la société des enfants de Dieu contre celle des enfants du siècle, c'est-à-dire, l'Eglise contre le paganisme. A cet effet, on combat les préjugés des païens dans les dix premiers livres qui font comme la première partie de tout l'ouvrage, et dont les douze suivants établissent la vérité de la religion chrétienne. Quoique nous ne nous soyons pas engagés à faire une analyse suivie des ouvrages des Pères, nous en devons au moins tirer les traits importants de la tradition, et surtout les points de doctrine, dont l'omission pourroit paroître suspecte.

Nous recueillerons d'abord le beau témoignage que rend notre saint docteur, tant au culte des saints qu'au sacrifice adorable de nos autels. Jamais aucun fidèle, dit-il[2], a-t-il entendu le prêtre, même à un autel érigé à l'honneur de Dieu sur le corps d'un martyr, dire dans les prières: Pierre, Paul, ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice; au lieu d'offrir à Dieu

[1] Ap. Aug. Ep. 136. — [2] Lib. 8. c. 2.

seul, ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des chrétiens, auquel tous les vains sacrifices ont cédé : expressions si propres et si réfléchies de la part de ce Père, que dans les instructions dogmatiques qu'il envoya au tribun Marcellin, il appelle encore la messe notre unique et très-véritable sacrifice. Il atteste même l'antiquité de quelques observances de notre liturgie, telles que les préfaces avant la célébration des saints mystères.

Il n'importe pas moins de relever le témoignage frappant que le traité de la Cité de Dieu rend à la liberté de l'homme pécheur, et à l'indifférence active de sa volonté. Après avoir proposé l'hypothèse de deux hommes parfaitement semblables en tout genre de dispositions, et tentés également par l'attrait de la volupté, dont l'un néanmoins succombe à la tentation et l'autre y résiste, Augustin demande la raison de ces déterminations différentes. Que peut-on répondre de raisonnable, dit-il[1], si ce n'est que l'un a voulu et que l'autre n'a pas voulu violer les lois de la chasteté? Il est évident qu'il ne s'agit point ici de l'état d'innocence, dans lequel il n'étoit pas question des révoltes de la chair. C'est ce que le saint docteur confirme indirectement un peu plus bas, en disant que les bons anges ont été discernés des mauvais, parce qu'ils ont persévéré dans la bonne volonté, tandis que ceux-ci se sont pervertis, en abandonnant par une volonté perverse le souverain bien, dont ils ne se seroient pas écartés, s'ils avoient voulu. Voilà, dans ces divers états, une détermination vraiment et prochainement libre de la volonté, tant au péché qu'à la persévérance dans le bien. Telle est aussi l'explication de la nécessité que le saint docteur dit n'être pas contraire à notre liberté, c'est-à-dire, la nécessité de vouloir, supposé que nous voulions, et que les théologiens appellent nécessité conséquente; ainsi que de la nécessité qu'une faute prévue par le Seigneur se commette, quoiqu'en laissant agir les causes secondes il ne fasse que permettre le mal formel du péché.

Pour ce qui est du fond du traité de la Cité de Dieu, plan magnifique qui embrasse et développe toute l'économie de

[1] Cap. 6.

la société des vrais adorateurs du Très-Haut, on y admire surtout la sagacité, l'érudition, la dextérité et la justesse avec lesquelles Augustin, encore plus admirable ici que dans ses autres ouvrages, saisit, combine, présente, manie en maître les événements et les révolutions de tous les âges. En parcourant l'histoire profane depuis les temps les plus obscurs de la guerre de Troye, il fait voir que les dieux n'ont, ni préservé, ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition et des passions humaines. Il insiste particulièrement sur les révolutions des guerres puniques, sur les guerres civiles de Marius et de Sylla. Puis montrant que ces fléaux avoient été beaucoup plus affreux que les invasions des Goths, il conclut qu'injustement on voudroit attacher au culte des dieux la prospérité de l'empire, ou ses malheurs à l'établissement du christianisme.

Affermissant de plus en plus ce principe, il y eut, poursuit-il, d'autres grands états qui furent long-temps en butte aux revers, et qui tombèrent enfin dans une entière décadence. Tels sont entre autres les fameux royaumes des Assyriens, des Perses, des Egyptiens. Donc, ou les dieux n'ont pas eu de part à leur sort, ou la protection de ces divinités est impuissante. D'un autre côté, les Juifs qui n'adoroient qu'un seul Dieu, ont eu leur temps de gloire et de prospérité. Toutefois la grandeur des empires n'est pas l'effet du hasard ni d'un destin aveugle et impuissant. C'est donc l'ouvrage de la providence ou de l'Etre suprême qui, en disposant des plus grandes choses, suffit par son immensité au soin des plus petites. Il a voulu récompenser, par des prospérités temporelles, les vertus humaines des anciens Romains, leur frugalité, leur modération, leur désintéressement personnel, leur zèle pour le bien public, la générosité de leur courage; quoique ces qualités éblouissantes fussent presque toujours l'ouvrage de l'amour-propre, qui réprimoit les autres vices, mais des vices plus criminels que les vanités. Ainsi le rémunérateur tout-puissant et magnifique, qui honore jusqu'aux moindres traces de la vertu, et qui la couronne de la fange même dont elle est défigurée, a donné aux Romains la puissance et la domination, à quoi ils attachoient le bonheur; mais de peur qu'on

ne crût le culte des dieux nécessaire pour régner, le Dieu des dieux a accordé un heureux et long règne au grand Constantin, leur ennemi : par une conduite contraire, quoiqu'également sage et sainte, afin que les empereurs ne fussent pas chrétiens, précisément pour jouir des biens temporels, il a enlevé le religieux Jovien, plus vite encore que Julien l'apostat; et maître absolu des causes ainsi que des effets, il a fait triompher les armes du pieux Théodose, et il a permis que la vertu de Gratien fût la victime d'un tyran.

On doit remarquer en passant, que les maux temporels ne sont pas toujours en cette vie des peines du péché, et que cette erreur est aussi contraire aux principes de saint Augustin, qu'au sentiment de l'Eglise qui l'a condamnée. Ce Père dit expressément que les adversités furent pour Job l'épreuve de sa vertu. Indépendamment des fautes que commettent les hommes les plus justes, et des peines temporelles qu'ils méritent par là, le Seigneur, ajoute-t-il, a voulu que les biens et les maux de cette vie fussent communs aux bons et aux méchants; parce qu'il a préparé pour l'avenir des biens et des maux qui feront séparément le bonheur et le malheur des uns et des autres : économie sage, qui nous instruit en même temps du mépris que Dieu fait et qu'on doit faire des biens de cette vie, par l'indignité de ceux à qui il les abandonne. C'est ainsi qu'il n'a pas voulu donner lieu aux hommes de se précipiter dans un malheur sans mesure et sans fin, par la crainte de ce qu'ils appellent des maux, et qu'il départit ordinairement à ses amis, comme ses plus précieuses faveurs. S'il ne punissoit ici-bas aucun péché d'une manière sensible, on pourroit imaginer qu'il n'y a point de providence, et si tout péché y étoit puni, on se persuaderoit que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens apparents de cette vie : si Dieu n'en faisoit part à aucun de ses serviteurs, il sembleroit que ces biens ne dépendissent pas de lui; et s'il les donnoit à tous ses adorateurs fidèles, nous croirions ne le devoir servir que pour ces sortes de récompenses. Ainsi la piété n'auroit plus d'autre aiguillon que la cupidité, ou du moins l'esprit bas et charnel de la loi de servitude reprendroit la place de la loi de l'esprit et de l'amour des biens invisibles.

Saint Augustin nous apprend ainsi[1] à n'employer que sobrement les menaces et les récompenses temporelles, pour exciter, tant à la fuite du vice qu'à la pratique de la vertu. On doit prendre garde en effet de relever avec plus de zèle que de lumière les revers des ennemis de l'Eglise, comme autant de punitions divines, et les succès de ses défenseurs, comme des preuves incontestables de la vérité. Ces promesses et ces menaces peuvent en imposer quelque temps aux simples, mais quand ils les voient sans effet, comme il arrive le plus souvent dans la conduite presque toujours impénétrable de la Providence, alors ce qui devoit faire l'appui de la foi, en devient le scandale. Avec la piété la plus ingénieuse, on est réduit à recourir en mille occasions à la profondeur des divins jugements. Or, quand les preuves d'induction ne sont pas toujours concluantes, elles ne le sont jamais.

Vers la fin du traité, principalement dans le vingt-unième livre, le saint docteur insiste beaucoup sur la résurrection de Jésus-Christ, comme sur le témoignage le plus convaincant de sa divinité et de la vérité de notre religion : il tire les preuves de cette résurrection de ce que le monde entier le croit sur la prédication des apôtres. Voici, dit-il, trois choses inconcevables; savoir, que Jésus-Christ est ressuscité; que le monde a cru une chose si incroyable, et qu'un petit nombre d'hommes grossiers et ignorants l'ont persuadée aux savants mêmes. Nos adversaires ne veulent pas croire la première; ils voient et croient la seconde, et ils ne sauroient dire comment elle est arrivée, si ce n'est par la troisième. En effet, ces hommes méprisables qui disoient avoir vu Jésus-Christ monter au ciel, ne l'affirmoient pas seulement, mais le confirmoient par les plus grands miracles, et cela dans le siècle le plus éclairé, le moins accessible au manége de la feinte et de la supercherie. Pourquoi donc, dira-t-on, ne se fait-il plus de pareils miracles? Parce qu'ils ne sont plus de la même nécessité, depuis que la foi du monde entier lui fournit un miracle toujours subsistant. Il s'en fait cependant encore, quoiqu'ils n'aient plus la même célébrité, et qu'ils soient peu connus hors des

[1] Lib. 1, c. 8.

lieux où ils s'opèrent. Là-dessus, il raconte jusqu'à vingt-deux miracles, qu'il assure pour les avoir vus lui-même, ou pour les avoir appris de témoins oculaires de sa connoissance, ajoutant qu'il en omet un nombre incomparablement plus grand.

Pour donner encore plus de poids à un ouvrage dont le succès importoit si fort à la religion, il engagea Orose à composer son histoire, qui fournit en effet un nouvel appui à la Cité de Dieu. L'historien espagnol étoit repassé en Afrique, au retour de la Palestine, selon sa promesse, avec les lettres d'Eros et de Lazare contre Pélage. Comme l'Espagne se trouvoit en proie à d'innombrables et cruels essaims de Barbares. Orose ne put rentrer dans sa patrie aussitôt qu'il le désiroit, Dans cet intervalle, il entreprit, à ce qu'on croit, son histoire, qui parcourt sommairement les différents âges du monde depuis le déluge jusqu'à son temps. Mais parce qu'il avoir principalement en vue l'édification des Romains, il s'étend beaucoup plus sur l'histoire romaine que sur les autres : il en recueille tous les événements propres à faire voir aux païens, qu'en tous les temps et sous tous les cultes, le genre humain avoit été affligé des mêmes fléaux que ceux qu'on essuyoit alors.

Orose s'étoit chargé, pour l'Espagne, de quelques reliques de saint Etienne, les premières du prince des martyrs qui soient parvenues en Occident. Ces précieuses dépouilles avoient été découvertes peu d'années auparavant, au moyen de la révélation qui en fut faite, à trois reprises différentes, à un saint prêtre nommé Lucien, et attaché à l'église de Jérusalem, tandis même que l'évêque Jean étoit au concile de Diospolis [1]. Après la troisième apparition de Gamaliel, qui avoit été enterré avec son fils Abibas et son ami Nicodème au même lieu que saint Etienne, près du bourg de Caphargamala, c'est-à-dire bourg de Gamaliel; Lucien craignant de résister à l'ordre de Dieu, alla tout raconter à son évêque, qui versant des larmes de joie, et louant Dieu, lui indiqua un tas de pierres dans un champ particulier, où il lui ordonna de fouiller : l'évêque

[1] Marcel. Chron. an.; Epist. Luc.; Phot. c. 17.

avoit une connoissance de quelque tradition, concernant l'endroit où ces corps saints reposoient. Lucien revint en diligence informer tous les habitants du bourg de quel trésor leur territoire étoit dépositaire, et il les invita à venir creuser avec lui dès le lendemain. Mais pendant la nuit, le moine Migèce, homme d'une vie également pure et simple, fut instruit en songe que ce tas de pierres n'étoit qu'un monument de deuil usité parmi les juifs, et que les saintes reliques reposoient plus à l'orient, dans un vieux tombeau qui tomboit en ruines. Il avertit Lucien et ceux qui faisoient des recherches inutiles : on ouvrit le tombeau, et l'on y trouva trois coffres ou cercueils, avec une pierre où étoient gravés en caractères syriaques les noms d'Etienne, de Nicodème, de Gamaliel et d'Abibas.

Aussitôt l'on porta cette heureuse nouvelle à l'évêque Jean qui partit de Diospolis, accompagné de deux autres évêques, afin de lever les reliques avec la solennité convenable. A l'ouverture du cercueil de saint Etienne, une sainte horreur saisit ceux qui en étoient proches, un tremblement de terre se rendit sensible fort au loin, et il s'exhala une odeur si agréable et si extraordinaire, qu'on la crut surnaturelle et miraculeuse. Le corps du martyr étoit réduit en cendres, excepté les os qui se trouvoient parfaitement conservés et dans leur situation naturelle. Mais cette cendre sacrée avoit une vertu toute-puissante.

Dans la multitude prodigieuse des assistants et des malades attirés par la curiosité ou par la religion, il y eut soixante et treize personnes guéries subitement à la première ouverture du cercueil : les unes de fièvre, de maux de têtes, de douleurs d'entrailles ; les autres de pertes de sang, de fistules invétérées, d'humeurs froides et d'épilepsie. On baisa respectueusement les saintes reliques, puis on les renferma ; et en chantant des hymnes et des psaumes, on transporta celles de saint Etienne à l'église de Sion, où il avoit été ordonné diacre ; mais on en laissa quelque partie au bourg de Caphargamala, si long-temps honoré de leur présence. Cette translation se fit le vingt-sixième de décembre, jour où l'Eglise a toujours honoré depuis le saint martyr ; quoiqu'on fasse la mémoire de cette translation le troisième d'août, sans qu'on en sache la raison. Pen-

dant la cérémonie, il tomba une pluie abondante qui prévint la disette, dont une longue sécheresse menaçoit tout le pays.

Le prêtre Lucien fit part des reliques qu'il avoit gardées, c'est-à-dire, de quelques ossements et de quelques parties des chairs réduites en poudre, à un prêtre espagnol nommé Avitus, qui se trouvoit depuis quelque temps en Palestine, et Avitus les envoya en Espagne, par Orose, avec une relation de la manière dont on les avoit trouvées. L'esprit de foi fit penser que ce seroit là pour le clergé et les peuples de la Lusitanie une puissante consolation dans les incursions et les persécutions des Barbares, et que rien ne seroit plus propre à soutenir le courage des fidèles, que d'avoir sous leurs yeux les instruments du premier triomphe remporté sur les ennemis de la foi.

Après quelque séjour en Afrique, Orose voulut enfin rentrer en Espagne; mais il ne put ou n'osa aborder dans le continent à cause des Barbares qui l'infestoient. Il prit terre à l'île de Minorque, et fit quelque séjour dans la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dès lors célèbre par son excellent port. Les reliques dont il étoit chargé, furent déposées dans une église proche de la ville. Il sembla que l'esprit du saint martyr, qui avoit confondu avec tant de force l'impiété judaïque, fût passé dans tous les fidèles qui venoient par troupes rendre à ses reliques leurs hommages religieux. Par toute la ville où les juifs étoient en grand nombre, on se mit à disputer contre eux sur la religion; et de ces disputes particulières, on en vint à une conférence publique et réglée. Les juifs s'y préparèrent, en se munissant moins d'arguments et de doctrine, que de pierres, de bâtons et de toutes sortes d'instruments offensifs, dont ils remplirent leurs synagogues. Ils comptoient beaucoup sur le pouvoir et les richesses de leur chef qu'ils nommoient patriarche. Ils mandèrent aussi un certain Théodore, qui avoit une autorité extraordinaire parmi eux, et qui étoit allé dans l'île de Majorque.

L'évêque Sévère, qui étoit pareillement absent de Minorque, revint à la hâte avec une grande multitude de fidèles, encouragés par des visions que l'événement vérifia[1]. Le juif Théodore en eut de son côté, qui facilitèrent beaucoup sa conver-

[1] Epist. Sever. de mir. S. Stephan. n. 2.

sion. Cependant l'évêque fit avertir les juifs de son arrivée, et ils se rendirent à la maison où il logeoit. Mes frères, leur dit-il avec douceur, pourquoi dans une ville soumise aux lois romaines, avez-vous fait provision d'armes et de bâtons, comme si vous aviez affaire avec une troupe de brigands et de Barbares? Que vous êtes injustes! vous voulez notre mort, et nous ne voulons que votre salut. Les juifs qui croyoient leur trame fort secrète, nièrent tout avec serment. A quoi bon vous parjurer, reprit l'évêque, quand la seule inspection des lieux suffit pour vous confondre? Allons à la synagogue. Tous y allèrent, en chantant un psaume en commun, tant juifs que chrétiens. Mais dans la route, des femmes juives jetèrent du haut des maisons de grosses pierres, qui pourtant ne blessèrent personne. Les fidèles, quoi que pût dire l'évêque pour les contenir, chargèrent aussi les juifs; mais personne ne fut encore blessé; cependant les chrétiens se rendirent maîtres de la synagogue devenue comme un arsenal, la brûlèrent, après en avoir retiré les livres saints, de peur de la profanation, et remirent l'argenterie aux juifs, pour les convaincre de leur parfait désintéressement. De là ils revinrent à l'église avec une tranquillité et une modération qui jeta dans une espèce de ravissement ceux dont ils souhaitoient et demandoient au Seigneur la conversion.

Ces vœux, et plus encore ceux du saint martyr, opérèrent efficacement. Le juif Ruben, intimement lié avec Théodore, abjura le judaïsme sur-le-champ et avec tant d'éclat qu'il reprocha publiquement aux autres leur indocilité. Trois jours après, Théodore vint accompagné d'une troupe nombreuse à la synagogue incendiée, dont les murs subsistoient encore. Il n'avoit jamais eu plus de zèle pour la loi judaïque, et il la défendit avec toute l'ardeur et la fermeté que peut inspirer la présomption. Tout à coup le peuple chrétien se mit à crier d'une voix unanime : Théodore, crois en Jésus-Christ. Les juifs entendirent que déjà Théodore croyoit en Jésus-Christ. Consternés de se voir abandonnés par leur chef, ils se dispersèrent de tous côtés. Les femmes couroient, les cheveux épars, en pleurant et en répétant : Qu'as-tu fait, Théodore, qu'as-tu fait? En un moment Théodore se vit le seul des juifs sur la place,

interdit et confus d'être ainsi délaissé de tous ses frères. Ruben, qui étoit déjà converti, lui dit en s'approchant : Que craignez-vous, Théodore? Pour vivre en paix, tant en ce monde qu'en l'autre, le plus sûr moyen c'est de croire en Jésus-Christ.

A ce moment, Théodore se rappela le songe mystérieux qu'il avoit eu, et remarquant autour de lui des moines qui chantoient, comme ils lui avoient été montrés dans cette vision, il demeura quelques instants recueilli en lui-même; puis il dit à l'évêque et aux chrétiens : Je ferai ce que vous désirez, je vous le promets; mais afin que ma conversion soit plus utile, donnez-moi le loisir de parler à mon peuple. Tous les fidèles témoignèrent leur joie de la manière la plus expressive. Les plus distingués se jetoient sur lui pour l'embrasser, d'autres s'empressoient à l'entendre; tous se précipitoient pour le voir et lui applaudir. Il retourna à son logis, et les chrétiens allèrent à l'église offrir en action de grâces les saints mystères. Comme ils sortoient, ils trouvèrent une troupe nombreuse de juifs qui venoient demander à l'évêque d'être inscrits au nombre des serviteurs de Jésus-Christ. On retourna à l'Eglise; on rendit au Seigneur de nouvelles actions de grâces, et l'évêque les mit tous au nombre des catéchumènes.

Un autre jour, on ne put commencer le saint sacrifice qu'à une heure après midi, tant l'évêque fut occupé par les juifs qui se présentoient pour être instruits. Cependant on attendoit avec impatience que Théodore exécutât sa promesse. Il dit qu'il vouloit auparavant gagner sa femme, qu'il avoit laissée dans l'île de Majorque. Les chrétiens trouvèrent sa conduite raisonnable : mais la ferveur des juifs convertis s'offensa du délai. Théodore satisfit donc leur empressement; et la multitude suivit son exemple, entr'autres, un vieillard de cent deux ans. Les rabbins mêmes se rendirent sans disputer. Quelques juifs étrangers, quoique pressés de s'embarquer, aimèrent mieux en manquer l'occasion, que de manquer à la grâce. Il y eut seulement quelques femmes qui s'obstinèrent pour un temps. Au bout de huit jours, une d'entr'elles qui avoit pris le parti de s'enfuir par mer, ayant été ramenée dans

l'île, vint se jeter aux genoux de l'évêque, en le conjurant avec larmes de la réconcilier. Mais pourquoi, lui dit-il, aviez-vous pris le parti de la fuite? Quoique le prophète Jonas, répondit-elle, eût tenté de se dérober au Seigneur, il n'en a pas moins accompli sa volonté sainte. Enfin il y eut cinq cent quarante personnes juives converties en huit jours, à compter depuis le second de février de cette année 418. Ces Israélites devenus chrétiens détruisirent eux-mêmes ce qui restoit de leurs synagogues; après quoi ils bâtirent une belle église, à laquelle les plus qualifiés mêmes d'entr'eux travaillèrent de leurs propres mains.

L'évêque Sévère fit le rapport de cet heureux événement, dans une lettre qu'il adressa au clergé et aux fidèles de tout l'univers, et qui s'est conservée jusqu'à nous. Elle fut portée à Uzale en Afrique à l'évêque Evode, ancien ami de saint Augustin, et on la lut publiquement dans l'Eglise, un jour qu'on y reçut aussi des reliques du martyr à qui elle étoit si honorable. Car des moines d'Uzale, sur ce qu'ils avoient ouï dire à Orose des merveilles arrivées en Orient, avoient trouvé moyen de s'y procurer une fiole qui contenoit du sang de saint Etienne, avec quelques petits fragments de ses os. L'évêque Evode étant allé processionnellement hors de la ville, pour les recevoir avec une pompe et des solennités conformes à la joie publique, cette première cérémonie fut honorée d'un miracle. Par la seule invocation du saint, un barbier nommé Concordius, qui d'une chute s'étoit rompu le pied, fut soudainement guéri, vint sur-le-champ rendre grâce auprès du saint dépôt, y alluma des cierges, comme on le pratiquoit dès lors, et laissa en témoignage le bâton, sans lequel il ne pouvoit auparavant marcher[1]. Après que l'évêque eut célébré les divins mystères dans une église voisine, le clergé partit, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui marchoit en ordre et en plusieurs chœurs, portant des flambeaux, chantant des psaumes et répétant en refrein ces paroles de l'Ecriture : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. L'évêque étoit assis dans un char paré, tenant les reliques sur ses genoux. On les trans-

[1] Sev. l. 1, c. 4.

porta ainsi, avec une lenteur majestueuse, jusqu à la ville où l'on n'arriva que le soir; et on les déposa, couvertes d'un voile blanc, dans le sanctuaire de la principale église, sur le trône de l'évêque. Le même jour, une boulangère fort connue, et qui étoit aveugle, accourut avec ce degré de foi qui opère les prodiges : elle se fit conduire près des reliques, prit à tâtons l'extrémité du voile qui les couvroit, et l'appliqua sur ses yeux, puis se retira chez elle. Pendant la nuit elle fut si parfaitement guérie, qu'elle vint toute seule à l'Eglise le lendemain matin pour remercier le Seigneur.

Les reliques furent ensuite mises dans un lieu fermé, où l'on avoit cependant laissé une petite fenêtre ouverte, par où l'on faisoit toucher des linges pour le soulagement des malades. On y venoit en foule et de fort loin : il s'y opéra une infinité de miracles, et l'on y consacra une multitude d'offrandes figuratives qui les constatoient. On doit remarquer celle qui se fit d'un voile où étoit peint saint Etienne, chassant avec la croix un dragon de la ville : cette image fut exposée dans l'Eglise, en face des reliques.

Pour conserver la mémoire des miracles d'Uzale, l'évêque en fit écrire l'histoire par un de ses clercs, qui ne pouvant suffire, dit-il, à leur multitude immense, se borna aux plus éclatants[1]. On lisoit publiquement cette relation, à la fête du saint martyr : après la lecture de chaque fait particulier, on cherchoit dans l'assemblée la personne sur qui s'étoit opérée la merveille; on la faisoit marcher au milieu des fidèles, puis monter en un endroit du sanctuaire, où elle demeuroit quelque temps debout, afin d'être connue de tout le monde. Ainsi vit-on d'abord la boulangère qui avoit été aveugle, ensuite le paralytique parfaitement sain, puis tous les autres successivement. Il est aisé de se figurer les grands effets que produisoit ce spectacle, bien différent d'un simple récit : on croyoit voir l'opération même du prodige; le peuple transporté faisoit de vives acclamations, en versant des larmes de joie : souvent saint Etienne apparoissoit sur cette auguste scène, ordinairement sous la figure d'un jeune homme et en habit de diacre.

[1] Præf. 11. c. ult.

C'est cette foule de merveilles attestées par les hommes du premier ordre de ces temps-là, qui a rendu si célèbre la translation ou l'invention des reliques du premier martyr.

Saint Augustin ne rapporte pas seulement comme indubitable la guérison d'un grand nombre de malades de toute espèce, à Calame et aux eaux de Tibile en Numidie, où il y avoit des reliques du saint aussi-bien qu'à Uzale; mais il fait mention de plusieurs morts ressuscités, avec les circonstances tout à la fois les plus frappantes et les plus persuasives [1]. Un des principaux citoyens de Calame, nommé Martial, déjà avancé en âge, tomba dangereusement malade. Comme il étoit païen, sa fille qui avoit le bonheur d'être chrétienne, et son gendre qui s'étoit fait baptiser cette année-là même, conjuroient leur père avec larmes de s'assurer un bonheur éternel, en embrassant la vraie religion. Mais l'aversion qu'il avoit du christianisme lui fit rejeter avec dureté les vœux de ce qu'il avoit de plus cher. Le gendre affligé alla répandre son âme devant le Seigneur, près des reliques de saint Etienne, et il pria le saint martyr, avec une ferveur extraordinaire, pour la conversion de Martial. Par un de ces mouvements indélibérés qui sont les pronostics des faveurs célestes, il prit en se retirant des fleurs qui étoient sur l'autel. Arrivé chez son beau-père, il les mit secrètement près de la tête de cet infidèle obstiné. Il étoit déjà nuit, et chacun alla prendre quelque repos. Avant qu'il fût jour, Martial demanda l'évêque avec empressement; mais il étoit à Hippone, chez saint Augustin. A son défaut, le malade voulut qu'on fît venir les prêtres. Dès qu'il les aperçut, il confessa la vérité de la foi avec tant d'édification et de témoignages de repentir sur son aveuglement passé, qu'on ne tarda point à lui donner le baptême. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva peu après, il proféroit sans cesse ces dernières paroles de saint Etienne expirant : *Seigneur Jésus, recevez mon esprit.* Mais il les prononçoit sans qu'on les lui eût apprises, sans savoir même qui les avoit dites avant lui. Saint Augustin rapporte encore la résurrection de deux morts et la guérison de plusieurs maladies naturelle-

[1] Serm. 23 et 24.

ment incurables, entre les miracles de saint Etienne, dont il prit un soin tout particulier de s'instruire [1].

La mémoire de saint Jean Chrysostôme devenoit aussi l'objet de la vénération générale de l'Eglise. Le patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille, qui par trop de considération et d'estime pour son oncle Théophile, avoit cru jusque-là devoir regarder le saint évêque de Constantinople comme légitimement condamné, céda enfin aux conseils que ne cessoit de lui donner saint Isidore de Péluse, de ne pas faire imaginer plus long-temps qu'il eût hérité de la passion de son oncle, et de ne pas entretenir, sous prétexte de piété, une éternelle division dans l'Eglise. Il ne s'agissoit plus de rétablir la mémoire du saint que dans l'Eglise d'Alexandrie. Son nom avoit déjà été inscrit dans les dyptiques d'Antioche, par deux patriarches consécutifs, saint Alexandre et Théodote. Celui-ci fut comme forcé par son peuple, qui conservoit un souvenir précieux de la divine éloquence et de toutes les vertus de cet illustre concitoyen; car Théodote craignit long-temps que cette démarche ne le brouillât avec Atticus, patriarche de Constantinople, et il lui envoya un prêtre, chargé d'une lettre, pour le consulter. L'envoyé ayant publié le contenu de sa lettre, tout le peuple de la capitale fut bientôt informé de ce qui touchoit un ancien pasteur, qu'il avoit toujours regardé comme un père, et qu'il commençoit à révérer comme un saint. Les rumeurs et les mouvements furent tels par toute la ville, qu'Atticus incertain et fort alarmé, alla trouver l'empereur, pour travailler de concert à faire cesser le trouble, sans irriter le peuple. Mais Théodose ne vit pas qu'il y eût à balancer sur un moyen aussi juste, que d'honorer la mémoire d'un digne évêque persécuté jusqu'après sa mort. Ainsi le nom du grand Chrysostôme fut aussitôt inscrit dans les tables ecclésiastiques.

On ne sait pas au juste le temps où l'Eglise d'Alexandrie rendit la même justice à ce saint; mais il est constant qu'elle étoit dans une parfaite union avec celle de Rome dès l'an 419, et par conséquent qu'alors au plus tard son évêque avoit suivi l'exemple des autres prélats, puisque le souverain pontife, qui

[1] De Civit. Dei, XXII, 5.

employoit si fortement son autorité pour la défense de saint Jean Chrysostôme, ne communiquoit qu'avec ceux qui avoient consenti à lui rendre enfin justice [1].

Le pape Zozime étoit mort le 26 décembre de l'année précédente, après avoir occupé le saint Siége un an et neuf mois. Il ordonna que les diacres porteroient à l'autel, sur le bras gauche, des espèces de serviettes qui ont donné l'origine à l'usage du manipule. Il statua aussi que les clercs n'entreroient point dans les lieux publics pour y boire, qu'ils ne le feroient que dans les maisons des fidèles, et autant qu'il se pourroit dans celles des autres clercs : ce qui marque l'antiquité du zèle ecclésiastique à éloigner les clercs des occasions de dissolution et d'intempérance en leur interdisant la fréquentation des auberges [2]. Comme le pape Zozime, avant que de mourir, fut long-temps en danger, et que le bruit se répandit à diverses reprises qu'il étoit mort, l'archidiacre Eulalius, qui conçut le dessein ambitieux de lui succéder, eut le loisir et toute la facilité de se former une faction. Il s'empara de l'Eglise de Latran, les funérailles de Zozime n'étant pas encore faites, et il en fit boucher les avenues, attendant là, durant deux jours, que le dimanche arrivât pour la solennité de l'ordination : les diacres, quelques prêtres, et une assez grande multitude soutenue par le préfet Symmaque, s'étoient déclarés pour lui.

Toutefois la plus grande partie du peuple ainsi que du clergé s'étant rassemblée dans l'Eglise de saint Marcel, on élut, le 29 décembre, un ancien prêtre nommé Boniface, aussi versé dans les sciences ecclésiastiques qu'exercé dans toutes les vertus, et d'autant plus digne de la chaire pontificale, qu'il marquoit plus de répugnance à y monter. Il fut ordonné avec toutes les solennités requises, par neuf évêques de différentes provinces, et l'acte de l'ordination fut souscrit par environ soixante-dix prêtres. On le conduisit, aussitôt après la cérémonie, à la basilique de saint Pierre. Eulalius de son côté fut ordonné par l'évêque d'Ostie, que les factieux avoient fait venir, malgré son extrême vieillesse et une maladie sérieuse dont il se trouvoit attaqué. Mais comme c'étoit l'ancienne

[1] Innoc. Epist. 10. — [2] Prosp. Chron. an. 417.

coutume qu'il ordonnât le pape, on vouloit absolument qu'il fît une cérémonie dont on espéroit un grand avantage pour la faction. Le jour même de l'élection de Boniface, le préfet de Rome écrivit ce qui s'étoit passé à l'empereur Honorius qui résidoit à Ravenne, donna les couleurs aux choses, selon qu'il étoit affecté, et envoya des actes dressés de la manière la plus favorable à la cause de l'antipape.

L'empereur ainsi prévenu se déclara pour le factieux pontife, fit enjoindre à Boniface de sortir de Rome, avec ordre aux Romains de l'éloigner de force s'il résistoit. Cependant ceux qui l'avoient élu trouvèrent moyen de faire parvenir la vérité à la cour. Ils proposèrent en même temps à Honorius de demander les deux chefs avec leurs principaux patrons, et de faire chasser de Rome quiconque n'obéiroit pas. En conséquence de cette requête, l'ordre fut donné au préfet de surseoir à l'exécution du premier rescrit, et de signifier à Eulalius, ainsi qu'à Boniface qu'ils eussent à se trouver à Ravenne le huitième de février, avec les auteurs des deux ordinations, sous peine, à celui qui y manqueroit, de voir déclarer ses prétentions nulles. Afin de rendre ce jugement d'une manière canonique, on manda des évêques de diverses provinces, d'où ils vinrent sans délai, et s'assemblèrent en concile. Mais les sentiments se trouvant trop partagés, l'empereur remit la décision au premier jour de mars, puis au 13 de juin. Il convoqua dans l'intervalle un plus grand nombre de prélats, et il écrivit en particulier à saint Paulin de Nole, dont les lumières et les vertus étoient également respectées. On n'écrivit qu'en général aux évêques des Gaules et à ceux de l'Afrique, excepté Aurèle de Carthage, par honneur pour son siége, saint Augustin, son ami Alypius, et un petit nombre d'autres, par considération pour leur mérite. Toutes ces précautions devinrent heureusement inutiles.

De l'avis des évêques assemblés en premier lieu, et du consentement des parties, l'empereur avoit ordonné provisionnellement, comme on approchoit de Pâques, qui cette année 416 tomboit le 30 de mars, que Boniface et Eulalius ne resteroient ni l'un ni l'autre à Rome, dans la crainte du tumulte, et que les saints mystères y seroient célébrés par

Achille, évêque de Spolette, qui n'étoit d'aucun parti. Eulalius revint cependant dès le dix-huit de mars, et rentra dans la ville à l'insu du préfet Symmaque, qui affectoit de ne plus le favoriser depuis qu'Honorius avoit été instruit, et qui vouloit passer pour neutre. Le même jour l'évêque de Spolette écrivit au préfet, qu'il étoit chargé par l'empereur de célébrer à Rome la fête de Pâques, et trois jours après on le vit paroître. Il y eut quelque émeute à son arrivée, entre le peuple des deux partis, et celui d'Eulalius fut le plus mal mené. On étoit au moment de voir de plus grands excès, les citoyens se menaçant de part et d'autre d'en venir aux mains d'une manière décisive, pour chasser de la basilique de Latran la faction qu'ils traitoient réciproquement de schismatique : ce qui engagea le préfet à demander sans délai une déclaration impériale, sur ce qu'il y avoit à faire avant les fêtes. L'ordre fut porté par le chancelier ou secrétaire Vitulus : car ce titre, si honorable depuis, ne signifioit alors qu'un simple secrétaire. Il étoit dit premièrement, qu'en confirmation de la défense faite aux deux concurrents d'entrer à Rome, Eulalius devoit absolument en sortir, pour ôter tout sujet de sédition, et cela sous peine de perdre, non-seulement sa dignité, mais sa liberté; en second lieu, que l'Eglise de Latran ne seroit ouverte qu'à l'évêque de Spolette, chargé de faire l'office pendant les saints jours de Pâques. Les officiers du préfet étoient chargés de l'exécution, sous peine de grosses amendes et de la vie même.

On signifia le rescrit à Eulalius, qui fut d'une opiniâtreté inflexible. Dès le lendemain il rassembla sa faction et s'empara de la basilique de Latran, où il administra le baptême et fit les autres solennités. Il fallut employer des troupes, et à main armée le chasser de l'Eglise où on laissa des gardes afin qu'Achille de Spolette pût célébrer tranquillement. Eulalius fut même banni de Rome et conduit en exil. L'empereur approuva tout, déclara par un rescrit donné à Ravenne le 3 d'avril, et reçu à Rome le huitième, qu'Eulalius en avoit été légitimement expulsé, et que Boniface y devoit rentrer pour prendre le gouvernement de l'Eglise. Ce fut un sujet de joie publique pour le peuple et pour le sénat. Deux jours après, le pontife

légitime rentra effectivement dans la ville, avec un concours prodigieux et parmi les plus vives acclamations. Son rival eut, quelque temps après, l'évêché de Népi. Par cet arrangement, le concile indiqué pour le 13 juin devenant inutile, les évêques, tant de l'Afrique que d'ailleurs, furent contremandés. C'est ainsi que l'irrégularité de la conduite d'Eulalius ayant rendu son intrusion manifeste aux évêques et à ses partisans mêmes, aussi-bien qu'à l'empereur, tous applaudirent au jugement de ce prince, et le schisme fut efficacement et légitimement terminé.

Les Africains demeurés libres chez eux, par l'heureux pli que prirent les affaires, et qui rendit le concile d'outre mer inutile, en célébrèrent un national le vingt-cinquième jour de mai de cette année 419. Le pape Zozime, peu avant sa mort, avoit envoyé des légats en Afrique, sur la plainte d'Apiarius, prêtre de l'Eglise de Sièque en Mauritanie, excommunié par son évêque. Ces légats, restés en Afrique jusqu'au temps du concile, y assistèrent, selon la dignité de leur ordination. Il fut célébré à Carthage, dont il est réputé le sixième. Aurèle y présida avec Valentin, primat de Numidie. Ensuite étoit assis le légat Faustin, évêque de Potentine, puis les évêques des différentes provinces de l'Afrique, en tout 217 [1]. Ce nombre, pour un concile tenu par députés, a paru peu vraisemblable à quelques écrivains, qui l'ont entendu des souscriptions envoyées par absents : conjecture non-seulement imaginaire, mais d'une conséquence dangereuse contre les conciles. Pour la faire évanouir, il ne falloit que suivre avec un peu plus d'attention l'histoire de ce concile, qu'on auroit vu commencer, à la vérité, par vingt-deux députés, mais continué par les évêques convoqués à l'ordinaire de toute l'Afrique. Après tous ces évêques, étoient assis les deux autres légats du pape Philippe et Asella, simples prêtres, et n'ayant par leur légation ni rang, ni caractère dans cette assemblée nationale.

Faustin demanda, dès l'ouverture, qu'on lût l'instruction qu'il avoit apportée de Rome. Elle contenoit deux points de réglements fort délicats pour l'Afrique, savoir, les appellations

[1] Tom. 1. Conc. p. 1585.

des évêques au pape, et le recours des prêtres ou des diacres excommuniés par leur propre évêque vers les évêques voisins. Quoique ces décrets fussent l'ouvrage du concile de Sardique, Zozime les avoit donnés à ses légats comme des canons de Nicée, par un artifice qu'on ne sauroit soupçonner dans un saint pape, vu surtout qu'on n'en trouve pas le plus foible indice, et qu'une subtilité de cette nature, facile à confondre, étoit plus propre à ruiner qu'à établir les prétentions du pontife. Mais le concile de Sardique n'étant qu'une sorte de supplément à celui de Nicée, ils se citoient volontiers l'un pour l'autre, comme nous l'apprenons par la lettre du pape Innocent au concile de Tolède. Le pape Sirice nous apprend même, que depuis lui jusqu'à Gélase, on nommoit canons de Nicée dans l'Eglise romaine, tous les canons qui y étoient reçus[1]. Si d'ailleurs les Africains eussent été bien au fait de leur propre histoire, ils n'auroient point élevé cette difficulté, puisqu'ils avoient eu trente de leurs évêques, outre leur primat, au concile de Sardique, dont on ne voit pas que ceux-ci aient révoqué en doute l'œcuménicité. Mais depuis ce temps-là les donatistes avoient trouvé moyen de substituer en Afrique, aux actes du vrai concile de Sardique ceux du conciliabule tenu en même temps à Philippopolis par les ariens, parce que celui-ci faisoit une mention honorable de leur chef Donat, et qu'il leur transmettoit quelque sorte de témoignage de leur communion avec les Orientaux. La vérité des faits sur ce point avoit été tellement obscurcie par les schismatiques, que dans les actes qu'ils donnoient pour ceux de Sardique, saint Augustin dit dans sa cent soixante-troisième lettre, que Jules, évêque de Rome, et Athanase, évêque d'Alexandrie y étoient condamnés : ce qui convient parfaitement au concile arien de Philippopolis.

Sur la citation des canons de Nicée faite par les légats, on eut recours aux copies de ce concile, que le primat Cécilien en avoit anciennement rapportées à Carthage. On n'y trouva point ce qu'on cherchoit ; on ne put chercher dans les canons de Sardique, que l'artifice des schismatiques et le malheur

[1] Epist. 3.

extrême des temps avoient empêché de parvenir à la connoissance des prélats même les plus éclairés. Ainsi la résolution fut prise, pour connoître au juste et dans toute leur étendue les canons allégués, d'envoyer aux grands siéges de l'Eglise d'Orient. Par provision, et jusqu'à ce qu'on eût vu le contraire dans les actes originaux, on se soumit aux appellations et aux autres réglements prescrits, comme on l'avoit déjà fait du vivant de Zozime. Ce qu'on sembla craindre extrêmement, au moins par rapport à quelques points particuliers, c'est que dans l'exercice d'un droit, bien que légitime, on ne traitât l'Afrique différemment des autres églises, et qu'on ne la soumit à des lois dont l'Italie étoit exempte. Car si ces dispositions, dirent peu de temps après les Pères de Carthage en écrivant au pape Boniface[1], sont contenues dans le concile de Nicée et observées chez vous en Italie, nous ne prétendons plus réclamer, ni nous défendre de les subir. Pour ce qui s'est fait d'ailleurs en notre concile, nos frères, l'évêque Faustin et les prêtres Philippe et Aselle, vous l'apprendront par les actes qu'ils sont chargés de vous présenter. Ces légats envoyés par Zozime et continués par Boniface dans leur commission, lui portèrent cette réponse aussitôt après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont il nous reste des actes. Comme il y eut une seconde séance le 30 mai, on le partage souvent en deux, sous le nom de sixième et de septième concile de Carthage. On lui attribue trente-trois canons, qui ne font que renouveler les conciles précédents. Il étoit assez ordinaire de donner le nom d'un concile aux canons dressés dans un autre; c'est ainsi que les canons de Milève et d'Hippone sont attribués aux conciles de Carthage, comme ceux de Sardique au concile de Nicée.

Du nombre des députés envoyés aux églises de l'Orient par celles de l'Afrique, étoit le prêtre Innocent, qui eut la charge de consulter l'Eglise d'Alexandrie. Il passa par la Palestine, et après les lieux saints, il ne jugea rien de plus digne de sa visite que le saint et savant prêtre Jérôme qui y résidoit. Jérôme profita de cette occasion, et chargea Innocent d'une lettre

[1] Vers. Græca p. 403.

pour saint Augustin et saint Alypius[1]. Je prends Dieu à témoin, leur manda-t-il, des transports de joie que me cause le triomphe que vous avez remporté sur l'hérésie de Célestius. Eh! qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour aller vous embrasser et me réjouir avec vous? Vous désirez de savoir si de ma part j'ai répondu aux livres d'Annien. Mais depuis le temps qu'ils sont parvenus entre mes mains, je me suis vu si accablé, et de mes infirmités, et de la mort de notre sainte fille Eustochie, que j'avois presque résolu de les oublier. J'y répondrai néanmoins, si Dieu m'en donne les forces. Mais vous le feriez beaucoup mieux et avec plus de bienséance que moi, qui paroîtrai louer mes propres ouvrages, en défendant la vérité qu'ils contiennent. Nos saints enfants, Albine, Pinien et Mélanie vous saluent avec une grande effusion de cœur, aussi bien que la jeune Paule, qui vous prie instamment de vous souvenir d'elle devant le Seigneur.

On a vu les rapports qu'Albine, Pinien et la jeune Mélanie son épouse, avoient eus avec saint Augustin, à Hippone même, où ils s'étoient retirés après la prise de Rome par les Barbares. Sainte Eustochie étoit la troisième fille de sainte Paule. Demeurée vierge, elle s'étoit attachée inséparablement à sa sainte mère dans sa retraite. Elle avoit à Béthléem un monastère de cinquante vierges. Elle y mourut en 419, vraisemblablement le 28 septembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire. La jeune Paule étoit la nièce de sainte Eustochie. Cette lettre est la dernière de saint Jérôme, qui mourut le 30 septembre de l'année suivante, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

C'est de tous les Pères latins, et peut-être de tous ceux de l'Eglise, le plus versé dans la science des Ecritures. Il savoit parfaitement les langues grecque et hébraïque. Par une persévérance analogue à son caractère, il avoit appris cette dernière à un point de perfection peu commune, afin de faire une version latine de la Bible sur l'hébreu : ce qu'il exécuta avec tant de succès, que l'Eglise l'a depuis adoptée et déclarée authentique, sous le nom de *Vulgate*. On voit combien il étoit versé dans la science des saintes Ecritures, par ses commentaires

[1] Epist. 7.

sur plusieurs livres de l'ancien et du nouveau Testament, les plus utiles que nous ayons, en ce que, négligeant les allusions et surtout les allégories forcées, il s'attache presque uniquement au sens littéral. Outre son érudition, la force de son raisonnement et son éloquence éclatent dans ses traités polémiques contre les hérétiques de son temps, dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques, dans sa continuation de la chronique d'Eusèbe, et dans quelques vies des saints. Ses lettres, aussi estimables par le style que par le fonds des choses, et qui tiennent un des premiers rangs entre ses œuvres, renferment, avec d'intéressantes discussions sur la Bible, des éloges et des instructions généralement goûtées des personnes qui savent allier la piété avec la culture de l'esprit et des lettres.

On a reproché à ce saint d'avoir, en certaines rencontres, marqué de la dureté dans le génie et les expressions; tache apparente, que le zèle dont il étoit animé, et la sévérité de la morale qu'il pratiquoit lui-même, ou font entièrement disparoître, ou ne laissent imputer qu'à l'acharnement des ennemis qui le poursuivoient jusque dans la profonde solitude où il étoit livré à l'âpreté des plus sèches études : défaut du tempérament tout au plus, et du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu, pour tenir ses élus dans l'humilité, ne détruit souvent en eux qu'après les plus longs efforts. On admira dans Jérôme, devenu vieux, autant d'affection que d'estime, et une véritable tendresse pour Augustin, avec qui autrefois il avoit eu de vifs démêlés.

Pour le saint évêque d'Hippone, quoiqu'il eût déjà soixante-cinq ans, il ne se trouvoit pas moins infatigable que dans ses plus belles années. On le consultoit de toute part et des lieux les plus éloignés, sur toutes sortes de sujets. L'an 418, il y eut une éclipse extraodinaire de soleil, on vit les étoiles étinceler à deux heures après midi, et il parut au ciel un météore prodigieux, en forme de cône, que quelques-uns, par ignorance, prirent pour une comète : il ne se dissipa point avec l'éclipse, qui commença et finit le 19 juillet; mais on continua de le voir jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomène fut suivi d'une sécheresse désolante et d'une grande mortalité d'hommes et d'animaux. En 419, il y eut en Pales-

tine un tremblement de terre qui abattit quelques villes et un grand nombre de villages : Jésus-Christ apparut sur le mont des Olives au milieu d'un nuage ; quantité de païens virent sur leurs vêtements des croix lumineuses, et le prodige fut si frappant, que plusieurs des différentes nations se firent chrétiens. La terreur fut encore plus générale que les signes qui la causoient : partout on imagina que le monde alloit finir [1]. L'évêque de Solone en Dalmatie, nommé Hésychius, qui étoit dans cette persuasion, en écrivit à saint Augustin.

Je me garderai bien, répondit le saint docteur [2], de fixer le moment du dernier avénement de Jésus-Christ ; je m'en tiens religieusement à ce qu'a dit le Seigneur : *Personne ne peut connoître les temps que le Père a mis en sa puissance.* Il est certain, poursuit-il, par les paroles du Sauveur, qu'avant la fin du monde l'Evangile sera prêché par toute la terre, et combien de peuples auxquels il n'a pas encore été prêché? Sans parler des plus éloignés, il y a dans l'Afrique une infinité de barbares, à qui la foi n'est point encore parvenue, comme nous l'apprenons de nos esclaves. Si quelques-uns plus voisins des provinces romaines se sont convertis depuis peu d'années, c'est incomparablement le plus petit nombre. Quoique nous soyons spectateurs de la plupart des prodiges que le Christ a prédits, nous ne saurions juger si ce sont là les signes décisifs, puisqu'il en peut arriver de plus étonnants encore. Le monde est à sa dernière heure, selon la manière de parler de l'évangéliste saint Jean : mais cette dernière heure signifie plusieurs siècles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je souhaiterois pouvoir remplir votre attente ; mais j'aime mieux avouer mon ignorance, que de faire l'étalage d'une fausse science. Tout ce qui nous importe, c'est que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur, puisqu'il nous doit juger à la fin des siècles, sur l'état où ce dernier jour nous trouvera ; en fixant le jour de son avénement, il est à craindre, si l'on s'y méprend, qu'après cela les simples n'imaginent qu'il ne viendra point du tout, et que les infidèles n'insultent à notre croyance.

[1] Marcel. Chron. an. 419. — [2] Epist. 197.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit au saint docteur différentes questions par rapport à l'adultère, Augustin composa deux livres des mariages adultérins. Pollentius vouloit que l'épouse séparée de son époux, pour cause de l'adultère que celui-ci auroit commis, eût la liberté d'en reprendre un autre. Ce que dit saint Paul, touchant l'indissolubilité du lien conjugal, il l'appliquoit à tous les cas, hormis l'adultère. Saint Augustin soutenoit, comme le fait l'Eglise, que cette défense ne souffroit aucune exception. D'un autre côté, Pollentius assuroit que le mariage contracté entre une partie fidèle ou chrétienne et une infidèle, est indissoluble.

Quelques interprètes de saint Augustin avancent qu'il fut d'un avis contraire, et que selon ce saint docteur, l'Apôtre permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce Père, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasioner, et qui ne les déclare pas même valides d'une manière incontestable : tempérament qu'on peut accorder avec la décision rendue par le pape Innocent III dans les décrétales, savoir, qu'un infidèle converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité, à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui, ou qu'elle n'y demeure que pour le porter à l'impiété ; que si sa femme, après s'être retirée, vient à se convertir elle-même, et qu'elle retourne à son mari avant qu'il en ait pris une autre, il sera obligé de la recevoir.

Cependant les hérétiques commencèrent à donner de nouvelles inquiétudes au docteur de la grâce comme à tous les orthodoxes zélés. Les pélagiens d'Italie se plaignirent à Honorius d'avoir été condamnés par subreption, et ils lui demandèrent des juges ecclésiastiques pour la révision de leur jugement. Mais l'empereur, dit le saint docteur [1], refusa ce nouvel examen, qui eût donné un air arbitraire d'opinion aux décisions catholiques. Il eut raison, ajoute-t-il, de contenir les novateurs par la sévérité des lois, au lieu de leur permettre de nouvelles disputes. L'affaire étant regardée universellement

[1] Aug. de Nupt. 1, c. 2; Op. imp. 2, 10.

comme consommée, depuis le jugement du saint Siége, rendu à la demande d'une église nombreuse, et accepté par un consentement au moins tacite des autres églises; Honorius fit chasser d'Italie les évêques pélagiens que Zozime avoit déposés. On méprisa les clameurs qu'ils faisoient retentir de tous côtés, en se plaignant séditieusement qu'on leur refusât un concile universel, et en se prévalant de ce refus avec une présomption insensée, comme si on leur eût par là donné gain de cause.

Dans ces conjonctures, le comte Valère servit utilement l'Eglise par ses qualités personnelles et par le crédit qu'il avoit auprès de l'empereur; il étoit catholique et chrétien fervent, aimoit beaucoup la lecture des bons livres, en particulier des ouvrages du saint évêque d'Hippone. Le temps que ses grandes occupations ne lui permettoient pas d'y employer pendant le jour, il savoit le prendre sur son sommeil. Pour enlever un pareil protecteur à l'ancienne foi, les novateurs n'épargnèrent ni soins, ni travaux, ni artifices. Ils lui envoyèrent un écrit, où ils avançoient que l'évêque d'Hippone, en soutenant le péché originel, donnoit dans le manichéisme et condamnoit le mariage. Valère à qui l'on ne donnoit pas facilement le change, et qui connoissoit parfaitement le génie de l'hérésie, ne conçut que du mépris pour les calomniateurs. Il en écrivit aussitôt à saint Augustin : ce fut en réponse qu'il en reçut le premier livre des Noces et de la Concupisence.

Le saint y fit voir au comte la sainteté et l'utilité du mariage, et en même temps le désordre de la concupiscence qui n'y est survenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'esprit, qui demeure en nous, même après que nous avons été baptisés, et qui nous rend encore enclins au péché, sans nous rendre proprement coupables. En lui expliquant ensuite comment la sainteté du sacrement fait tirer le bien de ce genre de mal, il lui donne d'excellentes règles sur l'usage chrétien du mariage.

Ce livre étant parvenu à la connoissance du jeune et vain évêque d'Eclane, qui ne cherchoit que des occasions de paroître, il fit un assez long ouvrage pour y répondre. Peu après, il répandit dans la capitale du monde, une lettre qui traves-

tissoit en manichéens les ennemis de ses propres erreurs, afin de surprendre une multitude de personnes, plus frappées de l'énormité de la calomnie, qu'attentives au motif intéressé du calomniateur. Dans le même temps, lui et les autres évêques pélagiens, au nombre de dix-huit, écrivirent à Rufus, de Thessalonique, pour tâcher d'attirer dans leur parti l'évêque de ce grand siége. Quelques orthodoxes, d'un zèle fort actif, réussirent à se procurer un exemplaire de ces deux lettres, qu'ils remirent au souverain pontife. Alypius, évêque de la ville de Tagaste, voisine d'Hippone, vint alors à Rome, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la cour, c'est-à-dire à Ravenne. Ce prélat, célèbre par lui-même, et plus encore par ses étroites liaisons avec Augustin, fut reçu du pape Boniface avec toutes les démonstrations possibles de considération et de bienveillance. Le pape le fit loger au palais pontifical durant son séjour à Rome, qu'il trouva trop court, et il fit ses délices de s'entretenir souvent avec lui du grand Augustin. Il lui remit les deux lettres des pélagiens, où le saint docteur n'étoit pas épargné, afin que l'éloquence de ce grand homme imprimât à ses calomniateurs toute la honte qu'ils méritoient.

Le comte Valère fit aussi parvenir à Rome, entre les mains d'Alypius, quelques extraits de l'ouvrage de Julien contre le livre des Noces et de la Concupiscence, dans le même dessein d'engager Augustin à les réfuter au plutôt. Augustin eût beaucoup mieux aimé ne répondre qu'après avoir lu l'ouvrage en entier; mais le zèle de Valère souffroit impatiemment les délais, et dès lors il obtint un second livre, sous le même titre des Noces et de la Concupiscence. Comme les reproches de Julien rouloient presque tout entiers sur la prétendue ressemblance du manichéisme avec le dogme du péché originel, saint Augustin s'étudia dans cet ouvrage à en saisir et faire sentir les différences.

Pour les deux lettres des pélagiens que le pape Boniface lui avoit envoyées, il répondit par quatre livres adressés au même pontife. Votre humilité, lui dit-il d'abord en reconnoissance des témoignages d'affection qu'il en avoit reçus par Alypius, votre admirable modestie fait qu'encore que vous occupiez une place si relevée, vous ne dédaigniez pas l'amitié de vos

inférieurs. Vous semblez craindre au contraire qu'ils nous fassent plus que vous. Après ce début, il entre, sur les pas des pélagiens, dans l'amas absurde de leurs calomnies contre les docteurs et les dogmes catholiques, et il en fait toucher au doigt la fausseté. Il justifie ensuite l'église de Rome et son chef Zozime, prédécesseur de Boniface, contre les accusations que les novateurs leur faisoient, d'avoir pensé comme eux, et de varier dans la foi. Le saint docteur atteste formellement, dans le second livre, que jamais la doctrine de Pélage ni de Célestius n'a été approuvée à Rome, quoique Zozime ait pendant quelque temps usé d'indulgence avec ce dernier.

Le quatrième livre marque le but de ces hérétiques dans les éloges affectés qu'ils faisoient, tant des créatures corporelles et du mariage, que de la loi ancienne, du libre arbitre et de la pureté absolue de la vie des saints. Pour induire à croire que la grâce se donnoit à l'homme selon son mérite, les pélagiens exaltoient sans cesse la loi et le libre arbitre, et ils relevoient avec emphase l'éminence de la vertu des saints, pour accréditer leur système de l'impeccabilité parfaite. L'Eglise catholique tenant le milieu entre les manichéens et les pélagiens, dit à ce sujet le docteur de la grâce, enseigne que toutes les créatures sont bonnes, et à plus forte raison la nature humaine, qui est un des plus dignes ouvrages du Créateur; mais qu'en conséquence du péché originel qui l'a infectée dans sa source, elle a besoin d'être réparée par la grâce du Rédempteur. Elle enseigne de même, poursuit-il, que le mariage est bon; mais que la concupiscence, enfantée par le péché et sur-ajoutée à l'union conjugale, est mauvaise; que la loi est utile, mais insuffisante, puisqu'elle fait connoître le péché sans donner la force de l'éviter; que le libre arbitre fait partie de l'état naturel de l'homme, mais que dans l'état de sa dégradation présent, il est tellement captif, qu'il ne peut rien opérer pour le salut, sans avoir été affranchi par la grâce; enfin, que la justice a été réelle dans les saints, mais non absolument parfaite, tant sous la loi nouvelle que sous l'ancienne · expressions remarquables, et qui servent à expliquer les endroits où saint Augustin semble penser moins avantageusement de la loi mosaïque. C'est ainsi qu'il commença de remplir les espérances qu'avoit

conçues le pape Boniface en lui envoyant les écrits des pélagiens.

Dans ces conjonctures, des désordres tous différents attirèrent ailleurs l'attention du souverain pontife. Maxime, évêque de Valence dans les Gaules, étoit inculpé de manichéisme et de plusieurs forfaits criants. On prouvoit, par des procédures encore subsistantes, qu'il avoit été poursuivi pour cause d'homicide et même appliqué à la question par les juges laïques. Malgré cette diffamation, il ne laissoit pas d'affecter le rang épiscopal dans les lieux de refuge où il erroit, sans vouloir se soumettre au jugement de ses collègues, quoique les papes l'y eussent renvoyé plusieurs fois. Le clergé de Valence eut recours de nouveau à l'autorité de Boniface; les évêques de Gaule soutinrent en corps cette église désolée, pour qui ils dressèrent et envoyèrent à Rome de pressants mémoires. Le pape répondit, en date du 13 juin 419, par une lettre adressée nommément à dix évêques les plus distingués par leur siége ou par leur mérite, et généralement aux évêques des sept provinces de la Gaule. Comme il vouloit traiter l'affaire d'une manière à n'y plus revenir, il eut l'indulgence de marquer encore un délai au fugitif; mais il ordonna qu'avant le premier novembre il seroit jugé, présent ou absent, par les évêques ses compatriotes, assemblés en concile; à la charge toutefois de faire confirmer le jugement par la chaire apostolique[1]. Car quelque chose que vous décidiez là-dessus, leur dit-il expressément, il est nécessaire que la décision soit confirmée comme il convient, par notre autorité, après qu'on nous en aura envoyé la relation. Dans ce procédé des évêques de Gaule, qui recouroient à Rome de leur propre mouvement, on peut remarquer que ce n'étoit pas le recours au saint Siège qui mécontentoit les évêques en aucune région, mais les abus qui pouvoient s'y glisser.

Le pape Boniface se souvenoit toujours des troubles dont l'Eglise avoit souffert à son élévation. Une longue maladie les lui rappela encore plus vivement. Il écrivit à l'empereur, afin de l'engager à prendre des mesures efficaces et promptes, pour

1 Bonif. Epist. ad. Epist. Gall.; T. 1. Conc. Gall.

que l'église romaine, à l'élection d'un nouveau pontife, ne fût plus exposée au scandale des brigues et des factions. Honorius répondit par un rescrit qui portoit, que si, à la mort de Boniface, deux compétiteurs venoient à être ordonnés contre les règles, aucun des deux ne seroit reconnu pour évêque de Rome; mais en leur place, celui qui de nouveau seroit élu d'un consentement unanime. L'empereur agissoit en qualité de protecteur des canons, pour cet article particulier; et pour plusieurs autres dispositions qu'il fit en matière spirituelle, vers le même temps, il agit comme avoué d'Eglise. C'est ainsi qu'il ordonna, cette même année, de déclarer à ceux des Africains qui soutenoient encore les erreurs de Pélage, que s'ils ne souscrivoient à la condamnation de ce novateur, ils ne seroient pas seulement chassés des villes, mais excommuniés et déposés de l'épiscopat. Les lettres impériales furent envoyées par distinction à saint Augustin personnellement, ainsi qu'à l'évêque de Carthage. Honorius fit, peu de temps après, une loi qui condamnoit au bannissement, avec confiscation de biens, les ravisseurs des vierges consacrées à Dieu, et qui défendoit à tous les ecclésiastiques de loger avec d'autres femmes que leurs mères, leurs filles, ou leurs sœurs. On ne les oblige point à se séparer des femmes qu'ils auroient épousées avant leur ordination; mais il est clair qu'ils ne les regardoient plus que comme leurs sœurs.

Saint Augustin écrivit vers le même temps contre un jeune homme de Mauritanie, nommé Victor, quatre livres, intitulés de l'Ame et de son origine. Ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la réserve de cet illustre docteur par rapport à la question qui s'étoit élevée sur le moment de la création de nos âmes. Il n'ose décider, si toutes les âmes viennent de celles du premier homme, ou si chacune d'elles est créée au moment de la formation du corps qu'elle doit animer. Il répond même à tous les passages qu'employoit Victor pour établir ce dernier sentiment; plutôt néanmoins pour faire sentir la foiblesse des preuves dont on faisoit usage, que pour rejeter cette opinion, qui étoit déjà celle de saint Jérôme. On voit même que, sans prendre le ton décisif, saint Augustin ne laissoit pas de la regarder comme certaine.

On rapporte au même temps son Enchiridion, qui est un excellent abrégé de théologie familière, pour répondre aux difficultés les plus importantes des païens et des hérétiques d'alors. Ce livre fut composé à la sollicitation de Laurent, primicier de la ville de Rome, c'est-à-dire, chef de quelque compagnie d'officiers, qui avoit prié le saint de lui faire un livre qu'on pût toujours avoir entre les mains, suivant le mot grec ἐγχειρίδιον. Rien de plus formel que ce qu'on y lit de l'utilité de la prière pour les morts. Voici comment ce Père s'en exprime[1] : Quand on offre le sacrifice de l'autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptisés, ce sont des actions de grâces relativement à ceux qui sont parfaitement bons, et ils ne servent de rien à ceux qui sont tout-à-fait méchants. Mais pour les âmes qui n'ont ni une pureté sans tache, ni des souillures grossières, ils leur servent, soit à obtenir une pleine rémission, soit à rendre leur peine plus supportable.

La même doctrine se trouve d'une manière, non pas plus certaine, mais plus développée, dans l'écrit que le même Père adressa à saint Paulin, évêque de Nole, sur le soin qu'on doit avoir des morts. Nous lisons, dit-il, dans le livre des Machabées, qu'il cite comme canonique, qu'on a offert le sacrifice pour les morts ; et quand nous ne le lirions en aucun endroit des anciennes Ecritures, ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'Eglise, qui paroît dans cette coutume. On peut soulager les défunts, et par le saint sacrifice, et par les prières, et par les aumônes. Ces secours néanmoins ne servent qu'à ceux qui ont vécu de manière à en percevoir les fruits, et non généralement à tous ceux pour qui on les offre. Mais comme nous ne discernons pas les uns des autres, il faut les offrir pour tous les fidèles ; car il vaut mieux qu'ils soient inutiles à ceux qui n'en sauroient profiter, et à qui cependant ils ne peuvent nuire, que s'ils manquoient à ceux qui en attendent ou qui en recevroient du soulagement. Du reste, que chacun ait un soin particulier de ses proches, afin qu'il soit traité à son tour comme il aura traité ses frères.

Augustin s'étant enfin procuré en entier l'ouvrage composé contre lui par l'évêque Julien, il ne fut pas content des extraits

[1] Cap. 110.

tronqués et assez défectueux que le comte Valère lui avoit envoyés, et sur lesquels le saint docteur avoit déjà fait une première réponse. Julien même commençoit à triompher, et crioit de toute part à l'imposture. Augustin s'étudia donc à faire une ample et solide réfutation en six livres, qu'il témoigne avoir travaillés avec un soin extraordinaire. Dans les deux premiers, il combat les principes de son adversaire en général, par l'autorité des docteurs catholiques : les quatre autres réfutent pied à pied les quatre livres de Julien. Quelque extrait que l'on fît d'un pareil ouvrage, on ne pourroit que l'affoiblir. On en donnera une idée beaucoup plus convenable, quoique générale, en assurant, avec les meilleurs critiques, que c'est le plus beau des nombreux écrits de ce père contre les hérétiques, dont il fut particulièrement le fléau. Comme Julien prétendoit ranger les Orientaux de son côté, Augustin démontre la conformité de la doctrine des catholiques avec celle des Pères de tous les temps et de tous les climats : puis il lui fait sentir, qu'en accusant ses contradicteurs de manichéisme, il imprime le même déshonneur, tant aux saints Irénée, Cyprien, Hilaire, Ambroise, qu'aux plus fameux docteurs de la Grèce, saint Bazile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostôme. Parmi les autorités célèbres, il lui cite deux écrivains ecclésiastiques dont nous n'avons plus les ouvrages, savoir Rhéticius, évêque d'Autun, et un évêque espagnol, nommé Olympius.

Les Orientaux ne tardèrent point à justifier le témoignage qu'on venoit de leur rendre. Les pélagiens leur ayant porté des plaintes sur la prétendue persécution des Occidentaux, particulièrement sur la dureté et l'injustice qu'ils affectoient de trouver, dans le refus qu'on leur faisoit d'un concile universel, ils n'en eurent pas meilleure composition que de leurs premiers juges. Atticus, patriarche de Constantinople, à qui ils envoyèrent quelques émissaires, leur opposa l'ancienne croyance de l'Eglise, et fit même éloigner de son troupeau ces contagieux solliciteurs[1]. Ils ne furent pas mieux reçus à Ephèse, où Célestius avoit autrefois séjourné et fait des

[1] Prosp. Carm. c. 2.

connoissances. Ces tentatives ne servoient qu'à manifester et à prévenir les desseins pernicieux d'une secte inquiète et remuante. Pélage déféré personnellement à un concile où présidoit Théodote d'Antioche, fut condamné comme hérétique, puis chassé des saints lieux[1]; et Prayle, évêque de Jérusalem, en rendit compte au pape, de concert avec le patriarche d'Antioche. Il n'est plus question de Pélage depuis cet événement de l'an 421. Comme il étoit fort avancé en âge, il y a toute apparence qu'il ne survécut pas long-temps. Julien d'Eclane fut un des émissaires envoyés en Orient. Après avoir parcouru diverses provinces avec ses compagnons, il alla en Cilicie trouver Théodore de Mopsueste, qu'il regardoit avec justice comme son maître, et qui n'étoit pas même fort affermi dans les vérités fondamentales du christianisme, comme on le verra dans la suite. Toutefois par une contradiction singulière en soi, mais peu étonnante en des gens qui ne tiennent pas plus aux principes de la probité qu'à ceux de la foi; après que Julien fut sorti de Cilicie, il s'y tint un concile, où Théodore condamna le pélagianisme, et anathématisa nommément Julien.

L'Orient admiroit dès lors les vertus plus qu'humaines de saint Siméon Stylite. Prévenu d'une grâce fort éloignée de l'ordre commun, les premiers pas que fit cet homme de prodiges dans les routes de la vertu étonnèrent les plus avancés. Au lieu d'un enfant négligé et presque sauvage, d'une rusticité et d'une ignorance extrême jusqu'à l'âge de treize ans, où il quitta la garde de ses troupeaux, on vit un saint et sublime ascète, aussi avide de la nourriture spirituelle qu'indifférent à celle du corps. Il ne prenoit qu'à regret, une fois en sept jours, ce qu'il ne pouvoit se refuser sans être homicide de lui-même. Les macérations accoutumées eussent paru pour lui des exercices de mollesse. Extraordinaire en tout, il fit sa cellule d'un puits infect, son cilice, des replis d'une corde qui l'enveloppoit et le serroit tellement, qu'elle lui entra dans la chair, et ne fit de la plus grande partie de son corps qu'une horrible plaie. Encore ne fut-ce là que le prélude de sa longue

[1] Merc. Comment. an. 429.

et miraculeuse pénitence, plus admirable sans doute qu'imitable, et dont le Tout-Puissant donna le spectacle au monde, pour en confondre la lâcheté, et montrer à quel point la force de la grâce peut élever la foiblesse humaine.

Pendant trente-six ans, c'est-à-dire jusqu'à la décrépitude et à la mort, il n'eut d'autre habitation que le haut d'une colonne où il se tenoit sans cesse exposé, soit au soleil brûlant de la Syrie soit au froid pénétrant de ses nuits humides, aux pluies, aux vents, aux frimats très-piquants dans ces contrées, en certaines saisons. Il lui vint un ulcère à la cuisse, d'où le pus et les vers se répandoient sur sa colonne. Rien ne put ébranler sa résolution. Tandis qu'il rendoit la santé à la multitude innombrable des malades qu'on lui amenoit de toute part, loin de demander à Dieu sa propre guérison, il s'estimoit si heureux de souffrir sans relâche, qu'il remettoit lui-même dans sa plaie les insectes qui le dévoroient tout vivant. Il vécut néanmoins jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : prodige incroyable, comme tous ceux de sa vie, si elle ne se fût passée sous les yeux de tout le monde, pour ainsi dire, dans un temps et des lieux connus, près d'un monastère nombreux, à quinze lieues tout au plus d'Antioche. Le spectacle parut si étrange et dura si long-temps, qu'on y vint des lieux les plus éloignés, pour éprouver, avec son humilité, l'esprit qui le guidoit par des voies si étranges. Les Pères du désert lui firent commander de quitter sa colonne, et il se mit sur-le-champ en devoir d'en descendre. Les empereurs l'ont visité eux-mêmes avec admiration, et l'ont fait consulter sur les objets les plus importants pour l'état et pour l'Eglise[1]. Outre l'attestation des fidèles, les Sarrasins et les autres infidèles qui accouroient journellement à sa colonne, et qui lui voyoient opérer sur eux-mêmes un nombre infini de guérisons miraculeuses, ont donné à ces prodiges une célébrité qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'aux derniers siècles. Théodoret, qui l'avoit vu et entretenu plusieurs fois pendant la longue durée de sa vie merveilleuse, et qui en écrivit alors l'abrégé, prend à témoin, sur ce qu'il en rapporte, toutes les personnes de son temps[2]

[1] Evagr. 11, Hist. c. 10 et 13. — [2] Theod. Philoth. p. 883.

Il prévoyoit cependant la peine qu'auroit la postérité à croire ces faits bien plus vrais que vraisemblables. Ce qui se passe, dit-il à cet effet, est si fort au-dessus de l'humanité, que mon récit attesté, pour ainsi dire, par tous les hommes vivants, aura dans la suite l'air d'une fable, aux yeux de ceux qui, ne connoissant pas les choses divines, mesurent tout ce qu'ils entendent, par les forces de la nature.

L'histoire de sainte Marie d'Egypte n'est ni moins merveilleuse, ni moins certaine que celle de saint Siméon [1]. Après que cette pécheresse prédestinée se fut abandonnée pendant dix-sept ans aux passions de la jeunesse, avec un emportement peu commun jusque dans les personnes les plus décriées, le bras miséricordieux du Seigneur la retira comme malgré elle de l'abîme d'iniquités où elle se plaisoit à s'enfoncer davantage de jour en jour. Elle alla, de la ville d'Alexandrie, théâtre ordinaire de ses honteuses débauches, à la ville sainte de Jérusalem, dans le dessein d'y tendre des piéges à la piété même des pèlerins, et d'y satisfaire toute la fougue de ses passions, parmi les étrangers sans nombre qu'attiroit la solennité prochaine de l'Exaltation de la Croix. Le jour de la fête, comme elle voyoit tout le monde accourir au lieu saint, elle voulut suivre la multitude. Elle se sentit repoussée invisiblement, dès qu'elle fut sur la place, à la vue de l'Eglise : cependant elle avança jusqu'à la porte avec une peine et des efforts prodigieux ; mais alors ne pouvant plus faire un pas en avant, quelque mouvement qu'elle se donnât, elle se retira dans un coin du pérystile, tandis que tout le monde entroit librement.

Demeurée seule et confuse hors du lieu saint, elle conçut que c'étoit la corruption de sa vie et l'indignation du Seigneur qui lui en fermoient l'entrée. Fondant aussitôt en larmes et poussant des soupirs amers, elle déteste tant ses crimes passés que l'impureté de ses derniers desseins, et promet qu'aussitôt après qu'elle aura eu la consolation d'adorer le bois sacré, où l'Agneau sans tache a répandu son sang pour nous laver de nos souillures, elle renoncera à toutes les voluptés et les délices du siècle, et qu'à l'heure même elle ira s'ensevelir dans quel-

[1] Bol. 2. Apr. p. 67.

que désert affreux qu'il plaise au ciel de lui assigner pour retraite. Marie, après cette prière, ne trouva plus d'obstacle; elle entra dans l'Eglise, elle adora la croix; puis tenant sa promesse, elle se retira dans les déserts qui sont à l'orient du Jourdain, où elle n'emporta que trois pains pour toute provision. Il y avoit trente-sept ans qu'elle y étoit, quand un solitaire de Palestine, nommé Zozime, consommé dans la vertu et favorisé des dons les plus signalés d'en-haut, fut conduit vers elle pour se guérir d'une tentation de vanité. Comme l'enflure de son imagination, ou le malin esprit, lui représentoit que personne ne le surpassoit, ni dans la science, ni dans la pratique des choses du salut, il se présenta un homme qui lui dit d'aller dans un monastère situé au bord du Jourdain. Zozime obéit, quitta la communauté où élevé dès l'enfance il avoit déjà passé cinquante-trois ans, et se rendit au lieu qu'on lui indiquoit. Ce n'étoit pas précisément dans ce monastère qu'il devoit trouver l'objet si capable de l'humilier, mais la coutume y étant établie de passer le Jourdain et de se retirer dans le désert pendant le carême, afin de se préparer à la célébration de la Pâque par le plus profond recueillement, Zozime suivit cette sainte pratique. Il s'enfonça même dans ces vastes solitudes beaucoup plus que les frères, toujours occupé de la pensée de rencontrer quelque solitaire plus parfait. Après avoir marché durant vingt jours, comme il s'arrêtoit sur le midi pour faire la prière de sexte, il aperçut à quelque distance, sur la droite, une figure humaine si noire et si décharnée, qu'elle n'en paroissoit que l'ombre. Il fut d'abord saisi d'effroi, imaginant que c'étoit une illusion du démon; mais s'étant armé du signe de la croix, il acheva tranquillement sa prière : puis tournant les yeux vers l'objet de son appréhension, il vit une personne qui lui sembloit nue et qui marchoit très-vite du côté de l'Occident. C'étoit la pénitente égyptienne dont l'ardeur du soleil avoit rendu le corps tout noir, excepté les cheveux d'une blancheur extrême, et semblables à une touffe de coton qui lui eût enveloppé la tête. Zozime plein de joie courut du côté de la sainte, qu'il prit pour un homme; mais elle s'enfuit avec une vitesse extrême vers le fond du désert.

Zozime ne la pouvant joindre, se mit à crier en pleurant et en se lamentant : Serviteur de Dieu, pourquoi fuyez-vous un pauvre vieillard qui ne veut que s'édifier et recevoir votre bénédiction? Abbé Zozime, répondit-elle, je suis femme, et dans une nudité où la bienséance ne me permet pas de paroître à vos yeux. Jetez-moi votre manteau, si vous voulez que je m'arrête. Zozime, épouvanté de s'entendre appeler par son nom, lui jeta son manteau. Ils étoient parvenus, en courant l'un et l'autre, jusqu'à un ravin profond, où Marie descendit encore; mais étant montée de l'autre côté, elle s'y assit, couverte du manteau. Zozime s'arrêta sur le bord où il se trouvoit, et la supplia de lui apprendre qui elle étoit, d'où elle venoit, depuis quel temps et pour quel sujet elle menoit une vie si extraordinaire. Enfin, lui dit-il, ne me cachez rien de toutes les merveilles qui vous concernent, et qui doivent tourner à la gloire du Tout-Puissant. Ne tenez pas plus longtemps la lumière sous le boisseau, et que la crainte de la vanité ne vous fasse pas ensevelir tant de sujets d'édification dans un silence infructueux. Je prends à témoin le Dieu pour qui nous vivons l'un et l'autre, que dans l'état de vieillesse et d'infirmité où je suis, je ne saurois avoir été conduit si avant dans ces déserts, que par le dessein qu'il a eu de manifester ce que vous avez fait pour sa gloire.

Que je suis éloignée du péril de l'orgueil et de l'ostentation, reprit la pénitente en soupirant, et que j'ai bien plus lieu de craindre que je ne vous fasse horreur en me faisant connoître à vous! Non, vos oreilles ne pourront entendre les excès affreux que j'ai à me reprocher : et si j'expose à vos yeux le tableau effrayant de mes iniquités, vous allez fuir à ma voix, comme au souffle mortel d'un monstre venimeux. Je vous dirai tout néanmoins avec autant de candeur que de confusion; mais intéressez-vous au sort éternel de cette misérable pécheresse, et ne cessez jamais de prier le Seigneur qu'il me juge dans sa miséricorde.

Là-dessus, elle lui raconta, avec les signes les plus attendrissants d'humilité et de repentir, dans quels excès de libertinage elle avoit passé ses premières années, et comment elle s'étoit convertie dans le voyage de Jérusalem, qu'elle avoit

entrepris avec un dessein bien différent. Mais la divine bonté, reprit-elle, conduisoit par la main cette aveugle pécheresse, et la reine des vierges, que j'avois si mal imitée, daigna me servir de caution auprès de son Fils. Ce fut par son inspiration que je passai le Jourdain, après m'être munie auparavant du viatique salutaire du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'église de saint Jean-Baptiste, au bord du fleuve. Je m'enfonçai aussitôt après dans des lieux si abandonnés, que, depuis tant d'années que j'y suis, je n'ai vu aucun être vivant, pas même une brute. De quelle nourriture avez-vous donc vécu, demanda Zozime? Trois pains que j'avois apportés me suffirent pour plusieurs années, après quoi je me suis nourrie des herbes que j'ai trouvées dans ces déserts. Zozime lui demanda encore s'il ne lui en avoit pas coûté beaucoup d'efforts pour persévérer, et si elle n'avoit pas éprouvé de rudes tentations. Ah! Zozime, s'écria-t-elle, ce que vous touchez là me fait encore frissonner d'horreur. Mes passions, comme autant de bêtes féroces, m'ont tourmentée autant d'années que j'en avois passé à les satisfaire. Pendant dix-sept ans entiers, j'ai senti mon sein dévoré par toute l'ardeur des flammes impures. J'avois encore eu la passion du vin; et bien souvent je me suis trouvée sans une goutte d'eau, dans les plus grandes extrémités de la soif. Mes habits étant tombés par lambeaux, j'eus alternativement beaucoup à souffrir du froid et de la chaleur: souvent je tombois évanouie, et demeurois comme morte sans aucun mouvement. Les démons joignant leurs fureurs à tant d'autres attaques, m'environnoient comme des lions qui respirent le sang et la mort; et aussitôt je me sentois horriblement tentée. Alors je me frappois la poitrine, en me prosternant contre terre, je l'arrosois d'un fleuve de larmes, j'invoquois la plus pure des vierges, ma protectrice et ma caution, et toujours elle m'a rendue triomphante de tant d'ennemis.

Zozime lui entendant citer des passages de l'Ecriture, lui demanda si elle avoit étudié. Non, répondit-elle en souriant, je n'ai jamais rien appris d'aucune créature: mais c'est Dieu qui enseigne les hommes, et qui n'a pas pour cela besoin d'organes extérieurs. Au reste, ne me questionnez pas davantage; et de tout ce que je viens de dire, je vous conjure, par la croix

de notre Rédempteur, de n'en rien révéler à personne, avant que Dieu m'ait retirée de ce monde. L'année prochaine, n'entreprenez pas de passer le Jourdain dans le même temps que les autres solitaires du monastère où vous habitez ; mais quand vous le voudriez passer, il ne seroit pas en votre pouvoir de le faire avant le jour de la cène du Seigneur. Pour lors apportez-moi le corps et le sang de Jésus-Christ que je désire ardemment de recevoir, et attendez-moi sur le bord du fleuve, du côté de la terre habitée. Après ces paroles, elle se recommanda de nouveau à ses prières, et prit tout à coup la fuite vers les réduits les plus sauvages du désert. Zozime se mit à genoux, baisa la terre qu'elle avoit touchée de ses pieds ; puis reprit, en louant Dieu, le chemin du monastère, où il arriva, comme ses frères, pour le jour des Rameaux.

Il garda un religieux silence sur tout ce qu'il avoit appris, et il attendit avec impatience que l'année s'écoulât. Mais dès le premier dimanche du carême, quand les autres solitaires sortoient pour passer le Jourdain, il fut attaqué de la fièvre. Il se souvint de ce que la sainte lui avoit prédit, qu'il ne pourroit sortir du monastère quand il le voudroit. Il guérit au bout de quelques jours, et le jeudi saint, prenant avec lui les sacrés mystères, il partit en diligence, gagna le bord du Jourdain, et s'assit sur la rive que la sainte pénitente lui avoit indiquée l'année précédente. Bientôt les moments lui parurent extrêmement longs. Il craignit d'avoir manqué le temps convenu, et que la sainte étant arrivée la première sans l'avoir trouvé, n'eût repris la route du désert. Il porta ses regards de tous côtés sur les rives du fleuve ; et n'apercevant aucune barque, il appréhenda qu'elle n'eût été dans l'impossibilité de le passer. Comme ce souci l'agitoit, elle parut tout à coup ; et après avoir fait le signe de la croix sur les eaux, elle [illegible] sur leur surface. Saisi d'un religieux effroi, Zozime s'inclina devant elle ; mais elle lui cria : Que faites-vous, prêtre du Seigneur, dispensateur du plus sacré de ses dons ? Elle le pria de réciter le symbole et l'oraison dominicale ; et après avoir communié, elle lui fit promettre qu'il reviendroit l'année suivante, jusqu'au torrent où il l'avoit trouvée la première fois. Zozime lui ba[illegible] pieds, les arrosa de ses larmes, l'engagea à prier

pour l'Eglise, pour l'empire, pour lui-même, et il ne pouvoit se résoudre à la laisser aller; mais il ne put la retenir longtemps : elle fit une seconde fois le signe de la croix sur le fleuve, et retourna comme elle étoit venue, en marchant sur les eaux.

L'année suivante, Zozime exécuta avec empressement la promesse qu'il avoit faite à la sainte; mais étant arrivé près du ravin, il la trouva morte, le visage tourné vers l'Orient, et les mains croisées. Il répandit sur ses pieds un torrent de larmes, sans oser porter la main sur ce saint corps. Comme ensuite il chantoit les psaumes et récitoit les prières de l'Eglise, il lut ces paroles écrites sur le sable : Mon père Zozime, rendez à la terre ce qui vient de la terre, et priez pour la pécheresse Marie, morte la nuit même de la passion du Seigneur, après avoir participé aux saints mystères que vous lui aviez apportés. Il eut beaucoup de consolation d'apprendre le nom de cette sainte, qu'il avoit oublié de lui demander : mais il ne savoit comment s'y prendre pour creuser la fosse à laquelle il avoit été bien éloigné de penser. Il fit de vains efforts, avec quelques morceaux de bois; il étoit si affoibli par les austérités et la terre si durcie par la sécheresse, qu'il perdoit toute espérance, quand il vit approcher un énorme lion, qui vint lécher les pieds de la sainte. Roi des animaux, lui dit-il, puisque notre Créateur t'envoie, afin que le corps de sa servante ne demeure pas sans sépulture, remplis ta commission, et donne-moi lieu de consommer la mienne. Le lion eut bientôt creusé une fosse suffisante; et Zozime y mit le corps de la sainte, enveloppé du manteau qu'il lui avoit laissé. De retour au monastère, il raconta tout ce qu'il avoit vu et entendu, vécut avec un redoublement sensible, tant d'humilité que de piété, et ne mourut qu'à l'âge d'environ cent ans. L'Eglise l'honore, ainsi que sainte Marie d'Egypte; celle-ci le second jour d'avril, et Zozime le quatrième. Cette histoire fut écrite par un auteur contemporain, sur la relation des moines qui la tenoient de ce saint abbé.

Non loin des lieux où se donna ce grand exemple, un évêque de Perse, nommé Abdas, abattit un temple consacré à l'adoration du feu. Les mages s'en plaignirent au roi Isde-

gerde, qui se contenta d'ordonner à l'évêque de rétablir le temple à ses dépens. Il eût mieux valu sans doute contenir un zèle indiscret, que de se mettre dans l'alternative embarrassante, ou de bâtir un temple aux faux dieux, ou d'attirer au christianisme une cruelle persécution. Mais enfin l'évêque, après une faute d'imprudence, eut horreur d'un scandale sacrilége et fort ressemblant à l'apostasie. Le roi le fit mourir, et ruina par représailles les églises des chrétiens. Tel fut le commencement d'une horrible persécution, qui dura trente ans, sous trois règnes consécutifs.

On ne sauroit peindre tous les raffinements de cruauté qu'on y exerça sur les fidèles. On écorcha les mains à quelques-uns, à d'autres le visage depuis le front jusqu'au menton, ou le dos tout entier; on leur enfonça des pointes de roseaux sous les ongles, ou par une invention aussi infâme qu'inhumaine, en des parties du corps plus sensibles; on les jeta pieds et bras liés en de grandes fosses, où l'on mettoit en même temps des milliers de gros rats qui les rongeoient tout vivants; on leur coupoit les membres l'un après l'autre, et pièce à pièce à chaque jointure, en sorte qu'on ne laissoit que la tête avec le tronc, jusqu'à ce que la violence de la douleur ou de la défaillance les fit expirer. Le nombre des martyrs fut presque infini. Les plus connus sont Hormisdas, homme de la première qualité, Suénès, Jacques et Benjamin.

Mais cette persécution, toute violente qu'elle étoit, servit à étendre plus loin que jamais la doctrine salutaire qu'on vouloit étouffer. Les Sarrasins, pour la plupart sujets du roi de Perse, habitoient les frontières du royaume du côté des Romains. Par le conseil des mages, Isdegerde leur fit enjoindre de garder les passages, pour empêcher les chrétiens de se réfugier sur les terres romaines. Aspebète, l'un des chefs des Sarrasins, fut si touché de compassion, que loin d'arrêter un seul chrétien, il facilita de tout son pouvoir leur évasion; ce qui étant parvenu à la connoissance du roi, par le moyen des mages, le Sarrasin se retira chez les Romains avec son fils Térébon et toute sa famille. Térébon étoit paralytique de la moitié du corps depuis son enfance. Les rapports qu'il eut avec les chrétiens, lui donnèrent lieu de faire des réflexions

salutaires sur l'impuissance de la médecine et de la magie même, qu'on avoit employées successivement pour le guérir. Un jour qu'il étoit tout pénétré de ces sentiments : Grand Dieu, s'écria-t-il, Etre créateur, qui avez fait de rien le ciel et la terre, et qui avez manifesté votre gloire aux chrétiens, signalez de même votre puissance bienfaisante en me guérissant, et sur-le-champ je renoncerai à tout autre culte pour embrasser leur religion. Il s'endormit après cette prière, et vit en songe un solitaire, dont tous les traits lui demeurèrent profondément empreints dans l'esprit : il avoit le visage rond, l'œil gai, un air doux et affable, la taille médiocre, et une barbe vénérable qui lui descendoit jusqu'à la ceinture. Viens me trouver, dit-il à Térébon, au lieu ordinaire de ma demeure, et je te guérirai ; je suis Euthymius, qui habite dans le désert oriental, à dix milles de Jérusalem.

Saint Euthymius étoit né à Mélitine en Arménie, d'une famille aussi distinguée par les vertus que par la noblesse[1] ; mais la merveille même de sa naissance fit encore beaucoup mieux espérer de lui, que tous ces avantages de ses proches. Il fut accordé à leurs vœux, comme ils prioient dans l'Eglise du martyr saint Polyeucte, dans un temps où ils commençoient à désespérer d'avoir jamais des enfants. Son nom seul fut comme le signe et le garant des faveurs du ciel. Une voix céleste se faisant entendre à son père et à sa mère, proféra par deux fois le mot grec εὐθυμεῖτε, qui veut dire, ayez bon courage. Elle leur enjoignit ensuite de nommer ainsi l'enfant qu'elle leur promettoit ; parce que sa naissance feroit reprendre courage à l'Eglise. En conséquence, il fut appelé Euthymius, voué au Seigneur, et élevé comme un enfant qui appartenoit moins à son père qu'à son Dieu. Saint Otrée, évêque de Mélitine, le fit passer par tous les degrés de la cléricature ; et l'ayant enfin ordonné prêtre, il lui confia le soin des monastères de son diocèse, parce qu'il avoit toujours remarqué en lui un grand attrait pour la solitude. Mais cette occupation parut encore trop dissipante à ce nouveau Jean-Baptiste. Il s'éloigna de toute habitation humaine ; et de re-

[1] Vit. Euthym. in Annal. Gr.

traite en retraite plus rigoureuse l'une que l'autre, cherchant partout à établir la vie de l'esprit sur la mort des sens et l'oubli du monde, il se fixa dans une caverne, dont l'ouverture donnoit sur le bord escarpé et très-élevé d'un torrent, et où l'on ne parvenoit qu'en gravissant avec peine. Il s'établit par la suite dans un monastère au-dessous : mais Euthymius en laissa la conduite à son ami Théoctiste, et demeura toujours dans sa caverne. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, durant lesquels il ne cessa de faire admirer comment, avec l'esprit de Dieu, la plus profonde solitude n'empêche pas de servir l'Eglise. Il lui procura une gloire et des avantages infinis, non-seulement par le grand nombre d'imitateurs qui trouvèrent le salut sur ses traces, mais par le zèle sage et pur avec lequel il employa l'ascendant de ses vertus à faire révérer les décisions des pasteurs légitimes que les novateurs affectoient de méconnoître.

Aspebète voulut conduire lui-même son fils à saint Euthymius ; ils furent suivis par une grande multitude d'Arabes, tant de leur escorte, que de ceux que l'attente d'un miracle attiroit en bien plus grand nombre. La troupe étoit si nombreuse, que les moines qui habitoient au bas de la montagne les prirent dans un premier sentiment d'effroi, pour des barbares accoutumés au pillage. Mais Aspebète les eut bientôt rassurés par tous les signes de ses dispositions religieuses : il se fit annoncer au saint, il manifesta le sujet de son voyage et la vision qui lui en faisoit espérer le fruit. Euthymius regardant cette première faveur comme un gage de la seconde, comme un ordre du ciel, il descendit sans difficulté vers Thérébon, qui reconnut aussitôt dans ce saint le vieillard mystérieux qu'il avoit vu en songe. L'homme de Dieu, par un signe de croix, le guérit sur-le-champ[1].

Les Sarrasins saisis d'admiration se jetèrent par terre en confessant la puissance de Jésus-Christ, et en demandant à grands cris qu'on leur donnât le baptême ; mais Euthymius voulut s'assurer de la sincérité de leur foi. Après avoir fait des espèces de fonts baptismaux dans un coin de sa caverne, il les instruisit

[1] Pag. 21.

des points essentiels de notre croyance, puis les baptisa; premièrement Aspebète, qu'il nomma Pierre, et Maris frère de la femme d'Aspebète : c'étoient les principaux de la nation, autant par leur sagesse que par leur puissance; ensuite Thérébon, et la multitude. Il les retint quarante jours auprès de lui, tant pour achever de les instruire, que pour les affermir dans la doctrine du salut; après quoi, il les congédia. Mais le beau-frère d'Aspebète ne voulut plus sortir du monastère : il donna tous ses biens pour le rebâtir et le faire plus grand qu'il n'étoit, renonça à toutes les choses de la terre pour embrasser lui-même la vie monastique, et s'illustra parmi les plus grands serviteurs de Dieu. Depuis la guérison de Thérébon, les malades se faisoient porter en foule vers saint Euthymius, dont le nom devint en peu de temps célèbre par une infinité de prodiges.

Cependant les Perses s'offensèrent de ce que leurs sujets chrétiens cherchoient un asile dans l'empire. Ils en firent des plaintes, puis des menaces également inutiles. On en vint à une guerre ouverte, qui se fit avec beaucoup d'animosité de part et d'autre[1]. Elle fut malheureuse pour les Perses, qui après plusieurs combats désavantageux, perdirent une bataille décisive, dont la nouvelle parvint à Constantinople le 6 septembre 422. La paix se fit la même année, et mit fin à la persécution, au moins pour quelque temps, à l'occasion que je vais dire.

Les Romains avoient conduit dans la ville d'Amide sept mille prisonniers, qu'on y laissoit périr misérablement, faute de subsistance. L'évêque Acace rassembla son clergé, et parla ainsi : Notre Dieu, qui s'est fait homme pour nous mettre en liberté, estime beaucoup plus la vie des hommes qu'une multitude de vases d'or et d'argent dont il n'a pas besoin : faisons-les donc servir à délivrer ou nourrir ces pauvres captifs. On fondit ces vases : on fournit des vivres aux malheureux, et bientôt on les mit en état de retourner libres dans leurs pays. Vararane qui régnoit depuis la mort de son père Isdegerde, fut touché de cette action, conçut une haute idée de la reli-

[1] Socr. VI, 18.

gion qui l'inspiroit, voulut voir l'évêque qu'il combla d'amitiés, et défendit d'inquiéter davantage les chrétiens.

Durant la guerre des Perses, il survint plusieurs événements extraordinaires qui parurent miraculeux, et qu'on attribua aux brillantes vertus qui florissoient à la cour de Théodose le Jeune. La princesse Pulchérie étoit le premier mobile qui mettoit tout en action. Non contente de former l'empereur son frère à la piété et aux vertus chrétiennes, elle s'efforçoit encore de vaincre l'indolence naturelle qu'elle remarquoit dans ce prince, lui inspiroit du goût pour l'application et les affaires, lui apprenoit elle-même à paroître en public avec dignité, à prendre sa résolution dans les conseils, et à faire aux ministres des cours étrangères, des reponses dignes de la majesté impériale. Elle n'avoit pas encore quinze ans, qu'elle voua solennellement sa virginité au seigneur : la cérémonie s'en fit avec magnificence. En témoignage d'une consécration qu'elle préféroit à toute l'élévation du siècle, elle offrit dans l'église de Constantinople une table d'autel, toute d'or, enrichie de pierreries, et marquée d'une inscription qui exprimoit tout à la fois l'objet du sacrifice et la générosité de la victime. Elle persuada aussi à ses deux sœurs de se consacrer à Dieu, tant pour leur faire part de l'heureuse liberté du cœur dont elle sentoit tout le prix, que pour écarter les ambitieux qui, en les épousant, auroient pu troubler l'état. Le palais ressembla dès lors à une maison religieuse des plus ferventes. On y célébroit dès le matin les louanges divines, on y faisoit des prières et de pieuses lectures, à des heures réglées; on n'observoit pas seulement les jeûnes de precepte, mais on y ajoutoit beaucoup d'abstinences et de bonnes œuvres de surérogation [1]. Il y avoit une bibliothèque de livres de piété et des meilleures versions des saintes Ecritures; mais pour les entendre dans le vrai sens de l'Eglise, et pour se préserver des nouveautés dangereuses, on en conféroit souvent avec de bons prêtres, avec de saints solitaires, et surtout avec les juges naturels de la sainte doctrine, les évêques, à qui l'on faisoit gloire de rendre l'hommage et tous les honneurs qui sont dus aux premiers ministres de la religion.

[1] Soct. VII, 22.

En 415, comme la princesse étoit âgée de seize à dix-sept ans, l'empereur son frère l'associa à l'empire, et la déclara auguste; ce qui avoit été jusque-là sans exemple. Mais on ne pouvoit faire une plus sage exception. Pulchérie ayant formé un excellent conseil, dont elle faisoit exécuter les résolutions avec vigueur, se chargea d'intimer les ordres elle-même. Personne en effet ne savoit parler ni écrire avec plus de grâce, soit en grec, soit en latin. Mais ce qu'il y avoit de plus admirable et de plus important au bonheur et à la tranquillité de l'état, c'est que, par une modestie infiniment rare dans une femme de sa capacité et de son génie, elle faisoit honneur de tout à l'empereur son frère. Pour assurer mieux encore le repos et l'autorité absolue de l'empire, on crut devoir procéder de la manière la plus rigoureuse contre les restes toujours inquiets du paganisme. On défendit, sous des peines corporelles, tout exercice de l'idolâtrie, sans épargner les honneurs presque divins qu'on rendoit aux images des empereurs. Mais Théodose, dont la douceur surpassoit toutes les autres vertus, réduisit à la confiscation des biens et au bannissement la peine de mort ordonnée contre ceux mêmes qui sacrifieroient aux idoles. Il accordoit la grâce à tous les criminels qui trouvoient le moyen de la lui faire demander [1]; et comme Pulchérie, non moins bonne que son frère, mais plus clairvoyante sur les dangers d'une clémence excessive, les lui représentoit quelquefois : Ah! ma sœur, répondit-il, il nous est aisé de faire mourir un homme; mais il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse le ressusciter.

Il renouvela les lois de ses prédécesseurs contre les hérétiques, et les étendit nommément aux associations schismatiques des derniers novateurs. Il en fit une autre pour défendre généralement de donner des spectacles publics, même aux juifs et aux païens, les jours de Noël, de l'Epiphanie, de Pâques, de la Pentecôte, et tout l'espace du temps qui se trouve entre ces deux dernières fêtes, ainsi que les fêtes des apôtres, et tous les dimanches de l'année, quand même ces jours concourroient avec celui de sa naissance, ou avec toute autre so-

[1] L. ult. c. Th. de pœn.

lennité civile qu'on eût coutume de célébrer en son honneur. Que tout le monde sache, dit-il à ce sujet [1], qu'on ne nous plaît jamais davantage qu'en révérant la divine majesté. Il abolit le patriarcat des juifs, qui étoit une dignité très-considérable pour les honneurs et le revenu, il leur défendit de bâtir de nouvelles synagogues, d'attirer à leur culte aucun chrétien, et d'en avoir pour esclaves. En même temps il réprima le zèle indiscret des chrétiens, leur défendant d'exercer aucune violence contre les juifs ou contre les païens, ni de leur rien enlever, sous peine de restituer au quadruple [2]. Il faut néanmoins reconnoître que Théodose le Jeune, doué de tant de vertus qui en eussent fait un excellent citoyen, ne fut qu'un prince foible, un génie timide et borné, facile à prévenir et à se laisser gouverner.

Déjà il avoit atteint l'âge de vingt ans, et n'étoit pas encore marié. Pulchérie lui représenta qu'au faîte de la grandeur où il brilloit assez par l'éclat de sa dignité propre, il ne devoit chercher dans une épouse que la distinction du mérite personnel, et ces qualités du caractère qui font le bonheur de la société conjugale. Athénaïs, fille d'un philosophe athénien, étoit venue à Constantinople, pour faire casser le testament de son père qui la déshéritoit, sous prétexte que sachant la philosophie elle n'avoit besoin de rien autre chose, et que les richesses de l'esprit devoient lui suffire. Elle s'adressa à la princesse Pulchérie, pour lui demander justice contre ses frères, assez durs et assez déraisonnables pour vouloir mettre à exécution ce bizarre testament. La nouveauté de l'affaire attira toute l'attention de Pulchérie : elle s'intéressa vivement au sort d'une personne de son sexe, en qui l'on punissoit réellement la science, sous prétexte de l'honorer ; et quand elle eut connu à fond le mérite d'Athénaïs, elle l'aima et l'estima au point de l'adopter et de lui faire épouser l'empereur. Ainsi remplit-elle en quelque sens les dernières volontés ou le pronostic du père de cette fille étonnante, plus vertueuse encore et plus avantagée des dons de la nature qu'elle n'étoit savante.

Les frères d'Athénaïs se cachèrent quand ils surent son

[1] L. ult. c. Th. de Spect. — [2] L. 25, 26, 27, c. Th. de Jud.

élévation; mais elle leur fit dire que, loin d'écouter le ressentiment, elle ne pensoit qu'à l'obligation qu'elle leur avoit, de ce qu'en refusant de la traiter en sœur, ils l'avoient rendue leur souveraine. Elle leur obtint un rang et des dignités convenables à son auguste alliance. Elevée dans les préjugés du paganisme, elle se convertit aussitôt qu'on lui eut présenté le flambeau de la vérité, et avant même d'épouser l'empereur. A son baptême, on substitua le nom d'Eudoxe à son premier nom, qu'on regarda comme profane, parce qu'il venoit de celui de Minerve, nommée en grec Αθηνη. L'empereur l'aima tendrement, et lui donna le titre d'auguste, deux ans après son mariage; ce qui étoit beaucoup faire, dans un temps où la personne qui possédoit le cœur du souverain, n'en partageoit que rarement les décorations et les titres.

Cependant Théodose, avec de la vertu, marquoit trop de foiblesse pour n'être pas obsédé par ces sortes de courtisans qui usent de la piété, comme de tout autre moyen pour des vues profanes et coupables. Plusieurs évêques d'Orient souffroient avec peine l'autorité du pape sur quelque partie que ce fût de l'empire de Constantinople. Malgré la distinction des deux puissances si bien différenciées dans l'Evangile, ils ne cessoient de les confondre ou de les assimiler, et ils vouloient en toute rencontre régler le gouvernement de l'Eglise, sur la domination temporelle. Telle fut la pierre d'achoppement qui fit tomber enfin les Grecs d'une manière si funeste; mais où ils ne faisoient encore, pour ainsi dire que trébucher, sous le règne de Théodose. Ils engagèrent ce jeune prince à donner une déclaration, en date du 14 juillet de cette année 421, par laquelle on attribua les affaires ecclésiastiques de l'Illyrie à l'assemblée des évêques de cette province, sous la direction de celui de Constantinople, qui jouit, dit-on, pour autoriser cette conduite, des prérogatives de l'ancienne Rome. On cite les anciens canons, c'est-à-dire, sans doute, ceux du premier concile général de Constantinople. Mais ils accordoient simplement à l'évêque de cette capitale le premier rang d'honneur après le souverain pontife, sans nulle sorte de juridiction sur les autres églises. Le concile de Nicée en avoit même confirmé les principales dans tous leurs droits, de peur que le nouveau

style ne leur portât préjudice. Pour l'Illyrie tout entière, autrefois de l'empire d'Occident, le pape y avoit invariablement conservé sa juridiction, non-seulement comme chef de l'Eglise, mais en sa qualité particulière de patriarche d'Occident. La division en Illyrie orientale et occidentale, faite sous l'empire d'Arcade, n'avoit rien changé à ce régime ecclésiastique. C'étoit l'évêque de Thessalonique qui exerçoit l'autorité du pape sur ces contrées, en qualité de légat du saint Siége.

Boniface, averti qu'on transféroit à l'évêque de Constantinople des droits tout nouveaux sur les églises de l'Illyrie orientale, écrivit d'abord à Rufus, évêque de Thessalonique, de ne rien céder de son autorité à ceux qui, en innovant, vouloient l'envahir [1]. Le pape apprit en même temps, que pour cette innovation, on devoit assembler en concile les évêques de différentes provinces de la Grèce, et même ceux de la Dacie. Il se plaignit vivement d'un pareil complot, en leur demandant quel supérieur parmi eux s'arrogeoit le droit de les convoquer. Si vous lisiez, dit-il, les canons, c'étoit la manière de citer le concile de Nicée [2], vous verriez à quel prélat il appartiendroit d'exercer après moi l'autorité; vous apprendriez quel est le second et le troisième siége. Ces grandes églises d'Alexandrie et d'Antioche ont été maintenues dans leur prééminence par ces anciens canons. Ont-elles cependant jamais entrepris ce qu'on veut vous faire oser? Ne les vit-on pas tout au contraire recourir à l'Eglise romaine, dans les grandes affaires, telles que celles d'Athanase et de Flavien d'Antioche? Pour entendre ce raisonnement de comparaison, il faut savoir que le différend de l'Illyrie venoit de ce que les Illyriens occidentaux ne vouloient pas s'en tenir à ce que le pape avoit ordonné touchant l'élection de l'évêque de Corinthe. Cette affaire étoit de celles que l'on appelle majeures, et dans lesquelles le recours au successeur de Pierre étoit d'usage, aussi-bien que de droit, non-seulement pour les églises du patriarcat d'Occident, mais pour toutes les autres; parce qu'en sa qualité de premier pasteur, il lui appartient de veiller à l'observation constante et générale des saintes règles, sur-

[1] Tom. 4. Conc. p. 1704. — [2] Ibid. 1706.

tout dans les cas qui intéressent l'ordre épiscopal dont il est singulièrement le chef.

Pour conclusion, Boniface défend en propres termes aux évêques d'Illyrie de s'assembler à l'effet de remettre en question ce qui avoit été statué par lui, ou par Rufus de Thessalonique, touchant Périgène évêque de Corinthe. Il leur enjoint au contraire d'obéir en tout à Rufus; il menace les obstinés de les séparer de la communion du saint Siége.

Mais afin de maintenir plus sûrement les priviléges de l'Eglise romaine, il envoya une députation à Honorius, oncle du jeune empereur de Constantinople. Ce prince, toujours prêt à servir l'Eglise, éclaira son neveu sur les suites dangereuses de ce qu'on venoit d'extorquer de lui. C'est pourquoi Théodose revenant de bonne foi sur ses pas, répondit à son oncle, que sans égard à ce que les Illyriens avoient obtenu par surprise, il maintiendroit les anciens priviléges de l'Eglise romaine, suivant les canons, et qu'il chargeoit dès ce moment les préfets du prétoire d'y veiller.

Si cette constitution impériale ne se trouve pas dans la compilation de Justinien, ce n'est pas une raison d'infirmer l'autorité de l'exemplaire qui s'en est conservé dans les archives romaines avec tous les caractères de l'authenticité. On a soigneusement inséré dans le code Théodosien, et dans celui de Justinien, la constitution que celle-ci révoquoit. Mais comme ces recueils ont été faits dans la nouvelle Rome, rivale très-jalouse alors de l'ancienne, il n'est pas étonnant qu'on n'y ait laissé que ce qui étoit à l'avantage de cette émule superbe. Quoi qu'il en soit, le saint Siége, au temps de Théodose le Jeune, retint toute sa juridiction sur l'Illyrie, qu'il administra tout entière encore très long-temps après. Mais on peut entrevoir dès lors jusqu'où s'étendoient les vues ambitieuses des Grecs, et à quels excès ils porteroient un jour la jalousie et le schisme.

Dans les Gaules, le même pontife réprima la témérité de Patrocle, métropolitain d'Arles[1], qui s'étoit ingéré à ordonner, hors de sa province, un évêque pour le siége de Lodève. Le

[1] Bonif. Ep. 3, in t. 2 Conc.

pape écrivit à Hilaire de Narbonne, de se transporter sur les lieux, et de faire ce qu'il conviendroit, tant en sa qualité d'archevêque qu'en vertu de la commission apostolique; et d'en référer ensuite au saint Siége. Boniface s'autorise encore ici des dispositions de Nicée, qui conservent religieusement, dit-il, les prérogatives de chaque métropole, et qui ne souffrent pas que deux provinces soient soumises au même prélat; en quoi il est aisé de remarquer que le concile de Nicée assure tellement à chaque métropolitain sa juridiction propre, qu'il n'ôte rien au souverain pontife des droits de sa primauté sur eux tous. Patrocle périt quelques années après, sous les coups d'un tribun, qu'on croit avoir été l'exécuteur des ordres secrets du préfet de la milice[1].

Le pape Boniface mourut, suivant la meilleure chronologie, le 25 octobre 422, après avoir tenu le saint Siége trois ans et huit mois. Une ancienne épitaphe nous apprend qu'il parvint au pontificat dans un âge très-avancé; mais que dès sa jeunesse il avoit servi utilement le siége apostolique, et soulagé la ville de Rome dans une année de stérilité. Son caractère étoit la clémence, la douceur et la modestie : vertus engageantes qui servirent, beaucoup mieux que n'auroit pu faire la sévérité, à éteindre le schisme qu'occasiona son élection, mais qui ne l'empêchèrent pas de soutenir avec force la dignité de son siége. Neuf jours après sa mort, le trois de novembre, on élut Célestin, Romain de naissance, qui occupa près de dix ans la chaire de saint Pierre.

L'année suivante, l'empereur Honorius mourut d'hydropisie, à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avoit régné vingt-huit depuis la mort du grand Théodose son père, de qui, dit-on, il eut toutes les qualités religieuses, et nulle des qualités impériales. Si cependant on fait attention à la longue durée de son règne, sans cesse agité dans ces temps malheureux, soit par les attaques des Barbares innombrables, soit par la révolte des plus dangereux tyrans qu'il réussit à dompter; il faut, ou que sa piété n'en ait pas fait un prince aussi foible qu'on le prétend, ou qu'il ait su discerner et maintenir en place les

[1] Prosp. Chon. an 426.

grands capitaines de son règne, avec une constance qui ne feroit un paradoxe guère moins inexplicable que le premier. Quoi qu'il en soit des qualités de sa personne ou de la difficulté des conjonctures, l'empire de l'ancienne Rome, durant tout le règne de cet empereur, se soutint au moins par sa propre masse, ou par la solidité de sa constitution. Ce ne fut qu'après Honorius, et par la succession rapide des vains fantômes de césars qui occupèrent sa place, que Rome fit la chute dont elle ne se releva plus.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

DEPUIS L'AN 337, JUSQU'A L'AN 422.

PAPES.

XXXIV. SAINT Jules I, le 6 *février* 337.
mort le 12 *avril* 352.
XXXV. Libère, 22 *mai* 352.
24 *septembre* 366.
XXXVI. Saint Damase, 1 *oct.* 366.
10 *décemb.* 384.
XXXVII. Saint Sirice, le 1 *janv.* 385.
25 *novembre* 398.
XXXVIII. Saint Anastase I, sur la fin de l'an 398.
mort, selon Tillemont, le 27 *avr.* 402.
XXXIX. Saint Innocent, vraisemblablement le 27 *avr.* 402.
mort le 12 *mars* 417.
XL. Saint Zozime, 18 *mars* 417.
mort le 26 *décembre* 418.
XLI. Saint Boniface I, 28 *déc.* 418.
mort le 4 *septembre* 422.
XLII. Saint Celestin, 10 *sept.* 422.
mort le 6 *avril* 432.

ANTIPAPES.

FÉLIX, 355.
Il paroît avoir ensuite administré légitimement le pontificat.
Urciscin, 366.
Eulalius. 418.

EMPEREURS.

CONSTANTIN II, mort en 340.
Constance, 361.
Et Constant, 350.
Julien l'Apostat, 363.
Jovien, 364.
Division de l'empire en empire d'Orient et en empire d'Occigent, 364.

EMPEREURS D'ORIENT.

VALENS, 378.
Théodose fait empereur d'Orient l'an 378, devint maître de tout l'empire après la mort de Valentinien II, et mourut l'an 395.
Arcade, mort en 408.
remplacé par Théodose II.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN I, 375.
Gratien, 383.
Valentinien II,
Honorius,

SECTAIRES

Acace, chef des demi-ariens, 341.
Photin, qui nioit la Trinité et la divinité de Jésus-Christ, 345.
Aëtius, chef des anoméens, 358.
Eunomius, arien outré, 362.
Macédonius, sémi-arien, qui nioit la divinité du Saint-Esprit, 362.
Aérius, arien ennemi de la hiérarchie et du culte extérieur, 375.
Apollinaire soutenoit que Jésus-Christ n'avoit point une âme humaine, et que son corps étoit céleste. 377.
Antidicomarianites, ou ennemis de Marie, 377.
Collyridiens, qui regardoient la mère de Dieu comme une divinité, 377.
Priscillianistes, espèce de sabelliens et de manichéens, 380.
Ithaciens qui, tout clercs qu'ils étoient, poursuivoient à mort les hérétiques.
Jovinien, ennemi de la virginité, 389.
Massaliens ou Euchites, qui faisoient consister toute la religion dans la prière, 390.
Vigilance, 406.
Pélage, 408.
Célicoles, 409.
Célestius, 412.
Julien d'Eclane, 418.

PERSÉCUTIONS.

Persécution violente des ariens sous l'empire de Constance, surtout depuis la mort de l'empereur Constant.
Persécution de Perse, sous le roi Sapor. Elle fut très-sanglante, depuis l'an 342, jusqu'à l'an 344.
Persécution de deux années, sous l'empire de Julien l'apostat, qui ne cessa de tendre aux fidèles toutes sortes de piéges, et qui par intervalles fit couler leur sang, jusqu'en 363.
Persécution déclarée de Valens contre les orthodoxes en 366, et poussée avec une extrême violence, depuis l'an 369 jusqu'à l'an 377.
Persécution commencée en 403, contre saint Jean Chrysostôme et ses partisans, et poussée jusqu'après sa mort.
Violences exercées par les donatistes et leurs circoncellions, vers l'année 404.
Emportements furieux des pélagiens en Palestine, après le concile de Diospolis, tenu en 415.

ÉCRIVAINS ECCLESIASTIQUES.

Eusèbe de Césarée, 338. On a de lui l'Histoire ecclésiastique, depuis la naissance de l'Eglise, jusqu'au temps de l'auteur; la vie de Constantin; la Préparation et la Démonstration évangélique; des commentaires sur quelques livres de l'Ecriture; une chronique, et quelques opuscules. Ces ouvrages sont d'une érudition et d'une solidité qui ont fait passer Eusèbe pour le plus ju-

dicieux et le plus savant homme de son temps. On admire, surtout dans la Démonstration, une science profonde de l'antiquité, et des connoissances qu'on ne trouve que dans cet ouvrage trop peu répandu.

Saint Antoine, 356. On a d'anciennes traductions de quelques lettres et d'une règle qu'il avoit dictée dans sa langue maternelle.

Saint Pacôme, 348. On a de lui une gle monastique, et onze lettres.

Saint Phébade d'Agen. Il a écrit ave quence contre la confession de mich.

Saint Hilaire de Poitiers, 367. Outre ses ouvrages éloquents et profonds contre les ariens, nous avons de lui des commentaires sur saint Matthieu, et sur une partie des psaumes.

Lucifer de Cagliari, 370. On a de lui quelques écrits contre les ariens, et des ouvrages pleins d'aigreur pour la défense de son schisme.

Les Apollinaires, père et fils, le premier prêtre, le second évêque de Laodicée et chef des apollinaristes. On a de celui-ci la traduction des psaumes en vers grecs.

Saint Athanase, 273. Ses ouvrages, qui contiennent principalement la défense des mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la divinité du Verbe et du Saint-Esprit, le font regarder comme le plus grand théologien de l'antiquité, le plus insinuant des orateurs, le plus net, et le plus naturel des écrivains.

Saint Basile, 379. Ses ouvrages, les plus finis de tous ceux des Pères, consistent en d'excellents commentaires sur l'Ecriture, en des homélies très-éloquentes, en lettres très-instructives sur la discipline, et en institutions de la vie monastique dont il fut l'auteur en Asie. Il excelle dans les panégyriques. L'élégance et la pureté de son style, ses pensées aussi nobles que délicates, ses expressions grandes et sublimes, la profondeur de sa doctrine, l'étendue de son érudition, la force de ses raisonnements, l'ont fait égaler aux plus grands orateurs de tous les temps, sans en excepter Démosthène.

Saint Ephrem, diacre d'Edesse. Ses sermons et discours de piété, ses traités contre les hérétiques, ses commentaires sur l'Ecriture offrent un fonds de beautés tellement attachées aux choses, qu'elles sont presque aussi sensibles dans les ductions grecque et latine, que dans inal syriaque. On y admire sur- union difficile de tout le brillant agination orientale avec la plus onction.

élèce, 381. S. Epiphane nous en a conservé un discours très-éloquent.

Le pape Damase, 384. Il a composé plusieurs lettres et quelques poésies, qui l'ont fait passer pour un esprit des plus polis de son siècle.

Didyme l'aveugle, 385. On a de ce prodige de mémoire un traité du Saint-Esprit, traduit en latin par saint Jérôme; un commentaire sur les Epîtres canoniques, et un livre contre les manichéens.

Saint Cyrille de Jérusalem, 385. Ses vingt-trois Catéchèses sont regardées comme l'abrégé le plus ancien et le plus parfait de la doctrine chrétienne.

Saint Grégoire de Nazianze, 389. Ses ouvrages consistent en cinquante-cinq discours ou sermons, en plusieurs pièces de poésie, et en beaucoup de lettres. Son éloquence est très-sublime et très-animée : ce qui n'a point empêché que son exactitude dans l'explication des mystères ne lui ait mérité le nom de Théologien par excellence. Son style est pur, ses expressions nobles, ses figures variées; ses comparaisons fréquentes, justes, lumineuses, et ses raisonnements solides.

Saint Amphiloque d'Icône, 395. Nous avons de lui une lettre sur le Saint-Esprit, un poème à Séleuque, pour former ce jeune homme à la piété, et des

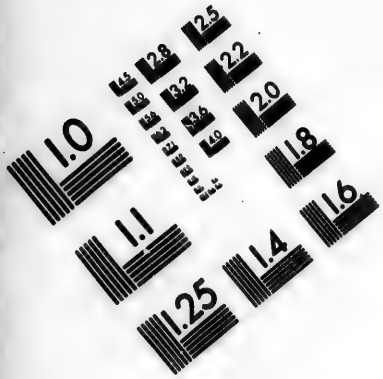

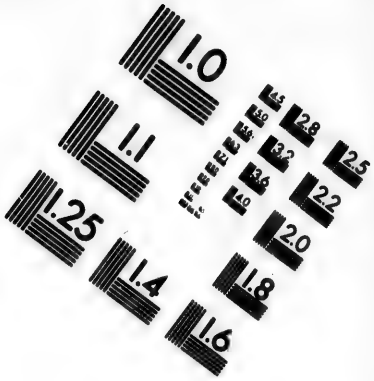

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

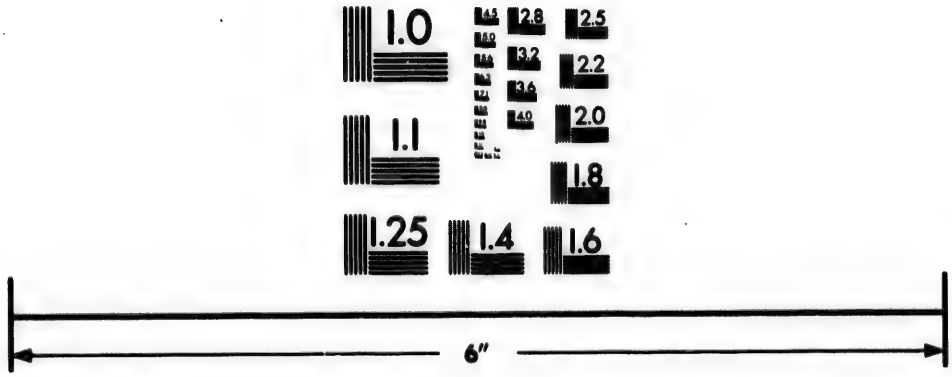

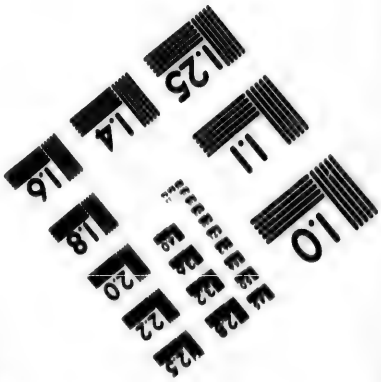

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

fragments de quelques autres ouvrages.

Saint Grégoire de Nysse. Il a laissé des commentaires sur l'Ecriture, des traités dogmatiques, des sermons et des panégyriques, et quelques lettres sur la discipline de l'Eglise. Il faut se tenir en garde contre les altérations que les hérétiques ont faites dans les œuvres de ce Père. Vers 396.

Saint Ambroise, né, suivant l'opinion commune, à Arles dans les Gaules, mourut en 397. Nous avons de lui d'excellents traités sur les devoirs de la plupart des états de vie, des exhortations et des sermons fort touchants, des commentaires sur l'Evangile de saint Luc, sur les épîtres de saint Paul et sur plusieurs psaumes, quelques oraisons funèbres, et beaucoup de lettres qui ne sont pas les moindres productions de son éloquence. Elle paroît se surpasser elle-même, et prendre une force plus qu'humaine, dans ces discours comme inspirés par des événements si capables d'émouvoir une âme sensible, et dans lesquels il s'est trouvé plusieurs fois, tels que les persécutions de l'impératrice Justine, et la mort imprévue du jeune Valentinien. La douceur de ses expressions lui a fait donner le surnom latin de *Doctor Mellifluus* : à quoi peut avoir contribué ce que son historien rapporte qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur la bouche d'Ambroise au berceau.

Evagre du Pont, archidiacre de Constantinople, 399. Il a laissé différents ouvrages, dont la plupart sont des instructions sur la vie monastique.

Saint Epiphane, 403. Son principal ouvrage est un traité contre les hérésies, intitulé *Panarion*, c'est-à-dire Antidote universel. Ce Père avoit beaucoup d'érudition, mais aussi beaucoup de crédulité, et peu d'exactitude dans le récit des faits. On dit que, de tous les Pères grecs, c'est celui qui s'est le plus négligé dans la manière d'écrire. Nous lui sommes néanmoins redevables de plusieurs fragments d'auteurs ecclésiastiques et profanes, dont sans lui nous n'aurions aucune connoissance.

Saint Jean Chrysostôme, 407. On peut le regarder comme le Cicéron chrétien, non-seulement pour le nombre et pour la beauté de la diction, mais pour les pensées et les mouvements de l'éloquence. C'est la même facilité, la même clarté, la même noblesse dans les figures, la même force dans les raisonnements. Le Cicéron chrétien l'emporte même sur le profane, en ce qu'ayant à traiter des objets infiniment plus élevés au-dessus de la sphère ordinaire de nos conceptions, il les manie avec une capacité et une aisance, qui rend sensibles à tout le monde les choses même les plus inaccessibles à nos sens. Ses ouvrages les plus éloquents sont les homélies au peuple d'Antioche, les homélies sur l'Evangile de saint Matthieu et sur les premières épîtres de saint Paul, la plupart de ses sermons détachés, et plusieurs de ses lettres. Il n'est pas moins admirable dans ses traités, composés, pour la plupart, à la fleur de son âge, et finis avec une attention que la charge de l'épiscopat lui rendit beaucoup moins praticable dans la suite. Ses commentaires sur une grande partie des saintes Ecritures, le font regarder comme le meilleur des interpréter grecs, et ses interprétations de saint Paul en particulier, le font préférer à tous les commentateurs de cet apôtre, soit grecs, soit latins.

Rufin, 410. Il a traduit du grec en latin les œuvres de Josèphe, l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe à laquelle il a ajouté deux livres, et plusieurs ouvrages d'Origène, ce qui lui attira les censures du saint Siége. En comparant ces traductions avec l'original, on voit qu'il s'y donnoit une extrême liberté. Il fit encore des commentaires sur quelques prophètes, plusieurs vies des Pères du désert où il montre peu de critique

des apologies qui sont éloquentes, et une explication du symbole qui a toujours été estimée.

Saint Jérôme, 420. Il fut suscité de Dieu pour expliquer les divines Ecritures, qu'il interprète d'une manière littérale et la plus solide. Sa version a été adoptée par l'Eglise, sous le nom de *Vulgate*, excepté les psaumes, pour lesquels on a retenu, presque en entier, l'ancienne version, la plus respectable par son antiquité, mais non pas la plus claire. Ses traités contre plusieurs hérétiques sont éloquents et d'une grande véhémence. On retrouve l'orateur jusque dans ses lettres, qui font une partie des plus intéressantes de ses œuvres. Son traité de la vie et des écrits des auteurs ecclésiastiques, a été d'un grand secours à tous les bibliographes plus récents. Ce Père avoit une érudition immense, une grande pénétration, le sens droit et le jugement très-solide. Son style est vif, plein de feu, et souvent de noblesse; mais quelquefois un peu dur, surchargé d'ornements, et ressentant la déclamation.

Pallade, vers 420. Son histoire, appelée Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lause, gouverneur de Cappadoce, est fort estimée. Elle contient la vie de plusieurs solitaires illustres. On lui attribue encore une vie de saint Jean Chrysostôme; mais elle est plus vraisemblablement d'un autre Pallade, ami comme celui-ci, du saint patriarche de Constantinople.

PRINCIPAUX CONCILES.

Concile de Gangre, célébré vers l'an 340. On y fit vingt canons de discipline.

Concile d'Antioche pour la dédicace, en 341. On y fit de bons réglements, mais demeurés sans force, comme étant l'ouvrage des ariens qui y dominèrent, et dont la confession n'exprima point la consubstantialité.

Concile de Rome, 342. Saint Athanase y fut justifié, et le pape Jule en envoya ses lettres pontificales aux Orientaux.

Concile de Milan, 346. On y rejeta les nouvelles confessions, et l'on s'en tint à celle de Nicée.

Concile de Sardique, 347, d'environ 200 évêques, convoqué de toute l'Eglise et présidé par Osius au nom du pape.

Ce concile est regardé comme une suite de celui de Nicée, avec les canons, duquel ceux de Sardique ont été longtemps confondus. Les canons 3.e, 4.e et 5.e. concernant les appels, sont les plus remarquables.

Concile de Milan, 347, contre les impiétés de Photin de Sirmich.

Concile de Rome, 349. Il condamna la personne avec l'hérésie de Photin, et il exigea une rétractation d'Ursace et de Valens.

Concile de Cordoue, vers 349, pour se soumettre aux décisions de Sardique.

Concile de Gaule, 355, pour se séparer des ariens Saturnin d'Arles, Ursace et Valens.

Concile de Rimini, 359, d'environ 400 évêques, qui le finirent aussi malheureusement qu'ils l'avoient bien commencé.

Concile I de Paris, 360. Sur la réquisition de saint Hilaire, arrivé d'Orient, on y rejeta la formule de Rimini, pour s'en tenir à celle de Nicée.

Concile d'Alexandrie, 362. On y exposa la foi de la Trinité et de l'Incarnation,

et l'on résolut de recevoir avec affection les ariens convertis : cette indulgence donna lieu au schisme de Lucifer de Cagliari.

Concile d'Alexandrie, 363, pour envoyer à l'empereur Jovien l'exposition de la vraie foi, qu'il avoit demandée à saint Athanase.

Concile de Rome, 366, où les députés des macédoniens embrassèrent purement et simplement la foi de Nicée.

Concile de Laodicée, 366, célèbre par son catalogue des livres saints, et par ses soixante canons de discipline, principalement sur les rits et la vie cléricale.

Concile de Thyane, 366, où les macédoniens confirment ce que leurs députés avoient fait à Rome ; et de concert avec les catholiques, rétablissent l'uniformité de croyance en Orient.

Concile d'Antioche, 372, où saint Mélèce, à la tête de cent quarante-six évêques, reçoit les lettres synodiques, et reconnoît l'autorité du pape Damase.

Concile de Valence en Dauphiné 374, pour arrêter la fausse humilité des clercs qui se calomnioient eux-mêmes, afin d'éviter les dignités ecclésiastiques.

Deux conciles de Rome, sous le pape Damase, contre l'hérésie d'Apollinaire.

oncile d'Illyrie, 375, pour la consubstantialité du Père avec le Fils et le Saint-Esprit.

Concile d'Antioche, 379, où l'on souscrit aux décisions de Rome contre l'apollinarisme.

Concile de Sarragosse, 381, contre les priscillianistes.

Concile de Constantinople, général par l'acceptation de toute l'Eglise, composé de cent cinquante Pères, commencé au mois de mai et fini le 30 juillet 381. Il condamna tous les hérétiques du temps, outre les macédoniens contre lesquels il s'étoit assemblé. C'est son symbole qu'on chante encore à la messe, à l'exception du mot *Filioque*, qu'on y ajouta depuis. On y fit sept canons de discipline, dont le troisième donne à l'évêque de Constantinople le second rang d'honneur après le pape.

Concile d'Aquilée, 381, respectable par la sainteté de ses évêques, au nombre de trente-deux ou trente-trois seulement, mais convoqué de tout l'Occident contre les restes de l'arianisme.

Concile de Bordeaux, vers 384, contre Priscillien, qui, en appelant à l'empereur, arrêta les Pères ; mais on les blâma d'avoir déféré à cet appel.

Concile de Rome, 386, remarquable par les réglements faits sur le célibat des prêtres et des diacres.

Concile de Carthage, 386, ou l'on reçoit les réglements de Rome sur la pureté cléricale.

Concile de Milan, 390, contre Jovinien et les ithaciens.

Concile de Carthage, 390, où l'on voit que les prêtres n'administroient le sacrement de pénitence que par l'ordre de l'évêque.

Concile d'Antioche et de Side, en 391, contre les massaliens.

Concile de Capoue, 391, où l'on commet aux Egyptiens l'examen de Flavien et d'Evagre, qui se disputoient le siége d'Antioche.

Concile d'Hippone, de toute l'Afrique, 393. Saint Augustin, simple prêtre alors, y prêcha par l'ordre des évêques, et y combattit les manichéens. On y fit 41 canons qui servirent de modèle aux conciles suivants.

Concile de Constantinople, 394, où il fut décidé que le nombre de trois évêques, qui est suffisant pour l'ordination, ne suffit point pour la déposition d'un évêque.

Concile de Carthage en 397. Nous avons cinquante articles de sages réglements, qui portent le nom de ce concile, et dont quelques-uns, selon toutes les apparences, ont été recueillis des conciles suivants.

Conciles d'Alexandrie et de plusieurs autres endroits d'Orient, 399, pour la

condamnation des écrits d'Origène.

I.er Concile de Tolède, 400, où l'on fit vingt canons, et où l'on résolut de recevoir les évêques qui abjureroient le priscillianisme. On y prit pour règle de foi, ce que le pape, nommé ainsi par excellence pour la première fois, écrivoit de concert avec les autres évêques.

Concile de Carthage, 404, pour implorer le secours de l'empereur contre les donatistes qui seroient dénoncés à cause de leurs violences.

Concile de Carthage, 411, où l'on tint la célèbre conférence qui procura la décadence entière du donatisme.

Concile de Carthage, 412, qui condamna Célestius, disciple de Pélage.

Concile de Diospolis, 415. Pelage y anathématisa ce qu'on avoit rapporté de la doctrine de Célestius; et par ses fourberies, il évita sa propre condamnation.

Concile de Carthage, 416, où l'on anathématisa Pélage et Célestius, s'ils n'anathématisoient eux-mêmes leurs erreurs. On écrivit ensuite au pape Innocent, afin qu'il apposât à ce jugement le sceau de son autorité.

Concile de Milève, 416, d'où les évêques écrivirent de même au pape, qui condamna en effet Pélage, Célestius et leurs sectateurs, en établissant sommairement la doctrine catholique touchant la grâce.

Concile de Carthage, 417, après que le pape Zozime se fut laissé surprendre par Pélage et Célestius. Les Pères écrivirent à ce pontife, que le jugement du pape Innocent subsiste jusqu'à ce que Pelage et Célestius confessent que la grâce de Jésus-Christ nous est tellement nécessaire en chaque action, que sans elle nous ne pouvons rien avoir, penser, dire, ou faire, qui appartienne à la vraie piété. Zozime, alors bien instruit, confirma les décrets d'Afrique, ainsi qu'avoit fait Innocent.

Concile de Carthage, nommé *Plénier*, c'est-à-dire concile général de l'Afrique, 419. Le légat du pape y proposa, sous le nom de Nicée, les canons de Sardique concernant les appels au pape : ce qui occasiona quelques contestations, et fit prendre aux Africains le parti d'envoyer en Orient, pour consulter les actes authentiques du concile de Nicée. Entre les trente-six canons que fit ce concile d'Afrique, le vingt-quatrième contient le catalogue des divines Ecritures, entièrement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui.

Concile d'Hippone, 422, où Antoine de Fussale fut déposé. Cet évêque en appela au pape Boniface, dont il surprit la religion; ce qui affecta si vivement saint Augustin, qu'il se résolut à quitter l'épiscopat, plutôt que de se prêter à une administration qui lui sembloit entraîner la ruine de la discipline.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DU 2.e VOLUME.